



**HAL**  
open science

## Espaces de discours (pratiques langagières et représentations sociolinguistiques)

Thierry Bulot

► **To cite this version:**

Thierry Bulot. Espaces de discours (pratiques langagières et représentations sociolinguistiques). Linguistique. Université de Rouen, 2001. tel-00470309

**HAL Id: tel-00470309**

**<https://theses.hal.science/tel-00470309>**

Submitted on 6 Apr 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Université de Rouen**  
**Département des Sciences du langage et de la**  
**Communication**  
**UMR CNRS 6065 DYALANG**

***Espaces de discours***  
***Pratiques langagières***  
***et***  
***représentations sociolinguistiques***

***Thierry Bulot***

***Dossier présenté en vue***  
***d'une Habilitation à Diriger des Recherches***

***Volume 2***

***Annexes 1 :***  
***Publications et contributions diverses***

***Directeur de Recherche : Claude Caitucoli***  
***Année universitaire 2000-2001***

# Sommaire

<b>PARTIE 1 DISCOURS POLITIQUES</b>	<b>4</b>
LES PRATIQUES FORESTIERES EN FORET DE LYONS. LES LOGES ET LES HUTTES : DONNEES ETHNOGRAPHIQUES	5
RECHERCHES EN ANALYSE DE DISCOURS : LES PRINCIPES JAKOBSONIENS APPLIQUÉS AU DISCOURS POLITIQUE	12
EN QUOI L'ÉCOLE SOCIOLINGUISTIQUE DE ROUEN EST-ELLE GRAMSCIENNE ?	20
L'ENQUÊTE DE COQUEBERT DE MONTBRET ET LA GLOTTOPOLITIQUE DE L'EMPIRE FRANÇAIS	26
L'INTELLECTUEL-VAGABOND OU LA LECTURE SOCIALE	33
LE FRANCAIS EST-IL UNE LANGUE POLYNOMIQUE ?	39
LA GLOTTOPOLITIQUE FRANCAISE DE 1985 À 1989 : TENDANCES ET PERSPECTIVES. CINQ ANNEES DE RECHERCHES POUR LA SOCIOLINGUISTIQUE ET LA DIDACTIQUE DU F.L.E.	47
	61
<b>PARTIE 2 DISCOURS D'INTERFACE</b>	<b>68</b>
TÉLÉMATIQUE ET DÉSINFORMATION : LA CONSTRUCTION DE L'ERREUR PROLÉGOMÈNES À LA GLOTTOMATIQUE	69
	80
LE GÉNÉRATEUR DE DIALOGUE : LA DIMENSION DIALOGIQUE DE LA COMMUNICATION HOMME-MACHINE.	83
D'UNE ANALYSE SOCIOLINGUISTIQUE DU DIALOGUE HOMME-MACHINE À UN ANALYSEUR ÉNONCIATIF	99
INTERACTION ET DIALOGISME : LA COMMUNICATION HOMME-MACHINE	110
UNE ANALYSE DES PRATIQUES DISCURSIVES DU DIALOGUE HOMME-MACHINE	124
DIALOGUE HOMME MACHINE ET DISCOURS : DIALOGAL OU DIALOGIQUE	144
REPRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENDANCES POUR UNE INTERFACE LANGAGIÈRE	150
NORMAISON ET NORMALISATION : POUR UNE ANALYSE DU DISCOURS DE LA CONCEPTION	158
PRISE EN COMPTE DE L'UTILISATEUR POUR UNE ADAPTATION DIALOGIQUE	167
L'AUTRE OU LA NON-PERSONNE : DU DIALOGISME À LA DIALOGIE DU DISCOURS DES CONCEPTEURS D'INTERFACES LANGAGIÈRES	181
<b>PARTIE 3 DISCOURS IDENTITAIRES</b>	<b>193</b>
MISE EN MOTS DES FRACTURES URBAINES : POUR UNE GLOTTOPOLITIQUE DES VILLES	194
STIGMATISATION ET VÊTURE URBAINE À ROUEN : MISE EN MOTS D'UNE URBANISATION	211
L'ÉVALUATION EN DISCOURS : LA MISE EN MOTS DES FRACTURES URBAINES	223
REPRÉSENTATIONS DU PARLER BANLIEUE À ROUEN	232
LANGUES EN VILLE : UNE SIGNALISATION SOCIALE DES TERRITOIRES	242
PARLER RIVE GAUCHE, PARLER RIVE DROITE OU LES REPRÉSENTATIONS DE L'ESPACE URBAIN À ROUEN	247
SOCIOLINGUISTIQUE DES LIEUX DE VILLES : LES MOTS DE ROUEN	259
LES DYNAMIQUES SOCIO-LANGAGIÈRES DU TERRITOIRE ROUENNAIS. MOBILITÉ ET LANGUE	264

<b>SOCIOLINGUISTIC REPRESENTATIONS OF THE FRENCH SPOKEN IN ROUEN (METHODOLOGICAL ASPECTS)</b>	<b>287</b>
<b>LE PARLER ROUENNAIS OU L'APPROPRIATION DU TERRITOIRE URBAIN</b>	<b>298</b>
<b>L'URBANISATION LINGUISTIQUE ET LA MISE EN MOTS DES IDENTITÉS URBAINES</b>	<b>306</b>
<b>LA PRODUCTION DE L'ESPACE URBAIN À ROUEN : MISE EN MOTS DE LA VILLE URBANISÉE</b>	<b>316</b>
<b>LE SENS DU TERRITOIRE : L'IDENTIFICATION GÉOGRAPHIQUE EN SOCIOLINGUISTIQUE</b>	<b>338</b>
<b>LA CONSTRUCTION DE LA COHÉRENCE COMMUNAUTAIRE : LE FRANÇAIS DE RÉFÉRENCE AU CENTRE VILLE</b>	<b>351</b>
<b><u>TABLE DES MATIÈRES</u></b>	<b><u>358</u></b>

***Partie 1***  
***Discours politiques***

## **LES PRATIQUES FORESTIERES EN FORET DE LYONS. LES LOGES ET LES HUTTES : DONNEES ETHNOGRAPHIQUES<sup>1</sup>**

---

Si « *loges* » et « *huttes* » ont disparu des forêts<sup>2</sup> et appartiennent maintenant à l'histoire, ces objets continuent à exister encore dans les mémoires de ceux qui les ont connus et pratiqués, et donc dans les discours que ceux-ci peuvent tenir. Notre matériau pour ce travail est donc constitué d'*interviews* qui, au-delà de ce qu'elles peuvent nous apprendre sur la technique des loges et des huttes sont aussi des documents de la vie quotidienne. Elles attestent la trace que l'histoire a laissée dans les mémoires, ce par quoi le passé continue à informer le présent. Nous avons donc tenu à fournir aux lecteurs des séquences importantes de ces témoignages oraux auxquels nous n'avons fait subir qu'une très légère « toilette » afin de leur laisser la saveur du vécu.

Notre choix de textes est, à l'origine, déterminé par leur intérêt particulier : ils constituent, au sein des entretiens que nous avons eus avec nos témoins, un tout logiquement structuré et articulé. Ils narrent, d'autre part, deux instants quasi « ritualisés » de la vie du bûcheron en forêt : la construction et le baptême de la loge. Les derniers édifices de ce genre furent construits avant-guerre, et si on en trouve encore quelques spécimens, ils disparurent généralement avec la fin de la spécialisation forestière de certaines communes : sur quatre-vingts bûcherons, Le Tronquay n'en compte plus que deux en activité à l'heure actuelle ! Les fonctions de ces cabanes, somme toute très volumineuses, étaient principalement celles de cantine et d'abri contre les intempéries ; cependant, contrairement à la hutte des sabotiers qui vivaient continuellement en forêt, la loge abritait le bûcheron pendant la journée : il rentrait au village le soir. Nous verrons plus loin comment de cette différence de fréquentation est née une différence de forme entre la hutte du sabotier et la loge du bûcheron.

### **LA CONSTRUCTION DE LA LOGE**

On construisait une loge par coupe de bois et pour la durée – variable – de celle-ci ; on pouvait effectivement y rester plusieurs mois en situation, comme actuellement dans les chantiers de longue durée. M. Delarue, bûcheron retraité, a lui-même bâti de ces loges, rudimentaires bien que robustes et spacieuses au point qu'on

---

<sup>1</sup> BULOT T., 1982, « Les pratiques forestières en forêt de Lyons. » dans ETUDES NORMANDES 3, Mont-Saint-Aignan, Association d'Etudes Normandes, p.p. 69-75.

<sup>2</sup> Ce travail, réalisé dans le cadre du Groupe de Recherche sur la Covariance, résulte d'une enquête ethno-linguistique dirigée par M. Brasseur. Nous faisons ici abstraction de tous ses aspects spécialisés. Nous voulons signaler ici le bon accueil qui nous a été réservé, et remercier M. Depape sans lequel cet article n'aurait pu être écrit.

pouvait y faire du feu et y être au chaud. Il nous explique tout ceci en près de sept minutes d'enregistrement très dense :

« - j'ai vu dans le temps : on faisait encore des cabanes pour nous mettre à l'abri, vous savez des huttes ; fallait abattre l'arbre, plusieurs arbres parce qu'il fallait du bois à peu près droit ; puis on coupait des branches mais des assez grosses, alors, avec une fourche pour débiter, on mettait trois fourches en pied de marmites, puis après on mettait des gros comme ça tout autour, et ... ».

« - ça faisait un toit pointu, quoi ? »

« -oui, était pointu ; alors c'était un boulot aussi ça ; il fallait que ... on fasse ça et on couvrait ça avec de la ronce ».

« - euh non, ... on débutait les coupes vers le ... environ sept, huit, dix novembre, donc ... il y avait plus de feuilles, très peu de feuilles ; alors il fallait qu'on coupe la ronce, alors on se mettait à plusieurs ; souvent, c'est moi qui mettais les perches ... tout autour, et qui faisais la porte ; parce qu'il fallait ... la porte ; c'est pareil, c'est encore un travail aussi pour faire une porte ; il fallait faire un carré ... on mettait des pieux droits ... bien droits, jusqu'à deux mètres de hauteur ; on enfonçait dans terre et ... on prenait un ... une tarière pour percer les trous, pour mettre les gonds ; alors moi, je faisais la porte, et puis alors ... on se mettait toujours souvent à quatre pour ... alors jusqu'à dix onze heures du matin, ça allait très bien ; les gars qui coupaient les ronces, ils apportaient leur litre, alors pour débiter, ils commençaient par en prendre un quart, quand qu'arrivaient onze heures ... ils commençaient à être déjà bien éméchés ; alors quand venait dîner, ça fait que après ce qu'ils reprenaient en dinant, ben ils coupaient plus de ronces, l'après-midi, donc c'était moi qui se coltinait toute l'après-midi pour finir la cabane ».

« - mais c'était imperméable ? »

« - vous savez c'était très bien fait ; il pleuvait pas dedans, et puis je vous assure, il faisait chaud ».

« -c'était grand ?

« - ah on la faisait ... du pied quatre mètres, mais on mettait un petit piquet dans le milieu avec une corde de deux mètres, puis on tournait tout autour pour qu'elle soit bien ronde ; ça faisait deux mètres, ça faisait quatre mètres dans le diamètre, dans le pied, pour qu'elle soit bien ronde on mettait une corde avec un piquet, puis on faisait le tour, comme ça pour mettre nos perches.

« -et le bois, c'était avec ? »

« -... le bois ça venait du coupé des arbres qu'on abattait ; ... j'ai vu en des fois ... quand il y avait beaucoup de ronce, de la belle ronce, parce qu'il y a pas, on tombait pas toujours sur de la belle ronce hein ! Quand c'était de la belle ronce, de la petite ronce qu'avait beaucoup de feuilles, eh bien vous savez, on pouvait faire ça à deux en notre journée ; il fallait mieux en mettre un coup alors ! Il fallait pas s'amuser hein ! Mais j'ai vu en des fois que ... quand qu'on était 4, 5, 6 même des fois, eh bien elle était pas finie pour ça, parce que les gars, l'après-midi, ils faisaient la bringue, alors ... tandis qu'on est que deux, pah, celui qu'était avec moi, il buvait pas, ou

*quand que j'étais avec ... mon garçon, ben on prenait rien dut out, donc on la faisait en une journée... »*

*« -c'était une grosse épaisseur, le mur ? »*

*« -... de ronce on mettait environ cinquante centimètres d'épaisseur »*

*« - ... jusqu'à hauteur des épaules, et après on mettait environ trente centimètres d'épaisseur, et en haut on faisait un gros chapeau de ronce, n'est-ce pas, parce que comme ça finit en pointe, on faisait un gros chapeau de ronce, alors comme ça, la pluie pouvait pas arriver à traverser ; parce que c'était le haut le plus fragile pour recevoir la pluie, eh bien la pluie avec le gros chapeau de ronce ... la pluie pouvait pas traverser. Souvent, une fois qu'on était fini, d'abord pour mettre le gros chapeau on faisait une petite fourche, une petite échelle avec une des branches qu'on coupait qu'était branchue ; on pouvait remonter, et puis on montait en haut ! »*

*« - on pouvait monter sur la hutte, c'était assez solide ? »*

*« - oui, on montait là-dessus par une échelle comme ça qu'on faisait, c'était pas une échelle, c'était un morceau de bois qu'on coupait puis qu'on laissait des échelons, des bouts de trente centimètres tout autour, comme ça, puis on montait là-haut, elle faisait quatre mètres de haut quand même la hutte, alors on faisait une fourche avec du bois pour monter là-haut, puis avec nous celui qu'était monté là-haut, on remettait, on prenait ça par fourchée, puis on marchait dessus comme il faut pour qu'elle s'enfonce dans tous les morceaux de bois qu'était en haut, parce si ça avait pas été bien enfoncé, avec un coup de vent tout partait ! »*

*« -et comme nom, vous dites ... ça s'appelait une ... ? »*

*« -une loge nous qu'on appelait ça, oh on appelle ça ... nous, on appelait ça une loge ! »*

### **L'ARROSAGE DE LA LOGE**

La loge est terminée ! Il faut à présent la baptiser ; c'est de fait le sujet de l'extrait que nous vous proposons maintenant, et qui fait d'ailleurs, dans l'enregistrement, directement et logiquement suite au premier. La consécration se fait ici au calvados : la cérémonie consistait à boire le champoreau, mélange de café et de « calva » bouillant et par là-même enflammé, autour du premier foyer de la loge. Ensuite, chacun choisissait de continuer la fête ou non ...

Cependant, il ne faut pas voir ici une simple beuverie, mais une réelle manifestation de la vie communautaire: pour tous ceux qui l'ont connu, et ceci malgré une condition sociale misérable, le travail en forêt était synonyme de liberté et d'indépendance, mais aussi de respect pour le bois. « Arroser la loge », puisque ce sont les termes exacts, c'était affirmer tout cela dans la joie. Laissons M. Delarue, témoin vivant et nostalgique de cette coutume, nous en parler :

*« -arroser la loge, c'était ... souvent, aussitôt les trois premières fourches mises, n'est-ce pas, on apportait un ... parce que moi je ne buvais pas de vin, mais j'apportais un coup de café ; même les copains aussi on avait*



*pour déjeuner, on avait tous notre café, et puis on apportait une petite bouteille de calva, alors une fois la fourche posée, et puis qu'il y avait un peu de ronce de mise, on cassait la croûte ; on mangeait à neuf heures neuf heures et demie, alors là, j'aime mieux vous dire qu'on avait la dent hein ! ... je prenais pas tout à fait mon pain de quatre livres mais guère de moins, moi, puis j'ai vu pour manger à neuf heures et demie, six œufs sur le plat avec un gros morceau de lard dedans ! je vous assure que ça faisait un bon repas ! je mangeais ça à neuf heures et demie, les copains prenaient du pinard mais moi ... je buvais très peu, un peu de cidre puis un coup de café, alors là, je vous jure que delà ... on arrosait la cabane, ou la loge ; on mettait une bonne gouttée de calva dans le café, et puis une bonne goutte après ... on disait : c'était arroser la loge, c'était juste ... et puis une fois qu'elle était finie, hein, on prenait un bon coup de champoreau ; un coup de champoreau, c'était le ... café avec calva, tout ensemble ! on le faisait brûler, vous savez, on le mettait chauffer et ... on y mettait le feu, on allumait notre feu et faisait chauffer notre café, ce café qu'il y avait, vous savez il y avait très peu de café, et il y avait beaucoup de calva puisqu'on le faisait brûler on faisait chauffer, puis on mettait du sucre dedans, une fois qu'il était bien chaud, on y mettait le feu ; alors ça faisait une belle flamme bleue, alors on versait ça dans le quart comme ça en brûlant, et puis alors forcément ça s'éteignait, mais alors c'était chaud c'était chaud puis ça montait à la tête aussi vite, fallait pas en boire énorme de ça mais ça, c'était en partie à chaque fois qu'on faisait la cabane ; après c'était fini, hein ».*

*« - c'était une coutume qu'il y avait avec la cabane ? »*

*« - ah oui, c'était la coutume de la cabane ; souvent j'allais jusqu'au soir moi, je travaillais jusqu'au soir puis que buvais juste un peu de café. Mais les gars, ils gagnaient pas le soir ; tout le monde chantait... ».*

*« - toute la journée les gens s'amusaient ? »*

*« - ah oui, c'est-à-dire, pas toute la journée ; ils travaillaient jusqu'à midi, mais l'après-midi, après c'était la fête, ils chantaient, tout le monde chantait, une fois qu'ils avaient bu quelques litres, il y avait de la ... (rire) ».*

*« - il y avait de l'ambiance ? »*

*« - oui, ah oui ... ».*

### **LE SABOTIER EN FORÊT**

*« - il y avait le sabotier chez lui, avec quelques ouvriers, ... y en avait pas mal, mais y avait le sabotier en forêt alors, moi j'ai vu les sabotiers en forêt alors ; j'avais peut-être bien ... douze treize ans, par là, puis après ça, ça a parti vite en forêt. Y avait le sabotier, qu'avaient leurs ouvriers chez eux, mais y avait le sabotier de forêt ; il faisait une grande hutte, pah, au carré comme une maison, et couvert en terre sur les côtés, et puis ... ils couchaient dedans, ils avaient fait comme un genre de cheminée dans le fond pour faire le feu ; puis ils couchaient, ils logeaient, ils repartaient chez eux que le samedi »*

*« - et ils travaillaient à côté des huttes des bûcherons, ou ... ? »*

*« - ils commençaient à arriver quand les bûcherons allaient bientôt partir ; seulement forcément, on les voyait puisque on avait des coupes à côté. Comme ça le patron du sabotier, il faisait ... avec un cheval, un cheval*

ou deux, il apparaît ça aux sabotiers à la hutte, et il revenait juste chercher les sabots à la hutte en forêt, tandis que ça, fallait qu'il porte des arbres chez le sabotier dans le pays, des fois, y avait bien ... sept huit kilomètres, ça dépend, pour porter le bois, alors il faisait juste avec les chevaux, ça allait pas vite : il n'en faisait juste un voyage par jour ! oh des fois, y avait même bien dix douze kilomètres pour aller chercher le bois, tandis que ... sur coupe quand qu'ils faisaient ça, ben ils arrivaient pas loin, ça leur faisait un bénéfice de transport ; ça leur revenait beaucoup meilleur marché à porter juste le sabot quand qu'il était tout fait ! ».

### QUELQUES ASPECTS DIALECTAUX

Nos points d'enquête en milieu forestier sont plus ruraux qu'urbains ; il paraît donc utile de faire quelques remarques sur l'aspect dialectal des entretiens que nous avons eus. Sur ce sujet précis, il y a de fait peu de chose à dire en proportion de la masse enregistrée, mais ceci va nous amener à diverses remarques qui nous paraissent intéressantes : il faut savoir que le dialecte est généralement absent des textes que nous citons, mais il apparaît, même de façon très diffuse, en un endroit précis. Ainsi, M. Delarue emploie des termes dialectaux – « dans notre patois nous qu'on disait ça » - directement issus du vocabulaire agricole. Nous avons d'ailleurs pris soin de vérifier les mots qu'il utilise dans l'*Atlas linguistique de Normandie* (P. Brasseur, C.N.R.S., 1980), référence solide en la matière. De plus pour ne pas dérouter nous avons donné une transcription en orthographe française et non la transcription en alphabet phonétique qu'exigerait l'exactitude dialectologique.

<b>Eléments dialectaux</b>	<b>Référence à l'A.L.N.<sup>3</sup></b>
<i>Viyote</i>	<i>gros tas de foin. Planche 193</i>
<i>Lian</i>	<i>lien fait de seigle, sert à lier la botte. Planche 142</i>
<i>Oviot</i>	<i>synonyme de javelle (résultat du travail de la javeleuse). Planche 136</i>
<i>Dmouèsèl</i>	<i>petit tas de javelle. Planche 140</i>
<i>Javlot</i>	<i>la gerbe de fourrage (composée de « dmouèsèl »). Planche 136</i>

Nous pouvons donc nous fier au témoin : ce ne sont pas seulement des mots entendus, mais des termes qu'il a effectivement employés : en forêt, on avait tendance à vivre en autarcie. Ainsi les bûcherons qui travaillaient l'hiver et le début de l'automne à faire du bois, se faisaient embaucher pendant les beaux jours dans les fermes de la forêt. La fin de la saison d'abattage coïncide d'ailleurs,

<sup>3</sup> Espace de référence Points 93-94 (Bourg-Beaudoin et Fleury-la-Forêt)

à quelques semaines près, avec les premiers travaux agricoles d'été, et notamment avec la fenaison. La seconde remarque concerne l'utilisation même de ces termes : il ne faut pas nier le sentiment d'infériorité – que d'aucuns nomment « complexe dialectal » - qui, pour des raisons diverses, détourne le locuteur de son dialecte face à un étranger, quand il ne sait pas s'il a affaire à quelqu'un qui l'utilise. Ainsi, il semble que M. Delarue possède – au moins en partie – le vocabulaire dialectal mais l'emploie devant nous pour parler non pas de son métier, dont il est fier, mais de ce qu'il considère comme une activité annexe et complémentaire. L'honneur est sauf !

### **LA VIE DES SABOTIERS**

On a pu voir que nous n'avons jusqu'alors rendu compte que d'une seule entrevue, démarche justifiée par notre souci de présenter des textes illustrant une méthode de travail ; d'autre part, les entretiens avec le sabotier n'ont pas dégagé d'unités textuelles aussi évidentes. Toutefois, il n'est pas question de négliger cet aspect de l'enquête, et c'est pourquoi, pour illustrer la vie forestière du sabotier, nous avons choisi de laisser une fois de plus la parole à nos témoins.

L'exode des sabotiers de la forêt vers le village a commencé plus tôt que celui des bûcherons. M. Richard, sabotier depuis presque cinquante ans, se souvient que son père fut l'un de ceux qui ont commencé à quitter la coupe pour s'installer au village. Il faut savoir qu'auparavant ces hommes passaient la semaine entière dans une hutte-atelier, peut-être fonctionnelle mais bien peu confortable. En effet, parfois, plusieurs dizaines d'ouvriers travaillaient et vivaient dans cette construction rectangulaire, peu différente des loges dans sa confection, mais qui comportait une véritable cheminée en argile, destinée au séchage des sabots à la cuisine et au chauffage. La nourriture restait simple : harengs, lard et pommes de terre, la boisson abondante : vin chaud et café. Les lits étaient peu encombrants : M. Richard nomme « alvéoles » les chambres serrées contre la cheminée !

Afin d'économiser le transport du bois à l'atelier, la hutte suivait la coupe travaillée ; c'est au hasard de ces coupes parfois très proches, que le bûcheron, M. Delarue, peut nous la décrire. C'est malheureusement le seul témoin visuel que nous ayons puisque M. Richard travaille dans le bourg depuis ses débuts.

Nos témoins sont unanimes : le travail en forêt n'était pas triste mais ponctué de rires et de chansons ; au milieu d'arbres, bûcherons et sabotiers se sentaient libres ! Ils n'ont cependant pas voulu nous leurrer ; la vie était très dure et les conditions de travail difficiles : les sans ressources n'avaient qu'un métier – sabotier ... !

Nous citerons ici M. Richard qui nous parle de son grand-père « façonneur-livreur » et nous montre qu'il existait une division du travail. Les sabotiers travaillaient en équipe de deux – l'un creusait et l'autre façonnait – et de ce fait ils étaient très souvent incapables de faire un sabot en entier ! Les femmes ponçaient et noircissaient ensuite ce même sabot séché, au préalable, devant la cheminée.

### LE FAÇONNEUR-LIVREUR

« - j'en ai la preuve avec les exploits de mon grand-père qui était façonneur de sabots : c'est-à-dire qu'il creusait pas, il était en équipe avec un creuseur, et il se devait de lui assurer son travail régulièrement, tous les jours, alors il fallait aussi qu'il livre. Et les moyens de locomotions étaient difficiles et ... il lui est arrivé maintes fois d'aller livrer trois bannes de sabots, c'est-à-dire trente paires, à Darnétal sur sa brouette, lui-même chaussé de sabots! Ça prenait une grande partie de la journée, et en rentrant, il rentrait à la hutte à la forêt – au-dessus de Vascoeuil – là, il façonnait ses vingt paires de sabots pour son creuseur le lendemain ; alors autrement dit la nuit y passait : il avait été à Rouen, à Darnétal à faire quarante kilomètres facile ! Et après il passait sept à huit heures à façonner ses sabots par nuit, et ça arrivait encore assez fréquemment, j'aime mieux vous dire que faut être costaud ! Il était uniquement façonneur comme la majeure partie des sabotiers en ce temps-là ; il faisait pas le sabot entièrement, y avait une équipe façonneur-livreur ; ah, ils n'avaient aucune discipline dans l'horaire du travail ; il fallait qu'ils fassent un certain nombre de ... sabots, alors ils le faisaient en décontracté, hein, ils passaient aussi bien deux heures à fumer une pipe au coin de la cheminée, comme ils travaillaient la journée continue, y avait pas un horaire comme maintenant ».

« - ils n'avaient pas à pointer ! »

« - non, non, malheureusement, j'ai pas été à cette école là, et ... je suis plus astreint à une cadence régulière, rythmée ; je m'en fatigue plus ! »

« - oui ! le sabotier, il arrêtait à quel âge de faire des sabots ? »

« - oh, il n'arrêtait pas jusqu'à temps qu'il ferme l'œil ; enfin jusqu'à temps que sa santé lui permette de faire des efforts, y avait pas de retraite à ce moment là, et mon vieux, il fallait travailler, il fallait produire ! ! »

Malgré le caractère partiel de notre présentation, nous pensons avoir réussi à montrer l'essentiel : ce qu'est tout d'abord une démarche ethnographique, fondée sur la parole humaine et le témoignage spontané ; ce sont aussi des textes uniques quand ils décrivent un genre de vie traditionnel en train de disparaître. Notre souci a été de constater la richesse du quotidien et de la culture orale, mais sans revendiquer un quelconque passéisme ; en effet, ce n'est pas le caractère suranné des témoignages qui nous les rend intéressants, mais la possibilité, au-delà de l'étude du langage (phonétique, syntaxe ...), de connaître et d'apprécier les activités d'une communauté humaine ordinaire.

## **RECHERCHES EN ANALYSE DE DISCOURS : LES PRINCIPES JAKOBSONIENS APPLIQUÉS AU DISCOURS POLITIQUE<sup>4</sup>**

---

Notre propos général est d'abord de dire que, contrairement à l'idée communément répandue parmi les linguistes du discours, la problématique des procès métaphorique et métonymique de JAKOBSON peut dépasser l'analyse sémiotique ; en effet de ses divers travaux, et notamment des *Essais de linguistique générale* (1963), nous avons pu dégager une méthode qui rend compte des spécificités discursives de surface dans six professions de foi des élections présidentielles de 1981 en France (BULOT, 1986). Concrètement, nous énonçons une hypothèse descriptive qui suppose que des notions, telles la sélection et la combinaison (reprenant de facto la dichotomie saussurienne Paradigme/syntaxme) et la hiérarchisation, concept plus jakobsonien, peuvent fournir à l'analyste des critères de typification discursive ; d'abord, nous considérons l'équivalence discursive comme l'élément de reconnaissance de l'identique et en définitive d'un procès en cours ; par ailleurs, nous estimons pouvoir montrer qu'une lecture attentive de JAKOBSON peut proposer une méthode d'analyse de discours, fondée sur la structure bipolaire des procès ; à ce titre, ceux-ci énoncent un principe simple de progression thématique : un thème, une unité thématique, est repris - selon certaines modalités processives - par une unité seconde et consécutive.

Fondé sur ce principe, le schéma descriptif que nous entendons présenter va permettre de remarquer, de qualifier et enfin de quantifier l'identité d'unités intradiscursives ; ce principe identitaire génère effectivement le coup de thème/reprise(s) et nous posons, à ce propos, que pour que s'instaure une telle relation d'unité à unité(s), il faut et il suffit une identité d'ordre syntaxique ou d'ordre sémantique, ou encore les deux à la fois. D'un point de vue méthodologique, la terminologie jakobsonienne distingue de fait deux ensembles processifs : en tant que fait Prédicatif, la combinaison crée une contiguïté positionnelle sur l'axe syntagmatique ; la sélection, en tant que fait substitutif, révèle une similarité sémantique sur l'axe paradigmatique ; au strict sens processif et pour reprendre les termes de JAKOBSON, devient purement métaphorique une reprise dont les déterminations sont : la sélection, le sémantique et le similaire, et purement

---

<sup>4</sup> Communication présentée aux Rencontres Rouen Hanovre (Mont Saint Aignan / Avril 1987) publiée dans une version abrégée dans BULOT T., 1988, « Recherches en analyse de discours : les procès jakobsoniens appliqués au discours politique. » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE 12, Mont-Saint-Aignan, SUDLA-IREL, p.p.175-177.



métonymique, une reprise dont les déterminations sont : la combinaison, le positionnel et le contigu.

Illustrons dès lors ces notions à partir de l'énoncé suivant : « Nous votons pour Valéry Giscard d'Estaing », posé comme thème à suivre certes hypothétique mais censé discursif parce qu'il nous semble réalisable. De fait, nous en envisageons les différentes réécritures processives cas par cas (vois Figure 1), mais en excluent « *les différents niveaux du langage* » (selon l'expression de JAKOBSON, 1963) –morphologique, lexical, syntaxique et phraséologique– dans la mesure où, davantage formels, ils n'interviennent que peu dans la dynamique structurelle du schéma processif en cours ; en fait nous ne nions pas leur importance quant au fait langagier lui-même, mais refusons momentanément leur multiplicité somme toute peu explicitée par JAKOBSON.

Envisageons maintenant les différentes reprises possibles :

a) « IL REDRESSERA LE PAYS ». Cet énoncé apparaît comme un complément au stimulus et fait donc intervenir la COMBINAISON car prédicatif par son rapport entre « VALÉRY GISCARD D'ESTAING » du thème et l'ensemble de la réponse. Nous notons l'absence de rapport sémantique direct entre les différentes productions et dès lors le POSITIONNEL. Enfin, la seule CONTIGUITÉ crée la relation stimulus/ réponse dans la mesure du lien alors effectif entre « VALÉRY GISCARD D'ESTAING » et « Il ».

b) « FRANÇAIS EN AVANT ! ». Cet énoncé fait intervenir la COMBINAISON dans la mesure de son caractère prédictif : au sujet « NOUS » est donnée une réponse faisant appel et développant la combinaison syntaxique. Ensuite, la position d'actant détermine l'équivalence sémantique entre « NOUS » et « FRANÇAIS » liés alors par le POSITIONNEL. Enfin, et c'est là la différence avec le cas précédent, les lexèmes ainsi redondants le sont par SIMILARITE positionnelle.

c) « VALÉRY GISCARD D'ESTAING AGIT POUR LA FRANCE ». Cet énoncé apparaît comme issu de la COMBINAISON car prédicatif : le prédicat du stimulus se retrouve en position sujet et suscite à son tour le prédicat. par rapport à cela, nous remarquons la relation SEMANTIQUE évidente entre les lexèmes « VALÉRY GISCARD D'ESTAING » du thème et la reprise. Enfin dans la mesure où cette réponse apparaît comme un complément au stimulus, le prédicat de la réponse fait redondance par CONTIGUITE et reprise du lexème identique.

d) « CHOISISSEZ BIEN VOTRE BULLETIN DE VOTE ». Cet énoncé est prédicatif, et fait donc intervenir la COMBINAISON par l'aspect implicite –dû au mode impératif– de la redondance discursive du sujet : « NOUS » et « VOUS » (choisissez votre = vous choisissez). de plus cette identité SEMANTIQUE se trouve flanquée du couple « VOTONS » / « BULLETIN DE VOTE » déjà lié sémantiquement hors

discours. Enfin, dans la mesure de ce qui précède, stimulus et réponse sont de ce fait liés par SIMILARITE SEMANTIQUE.

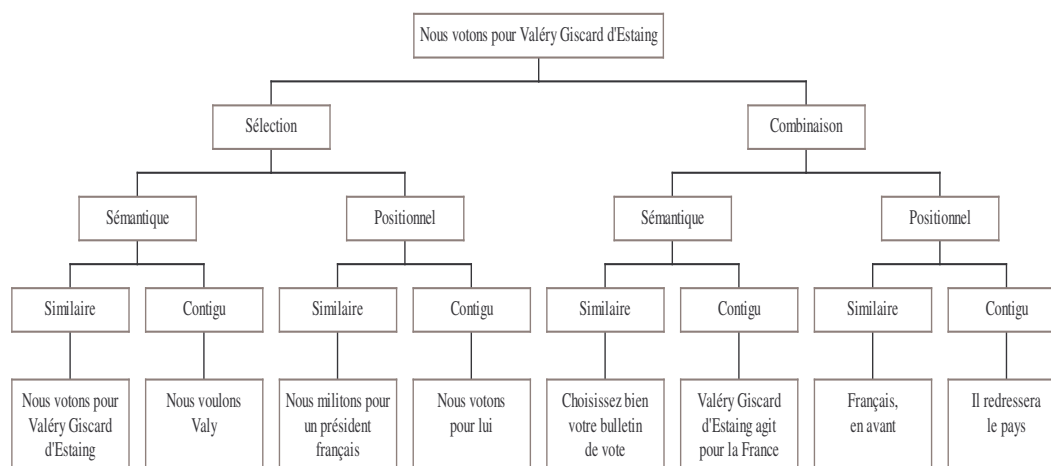
e) « NOUS VOTONS POUR LUI ». Nous constatons ici une substitution au sein d'une combinatoire syntaxique identique entre « VALERY GISCARD D'ESTAING » et « LUI » ; la SELECTION est donc convoquée. De plus ces nom et prénom ne sont pas nécessairement liés entre eux sémantiquement sinon par identité POSITIONNELLE. Enfin "« LUI » ne prend son sens que par CONTIGUITE, ou du moins en vertu de sa qualité d'environnement du verbe « VOTER POUR ».

f) « NOUS LILITONS POUR UN PRESIDENT FRANÇAIS ». La substitution intervient, et donc la SELECTION, dans la mesure où on retrouve l'invariant « NOUS » à la direction d'un prédicat syntaxiquement identique : il y a substitution par rapport au stimulus. Ensuite, il apparaît certain que « VOTER » / « MILITER » et « VALERY GISCARD D'ESTAING » / « UN PRESIDENT FRANÇAIS » ne sont pas nécessairement liés hors discours : nous retrouvons le POSITIONNEL. Enfin, ces lexèmes restent rapprochés par SIMILARITE positionnelle.

g) « NOUS VOULONS VALY ». cet énoncé apparaît comme substitutif par rapport au stimulus dans la mesure où il lui correspond terme à terme : nous pouvons parler de SELECTION. Nous constatons de plus, dans ce rapport terme à terme, une correspondance SEMANTIQUE : « NOUS » / « VOUS », « VOTER POUR » / « VOULOIR » et « VALERY GISCARD D'ESTAING » / « VALY » qui vient confirmer la paronomase. Enfin, cette même paronomase ne peut être effective qu'en vertu d'une CONTIGUÏTE certes sémantique mais surtout syntaxique.

h) « NOUS VOTONS POUR VALERY GISCARD D'ESTAING ». ce dernier énoncé laisse apparaître la SELECTION puisqu'il y a substitution tautologique ou synonymique au stimulus. Bien entendu, le rapport SEMANTIQUE est évident de même que la SIMILARITE de la syntaxe et du sémantisme.

Figure 1



Nous ne pouvons terminer ces commentaires sans préciser une chose importante : il n'est pas question maintenant d'en tirer une méthodologie, car nous serions en plein artefact : nous avons nous-même créé ces exemples ; néanmoins cette « expérimentation hypothétique » nous a montré un aspect essentiel : puisque nous avons pu inventer des énoncés pour chaque cas supposé vrai, nous pouvons penser :

a) que pour ces types d'énoncés, une typification sériee serait possible ;

b) que si l'on ajoute les aspects (morphologique, lexicologique, syntaxique et phraséologique), les cas de figure discursifs analysable sont très nombreux (32 dans l'absolu) et c'est l'un des acquis proposés;

c) enfin que cette typologie, fondée sur les trois oppositions énumérées par JAKOBSON, correspond à des énoncés non seulement virtuels mais actualisables, et SUSCEPTIBLES DE FOURNIR DES ENONCES POLITIQUE PROPREMENT ACCEPTABLES.

En terme de choix, et pour en venir à ce qui nous a permis de quantifier et surtout de contraster l'identique en discours, disons que chaque unité discursive et caractérisée par une série processive de quatre éléments qui reprend chaque processus :

1. le processus d'équivalence (combinaison ou sélection : C. ou S.) . indique deux types de comportements : soit prédicatif, car la combinaison en tant que processus constitutif insiste sur les facultés associatives du syntagme au sein de la chaîne parlée, soit du paradigme au sein de cette même chaîne parlée.

2. le processus combinatoire (positionnel ou sémantique : Po. ou Se.) différencie, au sein des équivalences discursives déjà retenues et soulignées par le Processus d'équivalence, le caractère positionnel ou sémantique de la reprise.

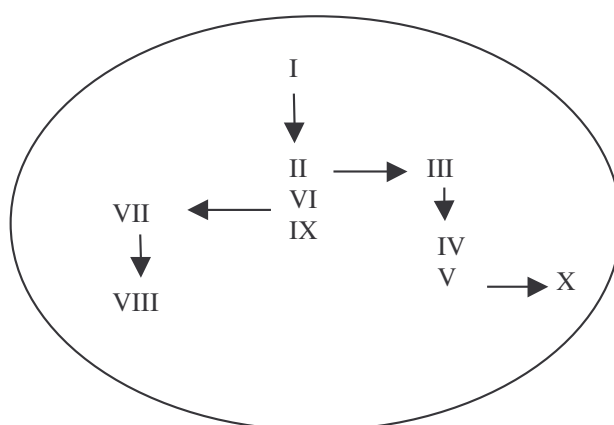


3. le processus de reprise (contigu ou similaire : Co. ou Si.) insiste sur le caractère redondant de la reprise, en soulignant soit la création d'une nouvelle combinatoire par l'identique, soit les possibilités substitutives et paradigmatiques de l'unité linguistique.

4. le processus de représentation (morphologique ou lexicologique ou syntaxique ou phraséologique : M. ou L. ou Sx. ou Pr.) assume apparemment seul la réalisation globale du procès discursif en cours, dans la mesure où il est le seul processus de surface.

C'est bien sûr par abstraction que ces quatre processus se distinguent et s'ordonnent : cela est nécessaire à la description telle qu'on l'a supposée possible et vérifiable ; cependant, il va de soi qu'en discours, ils sont co-présents et non ordonnés. Par ailleurs, nous ne devons pas cacher que la théorie processive en l'état ne propose pas de méthodologie descriptive, mais seulement des directions : aussi sommes-nous amené à prendre un certain nombre de décisions qui ont au moins la volonté d'être les plus jakobsoniennes possible : nous déterminons des catégories descriptives que JAKOBSON n'a jamais explicitement définies telles quelles, mais, par elles, nous considérons avec lui la surface textuelle comme lieu de structurations multiples.

Les résultats d'une telle démarche sont doubles : à partir d'un exemple - le lexème /France/ - et des principes de la dynamique communicative (FIRBAS dans D. SLAKTA 75), nous avons été en mesure de proposer, dans les six professions de foi de notre corpus, les « autres discours » des candidats à ce sujet : que disent-ils qu'ils ne disent pas ? ou comment cerner le non-dit discursif ? Nous utilisons de fait les structures de solidarisation propres à chaque discours analysé : si nous n'avons pas ici la place de toutes les présenter, voici au moins ces relations concrétisées par un exemple fictif réalisé sur cinq unités numérotées de I à X :



Il existe de fait deux types de solidarisation que nous nommons désormais séquences discursives.

1. la première est verticale et instaure les reprises d'un thème en ensemble : I est repris successivement en II puis VI et IX.

2. la seconde est horizontale et constitue de fait l'association dynamique des unités. Ainsi, on peut retrouver une séquence discursive d'association en partant de l'exemple de X : la séquence se lit en partant de la dernière reprise en remontant au thème direct et ainsi de suite : X-->V-->IV-->III--> II-->I.

Comment exploiter de telles séries ? En 1., et parce que le rapport au thème est celui de l'identique, les unités discursives se recoupent par substitution redondante d'un élément du thème. En 2. le principe associatif relie les unités discursives entre elles par identité prédicative dans la mesure où il développe une partie du thème. Nous pouvons à ce moment rejoindre la problématique du thème/rhème (SLAKTA, 1975) dans la mesure où conjointement un tel effet de progression thématique procède par association et différenciation : c'est-à-dire qu'une unité s'ajoute et remplace la précédente mais ne l'efface pas pour autant ; en fait - et l'on pourrait évoquer la théorie du SUPPLEMENT de DERRIDA (1972) - elle assume une partie de ce qui existe d'un point de vue référentiel notamment, apporte une partie complémentaire, et le tout est cette même nouvelle unité. C'est dire comme un discours formé d'unités distinctes peut et doit devenir un tout cohérent.

Concrètement, et par rapport au schéma descriptif des solidarisation discursives de chacun de nos discours, nous avons pris l'unité la plus lointaine qui comprend le lexème FRANCE, et sommes remonté au thème initial, en notant bien sûr les différentes étapes et leurs développements éventuels. D'un point de vue méthodologique, nous reprenons, dans une optique de progression thématique, la problématique de FIRBAS (dans SLAKTA, 1975) : LA DYNAMIQUE COMMUNICATIVE, qui attribue au rhème propre (Rhp), terme ultime de la phrase, le plus haut degré de communicativité ; notre but n'est pas d'en envisager les limites mais, de façon cohérente avec notre problématique de progression discursive et thématique, de repérer peut-être l'essentiel d'une phrase voire, pour nous, d'un item discursif.

Voici par exemple les commentaires que nous avons pu faire sur les professions de foi que nous avons analysées : chez MITTERRAND (au premier tour), le système de solidarisation propose une assimilation très progressive de MITTERRAND et de France ; en effet, l'accent est mis essentiellement sur le candidat et son programme de gouvernement ; pour MITTERRAND (au second tour) la séquence diffère dans la mesure où le candidat disparaît pour laisser le thème France dominer son système de solidarisation ; la nuance est parlante puisque hormis l'évocation de la LIBERTE, de la PAIX, et de l'EMPLOI, tout se limite au thème premier ; c'est peut-être là l'effet de « ratissage » opéré par MITTERRAND sur l'électorat communiste, centriste, écologiste et pourquoi pas chiraquien (pour gaulliste) dans la mesure où sa personnalité socialiste s'efface pour laisser place à des thèmes

rassembleurs ; nous pourrions aussi montrer comment GISCARD s'assimile à la France et comment il sait au second tour associer le lexème France et SOCIETE ; comment CHIRAC confond sa personnalité avec la France et comment MARCHAIS propose véritablement un changement de politique.

Ensuite une étude fréquentielle des différents procédés processifs (i.e. relevant des procès) présidant l'identique a permis de typifier chacun des six discours, voire même d'énoncer une ébauche de typologie du discours politique : en effet, pour l'avoir expérimentée, il semble que notre lecture des procès permette de typifier, de caractériser de la sorte tout discours, ou du moins, le discours politique en effet, nous remarquons que le POSITIONNEL détient le record des occurrences : dans la mesure où il met en rapport d'équivalence sémantique deux unités sans relations de sens hors discours, on peut aussi remarquer que le discours politique se caractérise par la création de nouveaux référents. Non seulement, nous pouvons déterminer, par la spécificité des procédés, le degré métaphorique ou métonymique de chaque discours, mais encore il est possible de remarquer globalement ou individuellement, et surtout de contraster les préférences processives de chaque candidat. En guise d'exemple, nous proposons ici de commenter un tableau de résultats où nos conclusions ne sont rien d'autre que le constat de différences numériques remarquables : nos occurrences parfois trop faibles empêchent un recours à l'outil statistique qui serait d'ailleurs souhaitable. Nous y associons un tableau de résultats (Voir tableau 1), où nous associons les procédés essentiels des procès : les initiales signifient François MITTERRAND, Georges MARCHAIS, Valéry GISCARD D'ESTAING et Jacques CHIRAC ; 1 signale le premier tour des élections, N est le nombre d'unités dans la profession de foi, FA la quantité d'unités de chaque discours ayant le comportement processif donné et FR la moyenne faite entre N et FA (le quotient 0,001=1, 0,01=10, 0,10=100, etc.)

Tableau 1

	<b>F.M.1</b>		<b>G.M.1</b>		<b>V.G.E.1</b>		<b>J.C.1</b>	
	<b>N=111</b>		<b>N=224</b>		<b>N=80</b>		<b>N=109</b>	
	FR	FA	FR	FA	FR	FA	FR	FA
<b>C.Se.Si.</b>	80	09	100	22	20	02	90	10
<b>C.Se.Co.</b>								
<b>C.Po.Si.</b>	280	32	190	41	300	24	210	23
<b>C.Po.Co.</b>	50	06	140	31	50	04	65	07
<b>S.Se.Si.</b>	80	09	60	14	60	05	80	09
<b>S.Se.Co.</b>	10	02						
<b>S.Po.Si.</b>	200	22	400	89	140	11	290	32
<b>S.Po.Co.</b>	270	30	100	23	390	31	230	25

Nous pouvons aborder différemment ce genre de représentation : dire par exemple, que la série C.Po.Co. est spécifique (entre autres) de G.M.1 ; ses reprises se font au sein d'une même combinatoires (C.), l'identique rapproche des unités sans relation de sens hors discours (Po.), et enfin cela signifie la création en discours d'une

nouvelle combinatoire issue d'un invariant (Co.) ; c'est également se lancer dans l'interprétation de ces préférences processives : en effet, J.C.1 rejoint les candidats de Gauche avec la série C.Se.Si. mais ce n'est pas aussi paradoxal si l'on sait que des chiraquiens ont voté à gauche au second tour ; F.M.1 ne privilégie pas de séquences et est peut-être, pour ou à cause de cela, le candidat le plus rassembleur.

Certes, nos résultats ne s'arrêtent pas là et, dans tous les cas, chacun d'eux appelle une confirmation par d'autres travaux sur d'autres discours. Pourtant nous pensons avoir réussi à proposer une méthodologie qui, somme toute, paraît satisfaisante : JAKOBSON se réclame de l'analyse de discours et semble-t-il avec raison ; c'est au nom et par ses principes que nous avons pu typifier au moins six discours : l'effet de lecture est facteur constitutif de sens, et même si nous pensons nous tourner vers l'interaction ou l'analyse du système dialogique sous toutes ses formes, nous pensons que cela devrait rester vrai.

### ***Bibliographie sommaire***

DERRIDA J., 1972, *La dissémination*, Paris, Le Seuil, 407 pages.

BULOT Th., 1986, *Les procès jakobsoniens (Essai de mise en application au discours politique)*. Thèse présentée pour le Doctorat N.R., U.A. C.N.R.S. 1164, Université de Rouen, 379 pages.

GUESPIN L. et alii, 1971, *Le discours politique*. Langages 23, Paris, Didier-Larousse, 124 pages.

JAKOBSON R., 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, Éditions de Minuit, 257 pages.

MARCELLESI J.B., 1976, « Analyse de discours à entrée lexicale », dans *Typologie du discours politique*, Langages 41, Paris, Didier-Larousse, pp. 79-123.

SLAKTA D., 1975, « L'ordre du texte », dans *Études de Linguistique Appliquée* 19, Paris, Didier, pp. 30-42.

## EN QUOI L'ÉCOLE SOCIOLINGUISTIQUE DE ROUEN EST-ELLE GRAMSCIENNE ?<sup>5</sup>

---

Notre hommage à Gramsci sera sans doute plutôt une interrogation adressée aux participants à ce colloque et non tellement une réponse. Il s'agit d'examiner un certain nombre de concepts utilisés par notre groupe et qui ont été forgés dans et par une pratique scientifique et de chercher ensuite en quoi ils peuvent être inspirés - généralement de manière indirecte ou inconsciente - par le courant gramscien. C'est dire que nous attendons surtout des spécialistes ici présents un certain nombre de tentatives de réponse. Voyons un peu quelles sont les principales notions dont on pourrait penser qu'elles se trouvent dans le champ de gravitation du grand penseur sarde. Il faut surtout travailler à partir du *locuteur collectif*, de *l'individuation linguistique* et des *couches culturellement hégémoniques*.

Voyons d'abord comment nous abordons les problèmes posés par chacun de ces termes. « *Locuteur collectif* » se trouve lié dès sa première utilisation (MARCELLESI/ GARDIN, 1974, pp. 17 à 18) à celle de « *l'intellectuel collectif* ». Nous envisageons d'abord le groupe social d'après GÜRVIČH comme « *une unité collective réelle mais partielle, directement observable et fondée sur des attitudes collectives continues et actives, ayant une œuvre commune à accomplir, unité d'attitudes, d'œuvres et de conduites qui constitue un cadre structurable vers un équilibre particulier des formes de sociabilité* ». Critiquant l'absence dans ce texte de l'activité langagière qui nous a paru déterminante, nous faisons remarquer qu'il n'y a pas « *d'attitudes continues et actives* », « *d'unités d'attitudes, d'œuvres et de conduites* » sans discours. Si bien qu'il nous a semblé nécessaire de nous intéresser aux groupes sociaux « *en tant qu'unités collectives réelles mais partielles, fondées sur une activité linguistique commune et impliquées dans un processus historique* ». Et après avoir souligné que « *cette activité peut (...) aboutir à la production de textes qui ne sont pas (ou ne sont pas considérés comme) l'œuvre de tel ou tel membre du groupe, mais comme le discours du groupe tout entier* », nous avançons la notion du *locuteur-intellectuel collectif* (MARCELLESI/GARDIN, 1974, p. 18). Nous faisons remarquer que le groupe s'érige par le discours en *locuteur-intellectuel collectif*, le discours et l'idéologie du groupe devant être considérés comme unis dialectiquement car, pensions-nous, « *le **locuteur-intellectuel collectif** n'existe que dans la mesure où le **discours collectif** existe* » (loc. cit.). Et dans le même

---

<sup>5</sup>MARCELLESI J.B., BULOT T., BULOT E., 1988, « En quoi l'école sociolinguistique de Rouen est-elle gramscienne? » dans Antonio GRAMSCI -Sprache, Literatur, Kultur, dans ROMANISCHEN PHILOLOGIE XXVII/1988 Heft 2, Leipzig, 213-217.



texte nous mettions en rapport le locuteur-intellectuel collectif avec le discours collectif, notamment politique, avec l'existence d'un sujet d'énonciation constitué par *nous* etc. (op. cit., p. 233). Voilà donc un premier terme qui nous rapproche de Gramsci ou plutôt par lequel nous avons voulu à notre manière saluer la pensée de Gramsci.

L'autre terme dont le rapport à Gramsci est évidemment plus difficile à établir est celui d'*individuation*. Nous entendons par là « *l'ensemble des processus par lesquels un groupe social acquiert un certain nombre de particularités de discours qui peuvent permettre de reconnaître* » (nous ajouterions aussi « *par lesquels peut vouloir se faire reconnaître* ») « *un membre de ce groupe* » (op. cit. p. 231). Ce concept forgé dans le cadre de l'analyse de discours, notamment du discours politique, prenait d'abord en compte le lexique, pour s'étendre ensuite à la syntaxe (au sens large) et à un ensemble de faits de tous ordres. On sait (puisque nous l'avons travaillé ici même en 1984, v. MARCELLESI, 1985 et 1986) comment ce concept a récupéré les indicateurs laboviens en insistant sur le fait qu'il s'agissait de mettre surtout en évidence des processus (individuation et reconnaissance-naissance d'un côté, satellitisation de l'autre). Et ce n'est sans doute pas un hasard si c'est la situation corse ou plutôt la théorisation de celle-ci qui a produit cette approche des problèmes qui s'est voulue dialectique.

Enfin nous avons utilisé et développé le concept de *couches culturellement hégémoniques*. Celui-ci produit une première fois ici même en R.D.A. en 1976 (v. MARCELLESI, 1977) a connu diverses exploitations (v. MARCELLESI, 1976 et notamment, mais aussi 1979). Il s'agissait en effet de se situer par rapport à la norme et à l'État. Nous nous insurgions d'abord contre l'usage non explicité d'un certain nombre d'assertions comme « *le français de l'école est la langue de la bourgeoisie* ». Après avoir posé une distinction dont la parenté avec le courant gramscien me paraît évidente, celle de *domination* et d'*hégémonie*, nous proposons de définir des « *couches culturellement hégémoniques* », la langue n'étant dans cette perspective qu'un élément de la culture. Reprenant notre texte de 1976 nous ne pouvons nous empêcher de penser que cette réflexion a par moments un air gramscien.

Par « *couches culturellement hégémoniques* » nous entendons les couches dont l'activité langagière est prise comme modèle et est considérée comme centre de gravité de la langue et qui sont hégémoniques du point de vue de la langue sans être nécessairement dominantes du point de vue du pouvoir. Après avoir envisagé les auteurs qui énumèrent dans ce domaine, sans les lier entre elles, diverses institutions qui commandent à la langue, nous faisons remarquer que « *l'énumération ne peut être envisagée que hic et nunc et n'a pas grand intérêt en soi car elle n'est pas en mesure d'expliquer les contradictions* ». « *Poser l'importance dans ce*

*domaine des couches culturellement hégémoniques* » c'était pour nous se donner le cadre de la découverte de la « composante des forces » en tenant compte que ces couches « *tantôt, dans certaines sociétés, se confondent ou s'intègrent à la classe dominante, tantôt existent de manière autonome et parfois par sous-détermination et surdétermination échappent partiellement au contrôle de l'État* ». « *Tous les termes ici* », disons-nous, « *sont choisis : si nous disons couches (au pluriel), c'est pour ne pas envisager ces ensembles d'individus comme une classe unique. Si nous disons culturellement, c'est que le choix d'une variété ou même de telle ou telle forme linguistique est un choix culturel qu'on peut rapprocher du jugement esthétique* ». Enfin le terme *hégémonique* nous semblait mieux que *dominant* impliquer l'importance du rôle que joue le consentement des intéressés. Une fois admis le concept, il nous semblait nécessaire, à chaque époque, de définir le rapport entre couches culturellement hégémoniques et pouvoir. Nous nous appuyions pour cela sur F. HINCKER (1976) qui poursuivait ainsi : « *une classe ne peut durer uniquement par ses flics, ses généraux* ». Si effectivement « *l'essence de l'État, c'est l'organisation du fonctionnement de l'État, dans le sens de la reproduction de la classe dominante* », « *cette domination, cette hégémonie, s'exerce au moyen de la répression, au moyen de l'idéologie, mais aussi au moyen de l'organisation, jusque et y compris parce qu'il* » (l'État) « *rend des services (hôpitaux, routes, une certaine stabilité, une certaine sécurité, un certain ordre, une certaine tranquillité)* » (HINCKER, 1976, p. 8). La diffusion d'une variété linguistique comme véhiculaire est l'un de ces « *services* » dont il faut reconnaître qu'il est réel : c'est dans cette variété que sont rédigés non seulement les écrits du pouvoir mais aussi ceux du mouvement ouvrier ou des partis de gauche comme aussi les écrits les plus contestataires.

Nous proposons donc de régler le problème de la norme en définissant avec netteté quelques couches en France exercent l'hégémonie culturelle, donc linguistique, quel est leur rôle économique, politique et social en tant que couches en tenant compte que les couches linguistiquement hégémoniques comprennent en France essentiellement les intellectuels au sens large qui ne peuvent pas être assimilés sans abus aux propriétaires des grands moyens de « production et d'échange ».

Voilà donc, après les avoir forgés empiriquement, au fur et à mesure des réflexions exigées par notre recherche, les concepts dont nous pensons rétrospectivement qu'ils peuvent avoir une filiation avec Gramsci, que ce soit par des lectures (en petit nombre, sans doute, celles notamment du *Gramsci par le texte*, Paris 1975), par « l'air du temps », comme on dit, peut-être enfin par une convergence idéologique qui n'est sans doute pas fortuite. Au débat de nous situer pus ou moins près, plus ou moins loin de Gramsci. Quel que soit le verdict, il est dû à la vérité et non à l'amitié ou à la sympathie.

Dans ce qui suit, nous voulons chercher les tenants d'un courant dont les aboutissants, c'est-à-dire les concepts d'*individuation linguistique*, de *couches culturellement hégémoniques* et de *locuteur collectif*, sont nécessairement considérés comme acquis.

N'ayant pas la manie du précurseur, nous ne chercherons pas à trouver du Gramsci partout : dans les textes étudiés, ce qui nous intéresse est parfois diffus et peut ne pas toujours convenir littéralement à une justification ; de fait Gramsci n'évoque pas explicitement le concept d'*individuation linguistique*, mais pour le moins, son intérêt pour les rapports d'instauration des spécificités linguistiques s'oriente surtout vers la nécessité de la formation d'une langue unitaire dans une nation donnée ; il dit tout de même ceci : « *S'il est vrai que tout langage contient les éléments d'une conception du monde et d'une culture, il sera également vrai que (nous soulignons) le langage de chacun révélera la plus ou moins grande complexité de sa conception du monde* » (GRAMSCI, 1975, p. 133).

C'est là admettre qu'une performance linguistique est aussi l'émergence d'un être social donné ; donc, entre autres, une manifestation de l'individuation ? On doit par ailleurs considérer avec Gramsci que l'absence d'une véritable langue nationale accompagnée du maintien d'une multitude de langues locales (dialectes) est la source d'inégalités sociales, dans la mesure où l'adéquation à la norme ne va pas sans problèmes. Nous citons Gramsci : « *Mais cette manifestation « spontanée » d'un conformisme grammatical est nécessairement décousu, discontinu, limité à des couches sociales locales ou à des centres locaux* » (op. cit., p. 677).

En fait Gramsci n'insiste pas sur le problème des particularités de discours propres à un groupe, mais révèle l'existence d'une grammaire immanente pour chaque langue et de grammaires normatives, écrites ou non, posant ainsi la réalité des phénomènes propres à l'individuation linguistique sans lui assigner une dénomination pure ; Il va même très loin, et on rejoindra ici davantage les problèmes de l'interaction et du dysfonctionnement verbal, quand il dit : « *Le nombre des 'grammaires spontanées' ou 'immanentes' est incalculable et on peut dire en théorie que chacun a sa grammaire* » (op. cit., p. 678).

On peut considérer, et c'est le deuxième point de notre commentaire, que l'individuation résulte d'un rapport de force qu'il s'agit dans certains cas de masquer et dans d'autres d'affirmer, entre individus - collectifs ou non - socialement dominants ou dominés. Dès lors, nous pouvons évoquer la notion de *couches culturellement hégémoniques*. Il s'agit de fait de considérer la langue comme un élément de la culture dont la nature même est d'être un enjeu politique. Si Gramsci évoque tout naturellement la notion de *couches* comme stratifications diverses d'une classe sociale, la notion d'*hégémonie* doit retenir notre attention : d'un point de vue



gramscien, cela connote un « *consentement actif* » (p. 198) de la part des individus qui forment l'entité sociale retenue. On rejoint là la notion de groupe social en tant que *locuteur collectif*, « culturellement » impliquant la prise en compte du comportement social au sens le plus large possible incluant le comportement politique, c'est-à-dire la lutte pour l'hégémonie entretenue par la lutte des classes. En cela tant le terme que l'idée est un point supplémentaire entre l'école de Rouen et Gramsci : si celui-ci n'envisage que les services étatiques tel que les « *hôpitaux* », « *l'université* », la « *magistrature* » etc. (p. 162) pour l'organisation du consensus générateur d'hégémonie, l'école de Rouen ne fait qu'en limiter l'objet aux fins d'étude : « culturellement » devient « linguistiquement », tant il est vrai que l'instauration d'une langue véhiculaire passe par les services consensuels produits de fait d'une coercition sociale d'un groupe sur un autre.

Pour terminer, c'est le concept de *locuteur collectif* que nous proposons de considérer comme étant de tendance gramscienne. C'est par ailleurs celui qui nous a semblé le plus diffus, dans la mesure où ce n'est pas sur la notion de *locuteur* que l'école de Rouen peut se rattacher à Gramsci, mais c'est davantage à propos de l'utilisation du terme *collectif* et de ce qu'il représente.

L'activité linguistique produite dans ce cadre n'est pas alors considérée comme le fait d'un individu mais comme le discours du groupe entier ; celui qui produit l'énoncé doit être considéré comme le porte-parole du groupe formé et choisi. Cette idée se trouve déjà chez Gramsci à propos de la création d'une *volonté collective* comme présidant à tout changement d'ordre socio-politique ; il rejoint là ce qu'il nomme l'*intellectuel collectif* et le *Prince-moderne* (p. 429), sorte de catalysateur des aspirations sociales ou politiques de ses sujets, qui s'y auto-identifient. Qu'on nous permette ici une longue citation où on lit très bien que *volonté* et *intellectuel collectifs* sont liés, mais procèdent surtout d'un individu porte-parole d'un groupe : « *Le processus de formation d'une volonté collective déterminée qui a un but politique déterminé, est présenté non pas à travers des savantes recherches et de pédantes classifications des principes et des critères d'une méthode d'action, mais dans les qualités, les traits caractéristiques, les nécessités d'une personne concrète, ce qui fait travailler l'imagination artistique du lecteur qu'on veut convaincre et donne une forme plus concrète aux passions politiques* » (p. 416).

Pour terminer cet exposé, rappelons notre intention première : nous voulions tenter de retrouver le courant gramscien dans les problématiques de l'école de Rouen ; certes, nous n'avons en rien proposé quoi que ce soit qui aurait pu contredire cette filiation, et c'est pourquoi nous ne concluons pas catégoriquement ; cependant, en l'état, nous pensons pouvoir dire que, si l'école sociolinguistique de Rouen n'est pas affirmée ou reconnue comme gramscienne, c'est sans doute la seule en France, avec le groupe de

praxématique de Montpellier, à pouvoir se rapprocher du « philosophe de la praxis ».

### ***Bibliographie***

*Gramsci par le texte*, Paris, Éditions Sociales, 1975.

HINCKER François, *Pour une critique assimilatrice de la théorie*, « La Nouvelle Critique » 93, avril 1976, 4-10.

MARCELLESI Jean-Baptiste, *Norme et hégémonie linguistique*, « Cahiers de linguistique sociale » 1, 1976.

MARCELLESI Jean-Baptiste, *Quelques problèmes de l'hégémonie culturelle en France : langue nationale et langues régionales*, « International Journal of Sociology of Language » 21, 1979, 63-80.

MARCELLESI Jean-Baptiste, *Der aktuelle Prozeß der Entstehung romanischer Sprachen*, « Linguistische Arbeitsberichte » 51, 1985, 17-26.

MARCELLESI Jean-Baptiste, *Actualité du processus de naissance de langues en domaine roman*, Cahiers de Linguistique Sociale » 9, 1986, 21-29.

MARCELLESI Jean-Baptiste et MARCELLESI Christiane, *Les conditions sociolinguistiques de la néologie*, « Linguistische Arbeitsberichte » 17, 1977, 24-32.

MARCELLESI Jean-Baptiste et Gardin Bernard, *Introduction à la sociolinguistique. La linguistique sociale*, Paris, Larousse, 1974.

# L'ENQUÊTE DE COQUEBERT DE MONTBRET ET LA GLOTTOPOLITIQUE DE L'EMPIRE FRANÇAIS<sup>6</sup>

---

## L'ENQUÊTE DE 1806-1812

### *Principes*

1806. Les Préfets de l'Empire reçoivent une circulaire émanant du Bureau de la Statistique, service du Ministère de l'Intérieur, leur demandant de procéder à une enquête sur les dialectes utilisés dans leur département ; ils ont à ce titre une consigne claire : « ... fournir une version par dialecte populaire du département de la parabole de l'Enfant prodigue, telle qu'elle se trouve chez l'Évangile selon Saint Luc, Ch. XV. » (F. LEVASSEUR, 1985 : 24) ; ils doivent également se procurer des informations sur la prononciation, l'étendue géographique et envoyer autant de version qu'il y a de variétés dialectales différentes ; à cette initiative, on associe immédiatement un nom : Coquebert de Montbret, dont la notoriété a fait que : « ... l'on n'a pas toujours remarqué que les Coquebert étaient deux, Charles, le père et Eugène, le fils » (M-R. SIMONI-AUREMBOU, 1988) ; cette confusion n'est pas en soi alarmante mais elle est peut-être significative de ce que ces hommes ont personnifié : la curiosité scientifique et surtout un intérêt savant pour les dialectes de l'Empire ; avant l'âge ils ont semblé faire de l'étude synchronique de la langue un principe fondamental... ; pour notre part, il nous a semblé, dans les ouvrages que nous avons eu l'occasion de lire ou de consulter que très peu souvent, on avait tenté d'évoquer la portée politique d'une telle enquête, et, dans la mesure de sa spécificité linguistique, sa dimension glottopolitique.

### *L'enquête de 1801*

Notre intention n'est pas ici de refaire l'historique complet du Bureau de la Statistique en tant que lieu institutionnel de ce que nous appelons désormais l'enquête de 1806 ; la question est de savoir pourquoi on y a commandé une telle démarche et dans quelles conditions : est-ce une directive gouvernementale après d'autres enquêtes statistiques sur d'autres sujets ? Est-ce de la seule initiative scientifique des Coquebert qui voient là un magnifique outil ?

Il nous semble d'abord évident qu'en tant qu'organisme d'état, et précisément d'Empire, on ne puisse juger définitivement de sa

---

<sup>6</sup> BULOT T., 1989, « L'enquête de Coquebert de Montbret et la glottopolitique de l'Empire français. » dans ROMANISCHEN PHILOLOGIE 2-89, Auftr.659/ Sch.1/ tr79, Spreu, p.p.287-292.

neutralité sans rappeler le précédent de 1801 : ce premier recensement, conçu comme une enquête à volonté statistique - c'est-à-dire pour le temps d'abord démographique et économique - et qui s'étale de 1789 à 1803, n'a d'autre but que de servir la documentation des Ministères de l'Intérieur et de l'Économie ; un fait est donc certain : les préfets ont déjà, en 1806, un usage et conséquemment une représentation politique de l'enquête ministérielle ; en tant que tel, le Bureau fut créé pour « *permettre de connaître les effets de la Révolution et pour orienter en conséquence l'action du nouveau régime, le Consulat* » (F. LEVASSEUR, 1985 : 8).

Ce premier dénombrement, mené par le Ministre Chaptal, avait pour volonté délibérée d'évaluer les capacités démographiques et économiques d'une population encore mal connue ; surtout il fallait préparer le régime et peut-être la politique belliciste à venir ; le Bureau faisait de la statistique politique et, parce que tout centralisme administrativo-politique naissant ou à naître appelle une connaissance certaine de la population, participait au fonctionnement policier - au sens strict - de l'Empire ; nous ne disons ici rien de bien nouveau sinon qu'une telle structure et donc ceux qui la font fonctionner - ne peut idéologiquement s'écarter de l'appareil d'État.

### ***Coquebert de Montbret : l'érudition au service de la science***

Nous pourrions par ailleurs reconnaître aux Coquebert de Montbret les mêmes caractéristiques : l'un est homme d'État, puisqu'il sert le Consulat puis l'Empire dans plusieurs ministères, l'autre lettré et ne peuvent se dissocier d'un appareil d'Empire qui les revalorise en tant qu'aristocrates et possède les structures nécessaires à leur entreprise ; leur exceptionnelle personnalité entre nécessairement en compte dans la promotion puis la direction de l'enquête de 1806, mais les isoler -au nom de l'exception- dans l'érudition gratuitement opportuniste peut et doit sans doute demeurer un illogisme ou une erreur de jugement. Pour autant que l'enquête de 1806 reste un événement scientifique en soi, il convient de la replacer dans une dynamique centralisatrice évidente et surtout dans un processus discriminatoire -nous ne disons pas ségrégatif- entre le français de l'État et celui des départements ; la seule méthode comparatiste n'est plus seulement scientifique dès lors qu'elle est introduite par des fonctionnaires du Bureau de la Statistique.

## POLITIQUE IMPÉRIALE ET LINGUISTIQUE

### *Une enquête à dimension politique ?*

En fait, au-delà de toute démarche utilitariste -au sens philosophique du terme-, ce qui nous intéresse pour le présent sont les représentations faites a posteriori de la démarche. Cité par F. BRUNOT (1927 : 528), Eugène Coquebert de Montbret en énonce lui-même en 1812 les utilités savantes : « *Le travail servira la grammaire générale, l'histoire étymologique des langues, l'histoire des migrations de peuples, la géographie ancienne et du Moyen-Age* ». Cela semble de fait très proche de ce que L. BERGERON (1972 : 228) nomme le « *renouveau de l'esprit encyclopédique* » caractéristique de la période impériale, mais jamais cet extrait d'un mémoire adressé au ministre de tutelle n'évoque une quelconque politique linguistique ou pour le mémoire en entier tout autre projet de cet ordre. Maintenant nous pourrions toujours être dans l'acte d'érudition quand, en effet, à côté de grandes institutions scientifiques telles l'Institut de France, se trouve une quantité non négligeable de sociétés savantes très actives et qui ont à cœur de recenser, d'étudier, de connaître, c'est dans cette même perspective que C. HAGEGE (J. TULARD 1987 : 1029) peut déclarer : « *Elles (les langues minoritaires) sont même parfois l'objet d'une sorte de curiosité parmi les sociétés érudites dont les recherches ne sont soumises à aucune censure* ». Nous trouvons ailleurs : « *Il s'y ajoutait la volonté de sauver un patrimoine linguistique (nous soulignons) que l'on avait condamné à terme* » (M-R. SIMONI-AUREMBOU, 1988).

L'enquête de 1806 a bien un but déclaré : la connaissance, celle de ce que l'on considère déjà comme un objet de *curiosité*, comme un patrimoine à préserver donc en perdition ... Pour reprendre le terme de C. HAGEGE (1987, op. cité), est-il nécessaire de censurer une langue, un dialecte, dont on dit ou fait dire qu'elle est moribonde ? Non bien sûr car ce serait censurer la censure.

### *Une enquête de notables*

Dans tous les cas, même si on dénie à l'enquête de 1806 toute velléité glottopolitique, pensons néanmoins à la façon dont elle s'est trouvée mise en œuvre ; certes, par rapport à 1801, la rigueur semblait de mise, mais comme le souligne R. MERLE (1985 : 347) : « *Tout se passe par le biais des Notables auxquels on demande tant des textes (ce qui ne pose pas de problèmes dans les zones à forte tradition écrite, mais donne lieu à des choix intéressants là où cette tradition est faible) que des traductions : la parole populaire est en fait restituée plutôt que communiquée* ».

Tout est dans le principe de restitution, car comment peut-on imaginer qu'une telle démarche ne produise pas une réflexion métalinguistique des notables, ces diffuseurs officiels et officieux du français ? Comment peut-on alors éviter une réflexion publique quand ce sont les mêmes qui maîtrisent l'appareil institutionnel, économique et social ? Finalement, comment peut-on ignorer une finalité glottopolitique de l'enquête de 1806 : le satisfecit unitaire et valorisant car entériné par une administration centrale ?

La traduction pose une question absolument complémentaire, pour reprendre l'expression de R. MERLE (1985 : 348) « *en posant à ces notables une question dont la réponse est évidente : que parle-t-on ? qui parle ? ...* », on produit évidemment un sentiment épilinguistique qui n'aura d'autres fins que d'abord se rendre compte de leurs compétence et appartenance linguistiques, puis de leur fidélité au pouvoir en place dans une région fraîchement conquise à l'administration centralisatrice ou ressentie comme telle ... Quelle peut-être la réaction d'un préfet de Vendée ? Nous ne savons y répondre sinon en assurant l'évidence de son propre questionnement, fut-il discipliné ou servile.

De toutes les façons, cette restitution est nécessairement l'un des aspects idéologiques d'une glottopolitique ; toutefois, on trouve aujourd'hui encore trop peu de travaux sur les dialectes décrits par l'enquête (citons à côté d'autres, celui de F. LEVASSEUR, 1985 sur le cauchois), et le fait qu'une administration ait patronné sinon commandé une telle opération semble affranchir les langues minorées ou minoritaires -on ne sait plus- de toute censure ; est-ce dire qu'il n'y a aucune coercition ? Que la politique linguistique des révolutionnaires jacobins est devenue lettre morte, qu'il n'y a aucune conséquence ? Que c'est à nouveau l'âge d'or du fédéralisme linguistique ? C. HAGEGE (1987 : 1029) dit à ce propos : « *Sous l'Empire, cependant, les langues minoritaires sont loin d'être pourchassées comme elles l'ont été sous la Révolution* ».

Si effectivement l'Empire ne légifère pas en ce sens, il n'en reste pas moins qu'il favorise des institutions *pourchassantes* typiquement impériales, qui, finalement, participent ou sont peut-être l'attitude glottopolitique du régime ; ainsi à côté de parutions d'inspiration puriste telles le *Mercur* de France ou la *Décade*, nous trouvons l'Athénée de la langue française -créé par Napoléon- ou encore le Conseil grammatical et toutes sortes de société d'émulation à vocation linguistique implantées dans les départements.

### ***Le « silence » impérial***

R. MERLE (1985 : 334) évoque le *silence* de l'Empire sur finalement la francisation des provinces ; certes en 1800, c'est le Premier Consul Bonaparte qui fait déposer les armes aux Chouans,



mais devenu empereur, il n'aura pas d'attitude franchement guerrière vis-à-vis des dialectes ; peut-être est-ce là l'influence des Coquebert de Montbret qui furent des hommes précieux pour l'administration impériale ; voici ce que dit Eugène à propos des dialectes (1831 : 23) : « *Cependant il ne faut pas croire que l'anéantissement des dialectes ou patois soit aussi prochain qu'on pourrait se l'imaginer. On ne peut l'espérer que de la marche du temps, des progrès de l'instruction primaire, et de l'empire lent, mais assuré, de l'imitation. C'est en vain qu'on espérerait hâter cette révolution par des mesures administratives et surtout par la contrainte* ».

Discours ambigu mais par ailleurs lucide ; on peut le concevoir comme la confirmation de la volonté de rester essentiellement un observateur ; dans le dépouillement que fait F. LEVASSEUR (1985 : 23) de la correspondance de C. de Montbret, on remarque ceci : « *Le motif allégué de l'enquête demeure invariablement celui de la connaissance, du classement, de la description des réalités linguistiques en présence sur le territoire de l'Empire* ».

En d'autres termes, les patois vont disparaître, donc étudions-les, mais aussi, et nous touchons là le fond du problème, laissons faire le temps, c'est-à-dire comme souvent, faisons confiance aux structures déjà mises en place, laissons-les faire effet ... et les patois ne nous ennueront plus. L'amalgame qui est fait dans certaines lettres-circulaires aux préfets est en ce sens frappant : « *... Je vous ai invité à me faire connaître les différences qui pourraient exister entre le français populaire (nous soulignons) dans votre département et la langue française* » (réf. / NAF 5911 p. 190. Cité dans M-R. SIMONI-AUREMBOU, 1988).

## **GLOTTOPOLITIQUE ET IMPÉRIALISME LINGUISTIQUE**

### ***L'héritage révolutionnaire***

La politique linguistique impériale, si peu militante soit-elle, hérite nécessairement de la période révolutionnaire ses deux caractéristiques fonctionnelles : la propagation du français et l'éradication des dialectes (A. ALCOUFFE et U. BRUMMERT, 1985) ; sans détailler leur propos qui concerne d'abord la Révolution et par ailleurs les travaux de F. BRUNOT, disons ceci : une politique de propagation a pour effet d'instaurer un bilinguisme de fait, la politique d'éradication a d'abord pour volonté de détruite pour ensuite imposer un autre système ; présentées comme nécessairement co-occurentes et complémentaires, elles prennent sous l'Empire une dimension curieuse et inattendue : l'Empereur est l'illustration des éléments propagateur et éradicateur de la Révolution bilingue, il privilégie la langue d'adoption : le français de la société bourgeoise qu'il magnifie comme langue de pouvoir.

### ***La politique élitiste***

Il est de fait certain que la volonté centralisatrice du régime napoléonien est en soi une politique linguistique : l'administration uniforme devient le lieu de résolution nécessaire de toutes les formes de diglossie issues des résultats plus ou moins forts de la francisation ; il est commun aussi de dire que la guerre permanente est un élément propagateur de notre langue, mais que conclure sur l'enquête des Coquebert de Montbret ? Certes, elle s'inscrit, malgré ses différences notables, dans la série des avatars du questionnaire Grégoire, elle illustre l'intérêt de l'érudit pour les dialectes, mais c'est insuffisant.

Si comme le dit F. BRUNOT (1927 : 486-487) Napoléon n'a pas besoin du français pour affermir son autorité, il n'en reste pas moins que le *silence* (R. MERLE, 1985 : 334) impérial fait beaucoup de bruits contradictoires : certains catéchismes sont traduits en français (le Breton), le latin revient en force dans l'enseignement, l'Athénée de la langue française est créé, l'enquête des Coquebert autorisée ... Certes l'Empire s'appuie sur les classes moyennes qui ont imposé leur français au reste du pays, mais il s'agit aussi -ce qu'illustre en partie l'enquête- de satisfaire les deux élites impériales : celle issue de l'Ancien Régime, cléricale et aristocratique, dont sont les Coquebert, attachée au latin et aux dialectes régionaux, et celle issue des premiers instants de l'Empire attachée au mythe de l'égalité républicaine.

### **CONCLUSION**

Selon nous, l'enquête de 1806 a surtout contribué au sentiment péjorant vis-à-vis des idiomes, des dialectes ou des patois (distinctions que nous reprenons à F. BRUNOT, 1927) en confirmant administrativement une hiérarchie valorisante pour le français bureaucratique ; elle illustre le passage d'une hégémonie à un véritable impérialisme linguistique telle qu'il tente de s'imposer au XIXe siècle, car au-delà même des Coquebert de Montbret et de leur génie, la glottopolitique de l'Empire français nous semble n'être qu'une étape supplémentaire de la gestion du colinguisme (terme que nous empruntons à R. BALIBAR, 1985), en tant que coexistence d'une langue d'État et de pouvoir avec un appareil de langues.

La question même de savoir d'où est venue une telle initiative ne résout rien : en tant que Directeur du Bureau de la Statistique et homme d'état, Charles Coquebert de Montbret a pu décider mais, conjointement, en tant que lettré, homme de science et donc de pouvoir, Eugène a participé à la composante idéologique sectarisante ; c'est-à-dire à tous les niveaux et pour reprendre les propos de L. BERGERON (1972 : 230) à : « ... *une conquête fondamentale de la Révolution : une « démocratisation » du genre de*



*vie aristocratique, aux siècles précédents objet d'envie et source d'oppression* ». Parce qu'ils considèrent les dialectes de tous ordres comme objets d'étude voués à la disparition. Parce qu'ils pratiquent finalement une archéologie du savoir dialectal (fouiller, c'est détruire), il faut admettre qu'au-delà de leur desiderata scientifiques, Charles et Eugène Coquebert de Montbret ont participé à une pratique sociale glottopolitique : la minoration linguistique.

### **BIBLIOGRAPHIE**

ALCOUFFE A. et BRUMMER U., 1985, « Les politiques linguistiques des États Généraux à Thermidor », dans BOYER H. et GARDY P., 1985, Montpellier UA 04-1052, pp. 51-78.

BERGERON L., 1972, L'Épisode napoléonien - aspects intérieurs ; 1799-1815 -, Paris, Le Seuil, 251 pages.

BOYER H. et GARDY P., 1985, *La question linguistique au Sud au moment de la Révolution française*, Actes du colloque de Montpellier (8-10 nov. 1984), LENGAS 17 et 18 (deux tomes), Montpellier, UA 04-1052, 460 pages.

BRUNOT F., 1927, Histoire de la langue française, tome IX, première partie, la Révolution et l'Empire, Paris, Armand Colin, 616 pages.

COQUEBERT DE MONTBRET E., 1831, *Mélanges sur les langues, dialectes et patois...*, Paris, Bureau de l'Almanach du Commerce.

LEVASSEUR F., 1985, *L'enquête linguistique de Coquebert de Montbret (1806-1812)*, mémoire de maîtrise (dactylographié), Rouen, Institut de linguistique, 103 pages.

HAGEGE C., 1987, Article « Langue française » dans TULARD J., 1987, Paris, Fayard pp. 1029-1030.

MERLE R., 1985, « Consulat-Empire : un laboratoire de l'aliénation occitane », dans BOYER H. et GARDY P., 1985, Montpellier, UA 04-1052, pp. 333-408.

SIMONI-AUREMBOU M.R., 1988, « La couverture géolinguistique de l'Empire napoléonien : l'enquête de la parabole de l'Enfant prodigue ». A paraître dans MELANGES TUAILLON.

TULARD J., 1987, *Dictionnaire Napoléon*, Paris, Fayard, 1079 pages.

## **L'INTELLECTUEL-VAGABOND OU LA LECTURE SOCIALE<sup>7</sup>**

---

S'il nous fallait une hypothèse pour commencer cette réflexion, nous dirions ceci : en tant qu'être social spécifique mais non unique, l'intellectuel aurait pour caractéristique de construire, à côté de la langue commune, son propre appareil de représentation ; dialectiquement, ses pratiques linguistiques seraient autant analytiques que synthétiques : analytiques, parce que l'une des réalités de son discours est de permettre la reconnaissance unidirectionnelle du pair, de l'*alter ego* ; synthétiques, car le discours de l'intellectuel est aussi un acte d'individuation et tend donc à démontrer son appartenance au groupe. En ceci, nous n'innovons pas vraiment ; nous pensons cependant pouvoir affirmer que cette proposition implique une réflexion intéressant les pratiques de lecture, et/ou d'écriture, de l'intellectuel. Nous entendons tenter de montrer que les intellectuels vivent nécessairement une autarcie linguistique en produisant et en reproduisant un appareil de représentation de la réalité dont le fondement est d'abord d'énoncer une identité conceptuelle de l'intellectuel.

Notre réflexion se rapporte entre autres aux écrits de GRAMSCI (1975) et notamment quand celui-ci évoque les intellectuels et la traductibilité ; nous y avons vu une démarche intéressante dans la mesure où elle pose les difficultés du rapport entre les pratiques sociales et la praxis.

Pour l'heure, venons en au titre de cette communication. Le terme « intellectuel-vagabond » n'est pas à proprement parler gramscien ; GRAMSCI évoque de fait « *des groupes d'intellectuels socialement "vagabonds"* » (GRAMSCI, 1975 : 239) dont l'une des caractéristiques est de dévier la philosophie de la praxis en affirmant que « *les superstructures sont une "apparence"* » (Ibid.) ; notre réflexion tourne autour de cela : en effet quel peut être aujourd'hui le discours de l'intellectuel sur sa propre démarche, lorsqu'il sait appartenir à un groupe social dont personne, et surtout pas lui, ne connaît véritablement les limites ; le seul principe de reconnaissance dont il dispose semble être un ensemble de pratiques discursives communes. Le problème est désormais posé : comment un intellectuel peut-il comprendre, c'est-à-dire socialement traduire le discours d'un autre intellectuel sans finalement reproduire le même discours et les processus identitaires qu'il contient ; surtout quand il se veut révolutionnaire et non pas organique (ce qui n'exclut pas qu'il soit l'un et/ou l'autre), comment l'intellectuel peut-il alors affirmer rester proche

---

<sup>7</sup> BULOT T., 1990, « L'intellectuel vagabond ou la lecture sociale. » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°17, SUDLA, Mont-Saint-Aignan, p.p.133-140.

d'une philosophie de la praxis ? De fait, quand situer le moment où son activité langagière illustre un réel changement social compte tenu des réactions propres de l'intellectuel-collectif et des "princes-modernes" (ibid. : 429) de tous ordres ?

*« Il faut toutefois tenir compte d'un fait, à savoir qu'aucune situation historique nouvelle, en admettant même qu'elle soit due au changement le plus radical, ne transforme complètement le langage, tout au moins dans son aspect extérieur, formel. Mais c'est le contenu du langage qui devrait avoir changé, même s'il est difficile d'avoir dans l'immédiat, une exacte conscience d'un tel changement »* (GRAMSCI, 1975 : 349 et 350).

Ainsi, l'intellectuel doit être à même de lire, d'interpréter s'il veut percevoir les prémisses du changement, ou produire et écrire s'il veut les mettre en place, or, l'interprétation en général et *a fortiori* d'un texte pose un certain nombre de questions trop souvent occultées par la richesse des gloses qu'on en propose ; lire et interpréter, conçus ici par les linguistes comme paronymes, sont généralement abordés par eux comme une dynamique plus ou moins complexe de décodage, de perception de la structure linguistique ou générique, l'ensemble étant plus ou moins déterminé par un contexte situationnel défini.

Pourtant, tout principe d'interprétation textuelle - tel que nous l'avons présenté et même s'il s'agit de méta-discours/ méta-texte linguistiques - ne peut être en soi viable du point de vue de la praxis, s'il aboutit à la reconnaissance d'un modèle pré-construit et pré-existant à toute lecture : il convient de ne jamais oublier qu'un texte n'est pas un discours dans la mesure où la composante situationnelle ne cesse de s'éroder depuis le moment d'émission discursive ; interpréter implique alors l'autovalidation de la composante moderne - i.e. contemporaine à l'acte de lecture -, qui retrouve nécessairement les tenants dont elle détient les aboutissants : le texte, sorte de double apparemment intelligent, tour à tour coopératif ou non, prend la place de l'énonciateur originel sans pouvoir en revendiquer ou en dénier le statut ; il n'est plus que le reflet d'un acte de lecture propre ; on assiste de fait à une interaction très particulière où le lecteur/interlocuteur ne peut que proposer sa présence et une information déterminée sans pour cela l'énoncer ; un tel dialogue ainsi simulé, pour notre cas de figure, assure au locuteur-lecteur un principe de validation spécifique de son dire en sélectionnant ou les allégations ou les dénégations, dans ce qu'il perçoit comme un discours mais qui ne peut être qu'un texte. C'est ici que se situe l'un des aspects de notre réflexion sur l'intellectuel : comment est-il possible de concevoir une force motrice de la société quand bien même ceux qui prétendent, au nom de la praxis, soutenir une lutte idéologique, stigmatisent, pour les employer de fait, les principes discursivisant du système textuel en place ?

Pour en revenir à l'interprétation, c'est finalement de la traductibilité d'un texte *a fortiori* politique ou scientifique dont il faut débattre ; une simple reproduction d'un système dans un autre, essai plus ou moins parfait d'une adéquation culturelle très relative - et par ailleurs posée idéologiquement comme impossible - n'est pas l'exclusive des traducteurs de langues étrangères ; pour nous la traductibilité d'un texte, c'est sa capacité propre d'être compris par le plus grand nombre souhaité par son scripteur ; c'est sa capacité d'appeler le lecteur à se reconnaître, à pratiquer une traduction fondamentalement sociale : la reconnaissance de sa propre identité linguistique ; dès lors quelles peuvent être les pratiques de lecture et d'écriture de l'intellectuel quand bien même se démarquer d'une démarche plus schématique que praxique semble relever de la gageure ? De manière générale (si l'on en croit les travaux de WATZLAWICK, 1978 sur la désinformation) toute personne tend non seulement à ordonner les faits qu'elle observe même quand ceux-ci n'ont aucune relation d'ordre respectif, mais aussi à préserver son interprétation de la réalité contre toute autre qui viendrait modifier le premier ordre perçu ou construit ; dans l'expérience de BAVELAS telle que la rend WATZLAWICK (1979), un sujet trouvait toutes les raisons pour énoncer une typologie des cellules malades parce qu'on lui avait confirmé ses premières observations pourtant inexacts dans leur quasi totalité.

Ainsi peut-on dire que toute personne tend à trouver les éléments, pensés comme discursifs mais de fait seulement textuels, qui justifient son interprétation ; c'est ainsi encore qu'à partir d'un corpus unique - le texte d'un auteur de référence - on peut trouver des justifications identiques à autant d'interprétations différentes : dans la stratégie projective de chaque intellectuel - et alors de tout lecteur - on trouve la clause d'autovalidation, aussi chère à la composante communicative qu'au bien-être de celui qui cherche dans de l'écrit d'autrui les modalités de sa propre logique ; tout se passe comme si la récompense à l'acte de lecture était l'appréhension d'une structure en accord avec son projet sociologique : comprendre différemment devient ne pas comprendre, avouer son incompatibilité avec le groupe, le front intellectuel qu'il représente, et signifier une ignorance patente de la composante logique du scripteur telle qu'elle est perçue par le groupe susdit ! Fait évident en soi et parfois décrié car peu valorisant pour des travaux d'importance réelle, il peut y avoir autant de lectures que de lecteur ou sinon, un simple effet de la traductibilité : « *Tout comme deux "savants", formés sur le terrain d'une même culture fondamentale, croient soutenir des vérités différentes simplement parce qu'ils emploient un langage scientifique différent (et il n'est pas dit qu'il n'existe pas entre eux une différence et qu'elle n'ait pas sa signification)* » (GRAMSCI, 1975 : 231).

Si par ailleurs on doit considérer la spécificité d'un texte comme discours construit par un autre que son énonciateur, il faut

reconnaître qu'une lecture/écoute réussie n'est jamais l'explication de ce qu'a voulu dire l'auteur/orateur, mais nécessairement de ce que le lecteur/auditeur a voulu y reconnaître comme structure commune, voire de communion ; cette communauté projective implique que l'on doit reconsidérer les jugements d'ordre subjectif sur l'interprétation, et non plus se contenter d'énoncer le principe d'une lecture/écoute réduite aux seuls projets interprétatifs conscients des protagonistes de l'interaction ainsi évoquée.

Ainsi, la lecture devient la confrontation de deux projets idéologiques d'interprétation ; le paradoxe est là : la lecture est idéologiquement proposée comme un acte personnel d'appropriation d'un savoir alors qu'en principe et en fait, il ne peut s'agir que de la reconnaissance d'un modèle commun, ou encore, et ce n'est pas souvent explicité en tant que tel, d'un conditionnement comportemental : lire implique alors une liaison, une corrélation, une détermination sociales de la lecture qui échappe au lecteur ; que l'on évoque l'appréhension respectivement narrative ou glossématique, rien n'y change : un texte inabordable implique une frustration d'autant plus mal admise qu'elle est assimilée à un échec de l'intellect ou à un manque de culture ; par conséquent, lire et conceptualiser son identité dans ses rapports au monde deviennent une même problématique, sinon un enjeu identitaire pour tout intellectuel, liés, au delà du ludique ou du savoir, à la construction de l'être social mais aussi à sa propre capacité d'assumer ou de dépasser un rapport de force idéologique ; il y a une hiérarchisation des savoirs - et donc une dépréciation effective pour certains d'entre eux - qui, au delà mais aussi sans doute grâce au consentement actif évoqué par GRAMSCI (1975 : 198), illustre la part idéologique de chaque discipline dans les pratiques discursives de l'intellectuel collectif ; qu'un linguiste ne comprenne pas une équation ne signifie pas qu'il est linguiste mais bien qu'il n'est pas mathématicien.

Revenons un instant à GRAMSCI pour considérer que cet acte d'individuation résulte d'un rapport de force qu'il s'agit dans certains cas de masquer et dans d'autres d'affirmer entre individus ou non - socialement dominants ou dominés, tant il nous semble vrai que l'instauration d'une langue véhiculaire et donc de pratiques spécifiques d'interprétation doit passer par les services consensuels produits de fait d'une coercition sociale d'un groupe sur un autre et des représentations qu'elle implique.

Ainsi pouvons-nous évoquer l'édition ; sans en développer l'entière problématique, remarquons que cette discipline, qui désire avant tout harmoniser la diffusion du savoir par une classification et une hiérarchie des moyens d'édition remarque dans la volonté éditoriale (i.e. celle des éditeurs) de cibler les lecteurs, une distinction des « ..."publics" auxquels ces moyens s'adressent » (d'après ALLARD M., 1984 : 46) ; ainsi, énonce-t-elle, « reçoit-on un



*domaine du savoir spécifique selon que l'on fait partie du grand public, populaire ou cultivé, ou que l'on est un spécialiste étudiant ou scientifique* » (Ibid. : 46).

Pour dépasser l'échec interprétatif latent à toute lecture, admettons ceci : les « illettrés » sont ceux qui n'ont pas pu retrouver leur projet communicatif dans un texte (nous sommes donc tous l'illettré de quelqu'un), étant donné que les forces de coercition sociale ont purement et simplement dévalué la lecture dès qu'elle échoue à un certain niveau de difficulté par la ségrégation, l'exclusion du groupe qu'elle suppose nécessairement ; sans faire du déterminisme mécanique, il est évident qu'il sera d'autant plus facile d'aborder un texte avec une perspective favorable et valorisante d'interprétation, que celui qui l'a produit est, sinon du même, du moins issu d'un groupe social voisin du lecteur. Dans cette hypothèse, la langue de bois telle que la décrit SERIOT (1986 : 38) comme « *une parodie du discours scientifique* », prend une dimension supplémentaire : elle masque la valeur sociale de toute intercompréhension dans la mesure où elle valorise une compréhension dont les tenants sont des projets d'écriture/lecture communs car nécessairement multiples.

Deux situations semblent alors s'imposer : le cas où le lecteur intellectuel aborde des textes de valeur sociale moindre et qu'il accepte en tant que tel, ou au contraire le cas où il tente de cerner les limites de sa compétence de lecture en abordant des textes toujours plus valorisants.

Dans les faits, les principes resteront les mêmes : lire, c'est conceptualiser sa place dans la société au-delà même de la valeur sociale du texte lu ; en effet la discursivisation - c'est-à-dire la mise en discours par la lecture, l'écoute d'un texte, et nous revenons à l'idée centrale et directrice - ne peut être que celle de son origine sociale, une sorte de principe révélateur qui donne la mesure, non pas de ce que nous pouvons être, mais de ce que nous sommes : des traducteurs, c'est-à-dire pour reprendre le sens précis que BALIBAR R. (1985 : 420) propose de la traduction : « *C'est elle qui donne la capacité de créer et de comprendre les néologismes de sens à l'échelle de langues entières. C'est elle qui permet de pratiquer cette "traduction intérieure" entre les sens propres et les sens figurés. Surtout c'est elle qui explicite le mode de formation des modèles grammaticaux* ».

Les intellectuels participent activement à cette dynamique quand ils produisent du texte finalement destiné à être lu par leurs semblables ; nécessairement, ceux-ci s'y retrouvent et par là même excluront les interprétations autres qu'intellectuelles. Le paradoxe se continue lorsqu'ils tentent de discursiviser, pour certain différemment mais en apparence, des textes qui n'ont d'autre valeur, d'autre fonction que de révéler et/ou de confirmer les modalités sociales de discursivisation valorisante ; de fait, et pour

cerner ce que nous entendons par lecture sociale, tout lecteur/intellectuel s'attribue, ou attribue à ses pairs, le mérite, la récompense d'avoir compris quand comprendre est l'imposition, la coercition sociale d'une interprétation dont les déterminations originelles et modernes lui échappent : il semble en effet que la lutte idéologique que peut tenter de mener l'intellectuel dépasse l'expression, la dimension discursive pour tendre vers un consensus interprétatif jamais satisfait dans une couche sociale donnée, mais posé en synchronie comme constamment nécessaire à toute nouvelle étape institutionnelle ou scientifique ; au-delà du concept d'intellectuel collectif, tout principe discursivisant est à la fois coercitif et moteur de toute évolution ou révolution sociale.

### **BIBLIOGRAPHIE**

- BALIBAR R., 1985, *L'institution du français - essai sur le colingisme des Carolingiens à la République*, Paris, PUF, 421 pages.
- GIACOMO M., 1988, « Dialectique de la langue », dans LA PENSÉE 261, Institut de Recherche Marxiste, Paris, pp. 79-90.
- GRAMSCI R., 1975, *GRAMSCI dans le texte*, Paris, Éditions Sociales, 797 pages.
- MALDIDIER D., 1986, *Analyse de discours nouveaux parcours (hommage à Michel PECHEUX)*, LANGAGES n° 81, Paris, Larousse, 127 pages.
- MARCELLESI J.B. et GARDIN B., 1974, *Introduction à la sociolinguistique, la linguistique sociale*, Paris, Larousse, 263 pages.
- SEROT P., 1986, « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », dans MALDIDIER D., 1986, *Analyse de discours nouveaux parcours (hommage à Michel PECHEUX)*, LANGAGES n°81, Paris, Larousse, pp. 11-42.
- WATZLAWICK P., 1978, *La réalité de la réalité, Confusion, désinformation, communication*, Paris, Le Seuil, Collection Points, 237 pages.

## **LE FRANÇAIS EST-IL UNE LANGUE POLYNOMIQUE ?<sup>8</sup>**

---

### **INTRODUCTION**

Il semblait tentant d'appliquer au français le concept de polynomie dans la mesure où à l'évidence cette langue, comme toute autre, connaît des variations ; il peut être également aisé de la considérer comme une langue polynomique, en citant partiellement les propos de MARCELLESI J.B. à ce sujet, lorsqu'il dit qu'une telle langue se définit comme « ... *la réunion, dans un ensemble unique, de toutes les différences partielles existant dans un espace donné* » (MARCELLESI J.B., 1990 : 6).

Nous ne nous attarderons pas (car c'est l'objet ici même d'autres travaux) sur la fragilité initiale de cette application ; nous nous demanderons au contraire ce qui dans le français permet, en adoptant une vue cavalière, de dire que le français comme le corse, par exemple, est une langue polynomique et pourquoi cette assertion n'est pas recevable jusqu'au bout ; en effet, la variation donne l'illusion d'un fonctionnement polynomique voire d'une polynomisation mais, et cela nul ne peut le contester, le français est une langue normée à variations hiérarchisées.

Nous nous proposons pour ce faire de rappeler, car tout ceci est bien connu, les variations du français contemporain puis de mettre en relation ces éléments avec un concept indissociable de celui de langue polynomique : la norme.

### **POLYNOMIE ET FRANÇAIS**

#### ***Rappels définitoires***

Nous voulons rappeler très brièvement la définition que donne J.B. MARCELLESI d'une langue polynomique : nous aurons régulièrement à nous y référer.

Les langues polynomiques sont des « *langues dont l'unité est abstraite et résulte d'un mouvement dialectique et non de la simple ossification d'une norme unique, et dont l'existence est fondée sur la décision massive de ceux qui la parlent de lui donner un nom particulier et de la déclarer autonome des autres langues reconnues* » (MARCELLESI J.B., 1983 : 314). Ailleurs l'auteur ajoute que les utilisateurs d'une langue polynomique lui « *reconnaissent plusieurs modalités d'existence, toutes également tolérées sans qu'il y ait entre elles hiérarchisation ou spécialisation de fonction. Elle s'accompagne*

---

<sup>8</sup> BULOT T., 1991, « Le français est-il une langue polynomique? » dans PULA 3/4, Université de Corse, Corte, p.p.52-58.



*de l'intertolérance entre utilisateurs de variétés différentes sur les plans phonologiques et morphologiques ... » (MARCELLESI J.B., 1989 : 170).*

Sans entrer dans le détail des implications méthodologiques et épistémologiques de telles définitions, nous avons là le plan de notre communication : d'abord étudier la variation du français d'un point de vue strictement linguistique, puis du point de vue du discours sur la langue tenu par ses usagers.

### **Quel français ?**

L'un de nos problèmes est de définir au préalable le français si tant est qu'il soit cette langue à l'unité abstraite ; lorsque nous posons la polynomie de la langue française, il nous faut tout autant considérer le français dit standard que les français dits régionaux. Si l'un relève davantage de considérations normatives ou plus largement du fantasme de la norme relayé par l'institution scolaire, les autres ne font pas moins partie du continuum francophone dans la mesure où il est la réalité langagière de la langue ; très schématiquement, un haut magistrat de l'Etat français, un ouvrier wallon ou un commerçant de Marseille parlent français en référence à un français standard que chacun s'efforce d'approcher ; à côté de cela, il nous faut inclure dans les français régionaux, c'est-à-dire les variétés hexagonales du français standard, les français en usage dans les zones périphériques de l'aire gallo-romane. Ces distinctions reprises au travail synthétique de VALDMAN A. (1983 : 681) laissent provisoirement de côté les français extra-hexagonaux intégrables à l'ensemble des français régionaux pourvu que l'on constate l'émergence d'une norme régionale spécifique à chacune de ces variétés du français standard comme cela semble être en cours dans certains pays africains (RAMBELO M., 1987, 7-22).

Bref, la langue française pourrait se définir comme toute langue dont les locuteurs déclarent qu'elle est française en référence à une norme idéalisée et totalement abstraite : le français standard. On semble là proche de « *la décision massive* » et des « *différentes modalités d'existence* » reconnues à une langue polynomique par ses utilisateurs.

### **VARIATIONS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN**

Pour décrire les variations du français contemporain en France, il est bien entendu qu'on doit laisser de côté les dialectes : ceux-ci, malgré leur part de responsabilité évidente dans la constitution des variétés du français ne sont pas du français pas plus qu'ils n'en sont la déformation : autour du français que l'on enseigne et que l'on voudrait standard, existent des variétés propres à un milieu ou une région ; nous voulons ici dénoncer les discours qui amalgament les langues régionales, les dialectes et les patois aux français

régionaux parce qu'ils minorent autant les uns que les autres au profit d'une norme prescriptive. C'est en ce sens que, par exemple, P.L. MALLÉN (1987 : 177) de l'Association pour la défense du français et du patrimoine linguistique européen affirme : « *Une langue c'est un enrichissement, c'est un plus. Un patois, c'est un appauvrissement, puisque c'est une déformation* ».

### **Variations phonologiques**

La diversité du français passe par ses variations phonologiques ; nous pouvons ainsi évoquer le cas du « e muet » dans la mesure où « *les méridionaux distinguent **sole** /solə/, avec un **e** muet prononcé, de **sol** /sol/, sans e muet, tandis que, chez une autre partie de la population, la consonne finale prononcée avec ou sans voyelle, ne constitue pas un choix du locuteur, qui confond **sole** et **sol** en /sol/* » (WALTER H., 1982 : 93).

On retrouve une diversité plus large encore autour des sons vocaliques nasalisés ; en effet : « *Tous les usagers du français ne distinguent pas le même nombre de voyelles nasales : 3 voyelles (bain, banc, bon), 4 voyelles (les trois précédentes, auxquelles s'ajoute celle de brun, mais on peut aussi trouver des personnes qui en distinguent 5, ou même 6* » (WALTER H., 1988 : 176).

Nous ne pouvons résister à l'envie de citer cette anecdote : en gîte rural dans le Midi, une normande s'est vue confier de faire les courses de ses hôtes ; on lui demanda ainsi de ramener le [pɛ̃n] ; perplexe, elle finit par acheter un peigne [pɛ̃ɲ].

Enfin, au-delà de tout régionalisme linguistique, les travaux de GUEUNIER N., GENOUVRIER E. et KHOMSI A., (1978 et 1983) montrent que la neutralisation des phénomènes /ɛ/ et /ɛ̃/ en français s'opère autour d'une multiplicité de réalisations : quelles distinctions faire entre les finales de **chantait**, **chanter**, **chanté**, etc.?

Dans tous les cas, ces variations dont la liste est loin d'être exhaustive ne constituent pas, sauf cas extrême de notre anecdote, un frein à l'intercompréhension.

### **Variations lexicales**

Les variations lexicales sont peut-être les plus évidemment perçues par les locuteurs du français car c'est, avec ce que la *vulgate* appelle l'accent, ce qui permet vraisemblablement à un francophone de situer l'origine géographique d'un autre francophone ; un Sénégalais qui **monte** à 9 heures se rend à son travail et n'a rien à voir avec les chevaux, un commerçant de Grenoble qui **ploie** le beurre, vous l'enveloppe, les exemples de ce type sont légion : WALTER H. (1988 : 166) ne recense pas moins de 16 verbes pour désigner l'action de mélanger la salade ; de fait,

certains termes dialectaux sont passés, par et grâce à une normalisation phonétique, pour les uns dans le français dit standard (**piolet**, **cassoulet** ...) ; pour les autres dans ce que les locuteurs croient être le standard ; pour évoquer un cas que nous connaissons bien, il ne vient nécessairement pas à l'esprit d'un Cauchois (le pays de Caux est au Nord de la Normandie) de penser que les termes **louchet** (une bêche), **bibet** (un moustique), et **vésillant** (fort) ne sont pas du français standard. Moins évident encore mais ajoutant à cette diversité, sont les termes dialectaux qui ont leur équivalent phonétique mais non sémantique en français : LOZAY G. (1986 : 13) donne ainsi en cauchois le cas de **brailler** qui signifie « se vanter » et non pas « crier ».

### **Variations syntaxiques**

Pour illustrer les variations syntaxiques du français contemporain nous reprenons les propos de WALTER H. (1988 : 171) qui fait état d'une enquête qu'elle a effectuée sur l'usage du surcomposé, c'est-à-dire de l'ajout d'un auxiliaire à un temps déjà composé ; de fait, à côté de la construction **quand il a payé** existe la forme **quand il a eu payé** ; la répartition géographique de chacune d'elles est la suivante : « ... *le surcomposé est généralement utilisé dans la partie méridionale de la France, aussi bien dans les propositions subordonnées que dans les propositions principales. La moitié nord se partage entre ceux qui ne l'emploient jamais et ceux qui ne l'admettent que dans une proposition subordonnée* ».

Il est évident qu'un locuteur de tel territoire, reconnaîtra la différence de construction et saura la comprendre ; de même le cas de l'emploi ou non de la double négation en français parlé semble laisser croire à une intertolérance au moins partielle : l'universitaire qui dira **je sais pas** pour **je ne sais pas** sera, d'une part le premier à ne pas s'apercevoir de l'absence du négatif **ne**, et d'autre part ne déclenchera pas l'hilarité de ses collègues. Désormais, par l'absence très fréquente, dans le français parlé, quotidien, du négatif **ne** employé avec **pas**, **plus rien** et les autres, la forme standard du type **je ne sais pas** côtoie celle du type **je sais pas** ; les cours de français langue étrangère font de plus en plus cas de cette possibilité, car dans les deux cas, l'énoncé reste en français absolument négatif.

Les constructions interrogatives sont une autre façon d'illustrer la variation syntaxique du français ; en effet à côté de l'énoncé standard **où vas-tu ?**, on dénombre au moins une demi-douzaine de construction en usage :

- Tu vas où ?
- Où tu vas ?
- Où est-ce que tu vas ?

- Où qu'tu vas ?
- Où c'est qu'tu vas ?
- Où qu'c'est qu'tu vas ?

Chacun de ces énoncés, quelle que soit la situation de communication reste une interrogation acceptable - au moins à fort degré d'acceptabilité - car compris par une majorité d'utilisateurs.

### **NORME ET FRANÇAIS CONTEMPORAIN**

Au bilan, il est évident que la langue français est une langue à variations ; à la description que nous avons ici esquissée, nous pourrions apporter d'autres éléments non seulement propres aux français des Français, mais aussi plus largement à ceux des francophones non français ; les pages que consacre VALDMAN A. (1983) à ce qu'il nomme des normes régionales et les constats de WALTER H. (1988) sur la diversité du français hors de France, sont tout à fait clairs en ce sens : la variation de la langue française concerne, cas par cas, l'ensemble des locuteurs francophones.

Autour de cela, peut-on dire que le français est une langue polynomique ? Les conditions semblent requises sur le critère de la reconnaissance évidente de variétés différentes sur les plans phonologiques et morphologiques.

#### ***Norme(s) hiérarchisée(s)***

La pesanteur de la norme du français sur les usages est perceptible tant dans les jugements épilinguistiques que dans les pratiques d'hypercorrection, la minoration des variétés a-normales. La référence constante dans les usages - médiatiques, littéraires, pédagogiques, quotidiens - à cette norme institutionnalisée ne nous permet pas de conclure sur la qualité polynomique de la langue française. En effet, sans entrer dans l'aspect polémique des termes, nous souscrivons, sur ce que cela implique en matière de hiérarchisation, à ce que dit VALDMAN A. (1983 : 699) sur l'expansion du français en France : un premier temps a conduit à un nivellement des parlers et un second « *a abouti à la formation d'un éventail de variation continue entre deux pôles antinomiques, le FS (Français standard) et le FP (Français populaire)* ».

Les exemples de variation que nous avons évoqués ont tous ceci de particulier qu'ils peuvent se scinder en deux ensembles : les énoncés propres au français standard en tant « *qu'ensemble des prescriptions garanties, non pas au niveau d'une partie de la société française, mais au niveau de la société toute entière* » (MARCELLESI C., 1976 : 23), et ... le reste ; les discours puristes relayés ou portés par des institutions comme les dictionnaires divers, les grammaires, l'Académie française, les Comités de défense de la langue française de tous ordres et d'une certaine manière l'École, s'appuient

précisément sur une norme ossifiée, unique et sans guère de compromis tant à l'écrit, que l'on veut présenter comme devant être le garant du standard, qu'à l'oral qui doit être aussi proche que possible de l'écrit ; MARCELLESI C. (1976 : 18) évoque, sur un autre sujet, quelqu'un disant : « *J'emploie jamais 'pas' sans « ne »* et nous savons que les métadiscours normatifs de ce type sont fréquents.

Dans la mesure où, en France, la variation se définit très souvent, en termes d'écart à une norme unique idéalisée, les différentes modalités d'existence du français peuvent être reconnues formellement par les utilisateurs mais sont dites et vécues strictement inférieures à la forme standard ; le travail de GUEUNIER N., GENOUVRIER E. et KHOMSI A., (1978 et 1983) a su clairement montrer l'insécurité linguistique de locuteurs francophones par rapport à ce standard. Par ailleurs, les phénomènes d'hypercorrection ne peuvent se définir sans rapport avec cette hiérarchisation ; les exemples que donnent LOZAY G. (1986 : 12-13) à propos du cauchois concernent entre autres « *la prise de conscience de l'existence d'une prononciation différente de celle du français standard ...* » ; on trouve dans le travail de GUEUNIER N., GENOUVRIER E., et KHOMSI A. (1983) des constats identiques sur les prononciations des habitants de Tours, de Lille, de Limoges et de Saint-Denis-de-la-Réunion.

Pour conclure momentanément, il apparaît que le français en tant que langue nationale de l'État français ne peut pas être une langue polynomique - le concept n'est intéressant que s'il ne s'applique pas à tout ce qui est variation - compte tenu de ses rapports historiques et institutionnels à la norme induite de l'idéologie linguistique. Tout au plus peut-on affirmer qu'il connaît des fonctionnements polynomiques sur la base d'un constat de variation.

### ***Norme(s) polynomique(s)***

Il reste à nous interroger sur la diversité des français localisés hors de France en ce qu'ils ont de stimulant pour opérer une distinction qui pourrait être celle-ci : la langue française nationale n'est pas polynomique, mais en vertu de la définition que nous avons posée plus haut de notre langue, elle le deviendrait en tant que langue internationale ; à propos, VALDMAN A (1983 : 698) ne dit-il pas que : « *... ces français régionaux constituent eux aussi des normes, c'est-à-dire des variétés idéalisées ...* ».

Le français parlé en Belgique peut se remarquer de deux façons : phonologique et lexicale ; pour l'heure rappelons quelques unes des distinctions opérées par POHL J. (1983 : 30-41) et rappelées par WALTER H. (1988 : 196) : l'articulation en deux syllabes des mots du type **lion**, **buée**, la prononciation /w/ de la voyelle u dans **huit**,



**enfuir**, la tendance des consonnes finales sonores à devenir des consonnes sourdes ... On peut citer de la même façon les particularités phonologiques du français de Suisse romande (**o** ouvert dans **pot, sot** par opposition avec **peau, saut**), celles du français du Canada avec notamment l'assimilation des occlusives (/ts/ pour /t/, /dz/ pour /d/ et peut-être encore le traitement du r en Afrique du Nord prononcé majoritairement /r/ par les femmes et /r/ par les hommes. La diversité lexicale de chacune de ces variétés n'a rien à envier aux variétés de France : un **auditoire** est une salle de cours en Belgique, une **panosse** une serpillière en Suisse romande, une **tabagie** au bureau de tabac au Canada, est **gâté** ce qui est **abîmé** en Afrique francophone ...

Notre questions initiale se pose à nouveau en termes de norme ; y a-t-il polynomie de la langue française parce que sur un espace plus vaste que la France existent des variétés de français différentes dont l'intertolérance s'exprimerait en termes d'appartenance à l'espace francophone et à une intelligibilité relative ?

VALDMAN A. définit les normes des variétés régionales qui se dégagent en Belgique, Suisse romande et au Québec comme « ... *purgées des écarts syntaxiques et des traits phonologiques et lexicaux trop localisés ou dévalorisés par leurs liens avec le monde rural et les masses urbaines* » (VALDMAN A., 1983 : 698-699). Il s'agit là de remarquer, à l'instar du cas français, une distinction entre les usages et la norme, et bien moins que la polynomie de la langue française dite internationale, davantage la satellisation des variétés du français de l'étranger.

Lorsqu'il conclut que « ... *le fractionnement du français en une multitude de variétés mutuellement intelligibles que craignent certains puristes et observateurs de la scène linguistique francophone est bien improbable* » (VALDMAN A. 1983 : 698), VALDMAN A. veut souligner cet aspect : en effet, à côté de la norme d'usage existe une norme prescriptive ou dans tous les cas valorisante, celle du français standard.

A propos d'une enquête effectuée auprès d'enseignants belges sur quatre accents francophones (liégeois, bruxellois, parisien et provençal), LAFONTAINE D. (1988) montre que dans leur représentation de la langue, les enquêtés attribuent à l'accent parisien une dimension de légitimité qu'ils dénie aux autres dont le leur. Il est en effet évident que ce qui « *échappe à cette variété légitime (...) est frappé d'indignité culturelle, soit considéré comme incorrect (pas français), soit condamné à une reconnaissance marginale, provinciale ...* » (LAFONTAINE D., 1988 : 71).

## CONCLUSION

Notre conclusion doit réaffirmer ceci : eu égard à la définition proposée par MARCELLESI J.B. de la polynomie, le français n'est



pas une langue polynomique ; il en connaît certains fonctionnements dont la variation, mais le poids de la norme idéologique, la hiérarchisation des variétés écartent en l'état cette hypothèse. Un français langue polynomique supposerait une autogestion langagière qui ne ressemble en rien pour l'heure à la glottopolitique de l'État français.

### **BIBLIOGRAPHIE**

- GUEUNIER N., GENOUVRIER E. et KHOMSI A., 1978, *Les Français devant la norme*, Champion, Paris, 203 pages.
- GUEUNIER N., GENOUVRIER E. et KHOMSI A., 1983, « Les Français devant la norme », dans *La norme linguistique*, Le Robert, Paris, pp. 763-788.
- LAFONTAINE D., 1988, « Le parfum et la couleur des accents », dans *Le français moderne* n° 1/2, CILF, Paris, pp. 60-73.
- LOZAY G., 1986, « L'intégration de la langue régionale à l'enseignement de la langue française », dans *Cahiers de Linguistique Sociale* n° 8, GRECSO-IREL, Mont-Saint-Aignan, pp. 9-28.
- MALLEN P.L., 1987, *Table ronde sur la politique linguistique*, dans *Actes du deuxième colloque du G.E.P.E.* - 23-24 mai 1986 - Strasbourg, Université de Strasbourg, page 177.
- MARCELLESI C., 1976, « Norme et enseignement du français », dans *Cahiers de Linguistique Sociale* n° 1, GRECO, Mont-Saint-Aignan, pp. 1-47.
- MARCELLESI J.B., 1983, « La définition des langues en domaine roman : les enseignements à tirer de la situation corse », dans *Actes du congrès des romanistes d'Aix-en-Provence* vol. n° 5, *Sociolinguistique des langues romanes*, pp. 309-314.
- MARCELLESI J.B., 1987, « L'action thématique programmée : « individuation sociolinguistique corse » et le corse langue polynomique », dans *Études corses* n° 28, A.C.S.H., Corte, pp. 5-18.
- MARCELLESI J.B., 1988, « Corse et théories linguistique : reflets croisés », dans *L'île-Miroir*, La Marge Édition, Ajaccio, pp. 165-179.
- MARCELLESI J.B., 1990, « Préface », dans THIERS J., 1990, *Papiers d'identité(s)*, Albiana, Levie, pp. 5-8.
- POHL J., 1983, « Quelques caractéristiques de la phonologie du français parlé en Belgique », dans *Langue française* n° 60, Larousse, Paris, pp. 30-41.
- RAMBELO M., 1987, « Réflexions sur la situation sociolinguistique à Madagascar », dans *Études de Linguistique Appliquée* n° 65, Didier-Erudition, Paris, pp. 7-22.
- THIERS J., 1990, *Papiers d'identité(s)*, Albiana, Levie, 298 pages.
- VALDMAN A., 1983, « Normes locales et francophonie », dans *Norme linguistique*, Le Robert, Paris, pp. 667-706.
- WALTER H., 1982, *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, PUF, Paris, 252 pages.
- WALTER H., 1988, *Le français dans tous les sens*, Robert Laffont, Paris, 384 pages.

## **LA GLOTTOPOLITIQUE FRANÇAISE DE 1985 À 1989 : TENDANCES ET PERSPECTIVES<sup>9</sup>.**

---

### **PRÉSENTATION**

Nous entendons proposer une brève revue des travaux de langue française portant sur la glottopolitique; à partir d'une synthèse des propositions du Symposium de 1984 (édité en 1985) et de celles énoncées dans le numéro 83 de la revue LANGAGES, notre projet est de présenter un bilan critique des travaux portant sur le domaine que recouvre le concept.

Ceci dit, cela pose de réels problèmes de méthodologie : en effet, compte tenu de l'étendue même des réalités que recouvre le concept et de sa définition en tant que telle, la bibliographie que nous proposons ici est abondante sans être nécessairement exhaustive; il est notoire que les terme et concept mêmes de glottopolitique ne font pas l'unanimité chez tous les chercheurs.

Notre communication tient en quatre points non hiérarchisés qui sont autant d'ensembles de réflexion autour des ouvrages que nous avons voulu représentatifs; nous souhaitons d'abord expliciter le mode de constitution de la bibliographie dans la mesure où elle ne contient pas strictement des ouvrages ou articles se réclamant *stricto sensu* de la glottopolitique; c'est une réflexion relative et au domaine et au concept que nous souhaitons là esquisser. Nous souhaitons effectivement proposer une bibliographie/bilan des travaux portant sur les différents modes et termes d'intervention sur la langue, tout en soulignant notre attachement à l'École sociolinguistique de Rouen : par critique, nous affichons clairement la perspective scientifique du présent bilan.

Nous définirons ensuite notre cadre théorique autour des ouvrages fondateurs du concept : il faut reconnaître la spécificité du concept de glottopolitique et quitte à l'assimiler comme MAURAIS J. et DAOUST D. (1987 : 12) -nous verrons comment- à planification, aménagement et normalisation linguistique, nous aurons à en préciser, à la lumière de l'article de GUESPIN L. et MARCELLESI J.B. (1986), le sens et les prémisses scientifiques.

Ceci étant dit, nous n'écarterons pas les travaux sur l'aspect problématique du concept avec par exemple BAGGIONI D. (1986), voire ceux qui nous sont apparu comme opérant une confusion récurrente entre glottopolitique et politique de la langue.

---

<sup>9</sup> BULOT T., LAROUSSE F., 1991, « La glottopolitique française de 1985 à 1989 : tendances et perspectives » dans *Sociolinguistique Didactique du Français Langue Étrangère*, Collection Bilans et Perspectives, Mont-Saint-Aignan, CLS-SUDLA, p.p.101-118.

Autour de cette confusion mais surtout autour du choix terminologique et conceptuel dont décida le Symposium de Rouen en 1984 (WINTHER A., 1985), et pour limiter conjointement l'étendue de nos notes de lecture, nous avons choisi de relever plus précisément quelques ouvrages ou articles se réclamant explicitement, par leurs titre ou contenu, de la politique de la langue; ce choix part également d'un constat élémentaire car quantitatif : notre bibliographie, définie par d'autres critères que l'appartenance de l'entrée au domaine de la politique de la langue, relève surtout de tels travaux. Notre dernière raison à cette limitation de nos notes de lecture est plus complexe : au delà de la profusion de termes liée à la défense, la promotion d'une langue, etc., qui est d'abord, selon nous, due à des différences de perspectives scientifiques voire idéologiques, le concept de glottopolitique recouvre, nous l'avons dit, une telle variété de situations, qu'il nous a semblé impossible de tout évoquer de la sorte; tout au plus, au nom de la confusion voire de la concurrence entre politique de la langue et glottopolitique, nous justifions ce choix en termes de problématique : peut-on remarquer les apports théoriques des textes fondateurs de la glottopolitique dans les travaux portant sur la politique de la langue entre 1985 et 1989?

Enfin, nous essaierons de synthétiser notre propre propos, et par là même, de poser les enjeux de la démarche glottopolitique : nous verrons comment les plus récents travaux sur ce concept en continuent la théorisation.

### **CONSTITUTION DE LA BIBLIOGRAPHIE.**

La difficulté essentielle pour constituer notre bibliographie a été de cerner, autour des termes utilisés, le domaine propre au concept proposé par GUESPIN L. (1985 : 21); ainsi dans cet article l'auteur propose de « ...substituer(au terme de politique de la langue celui de *glottopolitique*.) » (Ibid.); cela lui permet entre autres de distinguer la pratique -constante- de l'analyse glottopolitique, mais nous revenons ultérieurement sur ce choix autre que terminologique de l'École de Rouen; ailleurs, dans un travail de synthèse MAURIS J. et DAOUST D. (1987) font de politique linguistique un terme générique pour les situations que recouvrent les études du changement linguistique planifié; ils proposent(ensuite de n'utiliser qu'aménagement linguistique (language planning), sans nier aucune des spécificités propres à chacune des approches, pour planification, aménagement, normalisation linguistiques et encore standardisation et enfin glottopolitique (MAURIS J. et DAOUST D., 1987 : 12).)

D'un côté chez GUESPIN L. (1985:22), les pratiques glottopolitiques indissociables de toute communauté sociale oscillent entre le dirigisme et le libéralisme glottopolitiques, c'est à dire respectivement caractérisant « *une attitude favorisant une*

*formation sociale en phase d'ascension* » d'une part et un « *moyen de pourrissement langagier* » d'autre part; de ce côté donc, les langues minorées, la construction de la norme et tout ce qui est relatif aux politiques de la langue, à l'épilinguistique, ... c'est à dire à l'idée et aux faits de « *gestion des pratiques langagières* » (Ibid. : 23). De l'autre côté, chez MAURIS J. et DAOUST D. (1987), sont abordés les problèmes relevant des contacts de langue, à la diglossie, aux politiques linguistiques, à la norme, aux emprunts et plus strictement à l'aménagement linguistique; nous ne cherchons pas à opposer ces deux travaux : l'un théorise la glottopolitique quand l'autre synthétise un domaine de recherche, mais, pour revenir à notre présent travail, quel est donc le domaine à recenser ? Chez Louis Guespin la glottopolitique englobe la politique de la langue, Daniel Baggioni (BAGGIONI D., 1986) montre que la glottopolitique prise au sens large revient à définir la sociolinguistique et Jacques Mauris et Denise Daoust montre que notre concept est en fait inclus dans l'ensemble des termes relatifs à la politique linguistique; nous avons choisi de recenser les travaux qui développent les concepts, analysent et ou théorisent les divers types d'interventions sur les langues, c'est à dire ceux qui concernent essentiellement les pratiques glottopolitiques des États au détriment de l'analyse glottopolitique.

Techniquement, l'essentiel de la bibliographie rassemblée ici a été obtenue à partir de la base de données bibliographiques en sociolinguistique de l'URA SUDLA (3616 LING); sous l'entrée glottopolitique, vingt-trois mots-clés proposent ainsi une assise terminologique sans doute améliorable du concept vu par l'École de Rouen; voici ces termes sur lesquels nous avons opéré le tri des données (BULOT T. et *alii*, 1990)

### **AUTOUR DU CONCEPT**

Si l'on part de ce que GUESPIN L. et MARCELLES J.B. (1986:9) appellent « *la double détermination* », à savoir que « *toute société humaine est langagière et toute pratique langagière est sociale* », nous pouvons dire que la glottopolitique est omniprésente. Selon la formule des auteurs (1986:9), « *glottopolitique est nécessaire pour englober tous les faits de langage où l'action de la société revêt la forme du politique* ».

Aussi faut-il rappeler le caractère micro et macro de la glottopolitique en ce sens que celle-ci va des actes minuscules (reprenre un enfant, prétendre parler la norme, etc.) jusqu'aux interventions les plus considérables du pouvoir politique sur les langues (planification, politique et aménagement linguistiques). Ceci dit, la glottopolitique, telle que l'École de Rouen la conçoit, ne relève pas d'une attitude terminologique « novatrice » qui prétendrait remplacer un concept par un autre : ce sont les utilité et dynamique sociale qui l'ont imposée.

Ainsi GUESPIN L. et MARCELLESI J.B. (1986) énoncent que la glottopolitique est polymorphe : elle est une pratique sociale, car tout le monde fait de la glottopolitique consciemment ou non, et a pour vocation de devenir une discipline de recherche et une branche nécessaire de la sociolinguistique. De fait, le concept est utile dans la mesure où il permet de neutraliser la dichotomie langue/parole, dans la mesure où il permet également de distinguer entre défense/promotion d'une langue et défense/promotion d'un système linguistique qui domine les autres systèmes avec lesquels il se trouve en concurrence; pour BAGGIONI D. (1986), ELIMAM A. (1986) et MAURAS J. (1986), cette utilité conceptuelle ne va pas sans quelques réserves. BAGGIONI D. (1986) pense que le terme glottopolitique, englobant les faits et les pratiques, est trop vague en ce sens qu'il recouvre beaucoup de choses; il propose donc de restreindre son objet à la problématique langue(s)-Nation(s), « *à moins d'englober toute la linguistique dans la glottopolitique* » (BAGGIONI D., 1986:35). Pour ELIMAM A. (1986:84), la glottopolitique n'est pas un synonyme de politique linguistique pas plus qu'elle ne l'englobe comme le montrent, sur ce dernier point, GUESPIN L. et MARCELLESI J.B. (1986); aux politiques linguistiques étatiques, ELIMAM A. oppose les processus qu'il qualifie de glottopolitiques, « *en ce sens qu'ils permettent de discerner un mode de production linguistique de la société civile.* » (ELIMAM A., 1986:84).

Ainsi, peut-on conclure momentanément en constatant un certain flou théorique autour du concept non pas tel qu'il a été introduit et présenté dans le Symposium de 1984 et le n°83 de la revue LANGAGES, mais dans les acceptions que reçoit le terme même; il reste surprenant que certains auteurs du LANGAGES n°83 dirigé par MARCELLESI J.B. ne donnent pas, dans leur contribution, de définition de la glottopolitique, ou n'indiquent pas du moins le sens qu'ils donnent au terme; c'est au point qu'il est parfois difficile de comprendre s'il s'agit de politique linguistique, d'aménagement, de conflit linguistique ou de processus diglossique; il reste vrai qu'à la lumière de l'article de GUESPIN L. et MARCELLESI J.B., tout cela est bien évidemment de la glottopolitique.

Toutefois, c'est, selon nous, THIERS J. (1986) qui précise le mieux, en dehors des textes fondateurs, son cadre théorique et assimile le concept en l'appliquant au contexte corse; Jacques THIERS pense en effet que seule une glottopolitique autogestionnaire qui se fonde sur la volonté populaire et la concertation de tous les membres de la communauté permet de poser clairement les problèmes et d'aider à poser les solutions en matière de gestion langagière.



## GLOTTOLOGIQUE OU POLITIQUE LINGUISTIQUE ? DES CHOIX THÉORIQUES

Nous ne revenons pas sur les modalités du recensement des travaux portant sur la glottopolitique; nous proposons ici nos notes de lecture sur des ouvrages qui, sans être fondateurs, nous ont semblé représentatifs ou pour le cas qui se réclamaient explicitement de la glottopolitique ou de la politique linguistique. Nous avons retenu l'ouvrage dirigé par MAURIS J. (1987), *Politique et aménagement linguistiques*, l'ouvrage coordonné par GRUENIS M.P. (1986), *Etats de la langue : peut-on penser une politique linguistique?*, l'ouvrage de CALVET L.J. (1987), *La guerre des langues*, et enfin le numéro 65 de la revue ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE coordonné par BOYER H. et DUMONT P. (1987) intitulé *Politiques linguistiques*.

L'ouvrage dirigé par MAURIS J. (1987) traite de diverses situations d'aménagement linguistique en considérant implicitement ou non qu'il n'est pas d'aménagement sans politique linguistique; nous retenons deux articles de cet ouvrage : celui de MAURIS J. et DAOUST D. (1987 : 5-46) et celui de CORBEIL J.-C. (1987 : 553-566). Le premier rend compte des travaux de NAHIR M. (1984 : 299-319) à propos des objectifs de l'aménagement linguistique, d'une intervention sur la langue : « A partir de cas concrets, il (NAHIR M.) dégage les onze objectifs suivants : 1)la purification de la langue (...); 2)le renouveau de la langue (...); 3)la réforme de la langue (...); 4)la promotion d'une variété linguistique au rang de langue standard; 5)la diffusion, c'est-à-dire l'augmentation du nombre de locuteurs (...); 6)la modernisation lexicale (...); 7)la standardisation terminologique (...); 8)la simplification stylistique (...); 9)la communication interlinguistique (...); 10)le maintien de la langue, c'est-à-dire la promotion d'une langue déjà en usage (...); 11)la standardisation des codes dits "auxiliaires" (...). ». (MAURIS J. et DAOUST D., 1987 : 24-25).

La contribution de CORBEIL J.C. nous intéresse dans la mesure où elle propose une synthèse thématique autour de trois concepts clés mais non restrictifs de la glottopolitique au sens large : le multilinguisme d'abord, en ceci que la coexistence de plusieurs langues sur un même territoire entraîne une réflexion politique et/ou sociale sur le choix de langue(s) et le statut de chacune d'elles; la standardisation ensuite, en tant que mise au point d'une langue standard, et enfin, surtout, l'aménagement linguistique; sachant que pour CORBEIL J.C. (1987 : 561) l'une des tâches essentielles de l'aménagement linguistique est « ...d'organiser(le multilinguisme d'un manière telle que les solutions deviennent des consensus collectifs et garantissent la paix linguistique au sein de la nation. ».



Il nous est apparu intéressant de reprendre les quatre acceptions principales que cet auteur relève de l'aménagement linguistique (1987 : 564-566); c'est d'abord la gestion du multilinguisme vers la réduction ou la coexistence des langues, puis l'intervention consciente dans les affaires linguistiques, soit de l'État, soit d'individus ou de groupes sur la langue; c'est aussi la description même de ces phénomènes et enfin « *...une partie de la sociolinguistique dont l'objet serait double : d'une part étudier les phénomènes liés à l'évolution des situations de multilinguisme et de variation linguistique, d'autre part construire une théorie propre à rendre compte des faits, dont on pourrait tirer une méthodologie du changement linguistique planifié.* » C'est sur ce dernier point se rapprocher très nettement, selon nous, des propositions de GUESPIN L. (1985 : 30-31) lorsqu'il développe une glottonomie appliquée.

L'ouvrage coordonné par GRUENAIIS M.P. (1986) rassemblent des contributions qui globalement pensent la politique linguistique en termes de rapport langue/Etat-nation à l'exclusion de tout autre.

Précisons que nous ne développons pas l'article de CALVET L.J. qui énonce là ce qu'il développe ultérieurement (CALVET L.J., 1987). Pour revenir à notre propos, signalons la contribution de ACHARD P. sur la mise en place de la notion de français comme langue nationale, pour lequel la planification consiste « *pour l'État à arbitrer entre les langues ou les variétés distinctes en les assignant à des 'domaines fonctionnels' ou en agissant sur leur extension respective* » (ACHARD P., 1986:51); quant à la politique linguistique, elle «  *vise à intervenir sur les formes elles-mêmes, à reconstruire les langues.* » (Ibid.:51). Les articles de TESSONEAU A.L. sur la politique des créoles antillais et celui de SERIOT P. sur la politique linguistique soviétique ont en commun la volonté d'analyser la conception de la langue que sous-tend nécessairement une politique en ce sens. La contribution de DECROSSE A., analyse la politique linguistique de l'État français en ces termes : « *La clarté du français s'avère la politique linguistique la plus explicite de l'hégémonie étatique* » (DECROSSE A., 1986:188) dans la mesure où, continue-t-elle, « *Donnant(sa mesure à la pensée d'une politique linguistique, la généalogie du français construit, place et réactualise ainsi cette étrange entité spatiale et logique que sont purisme et langue savante, qui du mythe biblique, s'est transformée lentement dans le signe contemporain de l'Etat-nation.* ».

L'article de GRUENAIIS M.P. pose enfin le problème, à travers un rappel historique, de la co-existence du gaélique et de l'anglais en Irlande. (enseignement, Institutions,...) : l'auteur montre que les mesures de politique linguistique de la République ne feraient sens que dans le cas, non réalisé, d'une adéquation entre nation et état.

Pour CALVET L.J. (1987), la politique linguistique reste liée à l'État; il écrit à ce propos : « *...nous considérons la politique*

*linguistique comme l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale, et la planification linguistique comme la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique.* » (CALVET L.J., 1987:154). Ce faisant, l'auteur distingue une politique linguistique à fonction pratique de celle à fonction symbolique : selon lui, un État qui décide de prendre comme langue nationale une langue locale est une décision symbolique; celle-ci ne devient pratique que lorsqu'elle est suivie d'une planification qui introduira cette langue dans toute la vie publique : école, administration et autres instances. CALVET L.J. pose alors que la notion de planification procède nécessairement de la politique linguistique dans la mesure où celle-là est l'application ou la concrétisation des choix politiques en matière de langues.

Enfin, CALVET L.J. (1986 et 1987) distingue deux types de planification linguistique : l'une agit sur la langue, l'autre sur les langues. Dans la première, il situe toutes les interventions et décisions qui ont pour but d'agir sur la forme de la langue : au niveau de l'orthographe lorsqu'il s'agit d'une modification, simplification d'alphabet, au niveau du lexique lorsqu'il s'agit de créer de nouveaux mots ou d'en emprunter d'autres, et enfin au niveau des formes dialectales : « *...lorsqu'une langue récemment promue au rang de langue nationale existe sous plusieurs formes régionales et qu'il faut soit choisir l'une de ces formes, soit créer une forme nouvelle empruntant aux différentes variantes.* » (CALVET L.J., 1987:156-157).

La seconde intervient sur les rapports entre les langues dans les situations de plurilinguisme : « *..., lorsqu'il faut choisir une langue nationale parmi plusieurs langues en présence, aménager un plurilinguisme régional, décider des langues d'enseignement, de communication médiatique.* » (CALVET L.J., 1987:157).).

Dans leur présentation, BOYER H. et DUMONT P. (1987:5) précisent leur perspective quant à la glottopolitique; ils énoncent leur intention de proposer sur l'Afrique et l'Europe : « *Deux séries de situations interculturelles et d'interventions glottopolitiques où cependant la démarche sociolinguistique repère un certain nombre de préoccupations communes : la question centrale de l'enseignement et de ses méthodes, le poids de l'histoire et du contexte socio-économique dans la genèse des politiques de la langue, les enjeux de pouvoir auxquels n'échappe aucun marché linguistique, l'articulation nécessaire entre la codification linguistique (la "normativisation") et la "normalisation" sociolinguistique.* ».

Sans nier l'intérêt des autres contributions, nous retenons les articles de RAMBELO M. et LAMUELA X.; cependant nous éprouvons d'abord le besoin, sur l'ensemble de ces notes de lecture, d'affirmer notre point de vue. Quelque terrain que l'on envisage

d'étudier, la volonté de l'appareil étatique de promouvoir une langue ou une variété de langue au rang d'une langue nationale et unique qui ne soit pas seulement officielle n'a pas pour autant, à notre connaissance, conduit à une situation de monolinguisme. Ceci dit, bien que, par exemple, la distinction entre planification qui agit sur la langue et une autre qui agit sur les langues (la plupart des auteurs reconnaissent cette typologie qu'ils nomment différemment) soit claire, elle nous semble relever d'une linguistique des postulats et des modèles a priori. Nous pensons que la situation de monolinguisme n'existe pas et que, de ce fait, la décision ou l'intervention du pouvoir politique en matière de langues (action sur la langue) se font nécessairement au profit d'une et/ou de(s) langue(s) et au détriment d'une et/ou d'autre(s) langue(s). Dans tous les cas, pour être efficace, une telle intervention doit soit faire l'impasse sur les autres variétés minorées, soit les reconnaître non pas comme des langues mais comme des dialectes, des patois, qui ne méritent pas de faire l'objet d'une politique linguistique. C'est pour cela qu'une politique linguistique qui ne met pas en relief le discours épilinguistique implicite et qui n'analyse pas le discours de l'idéologie dominante nous semble être purement descriptive et en cela normative au sens où elle se fait le relais d'une norme sociale. Une telle théorie de la politique linguistique nous paraît dans tous les cas être passive envers le conflit linguistique même s'il est clairement évoqué.

A la lumière de ce que nous venons de dire, il convient d'évoquer l'article de RAMBELO M.; l'auteur caractérise le cas malgache sur la nécessité des trois types de planification qu'il définit ainsi:

« -celle axée sur la codification des langues. (...)

-celle orientée vers la redistribution fonctionnelle des différentes variétés linguistiques en usage dans une communauté donnée.

-celle qui relève du principe de la politique linguistique (choix d'une langue nationale) et dont les actions sont dirigées vers l'extension de l'usage d'une variété linguistique dans tous les secteurs de la vie nationale. » (RAMBELO M., 1987:19).

Nous devons également citer le travail de LAMUELA X. (1987) sur le Val d'Aran; celui-ci, se référant à la terminologie catalaniste et occitaniste du conflit linguistique écrit : « Une glottopolitique qui se propose les objectifs propres à la planification linguistique telle que nous l'avons caractérisée doit tenir compte de la capacité socialisatrice actuelle ou potentielle de la langue et des différents espaces sociaux auxquels elle peut accéder comme moyen de communication. » (LAMUELA X., 1987:120).

Pour cela, il nous est donc apparu important d'opposer à cette terminologie que nous venons de décrire au fil de ces notes de lecture, celle de l'Ecole de Rouen.

## TYPLOGIE DES PRATIQUES GLOTTOPOLITIQUES

GUESPIN L. et MARCELLESI J.B. (1986) distinguent trois sortes de pratiques glottopolitiques:

-le libéralisme linguistique caractérisé par la non intervention de l'Etat; cette position peut profiter aux couches culturellement hégémoniques et aider à maintenir l'idéologie dominante. C'est « *la politique de l'état amorphe : la loi de la jungle n'est pas une loi* » selon la formule de GUESPIN L. et MARCELLESI J.B. (1986:17). Les auteurs concluent que cette position glottopolitique est intenable et que l'action étatique est nécessaire; ils précisent que « *le discours libéral n'est plus que la couverture d'interventions avantageant les couches ayant intérêt à la conservation d'une situation langagière qui leur est favorable.* » (Ibid.:17).

-le dirigisme linguistique : les auteurs considèrent le dirigisme glottopolitique comme « *la politique langagière d'une couche sociale en ascension* ». Le dirigisme politique, pour sa part complémentaire, revêt bien entendu des formes variées et c'est en ce sens qu'il peut connaître des excès et déboucher sur le franquisme, par exemple.

-la glottopolitique autogestionnaire : celle-ci repose sur des campagnes de sensibilisation et d'information langagière; c'est la position qui laisse aux vrais intéressés, les locuteurs eux-mêmes, le choix de décider; une telle glottopolitique ne peut être que démocratique et doit se livrer à un vaste recueil des données, des opinions et des besoins. C'est cette voie que réclame et postule l'Ecole sociolinguistique de Rouen pour toute intervention du politique sur la langue.

Faut-il rappeler enfin que si une théorie de la politique linguistique nous semble relever d'une linguistique essentiellement descriptive et normative, la théorie de la glottopolitique englobant la pratique, l'action et l'analyse relève d'une linguistique sociale reposant sur la dynamique et l'utilité sociale; dans cette optique nous devons mentionner les travaux, certes de l'URA SUDLA de Rouen, mais aussi des praxématiciens (et par exemple Robert LAFONT, pour ne citer que lui); ces travaux doivent nous rappeler qu'il n'y a pas de pratique glottopolitique en dehors des pratiques sociales. C'est peut-être l'apport essentiel de la théorie glottopolitique à la problématique générale de la politique linguistique.

## QUELS DÉVELOPPEMENTS?

Ayant pour tâche l'observation de la communication par les diverses contraintes et les divers contrats langagiers, le concept et l'analyse glottopolitiques se développent, dans notre laboratoire, autour des domaines suivants : la socio-terminologie, la variation linguistique et enfin l'interaction homme-machine. Ainsi, pour

parler de la terminologie en tant que moyen nécessaire pour les pays sous-développés de s'équiper techniquement, la glottopolitique est amenée à observer toute démarche normalisatrice et à constater qu'elle ne conduit pas nécessairement à une standardisation (GUESPIN L. et LAROUCSI F., 1989:7).

Quant aux recherches du terrain et à partir de l'analyse sociolinguistique du corse en particulier, a été forgé le concept de langue polynomique (MARCELLESI J.B., 1987) qui non seulement s'applique à la dynamique interne au corse mais semble pouvoir être étendu à d'autres réalités langagières; selon THIERS J.(1989:227), pour le cas corse, « *l'adhésion(à l'idée de langue polynomique a eu pour effet d'entraîner dans le domaine de l'école la théorisation et le renforcement des pratiques favorables à la variation.* ».

Enfin, c'est sur le terrain de l'interaction homme-machine que l'analyse glottopolitique s'oriente; dans cet esprit BULOT T. et DELAMOTTE E. (1990:17) proposent le terme glottomatique qui place l'interaction homme-machine « *...non plus dans un rapport strictement formel ou psychologique de la relation entre l'humain et la machine, mais dans une relation propre, celle de l'analyse des besoins langagiers et sociaux liés à cette utilisation* ».

## **CONCLUSION**

Tels sont donc quelques aspects récents de la recherche au sein de l'URA SUDLA que la réflexion glottopolitique a amené en surface. Bien entendu, ceci ne nous fait pas oublier d'autres champs de recherche que nous qualifions maintenant de classiques, auxquels la glottopolitique a contribué de beaucoup dans la réflexion et l'alimentation des débats, la problématique des langues en contact ou selon MARCELLESI J.B. (1989:6) le conflit des langues, le couple bilinguisme-diglossie ou les problèmes d'intégration des immigrés qui sont plus que jamais d'actualité. Notre bibliographie générale rend compte de cette multiplicité.

## **BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE 1985-1989.**

ACHARD P., 1986, « Mise en ordre de la langue de raison : l'État et le français », dans *États de langues*, Fayard, Paris, p.p.49-84.

ALCOUFFE A., BRUMMERT U., 1985, « Les politiques linguistiques des États Généraux à Thermidor », dans *LENGAS* n°17/18 Université Paul Valéry, Montpellier, p.p.57-78.

BAGGIONI D., 1986, « Préhistoire de la glottopolitique dans la linguistique européenne de Herder au Cercle de Prague », dans *LANGAGES* n°83, Larousse, Paris, p.p.35-52.

BASTARDA-BOADA A., 1987, « L'aménagement linguistique en Catalogne au XXème siècle », dans *Politique et aménagement linguistiques*, CILF/Le Robert, Paris, p.p.121-158.



- BERNABE J., 1989, « Réflexions pour une glottopolitique des aires concernées par le créole : approche du cas guyanais », dans LES EXPOSES-DEBATS DU CRESTIG n°2, CRESTIG, Cayenne, p.p.29-41.
- BOCHMANN K. et BRUMME J., 1989, « La glottopolitique dans la révolution française : un modèle pour d'autres ? les cas de l'Italie et de l'Espagne », dans *La Révolution française et l'homme moderne*, IRED/ Université de Rouen, Messidor, Paris, p.p.241-250.
- BOCHMANN K., 1985, « Pour une étude comparée de la glottopolitique des fascismes » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°7, P.U.R., Mont Saint Aignan, p.p.119-130.
- BOCHMANN K., 1986, « La glottopolitique dans les pays socialistes », dans LANGAGES n°83, Larousse, Paris, p.p.87-100.
- BOULOT S., 1985, 30 Heures autour d'une problématique; l'école française; politiques linguistiques et culturelles : l'exemple de la scolarisation des enfants étrangers et d'origine, C.R.E.D.I.F., Saint-Cloud, 39 pages.
- BOYER H., 1987, « Sociolinguistique et politique linguistique : l'exemple catalan », dans ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE n°65, Didier Érudition, Paris, p.p.69-88.
- BRUMME J., 1985, « Glottopolitique et néologie en catalan actuel » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°7, P.U.R., Mont Saint Aignan, p.p.151-160.
- BUGARSKI R., 1987, « Politique et aménagement linguistique en Yougoslavie », dans *Politique et aménagement linguistiques*, CILF/Le Robert, Paris, p.p.417-452.
- BULOT T. et DELAMOTTE E., 1990, « Prolégomènes à la glottomatique. », dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°16, SUDLA-IRED, Mont-Saint-Aignan, p.p.15-18.
- BUREAU C., 1985, « Politique linguistique, norme et régionalisme » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°7, P.U.R., Mont Saint Aignan, p.p.146-150.
- CALVET L.J., 1986, « Typologie des politiques linguistiques », dans *États de langues*, Fayard, Paris, p.p.15-48.
- CALVET L.J., 1987, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Payot, Paris, 294 pages.
- CHAKER S., 1985, « Sur les textes de loi du P.S. et du P.C. » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°7, Publications de L'Université de Rouen, Mont Saint Aignan, p.p.73.
- CHAKER S., 1985, « La normalisation linguistique dans le domaine berbère » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°7, P.U.R., Mont Saint Aignan, p.p.161-176.
- CORBEIL J., 1987, « Vers un aménagement linguistique comparé », dans *Politique et aménagement linguistiques*, CILF/Le Robert, Paris, p.p.553-566.
- COULARDEAU J., 1985, « De la minoration d'une langue et d'une forme culturelle ouvrière » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°7, P.U.R., Mont Saint Aignan, p.p.89-97.



- DANES F., 1987, « Langue standard et culture de la langue élaboration et applications de l'approche progressive », dans *Politique et aménagement linguistiques*, CILF/Le Robert, Paris, p.p.453-492.
- DAOUST D. et MAURAI J., 1987, « L'aménagement linguistique », dans *Politique et aménagement linguistiques*, CILF/Le Robert, Paris, p.p.5-46.
- DECROSSE A., 1986, « Généalogie du français : purisme et langue savante », dans *États de langues*, Fayard, Paris, p.p.159-202.
- DEPREZ K., 1987, « Le néerlandais en Belgique », dans *Politique et aménagement linguistiques*, CILF/Le Robert, Paris, p.p.47-120.
- DUMONT P., 1987, « Politique linguistique en Afrique : où va le Sénégal ? », dans *ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE n°65*, Didier-Erudition, Paris, p.p.89-101
- ELIMAM A., 1986, « Choix de modèles et développement glottopolitique.-Herder au Cercle de Prague. », dans *LANGAGES n°83*, Larousse, Paris, p.p.75-86.
- ELIMAM A., 1988, « La traduction en tant qu'enjeu glottopolitique et économique. », dans *CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°12*, SUDLA-IREL, Mont-Saint-Aignan, p.p.54-58.
- ERFURT J. et MULLER R., 1989, « Glottopolitique jacobine dans la pratique langagière du journalisme », dans *La Révolution française et l'homme moderne*, IRED/ Université de Rouen, Messidor, Paris, p.p.265-272.
- GAMBIER Y., 1985, « Bilinguisme de masse et langue minorée : le français en contexte multilingue (situation du Québec chez les Inuits et à Bruxelles) » dans *CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°7*, P.U.R., Mont Saint Aignan, p.p.35-40.
- GAMBIER Y., 1985, « Le *district bilingue*, pierre angulaire du bilinguisme officiel en Finlande » dans *CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°7*, P.U.R., Mont Saint Aignan, p.p.201-208.
- GARDIN B., 1985, « Pour une étude des morales langagières » dans *CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°7*, P.U.R., Mont Saint Aignan, p.p.139-145.
- GARDY P., 1985, « Langue(s), non-langue(s), lambeaux de langue(s), norme » dans *CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°7*, P.U.R., Mont Saint Aignan, p.p. 60-63
- GOLDBLUM C., 1986, « English is good for you... Enjeux nationaux et supranationaux d'une politique de la langue à Singapour », dans *HERODOTE n°42*, Université Paris VIII/ C.G.L.F., Paris, p.p.49-64.
- GRUAZ C., 1985, « Norme orthographique et politique de la langue » dans *CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°7*, P.U.R., Mont Saint Aignan, p.p.177-180.
- GRUENAI M.P., 1986, *Etats de la langue : peut-on penser une politique linguistique?*, Fayard, Paris, 246 pages.
- GRUENAI M.P., 1986, « L'Irlande de l'Etat-et-demi », dans *États de langues*, Fayard, Paris, p.p.203-230.
- GUESPIN L. et LAROSSI F., 1989, « Glottopolitique et standardisation terminologique », dans *LA BANQUE DES MOTS n°special*, CILF, Paris, p.p.5-21.

- GUESPIN L. et MARCELLESI J.-B., 1986, « Pour la glottopolitique », dans LANGAGES n°83, Larousse, Paris, p.p.5-34.
- GUESPIN L., 1985, « Introduction. Matériaux pour une glottopolitique » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°7, P.U.R., Mont Saint Aignan, p.p.14-32.
- HOANG TUE, 1985, « Évolution sociolinguistique du Vietnam » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°7, Publications de L'Université de Rouen, Mont Saint Aignan, p.p.225-234.
- JERNULD B.H., 1987, « Essai sur les problèmes linguistiques », dans *Politique et aménagement linguistiques*, CILF/Le Robert, Paris, p.p.493-554.
- LAMUELA X., 1987, « La politique linguistique au Val d'Aran ou l'indétermination », dans ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE n°65, Didier-Erudition, Paris, p.p.117-126.
- LARA L.F., 1987, « La comisión para la defensa del idioma español du mexique. chronique d'une politique linguistique avortée », dans *Politique et aménagement linguistiques*, CILF/Le Robert, Paris, p.p.317-358.
- LAUREN C., 1987, « Le suédois en Finlande », dans *Politique et aménagement linguistiques*, CILF/Le Robert, Paris, p.p.211-256.
- MAILLOT B., MERIDA G., 1985, « Atelier créole : stratégies glottopolitiques pour les créoles » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°7, P.U.R., Mont Saint Aignan, p.p.101-106.
- MARCELLESI J.B., 1985, Pour une politique démocratique de la langue (à propos de la question linguistique en corse), Éditions de Terre Corse, Ajaccio, 16 pages.
- MARCELLESI J.B., 1987, « L'action thématique programmée : individuation sociolinguistique corse. », dans ETUDES CORSES n°28, Association des Chercheurs en Sciences Humaines/ CNRS, Corte, p.p.5-20.
- MARCELLESI J.B., 1989, « Corse et théorie sociolinguistique : reflets croisés », dans *L'île miroir*, La Marge, Ajaccio, p.p.165-174.
- MARTEL P., 1985, « Politique linguistique au sud à la période révolutionnaire », dans LENGAS n°17/18, Université Paul Valéry, Montpellier, p.p.7-10.
- MARTEL P., 1989, « L'impossible politique linguistique occitaniste », dans LENGAS n°25, Montpellier, Université Paul Valéry, p.p.51-69.
- MAURIS J., 1986, « L'aménagement linguistique du Québec », dans LANGAGES n°84, Larousse, Paris, p.p.101-110.
- MAURIS J., 1987, « L'expérience québécoise d'aménagement linguistique », dans *Politique et aménagement linguistiques*, CILF/Le Robert, Paris, p.p.359-416.
- MAZIER F., 1988, « Politique de la langue et littérature », dans LINX n°18, Université de Paris X-Nanterre, Paris, p.p.153-158.
- NAHIR M., 1987, « L'aménagement en hébreu moderne », dans *Politique et aménagement linguistiques*, CILF/Le Robert, Paris, p.p.257-316.
- PERL M., 1985, « La politique linguistique des États-Unis à l'égard de Porto-Rico » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°7, P.U.R., Mont Saint Aignan, p.p.131-136.

- PUIG-MORENO G., 1985, « Notes sur la politique linguistique au Québec, en Occitanie, en Corse et en Catalogne », dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°7, P.U.R., Mont Saint Aignan, p.p.81-88.
- RAMBELO M., 1987, « Réflexions sur la situation sociolinguistique à Madagascar », dans ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE n°65, Didier Érudition, Paris, p.p.7-22.
- RENAUD P., 1987, « Politogenèse et politique linguistique : le cas du Cameroun », dans ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE n°65, Didier Érudition, Paris, p.p.23-36.
- ROTAETXE K., 1987, « L'aménagement linguistique en euskate », dans *Politique et aménagement linguistiques*, CILF/Le Robert, Paris, p.p.159-210.
- ROTAEXTE K., 1985, « Situation sociale de la langue basque » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°7, P.U.R., Mont Saint Aignan, p.p.209-224.
- SALAS-MARTINELLI A.P., 1985, « Glottopolitique et pratiques langagières, Tanger au Maroc et Valence en Espagne, deux expériences d'évolution du plurilinguisme : contrastes et coïncidences » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°7, P.U.R., Mont Saint Aignan, p.p.189-200.
- SEROT P., 1986, « L'un et le multiple : l'objet-langue dans la politique linguistique soviétique », dans *États de langues*, Fayard, Paris, p.p.117-158.
- TECHTMEIER B., 1985, « Influencer les comportements langagiers et/ ou intervenir dans l'évolution de la langue » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°7, P.U.R., Mont Saint Aignan, p.p.113-118.
- TESSONNEAU A.L., 1986, « Politiques des créoles antillais : illusion ou perspective », dans *États de langues*, Fayard, Paris, p.p.85-116.
- THIERS J., 1986, « Epilinguisme, élaboration linguistique et volonté populaire, trois supports de l'individuation sociolinguistique corse. », dans LANGAGES n°83, Larousse, Paris, p.p.65-74.
- THIERS J., 1989, *Papiers d'identité(s)*, Éditions Albina, Levia, 298 pages.
- VALLEVERDU F., 1985, « A propos du bilinguisme de masse en Catalogne » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°7, P.U.R., Mont Saint Aignan, p.p.47-52.
- VAN DE CRAEN P. et DE VRIENDT S., 1987, « Réalités et politiques linguistiques : le cas de Bruxelles », dans ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE n°65, Didier-Erudition, Paris, p.p.110-116.
- VAN DE CRAEN P., 1986, « Vers des glottopolitiques scientifiques », dans LANGAGES n°83, Larousse, Paris, p.p.117-128.
- WINTHER A.(Ed.), 1985, *Problèmes de glottopolitique*, CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°7, P.U.R. Mont-Saint-Aignan, 247 pages.

## **CINQ ANNEES DE RECHERCHES POUR LA SOCIOLINGUISTIQUE ET LA DIDACTIQUE DU F.L.E.<sup>10</sup>**

---

### **INTRODUCTION**

D'abord, réunir en un seul volume des contributions en sociolinguistique et didactique du F.L.E. ne crée pas un précédent : l'ouvrage dirigé par Jacques CORTES (1987) rassemble de fait des chercheurs des deux domaines (Louis Guespin, Jean-Baptiste Marcellesi, Jacques Cortès, Henri Besse, y ont, parmi d'autres, participé). Ensuite la présente édition ne signifie pas autre chose, de prime abord, que la volonté particulière des chercheurs de s'entendre, c'est-à-dire de confronter leurs approches et d'expliquer leurs démarches respectives. Au delà cependant de ces considérations simplistes, il est évident que si leurs préoccupations --très largement scientifiques et précisément conceptuelles et méthodologiques-- divergent souvent, les terrains des deux disciplines se rejoignent dans la mesure de l'objet langue --évidemment commun-- mais aussi dans la volonté de refuser tout dogmatisme. La prise en compte des technologies dites nouvelles pour les lieux de recherches par exemple et la nécessité de construire en permanence leur scientificité autour de réalités glottonomiques clairement énoncées --telles les instances socio-politiques et la demande sociale--, tendent à rapprocher les deux disciplines sans les assujettir l'une à l'autre.

### **CINQ ANNÉES DE RECHERCHES SOCIOLINGUISTIQUES EN FRANCE ET AILLEURS ...**

A partir de données bibliographiques, le présent volume tente, dans une première partie, un bilan des travaux et recherches en sociolinguistique sur les années 1985 à 1989 (1990 pour certaines contributions). La presque totalité des articles présente en effet un recensement bibliographique en plus d'une évaluation critique de l'état et de l'avancée des recherches ; par ailleurs, l'un des intérêts de cette publication est d'élargir la présentation à d'autres pays que le nôtre : le Portugal, l'Algérie et de l'ex-République démocratique allemande (RDA) ; il s'agit là d'illustrer, entre autres, et de confronter, surtout, différents contextes scientifiques autour d'une démarche résolument sociolinguistique.

En termes de tendance globale, cette période semble pouvoir se caractériser par la conscience de maintenir un double mouvement,

---

<sup>10</sup> BULOT T., MARTIN G.V., 1991, « Cinq années de recherche pour la sociolinguistique et la didactique du F.L.E. » dans *Sociolinguistique Didactique du Français Langue Étrangère*, Collection Bilans et Perspectives, Mont-Saint-Aignan, CLS-SUDLA, p.p.9-15.

nous dirons dialectique, entre les efforts permanents et continués de théorisation et la poursuite des travaux de terrains ; ces terrains restent en eux-mêmes objets de théorisation par la valeur scientifique que le chercheur ou les instances sociales leur accordent : de nouveaux champs de recherche semblent ainsi s'affirmer autour de cette nécessité ; le texte de François GAUDIN sur la socioterminologie, celui de Régine DELAMOTTE-LEGRAND sur l'acquisition du langage par l'enfant voire les contributions de Jeannine RICHARD-ZAPPELLA sur les média et de Jenny BRUMME sur les langues minorées illustrent d'abord à des degrés divers la réflexion sur ce qu'est un terrain sociolinguistique en tant qu'objet de recherche; ensuite ils signifient la volonté constante des sociolinguistes de rationaliser leurs démarches tant conceptuelles que méthodologiques.

En 1988, sur la période 1968-1983, Bernard LAKS (LAKS B., 1988 : 12) remarquait pour la sociolinguistique onze pôles --que reprend d'ailleurs Guy PASCUAL pour sa présentation des travaux sur l'oral et la sociolinguistique-- ; en 1989, la partie SOCIOLINGUISTIQUE du rapport de Conjoncture du CNRS paru dans le BUSCILA 22 remarque trois axes clairement distincts (axe Langues et cultures / axe Linguistique sociale / axe Linguistique variationniste) ; cette évolution peut-elle signifier maturité ? Pour le cas, les méthodes et les outils de la sociolinguistique sont sans cesse mis à l'épreuve par la recollection des données, par les analyses quantitative et qualitative, par l'analyse du fonctionnement social de l'objet scientifique ; la sociolinguistique des cinq dernières années peut être celle qui souligne la nécessité d'analyser le type d'artefact mis en place pour la constitution du corpus et le recueil des données. C'est ce que souligne entre autres l'article de Françoise MADRAY-LESIGNE autour de son analyse des tendances de la sociolinguistique française, à partir des titres d'une base de données sur le domaine.

L'article que propose Claude CAITUCOLI sur le français en Afrique noire reprend cette particularité dans la mesure où sa conclusion fait état des efforts de construction d'un terrain qui semble moins nouveau -dans une perspective strictement diachronique- que d'autres : le français parlé en Afrique noire. La réflexion théorique, en sociolinguistique, doit sans cesse être confrontée à la prise en compte du social en tant qu'objet de recherche et, conjointement, détermination globale des pratiques langagières; l'article de Jürgen ERFURT sur l'analyse de discours en RDA souligne une telle préoccupation dans la recherche progressivement élaborée en politique linguistique sur l'analyse et l'interprétation des textes écrits.

*« Sur le plan mondial, la sociolinguistique a acquis un rôle moteur, non seulement parce qu'elle propose une nouvelle saisie des phénomènes linguistiques, mais aussi parce qu'elle permet*



*d'expliquer les problèmes langagiers qui interviennent dans la vie sociale (l'éducation, la planification, le bilinguisme, la terminologie, ... ».* Cet extrait de la partie SOCIOLINGUISTIQUE du rapport de Conjoncture du CNRS, largement illustré par les propos de Lurdes DE CASTRO sur la sociolinguistique portugaise, pose surtout en termes non polémiques -c'est-à-dire sans revenir sur la légitimité scientifique qui nous semble établie au-delà des procès d'intention sur la constitution initiale de ses objets théoriques et des méthodologies utilisées- ce qu'est devenue la sociolinguistique au cours des dix dernières années : une discipline intimement liée, non seulement par ses outils théoriques mais aussi par ses pratiques descriptives, aux enjeux idéologiques que révèle plus largement la forte adéquation du langagier et du social ; la contribution de Marianne POMMIER souligne ainsi la nécessité, lorsqu'il s'agit de travailler sur le sens, de travailler également sur l'idéologie. Ainsi, au-delà d'un exposé systématique des champs d'investigation de la sociolinguistique allemande -spécifiquement de RDA- l'article de Klaus BOCHMANN énonce plus largement les « *difficultés institutionnelles et récurrentes d'une discipline dont les résultats de recherche sont applicables dans et pour la société* ».

Ce qu'illustrent fortement, selon nous, les contributions à ce volume, c'est le rapport sans cesse renforcé par une demande sociale croissante entre la sociolinguistique et les acteurs sociaux que sont d'abord le pouvoir --en termes d'instances de décision politico-économiques et plus largement idéologiques dont fait état le texte de Sohra SIAGH sur la politique linguistique de l'Algérie-- et cette même demande sociale qui se formule de façon très explicite en termes de besoins langagiers à des degrés certes divers. Que l'on songe, par exemple, à la situation corse et au front conceptuel existant autour de la définition de la langue polynomique, et ce que développent Jean-Baptiste MARCELLES et Jacques THIERS sur le « *laboratoire corse* ».

Pour terminer, nous sommes tentés de dire que la sociolinguistique ne cesse de devenir une discipline à dimension militante en ceci que ses résultats ne peuvent pas ne pas avoir de conséquences sur les acteurs mêmes de la demande : ces résultats ont nécessairement une dimension glottonomique qui ne peut qu'aller croissant dans la mesure de la variabilité de la quantité et de la qualité de la demande sociale ; l'article de Thierry BULOT et Foued LAROUCSI souligne de fait la nécessité conceptuelles de la glottopolitique pour décrire des spécificités langagières, et parallèlement les conséquences pratiques pour une communauté linguistique d'intégrer les résultats, les phénomènes mis à jour ; plus généralement, aborder parallèlement le langage en termes de phénomènes linguistiques et de pratiques langagières souligne la forte prégnance sociale de la sociolinguistique en tant que discipline certes polémique -et c'est en cela que la théorisation reste possible et nécessaire- mais surtout descriptive avec l'exploration de



nouveaux terrains qui suppose à son tour la théorisation de l'objet terrain.

### ***Cinq années de recherches en didactique du F.L.E.***

Pour dégager les tendances de la recherche en didactique du français langue étrangère entre 1985 et 1989, il faut d'abord relever les traits distinctifs qui ont caractérisé la période soixante dix / quatre vingt, puis observer les thèmes récurrents du début des années quatre vingt, et enfin prendre conscience de la volonté qu'ont les didacticiens à l'heure actuel de parvenir à l'authenticité en matière de communication.

Définissons le rôle de la didactique des langues étrangères selon la perspective donnée, dans son article, par Jacques CORTES : elle procède à l'élaboration et à l'affinement progressif de méthodes, démarches, stratégies ou approches destinées à des groupes homogènes ou disparates, ou à des individus isolés, et visant à l'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère ou seconde.

La décennie soixante dix voit se développer un paradoxe qui entretiendra batailles idéologiques et apostasies. En 1970, les didacticiens français viennent de prendre connaissance du Verbal behaviour de Burrhus Frédéric SKINNER à travers une traduction de Françoise DUBOIS-CHARLIER de l'article de Noam CHOMSKY paru aux États-Unis onze ans auparavant. Cependant, les dix ans qui suivent vont remettre en question la psychologie behavioriste et tabler sur une prise en compte plus nette des modalités pragmatiques des situations de communication.

Le début des années quatre vingt consacre véritablement dans les méthodes, l'approche communicative motivée dans la décennie précédente par la présentation du niveau seuil. Si ce niveau seuil donne tout d'abord un inventaire de notions générales à la disposition du planificateur et du didacticien, ce n'est qu'à partir des années quatre vingt que les idées visionnaires émises par Francis DEBYSER (1970) dans une présentation du Niveau II de l'enseignement du F.L.E., vont se concrétiser : l'enseignant va puiser ce qui lui faut dans des dossiers pédagogiques articulés dans une méthode souple, selon les besoins de sa classe et l'existence de ses propres documents. Avec les notions d'énonciation, d'interaction mais aussi de « socioculturel » et de « communication » ajoute Jacques CORTES, nous cernons les thèmes qui caractérisent une décennie se targuant de vouloir garder en vue les réalités du terrain didactique.

Notre période 1985 - 1989, n'échappe pas à ce dessein général. Elle est systémique en ce sens que dans un premier temps, ses velléités interdisciplinaires l'inclinent à étudier les interactions entre les composantes de la didactique du français langue étrangère mais aussi avec les sciences dans lesquelles cette didactique puise

quelques concepts. Dans un second temps, ces modalités interactives sont mises à l'épreuve de la réalité pour ériger ce que Robert GALISSON (1989 : 49) appelle une discipline dynamique et inventive.

Précisément, les sujets abordés dans ce bilan concernent des perspectives théoriques qui interagissent directement sur les comportements pédagogiques : notons tout d'abord les précisions de Henri BESSE sur l'enseignement / apprentissage des langues. Partant de la distinction Culture / culture, il sélectionne les discours sur les langues portant sur l'enseignement/apprentissage de leurs variétés vernaculaire ou cultivée : la *sermo patrius*, la langue maternelle, la langue morte, ancienne, vivante, la langue étrangère et la langue seconde. Ce parcours terminologique débouche sur trois entrées déterminantes pour les didacticiens et pédagogues : l'enseignement / apprentissage des langues maternelles, étrangères et secondes.

Chantal CHARNET fait état de quelques analyses linguistiques consacrées à l'acquisition du français dans des situations très concrètes. Elle aborde de nouveau les rapports langue seconde / langue étrangère et soulève les difficultés de la communication interculturelle avant de présenter la typologie de Jean-François DE PIETRO. Chantal CHARNET ajoute à juste titre que ce type de recherche peut permettre à l'enseignant d'être plus attentif aux productions de ses apprenants.

Avec un relevé des recherches sur l'humour en didactique du français langue étrangère, l'article de Gérard-Vincent MARTIN aborde également les problèmes des interactions verbales en classe de langue. Le nombre de recherches, d'écrits, de séminaires sur le rire linguistique s'est considérablement accru ses cinq dernières années. L'intérêt de ce travail est de non seulement rappeler l'approche traditionnelle des divertissements verbaux en classe de langue et l'humour de contact linguistique, mais surtout de proposer la prise en compte de la composante pragmatique et culturelle des genres du risible.

La sensibilisation par le ludique nous permet de glisser sur le thème développé par François WIOLAND : l'usage de la phonétique pour la prononciation en classe de français langue étrangère. La correction phonétique n'est guère en vogue dans les méthodes communicatives afin de ne pas culpabiliser l'apprenant. La didactique de la prononciation rentre ainsi dans le cadre d'activités présentées comme ludiques, fondées sur la créativité. François WIOLAND (1991) développe tous ces thèmes dans son tout récent ouvrage.

Terminons cette revue de détail par l'emploi des technologies nouvelles notamment l'outil informatique. Daniel MODARD souligne que la recherche dans ce domaine répond à la pression des

institutions, des enseignants, et à la notion d'autonomie de l'apprentissage. Il a le mérite d'écarter tout pharisaïsme en constatant que l'investissement que l'on demande à l'enseignant n'est pas en rapport avec l'utilisation encore limitée de l'ordinateur en didactique du français langue étrangère. Cet enseignant a encore besoin de données pragmatiques sur les démarches pédagogiques inhérentes à l'utilisation de l'outil informatique. Il en est de même, pensons-nous, en ce qui concerne l'utilisation de l'image vidéo en classe.

Il faut mentionner enfin, d'autres thèmes - non développés ici - qui ont préoccupé les chercheurs durant ces cinq dernières années. Nous retenons surtout :

- l'état de l'enseignement du français langue étrangère dans et hors de l'hexagone (notons les Colloques et Congrès de l'AUPELF et de la FIPF, les travaux sur les cursus universitaires menés lors des deux premières rencontres des responsables des filières FLE à Grenoble les 24/25 juin 1986 et à Aix en Provence les 15/16 septembre 1988, puis les actions des CEFISEM).

- les débats multiples sur la francophonie qui s'étendent de la deuxième réunion du Haut-Conseil de la Francophonie les 9 et 10 décembre 1985, pour aboutir au troisième Sommet de Dakar, en passant par les études du Groupe de travail sur l'analyse de discours (Langage et travail) concernant la *Francophonie, norme et groupe de référence* dans l'atelier Langues et Institution, du Colloque *Contact de langues : quels modèles ?* de septembre 1987.

- les notions d'interculturel, d'identité culturelle, de pédagogie de la civilisation qui fournissent par exemple dix huit entrées dans notre base de données bibliographiques dès 1985.

- un ensemble de pistes méthodologiques sur la lecture, l'écriture et la traduction souvent citées dans les *Bulletins bibliographiques du Centre de Recherche et d'Etude pour la Diffusion du Français*.

## CONCLUSION

Pour conclure, rappelons que le présent ouvrage tente d'illustrer le rapport d'intérêt réciproque entre la sociolinguistique et la didactique du F.L.E. ; il propose de fait des informations documentaires importantes en quantité sur les deux disciplines et des bilans critiques, qui globalement illustrent à des degrés divers la nécessité d'une conceptualisation et d'une méthodologie rigoureuses ; c'est peut-être plus certainement encore l'illustration de la nécessaire prise en compte systématique des besoins langagiers des locuteurs qu'il s'agisse du didacticien ou du sociolinguiste.

Certes, nous ne prétendons pas là avoir fait le tour de l'ensemble des deux disciplines ; au-delà de la réflexion conjointe de

chercheurs engagés dans des actions scientifiques différentes, se situe sans doute une attente qui ne doit pas rester vaine : le décloisonnement voire l'interdisciplinarité comme source de connaissance et d'avancée scientifiques.

### **BIBLIOGRAPHIE**

CORTES J. (Dir), 1987, *Une introduction à la recherche scientifique en Didactique des Langues*, ENS Saint-Cloud/CREDIF, Didier-Erudition, Paris, 231 pages.

DEBYSER F., 1970, « Introduction », *Le Français dans le Monde* n° 73, Hachette/Larousse, Paris.

DE PIETRO J.F., 1988, « Vers une typologie des situations de contacts linguistiques », *Langage et Société* n° 43, M.S.H., Paris, pp. 65-89.

LAKS B., 1988, « Sociolinguistique(s) », *Cahiers du Français des années Quatre-vingts* n° 3, ENS Fontenay - Saint-Cloud, Didier-Erudition, Paris, pp. 9-28.

WIOLAND F., 1991, *Prononcer les mots du français. Des sons et des rythmes*, Hachette, Paris, 127 pages.

***Partie 2***  
***Discours d'interface***

## **TÉLÉMATIQUE ET DÉSINFORMATION : LA CONSTRUCTION DE L'ERREUR<sup>11</sup>**

---

### **L'INTERACTION CONSULTATIVE : L'ERREUR NÉCESSAIRE**

#### ***Préambule***

Par interaction consultative, nous entendons rassembler toutes les pratiques dialogiques en langage naturel que peuvent réunir les différentes pratiques des terminaux péri- et para-informatiques ; plus précisément, notre objet est de tenter d'élaborer les principes actifs d'une stratégie optimisante de la recherche du consensus informationnel ou sémantique tel qu'il est proposé par les linguistes de l'interaction et à partir de là, de construire les tenants syntaxico-énonciatifs d'une interaction que nous voulons spécifique dans l'ensemble interactif homme/machine : l'interaction homme/minitel.

Par ailleurs, nous ne sommes pas les seuls à tenter de caractériser l'erreur ou pour le moins les hiatus interactifs de cette inter-relation ; les travaux de J. VERONIS (1987, 1988 a et b) illustrent parfaitement ce souci et sont en cela fort précieux ; cependant, au-delà de toute caractérisation du fait ou de toute optimisation de quelque système, la prise en compte de l'erreur - pour toute correction ou vérification par les systèmes informatisés de tous ordres - doit d'abord passer - pensons-nous - par la représentation que se fait l'humain de l'interaction qu'il est en train de vivre et de mener ; nos recherches en ce sens ont historiquement deux âges : la participation aux lancements et élaboration d'une banque de données régionales ; nous en livrons ici les résultats. Et la création d'un automate de dialogue en français qui, depuis décembre 1987, totalise déjà 1200 heures de connexions télématiques ; nous devons faute de place réserver ce sujet à un autre moment. Ces expérimentations menées et à suivre ont été rendues possibles par les accords stipulés par une convention-cadre signée entre l'URA et la ET (Européenne de Télématique - groupe Random France) qui les accueillent et les permettent techniquement.

#### ***L'erreur télématique : constats généraux***

Pour énoncer quelques principes initiaux, il semble qu'une consultation télématique en tant que structure dialogique spécifique

---

<sup>11</sup> BULOT T., 1989, « Télématique et désinformation : la construction de l'erreur » dans *Akten des deutsch-französischen Kolloquiums in Hannover vom 16. - 18 Mai 1988*, FBR Sprach- und Literaturwissenschaften der Universität Hannover, Hanovre, p.p.14-23



est nécessairement génératrice d'erreurs : non pas que nous entendions nier les progrès de l'intelligence artificielle, mais il nous semble que le rapport interactionnel spécifique entre l'humain et son minitel crée de fait la possibilité fonctionnelle de l'erreur ; dans cette optique, nous laissons de côté les cas particuliers où le questionneur est un professionnel et maîtrise très bien son appareil, ou encore, pour l'instant, quand l'information recherchée n'est pas disponible ; en fait, dans tous les autres cas, il arrive qu'un questionnement aboutisse à un échec de la recherche télématique quand bien même l'information existe et peut être fournie par le serveur sollicité, et par ailleurs, on ne peut pas attribuer cet écart à une maladresse voulue du questionneur dans la mesure où (et ne serait-ce que pour cela) la consultation se paie au temps de connexion. Bien sûr, la première chose à dire, par-delà tout anthropomorphisme qui justifierait des ruses ou tout autre comportement du questionneur face à son minitel (désormais M.), est qu'il manque au premier la prise en compte du fait que les réponses de M. sont établies sans consensus préalable entre lui et l'autre : en d'autres termes les rapports entre la signification des réponses et leur signification (le rapport entre texte et discours) sont créés par la lecture et non par une énonciation de M. ; de fait, celui-ci ne fait que produire du texte qu'il appartient au questionneur de « discursiviser ». Le second fait caractéristique de cette interaction est qu'elle se situe en langue de façon quasi exclusive : tant les questions que les réponses sont non seulement écrites, mais par cela correspondent à l'idéologie normative de l'écrit, et se rapportent à une signification qui n'est pas forcément celles des significances de chaque questionneur. Élaborons à présent un bilan provisoire et par conséquent rapide des problèmes linguistiques rencontrés lors d'une utilisation de M. :

- d'abord, l'absence de communauté effective du contexte situationnel rend parfois délicat voire souvent impossible une interaction efficiente entre M. et le questionneur : devant une question (en tant que telle une phrase tapée sur M. et lui demandant une réponse) mal formulée par l'humain, M. affichera un message d'erreur et proposera une aide dans le meilleur des cas, mais aussi - et là « mal formulée » signifie en désaccord avec la logique de M. - M. peut aiguiller le questionneur dans une fausse direction. Ainsi, dans « Pour manger, je cherche un beau cadre », on peut supposer qu'au mot-clé CADRE correspondront autant de jeunes ingénieurs, que la peinture ou accessoirement les restaurants. Résoudre ces difficultés semble *a priori* délicat aux informaticiens, sinon, pour l'instant, en proposant une autre indélicatesse difficile à mettre en place : établir un questionnaire relationnel préalable détaillant l'humain, en oubliant, entre autres, que la machine ne sera pas pour autant plus explicite dans ses réponses, dans la mesure où elle ne peut *a priori* tenir compte de tous les éléments du contexte situationnel.

- ensuite, les rapports entre le discours du questionneur et le texte de M. sont parfois ambigus : l'interaction en langue pose de façon plus aiguë le problème de la norme ; écrire, même incognito, c'est signaler, voire signer son niveau de compétence linguistique, ce qui n'est pas pour toute personne un constat agréable (ne parlons pas non plus de ceux qui ont face à l'écrit des difficultés sans fin) ; par ailleurs, les réponses de M. ne peuvent correspondre à tous les niveaux de langue et seront nécessairement, à un moment ou à un autre, en rupture avec la compétence du questionneur : source supplémentaire de hiatus communicatif.

### ***Principes d'une observation***

Pour l'heure, ces réflexions rapides et sommes toute communes ne peuvent s'envisager comme étant les seules à pouvoir proposer des solutions à ces problèmes de consultations ratées ; cependant, nous pensons pouvoir exposer quelques moyens, quelques concepts capables sinon de les résoudre, du moins de mieux les cerner ; nous avons eu la chance d'observer la mise en place d'un service type banque de données, et surtout son lancement : la ET se proposait d'établir un fichier d'adresses spécialisées sur l'ensemble de l'agglomération rouennaise ; après avoir construit la structure du service et saisi quelques centaines d'adresses sur les milliers qu'il contient actuellement, il a été proposé au public de s'y connecter ; ainsi donc, en quelques semaines et sur toute la France, une centaine de personnes l'a consulté tandis que les techniciens de la ET continuaient de saisir l'ensemble des informations (pour ne pas fourvoyer l'utilisateur, le programme envoyait un message d'erreur à chaque demande d'une fiche inexistante) ; l'intention d'une telle démarche étant de repérer au plus vite les rubriques vedettes pour prioritairement insérer au fichier les adresses correspondantes et assurer rapidement la rentabilité du service.

### ***Principes du service INF***

Son principe de base est de proposer, à la suite du sommaire général présentant l'ensemble des rubriques, des listes de termes génériques qui sont autant de composantes des premières ; de listes en listes, on aboutit à une fiche adresse, objet de la recherche ; notons qu'à chacune des entrées possibles correspond un chiffre (de 1 à 17 pour une page-écran) qui permet de passer au choix suivant sans avoir à taper in *extenso* le libellé de la rubrique retenue.

Il nous a semblé intéressant d'observer le comportement d'un utilisateur qui est de façon quasi assurée voué à l'échec de sa consultation - nous nous sommes surtout attachés aux premières semaines - sans pour cela en être foncièrement responsable ; il reste qu'il ignore et pense que les adresses sont présentées ; son comportement face à l'insuccès est alors symptomatique, car le

même que dans une situation - je dirai - normale de consultation ; c'est la quantité anormale de ses échecs, son aspect quasi pathologique, qui rendent cette expérience valide quant à une catégorisation éventuelle de l'erreur télématique. Rappelons tout de même que nous ne pouvons ni ne voulons théoriser quoique ce soit, mais simplement exposer les résultats d'une observation partielle et, par force, limitée dans le temps.

### ***Les comportements de l'échec***

Nos observations nous conduisent à distinguer au moins trois grands types de comportements de consultation effective, c'est-à-dire avec recherche d'information : nous ne gardons pas les connexions du type « exploratoire » qui s'arrêtent dès le sommaire ou sur la liste suivante sans avoir poursuivi une quelconque logique cognitive.

Nous laisserons vite de côté le premier d'entre eux dans la mesure où il est celui de la réussite ; il nous apprend cependant que le succès de la recherche se solde par une déconnexion quasi systématique : l'utilisateur suit un cheminement thématique logique, passe de liste en liste et aboutit, par choix successif dans chacune d'elle, à la fiche apparemment :

EDUCATION → ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
 → ENSEIGNEMENT SUPERIEUR → UNIVERSITES  
 → UNIVERSITES → UER LETTRES  
 UER LETTRES → fiche / déconnexion

Le second cas propose une série d'échecs pendant et à l'issue d'une recherche thématique ordonnée logiquement : il n'y a de fiche pour aucune des rubriques annoncées (nous le notons : 0) ; au lieu de se déconnecter, l'utilisateur entreprend une autre recherche sans lien apparent avec la première et ne quitte le service qu'après avoir trouvé la fiche correspondante ; nous serions tenté de dire une fiche car peu importe laquelle semble-t-il :

SPORTS → CLUBS SPORTIFS → 0  
 → CLUBS SPORTIFS → 0  
 → CLUBS SPORTIFS → 0  
 → PRATIQUES DU SPORT → 0  
 → SPORTS COLLECTIFS → 0

EDUCATION → MATERIEL EDUCATIF ET LIVRES SCOLAIRES → 0  
 ORIENTATION SCOLAIRE → RECTORAT  
 RECTORAT → fiche / déconnexion



étapes de sa recherche, que les résultats obtenus doivent confirmer ou infirmer. C'est du type « Si je choisis la rubrique 'Restaurant', j'aurai la liste des établissements où je peux manger et non des hôtels », proposition validée par le nom de tous les restaurants dans un département donné. Toutefois, cela n'est pas toujours aussi simple et, en accusant surtout M., il arrive que le questionneur soit l'artisan de sa propre erreur (nous excluons le cas où le serveur est effectivement très peu pratique).

### ***La désinformation télématique : une logique projective en défaut***

Pour expliquer cela, évoquons à présent WATZLAWICK (1978) qui nous propose des concepts plus qu'intéressants pour exposer notre hypothèse, et peut-être assurer la crédibilité de nos constatations ; il est un fait que certains comportements semblent d'un tel illogisme, d'une telle irrationalité apparente, qu'on pourrait douter de leur authenticité. Tout d'abord, abordons la 'désinformation' qui consiste, d'une manière générale, à transmettre une fausse information, à en modifier le sens, ou à en minimiser l'importance ; WATZLAWICK montre qu'il s'agit en fait d'introduire un ordre dans ce qui n'en a aucun : s'il rappelle que les services de renseignements ont donné corps à ce concept, il évoque aussi une expérience des plus passionnantes pour nous, l'expérience de Bavelas ; peu en importe ici les péripéties, retenons-en l'essentiel : devant des critères multiples de validation de l'information, devant des bribes d'information fausses voire informalisables et illogiques, tout sujet tendra à ordonner en un tout cohérent ces données, et mieux trouvera dans de nouvelles observations de quoi confirmer son premier ordonnancement même si cela n'a aucun rapport. En quoi cela concerne-t-il la relation questionneur/M. ? Sur le terme et le contenu de l'information, il peut y avoir de fait une confusion constante entre une 'non-information' et une 'fausse information' :

Il s'agit de non-information quand le sujet croit - à tort - que l'information qu'il cherche est en train de s'élaborer sous ses yeux : s'il s'était trompé, M. le lui aurait fait savoir, or comme M. ne lui a rien dit, donc il peut émettre l'hypothèse que sa démarche est bonne dans la mesure où les pages télématiques continuent de défiler ;

Il s'agit de fausse information d'une part dès que l'information fournie par M. n'est plus en accord avec ce que demande le questionneur - étape qu'il serait nécessaire de pouvoir remarquer car celui-ci ignore qu'il se trompe - et d'autre part, dès l'instant où l'échec est constaté, où la progression aboutit à une incohérence, à un dysfonctionnement patent et définitif. Selon nous, il semble que précisément toute personne recevant un message télématique en accord avec au moins une partie de la question, suppose qu'elle doit continuer dans cette direction, surtout si elle sait que l'information

recherchée est disponible : qui ne trouve pas l'adresse de ses amis, qui ne trouve pas son propre numéro de téléphone. En fait, deux logiques semblent être en concurrence : la logique projective du demandeur et la logique référentielle du demandé (M.), mais dans le cas d'un dysfonctionnement, c'est la logique du second qui suit à l'insu du premier un autre parcours.

### ***La récompense arbitraire : source de l'erreur***

Comment cet ordonnancement - somme toute fortuite - est-il rendu possible et presque toujours nécessaire dans la relation questionneur/M. ? Là encore, nous évoquons WATZLAWICK (1978) pour parler de la 'récompense arbitraire' : en termes succincts, un bon comportement (i.e. celui attendu par l'observateur en laboratoire, par la société en situation, etc.) provoque une récompense, c'est-à-dire une réponse qui n'est pas toujours positive pour celui ou ceux qui la reçoivent ; le cas des rats de laboratoires qui reçoivent une décharge électrique lorsqu'ils tardent à soulever un levier expose une récompense du type : « Si je ne fais pas ceci, cela va mal, donc je dois faire cela » ; il s'agit en fait d'explicitier le mécanisme du conditionnement par rapport à un principe simple de causes récurrentes liées aux mêmes effets (de façon licite ou non d'ailleurs comme l'auteur le montre pour la superstition). Ainsi, la récompense du « minitelien » est d'abord de voir, à l'issue de ses manipulations diverses, une nouvelle page s'afficher sur M.. Et, c'est là que nous touchons le premier paradoxe de la relation entre le questionneur et M. : si le sujet inscrit des termes d'entrée corrects - i.e. en accord avec la logique référentielle de M. - alors sa récompense sera l'information désirée, continuée ou non ; mais si les termes d'entrée sont corrects seulement par rapport à la syntaxe de M., et incorrects du point de vue de sa logique référentielle, la récompense sera quand même au rendez-vous ; le paradoxe est là : l'information affichée sur l'écran de M. peut ne pas être issue d'un bon comportement du sujet, qui ne sait pas qu'il s'est mal comporté et croit l'information obtenue cohérente par rapport à sa recherche ; son hypothèse devient théorie car il ordonne alors selon sa logique des informations qu'il suppose exactes par rapport à sa logique projective et à la logique de M., mais dès cet instant, la construction de la vérité (lisons l'information recherchée) devient par auto-validation celle de l'erreur.

Venons-en au second paradoxe soulevé par ce type de relation communicative : celle où l'autre est autre chose qu'un double et différent d'une nature morte : WATZLAWICK (1978) montre que devant l'incontournabilité des faits, un humain préfère réordonner et voir la réalité conforme à ses convictions : « ... *les événements contredisant l'information ne conduisent pas à la correction, mais à sa plus grande élaboration* » (85). Pour nous, c'est d'abord dire qu'une information produite par M. n'a plus d'effet correctif si la



quête informative est trop avancée et déjà théorisée par le questionneur qui va, de lui-même, à l'échec ; plus loin encore : on peut supposer qu'un questionneur habitué à un serveur ne reconnaîtra pas la logique d'un serveur différent. Ensuite, pour revenir à notre paradoxe, c'est aussi élaborer une explication qui justifiera - *a posteriori* mais sans preuves tangibles - la non-réussite : du genre « L'information est absente ». Certes, toutes ces réflexions ne peuvent pas conclure sur ces problèmes, car c'est autant du ressort du linguiste que de l'informaticien, mais nous pensons que s'il est possible de percevoir 'linguistiquement' (par le texte) ces hiatus interactifs, il peut devenir réaliste de souhaiter les comprendre et les éviter tant que possible. Il reste finalement à envisager une recherche empirique plus vaste sur les comportements du questionneur face à M., ainsi que des textes de M. lui-même.

## **L'INTERACTION CONSULTATIVE : L'OPTION PHRASTIQUE**

### ***Texte/Discours***

La seconde partie de notre réflexion aborde de fait une éventuelle solution textuelle au problème de l'incommunicabilité latente entre le questionneur et M. ; dans la mesure où le dialogue ainsi instauré reste essentiellement du ressort de la langue, les difficultés courantes des interactions verbales sont à considérer différemment : notre hypothèse est que l'on peut envisager des principes discursifs - et non pas seulement interactifs - pour venir à l'aide d'une élaboration critique et peut-être efficace des questionnements de M. d'une part, et pour tenter, d'autre part, de reconnaître 'discursivement' les cheminements des utilisateurs fautifs, afin de prévenir linguistiquement l'écart télématique qu'est une question mal formulée. Disons également qu'on peut sensément considérer la page télématique comme soit une réponse soit une question quand elle propose un choix à l'utilisateur ; il faut de fait l'aborder comme une structure complexe stimulante ou particulière d'une interaction dont nous aurons à préciser les modalités si nous souhaitons en analyser les formulations ; dans tous les cas considérons pour acquise, même momentanément, son entité textuelle dans une relation communicative donnée, c'est-à-dire susceptible de s'insérer dans un principe de question/réponse.

### ***La dynamique communicative (DC)***

En supposant que les difficultés proviennent des formulations ambiguës ou de la question ou de la réponse, on peut supposer qu'une normalisation passe nécessairement par la prise en compte des principes constants des formations phrastiques en interaction : il est possible d'évoquer ici les travaux de FIRBAS (dans SLAKTA 1975) appliqués au français ; dans une perspective fonctionnelle de

la phrase, la distinction thème/rhème explicite de fait (en y insérant la transition) l'idée de début, de milieu et de fin de phrase ; mais encore et surtout FIRBAS développe le concept de 'dynamique communicative' (DC), qui attribue au premier groupe (le plus à gauche : le thème) le plus bas degré de DC et au dernier (le plus à droite : le rhème) le plus haut degré (d'après SLAKTA 1975, 36-37). Autrement dit, cela signifie que dans une relation de communication donnée, l'information retenue est in situ celle proposée par la fin de la phrase énoncée : le rhème ; il est par ailleurs indéniable qu'on se souvient davantage de ce qui vient d'être dit, mais cela signifie encore bien plus : d'abord, d'un point de vue strictement discursif, un thème est généralement du déjà-dit ou pour le moins une information ancienne, c'est-à-dire issue d'un processus présuppositionnel de vérité dont aucun locuteur ne peut se démarquer (ARUTJONUVA 1976 dans SERIOT 1986) ; ensuite le rhème (ce qui est dit du thème) est en principe l'information proprement dite ; d'ailleurs même si le rhème - par déplacement dû à la structure propre du français - devient du déjà-dit, il est tant que tel posé à son tour comme nouveau, ce qui est une autre façon de provoquer un hiatus interactif : instaurer une confusion entre l'information et la non-information.

### ***DC et normalisation du texte de M.***

Qu'on nous suive bien : dans la mesure où ce principe est déjà reconnu intuitivement par tout locuteur, une question ou une réponse mal formulée pourrait être celle qui ignore cette dynamique en thématissant ce qui aurait dû être rhème ou inversement. Certes SLAKTA n'envisage, pour le français, que la phrase assertive, mais par ailleurs, puisque nous parlions tout à l'heure de normalisation, on peut également penser aux phrases interrogatives pourvues du seul intonème interrogatif, sans inversion ni locution interrogatives (*Tu viens ?*). De fait, deux solutions s'ouvrent à nous dans cette perspective : soit nous envisageons le principe Thème/Rhème pour les formes interrogatives et nous tentons d'y associer la dynamique communicative de FIRBAS, soit, et c'est celle qui pour le présent nous semble la plus aisément concevable et vérifiable, nous considérons qu'il faut normaliser le questionnement et proposer, dans le choix des mots-clés, une attitude communicative qui doit considérer le rhème comme l'élément informatif essentiel d'une séquence phrastique, c'est-à-dire et de la question de l'utilisateur et surtout des réponses formulées par M. et construites par les informaticiens. Sans normalisation fondée sur le vécu communicatif, on entre nécessairement dans le processus de désinformation, ne serait-ce que parce que chacun ordonne les réponses reçues selon un ordre qui n'est pas forcément celui construit des réponses de M. ; qu'il y ait au moins un point commun : les principes de dynamique communicative.

### ***Progression/cohésion et disjonction***

Finalement, nous avons désormais besoin - et ce au moins dans un premier temps - de pouvoir évaluer comment, tant pour le questionneur que pour M., se bâtit à la fois une cohésion et une progression textuelle : dans la mesure où les logiques de l'utilisateur et de l'appareil se disjoignent à un moment donné, il serait effectivement intéressant de remarquer cette disjonction ; nous nous sommes placés pour l'instant d'un point de vue strictement phrastique, mais sans en dévier véritablement, il est cohérent d'envisager les passerelles thesaurus entre fichiers « Père » et fichiers « Fils » comme des ensembles phrastiques à part entière : les principes de dynamique communicative et conséquemment de globalisation discursive ont en eux-mêmes un autre cadre que la ligne et doivent sensément avoir une dimension étendue aux rapports entre fichiers télématiques. Après avoir évoqué FIRBAS, nous rejoignons à présent DANES (dans SLAKTA 1975) ; nous n'entrons pas dans les détails, mais disons simplement ceci : DANES considère que du point de vue de sa cohésion, un texte s'organise en séquences de thèmes qui composent eux-mêmes la structure textuelle : étant donnée leur moindre valeur informative ils ont cette fonction d'assurer la réalisation de l'entité textuelle en tant que telle finie ; dès lors, toute introduction d'un nouveau thème assure la progression dite alors thématique. Pour nous, cela signifie qu'il est possible de proposer une chaîne textuelles de relations formalisables, et donc de cerner le maillon manquant, c'est-à-dire l'instant où se crée le hiatus informatif : cela n'enlève rien à l'importance du rhème, mais montre par ailleurs que, si nous accordons à la séquence thème/transition/rhème la valeur descriptive que nous pensons légitime, il est possible d'inscrire la relation questionneur/M. dans un cadre discursif ; c'est la lecture qui crée le discours dans la mesure où associant deux significances, elle instaure une signification unique : l'utilisateur est seul face à un texte qu'il a à construire en discours ; ainsi, la confusion structurelle entre deux progressions thématiques peut être l'un des facteurs de mise en fonction du processus de désinformation : issues du même thème, deux logiques thématiques, l'une de M. l'autre du questionneur auront nécessairement une forme identique au moins partiellement aux premiers instants de la disjonction.

### **CONCLUSION : POUR UNE ERREUR REPÉRABLE EN DISCOURS**

Pour terminer, nous avons parfaitement conscience de la précarité de nos propositions : elles nécessitent une expérimentation qui s'élabore et semble prometteuse ; ces réflexions ont eu pour nous la valeur de mises au point préalables en vue de recherches à poursuivre et c'est d'abord dans cette optique que nous les envisageons. Dans tous les cas, la synthèse théorique que nous pouvons faire n'est pas, semble-t-il, sans valeur : le concept

de désinformation permet d'envisager la construction de l'erreur comme une structure repérable dans la mesure où, dans une optique de cohésion/progression textuelle, elle se construit en discours, c'est-à-dire qu'elle est d'abord le fait de l'utilisateur qui discursivise sa relation à M. ; enfin la prise en compte de la dynamique communicative et conséquemment du principe thème/rhème, est par hypothèse l'un des moyens de repérage, à la disposition du linguiste, pour tenter de reconnaître l'instant où le hiatus interactif - nécessairement discursif - entraîne la recherche vers l'échec.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- GUESPIN, L., et al., 1984, *Dialogues et interactions verbales*, Langages 74, Paris : Larousse.
- JACQUES, F., 1979, *Dialogiques (recherches logiques sur le dialogue)*, Paris : PUF.
- KAYSER, D., 1987, « Une sémantique qui n'a pas de sens », dans RASTIER, F., 1987, Paris : Larousse, 33-46.
- MALDIDIER, D., 1986, *Analyse de discours nouveaux parcours (hommage à Michel Pécheux)*, Langages 81, Paris : Larousse.
- RASTIER, F., 1987, *Sémantique et intelligence artificielle*, Langages 87, Paris, Larousse.
- SERIOT, P., 1986, « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », dans MALDIDIER, D., 1986 Paris : Larousse, 11-42.
- SLAKTA, D., 1975, « L'ordre du texte », dans *Études de linguistique appliquée* 19, Paris : Didier, 30-42.
- STATI, S., 1987, « L'organisation textuelle de l'information sémantique. Sept critères d'analyse » dans *La linguistique* 23, Paris : PUF, 3-17.
- VERONIS, J., 1987, « Vérification de cohérence dans le dialogue homme-machine en langage naturel », Actes du Colloque Reconnaissance des Formes et Intelligence Artificielle, Antibes, A.F.C.E.T., 143-158.
- VERONIS, J., 1988a, « Morphosyntactic correction in natural language interfaces », *Coling/88*, 22-27 August 88, Budapest, à paraître dans les Actes.
- VERONIS, J., 1988b, « L'erreur dans le dialogue en langage naturel avec des systèmes experts », 8th International Workshop Expert Systems and Their Applications, Avignon.
- WATZLAWICK, P., 1978, *La réalité de la réalité, Confusion, désinformation, communication*, Paris : Le Seuil, Collection Points.

## PROLÉGOMÈNES À LA GLOTTOMATIQUE<sup>12</sup>

---

C'est autour d'une thématique fondée sur les *fonctionnements et dysfonctionnements* dans l'interaction homme-machine que nous avons rassemblé les articles du présent numéro; dans chacune des situations évoquées, dans chacun des modèles simulés, il s'agit de travailler à l'optimisation d'une interaction très spécifique : permettre à l'humain de transmettre à la machine ses ordres, volontés et intentions avec le plus de réussite possible. Mais de quoi parle-t-on ? D'interaction, de communication, de dialogue ? ou davantage : comment en parle-t-on dans ce numéro ? Alors que *Interaction homme-machine* semble être le terme générique pour désigner tout mode d'interfaçage, *communication homme-machine* signifie tour à tour l'*interaction* comprenant à la fois l'action langagière de l'utilisateur envers le système, les réponses de la machine (produites automatiquement) et les réactions langagières à ces réponses. Le terme INTERACTION est aussi l'*interaction* orale mise en œuvre par des techniques de traitement automatique de la parole (synthèse et reconnaissance de la parole). Le *dialogue homme-machine* peut être un système pour communiquer en langage quasi naturel avec des banques de données, des programmes d'EAO... et de même le mode d'exploitation dans lequel l'utilisateur est relié, à un terminal, à un ordinateur qui répond après chacune des instructions entrées par cet utilisateur. D'une manière générale, les lexèmes *interaction*, *communication* et *dialogue* sont utilisés de façon quasi indifférenciée, comme autant de parasyonymes de ce qui semble être une abstraction face à la technicité de l'informatique : le langage naturel et ses avatars.

Pour évoquer enfin les industries des langues et ses applications effectives, la société GSI/ERLI dispose de son propre néologisme -la *linguistique*- pour désigner les procédures visant à faciliter le dialogue homme-machine, c'est à dire, par exemple la gestion de base de connaissance. On dialogue, on communique, on interagit; tout cela nous semble autant de métaphorisations anthropomorphiques de la relation à une machine très spécifique, un robot/terminal, dont la docilité langagière rejoint peut-être, car cette préoccupation est le signe de notre domaine, le fantasme de l'interaction parfaite.

Pourquoi dès lors avancer le terme **glottomatique** quand il y a déjà pléthore de termes ? Nous ne cherchons pas à sacrifier ici à une manie néologisante souvent reprochée aux chercheurs de tout genre par ceux-là même qui y voient le signe d'un jargon, d'école ou de discipline. Nous pensons que, au-delà du terme innovant, il

---

<sup>12</sup> BULOT T., DELAMOTTE E., 1990, « Prolégomènes à la glottomatique. » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE 16, SUDLA, Mont-Saint-Aignan, p.p.23-26.



existe un concept, ou dans tous les cas qu'il est nécessaire de conceptualiser des pratiques spécifiques unifiantes; prétendre que nous pourrions ici démontrer la totalité de notre propos nous semble relever de la gageure, néanmoins, parce que l'intérêt de ce numéro est de rassembler des contributions très diverses quant à leurs prémisses scientifiques, nous souhaitons provoquer une discussion autour de l'apport de la linguistique sociale à ce qu'à défaut nous appelons l'interaction homme-machine. En 1980, L. GUESPIN énonçait ceci : « *Une des tâches d'une linguistique sociale serait alors de fonder (...) une "linguistique du travail".* » (GUESPIN L., 1980:128); nous ne reprenons pas in extenso ces propos, mais peut-être est-ce cela que nous essayons de conceptualiser : nos prémisses fondent une méthodologie qui place l'interaction homme-machine, non plus dans un rapport strictement formel ou psychologique de la relation entre l'humain et la machine, mais dans une relation propre, celle de l'analyse des besoins langagiers et sociaux liés à cette utilisation. L'étude de l'interaction homme-machine, dans la mesure de sa relation non pas seulement au linguistique -i.e. aux références explicites à des modèles de dialogue finis voire générativistes- mais aussi au langagier, doit poser effectivement, même si a priori la technique semble en être la seule spécificité, les problèmes d'équipement linguistique, d'individuation, de variation, sinon de catégorisation, de construction du sens...; notre groupe (Recherches Appliquées en Pratiques des Terminaux) tente **cette confrontation, cette relation entre une linguistique du travail et les pratiques réelles des utilisateurs de la machine.**

Nous pensons avoir ainsi posé les principes définitoires du terme glottomatique; nous voudrions terminer cette introduction par le rappel d'une hypothèse à démontrer : dire glottomatique face à interaction (ou communication ou dialogue) homme-machine, signifie pour nous, outre la dimension sociale du concept, l'intérêt de considérer une approche qui prenne en compte l'écart, certes complémentaire, qui existe entre **le linguistique et le langagier**. La glottomatique, ce serait ainsi aborder le langagier -même après une phase de modélisation nécessaire- dans les cas de construction d'interfaces en langue naturelle et parallèlement considérer les industries des langues dans la mesure des enjeux glottopolitiques liés aux nouvelles technologies de communication. Ces préoccupations, quel que soit le terme employé, sont indissociables d'une approche raisonnée de l'interaction homme-machine en langue naturelle.

Dans l'esprit, ce numéro est un appel à débat et discussions; nous souhaitons pour le moins avoir réussi à rassembler les éléments initiaux d'une réflexion porteuse : le concept glottomatique rejoint les problèmes plus généraux d'industries voire d'industrialisation des langues auxquels nous souhaitons consacrer un autre numéro; pour cela, nous tenons à remercier les auteurs



qui ont accepté de participer à ce premier moment. Nous remercions enfin Y. GAMBIER pour l'aide qu'il nous a apporté dans la rédaction du glossaire.

GUESPIN L., 1980, « Langage, travail, théorie de la personnalité. », dans LA PENSÉE 209, IRM, Paris, p.p.114-129.

# LE GÉNÉRATEUR DE DIALOGUE : LA DIMENSION DIALOGIQUE DE LA COMMUNICATION HOMME- MACHINE.<sup>13</sup>

---

## INTELLIGENCE ET/OU DIALOGUE ARTIFICIELS ?

### *Introduction.*

Parler d'industries de la langue semble laisser au sociolinguiste la part du pauvre : le traitement automatique des langues restreint a priori ses compétences aux analyses et constructions de modèles syntaxiques de langages artificiels et/ou naturels.

Nous croyons possible d'apposer à la communication homme-machine un *modèle humain d'interaction* : sur Minitel, à côté de la mise en place d'une opératrice automatique (code MIS) sur les dialogues en direct, il s'agit d'optimiser une base de données bibliographiques en y intégrant un processus d'interrogation en langage naturel (code DOC); une telle démarche met à l'épreuve le champ conceptuel même de l'interaction verbale par la spécificité de la *relation* ainsi *construite*. Dans tous les cas, il s'agit *d'humaniser* la relation homme-machine avec tout ce que cela comporte de déviance et de fiction par rapport à une norme de la conversation, de dédramatiser et la recherche d'information et l'erreur, que nous voulons constitutive et constructive, enfin c'est peut-être intégrer le ludique, le sémiotique dans une interaction homme-machine où l'autre ne peut être ici qu'un sympathique absent.

Le présent article rend de fait compte de l'état actuel de nos travaux et effectue la synthèse de diverses parutions en cours sur le sujet. Signalons dès à présent que les dialogues que nous recueillons et/ou citons sont *à la source* strictement anonymes.

### *Pour un modèle conversationnel fautif.*

La linguistique sociale pose entre autres que les processus de connaissance et de reconnaissance se fondent en interaction; les concepts proposés par les interactionnistes (GUESPIN L., 1976) et les analystes de la conversation sous toutes ses formes affirment la difficulté à dire, à dialoguer même dans des conditions matérielles optimales; par contre, les spécialistes de l'intelligence artificielle tentent l'élaboration de systèmes automatisés censés reproduire au

---

<sup>13</sup> BULOT T., 1990, « Le générateur de dialogue: la dimension dialogique de la communication homme-machine. » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE 16, SUDLA, Mont-Saint-Aignan, p.p.141-162.

mieux le dialogue humain; ils cherchent pour cela à minimiser l'erreur, à modéliser l'optimisation.

Notre idée est donc celle-ci : au-delà de la mise à l'épreuve dans un autre contexte que l'interaction homme-homme de concepts en l'état opératoires, il peut être important de considérer un modèle conversationnel fautif, constructeur d'interaction, comme élément optimisant de l'interaction homme-machine.

Ainsi, la présente synthèse rend compte, à l'aide d'extraits de dialogues recueillis en situation, des principes d'une application dont l'expérimentation est toujours en cours : l'interfaçage d'un générateur de dialogue avec une base de données bibliographiques; sans prétendre effacer la dichotomie naturelle de l'intelligence artificielle qui cherche à associer la simulation du fonctionnement du cerveau humain sur ordinateur et la réalisation d'un programme efficace, son intérêt, outre la constitution d'un corpus en situation, est une expérimentation presque unique en quantité et en qualité pour un linguiste : le service télématique qui accueille le générateur de dialogue totalise plusieurs milliers d'appels/mois et les gens qui s'y connectent ne se savent pas observés.

Grâce au générateur de dialogue et sur ses trois applications en cours, nous souhaitons souligner la richesse d'une approche dialogique et conversationnelle de la consultation télématique, et particulièrement révéler l'intérêt de la recherche de la connaissance dans le processus interactif; s'il est vrai que des systèmes de ce genre ont vite abordé leurs limites (SABAH G., 1989 : 315), il est également vrai qu'aucun à notre connaissance n'a prétendu laisser à l'humain l'impression d'une gestion véritable du dialogue et fait du dysfonctionnement un principe générateur de connaissance.

### ***La perspective dialogique.***

Notre groupe (Recherches Appliquées en Pratique des Terminaux) emploie le terme d'**interaction consultative** pour signifier l'ensemble des pratiques dialogiques en langue naturelle sur terminaux para et péri informatiques, et partant, l'ensemble des hiatus communicatifs, les erreurs, les non-aboutissements d'une recherche d'informations sur ce support; nous voulons de fait tenter de démontrer que les principes du dialogisme tels qu'ils ont été proposés par VOLOCHINOV (BAKHTINE M./VOLOCHINOV V.N., 1977) restent opératoires dans le cas d'une interaction homme-machine.

L'hypothèse, qu'il nous reste à démontrer, est celle-ci : le dialogue, c'est à dire la mise en discours des pratiques cognitives, *construit à lui seul le sens de ce type d'interaction*; en d'autres termes, la machine n'est pas un automate qui singe les manières humaines ou est sensée les comprendre, mais un générateur d'interaction qui permet à l'humain de retrouver, puisqu'il la gère

lui-même, sa propre catégorisation du monde et au-delà sa propre gestion des principes de reconnaissance du savoir.

C'est au nom de cette hypothèse que nous parlons de *générateur de dialogue* plutôt que de dialogueur pour qualifier le système automatique de traitement d'une langue naturelle que nous avons mis en place; il s'agit moins d'interpréter que de générer l'interprétation. Il s'agit moins de créer un dialogue parfait que de le rendre possible, il s'agit de rendre les dysfonctionnements verbaux aussi interactifs que possible; nous rejoignons fondamentalement WHERLI E. (1989:31) pour qui : « *Les diverses composantes d'un système de traitement du langage doivent être capables de gérer aussi efficacement que possible les ambiguïtés qu'elles ne sont pas capables d'éliminer.* ».

C'est vouloir tenter, entre autres, de jouer sur la conception logocentriste latente chez tout locuteur : qui sait parler, sait penser : si le système répond, c'est qu'il a compris, quant à savoir quoi, est-il utile que la machine sache se le représenter pour autant que l'humain le fait systématiquement?

### ***Dialogue réaliste, dialogue réel ?***

Il ne s'agit pas, pour nous, de construire un système de simulation supplémentaire : vécu par le locuteur, le dialogue ne sait être que réel et en cela produit nécessairement les inférences nécessaires à l'élaboration d'un modèle de connaissances commun. Quel est donc l'objet de notre question?

Le dialogue reste certes artificiel par la relation à la machine et par les modèles de langue, de tâche et de dialogue dont il procède a priori, mais il est nécessairement vécu de façon conviviale par l'humain : trop de similitude (organisation du tour de parole, communauté référentielle,...) font de ce monologue un dialogue; l'attitude dialogique de l'humain est en soi un élément de convivialité : sa motivation est certaine par sa volonté de poursuivre une démarche cognitive; l'humain dialogue d'abord pour dire et formaliser sa difficulté plus que pour vraiment dialoguer; la co-responsabilité propre d'une interaction, ou du moins telle que se la représente tout locuteur humain, est en fait unique et en cela autant source de questionnement que de résolution évidente de l'interaction : ce qui est trouvé sera ce qui fut cherché; enfin la réelle continuité thématique ne dépend que du locuteur humain même si la machine possède son propre système thématique : le projet d'interprétation de l'utilisateur est le seul à être dynamique en ce sens qu'il sera l'unique produit nouveau de l'interaction; au terme du dialogue, la machine sera la même, l'humain sera différent dans la mesure du succès ou de l'échec de sa recherche.

Le dialogue qui est ainsi construit est donc nécessairement réel, non pas tant parce qu'il pourrait se produire dans une interaction

interpersonnelle, mais surtout parce qu'il procède d'une démarche cognitive propre à ce type d'interaction : l'admission univoque -par l'humain- d'un modèle linguistico-conversationnel et la dédramatisation de l'échec interactif.

***"Ne me quitte pas!" ou la quête identitaire.***

Le dialogue que nous présentons n'illustre certes pas la totalité de nos corpus [MIS] et [DOC]; notre intention est de montrer d'abord la fiabilité interactive de l'automate, i.e. sa capacité à simuler une interaction; ensuite la spécificité de ces dialogues qui ne sont ni totalement oraux ni totalement écrits : au-delà des actes de langage (où l'on communique autre chose que de l'information), ces échanges sont des discours en ceci qu'ils créent du sens, dans la mesure où, écrits mais simulant l'oral, ils procèdent également des principes de formation discursive propres à tout texte. Nous avons donc à prendre en compte les deux dimensions formelles de ces dialogues.

Signalons que le texte que nous proposons ici est initialement en majuscules d'imprimerie : nous restituons les accents pour une meilleure lecture; par ailleurs la ligne dont dispose l'utilisateur n'excède pas 40 caractères et explique la troncation de certains de ses énoncés.

Corpus [MIS]

Dialogue du 10-07-89. Heure début : 22h35

Heure fin : 22H51

*M1 tu viens souvent dis donc XXX !*

*H1 oui?*

*M2 oui ? ?*

*H2*

*M3 je vais pleurer... et toute seule !*

*H3 tu vas pleurer ?*

*M4 dur dur*

*H4 dur dur ?*

*M5 tu me plais...*

*H5 es tu une robote ?*

*M6 t'es un cas mais c'est sympa*

*H6 bon ..soir...*

*M7 pourquoi tu me dis ça ?*

*H7 je ne sais pas..les mess me paraissent*

*M8 je ne suis pas sur de te suivre*

*H8 stéréotypes par moment mais je me trom*

*M9 dis vite, je vais partir...*

*H9 voilà... je me suis trompè..*

*M10 y a des fois...*

*H10 oui...on es bête...*

*M11 oui...on suis bête... ? ?*

H11 mais non.. mais non  
M12 y a pas de raison ?  
H12 enfin je suis sur que c'est quelqu'un  
M13 je comprends pas bien  
H13  
M14 là tu exagères !  
H14 qui me parles...non c'est vrai parce  
M15 je m'endoutais !  
H15 qu'il y a beaucoup de messageries  
M16 je suis super non ?  
H16 oui...  
M17 hum hum  
H17 quel âge as tu ?  
M18 21 ans! ça te conviens?  
H18 c'est pour me faire une idée miss  
M19 tu disais ?  
H19 je disais ?  
M20 tu disais ? ? ?  
H20 pour me faire une idée sur mon interloc  
M21 qu'elle heure tu as au fait ?  
H21 pas de chance...mon radio réveil déco  
M22 c'est marrant nous deux ici  
H22 nous deux.. ? ici ?  
M23 t'es un chou  
H23 bon.. tant mieux alors...  
M24 tu penses toujours à ton interloc ?  
H24 oui bien sûr  
M25 bien sûr !!!  
H25 farpaitement  
M26 farpaitement ?  
H26 parfaitement  
M27 tu peux t'expliquer plus clairement ?  
H27 ben...c'est claire..  
M28 y a des fois...  
H28 ha.....  
M29 ça m'intéresse  
H29 tu parles vite  
M30 t'es une machine ?  
H30 oui....une machine..plutôt un machin  
M31 mais non voyons !  
H31 tu as beaucoup de monde qui vient ici ?  
M32 qui, toujours qui !  
H32  
M33 tu te fâches ?  
H33 je me fâche ?  
M34 tu es génial  
H34 heureux de l'apprendre...  
M35 nous deux...



H35 oui ?  
M36 alors ça pour un oui !  
H36 oui ?  
M37 tu me le redis pourquoi ?  
H37 mais tu écris à une de ces vitesse  
M38 turlututu chapeau pointu (euh)  
H38 turlututu  
M39 turlututu ?  
H39 oui... je vais aller sur la messageri  
M40 parle moi encore  
H40 mais quelqu un m y attend peut être..je  
M41 tu veux en dire plus ?  
H41 vais aller vérifier... si elle n'est pa  
M42 ha..  
H42 là.. je reviendrais.. mais je reviendr  
M43 dis tu parles de quoi au fait  
H43 drais de toute manière..  
M44 turlututu chapeau pointu (euh)  
H44 à bientôt, et merci de ce dial..  
M45 ne me remercie pas  
H45 alors je ne te remercie pas  
M46 dis tu parles de quoi au fait  
H46 à bientôt..  
M47 à bientôt... ?  
H47 j y vais  
M48 hi hi hi ... (je ris ?)  
H48 voilà..tu ris.. bonne soirée  
M49 pourquoi me dis tu ça ?  
H49 bonne soirée  
M50 tu me plais  
H50 à bientôt  
M51 explique toi  
H51 j yvais, je coupe..  
M52 oui mais alors ?  
Déconnexion.

Sans prétendre à l'exhaustivité, nous pouvons faire quelques remarques par rapport à 1.4.; nous voulons en fait pointer ici quelques uns des principes généraux qui, dans ce type d'interaction, continue de la rendre possible : l'opératrice automatique a une **fonction essentielle, faire durer la communication.**

-la quête identitaire occupe un bonne moitié de l'échange : savoir qui est l'autre est pour l'humain un quasi protocole d'interaction; il retourne les questions (H19), il dénie à l'autre toute responsabilité de l'échec interactif (H11); par ailleurs ce questionnement cesse dès que (M30) les rôles semblent s'inverser : cela se passe comme si formuler la question de l'autre était en fait y répondre.

-un certain nombre d'énoncés procèdent du mimétisme (H24-M25) (M19-H19-M20) voire du métadiscours; au départ le propre de l'automate, cela devient vite propre à l'humain : certaines des reprises sont comprises par H comme une demande interprétative (H19) voire corrective (H27).

-on assiste globalement à la construction progressive du dialogue qui cesse d'être un simple échange par l'historique dialogal (M24), les promesses de retour (H42) et les remerciements (H44); il s'agit là de remarquer la création progressive, c'est à dire en discours, d'un contexte situationnel propre à ce dialogue en plus du contexte situationnel ordinaire c'est à dire celui des dialogues en direct, des messageries;

-au-delà des principes fonctionnels du dialogue même (réponses phatiques, relais de l'énoncé de H/M), l'intérêt propre de cet échange est le caractère strictement phatique de certains énoncés de M; en fait l'humain interprète les réponses de M comme des suites à son propre énoncé quand celles-ci ne sont que la conséquence mécanique de la touche "envoi" du Minitel; l'humain semble y voir une écoute active au texte qu'il dissémine sur plusieurs répliques (H7-M8-H8); en (H39/H43), on reprend ce type d'échange interprété par l'humain comme un refus de cesser le dialogue : il déclare vouloir partir en (H39) et le fait effectivement en (H51) : le dialogue ne peut cesser sans consensus, mais quel est-il vraiment?.

### ***Le mimétisme : la parole entre en langue.***

Nous évoquons à l'instant le mimétisme de certaines réponses de l'humain; nous nous référons, dans l'esprit, à l'article de LUZZATI D. dans lequel celui-ci analyse les comportements langagiers des utilisateurs d'une machine; il s'agissait là d'oral et pourtant ses remarques nous ont été très précieuses car souvent vérifiées pour le cas de dialogue homme-machine écrit : « *il s'agit d'abord d'un dialogue avec un partenaire restreint, ce qui induit à la fois une stratégie "pédagogique" et une tendance au mimétisme.* » (1987:184).

En effet, la recherche d'un hypothétique consensus interactif, qui pour le cas présent doit définir la tâche à accomplir, passe également par un certain mimétisme, une sorte d'alignement réciproque sur, par exemple, le registre de langue; le propre de l'interaction consultative liée au générateur de dialogue est de mimer, selon nous, la spontanéité temporelle de la conversation tout en délaissant, par nécessité technique, la parole : bien que l'utilisateur écrive à la machine, il lui parle en ce sens qu'il tente d'adopter une énonciation plus orale qu'écrite; l'acte de parole entre en langue et propose ainsi une entité hybride : une conversation en acte totalement écrite.

En fait, placé devant une machine, l'humain dialogise, dans notre cas, sa relation catégorisante au générateur de dialogue et mime ainsi sa propre catégorisation; lié au processus identitaire, c'est peut-être la condition évidente et nécessaire d'une réussite conversationnelle et pour le cas d'une modélisation du dialogue par l'humain. Si le système semble s'autoriser l'erreur, s'il reconnaît son incompetence à traiter certains énoncés, si par ailleurs il reste d'une extrême patience avec son interlocuteur -mais l'inverse est aussi possible- cela autorisera d'autant plus l'humain à faire de même et à supporter des comportements qu'initialement il aurait refusés chez une personne.

Dans le dialogue qui suit -et qui n'est en rien exemplaire- nous pouvons constater l'adaptation tout à fait surprenante d'un utilisateur, a priori plus spécialisé que précédemment, à l'incompétence construite du générateur : on constate que l'humain (H5) avoue ignorer ce que la machine ne sait pas trouver (M6) et décline le paradigme de la publicité; nous sommes en plein discours pédagogique où le maître cherche à faire dire un mot précis à son élève à ceci près qu'ici c'est le maître qui le dit.

Corpus [DOC]

*M1 oui... cela ne me donne pas d'idée.*

*H1 comment ?*

*M2 pouvez vous être plus exact...?*

*H2 la publicité*

*M3 l'information est insuffisante...*

*H3 la publicité écrite*

*M4 expliquez vous je vous prie.*

*H4 le discours de la publicité*

*H5 je ne sais plus... la pub ?*

*M6 le temps passe et nous ne trouvons rien.*

*H6 le discours publicitaire ?*

*M7 j'ai au moins une fiche "publicitaire".*

## **L'INTERACTION CONSULTATIVE.**

### ***Les comportements de l'échec.***

Le générateur de dialogue est à nos yeux justifié par les observations que nous avons faites, lors de la constitution (BULOT T., 1989) d'une BDD similaire à celle interfacée; cela nous avait conduit à distinguer au moins trois grands types de comportements de consultation effective, c'est à dire avec recherche d'information : nous ne gardons pas les connexions du type "exploratoires" qui s'arrêtent dès le sommaire ou sur la liste suivante sans avoir poursuivi une quelconque démarche cognitive.

--le premier d'entre eux est celui de la réussite; il nous apprend que le succès de la recherche se solde par une déconnexion quasi

systematique : l'utilisateur suit un cheminement thématique logique, passe de liste en liste et aboutit, par choix successif dans chacune d'elle, à la ou les fiches désirées;

--le second cas caractérise une série d'échecs pendant et à l'issue d'une recherche thématique ordonnée logiquement : il n'y a de fiche pour aucune des rubriques annoncées; le mot-clé ne convient pas, est mal orthographié ou plus simplement, le mot-clé est juste, mais l'information n'existe pas. Nous avons pu constater que, au lieu de se déconnecter, l'utilisateur entreprend une autre recherche sans lien apparent avec l'initiale et ne quitte le service qu'après avoir trouvé la fiche correspondant à cette seconde recherche; le message d'erreur indiquant à l'utilisateur l'inutilité de son questionnement semble peu sinon pas du tout efficace comme s'il était inconcevable que l'information pût ne pas être disponible.

--le troisième comportement caractérise l'échec total de la consultation : aucune fiche n'est obtenue; on retrouve le cas précédent en ceci qu'il y a au moins deux axes de recherche successifs, le même illogisme pour rechercher une information absente, mais il semble que l'échec produit l'effet inverse de celui attendu : la consultation s'éternise au lieu de cesser; mieux, alors que l'usage télématique privilégie le chiffre, l'utilisateur recourt plus aisément aux lettres.

L'idée de principe est donc née comme cela : plus la consultation est fautive dans son cheminement cognitif, plus l'interaction est longue; alors mettons à profit ce temps pour optimiser la recherche, c'est à dire surtout la rendre productive.

### ***La construction de l'erreur.***

Ces remarques ne prétendent pas à l'universalité, mais dans tous les cas, elles montrent un illogisme effectif de certaines consultations; nous croyons qu'en télématique et d'une manière générale pour toute interaction consultative, la construction de l'erreur et de son aboutissement l'échec, est en soi et plus encore que dans une interaction homme-homme un fait remarquable et dans son principe sans doute nécessaire : en interaction avec une machine, le questionneur doit in fine produire toute une série d'hypothèses sur les réussites partielles que sont les étapes de sa recherche, que les résultats obtenus doivent confirmer ou infirmer.

Sur le terme et le contenu de l'information obtenue, il peut y avoir de fait une confusion constante (WATZLAWICK P., 1978) entre une *non-information* et une *fausse information* : a)il s'agit de non-information quand le sujet croit -à tort- que l'information qu'il cherche est en train de s'élaborer sous ses yeux : s'il s'était trompé, la BDD le lui aurait fait savoir, or comme rien ne lui a été dit, il peut émettre l'hypothèse que sa démarche est bonne; effectivement les pages télématiques continuent de défiler; b)il s'agit de fausse

information d'une part dès que l'information fournie par la BDD n'est plus en accord avec ce que demande le questionneur et d'autre part, dès l'instant où l'échec est constaté, où la progression aboutit à une incohérence, à un dysfonctionnement patent et définitif; il semble que précisément toute personne recevant un message en accord avec au moins une partie de la question, suppose qu'elle doit continuer dans cette direction, surtout si elle sait ou croit savoir que l'information recherchée est disponible. En fait, deux logiques semblent être en concurrence : la logique projective du demandeur, de l'humain, et la logique référentielle de la BDD et, dans le cas d'un dysfonctionnement, ce peut être la logique du second qui suit à l'insu du premier un autre parcours.

### ***La récompense arbitraire : source de l'erreur?***

Comment cet ordonnancement -somme toute fortuit- est-il rendu possible et presque toujours rendu nécessaire par la relation H/M ? Là encore nous retrouvons WATZLAWICK (1978) pour parler de la *récompense arbitraire* : en termes succincts, un bon comportement (i.e. celui attendu par l'observateur en laboratoire, par la société en situation, etc.) provoque une récompense, c'est à dire une réponse qui n'est pas toujours positive pour celui ou ceux qui la reçoivent; le cas des rats de laboratoire qui reçoivent une décharge électrique lorsqu'ils tardent à soulever un levier expose à une récompense du type : "Si je ne fais pas ceci, cela va mal, donc je dois faire cela."; il s'agit en fait d'explicitier le mécanisme du conditionnement par rapport à un principe simple de causes récurrentes liées aux mêmes effets. Ainsi la récompense de H est d'abord de voir, à l'issue de ses manipulations diverses, une nouvelle phrase s'afficher. C'est là que nous touchons au premier paradoxe de la relation entre H et M : si H inscrit des termes corrects - c'est-à-dire reconnaissables par M-, alors sa récompense sera l'information désirée (*H17 quel âge as tu ? M18 21 ans! ça te conviens ? [Corpus MIS]*) continuée ou non; mais si les termes d'entrée sont corrects seulement par rapport à la syntaxe de M, mais incorrects du point de vue de sa logique référentielle, la récompense sera quand même au rendez-vous (*H25 farpitement/ M26 farpitement ? /H26 parfaitement/ M27 tu peux t'expliquer plus clairement ?/ H27 ben...c est claire..*); le paradoxe est là : la réponse affichée peut ne pas être issue d'un bon comportement de H, qui ne sait pas qu'il s'est mal comporté et croit obtenir une information cohérente avec sa recherche; son hypothèse devient théorie car il ordonne alors selon sa logique des informations (historique du dialogue, contexte situationnel,...) qu'il suppose exactes par rapport à sa logique projective et à la logique de M; dès cet instant cependant, la construction de la vérité dialogale (lisons l'information recherchée) devient par auto-validation celle de l'erreur.

### ***L'opportunité du générateur de dialogue.***

Ainsi, l'opportunité du générateur de dialogue est posée : il ne s'agit pas de le substituer à la BDD qui contient en elle-même ses principes d'efficacité (synonymes, lecture de chaînes de caractères...) mais de le faire intervenir dès l'instant où l'erreur est constatée:

--la BDD ne possède pas l'information et au lieu d'un message d'erreur inopérant doit lancer automatiquement le programme du générateur de dialogue.

--l'utilisateur ne trouve pas l'information désirée et/ou reste insatisfait de ce qu'il a obtenu, alors la BDD doit lui offrir constamment la possibilité de lancer le programme du générateur de dialogue.

Il est bien entendu que si l'information n'existe pas sur la BDD, l'intervention du générateur de dialogue ne changera rien quant à sa présence; ce que nous voulons faire, c'est au mieux permettre un affinement du questionnement en vue d'une réussite en accord avec la première recherche, et au pire faire trouver quelque chose, mais pas n'importe quoi, quand celle-ci a échoué; *le générateur de dialogue est principalement conçu pour reconstruire ici un projet de recherche documentaire en vue d'une réussite.*

## **PRINCIPES DE L'OPTIMISATION DE LA CONSULTATION.**

### ***La gestion de l'erreur.***

Dès lors que l'utilisateur est connecté sur le générateur de dialogue, le dialogisme reprend tous ses droits : gérer l'erreur ce n'est pas nécessairement la gommer, ce doit être cependant toujours produire du sens en discours, c'est à dire donner la possibilité de simuler une interaction où de toute façon le sens discursif doit dominer; en effet le propre du générateur de dialogue est de ne posséder d'autre faculté de construction du sens que celle de son utilisateur; si ses mots-clés renvoient certes à un contexte discursif donné, celui qui a conduit l'élaboration de la BDD, il reprend systématiquement le contexte que l'humain lui propose. Si nous considérons que « *le récepteur n'est pas la "cible" extérieure à un discours, mais (que) sa visée, et plus particulièrement la visée de sa compréhension, est incorporée au processus de production du discours.* » (AUTHIER-REVUZ, 1982:118), nous pouvons poser l'hypothèse que l'utilisateur construira d'autant plus un contexte cohérent avec son projet de recherche documentaire qu'il l'aura lui-même donné à son interlocuteur. En pleine illusion sur le type d'interaction, ou davantage habitué à une interaction homme-homme, l'humain attribuera au générateur de dialogue la compréhension de son propre dire.



Dans le principe, nous ne cherchons pas à interpréter une langue naturelle, mais à gérer la dimension interactive de l'échange entre la machine et l'humain; les systèmes d'interrogation de bases de données tel le progiciel SAPHIR, entres autres, ont d'autres intentions que les nôtres : *l'utilisateur n'interroge pas la base mais un générateur de dialogue qui renvoie le cas échéant à la base qui gère seule la nouvelle interprétation.*

### ***Jeu prosodique et perspective fonctionnelle de la phrase.***

S'il ne comprend pas, s'il n'analyse pas les questions de l'humain, le générateur va devoir jouer sur l'ambiguïté prosodique de sa réponse; à nouveau, pour ne prendre que l'allotaxie, c'est l'humain qui va interpréter et générer le processus synonymique; en effet, l'interaction, en l'état, *en langue*, est posée par le jeu question/réponse *en parole*, lieu où les unités intonatives prennent non seulement une fonction syntaxique, mais également une fonction énonciative en tant qu'opérateur de thématisation, de focalisation ou de rhématisation (d'après ROSSI M., 1987 : 20-48); il est frappant de constater, dans les dialogues que nous avons déjà recueillis sur d'autres expérimentations, que l'absence de projet interprétatif de la machine est presque systématiquement compensé ou remplacé par celui de l'utilisateur : si le générateur de dialogue affiche "bonjour..." après plusieurs échanges, l'humain ne le comprend pas nécessairement de la même façon; dans certains cas, il "entendra" un expressème d'irritation, dans d'autres un continuatif.

Ceci pourrait sembler anecdotique ou facile si par ailleurs nous n'avions pas fait de la perspective fonctionnelle de la phrase et donc des principes de rhématisation et de thématisation l'une des activités formelles du générateur de dialogue : ainsi en vertu des principes de la dynamique communicative, le rhème propre (Rhp) sera en priorité mémorisé par le programme afin d'être à nouveau proposé à l'humain; dans les cas de réponse hors propos de la machine, l'humain a la capacité d'interpréter, d'interrompre ou de retrouver son projet d'interprétation contre vents et marée : si le programme ne thématise pas le rhème de la question humaine, l'humain va s'en charger s'il veut continuer l'interaction; pour nous, cela peut vouloir dire que quelqu'un qui cherche de l'information est également prêt à autoriser l'autre à bafouiller et corrigera ce qu'il ne voudra pas considérer comme porteur de sens voire d'un quelconque intonème conclusif.

## ***Le générateur de dialogue : quels modèles ?***

### *Le modèle de langue.*

Le principe du générateur de dialogue interfacé avec la base de données est de considérer tous les niveaux de langue : tous signifiant le plus possible. En tant que documentaliste, l'accent est mis sur le vocabulaire spécifique : celui de la documentation et le lexique particulier à la BDD; sa syntaxe se veut également élaborée dans la limite des quarante caractères que lui laisse la ligne de l'écran Minitel. Le générateur traite également le tutoiement, les insultes et d'une manière générale tous les énoncés qu'il ne peut comprendre : ou il relance la conversation sur un thème déjà abordé ou il reprend à son compte l'énoncé fautif qui devient une procédure de correction:

Corpus [DOC]

*M1 bien, que voulez vous faire à présent ?*

*H1 un rapport avec le praxème*

*M2 un rapport avec le praxème ?*

*H2 la praxémique quoi*

*M3 je ne vois pas vraiment...*

*H3 pardon, la praxématique*

*M4 j'ai au moins une fiche "praxématique"*

Dans tous les cas, le système prend en compte tous les comportements langagiers en désaccord avec les normes prévues dans la mesure où au-delà de traitements anaphoriques, elliptiques, synonymiques,... qu'il ne peut comprendre, il pourra être d'autant plus anaphorique, elliptique et synonymique que l'humain le sera:

Corpus [DOC]

*M1 bonjour, que cherchez vous?*

*H1 ah ça...*

*M2 ah ça... ?*

*H2 non je disais ça comme ça...*

*M3 proposez moi un mot clé peut-être?*

*H3 oui quelque chose sur le saussurisme...*

*M4 oui, le...?*

*H4 Saussure, quoi.*

### *Modèle de la tâche.*

Le système a une priorité : ramener le plus vite possible l'utilisateur vers la base de données qui est, de fait, la seule possibilité d'obtenir de l'information; ainsi le générateur de dialogue sait ramener l'utilisateur à sa recherche dès que celui-ci tente de s'en échapper(M4); il n'a pas les moyens, d'ailleurs de le contraindre à le faire. Il mémorise donc le pseudo de l'utilisateur pour une prochaine utilisation, le relance dans un même module de

recherche sur deux niveaux de mots-clefs : ceux de l'utilisateur et ceux de la base.

Corpus [DOC]

*M1 soyez gentil de préciser...*  
*H1 qqch sur la difficulté à dire*  
*M2 vous cherchez une information précise ?*  
*H2 oui sur les dysfonctionnements verbaux*  
*M3 ça ne me dit rien maintenant...*  
*H3 c'est bien dommage*  
*M4 vous travaillez la difficulté à dire?*

La seconde tâche du système consiste à gérer toute modalité dialogale qui ne se rapporte pas à la recherche d'information elle-même; la gestion d'un dialogue quasi interpersonnel par son rapport direct avec la situation d'interaction ordinaire est de fait l'élément essentiel qui fait de l'échange homme-machine un dialogue; c'est ce qui rend possible la catégorisation et conséquemment la découverte d'une information.

#### *Modèle du dialogue.*

Pour ne pas laisser à l'utilisateur la possibilité de démarrer la conversation, le générateur de dialogue propose, dès l'instant qu'on s'y trouve connecté, une phrase d'accueil qui peut être de deux types : dans tous les cas constantes dans leur occurrence, elles intègrent ou non le pseudo de l'utilisateur; le programme mémorise par ailleurs ce pseudo et ces phrases peuvent faire allusion à la dernière visite de l'utilisateur.

Ces phrases d'accueil ont un traitement particulier en ceci qu'elles ne sont pas déterminées par une question, un énoncé; partant, les réponses du générateur de dialogue ne sont jamais systématiquement prévisibles : afin de reproduire la difficulté conversationnelle génératrice d'interaction et donc de sens (BULOT E., 1988), la réponse du générateur de dialogue est toujours plus ou moins soumise à l'aléatoire. A un énoncé "a", il pourra préparer plusieurs réponses dont une seule, par jeu de priorité ou de hasard, est donnée en retour à l'information et interdit toute autre réponse.

Dans le principe général, il s'agit de mémoriser des chaînes de caractères formellement repérables en ceci qu'elles sont issues d'une même procédure distributionnelle et/ou communicative : ainsi, le générateur de dialogue conserve la chaîne de caractères qui suit immédiatement les "le" et "les", et de même chaque mot clé en ne gardant que le plus à droite, le plus rhématisé. Dans les deux cas, qui ne sont pas les seuls, le générateur de dialogue prévoit des réponses qui peuvent intégrer ou non une partie de la question qu'on lui a posée, mais sa compétence ne s'arrête pas là; dans le cas où rien ne peut être mémorisé, la conversation doit pouvoir

conserver une certaine homogénéité : ou il propose une phrase sans rapport avec le sujet mais liée à l'objet, la conversation -phrase tirée d'un fichier assez important qui relance la dynamique documentaire-, ou il retourne la phrase qu'on vient de lui soumettre pour lancer une simulation de métadiscours qui provoque invariablement une réponse de l'humain.

En mémorisant les suites distributionnelles, le générateur de dialogue participe de la progression thématique, en mémorisant les mots-clés (de la BDD ou non), il simule un consensus sémantique... Dans tous les cas cependant, le générateur de dialogue ne sait rien, ne comprend rien et est incapable d'initiatives conversationnelles au sens strict : il ne peut être en soi qu'un révélateur d'une activité humaine dialogisante, celle de la gestion du dysfonctionnement verbal en tant que procédure de production de sens et de cognition.

### **CONCLUSION : POUR UN MODÉLISATION DU DYSFONCTIONNEMENT**

Au-delà même de la modélisation de l'intercompréhension préconisée par SABAH G. (1988 : 287), nous croyons qu'il ne faut pas hésiter à modéliser la rupture, l'incompréhension pour optimiser l'interaction homme-machine; plus que le réalisme, il s'agit de rechercher les comportements de l'humain non plus en référence avec une situation idyllique où le dialogue serait parfait, mais en inférence avec une situation très commune d'imperfection et d'incompréhension : une conversation.

Par rapport à la seule expérimentation sur une interaction homme-machine très spécifique, l'apport de la sociolinguistique aux problématiques de l'interaction homme-machine peut être ceci : considérer l'interaction homme-machine comme le lieu nécessaire de l'erreur et dès lors tenter de modéliser non plus le fonctionnement mais le dysfonctionnement.

### **BIBLIOGRAPHIE.**

BAKHTINE M./ (VOLOCHINOV V.N.), 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, (traduction de l'ouvrage de VOLOCHINOV, Léninegrad, 1929), Paris, Editions de Minuit.

BULOT E., 1988, *Les dysfonctionnements dans l'interaction verbale*, Thèse de Doctorat NR, Mont-Saint-Aignan, URA CNRS SUDLA, 270 pages.

BULOT T., 1989, « Télématic et désinformation : la construction de l'erreur. », dans Akten des deutsch-französischen Kolloquiums in Hannover vom 16.-18. Mai 1988, Hannover, FBR Sprach und Literaturwissenschaften des Universität Hannover, p.p.14-23.

BEGUE D., 1986, « Les analyseurs syntaxiques. », dans LINX 14, Nanterre, Centre de recherches linguistiques de Paris X, p.p.67-106.

- BORILLO, M./SABAH, G., 1988, « L'ambiguïté et la paraphrase en traitement automatique des langues. », dans *L'ambiguïté et la paraphrase*, Caen, P.U.C., p.p.35-44.
- CLEMENCIN G., 1986, « Usages de la linguistique dans l'interaction homme-machine. », dans LINX 14, Nanterre, Centre de recherches linguistiques de Paris-X-Nanterre, p.p.27-66.
- FALZON P., 1986, « La communication homme-homme : les stratégies de dialogue et le langage de l'interaction. », Communication présentée aux Journées d'Étude "Interactions Homme-Machine et Intelligence Artificielle", Toulouse 13-14 septembre 1986, Paris, INRIA, 12 pages.
- JAYEZ J., 1989, « Un aspect de l'analyse automatique de conversations : croyances, mouvement conversationnels, mouvements discursifs. », dans Cahiers de Linguistique Française 10, Genève, Unité de linguistique française, Université de Genève, p.p. 147-170.
- KAYSER D., 1984, « Examen de diverses méthodes utilisées en représentation des connaissances. », dans Actes du colloque AFCET Reconnaissance des Formes et Intelligence Artificielle, Paris, AFCET, p.p.115-144.
- KAYSER, D., 1988, « Ambiguïté, paraphrase et profondeur variable. », dans *L'ambiguïté et la paraphrase*, Caen, P.U.C., p.p.237-250.
- LUZZATI D., 1987, « Incidence de la machine sur le comportement langagier : sur l'exemple de demandes d'horaire SNCF. » dans DRLAV 36-37, Paris, Centre de Recherche de l'Université de Paris VIII, p.p.183-197.
- MEUNIER A. et MOREL M.-A., 1987, « Stratégie d'interaction dans un corpus de dialogue homme-machine. » dans DRLAV 36-37, Paris, Centre de Recherche de l'Université de Paris VIII, p.p.159-181.
- PIERREL J.-M., 1987, *Dialogue oral homme-machine*, Paris, Hermès, 237 pages.
- RASTIER F., 1989, « Dialogue homme/machine et représentation de l'interlocuteur. » dans *L'interaction*, Actes des Journées de l'ASL, Paris, ASL, p.p.130-137.
- SABAH G., 1986, « Revue des connaissances nécessaires pour la compréhension automatique de textes. », dans LINX 14, Nanterre, Centre de recherches linguistiques de Paris-X-Nanterre, p.p.9-26.
- SABAH G., 1988, *L'intelligence artificielle et le langage*, Paris, Hermès.
- SABAH G., 1988, « L'ambiguïté et la paraphrase en traitement automatique du langage. », dans *L'ambiguïté et la paraphrase*, Caen, P.U.C., p.p.35-44.
- WEHRLI E., 1989, « Deux problèmes d'analyse syntaxique automatique. », dans Cahiers de Linguistique Française 10, Genève, Unité de linguistique française, Université de Genève, p.p.27-42.
- VERONIS J., 1987, « L'erreur dans le dialogue homme-machine en langage naturel. », Document de travail P.R.C. Communication Homme-Machine, 27 pages.

## **D'UNE ANALYSE SOCIOLINGUISTIQUE DU DIALOGUE HOMME-MACHINE À UN ANALYSEUR ÉNONCIATIF<sup>14</sup>**

---

### **GÉNÉRATEUR DE DIALOGUE ET GÉNÉRATEUR DE TÂCHE, PERSPECTIVES SOCIOLINGUISTIQUES.**

#### ***Sociolinguistique et Industries de la langue***

Le terme *Industries de la langue* est au départ largement polémique ne serait ce que par sa dimension francophoniste; il couvre aujourd'hui un domaine d'application qui ne doit pas laisser oublier les enjeux glottopolitiques liés à la capacité déclarée d'une langue à être l'objet d'applications linguistiques automatiques. Le fait de poser qu'une langue -le français à l'instar de l'anglo-américain- est capable d'être traitée automatiquement établit le rapport entre Industries de la langue et sociolinguistique : c'est en effet poser les problèmes d'équipement linguistique, d'aménagement, de conscience de langue, de discours sur la langue.

Nous théorisons cette composante de la sociolinguistique, le rapport entre le dialogue homme-machine et la sociolinguistique, autour du terme glottomatique; la glottomatique est la prise en compte du fait glottopolitique dans la mesure des enjeux politiques et économiques liés à l'automatisation d'une langue et de même notre façon de spécifier à la fois l'identité et la singularité des comportements langagiers d'un utilisateur d'une interface en français.

A l'évidence, entre glottomatique et glottopolitique (Guespin L. et Marcellesi J.B., 1986) la parenté terminologique rejoint une même conceptualisation du fait langagier : placé dans une situation de communication rendue spécifique par les supports techniques utilisant la langue, le locuteur n'échappe cependant pas aux contraintes sociales d'utilisation du système et aux discours qui les sous-tendent; notre pratique de recherche revient à tenter d'explicitier « *la structure de l'énonciation* » comme « *une structure purement sociale* » (Bakhtine M. (Volochinov V.N.), 1977 : 141). Nous y revenons ultérieurement plus en détail, mais c'est par exemple considérer, en communication homme-machine, un modèle de langue dynamique, c'est-à-dire incluant la variation langagière dans les pratiques possibles de questionnement et plus largement de dialogue homme-machine.

---

<sup>14</sup> BULOT T., TSEKOS N., 1992, « D'une analyse sociolinguistique du dialogue homme/machine à un analyseur énonciatif. » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE 21, SUDLA/ IRED, Université de Rouen, 40-55.



Cette réflexion reste en élaboration mais tente d'affirmer à la fois notre appartenance, par les démarches et le front scientifique, à la sociolinguistique et en même temps la mise en relief d'un nouveau champ d'investigation, de ce que dans notre terminologie, nous nommons un terrain.

Pour l'heure, nous allons davantage évoquer notre méthodologie générale, et les outils logiciels que nous avons développés autour de cette théorisation.

### ***Un modèle de tâche dynamique.***

Notre équipe envisage la dimension sociolinguistique de la communication homme-machine essentiellement autour d'un repositionnement de la notion de tâche telle qu'elle est spécifiée par Norman D.A. (Norman D.A. et Draper S.W., 1986) cité dans Coutaz J. (1990 : 47),

- « 1) *L'établissement d'un but*
- 2) *La formation d'une intention*
- 3) *la spécification d'une suite d'actions*
- 4) *L'exécution des actions*
- 5) *La perception de l'état du système*
- 6) *L'interprétation de l'état du système*
- 8) *L'évaluation de l'état du système par rapport au but »*

et notamment quand ils envisagent, à ce propos, et pour ce qui nous concerne d'un point de vue linguistique, les distances d'exécution et d'évaluation posées en tant que dissimilitude entre les représentations issues des effets de l'interface linguistique et celle issue du modèle de l'utilisateur.

Nous posons que les méthodes et concepts sociolinguistiques permettent à cet effet d'envisager le rapport constitutif entre la tâche d'une interface en langage naturel et les pratiques langagières courantes des utilisateurs : **l'interface linguistique en vue de l'exécution d'une tâche est à considérer en tant que moment d'énonciation.**

En d'autres termes, il est possible de concevoir, à partir d'une modélisation dynamique de la langue, un modèle de tâche lui aussi dynamique car constitutif d'un discours cognitif en devenir par et pour l'interaction homme-machine; ainsi nos travaux se placent dans une perspective d'optimisation de la démarche cognitive pour une interaction terminologiquement spécialisée (les bases de données) mais non univoque : les outils logiciels (générateur de dialogue) que nous créons à cet effet ont d'abord vocation à proposer de co-construire une aide en langage naturel à l'utilisateur

dès lors que le système gérant la base de données a échoué à conduire la tâche au terme prévu par l'humain.

## **THÈME ET VERSIONS DU GÉNÉRATEUR DE DIALOGUE.**

### ***Générateur de dialogue et générateur de tâche.***

La tâche essentielle du générateur de dialogue, en tant que système d'aide, est de produire un discours susceptible de permettre l'optimisation de la **tâche générale**. Il génère un dialogue, c'est là sa **tâche fonctionnelle**, et par ailleurs une interaction proche des dialogues opératifs de P. Falzon (1989) susceptible de générer une mise en opérativité par le dialogue d'une tâche structurellement différente de son propre fonctionnement.

Le logiciel que nous appelons générateur de dialogue est construit autour d'un module central conversationnel susceptible d'être paramétré selon le contexte énonciatif (Bulot T., 1990b) et situationnel : chaque version du logiciel est à la fois pour une part identique et pour une part différente de l'autre. La tâche assignée à l'interface spécifique devient, dans cette optique, du domaine du paramétrable : d'abord, nous recueillons des corpus analysables selon nos critères sociolinguistiques de variation des paramètres, mais surtout chaque dialogue effectif construit une représentation de la tâche en elle-même dynamique et construite.

Le générateur de dialogue n'est pas un système d'interrogation de systèmes : il n'est pas à confondre avec un système expert, une base de données, une base de connaissance... Il interroge de fait l'utilisateur sur son modèle de tâche et l'amène à construire une démarche cognitive valorisante car opératoire. La structure du dialogue ainsi obtenu reproduit la structure de la tâche du générateur : finaliser une **représentation** dès lors (pour reprendre le terme de Siroux J. *et alii*, 1989) **calculatoire** des dialogues d'aide en communication homme-machine, en recourant aux processus cognitifs en action dans les dialogues homme-homme.

*« ... elle (ce type d'études) doit être calculatoire, c'est à dire qu'elle doit permettre de vérifier la cohérence des énoncés au fur et à mesure de leur apparition, et, autant que possible, prévoir la suite possible de l'interaction, et ce, de manière automatisable. »* (Siroux et alii, 1989 : 55)

### ***Versions du générateur de dialogue.***

Ainsi, sur notre domaine particulier (le dialogue écrit en langage naturel) nous envisageons plus précisément:

1. la gestion et l'apprentissage du dialogue homme-machine en situation de travail/apprentissage d'une part, et d'autre part

2. l'analyse du discours des utilisateurs/opérateurs des outils logiciels dans ce même contexte;

Nous destinons pour l'heure le générateur à la production de dialogues homme-machine **en situation** et par voie de conséquence à son implémentation, en tant que système d'aide énonciatif, sur tout logiciel susceptible de recourir au langage naturel.

Trois applications du générateur de dialogue ont fonctionné à ce jour et produit un corpus analysable (globalement plus de 2000 heures de connexions/ utilisations) et déjà partiellement analysé (Bulot-Delabarre E., 1992) :

-sur *Minitel* d'abord, avec une **opératrice automatique** (3616 MCOM, code HOT, corpus MISX) sur messagerie en direct, et un **service d'aide à la recherche documentaire** (3616 LING, corpus BIBLX); ces versions nous ont permis de tester à grande échelle notre modèle de dialogue pour l'une et de son opérativité (Bulot T., 1990a) pour le dialogue informatif voire opératif pour l'autre. Un projet de développement de dialogue informatif sur serveur spécialisé est actuellement en étude entre notre groupe de recherches et l'Européenne de Télématique (Rouen- 3616 MCOM).

-sur *micro-ordinateur* ensuite avec un **Didacticiel de la conversation en FLE/FLS** (corpus SECIL) que nous continuons de développer; cette version, testée auprès d'apprenants, nous permet d'évaluer la prise en compte de la variation linguistique et notamment du choix de modèle de langue dans une interaction homme-machine. Ce choix ne peut être sans conséquence sur les comportements langagiers et essentiellement cognitifs de l'utilisateur.

On le comprendra, le générateur de dialogue est autant un produit qu'un outil méthodologique : il nous permet de mettre en application nos principes théoriques fondamentalement sociolinguistiques et est par ailleurs un outil logiciel relevant des Industries de la langue et dès lors des enjeux politiques liés aux capacités affirmées d'une langue à être automatisée dans tous les cas de figure.

## **DIALOGISME ET DIALOGUE HOMME-MACHINE.**

### ***La co-énonciation : le facteur d'optimisation.***

Les analyses de corpus que nous avons menées jusqu'à présent semblent valider l'opérativité dans une situation d'échange homme-machine de concepts éprouvés pour des dialogues homme-homme. Pour nous limiter à l'essentiel, nous évoquerons ceux d'entre eux qui nous semblent les plus prometteurs:

-le **dialogisme** en tant que théorie globale (Bakhtine M. (Volochinov V.N.), 1977), dont nous retenons entre autres que le

dialogue en tant qu'instance nécessaire de socialisation n'existe pas *a priori* mais est en constante construction; le point le plus important est peut-être celui de reconnaître que toute énonciation est co-énonciative : toute utilisation de la langue par un locuteur est conditionnée par un interlocuteur présent ou non, individuel ou collectif auquel le locuteur s'adresse; en d'autres termes, dès lors qu'une machine propose des réponses en langage naturel, elle est *ipso facto* reconnue par et pour ses fonctions et fonctionnements énonciatifs comme interlocuteur par l'humain. Le dialogue homme-machine ne peut être conçu que comme un **processus** et non comme une suite d'états finis à moins de se détacher des fonctionnements généraux de l'interaction verbale et de risquer l'échec dialogal.

-admettre l'opérativité du dialogisme, c'est plus généralement poser, une **catégorisation** dynamique (en fait la représentation de l'autre, de l'interlocuteur mais aussi de la relation à la machine, du discours qu'on sait que l'on peut, que l'on doit lui tenir) et donc en puissance sans cesse remise en cause dans les différents moments du dialogue; cette catégorisation passe par des schémas cognitifs connus de l'utilisateur et ne peut donc être, en langage, fondamentalement différente d'une interaction homme-homme;

-la prise en compte de la dimension dialogique (par opposition à dialogal qui ne concerne que la partie mécanique du dialogue) d'un échange, c'est enfin supposer opératoire la **co-construction du sens** : en discours, le sens se crée par l'interaction et cela pose d'autant plus de problèmes pour les interfaces d'interrogations de bases de données spécifiques; en effet, le terme est en dynamique polyphonique quant la représentation et de la tâche et du sens, mais se pose généralement en terme de correspondance univoque entre la forme et le contenu.

-enfin, nous posons le **dysfonctionnement verbal** (Bulot E., 1988) en tant qu'élément constitutif de l'échange langagier : le hiatus interactif produit du dialogue et reste susceptible, dès lors, de générer du sens discursif.

Les applications du générateur de dialogue, fondées sur les concepts de dialogisme et de dysfonctionnement verbal, issues d'un programme initial, génèrent en fait du discours : **l'une de ces caractéristiques essentielles du générateur de dialogue est de ne posséder d'autre type de module d'analyse du dialogue qu'énonciatif.**

Précisément, ce système automatique de dialogue rend possible une interaction homme-machine qui procède certes des principes ordinaires d'une interaction langagière par opposition à linguistique qui exclurait le social (*ie* le dialogisme, la catégorisation) mais également de la relation spécifique au langage posée par la présence d'un outil logiciel procédant à son tour de schémas cognitifs

propres à la situation de communication. Ce n'est pas simuler une interaction homme-homme dont il s'agit, mais bien, d'un point de vue méthodologique, de mettre en place des modalités d'interaction homme-machine réussies en langage naturel.

Plus spécifiquement encore et pour terminer sur ce point, nous envisageons la modélisation, par l'opérateur dans le dialogue et par le discours, de l'erreur comme élément à prendre en considération pour l'optimisation de la démarche cognitive sur base de données et bases de connaissances.

### ***Principes de fonctionnements du générateur de dialogue.***

Il est important de noter que le système que nous avons mis en place ne se veut pas intelligent dans la mesure où il ne génère pas une représentation sémantique quelconque de la phrase ou du dialogue. La machine ne comprend rien, tout le projet interprétatif est laissé à l'humain, et le générateur de dialogue renvoie ainsi à un système qui génère l'interaction plutôt que de l'interpréter.

Nous proposons maintenant de donner les étapes principales de ce traitement, depuis l'entrée d'une phrase par l'utilisateur, jusqu'à la génération d'une réplique par le système. Notre schéma ne présente pas l'algorithme lui-même mais les divers modules de fonctionnement (Cf. Fig.1 en fin d'article).

#### *L'acceptabilité*

Dans la logique de notre système, est acceptable toute phrase susceptible d'être traitée par les modules suivants. Nous distinguons deux niveaux d'acceptabilité qui reviennent à définir la représentation interne de la phrase:

a. du point de vue dialogique, tout énoncé contribue à la co-construction du sens; par conséquent, toute phrase est acceptable car elle est susceptible de générer du sens.

b. du point de vue du type d'interaction spécifique instauré entre un humain et une machine, la relation à cette machine peut impliquer un certain nombre de comportements relevant de la volonté de tester l'intelligence ou davantage la capacité d'analyse de la machine en tapant n'importe quoi ou en répétant constamment le même énoncé.

Une phrase acceptable par le système sera donc celle qui échappe à ce type de comportement, qui puisse les traiter non seulement comme du non-attendu, mais également générer des commentaires du type métadiscursif, portant sur l'énoncé de l'utilisateur (par ex. "Tu ne veux rien me dire?", "Pourquoi tu fais ça?") voire se réduire au silence.

#### *La répétition.*

Il s'agit d'un traitement complémentaire à celui de l'acceptabilité qui prend en compte les valeurs pragmatiques de la répétition mais gère aussi le type de comportements présentés ci-dessus. Le système détecte si une même phrase est répétée séquentiellement et produit des commentaires du type : "Pourquoi tu te répètes?", "Bon d'accord, j'ai compris", etc..

#### *La reconnaissance des mots-clés.*

C'est un des traitements les plus importants du système. Si les autres modules servent à gérer l'interaction par les relances ou le métadiscours, la reconnaissance des mots-clés relève de ce que l'utilisateur appellerait la "compréhension" immédiate de son énoncé, par la mise en place d'inférences essentiellement d'ordre énonciatif : celles-ci ne procèdent d'autres représentations sémantiques que de celle issue du discours et du moment co-énonciatif. Le fonctionnement des mots-clés s'articule autour de deux niveaux:

a. reconnaissance des mots-clés qui servent à lancer des thématiques autour desquelles la conversation s'organise (tâche fonctionnelle).

b. reconnaissance des mots-clés auxquels sont associés des actions spécifiques en fonction du modèle de la tâche de l'application mise en place (tâche globale).

Pour mieux comprendre ces deux niveaux, revenons rapidement sur la notion de **tâche**. Dans une interaction inter-humaine, il y a souvent un but, une tâche globale : demande de renseignement, échange d'information, définition concertée d'une action à accomplir, etc.; il en va de même dans l'interaction homme-machine.

Il y a quand même quelques aspects sur lesquels nous devons insister, car la notion de tâche, telle qu'elle nous semble habituellement admise, implique un but à atteindre statique, préexistant. Or cette tâche se construit dans et par l'interaction, et ceci au moyen de "sous-tâches", des localisations de l'interaction sur des aspects qui n'ont parfois rien à voir avec le but global. Ces sous-tâches, pour dialogiques qu'elles sont, sont constamment construites, exécutées ou détruites au sein de l'interaction verbale et influencent non seulement le déroulement de l'interaction elle-même mais aussi le but global que les interactants se sont donnés au départ. Nous pensons ainsi que la tâche globale n'est pas seulement un élément prédéterminé. Il y a bien entendu une partie prédéterminée qui serait le cadre de l'échange : pour une application d'aide à la consultation d'une base de données bibliographiques (BIBLX), le cadre de l'échange serait celui de la demande d'information à un documentaliste. Mais il y a une grande partie de la tâche qui se construit au cours de l'échange : tout en



ayant comme préoccupation de demander une bibliographie par exemple sur le bilinguisme, l'échange peut prendre d'autres tournures : ainsi l'enjeu de l'interaction peut devenir un tout autre sujet sans rapport apparent avec le but principal. La relation elle-même entre les interactants peut devenir un enjeu important. C'est pourquoi le premier niveau des mots-clés sert à gérer les sous-tâches qui émergent à l'intérieur de l'interaction et ceux du deuxième niveau sont les seuls qui ont un rapport avec la tâche globale au sens strict du terme.

Nous devons également ajouter que le système prend en compte les mots-clés qui se situent sur la partie droite de la phrase, donc les plus rhématisés, selon les principes de la dynamique communicative (voir la problématique de Firbas exposée dans Slakta D., 1975).

*Le nœud relance conversationnelle/ relance métadiscursive.*

Lorsqu'un mot-clé n'a pas été reconnu, le système dispose de deux solutions:

a. soit fournir à l'utilisateur une réplique qui n'a pas de rapport direct avec le sujet, c'est-à-dire qui ne porte pas sur l'énoncé de l'utilisateur, mais qui est en rapport avec l'objet, la conversation elle-même. Il s'agit d'une relance conversationnelle dans la mesure où cette réplique porte sur l'objet global de l'interaction. Dans une application comme BIBLX, ces relances seraient en rapport avec la tâche du/de la documentaliste, celle de ramener l'utilisateur vers l'action conjointe de recherche d'informations bibliographiques.

b. soit générer un énoncé qui simule du métadiscours : retourner à l'utilisateur sa phrase à l'interrogatif. C'est à ce moment-là qu'intervient le processus de construction du miroir de la phrase, c'est à dire l'inversion des marques de la personne (le cas échéant) : "Je vais te quitter" va devenir "Tu vas me quitter?".

Ce type de relance ne manque jamais de déclencher une réaction de la part de l'utilisateur qui interprète à sa guise et selon le contexte l'énoncé de la machine. Le choix entre ces deux types de relance se fait par jeu de priorité et du hasard; il y a une chance sur quatre de production d'une relance métadiscursive pour éviter la monotonie et l'inconfort d'une réponse invariablement de ce type.

*La mémorisation du rhème et la relance thématisée*

Le but de ces traitements est de simuler une relative homogénéité de la conversation, de participer à la progression thématique. Concrètement, le système mémorise des éléments formellement repérables, des chaînes de caractères qui suivent les déterminants le/les, mon/ton/son, etc., qui sont les plus rhématisés (cf. ci-dessus). Le rhème ainsi retenu par cette procédure sera proposé à

nouveau à l'utilisateur par une relance thématisée, c'est-à-dire une phrase où la focalisation se fait sur cet élément mémorisé. Si par exemple le rhème mémorisé dans la phrase "Je pense à mon travail" est "mon travail", la réplique de la machine sera du type "Au fait, on a parlé de ton travail?".

Il reste à voir comment ces différents traitements s'enchaînent. Si aucun mot-clé n'a été mémorisé, un compteur des "tours de parole" se déclenche. Au bout des trois tours de parole sans reconnaissance d'un mot-clé et si un rhème a été mémorisé, le système génère soit une relance thématisée (trois fois sur quatre), soit une relance métadiscursive. Cette relance du rhème mémorisé s'est avérée être un des fonctionnements qui contribuent le plus à valider une représentation énonciative satisfaisante; même si l'interaction fonctionne mal (le dysfonctionnement verbal participe du modèle interne du dialogue) l'humain voit dans la mémorisation un signe d'*intelligence* encore plus fort que la reconnaissance des mots-clés.

*Conclusion intermédiaire : un analyseur énonciatif portable.*

Pour conclure sur ces commentaires, le système que nous avons mis en place ne fait pas appel à une analyse linguistique poussée ni à une quelconque construction d'une représentation sémantique; il s'agit d'un analyseur énonciatif qui sert à générer du dialogue en s'appuyant sur les principes du dialogisme et en faisant du dysfonctionnement un élément interne générateur d'interaction.

La conception de ce type d'analyseur vise la portabilité : toutes les procédures mises en place ainsi que les divers types de relance sont facilement paramétrables par l'utilisateur qui, en apportant des modifications légères sur les fichiers du système, peut changer entièrement le profil de l'interface langagier selon la tâche globale de l'application.

Les projets que nous avons concernant le générateur de dialogue visent à la mise en place d'un protocole d'interfaçage : fichiers scripts qui paramètrent le module et définissent les diverses tâches à accomplir. Les deux applications immédiatement envisageables seraient l'interfaçage à une base de données spécialisée et la mise en place d'un langage auteur pour la construction des didacticiels.

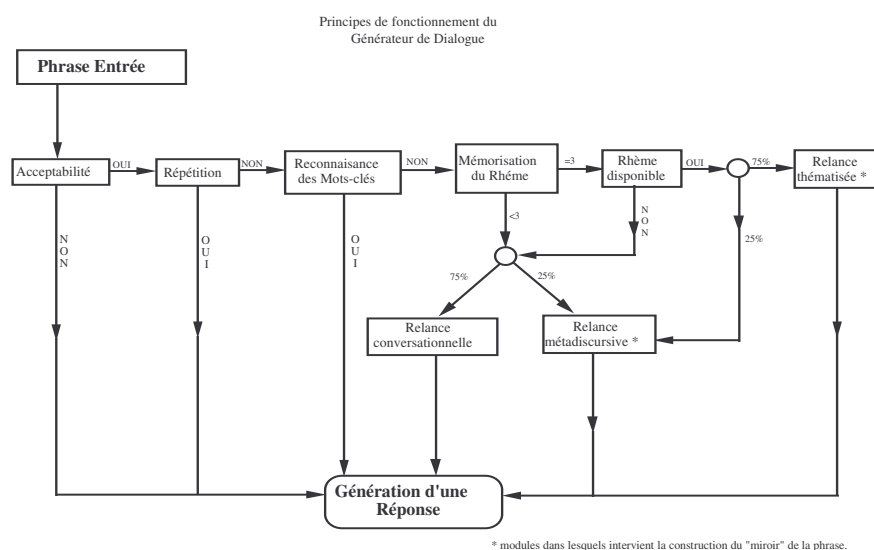
## **CONCLUSION.**

Cet article fait l'état de nos travaux en Communication Homme-Machine au sein d'un laboratoire de sociolinguistique; ce terrain n'est certes pas familier aux sociolinguistes, de même que nos méthodes d'investigation le sont nécessairement pour les autres chercheurs; que nous parlions de méthodologie de recueil des corpus, de conceptualisation socialisante du domaine, notre démarche générale reste peu différente de celle qui consiste à

affirmer que l'on ne saurait aborder la langue sans le social : cela reviendrait à négliger sinon l'essentiel, du moins ce qui en fait l'opérativité.

Toute notre recherche vise à démontrer que, pas plus qu'en d'autres lieux d'utilisation de la langue, qu'il s'agisse de pratiques langagières ou de discours sur la langue, le traitement automatique des langues n'échappe pas davantage à l'idéologie linguistique et au fonctionnement ordinaire de l'interaction verbale.

Figure 1



## BIBLIOGRAPHIE

- BAKHTINE M. (VOLOCHINOV V.N.), 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Éditions de Minuit, 233 pages.
- BULOT T., 1990a, « Dialogue generator and optimization of minitel consultation », dans *TKE'90 Terminology and Knowledge Engineering*, Indeks Verlag, Frankfurt, p.p.253-262.
- BULOT T., 1990b, « Le générateur de dialogue : la dimension dialogique de la communication homme-machine. », dans *Cahiers de Linguistique Sociale* n°16, SUDLA, Mont-Saint-Aignan, p.p.141-162.
- BULOT T., 1992, « Interaction et dialogisme : la communication homme-machine », dans *Bulletin du CERTEIC*, Lille, A paraître.
- BULOT E., 1988, *Les dysfonctionnements dans l'interaction verbale*, Thèse de Doctorat NR, Mont-Saint-Aignan, URA CNRS SUDLA, 270 pages.
- BULOT-DELABARRE E., 1992, « Pratiques ou dialogues d'écriture : l'interaction homme-machine », dans *Écriture... Écritures*, Collection Bilans et Perspectives, SUDLA/ CRDP, Mont-Saint-Aignan, sous presse.
- FALZON P., 1989, *Ergonomie cognitive du dialogue*, P.U.G, Grenoble, 175 pages.
- GUESPIN L., MARCELLESI J.B., 1986, « Pour la glottopolitique », dans MARCELLESI J.B. (dir.), *Langages*, n° 83, Paris, Larousse, p. 5-34.

COUTAZ J., 1990, *Interfaces homme-ordinateur*, Dunod, Paris, 455 pages.

NORMAN D.A. et DRAPER S.W., 1986, *User Centered System Design*, Lawrence Erlbaum Associates Publishers.

SIROUX J., GILLOUX M., GUYOMARD M., SORIN C., 1989, « Le dialogue homme-machine en langue naturelle : un défi ? » dans *Annuaire des Télécommunications* 44, (n°1-2) Lannion, CNET, 53-76.

SLAKTA D., 1975, « L'ordre du texte », dans *Études de Linguistique Appliquée* n°19, Paris, Didier, p.p.30-42.

## INTERACTION ET DIALOGISME : LA COMMUNICATION HOMME-MACHINE<sup>15</sup>

---

### INTRODUCTION : SOCIOLINGUISTIQUE ET DIALOGUE HOMME-MACHINE.

La recherche que nous menons maintenant concerne essentiellement la communication homme-machine en langage naturel écrit. Certes, le domaine reste actuellement en pleine expansion quant aux applications possibles pour les industries de la langue, mais il nous semble qu'une perspective sociolinguistique peut faire évoluer les recherches dans le sens d'une optimisation des résultats : ses travaux sur le dialogue homme-homme sont évidemment à considérer dans la mesure des conclusions apportées et peuvent devoir compléter les ancrages théoriques des recherches en communication homme-machine. De fait, nous pensons que les impasses dans lesquelles les travaux sur ce domaine d'investigation se retrouvent parfois relèvent des modèles choisis -plus linguistiques que langagiers- et des circonstances de l'expérimentation des outils logiciels ainsi construits; notre perspective a donc été de conjointement analyser -à des fins de modélisation- l'interaction entre un utilisateur et tout système de traitement automatique d'information et pour ce faire de constituer un corpus d'interactions homme-machine à partir de l'expérimentation effective de nos logiciels sur un support, certes contraignant mais par ailleurs parfaitement viable : le Minitel. L'on peut effectivement nous reprocher la spécificité de ce média par rapport à d'autres perçus comme plus informatiques; en vérité nous avons pu mener une expérimentation intéressante dans la mesure des données ainsi réunies, non pas caractéristiques de la communication homme-machine dans son ensemble, mais sur des comportements langagiers des utilisateurs/ opérateurs dès lors qu'ils ont à utiliser le langage naturel via un écran et un clavier.

Pour l'heure, cet article rend compte des modalités d'une recherche visant à implémenter un système de dialogue automatique sur bases de données et, partant, à la création d'une interface homme-machine en langue naturelle (LN) écrite **-le français-** pour spécifiquement interroger ces bases de données scientifiques. Sociolinguistique signifiant pour nous l'adéquation de notre démarche avec des principes méthodologiques posés a priori comme nécessaires : recueil systématique des données, analyse quantitative et qualitative du matériel ainsi obtenu et analyse du

---

<sup>15</sup> BULOT T., 1993, « Interaction et dialogisme: la communication homme machine » dans Les Cahiers du CIRCAV 3, CIRCAV-GERICO-Université de Lille 3, Lille, 69-84.

fonctionnement social (Bernard LAKS, 1988) . C'est surtout enfin la **nécessité d'analyser le type d'artefact mis en place pour la constitution du corpus et le recueil des données.**

Entre autres, les principes d'action de cette recherche sont actuellement de constituer et de continuer une base de données scientifique et, partant, un serveur Minitel en Sciences du Langage capable d'attirer un nombre conséquent de consultations spécialisées; il s'agit dès lors de constituer un **corpus** d'interaction homme-machine en LN aux fins d'optimisation de la consultation de cette même base de données par des versions successives du logiciel d'interrogation. Notre objectif général reste de valider une approche sociolinguistique du dialogue homme-machine en LN autour de l'**analyse contrastive d'un corpus homme-machine en situation effectivement réuni** (BULOT T. et DELAMOTTE E., 1990) et constitué à partir d'applications successives d'un **générateur de dialogue** faisant varier les supports techniques et les situations de communication. Plus que le terme, nous voulons mettre en place un nouveau concept : la **glottomatique** en tant que discipline linguistique et précisément en tant que prise en compte des pratiques langagières des locuteurs pour l'optimisation des relations homme-machine.

En tant que pratique de recherche, la glottomatique se réfère explicitement au concept de glottopolitique élaboré par Louis GUESPIN et Jean-Baptiste MARCELLESI (GUESPIN L. et MARCELLESI J.B., 1986 : 5-34). Rapidement, cela signifie pour nous la prise en compte, essentielle, de la langue comme agence de socialisation dans toute pratique langagière même et surtout liée aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et aux Industries de la langue. C'est aussi considérer un modèle de langue dynamique, c'est à dire incluant la variation langagière dans les pratiques possibles de questionnement; c'est pour le moins une vaste ambition que nous formulons davantage en termes d'hypothèse mais que nos premiers résultats encouragent.

### **MODÈLE ET INTERACTION.**

De fait, la linguistique sociale, dont nous nous réclamons, pose entre autres que les processus de connaissance et de reconnaissance se fondent en interaction; plus spécifiquement, les concepts proposés par les interactionnistes (GUESPIN L., 1984) et les analystes de la conversation sous toutes ses formes affirment la difficulté à dire, à dialoguer même dans des conditions matérielles optimales; à côté de cela, les spécialistes de la communication homme-machine tentent, après modélisation, l'élaboration de systèmes automatisés censés reproduire au mieux les conditions d'un dialogue réussi, c'est à dire le dialogue humain; ils cherchent pour cela à minimiser l'erreur, à modéliser l'optimisation. Aussi



spécifique que soit ce dialogue dans la mesure où il est *écrit*, il n'en reste pas moins lieu de construction sémantique et plus globalement de dialogisme. Il s'agit très brièvement de considérer une théorie de la production du sens qui se fait en discours, i.e. où les locuteur et interlocuteur élaborent conjointement, dans le meilleur des cas, le sens propre à tous les niveaux de l'interaction engagée. tel que cela a été développé par Mikhaël BAKHTINE (VOLOCHINOV) (1977).

Nous parlions précédemment d'impasses de la recherche en communication homme-machine; sans prétendre apporter plus qu'une autre perspective, nous pensons qu'elle est le lieu d'une évidente contradiction (à laquelle nous ne sommes pas certain de totalement échapper) entre une réalité langagière humaine qui sert d'instances modélisatrices à une recherche fortement modélisante et une communication homme-machine qui, par les modèles linguistiques utilisés et dans une certaine mesure implémentés, ne peut pas être autre chose que ce que l'on ne souhaite pas qu'elle soit : une série d'échecs interprétatifs, de hiatus thématiques, bref, un dialogue; un dialogue dans ce qu'il a de plus spécifique, le dysfonctionnement en tant que générateur d'interaction, donc de sens et, finalement d'optimisation de la communication en langage naturel écrit. Ce sont ces constats qui fondent notre démarche : elle tourne autour de l'idée que, au-delà de la mise à l'épreuve dans un autre contexte que l'interaction homme-homme de concepts en l'état opératoires, **il peut être important de considérer un modèle conversationnel fautif mais juste car constructeur d'interaction comme élément optimisant de la communication homme-machine.**

Actuellement, trois applications du générateur de dialogue ont vu le jour, fonctionnent et produisent le corpus analysable et déjà partiellement analysé. Sur Minitel d'abord, avec une **opératrice automatique** (3616 MCOM, code HOT, corpus MISX) sur messagerie en direct et un **service d'aide à la recherche documentaire** (3616 LING, corpus BIBLX) qui nous intéresse plus précisément à présent. Sur micro-ordinateur ensuite avec un **Didacticiel de la conversation en FLE/FLS** (corpus SECIL). Chacune de ces applications, fondées sur les concepts de dialogisme et de dysfonctionnement verbal, sont issues d'un programme initial, générant en fait du discours en ceci que l'une de ces caractéristiques essentielles est de ne posséder d'autre type de module d'analyse qu'énonciatif. Nous y revenons ultérieurement. Précisément, ce système automatique de dialogue rend possible une interaction homme-machine qui procède certes des principes ordinaires d'une interaction langagière -par opposition à linguistique qui exluerait le social- mais également de la relation spécifique au langage posée par la présence d'un outil logiciel procédant à son tour de schémas cognitifs propres à la situation de communication. Ce n'est pas simuler une interaction homme-

homme dont il s'agit, mais bien, d'un point de vue méthodologique, de mettre en place des modalités d'interaction homme-machine réussies en LN.

Nous proposons donc d'exposer ici les principes théoriques de notre recherche dans la mesure des applications en cours et de la spécificité des corpus ainsi réunis. Nous présenterons plus largement dans la version *automate documentaire* le générateur de dialogue interfacé avec une base de données terminologiquement spécifique et professionnelle : une bibliographie sociolinguistique.

### **LA PERSPECTIVE DIALOGIQUE DU GÉNÉRATEUR DE DIALOGUE.**

Nous posons le dialogisme comme l'un des termes moteurs de l'interaction consultative pour signifier l'ensemble des pratiques dialogiques en langue naturelle sur terminaux para et péri informatiques, et partant, l'ensemble des hiatus communicatifs, les erreurs, les non-aboutissements d'une recherche d'informations sur ce support; nous voulons de fait tenter de démontrer que, dans le cas d'une interaction homme-machine qui concerne, pour le cas présent un dialogue informatif, les principes du dialogisme restent non seulement opératoires mais aussi considérablement adéquates pour analyser et implémenter les systèmes qui le prendraient en considération.

Ainsi, cette hypothèse, que les premiers dépouillements de notre corpus semble confirmer, revient à énoncer : le dialogue, c'est à dire la mise en discours des pratiques cognitives, **construit à lui seul le sens de ce type d'interaction**; en d'autres termes, la machine n'est pas un automate qui singe les manières humaines ou est censée les comprendre, mais un générateur d'interaction qui permet à l'humain de retrouver, puisqu'il la gère lui-même, sa propre catégorisation du monde et au-delà sa représentation de l'interlocuteur (RASTIER F., 1989 : 130-137) et sa propre gestion des principes de reconnaissance du savoir.

Ainsi, dire **générateur de dialogue** plutôt que de dialogueur pour qualifier le système automatique de traitement d'une langue naturelle que nous avons mis en place, montre qu'il s'agit moins d'interpréter que de générer l'interprétation (BULOT T., 1990). Il s'agit moins de créer un dialogue parfait que de le rendre possible, il s'agit de rendre les dysfonctionnements verbaux aussi interactifs que possible; dans son expression, nous rejoignons fondamentalement Eric WHERLI (1989:31) quand il dit : « *Les diverses composantes d'un système de traitement du langage doivent être capables de gérer aussi efficacement que possible les ambiguïtés qu'elles ne sont pas capables d'éliminer.* ». C'est vouloir tenter, entre autres, de jouer sur la conception logocentriste latente chez tout locuteur : qui sait parler, sait penser : si le système répond, c'est qu'il a compris, quant à savoir quoi, est-il utile que la machine

sache se le représenter pour autant que l'humain le fait systématiquement?

Il ne s'agit pas, pour nous, de construire un système de simulation supplémentaire : vécu par le locuteur, le dialogue ne sait être que réel et en cela produit nécessairement les inférences nécessaires à l'élaboration d'un modèle de connaissances commun. A quel type de dialogue a-t-on affaire ? Davantage : est-ce un dialogue ? Pour répondre il faut garder à l'esprit que le dialogue reste certes artificiel par la relation à la machine et par les modèles de langue, de tâche et de dialogue dont il procède a priori, mais qu'il est nécessairement vécu de façon conviviale par l'humain : trop de similitude (organisation du tour de parole, communauté référentielle,...) font de ce monologue un dialogue; l'attitude dialogique de l'humain est en soi un élément de convivialité : sa motivation est certaine par sa volonté de poursuivre une démarche cognitive; l'humain dialogue d'abord pour dire et formaliser sa difficulté plus que pour vraiment dialoguer; la co-responsabilité propre d'une interaction, ou du moins telle que se la représente tout locuteur humain, est en fait unique et en cela autant source de questionnement que de résolution évidente de l'interaction : ce qui est trouvé sera ce qui fut cherché; enfin la réelle continuité thématique ne dépend que du locuteur humain même si la machine possède son propre système thématique : le projet d'interprétation de l'utilisateur est le seul à être dynamique en ce sens qu'il sera l'unique produit nouveau de l'interaction; au terme du dialogue, la machine sera la même, l'humain sera différent dans la mesure du succès ou de l'échec de sa recherche. L'interaction ainsi construite est donc bien un dialogue dans la mesure de sa réalité, non pas tant parce qu'il pourrait se produire dans une interaction interpersonnelle, mais surtout parce qu'il procède d'une démarche cognitive propre à ce type d'interaction : l'admission univoque -par l'humain- d'un modèle linguistico-conversationnel et la dédramatisation de l'échec interactif.

### **MODÉLISATION DU DIALOGUE ET DÉMARCHE CONSENSUELLE.**

Jacques SIROUX *et alii* (1989:85) énoncent les modèles théoriques de dialogue qui servent ou sont en constante subliminalité aux réflexions et modélisations sur le dialogue homme-machine; le statisme des modélisations -au regard des inférences langagières- reste caractéristique de ces constats : en effet, aussi passionnantes soient-elles, les maximes de GRICE et les propositions de Jacques MOESCHLER (1989) ne suffisent pas pour construire des systèmes conversationnels automatisables dans le cas d'un dialogue de type calculatoire. Nous pensons qu'il reste à négocier le plan dialogique de chacun des modèles envisagés qui continuent de laisser accroire à une compétence linguistique posée valide et efficiente du locuteur alors que celui-ci -par nécessaire

interaction, par représentation de son interlocuteur- va catégoriser les compétences respectives -la sienne et celle du système- en termes de compétence langagière. Il faut considérer la communication homme-machine comme spécifique : c'est là l'affaire du chercheur de produire des modèles de description opératoires; mais le locuteur recrée nécessairement une représentation de cette interaction en fonction de ces habitudes dialogiques. Monique LINARD (1990:7) envisage pleinement, dans une autre perspective cependant, cet aspect de la relation homme/ machine lorsqu'elle rappelle que signifier c'est entre autres « ...*anticiper un futur souhaitable d'après une expérience passée pas trop désagréable* ».

Ainsi la recherche du consensus est, en termes d'interaction, un élément essentiel du dialogue, et partant un effet dialogique que laisse systématiquement à l'écart les modèles utilisés pour la construction d'automates linguistiques. Pourtant, cette préoccupation n'est pas seule nôtre. Daniel LUZZATI (1987) propose de considérer le mimétisme comme l'un des éléments de cette communication : dans cet article celui-ci analyse les comportements langagiers des utilisateurs d'une machine; il s'agit là d'oral et pourtant ses remarques nous ont été très précieuses car souvent vérifiées pour le cas de dialogue homme-machine écrit : « *il s'agit d'abord d'un dialogue avec un partenaire restreint, ce qui induit à la fois une stratégie "pédagogique" et une tendance au mimétisme.* » (1987:184).

En effet, la recherche du consensus interactif, qui pour le cas présent doit définir la tâche à accomplir, passe également par un certain mimétisme, une sorte d'alignement réciproque sur, par exemple, le registre de langue; le propre de l'interaction consultative liée au générateur de dialogue est de mimer, selon nous, la spontanéité temporelle de la conversation tout en délaissant, par nécessité technique, la parole; l'acte de parole entre en langue et propose ainsi une entité hybride : une conversation en acte totalement écrite. En fait, placé devant une machine, l'humain dialogise, dans notre cas, sa relation catégorisante au générateur de dialogue et mime ainsi sa propre catégorisation; lié au processus identitaire, c'est peut-être la condition évidente et nécessaire d'une réussite conversationnelle et pour le cas d'une modélisation du dialogue par l'humain. Si le système semble s'autoriser l'erreur, s'il reconnaît son incompetence à traiter certains énoncés, si par ailleurs il reste d'une extrême patience avec son interlocuteur -mais l'inverse est aussi possible- cela autorisera d'autant plus l'humain à faire de même et à supporter des comportements qu'initialement il aurait refusé chez une personne.

Une modélisation du dialogue doit davantage -plus modestement également- passer par la prise en compte d'une instance de modélisation qui échappe, pour l'heure, aux algorithmes : **la relation catégorisante entre l'opérateur et la machine dès lors**

**que le langage naturel est autorisé.** Le fait de considérer le dysfonctionnement verbal comme concept opératoire dans une interaction de ce genre signifie notre intention de remarquer non plus une norme illusoire de la conversation fût-elle avec une machine, mais les éléments langagiers repérables linguistiquement par une analyse de discours susceptibles de continuer à rendre possible et exécutable la tâche et encore plus, selon nous, son modèle.

Dans le dialogue qui suit -et qui n'est en rien exemplaire- nous pouvons constater l'adaptation tout à fait surprenante d'un utilisateur à l'incompétence construite du générateur : on constate que l'humain (H5) avoue ignorer ce que la machine ne sait pas trouver (M6) et décline la paradigme de la publicité; nous sommes en plein discours pédagogique où le maître cherche à faire dire un mot précis à son élève à ceci près qu'ici c'est le maître qui le dit.

[corpus BIBLX]

*M1 oui... cela ne me donne pas d'idée.*

*H1 comment ?*

*M2 pouvez vous être plus exact...?*

*H2 la publicité*

*M3 l'information est insuffisante...*

*H3 la publicité écrite*

*M4 expliquez vous je vous prie.*

*H4 le discours de la publicité*

*H5 je ne sais plus... la pub ?*

*M6 le temps passe et nous ne trouvons rien.*

*H6 le discours publicitaire ?*

*M7 j'ai au moins une fiche "publicitaire"*

### **LES COMPORTEMENTS DE L'ÉCHEC : LA CONSTRUCTION DE L'ERREUR.**

Lors de la constitution d'une base de données (BULOT T., 1989) similaire à celle actuellement interfacée au générateur de dialogue ; nous avons distingué au moins trois grands types de comportements de consultation effective, c'est à dire avec recherche d'information : nous ne gardons pas les connexions du type "exploratoires" qui s'arrêtent dès le sommaire ou sur la liste suivante sans avoir poursuivi une quelconque démarche cognitive.

--le premier d'entre eux est celui de la réussite; il nous apprend cependant que le succès de la recherche se solde par une déconnexion quasi systématique : l'utilisateur suit un cheminement



thématique logique, passe de liste en liste et aboutit, par choix successif dans chacune d'elle, à la ou les fiches désirées;

--le second cas caractérise une série d'échecs pendant et à l'issue d'une recherche thématique ordonnée logiquement : il n'y a de fiche pour aucune des rubriques annoncées; le mot-clé ne convient pas, est mal orthographié ou plus simplement, le mot-clé est juste, mais l'information n'existe pas. Nous avons pu constater que, au lieu de se déconnecter, l'utilisateur entreprend une autre recherche sans lien apparent avec l'initiale et ne quitte le service qu'après avoir trouvé la fiche correspondant à cette seconde recherche; le message d'erreur indiquant à l'utilisateur l'inutilité de son questionnement semble peu sinon pas du tout efficace comme s'il était inconcevable que l'information pût ne pas être disponible.

--le troisième comportement caractérise l'échec total de la consultation : aucune fiche n'est obtenue; on retrouve le cas précédant en ceci qu'il y a au moins deux axes de recherche successifs, le même illogisme pour rechercher une information absente, mais il semble que l'échec produit l'effet inverse de celui attendu : la consultation s'éternise au lieu de cesser; mieux, alors que l'usage télématique privilégie le chiffre, l'utilisateur recourt plus aisément aux lettres.

Ces remarques ne prétendent pas à l'universalité, mais dans tous les cas, elles montrent un illogisme effectif de certaines consultations; nous qu'en télématique et d'une manière générale pour toute communication homme-machine, la construction de l'erreur et de son aboutissement l'échec, est en soi et plus encore que dans une interaction homme-homme un fait remarquable et dans son principe sans doute nécessaire : en interaction avec une machine, le questionneur doit in fine produire toute une série d'hypothèse sur les réussites partielles que sont les étapes de sa recherche, que les résultats obtenus doivent confirmer ou infirmer.

Sur le terme et le contenu de l'information obtenue, il peut y avoir de fait une confusion constante (WATZLAWICK P., 1978) entre une *non-information* et une *fausse information* : a)il s'agit de non-information quand le sujet croit -à tort- que l'information qu'il cherche est en train de s'élaborer sous ses yeux : s'il s'était trompé, la base de données le lui aurait fait savoir, or comme rien ne lui a été dit, il peut émettre l'hypothèse que sa démarche est bonne; effectivement les pages télématiques continuent de défiler; b)il s'agit de fausse information d'une part dès que l'information fournie par la base de données n'est plus en accord avec ce que demande le questionneur et d'autre part, dès l'instant où l'échec est constaté, où la progression aboutit à une incohérence, à un dysfonctionnement patent et définitif; il semble que précisément toute personne recevant un message en accord avec au moins une partie de la question, suppose qu'elle doit continuer dans cette direction, surtout si elle sait ou croit savoir que l'information



recherchée est disponible. En fait, deux logiques semblent être en concurrence : la logique projective du demandeur, de l'humain, et la logique référentielle de la base de données et, dans le cas d'un dysfonctionnement, ce peut être la logique du second qui suit à l'insu du premier un autre parcours.

L'opportunité du générateur de dialogue -c'est-à-dire pour nous du système automatique d'interrogation en langue naturelle- se pose en ces termes : il ne s'agit pas de le substituer à une base de données qui doit contenir en elle-même ses propres principes d'efficacité (synonymes, lecture de chaînes de caractères, liens divers...) mais de le faire intervenir dès l'instant où l'erreur, l'échec sont constatés:

-la base de données ne possède pas l'information et au lieu d'un message d'erreur inopérant doit lancer automatiquement le programme du générateur de dialogue.

-l'utilisateur ne trouve pas l'information désirée et/ou reste insatisfait de ce qu'il a obtenu, alors la base de données doit lui offrir constamment la possibilité de lancer le programme du générateur de dialogue.

Il est bien entendu que si l'information n'existe pas sur la base de données, l'intervention du générateur de dialogue ne changera rien quant à sa présence; ce que nous voulons faire, c'est au mieux permettre un affinement du questionnement en vue d'une réussite en accord avec la première recherche, et au pire faire trouver quelque chose, mais pas n'importe quoi, quand celle-ci a échoué; **le générateur de dialogue est principalement conçu pour reconstruire ici un projet de recherche documentaire en vue d'une réussite.**

Dès lors que l'utilisateur est connecté sur le générateur de dialogue, le dialogisme -c'est à dire entre autres la co-construction du sens- reprend tous ses droits : gérer l'erreur ce n'est pas nécessairement la gommer, ce doit être cependant toujours produire du sens en discours, c'est à dire donner la possibilité de simuler une interaction où de toute façon le sens discursif doit dominer; en effet le propre du générateur de dialogue est de ne posséder d'autre faculté de construction du sens que celle de son utilisateur; si ses mots-clés renvoient certes à un contexte discursif donné, celui qui a conduit l'élaboration de la base de données, il reprend systématiquement le contexte que l'humain lui propose. Nous posons alors l'hypothèse que l'utilisateur construira d'autant plus un contexte cohérent avec son projet de recherche documentaire qu'il l'aura lui-même donné à son interlocuteur. En pleine illusion sur le type d'interaction, ou davantage habitué à une interaction homme-homme, l'humain attribuera au générateur de dialogue la compréhension de son propre dire.

## PRINCIPES DU GÉNÉRATEUR DE DIALOGUE.

Le principe du générateur de dialogue interfacé avec une base de données est de considérer tous les niveaux de langue : tous signifiant le plus possible. En tant que documentaliste, l'accent est mis sur le vocabulaire spécifique : celui de la documentation et le lexique particulier à la base de données; sa syntaxe se veut également élaborée dans la limite des quarante caractères que lui laisse la ligne de l'écran Minitel. Le générateur traite également le tutoiement, les insultes et d'une manière générale tous les énoncés qu'il ne peut comprendre : ou il relance la conversation sur un thème déjà abordé ou il reprend à son compte l'énoncé fautif qui devient une procédure de correction:

[corpus BIBLX]

*M1 bien, que voulez vous faire à présent ?*

*H1 un rapport avec le praxème*

*M2 un rapport avec le praxème ?*

*H2 la praxémique quoi*

*M3 je ne vois pas vraiment....*

*H3 pardon, la praxématique*

*M4 j'ai au moins une fiche "praxématique"*

Dans tous les cas, le système prend en compte tous les comportements langagiers en désaccord avec les normes prévues dans la mesure où au-delà de traitements anaphoriques, elliptiques, synonymiques,... qu'il ne peut comprendre, il pourra être d'autant plus anaphorique, elliptique et synonymique que l'humain le sera:

[corpus BIBLX]

*M1 bonjour, que cherchez vous?*

*H1 ah ça...*

*M2 ah ça.... ?*

*H2 non je disais ça comme ça...*

*M3 proposez moi un mot clé peut-être?*

*H3 oui quelque chose sur le saussurisme...*

*M4 oui, le....?*

*H4 Saussure, quoi.*

Le système a une priorité : ramener le plus vite possible l'utilisateur vers la base de données qui est, de fait, la seule

possibilité d'obtenir de l'information; ainsi le générateur de dialogue sait ramener l'utilisateur à sa recherche dès que celui-ci tente de s'en échapper (M4); il n'a pas les moyens, d'ailleurs de le contraindre à le faire. Il mémorise donc le pseudo de l'utilisateur pour une prochaine utilisation, le relance dans un même module de recherche sur deux niveaux de mots-clefs : ceux de l'utilisateur et ceux de la base.

[corpus BIBLX]

*M1 soyez gentil de préciser...*

*H1 qqch sur la difficulté à dire*

*M2 vous cherchez une information précise ?*

*H2 oui sur les dysfonctionnements verbaux*

*M3 ça ne me dit rien maintenant...*

*H3 c'est bien dommage*

*M4 vous travaillez la difficulté à dire?*

La seconde tâche du système consiste à gérer toute modalité dialogale qui ne se rapporte pas à la recherche d'information elle-même; la gestion d'un dialogue quasi interpersonnel par son rapport direct avec la situation d'interaction ordinaire est de fait l'élément essentiel qui fait de l'échange homme-machine un dialogue; c'est ce qui rend possible la catégorisation et conséquemment la découverte d'une information.

Pour ne pas laisser à l'utilisateur la possibilité de démarrer la conversation, le générateur de dialogue propose, dès l'instant qu'on s'y trouve connecté, une phrase d'accueil qui peut être de deux types : dans tous les cas constantes dans leur occurrence, elles intègrent ou non le pseudo de l'utilisateur; le programme mémorise par ailleurs ce pseudo et ces phrases savent faire allusion à la dernière visite de l'utilisateur. Ces phrases d'accueil ont un traitement particulier en ceci qu'elles ne sont pas déterminées par une question, un énoncé; partant, les réponses du générateur de dialogue ne sont jamais systématiquement prévisibles : afin de reproduire la difficulté conversationnelle génératrice d'interaction et donc de sens (BULOT E., 1988), la réponse du générateur de dialogue est toujours plus ou moins soumise à l'aléatoire. A un énoncé "a", il pourra préparer plusieurs réponses dont une seule, par jeu de priorité ou de hasard, est donnée en retour à l'information et interdit toute autre réponse.

Dans le principe général, il s'agit de mémoriser des chaînes de caractères formellement repérables en ceci qu'elles sont issues d'une même procédure distributionnelle et/ou communicative : ainsi, le générateur de dialogue conserve la chaîne de caractères qui

suit immédiatement les "le" et "les, et de même chaque mot clé en ne gardant que le plus à droite, le plus rhématisé. Dans les deux cas, qui ne sont pas les seuls, le générateur de dialogue prévoit des réponses qui peuvent intégrer ou non une partie de la question qu'on lui a posée, mais sa compétence ne s'arrête pas là; dans le cas où rien ne peut être mémorisé, la conversation doit pouvoir conserver une certaine homogénéité : ou il propose une phrase sans rapport avec le sujet mais liée à l'objet, la conversation; phrase tirée d'un fichier assez important qui relance la dynamique documentaire. Ou il retourne la phrase qu'on vient de lui soumettre pour lancer une simulation de métadiscours qui provoque invariablement une réponse de l'humain.

S'il ne comprend pas, s'il n'analyse pas les questions de l'humain, le générateur va devoir jouer sur l'ambiguïté prosodique de sa réponse; à nouveau, pour ne prendre que l'allotaxie, c'est l'humain qui va interpréter et générer le processus synonymique; en effet, l'interaction, en l'état, *en langue*, est posée par le jeu question/réponse *en parole*, lieu où les unités intonatives prennent non seulement une fonction syntaxique, mais également une fonction énonciative en tant qu'opérateur de thématisation, de focalisation ou de rhématisation (d'après Mario ROSSI, 1987 : 20-48); il est frappant de constater, dans les dialogues que nous avons déjà recueillis sur d'autres expérimentations, que l'absence de projet interprétatif de la machine est presque systématiquement compensé ou remplacé par celui de l'utilisateur : si le générateur de dialogue affiche "bonjour..." après plusieurs échanges, l'humain ne le comprend pas nécessairement de la même façon; dans certains cas, il "entendra" un expressème d'irritation, dans d'autres un continuatif.

Ceci pourrait sembler anecdotique ou facile si par ailleurs nous n'avions pas fait de la perspective fonctionnelle de la phrase et donc des principes de rhématisation et de thématisation l'une des activités formelles du générateur de dialogue : ainsi en vertu des principes de la dynamique communicative, le rhème propre (Rhp) sera en priorité mémorisé par le programme afin d'être à nouveau proposé à l'humain; dans les cas de réponse hors propos de la machine, l'humain a la capacité d'interpréter, d'interrompre ou de retrouver son projet d'interprétation contre vents et marée : si le programme ne thématise pas le rhème de la question humaine, l'humain va s'en charger s'il veut continuer l'interaction; pour nous, cela peut vouloir dire que quelqu'un qui cherche de l'information est également prêt à autoriser l'autre de bafouiller et corrigera ce qu'il ne voudra pas considérer comme porteur de sens voire d'un quelconque intonème conclusif.

En mémorisant les suites distributionnelles, le générateur de dialogue participe de la progression thématique, en mémorisant les mots-clés (de la base de données ou non), il simule un consensus

sémantique... Dans tous les cas cependant, le générateur de dialogue ne sait rien, ne comprend rien et est incapable d'initiatives conversationnelles au sens strict : il ne peut être en soi qu'un révélateur d'une activité humaine dialogisante, celle de la gestion du dysfonctionnement verbal en tant que procédure de production de sens et de cognition.

### **CONCLUSION.**

Au-delà même de la modélisation de l'intercompréhension préconisée par G. SABAH (1988 : 287), nous croyons qu'il ne faut pas hésiter à modéliser la rupture, l'incompréhension pour optimiser l'interaction homme-machine; plus que le réalisme, il s'agit de rechercher les attitudes langagières de l'humain non plus en référence avec une situation idyllique où le dialogue serait parfait, mais en inférence avec une situation très commune d'imperfection et d'incompréhension : une conversation, un dialogue.

Par rapport à nos expérimentations sur un média très spécifique, l'apport de la linguistique sociale aux problématiques de la communication homme-machine en langue naturelle écrite peut être ceci : considérer l'interaction homme-machine comme le lieu nécessaire de l'erreur et dès lors tenter de modéliser non plus le fonctionnement mais le dysfonctionnement. L'élaboration d'un tel modèle reste bien évidemment en cours et astreint à de constantes réévaluations; nous tentons de fait de multiplier les situations de communication utilisant le générateur de dialogue; nous testons ainsi la primauté de l'énonciatif sur le grammatical avec des étudiants étrangers non francophones en situation d'apprentissage : l'épigenèse langagière reste un aspect souvent négligé de la communication homme-machine en langue naturelle.

### **BIBLIOGRAPHIE**

- BAKHTINE M. (VOLOCHINOV), 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Editions de Minuit, 233 pages.
- BULOT E., 1988, *Les dysfonctionnements dans l'interaction verbale*, Thèse de Doctorat NR, Mont-Saint-Aignan, URA CNRS SUDLA, 270 pages.
- BULOT T., 1989, « Télématique et désinformation : la construction de l'erreur. », dans *Akten des deutsch-französischen Kolloquiums in Hannover vom 16.-18. Mai 1988*, Hannover, FBR Sprach und Literaturwissenschaften des Universität Hannover, p.p.14-23.
- BULOT T. et DELAMOTTE E., 1990, « Prolégomènes à la glottomatique. », dans *CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE 16*, SUDLA, Mont-Saint-Aignan, p.p.23-26.
- BULOT T., 1990, « Dialogue generator and optimization of minitel consultation », dans *TKE'90 TERMINOLOGY AND KNOWLEDGE ENGINEERING*, INDEKS Verlag, Frankfurt, p.p.253-262.

- GUESPIN L., 1984, *Dialogue et interaction verbale*, LANGAGES 74, Paris, Larousse, 124 pages.
- GUESPIN L., MARCELLESI J.B., 1986, « Pour la glottopolitique », dans MARCELLESI J.B. (dir.), *Langages*, n° 83, Paris, Larousse, p.p. 5-34.
- LAKS B., 1988, « Sociolinguistique(s) », CAHIERS DU FRANCAIS DES ANNEES QUATRE-VINGTS n°3, ENS Fontenay - Saint-Cloud, Didier-Erudition, Paris, p.p. 9-28.
- LINARD M. 1990, *Des machines et des hommes (Apprendre avec les nouvelles technologies)*, Éditions Universitaires, Paris, 240 pages.
- LUZZATI D., 1987, « Incidence de la machine sur le comportement langagier : sur l'exemple de demandes d'horaire SNCF. » dans DRLAV 36-37, Paris, Centre de Recherche de l'Université de Paris VIII, p.p.183-197.
- MOESCHLER J., 1989, *Modélisation du dialogue*, Paris, Hermès, 266 pages.
- RASTIER F., 1989, « Dialogue homme/machine et représentation de l'interlocuteur. » dans *L'interaction*, Actes des Journées de l'ASL, Paris, ASL, p.p.130-137.
- ROSSI M., 1987, "Peut-on prédire l'organisation prosodique du langage spontané.", dans ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES, Paris, Didier-Erudition, p.p.20-48.
- SABAH G., 1988, *L'intelligence artificielle et le langage*, Vol.I, Paris, Hermès 352 pages.
- WEHRLI E., 1989, « Deux problèmes d'analyse syntaxique automatique. », dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANCAISE 10, Genève, Unité de linguistique française, Université de Genève, p.p. 27-42.
- WATZLAWICK P., 1978, *La réalité de la réalité*, Paris, Éditions du Seuil, 237 pages.



## UNE ANALYSE DES PRATIQUES DISCURSIVES DU DIALOGUE HOMME-MACHINE<sup>16</sup>

---

### INTRODUCTION : UNE ANALYSE DES PRATIQUES DISCURSIVES DU DIALOGUE HOMME-MACHINE (*THIERRY BULOT*)

L'analyse dialogique de la consultation des bases données documentaires pose, par rapport à notre discipline, la sociolinguistique, la nécessité d'établir un rapport autre qu'opportuniste entre la linguistique sociale (Marcellesi J.B., Gardin B., 1974) en tant que **discipline** déjà constituée autour de ses champs (le contact de langues, le bilinguisme, la variation, la sociolinguistique scolaire...) et le dialogue homme-machine en tant que **terrain de recherche**. A l'heure actuelle, les travaux engagés sur cette voie par notre équipe concernent des dialogues (au sens bakhtinien du terme) différés, soit du fait d'un outil informatique (ordinateur, minitel, logiciel), soit du fait des utilitaires -les outils d'outils- y afférant (mode d'emploi, aide automatique...); nous disons ces dialogues **médiatisés** car toujours décalant par rapport à une situation interhumaine de dialogue : le locuteur a affaire avec un interlocuteur perceptible par ses emplois discursifs, mais non physiquement présent.

Nous tentons de la sorte de théoriser la thématique retenue autour d'une réflexion visant à relever les spécificités du corpus (en tant qu'outil méthodologique, en tant que mise en homogénéité de l'hétérogène) propre à établir la pertinence des concepts suivants hors des terrains traditionnels de la sociolinguistique : dialogisme, dialogue (dialogal vs dialogique), dysfonctionnement verbal, optimisation/ optimalisation, interactif/ interactionnel, langue/ discours, représentation et pratiques discursives.

Cette confrontation permet de disposer, dans notre champ disciplinaire de formes discursives ordinairement structurées que sont les **simulations dialogales**, les **dialogues médiatisés** en langue dite naturelle. En effet pour replacer le sujet d'énonciation dans une perspective plus globale autour de notre front conceptuel, le cadrage théorique autour de la **linguistique sociale** permet d'envisager le dialogue homme-machine - et spécifiquement la consultation de bases de données documentaires et l'indexation - en tant que processus (c'est à dire une activité sans cesse reprise) et plus avant comme un moment de co-énonciation où s'instaure -par le recours au langage naturel- une relation catégorisante entre deux interlocuteurs. (BULOT T., DELAMOTTE E. et CAHOUR B., 1993)

---

<sup>16</sup>BULOT T., GAUDIN F., VAN HOOLAND M., 1994, « Une analyse des pratiques discursives du dialogue homme-machine » dans Cahiers du LCPE 1, LCPE/ URA CNRS 1575, Paris, 73-91.

C'est en partie, autour de la relation entre langue et discours, ce qu'énonçait déjà Emile Benveniste, (BENVENISTE E., 1974 : 79-88) sur le « *procès d'appropriation* » qui pose « *le besoin de référer par le discours, et, chez l'autre, la possibilité de co-référer identiquement, dans le consensus pragmatique qui fait de tout locuteur un co-locuteur.* » Ceci dit, c'est l'individualité même de l'acte d'énonciation, le rapport à la langue « *effectuée en une instance de discours* » que nous soumettons à critique dans la mesure où cette mise en discours doit également relever, selon nous, d'une approche sociale de l'énonciation.

En effet, au-delà de ce procès, nous souscrivons de fait à ce que proposait Louis Guespin : « *...un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration "en langue" en fait un énoncé; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours* » (GUESPIN L., 1971 : 10). Qu'il s'agisse d'activités terminologiques, de consultation de bases de données en langue naturelle ou des pratiques d'indexation des documentalistes, nous avons de fait affaire à du discours, celui de l'indexation, de la consultation, celui sur le notion ou le terme, car nous sommes effectivement confronté à des pratiques discursives replaçant l'énoncé dans des pratiques langagières toujours lieu de socialisation.

### **DU MOT-CLÉ À LA NOTION : POUR UNE APPROCHE DISCURSIVE (FRANÇOIS GAUDIN)**

Pour clarifier le débat qui nous intéresse, il importe d'opposer trois dénominations, celles de **mot-clé**, de **mot** et de **terme**. Pour ce faire, il nous faut préciser les notions rattachées à ces dénominations et de tenter de dégager leurs spécificités.

#### **Mot-clé ?**

L'image de la clé n'est peut-être pas si mauvaise pour caractériser le **mot-clé**. En effet, le consultant d'un outil documentaire se trouve devant un vaste trousseau qu'il n'a pas rassemblé : il peut deviner quels types de clés ouvrent la serrure; mais seul l'usager habituel de la serrure ouvre à coup sûr la porte qui le sépare de l'information. En fait, l'utilisation optimale d'un système de documentation est celle qu'en fait son concepteur. Pour le vulgaire, se documenter peut relever du parcours initiatique... Et, si l'on ne considère pas qu'il faille mériter l'information, c'est là une source de dysfonctionnement.

La cause en est simple ; elle résulte du **dérèglement lexical** que suppose le mot-clé. En effet, ce dernier doit se comporter en étiquette univoque, alors qu'au contraire tout mot isolé est possiblement équivoque. Ceci dans la mesure où il se passe ici une confusion entre **signification** et **désignation** : on peut dire que

seule la désignation intéresse la documentation, par souci d'efficacité. La langue ne l'intéresse que par le mouvement vers le monde que les signes permettent. D'ailleurs, on parle plus souvent de **langage**, en documentation. Autre aspect du dérèglement lexical, le *mot-clé* doit couvrir tout un micro-champ lexical, auquel peuvent appartenir d'autres mots-clés secondaires, par exemple.

### **La consultation**

Malgré ces contraintes de méthode supposant un usage très particulier du lexique, il arrive qu'une consultation réussisse. Pourquoi ? Deux possibilités sont à envisager. Dans le premier cas de figure, le consultant possède un fort degré de **connivence** avec le concepteur; tous les deux ont intégré les mêmes contraintes. Ces usagers avertis ne nous intéresseront pas ici : ils n'ont pas à être aidés. Le second cas de figure, plus instructif, est celui où une consultation réussie du fait de la **co-existence** de mots-clés. Dès que des signes co-existent, des isotopies sont possibles, s'esquisse alors un début de **construction du sens**. Un mot-clé a peu de sens, mais le croisement des significations restreint déjà les possibilités de désignation.

La construction du sens se fait normalement en discours. On peut en déduire que l'optimisation de la consultation documentaire tirerait profit à **partir** de cette **construction du sens**. Retenons pour l'instant qu'il pourrait être fructueux de la situer en aval.

### **Le mot**

Cette perspective peut s'éclairer en considérant la question du **mot**. En effet, l'approche documentaire prédispose à la **réification** du mot, c'est-à-dire à croire que l'unité linguistique possède **en elle-même** une signification. Cette illusion, bien illustrée au XIXe siècle par la vision du mot comme *organisme* (cf. Darmsteter, 1888) tend à se réintroduire, de façon subreptice, dans les approches linguistes. C'est donc un point sur lequel il convient d'être vigilant.

En fait, quand on raisonne sur le mot, on raisonne sur une unité de la **langue**, c'est-à-dire sur une abstraction, sur un modèle normé dont des ouvrages offrent des représentations variables. Si l'on veut tenir compte de la réalité effective du langage il convient donc d'accorder le primat au **discours** et de chercher à comprendre comment des individus construisent du sens à l'aide de formes.

### **Les termes**

Dans le domaine des connaissances, les discours rencontrés contiennent souvent du discours sur les signes utilisés, du **méta-discours** : "nous appellerons...", "signifie...", etc. A l'oral, il peut s'agir du résultat d'une concertation, d'une négociation. Il peut

s'agir aussi, à l'écrit, d'une décision d'auteur. A chaque fois, une **norme** plus ou moins valide, plus ou moins provisoire, plus ou moins consensuelle, se met en place. Il en résulte que la règle générale est l'existence de para-synonymies et de polysémies. Mais cependant, la compréhension se produit, des connaissances se transmettent. Et c'est là que se situe la spécificité des **termes**.

Les termes sont des mots dont le sens procède d'un **réglage volontaire**. Ceux dont le fonctionnement est le plus spectaculaire sont, sans doute, les éléments de **nomenclature**. Ils fonctionnent comme des noms-étiquettes renvoyant à des référents précis, parfois organisés de façon hiérarchique ; on est alors dans des **taxinomies**.

Ces organisations relativement stables existent. Elles se prêtent aisément au jeu documentaire. Mais elles ne doivent pas faire oublier que la majorité des termes fonctionnent au sein d'ensembles notionnels mouvants, sans cesse repris et enrichis, qu'ils se situent au sein de catégorisations plurielles, contradictoires. Et alors, ils fonctionnent de façon comparable aux mots. Des contradictions, des oppositions animent le **marché du sens** où se négocie leur usage. "Il vaudrait mieux dire...", "On dit abusivement...", "Nous préférons appeler..." sont des formules fréquentes dans les discours à teneur terminologique.

### **Un exemple : l'immunologie**

Travailler sur l'usage effectif de termes permet de saisir assez bien la dynamique spécifique qui caractérise les discours véhiculant des connaissances socialement réglées. On peut illustrer cela par le vocabulaire de l'immunologie : quand il s'agit, dans les années vingt, de **classifier les groupes sanguins**, il est de toute première instance de les dénommer de façon univoque et universelle. Cela est rendu possible par l'adoption, en 1927, de la nomenclature internationale. Mais auparavant, trois autres nomenclatures ont co-existé, la plus ancienne, celle de Landsteiner, datant de 1901. Celle proposée par Moss en 1910 fut utilisée concurremment à la nomenclature internationale jusque dans les années cinquante. C'est dire combien le réglage des signes est difficile à imposer. Et pourtant, dans un tel cas, il importe de normaliser et que cette norme soit imposée : il n'y a pas place pour une négociation.

En revanche, à cette même époque, de nombreux biologistes cherchent à modéliser ce système immunitaire, si mal connu, et utilisent des termes concurrents pour pointer, sinon une même réalité, à tout le moins un même secteur du réel : *corps immun*, *ambocepteur*, sensibilisatrice, corps intermédiaire, desmon, copula, philocytase, fixateur, préparateur, corps adjuvant, substance préventive rivalisent avec *anticorps*, terme proposé par Paul Erlich. La plupart de ces termes, qui ne dénomment que des **hypothèses**,

sont attestés dans le *Larousse du XXe siècle*, publié en 1929. La synonymie attestée alors n'est pas dommageable, elle est utile et s'inscrit dans le cadre de débats contradictoires.

Par la suite, *anticorps* s'imposera, non suite à une décision normalisatrice, mais sur le marché linguistique de cette science, et au prix d'un élargissement de la conceptualisation de la notion. Le succès du terme témoigne d'une autorité scientifique conquise ; mais, dans le même temps, le terme, marqué par les discours qui l'ont nourri et promu, continuera assez longtemps à renvoyer à l'école de Paul Erlich. A l'inverse, *ambocepteur* (attesté dans le *Larousse du XXe siècle*), autre substance hypothétique imaginée par Erlich, a disparu ; elle servait d'intermédiaire à l'*alexine*, substance hypothétique pourvue de propriétés bactéricides.

Enfin, vint le terme *médiateur*. Le terme est un mot : nous le connaissons tous. Son sens morphologique est pauvre. En immunologie, c'est un emprunt à la neurobiologie. Il témoigne d'une vision uniciste des maladies et certains y voient un jeu intellectuel. Cela signifie que l'emprunt du terme n'est pas nécessité par une conceptualisation pré-existante : ce sont les usages passés du terme qui permettent à un modèle inédit de se déployer en réempruntant des pans de raisonnement, c'est-à-dire en termes linguistiques des séquences de phrases, des cooccurrences, des actions typiques, etc. Le langage de l'immunologiste trouve là, déjà tout frayés, des chemins de pensée qu'il peut emprunter pour tester leur validité heuristique. Il pourra peut-être, à partir de ces essais, construire une nouvelle notion.

D'où peut-être un nouveau mot-clé...

### **La notion**

Il fallait bien y venir, le mot est lâché : **notion**. Sans entrer dans des débats philosophiques, il faut tout de même insister sur le fait que le mot **notion** vise à un autre ordre de réalité que la simple valeur linguistique : il renvoie au domaine des connaissances. Le problème crucial est bien entendu celui du rapport entre les niveaux notionnel et linguistique.

On peut envisager la relation de la notion à la langue selon un continuum : d'un côté, valeur linguistique et notion sont contiguës : la signification linguistique peut alors aider la construction de la notion : c'est une des ressources de la vulgarisation ; d'un autre côté, la notion peut n'être que dans des usages extrêmement limités et fermés, elle est alors coupée de la culture commune et le terme fonctionne alors quasiment comme nom propre d'une notion. Mais le problème qui reste posé est celui de ce que l'on entend par notion.

Travaillant sur cette question dans le cadre de l'élaboration du second volume de l'*Encyclopédie philosophique universelle*, Les



*notions philosophiques*, Sylvain Auroux pose que « *l'ensemble des notions sur quelque chose est la notion concernant cette choses* » (1990 : 11). Derrière l'apparent paradoxe, il faut lire l'affirmation que les notions sont des constructions discursives, ou textuelles.

Seule, la prise en compte des discours permet de comprendre comment se construisent les notions ; elle permet de mettre en lumière les procédés mis en œuvre, de souligner combien les notions n'appartiennent pas à un monde intangible, mais sont au contraire sans cesse reprises discutées, reformulées, même si certaines d'entre elles, de par l'existence de cohérences conceptuelles, de facteurs institutionnels, ont acquis une stabilité relative. Il s'agit de toute façon d'une autre évidence que celle des objets du monde sensible. Ce qu'il faut considérer, comme une notion , « *c'est un développement, et ce développement n'est pas un donné, mais une construction* » (AUROUX, 1990 : 12).

Cette façon d'envisager la notion permet, non seulement de replacer au premier plan les textes qui leur donnent sens, mais aussi de mettre en lumière l'importance de l'histoire. En effet, comme le souligne Sylvain Auroux, « *pour nombre de notions, l'histoire est tout simplement constitutive, elle est la trame sans quoi leur unité est impensable* » (ibid. : 12). C'est donc l'ensemble du fonctionnement socio-discursif et historique des termes qui doit servir de point de départ. Faute de quoi, on ne travaille que sur des modèles, des réductions, des normes, qui n'offrent que des représentations du réel.

Les conséquences pratiques à en tirer sont lourdes, car si l'on veut décrire l'usage effectif des signes renvoyant à des constructions notionnelles, il faut aller aux textes et en proposer une analyse sémantique. Les relations sémantiques sont utiles en ce qu'une notion n'est jamais isolées ; elle ne prend sens qu'au sein d'un réseau : si les valeurs notionnelles diffèrent des valeurs linguistiques, il n'en reste pas moins que ce sont encore des valeurs pour lesquelles l'approche structurale vaut. Il faut donc voir dans quels réseaux d'oppositions s'insèrent les unités notionnelles. Mais il faut également aller voir quelles sont les contradictions en présence : Dans quels types de discours des notions s'opposent-elles ? A quels enjeux socio-cognitifs correspondent les reformulations, les synonymies ? Quels sont les locuteurs, les réseaux éditoriaux qui imposent leur vocabulaire ?

De telles questions correspondent à un travail préalable à celui de la documentation; c'est la partie descriptive du travail terminologique et, envisagé ainsi, socio-terminologique. Mais c'est sur des descriptions comparables que doivent s'appuyer les outils documentaires, si l'on veut qu'ils rendent un écho plus juste du réel. Cela suppose un travail mené en collaboration, une réflexion théorique et méthodologique commune qui parte des signes. Car si l'on se contente de découpler le linguistique et le cognitif, on se



retrouve dans l'illusion idéaliste. Et cela est d'autant plus dommageable que si ce sont les connaissances qui donnent sens au travail documentaire, il ne faut pas oublier que l'indexeur comme le consultant ne possèdent n'ont à leur disposition ni idée pure, ni notion à exhiber : ils ne peuvent que manipuler à l'infini, au risque de s'y perdre, les signes qui nous permettent de croire que connaître est possible.

**POUR UNE ANALYSE DIALOGIQUE DE LA CONSULTATION DE BASES DE DONNÉES DOCUMENTAIRES (THIERRY BULOT ET MICHELLE VAN HOOLAND)**

***Dialogue et dialogisme pour les bases de données (Thierry Bulot)***

Ces propos s'insèrent dans une réflexion générale visant à proposer une distinction, pour le **dialogue homme-machine**, entre le fait dialogal et le fait dialogique, en termes rapides entre le linguistique et le langagier, la part régulable et la part dynamique d'un processus que nous plaçons résolument dans l'interaction (BULOT T., 1993a et b).

S'il fallait maintenant donner une définition ordinaire de la sociolinguistique, nous pourrions dire qu'elle est une linguistique de terrains, c'est à dire qu'elle se préoccupe autant des usages langagiers que de la surdétermination sociale (au sens très large et non exclusif d'autres déterminations) de toutes activités et productions discursives; en d'autres termes il s'agit de replacer le sujet énonciatif dans une mise en perspective dynamique de la langue, par interactions successives.

Considérer les bases de données documentaires comme un terrain possible de la sociolinguistique suppose d'abord la nécessaire délimitation du champ, et ce pas seulement par rapport à notre discipline d'origine, mais aussi par rapport à la linguistique documentaire : ce qui nous intéresse et relève de nos compétences sont de fait les usages langagiers liés à l'objet, c'est à dire autant :

a.le **discours de la conception** avec notamment le discours d'indexation, la modélisation discursive des pratiques d'interrogation idéalisées avec les modes d'emploi et système d'aides, les thesauri... que

b.**celui de la consultation** de tels objets avec par exemple le discours de l'utilisateur sur ses pratiques, les dialogues d'interrogation...,

où de fait se trouvent mis en œuvre des processus interactifs qui procèdent, selon nous, d'une même théorisation posant le caractère co-énonciatif de toute production langagière.

Autrement dit, nous affirmons la pertinence du dialogisme (selon Mikhaël BAKHTINE : 1977) en tant que processus cognitif pour tout échange verbal, et particulièrement lié à l'objet base de données documentaires; en fait, du dialogisme, nous retenons qu'il n'y a pas de production langagière qui ne soit déjà socialisée, que dans cette mesure elle est à inscrire dans une vision co-énonciative, c'est à dire en interaction entre deux instances d'interlocution complexe:

a. l'une du côté machine, à savoir à haut degré de prévisibilité - celle du concepteur- car intégrant diverses représentations et de fait à **tendance dialogale** parce qu'elle procède essentiellement de la mise en norme de phénomènes linguistiquement repérables et liés à la nécessaire mise en règle pour le traitement automatique; dans ce cas, le dialogal concerne spécifiquement les interfaces de tous ordres en tant que modèle calculatoire pour des réalisations informatiques; pour des applications relevant d'une activité documentaire automatique, les concepteurs sont de deux ordres : d'abord les **concepteurs d'interfaces** que nous qualifierons de **langagières**, c'est à dire intégrant une simulation dialogique grâce à une implémentation dialogale, mais aussi les **concepteurs d'outils documentaires** d'interfaces du type thesauri ou descripteurs. La part dialogique est ici minoré car rendue statique par la nécessaire mise en règles des diverses modèles implémentés mais à l'évidence déterminante de la production discursive.

b.l'autre du côté homme à faible degré de prévisibilité car intégrant diverses représentations mais **non calculatoires** et de fait à **tendance dialogique** où l'on va retrouver les pratiques langagières des utilisateurs mis en situation d'énonciation, où règne le discours dans la mesure où ce que produit l'interlocuteur humain échappe nécessairement au tout linguistique pour aller vers du langagier. de la production de sens, de la mise en énonciation d'un interlocuteur social idéal. Ce qui compte, ça n'est la qualité moindre de l'interlocuteur machine/concepteur, mais la capacité d'interlocution qui lui est accordée par l'interaction même au-delà de la seule interactivité.

Dès lors que l'on parle spécifiquement de consultation, d'interrogation de tels systèmes, c'est le terme dialogue qui retient notre attention parce qu'il situe notre démarche générale : au sens bakhtinien du terme, le dialogue est une **interaction entre au moins deux énonciations** et met en place, en consultation automatique, une situation co-énonciative caractéristique; l'un des interactants y est réduit à la seule dimension dialogale (l'interface) et l'autre relève nécessairement du dialogique. Il s'agit de distinguer deux procès co-énonciatifs : celui rendu possible par le concepteur (collectif ou individuel) des modalités d'interfaçage induit par les représentations internes et en quelque sorte essentiellement virtuel, et celui de fait mise en place, actualisé, mis en discours, par l'utilisateur, qui pose la relation au savoir en termes de dialogue.

En d'autres termes, la catégorisation de l'autre, respectivement celle que construit l'utilisateur de son interlocuteur et celle que modélise le concepteur d'interface relève du dialogisme, place en vis à vis langagier deux énonciations, et rend possible une co-énonciation génératrice de dialogue, car dans les deux cas, elle se construit autour de deux notions déterminantes : celle d'interlocuteur social idéal (dans quelle situation valorisante souhaite-t-on énoncer) et celle concomittante d'auditoire social (à qui s'adresse-t-on sans explicitation).

Les éléments de corpus que nous présentons proviennent de l'expérimentation, sur Minitel, d'un automate de dialogue fondé sur l'idée que le dysfonctionnement verbal, observé en interaction homme-homme et générateur de dialogue, pouvait produire des effets analogues (genre catégorisation de l'autre, co-construction du sens, régulation sémantique, hiatus fonctionnels, etc.) en dialogue homme-machine écrit.

Le système générateur de dialogue est interfacé avec une base de données bibliographiques sur Minitel où précisément les descripteurs constituent la passerelle qui permet de rejoindre la base lorsque, après échec de la consultation, l'utilisateur est amené à négocier les termes dans un dialogue en langue naturel différent de ceux proposés par les outils documentaires automatiques habituels mais proche du conseil humain. En fait deux autres versions de l'automate existent, l'une axée sur l'évaluation de ce que Manilowski nomme la *communion phatique* (une opératrice automatique sur messagerie en direct) et l'autre sur l'influence du modèle de langue sur les pratiques d'apprentissage (un didacticiel de la conversation en Français langue Etrangère/ Langue seconde)

Ces extraits montrent, dans la limite de l'expérimentation, qu'un dialogue perçu comme pauvre **en tant que texte** a posteriori par un lecteur externe à la situation de communication fonctionne dès lors que l'utilisateur accepte le contrat énonciatif; la mise en dialogue d'une recherche de type cognitif procède d'une même adéquation de co-référence, à ceci prêt qu'en simulation dialogale, l'interlocuteur -en tant que machine- est aussi -peut-être davantage- ce que le locuteur humain construit de lui. En fait, nous voulons montrer que dans un dialogue que la normativité dialogale exprime en terme d'insuffisances quant à l'efficacité de l'interface, les principes dialogiques restent à l'œuvre pour construire le dialogue. Les extraits qui suivent illustrent, entre autres la co-construction de sens avec notamment la recherche d'un consensus de type finalement pragmatique et qui montre que non seulement le sens se construit avec l'interlocuteur (homme ou machine), et non indépendamment du contexte d'interaction mais aussi qu'il ne peut exister de monosémie et qu'en terme de consultation de banque de données, une interface langagière doit rendre possible la polyphonie (extrait A), la catégorisation de

l'interlocuteur avec l'emploi spécifique d'un terme relevant du domaine de spécialité montre la reconnaissance d'un univers de connaissance supposé partagé à l'instance d'interlocution machine (extrait B) et enfin le dysfonctionnement verbal qui -en tant que demande de reformulation, de hiatus, d'échecs renouvelés de compréhension de fait sur le plan interactionnel- est l'un des moteurs de la communication humaine et a fortiori pour le dialogue homme-machine puisqu'il permet la continuation du dialogue (extrait C).

## CORPUS DOC A

H1 BONJOUR  
M1 BONJOUR, DITES CE QUE VOUS VOULEZ  
H2 RIEN VRAIMENT  
M2 TOUT CA NE ME SEMBLE PAS TRES POSITIF.  
H3 NON JE CHERCHE QQCH SUR L'ADVERBE  
M3 CA NE ME DIT RIEN MAINTENANT...  
H4 L'ADVERBE?  
M5 VOUS ME PROPOSEZ UN SYNONYME... ? MERCI.  
H5 IMPOSSIBLE VOYONS  
M6 OUI... CELA NE ME DONNE PAS D'IDEE.  
H6 JE NE SUIS PAS VRAIMENT SATISFAIT  
M7 VOUS DITES ? JE REFLECHISSAIS...  
H7 ET LA GLOSSEMATIQUE CA VOUS DIT ?  
M8 J'AI PEUT-ETRE CA... AVEC UN AUTRE TERME  
H8 LEQUEL ?  
M9 BON, MAIS QUE CHERCHEZ-VOUS PRÉCISEMENT?  
H9 RIEN JE VOUS L'AI DIT  
M10 RESTONS COURTOIS DANS UNE BIBLIOTHEQUE..  
H10 SUR L'INACHEVEMENT ?  
M11 VOUS ME PROPOSEZ UN SYNONYME... ? MERCI.  
H11 BAFUILLAGE  
M12 CA NE ME DIT RIEN MAINTENANT...  
H12 RIEN SUR L'INTERACTION ?  
M13 J'AI AU MOINS UNE FICHE "INTERACTION".

## CORPUS DOC B

M1 EXPLIQUEZ VOUS, JE VOUS PRIE.  
H1 JE CHERCHE QQCH SUR LA COGNITIVE  
M2 JE N'AI PAS CE MOT-CLEF, AIDEZ-MOI.  
H2 JE NE SAIS PAS, COMMENT ?  
M3 C'EST MALGRE TOUT TROP VAGUE...  
H3 SUR LA CONNAISSANCE  
M4 L'INFORMATION EST INSUFFISANTE...  
H4 PAR RAPPORT AUX MACHINES ?  
M5 PAR RAPPORT AUX MACHINES ? ?  
H5 OUI AVEC L'INTERACTION HOMME/MACHINE  
M6 ECRIVEZ "INTELLIGENCE ARTIFICIELLE"..  
H6 INTELLIGENCE ARTIFICIELLE  
M7 J'AI AU MOINS UNE FICHE "ARTIFICIELLE"

## CORPUS DOC C

M1 J'AI AU MOINS UNE FICHE "INTERACTION".  
H1 QUOI ?  
M2 POURQUOI ME DEMANDEZ-VOUS CELA?  
H2 C'EST VOUS QUI ETES STUPIDE  
M3 C'EST JE QUI SUIS STUPIDE ? ? ?

H3 BLBLBLB  
 M4 CE N'EST PAS ASSEZ....  
 H4 LA SYNCHRONIE  
 M5 JE N'AI PAS CE MOT CLEF, AIDEZ-MOI.  
 H6 L'ANALYSE SYNCHRONIQUE  
 M6 J'AI PEUT-TRE CA... AVEC UN AUTRE TERME  
 H6 OUI MAIS QUOI ?  
 M7 C'EST DIFFICILE A DIRE SI VITE...  
 H7 BEN VOYONS  
 M8 LE TEMPS PASSE ET NOUS NE TROUVONS RIEN.  
 H8 VRAI  
 M9 C'EST MALGRE TOUT TROP VAGUE...  
 H9 ET MARCELLES ?  
 M10 JE SOUHAITERAIS UN MOT-CLE...  
 H10 LES AUTEURS CA N'EN EST PAS ?  
 M11 JE NE PEUX CHERCHER SUR CE CRITERE...  
 H11 POURQUOI ?  
 M12 JE L'IGNORE TOTALEMENT.  
 H12 DISCUSSION PASSIONNANTE  
 M13 EXPLIQUEZ VOUS JE VOUS PRIE.

En fait, en tant qu'instance de modélisation, le dialogisme comme la prise en compte du caractère discursif de toute interaction homme-machine médiata ou immédiate lié à la production ou consultation d'objets documentaires, permet d'avancer une définition sociolinguistique de l'optimisation (BULOT T., 1993b) où ce qu'il s'agit de mettre en modèle (de fait dynamique et processuel) est un discours. En fait nous tentons de modéliser, non pas la consultation, mais la prise en considération du paramètre dialogique dans la construction du sens, et spécifiquement du programme cognitif lié à l'utilisation de tels objets.

***Thesaurus d'interface et discours d'indexation : vers une sociolinguistique documentaire (Michelle Van Hooland)***

Travailler sur les bases de données documentaires, c'est, pour nous, confronter la théorie documentaire à une linguistique de terrain; autrement dit, c'est aborder les techniques documentaires d'un point de vue sociolinguistique.

Notre travail vise à optimiser la recherche documentaire automatique par mots clefs; ceci nous a conduit, dans un premier temps (VAN HOOLAND M., 1993), à nous intéresser à la recherche documentaire automatique du point de vue de sa finalité c'est à dire de la recherche efficace d'information où nous nous situons résolument du côté de l'utilisateur. Dans un second temps, nous avons eu à nous intéresser à la recherche documentaire du point de vue de son processus; nous nous plaçons cette fois-ci du côté du documentaliste, c'est à dire de l'indexation qu'il opère et qui permet la recherche documentaire; nous tentons par ailleurs d'observer plus précisément le phénomène du sens dans la recherche du document.

Pour situer plus avant nos propos, il nous faut rappeler que ce travail sur l'optimisation de la recherche documentaire répond à une demande sociale explicite : nous avons effectivement été sollicité par l'Institut de Recherche et de Documentation (IREL) en sciences sociales à Mont Saint Aignan (76) pour élaborer un langage documentaire type thesaurus en vue de l'informatisation du fonds documentaire existant; nous avons alors proposé un outil spécifique aux Sciences du Langage et plus encore aux Industries de la Langue, le tout se rapportant aux théories de l'énonciation (VAN HOOLAND M., 1993). Si, comme l'écrit CABIN P. (1993:36) le principal domaine des Industries de la langue aujourd'hui est celui de l'interrogation des bases de données et des systèmes documentaires, le travail du linguiste consiste à proposer, selon nous, des langages de requêtes aussi proches que possible du langage naturel. Nous proposons donc un outil spécifique qui vise à optimiser la consultation par un principe d'interrogation permettant de gérer et d'intégrer la recherche documentaire dans l'ensemble de la communication verbale (BAKTHINE M., 1977). Nous posons dès lors le terme de thesaurus d'interface, langage de requête, dont l'utilisation est aussi proche que possible des cas de recherches d'information interhumaines.

#### *Pourquoi un thesaurus d'interface?*

Nous nous situons résolument dans la recherche documentaire du point de vue de l'utilisateur. Après une enquête dans un centre de documentation informatisé, nous avons constaté les difficultés des utilisateurs à interroger : bruit, besoin d'affiner, de cibler. Nous cherchons donc à donner une fonction dynamique au langage documentaire dans la recherche d'information que les experts en documentation ne lui donnent pas. En effet, dans le traitement linguistique de l'information, CHAUMIER J. (1988 : 71) définit le langage documentaire selon deux points de vue; du point de vue de sa fonction, il s'agit d'un instrument de transposition et du point de sa structure, il s'agit d'un vocabulaire contrôlé et dynamique de termes ayant des relations sémantiques entre eux. Dans un ouvrage qui fait largement référence GUINCHAT C. et SKOURI Y. (1989 : 55) considèrent que l'un des aspects du métier de documentaliste est de "*servir de trait d'union d'interface entre l'utilisateur et l'information*". La recherche documentaire -qu'elle soit manuelle ou automatisée- passe selon elles par un dialogue entre l'utilisateur et le documentaliste. Or nous constatons qu'avec la multiplicité des lieux possibles d'interroger les systèmes d'information, la gestion de l'espace dans les centres de documentation, l'utilisateur se retrouve de plus en plus souvent seul lors de la consultation de la base de données documentaires par le biais du thesaurus. C'est donc dans cette mesure que le thesaurus doit être dynamique : il doit servir de trait d'union, d'interface entre l'utilisateur et la machine qui détient l'information.



*La recherche documentaire automatique s'intègre dans l'ensemble de la communication*

La théorie documentaire propose l'utilisation d'un thesaurus pour la recherche automatique d'information. Mais elle ne s'est pas intéressée à l'usage de ce langage par les individus-locuteurs et moins encore à la relation de l'individu-locuteur avec la machine. Nous postulons la nécessité de replacer la recherche documentaire automatique dans l'ensemble de la communication verbale -comme la recherche documentaire manuelle- en considérant que l'utilisation du langage contrôlé par la machine et l'utilisateur est un acte individuel spécifique -car caractérisé par l'emploi de mots ou groupe de mots- de la langue répondant à des besoins et des attentes de part et d'autre. Les recherches documentaires automatiques sont et se constituent en de nouvelles formes d'énonciation; l'utilisation du thesaurus d'interface doit pouvoir ressembler à des énonciations formulées lors de recherches d'informations interhumaines, et devenir ce qu'elle est déjà : d'une part une expression économique car d'accès rapide à l'information par la formulation de mots clefs; et d'autre part une expression proche de l'oral parce qu'elle ressemble à des cas de recherches d'informations interhumaines; on retrouve là des constations fait par Michèle GROSJEAN, (dans KERBRAT-ORECHIONI C., 1991 : 163) sur l'étude des questions dans la prestation de services l'exemple du guichet de métro parisien); les échanges entre l'agent prestataire et l'usager sont réduits au strict minimum; la demande d'information repose sur la formulation de mots ou de groupe de mots.

De fait, l'utilisateur s'adapte à cette nouvelle communication avec la machine, l'interrogation de bases de données est alors dialogique car l'utilisateur pour comprendre le fonctionnement de la consultation fera référence à des situations de recherche qu'il aura déjà vécues; il s'adresse à la machine dans l'espoir qu'elle lui communique la bonne information, il exprime ses besoins; il faut tenter d'éliminer à ce moment tout dysfonctionnement qui empêcherait l'utilisateur de trouver l'information. Ainsi comme le dit VION R., (1992:31) : « *Toute production, fut-elle monologique, est dialogique en son principe dans la mesure où elle est déterminée par un ensemble de productions antérieures, se présente comme une parole adressée, répond à des attentes, implique des efforts d'adaptation et d'anticipation* ».

L'échange avec la machine prend pour principe l'interaction verbale c'est à dire celle qui se déroule lors de la recherche manuelle du centre dans lequel il devra fonctionner -celui de l'IRED- et celles qui se déroulent lors d'autres demandes d'informations interhumaines permettant ainsi de replacer cette interaction avec la machine dans l'ensemble de la communication. Il y aura alors un continuum entre les interactions avec la machine

et l'ensemble des interactions verbales. De plus, même si la consultation est un acte écrit, elle constitue un élément de l'échange verbal car elle est et sera l'objet de discussions passées et à venir. BAKTHINE M., (1977:136) crit à ce sujet : « *l'acte de parole imprimé constitue également un élément de l'échange verbal. Il est l'objet de discussions actives sous forme dialoguée* ». Il s'agit alors de permettre de co-construire l'interaction entre l'utilisateur et la machine, de co-construire le sens par un principe de collaboration, d'interfaçage -au sens de COUTAZ J. (1990).

#### *Co-construction de l'interaction*

Selon la théorie documentaire, le vocabulaire contrôlé permet l'accès automatique à l'information; en fait, il n'y a pas comme dans la recherche manuelle de production de sens car les deux interlocuteurs ne sont plus en présence pour régler le sens des termes de la question de l'utilisateur et les faire correspondre avec les termes de l'indexation du documentaliste. Il faut essayer, nous semble-t-il de pallier à cette difficulté par un principe de collaboration entre la machine et l'utilisateur.

La collaboration du système repose sur un principe d'échanges entre l'homme et la machine, échanges qui s'appuient sur l'utilisation spécifique des mots clefs du thesaurus. L'échange comporte des niveaux d'intervention de chacun des acteurs de l'interaction et chaque échange correspond à des niveaux spécifiques du thesaurus. L'utilisateur pose une requête par un ou plusieurs mots clefs à partir d'une liste spécifique que le système lui propose ou dont il dispose, l'échange prend cette requête comme point de départ, à partir de cette requête, le système propose une suite de choix qui s'appuient sur les termes existant du thesaurus et l'utilisateur valide pour trouver l'information. Il y a donc échanges qui se fondent sur l'utilisation spécifique du thesaurus. Par son principe d'utilisation, le thesaurus construit l'interaction avec l'utilisateur. Ainsi, la tâche se construit à force d'échanges entre la machine et l'utilisateur et nous pouvons donc distinguer deux tâches différentes : une tâche globale dynamique correspondant à la requête de l'utilisateur, et un ensemble de sous tâches se construisant au fur et à mesure des échanges d'information à partir de la tâche globale, lorsque la machine propose des axes de recherches.

#### *Modélisation du thesaurus d'interface*

Pour modéliser ce thesaurus, il faut créer des correspondances entre le thesaurus qui permet d'interroger la base et le comportement langagier des utilisateurs dans une situation précise : celle de la recherche manuelle. Ce qui nous intéresse donc, ce sont les structures énonciatives des requêtes. Nous retenons pour cela le discours du documentaliste -celui du centre en

question- qui rapporte les faits suivants : l'importance de l'échange entre le professionnel et l'utilisateur reposant sur la reformulation du thème de la recherche par une suite de questions qui sont à l'initiative du documentaliste. Ces questions permettent de cibler le thème de la recherche.

Ensuite, l'élaboration du thesaurus s'appuie sur les fiches documentaires existantes où les mots clefs étaient répartis en grand thème, petit thème et sous thème, dans une zone de lieux naturels et une zone de date. Nous avons ordonné une liste de termes normalisés que nous avons proposé trois fois aux personnalités de l'institut de disciplines différentes, et nous leur avons demandé de faire des choix quant à leur domaine d'intérêt. L'organisation du thesaurus se fait en sept listes alphabétiques qui ont pour but de constituer sept fichiers informatiques dans lesquels seront rangés les documents. Cette organisation du thesaurus organise l'échange. Les deux premières listes sont des listes de termes utilisables pour l'utilisateur, le documentaliste et le système, les quatre suivantes sont des lieux naturels pour le système et le documentaliste. La dernière est une liste de mots outils les dates pour le système et le documentaliste.

#### *Exemple de consultation*

Les listes correspondent à des niveaux précis à l'interrogation. La consultation se fait par échanges de mot clef de part et d'autre. Sur le premier masque, l'utilisateur a le choix d'interroger par un mot clef, par plusieurs mots clefs sachant que l'interrogation par troncature et croisement de termes est possible, par nom d'auteur, par titre; Ce qui nous intéresse ici ce sont les interrogations par un mot clef ou par deux mots clefs.

Q1 INTERROGATION PAR UN MOT CLEF OU Q2 INTERROGATION PAR PLUSIEURS MOTS CLEFS ANNEE DE PUBLICATION AUTEUR TITRE
--

Sur le premier masque, l'utilisateur choisit d'interroger par plusieurs mots clefs : *INDUSTRIE TEXTILE ET HISTOIRE*, choix de mots clefs toujours à partir de la liste des descripteurs ou des noms propres. Le système regarde à quel fichier appartiennent les documents indexés par ces deux mots clefs. Une fois que le système a repéré les fichiers, il les propose à l'utilisateur sous forme de tableaux montrant ainsi à l'utilisateur les axes de recherches possibles et les pays concernés. Les documents indexés par les mots clefs *INDUSTRIE TEXTILE ET HISTOIRE* figurent dans le fichier *PAYS* c'est à dire *FRANCE* avec et sans *DATE*, *ANGLETERRE*, dans

le fichier *REGION*. Le système formule alors la question suivante avec un tableau correspondant. Nous signalons que l'application du thesaurus n'ayant pas encore abouti, nous ne pouvons nous appuyer sur une consultation effective.

VOTRE RECHERCHE PEUT SE FAIRE DANS LE FICHIER
---

PAYS
------

REGION
--------

DATE
------

L'utilisateur tape par exemple après PAYS, le mot clef FRANCE. Le système regarde de la même façon quels sont les documents indexés par les mots clefs *INDUSTRIE TEXTILE* et *HISTOIRE* appartenant au fichier *FRANCE*. Il propose en deuxième masque les références bibliographiques tout en lui rappelant que sa recherche peut se faire aussi dans le fichier région et date. Le système propose à l'utilisateur de continuer la recherche jusqu'à ce que les termes indiqués ne figurent dans aucun fichier.

#### *Instrument d'indexation*

Cet outil fonctionnera grâce à l'indexation du documentaliste à l'entrée des documents. Ceci nous amène au second temps de notre réflexion : le discours d'indexation des documentalistes, recherche sur un autre terrain, celui du Centre d'Études et de Ressources en Information Sociale (CERIS) à l'Institut Régional du Travail Social de Haute Normandie.

L'utilisateur de ce centre semble confronté à quelques difficultés lors de la consultation de la base de données bibliographiques. En effet, à l'interrogation, il semble avoir en plus de son indexation c'est à dire de la transposition des termes de sa question en langage documentaire, à comprendre les réponses de la machine qui, à son tour, lui donne en fait l'information indexée par le documentaliste.

Après enquête sur le terrain, nous constatons que les utilisateurs ont des difficultés à faire correspondre ce qu'ils cherchent avec ce que propose la machine. Face à l'information, ils doivent faire le tri. Leur interrogation repose sur un codage et un décodage, codage de leur question et décodage de la réponse de la machine. Il y a décodage parce que l'indexation du documentaliste et celle de l'utilisateur ne sont pas en correspondance comme nous le montre MANIEZ J. (1987 : 236). L'indexation du documentaliste semble être source de bruit : croisements de termes mal appropriés, problème de sens, manque d'affinement, indexation trop large ou inégale. Nous nous intéressons là à l'indexation des documentalistes en tant que mise en sens de la recherche documentaire pour celle que mènera l'utilisateur ultérieurement à cette pratique .

A l'évidence conscients des difficultés des utilisateurs, les documentalistes sont amenés à faire un travail important et raisonné d'indexation. Après une interview menée auprès d'une documentaliste du CERIS, nous nous rendons compte de la réelle prise en compte de l'utilisateur dans leur indexation. Ceci se traduit par le fait de distinguer différentes zones de descripteurs, créer des tables de groupages, organiser des mots clefs dans une même zone, penser au croisement de termes pertinent, permettre l'interrogation de mot clef inexistant dans la liste des termes.

Pour toutes nouvelles pratiques d'indexation, une commission se réunit. Une commission à laquelle nous avons assisté (ce qui nous sert de corpus large pour notre recherche) s'est réunie pour discuter de la création d'un mot clef. Il ressort de cette discussion les difficultés auxquelles sont confrontées les documentalistes pour rendre compte du sens -sans jeu de mots- de leur indexation. La première difficulté repose sur la conscience de la difficulté que pose le sens d'une notion traduite par des croisements de mots clefs; comment rendre compte du sens de notions différentes en indexant par les mêmes mots clefs ? En discours, cela se traduit par une volonté d'indexer au plus fin. En pratique, cela correspond à une indexation inégale : les uns posent les mots clefs de façon à donner un contenu thématique. Mais nous remarquons -au CERIS- qu'un document sur les jeunes et les adultes handicapés sera indexé différemment : soit par les mots clefs : JEUNE/ ADULTE/ HANDICAPÉ ou bien par JEUNE/ HANDICAPÉ/ ADULTE HANDICAPÉ. Nous constatons que le mot clef HANDICAPÉ définit comme substantif dans la liste des termes est utilisé comme un adjectif qui se rapporte au substantif Jeune et Adulte dans le premier cas et à Jeune dans le deuxième.

De plus, lorsqu'un document traite des personnes handicapées vieillissantes, cela se traduit par les mots clefs : PERSONNE AGÉE/ HANDICAPÉ, ces mêmes mots clefs indexent des documents sur les personnes handicapées âgées et les personnes âgées handicapées. La place du mot clef n'a pas de pertinence car elle n'aide pas à retrouver de quelle notion il s'agit. En fait, cela n'est pas résolu à moins de créer les termes : PERSONNES HANDICAPÉES ÂGÉES, PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES ET PERSONNES ÂGÉES HANDICAPÉES. Cependant, la création des termes implique d'autres peines. Lorsqu'un terme ancien est retiré, modifié et remplacé, se pose la difficulté de le faire savoir aux utilisateurs internes et externes afin qu'ils changent leur pratique d'indexation. Au demeurant, les documentalistes proposent de garder le terme ancien et mettre le nouveau dans une table de groupage. Mais il existe un décalage entre la pratique d'indexation des documentalistes et celle des utilisateurs. La difficulté est moindre pour les utilisateurs internes car ils auront une liste de termes permutées. Mais la difficulté demeure pour les utilisateurs externes.



De plus, le choix du nouveau mot clef confronte deux usages : faut-il prendre le vocabulaire normé des classifications, des décrets, des lois ou bien le vocabulaire des utilisateurs sur le terrain social. Pour l'évolution du thesaurus, faut-il suivre l'évolution des sciences ou l'usage des utilisateurs sur le terrain?

Nous ne pensons pas pouvoir nous servir de la théorie de la linguistique documentaire pour optimiser la recherche documentaire prenant en compte les problèmes du sens dans la recherche documentaire automatique. Tout d'abord, elle considère dans la chaîne documentaire les sujets documentalistes et utilisateurs comme deux émetteurs d'une médiation de documentaire idéale c'est à dire où l'indexation des questions est identique à celle des documents. Nous avons vu que dans la pratique, elles sont différentes et parce qu'elles sont différentes les documentalistes prennent les utilisateurs nécessairement comme les récepteurs de leur indexation. Mais cela signifie qu'en pratique, à la différence de la théorie et des discours que tiennent les documentalistes, **il y a une prédominance de l'indexation des documents sur celles des questions**. Il ne s'agit pas de répondre pour le documentaliste à la question que pourrait se poser l'utilisateur mais à essayer de faire le mieux ressortir l'information du document par une indexation en allant au plus fin. le documentaliste se place comme un émetteur, il sélectionne, diffuse l'information.

Ensuite, les langages documentaires, dans la théorie, sont étudiés sur le mode de la linguistique structurale c'est à dire en eux-mêmes et pour eux-mêmes. Ils reproduisent ce que font les linguistes c'est à dire comme le dit P. BOURDIEU, (1980:25) : "*les linguistes posent un objet pré-construit dont ils oublient les lois sociales de constructions*". La théorie est en décalage avec la pratique, les documentalistes s'occupent de l'usage du langage documentaire par les utilisateurs. Le langage documentaire n'existe pas sans les personnes qui l'utilisent : la société et l'histoire du langage est l'histoire de cette société. Nous pensons donc orienter notre recherche du côté de la sociolinguistique jusqu'à la praxématique, en supposant une **sociolinguistique documentaire** qui tiendra compte dans la construction et l'évolution de son langage des déterminations sociales : compétences et performances des utilisateurs récepteurs de l'information indexée, recherche documentaire automatique qui détermine cette indexation, du caractère social du langage documentaire, de son usage, des rapports du langage documentaire avec le travail. Nous pensons étudier l'instrument d'indexation en commençant par définir le centre de documentation comme un groupe social au sens de MARCELLES J-B. et GARDIN B. , (1974:18), c'est à dire « *en tant qu'unités collectives réelles mais partielles, fondées sur une activités linguistique commune, et impliquées dans un processus historique* », puis en définissant l'usage du langage documentaire dans une



communication documentaire homme machine; ce qui nous amènera à reprendre le schéma de Jakobson et celui présenté par la théorie documentaire.

Pour conclure, il nous semble que notre réflexion sur l'optimisation de la recherche documentaire par mots clés passe par une nécessaire prise en compte de l'utilisateur tant au niveau de la conception du langage documentaire qu'à sa future utilisation : instrument de recherche et d'indexation. L'utilisateur est le futur récepteur de l'information indexée. Il faut peut-être replacer les techniques d'élaboration et d'utilisation par rapport au canal qu'est la machine et ce qu'elle permet ou non de transmettre de l'indexation du documentaliste. La machine ne pourrait-elle pas permettre de régler les dysfonctionnements que provoque l'indexation qui sont réglés lors de la recherche manuelle ? Pourquoi y a-t-il dysfonctionnements ? Est-ce parce que la machine rapporte mal le discours du documentaliste ? Ou est-ce parce que le documentaliste a des difficultés, faute de moyen technique, à produire via la machine le sens voulu de l'information qu'il a indexé ?

### BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- AUROUX Sylvain, 1990, « Avant-propos », dans Encyclopédie philosophique universelle. II Les notions, éd. PUF, pp. VII-XX.)
- BAKHTINE M. (VOLOCHINOV V. N.), 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Éditions de Minuit, Paris, 233 pages.
- BENVENISTE E., *Problèmes de linguistique générale 2*, Gallimard, Paris, 286 pages.
- BOURDIEU P., 1980, *Ce que parler veut dire*, Le Seuil, Paris.
- BULOT T., E. DELAMOTTE et B. CAHOUR, 1993, « Prise en compte de l'utilisateur pour une adaptation dialogique », communication au Workshop LE DIALOGUE HOMME-ROBOT EN LANGAGE NATUREL : PROBLÈMES PSYCHOLOGIQUES, Caen, Laboratoire de Psychologie Cognitive et Pathologique, du 21 au 22 octobre 1993.
- BULOT T., 1993a, « Interaction et dialogisme : la communication homme machine », dans Les Cahiers du CIRCAV 3, CIRCAV-GERICO-Université de Lille 3, Lille, 69-84.
- BULOT T., 1993b, « Dialogue homme-machine et discours : dialogal ou dialogique », communication au Colloque International LE DIALOGUE EN QUESTION, Lagrasse, Département des Sciences du langage de l'Université de Toulouse-Le Mirail/ International Association For Dialogue Analysis, du 5 au 8 octobre 1993. (A paraître dans les Actes)
- CABIN P., 1993, « Les industries de la langue », dans Les CAHIERS DE l'ANVIE, Paris, dans Sciences Humaines n°24, pp 36-39.
- CHAUMIER J., 1988, *Le traitement linguistique de l'information*, Paris, Entreprise Moderne d'Édition, 186 pages.
- COUTAZ J., 1990, *Interfaces homme-ordinateur*, Paris, Dunod-informatique, 455 pages.

- COYAUD C., 1966, *Introduction à l'étude des langages documentaires*, Paris, Klincksieck C., 135 pages.
- DARMSTETER E., 1888, *La vie des mots étudiés dans leur signification*, Paris, Delagrave.
- DOCUMENTATION, 1978, *Principes généraux pour l'indexation des documents*, Association Française de NORmalisation, Paris, 7 pages.
- GUESPIN L. et alii, 1971, *Le discours politique*, LANGAGES 23, Paris, Didier-Larousse, 124 pages.
- GUINCHAT C. et SKOURI Y., 1989, *Guide pratique des techniques documentaires*, Edicef/Aupelf, Universités francophones, p.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1991, *La question*, LYON, P.U.L., 377 pages.
- MANIEZ J., 1987, *Les langages documentaires et classificatoires : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires*, Paris, les éditions d'organisation, 286 pages.
- MARCELLESI J.B. et GARDIN B., 1974, *Introduction à la sociolinguistique. La linguistique sociale*, Larousse, Paris, 263 pages.
- MOULIN A.-M., 1991, *Le dernier langage de la médecine. Histoire de l'immunologie de Pasteur au Sida*, P.U.F., 447 p.
- VAN HOOLAND M., 1993, *Vers une optimisation de la recherche documentaire*, Mémoire de Maîtrise, Rouen, 83 pages.
- VION R., 1992, *La communication verbale*, Paris, Hachette supérieur, 302 pages.

## DIALOGUE HOMME MACHINE ET DISCOURS : DIALOGAL OU DIALOGIQUE<sup>17</sup>

---

Nous partons d'un constat simple et purement factuel : dans la littérature du domaine, les termes dialogal et dialogique sont indifféremment utilisés pour référer à une entité d'interlocution vague certainement à rapprocher de la conversation sans pour autant y être totalement assimilable, mais par ailleurs motrice des réflexions et réalisations, le dialogue. Ce flou notionnel illustre, par delà les termes, la difficulté de conceptualiser uniformément une communication en émergence.

Eric Bilange (1993) oppose **dialogal** à **monological** selon une distinction simple car aisément repérable : le premier terme concerne des « *entités produites par les deux locuteurs* » et le second des « *entités produites par un même locuteur entre deux instants* » (1993, p.8); ses propositions visent à modéliser des dialogues oraux de types opératifs et de façon très explicite « *donner un modèle théorique cohérent de la conversation personne-machine* » (1993, p.7); nous retenons que le fait dialogal est essentiellement de type conversationnel quels que soient ses avatars. Autre conceptualisation, mais même terme : lorsqu'il explicite les rapports conceptuels entre conversation et dialogue, Jacques Moeschler (1989) pose une hypothèse duale dont nous retenons ici que « *toute observation empirique sur les comportements humains (comme la conversation naturelle) est riche d'enseignements pour toute tentative de modélisation, voire d'abstraction de la communication **dialogale** (nous soulignons)* » (1989, p.22), où **communication dialogale** est de fait posée comme une interaction artificielle face à l'interaction naturelle qu'est une conversation.

Daniel Luzzati (1993), positionnant le dialogue homme machine dans l'univers des tâches opératives, souligne de fait les « *problèmes **dialogiques complexes*** » (1993, p.273) qu'il pose à toute tentative d'analyse automatique des énoncés : dans ce faisceau dialogique vont se trouver modélisées ou du moins décrites, la signification intentionnelle (autour du but et de l'inférence) et la non-normativité, vue comme « *un processus énonciatif particulier* » (1993, p.270). Plus intéressant peut-être, au-delà d'une typification des erreurs comme élément de la dynamique du dialogue, Daniel Luzzati évoque le comportement langagier d'un locuteur humain face à la machine pour dire qu'il y a une spécificité de ce type d'interlocution. Finalement proche d'une problématique énonciative mais bien peu langagière, François Rastier (1991) définit pour le

---

<sup>17</sup>BULOT T., 1994, « Dialogue homme-machine et discours: dialogal ou dialogique » dans CAHIERS DU CENTRE INTERDISCIPLINAIRE des SCIENCES du LANGAGE 10 (Numéro spécial), Université de Toulouse-Le Mirail, Toulouse, p.p.245-254.

dialogue homme-machine d'abord des *facultés* puis une *pertinence dialogiques*; sans trop entrer dans le détail des premières, disons qu'elles sont les compétences attendues de la machine dans une interface de type langagier; pour les énumérer rapidement, ce sont l'objectivité, la textualité, l'apprentissage, le questionnement, la rectification et l'explicitation (1991, p.167). En quelque sorte, une interface dialogique devrait pouvoir produire trois types d'énoncés portant respectivement sur ses propres connaissances et propos et les propos de l'utilisateur. Le dialogisme des facultés énoncées pour la machine rappelle la capacité métalangagière de tout locuteur humain. La *pertinence dialogique* est à rapprocher du concept de représentation et relève en cela du discursif : l'humain -l'utilisateur- « *n'adresse au système que des requêtes pertinentes, ou du moins auxquelles il peut raisonnablement attendre une réponse. Pour épargner son temps, il se montre coopératif et restreint le champ du dialogue aux domaines sémantiques représentés par le système...* » (1991, p.170).

Au bilan de ce bref panorama, le constat est le suivant : dans l'un ou l'autre des emplois, la référence conceptuelle au conversationnel persiste ne serait-ce que par la prise en compte d'un locuteur -et pas seulement d'un utilisateur- voire d'une interlocution sans définir singulièrement le dialogue homme machine au regard de sa "dialogalité" ou de son dialogisme. Le couple dialogal/ dialogique ne recoupe pas davantage la distinction dialogue oral/ dialogue écrit que les interfaces actuelles rendent possible. Dialogal et dialogique, loin de référer explicitement à une théorie constituée sont davantage sentis comme les dérivations adjectivales du terme dialogue -lui objet de conceptualisation évidente- et sont en cela plus d'ordre notionnel -c'est à dire fait de discours- que conceptuel. Nous proposons de confronter le dialogue homme-machine à une théorie du langage constituée : le *dialogisme*, et montrer par là même la pertinence d'une distinction conceptuelle à opérer entre le fait dialogal et le fait dialogique.

Le dialogue homme machine est-il un dialogue ? Oui, si au premier terme de notre réflexion nous posons avec Mikhaël Bakhtine (1977) qu'il faut « *comprendre le mot «dialogue» dans un sens élargi, c'est à dire non seulement comme l'échange à haute voix et impliquant des individus placés face à face...* », ce qui exclurait de fait le terme dialogue des travaux sur les interfaces de type écrit, « *... mais tout échange verbal, de quelque type qu'il soit* » (1977, p.136); par échange verbal, le dialogue homme machine se trouve ainsi placé sur un plan énonciatif régulier mais spécifique où, entre autres, l'écrit et l'oral restent à ce titre sur un même plan d'énonciation et *a fortiori* sur une même dimension dialogique dans la mesure de leurs relations à un univers communicationnel commun. Ensuite, pour compléter cette définition, nous pouvons de même poser qu'un dialogue est « *...l'interaction d'au moins deux énonciations* » (1977, p.163); par analogie, nous reprenons cette

citation en proposant que le dialogue homme-machine -dans son recours au langagier- est pour l'utilisateur l'interaction d'au moins deux énonciations parce que les réponses qu'il obtient de la machine sont selon son propre discours intérieur, pour reprendre les termes de Mikhaël Bakhtine, du discours d'autrui, c'est à dire, comme tout moment d'énonciation, fortement et nécessairement déjà socialisé. « *Toute énonciation, quelque signifiante et complète qu'elle soit par elle-même, ne constitue qu'une fraction d'un courant de communication verbale ininterrompu (touchant à la vie quotidienne, la littérature, la connaissance, la politique, etc.). Mais cette communication verbale ininterrompue ne constitue à son tour qu'un élément de l'évolution tous azimuts et ininterrompue d'un groupe social donné.* » (1977, p.136)

Le fonctionnement social du dialogue homme machine ne peut de fait se distinguer des autres types et moments énonciatifs; cependant, il reste à concevoir ce qu'est l'énonciation dans une interaction homme-machine de type langagier, dans la mesure où si elle implique la considération d'un locuteur, elle nécessite l'émergence d'un interlocuteur qui n'a d'autre réalité qu'une activité langagière, ce qui est en soi courant « *...l'énonciation est le produit de l'interaction de deux individus socialement organisés et, même s'il n'y a pas un interlocuteur réel, on peut substituer à celui-ci le représentant moyen du groupe social auquel appartient le locuteur* » (1977, p.123). La représentation de l'autre, i.e. de l'entité langagière que constitue l'automate pour l'humain,- est le fait d'un dialogue, c'est à dire de l'interaction entre deux énonciations : l'une dynamique car liée directement à un locuteur humain, l'autre foncièrement statique par ses divers degrés de prévisibilité car renvoyant nécessairement à un « *interlocuteur idéal* » (1977, p.123) pour le type d'interaction envisagée. La représentation interne du dialogue voire de l'utilisateur, n'est pas est soi la plus pertinente quant à la tâche à poursuivre, mais nécessairement en phase avec l'« *auditoire social* » (1977, p.123) que constituent de fait les utilisateurs potentiels de l'interface. En d'autres termes, la catégorisation de l'autre, respectivement celle que construit l'utilisateur de son interlocuteur et celle que modélise le concepteur d'interface relève du dialogisme et place en vis à vis langagier deux énonciations, rend possible une co-énonciation génératrice de dialogue.

Bien sûr ces réflexions sont contestables et contestées dans la mesure où la démarche récurrente reste de rendre la machine de plus en plus en plus pertinente quant à l'interlocution idéalisée : Blanche Noëlle Grünig (1992) énonce l'inadéquation entre le dialogue homme-machine et le dialogisme : « *La tentation est grande de parler, pour cette construction [des univers, ie des représentations respectives de l'un et l'autre des interlocuteurs], de dialogisme dans le cas H/M comme dans le cas H/H : "A parle en fonction de ce qu'il se représente de B", ou "A parle en fonction de ce qu'il se représente que B a donné comme interprétation à son dire*



*préalable*”, ou “A interprète en fonction de ce qu’il sait des attentes de B”, etc. L’importance de ces hypothèses construites sur “l’autre d’en face” est bien reconnue maintenant dans le champ de recherches sur l’interlocution humaine (qu’on me permette de rappeler, parmi d’autres, Grünig/Grünig, 1985) mais il ne m’apparaît pas que l’on puisse pousser loin l’analogie entre ce dialogisme et ce qui a lieu dans le cas artificiel. » (1992, p.15-16)

Son analyse fait fort justement apparaître l’ambiguïté de l’interlocution homme-machine pour autant que l’analogie avec une interaction interhumaine ne saurait aller au-delà d’hypothèses fort peu vérifiables, dans l’état actuel de l’art, si l’on souhaite les modéliser strictement; ses réserves sont justes, dans la mesure où, selon nous, les modélisations actuelles de ce type de communication strictement restreinte semblent, entre autres, savoir gérer l’inattendu, l’erreur au regard des représentations internes du dialogue, de la tâche ou de l’utilisateur; peut-on raisonnablement envisager de vouloir traiter la cueillette des framboises sur un système de réservation de billets ? Par ailleurs, modéliser le social, le discours, somme toute le langagier au détriment du linguistique semble bien peu intéressant voire plus simplement faisable au regard des résultats actuels. La typologie que propose Daniel Luzzati (1993: p.271-272) montre à quel point les quatre genres d’erreurs repérés et définis pour le dialogue homme machine - *négligeables, à rectification immédiate ou différée, et non rectifiables*- sont gérables c’est à dire jamais définitivement source d’échec dans les modélisations existantes. Pour ces dialogues, il ne s’agit que peu de dialogisme -au sens où nous l’entendons- mais davantage de fait dialogal, celui-ci plus aisément modélisable -car essentiellement linguistique- que celui-là plus langagier et a priori moins formalisable. En ce sens, nous souscrivons aux propos de Blanche Noëlle Grünig (1992) sans pour autant abandonner une perspective de l’usage social : notre préoccupation première reste ce qui pour l’humain fait faire dialogue avant de modéliser, pour la machine, ce qui est construit comme le rendant possible.

Il semble qu’à ce jour les travaux en dialogue homme machine - pour la part des sciences du langage qui y revient- relèvent tendanciellement de l’engagement normatif tel que l’énonce Sylvain Auroux (1991, p.101); pour envisager les différents niveaux de prévisibilité du dialogue, la modélisation (la mise en règle de l’utilisateur, du dialogue, etc.) est nécessaire et conduit à énoncer des normes, que nous qualifieront de dialogales, essentiellement formelles. En d’autres termes, nous proposons de distinguer de moments distincts de la modélisation du dialogue homme-machine:

a) la part statique, c’est à dire dialogale, par la mise en norme de phénomènes linguistiquement repérables et liés à la nécessaire mise en règle pour le traitement automatique; le dialogal concerne spécifiquement le dialogue homme-machine en tant que modèle calculatoire pour des réalisations informatiques,



b) la part dynamique, c'est à dire dialogique, où l'on va retrouver les pratiques langagières des utilisateurs mis en situation d'énonciation, où règne le discours dans la mesure où ce que produit l'interlocuteur humain échappe nécessairement au tout linguistique pour aller vers du langagier. de la production de sens, de la mise en énonciation d'un interlocuteur social idéal.

Cette distinction terminologique vaut dans un contexte précis : la prise en considération des usages langagiers des utilisateurs multiples au-delà de la reproduction, indispensable dans la construction du domaine de recherche, d'un auditoire social.

Les termes ainsi posés n'apportent rien de bien nouveau qu'une distinction, déjà faite en d'autre lieux, entre le linguistique et le langagier, le discours et la langue... Ce que nous pensons pouvoir proposer est une nouvelle instance de modélisation, le dialogisme c'est à dire la prise en compte de l'aspect discursif de l'interaction homme-machine, pour avancer, en Sciences du Langage une définition sociolinguistique de l'optimisation : celle-ci ne peut rester essentiellement dialogale (optimisation porte évidemment sur l'aspect dialogal de l'échange avec par exemple les allotaxies, les anaphores, etc.) et doit tendre vers le dialogisme; cela signifie que notre intervention peut et doit se placer sur des terrains, des corpus en situation pour analyser -et pas *a priori* modéliser- les usages des utilisateurs, pour envisager, au-delà de l'énonciation individuelle, un locuteur collectif qui ne peut pas ne pas déterminer la forme même du dialogue homme-machine. De fait, le dialogue homme machine, tel que nous l'avons défini, participe nécessairement pour l'utilisateur-locuteur du dialogisme et, à défaut d'élaborer en amont de l'énonciation un modèle interne (représentation interne de connaissances, de l'utilisateur, de la tâche,...) qui puisse gérer le dialogisme de toute interaction langagière, nous soumettons la définition suivante de l'optimisation en sociolinguistique du dialogue homme-machine : *la mise en place d'une représentation valorisante de l'interlocuteur, d'une représentation valorisante de l'échec, de la non compréhension, du hiatus communicatif, du dysfonctionnement*, par -avec effet pertinent en terme de modélisation- la mise en concept du dialogal et du dialogique , c'est à dire de la prise en compte du discours.

AUROUX S, « Lois, normes et règles », dans HISTOIRE EPISTEMOLOGIE LANGAGE 13, Saint Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 76-107, 1991.

BAKHTINE M ,*Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Éditions de Minuit, 1977.

BILANGE E., *Dialogue personne-machine*, Paris, Hermès, 1993.

GRÜNIG B. N., « Quelle linguistique pour les recherches en dialogue homme-machine? », dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE 21, Mont-Saint-Aignan, SUDLA (URA CNRS 1164), 1992.

LUZZATI D, « Dialogue homme-machine », dans *Linguistique et traitements automatiques des langues*, Paris, Hachette, 267-288, 1993.

MOESCHLER J, *Modélisation du dialogue*, Paris, Hermès, 1989.

RASTIER F, *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, P.U.F., 1991.

## REPRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENDANCES POUR UNE INTERFACE LANGAGIÈRE<sup>18</sup>

---

### MODÉLISATION DU DIALOGUE HOMME-MACHINE

A notre connaissance les travaux sur le traitement automatique du français qui se réclament explicitement de Lucien Tesnière sont rares. La synthèse de G. Sabah, qui par ailleurs détaille des démarches pour la représentation des connaissances fondées sur la notion de dépendance, mentionne très rapidement le linguiste (Sabah, 1988, p.93) en tant que tel dans sa présentation de la théorie de Fillmore. Notre intention est ici de confronter un analyseur existant avec une modélisation pour le traitement automatique du français qui d'une part s'appuie fortement sur la notion de dépendance tesnièreenne et qui d'autre part doit pouvoir répondre à nos propres attentes de mise en modèle.

Siroux J. et *alii* (1989, p.85) énoncent les modèles théoriques de dialogue qui servent ou sont en constante subliminalité aux réflexions et modélisations sur le dialogue homme-machine en langage naturel; il est facile de constater le statisme -au regard des inférences langagières- des modélisations dialogales (Grice H.P. (1979), Moeschler J. (1989) voire Cosnier J. et *alii* (1988)); elles ne suffisent pas en effet pour construire des systèmes conversationnels automatisables de type *calculatoire* c'est à dire qui puissent « *permettre de vérifier la cohérence des énoncés au fur et à mesure de leur apparition, et, autant que possible, prévoir la suite possible de l'interaction,...* » (Siroux J. et *alii* (1989, p.55).

Nous envisageons, pour notre part, le dialogue homme/ machine en tant qu'instant co-énonciatif (selon la théorie de Bakhtine M./ Volochinov, 1977), parce que nous pensons qu'il reste nécessaire de négocier le plan dialogique (et non pas seulement dialogal pour la seule part du tour de parole) de chacun des modèles envisagés (celui de l'interlocuteur, de la tâche, de la compétence...). Ainsi, selon nous, une modélisation dynamique d'un dialogue de ce type doit prendre en compte une instance de modélisation qui échappe, pour l'heure, aux algorithmes : ***la relation catégorisante entre l'opérateur et la machine dès lors que le langage naturel est autorisé.***

En interaction, modèle de dialogue et modèle de l'interlocuteur se rejoignent dans la mesure où l'un procède de l'autre; en effet, c'est l'opérateur humain qui modélise voire auto-modélise la structure

---

<sup>18</sup> BULOT T., TSEKOS N., 1995, « Représentation des rapports de dépendances pour une interface langagière » dans *Lucien Tesnière Aujourd'hui*, Editions Peeters, Louvain/ Paris, 143-148.

dialogique en cours, et construit pour sa seule part les différents types d'inférences (ascendantes, horizontales et descendantes pour reprendre la typologie de Cahour B. Et Falzon P., 1991/2, pp. 184-185) nécessaires à la reconnaissance d'une compétence cognitive dynamique au moins pour l'application qui nous concerne.

Plus précisément, nous travaillons sur de l'écrit et donc sur des énoncés parfaitement repérables quant à leur début et fin indépendamment d'une **norme phrastique standard**. Nous déclarons acceptable tout énoncé proposé par l'opérateur humain considérant qu'il s'intègre nécessairement dans une structure dialogique en cours qu'il constitue de facto. Même si notre démarche envisage d'abord le langagier et non le linguistique, c'est, dans un premier temps, tout intuitif, ce qui nous a rapproché de la théorie de Lucien Tesnière : son souci d'une modélisation non prescriptive du fait linguistique que nous tentons d'appliquer sur un autre contexte, le dialogue homme-machine, et sur une autre théorisation, celle, entre autres, du fait énonciatif dans ce même contexte.

### **REPRÉSENTATION DE LA TÂCHE ET ÉNONCIATION**

De fait, l'objet de cette communication est de faire état des apports objectifs, voire nécessaires de la théorie de Lucien Tesnière pour l'optimisation de la *représentation interne* d'un moment de dialogue *opératif* (Falzon P., 1989), sans pour autant remettre en cause nos options de fonctionnement initiales. Le cadre de l'application est le suivant : interfacé avec une base de données documentaires bibliographiques, un système (un générateur de dialogue) d'aide à la recherche documentaire en langue naturelle instaure un dialogue sur l'objet de la requête lorsque que la recherche d'information a échoué au terme des divers modules proposés par l'application logicielle de la base.

L'option dialogique qui commande le fonctionnement du générateur de dialogue, a pour conséquence de proposer alors à l'utilisateur de co-construire l'aide dont il a besoin pour reconstruire une requête valide; *le dialogue rendu possible par l'interface linguistique en vue de l'exécution d'une tâche est à considérer en tant que moment d'énonciation et dès lors modélisable en tant que tel*. Il s'agit en fait de générer une représentation dynamique, i.e. en dialogue, de la tâche de la base par une incitation à la reformulation, en langage naturel, de la requête initiale.

Concrètement, notre système suscite un dialogue de type opératif, c'est là sa tâche fonctionnelle, et de ce fait la structure du dialogue ainsi obtenu reproduit indirectement la structure de la tâche du générateur, c'est à dire finaliser une *représentation calculatoire* d'un dialogue d'aide parce que l'opérateur humain

recourt aux processus cognitifs en action dans les dialogues homme-homme. Il reste que le générateur de dialogue ne distingue pas, en l'état, une requête sur la tâche fonctionnelle, d'une requête sur la tâche de la base de données documentaires. Il les traite toutes deux pareillement étant donné qu'il ne se substitue fonctionnellement pas au système d'interrogation du logiciel de base.

### **UNE ANALYSE ÉNONCIATIVE**

Il est important de noter que notre système en lui-même ne génère aucune représentation sémantique interne de la phrase voire du dialogue : tout le projet interprétatif est laissé à l'humain, et *générateur de dialogue* renvoie ainsi à un système qui génère l'interaction plutôt que de l'interpréter. En dialogue, et non en langue, notre démarche privilégie ainsi le sémantique sans pour autant prévoir une analyse automatique de ce type.

L'option énonciative de l'analyseur utilisé pour le générateur de dialogue laisse délibérément aux types de traitements morphologique et syntaxique la part congrue, voire inexistante pour le traitement sémantique (Bulot T. et Tsekos N., 1992). Néanmoins, les corpus recueillis à ce jour montrent l'opérativité de notre concept-clé de *dysfonctionnement* dans ce type d'interaction verbale pour la gestion *in vivo* d'un dialogue écrit homme-machine initialement non opératif.

### **CO-ÉNONCIATION ET RAPPORTS DE DÉPENDANCES**

Dans la perspective d'optimiser la construction de la représentation d'un *dialogue opératif* par l'humain -pour ce qui est des schémas cognitifs à suivre en liaison avec les différentes étapes de l'élaboration de la tâche (Coutaz J., 1990) du système- nous entendons, par la prise en compte du modèle de Lucien Tesnière, permettre la construction d'une représentation optimisante pour le dialogue des rapports de dépendance entre items remarquables. Ceux-ci seront les unités susceptibles de distinguer les requêtes de type fonctionnel portant sur le dialogue, de celles non fonctionnelles portant sur la recherche d'information.

Nous reprenons de fait les principes de l'analyse de l'application de Jacques Courtin (1977) pour permettre la reconnaissance des rapports de dépendance existant entre les items relevant de la recherche d'information, et qui (re)démontrent, à notre sens, l'intérêt d'une application des principes de Lucien Tesnière au traitement automatique de la langue d'une part et d'autre part à la modélisation d'un dialogue homme-machine opératif.

### ***P.I.A.F (Programme Interactif pour l'Analyse du Français)***

Le système P.I.A.F. (Courtin J., 1974, p.4) se donne comme but la construction des «structures de dépendances» des phrases entrées par l'utilisateur . Il comprend un transducteur général qui se charge de l'analyse morphologique et un module d'analyse syntaxique. L'opération de la transduction consiste à donner pour chaque segment de la phrase toutes les décompositions possibles; le but de l'analyse morphologique revient donc à associer à un mot toutes les informations linguistiques déduites de sa construction (p.ex. pour le segment *hommes* l'analyse fournira les informations *substantif, masculin, pluriel*).

L'ensemble de ces informations est utilisé par le module de l'analyse syntaxique qui se charge de la production d'une représentation des rapports de dépendances entre les différents segments de l'énoncé; dans la terminologie de Lucien Tesnière il s'agit de dégager les *connexions* entre ces segments, de transformer *l'ordre linéaire en ordre structural*. Pour ce faire l'analyse s'appuie sur une grammaire du type *grammaire de dépendances* composée d'un vocabulaire de catégories syntaxiques et de règles qui permettent d'indiquer les régissants possibles d'une phrase, les subordonnés à ces régissants et leur place dans la phrase - selon l'ordre linéaire - par rapport à leur régissant. L'analyseur établit les représentations des rapports de dépendance au moyen de la notion de *poids* : les segments à *poids négatif* indiquent les subordonnés gauches d'un régissant tandis que les segments à *poids positif* indiquent ses subordonnés droits.

Jacques Courtin illustre le fonctionnement de l'analyseur avec, entre autres, la phrase «Le petit chien noir mange la soupe»; dans ce cas précis, le module d'analyse syntaxique, alimenté déjà par les attributs morphologiques de chaque segment de la phrase par le premier module, fera appel aux règles suivantes où:

-REGISSANT \* SUBORDONNE indique une relation de dépendance

- =±x,... indique les positions possibles dans la phrase d'un subordonné par rapport à son régissant

1. VERBE \* SUBC = -15,+15      il peut y avoir à gauche  
ou à droite d'un verbe un  
substantif.

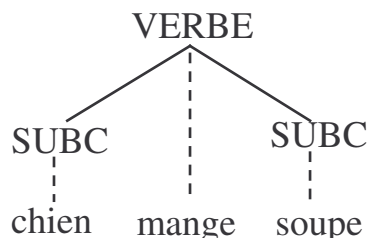
2. SUBC \* ARTD = -16            à gauche d'un substantif  
on peut trouver un  
article.

3. SUBC \* ADJ = -15,+18        à gauche ou à droite d'un

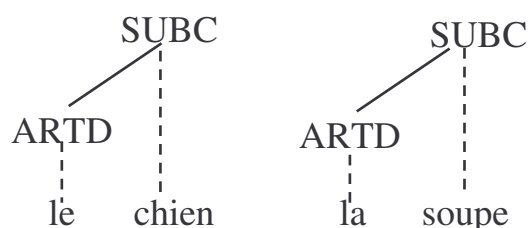


substantif on peut  
trouver un adjectif.

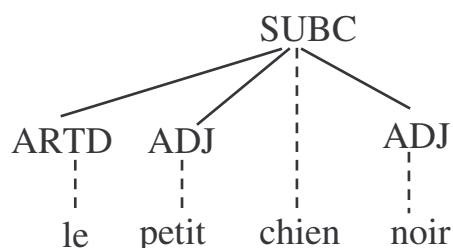
Par l'application de la règle 1 on a:



Par l'application de la règle 2:



Par l'application de la règle 3:



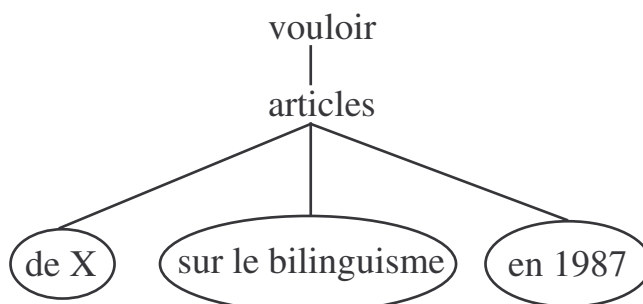
La structure de dépendance pour cette phrase ainsi construite peut être interprétée au moyen d'un dictionnaire sémantique, ad hoc, c'est à dire spécifique à l'application.

### ***Générateur de dialogue et structures de dépendances***

Replaçons bien l'analyseur que nous mettons en place dans le cadre de l'application : le générateur de dialogue gère le langagier sans produire automatiquement une quelconque représentation sémantique du dialogue ou des tâches. Le recours à Lucien Tesnière, et donc au linguistique, vient de la nécessité de modéliser un type de requête spécifique que le système documentaire doit pouvoir traiter via le générateur de dialogue : à ce dernier de reconnaître à quel type de requête il a affaire.

En intégrant les principes de base du fonctionnement de P.I.A.F. à notre application de consultation de base de données bibliographiques en langage naturel, nous espérons avoir les résultats suivants:

- à une requête du type «je voudrais les articles de X sur le bilinguisme en 1987», l'analyse produira, pour ce qui nous intéresse, la structure dépendancielle suivante:



Au moyen d'un dictionnaire sémantique qui contient des informations sur les concepts auxquels se réfèrent les subordonnés éventuels de chaque régissant, l'interprétation de cette structure aboutit de fait à une recherche multi-critères dans la base de données, avec ceci de spécifique, qu'elle ne se réduit pas à la seule formulation de mots-clés : il s'agit de reconnaître les connexions valides entre items.

L'interprétation fera appel aux règles suivantes propres à interpréter convenablement la requête comme relevant de la recherche d'information et non pas seulement du dialogue. Un énoncé du type «je voudrais les articles de tricotage en 1987» n'a aucune chance d'aboutir à l'obtention d'information car non validée par le dictionnaire («tricotage» n'est subordonné d'aucun concept et n'est pas lui-même un concept) mais donnera lieu à un traitement dialogal par le générateur de dialogue.

Pour le module requête que gèrera un analyseur de type P.I.A.F., les règles du dictionnaire, qui est de fait celui de la tâche, pourront être, sans être ici exhaustives, les suivantes:

- R1 vouloir (ouvrage) -> recherche
- R2 article (date, auteur, clés) -> ouvrage
- R3 de (Substantif auteur) -> auteur
- R4 en (date) -> date
- R5 sur (clés) -> clés

où le concept subordonné à son régissant figure entre parenthèses et où le rapport est soit un autre concept (R3, R4, R5), soit une action à effectuer (R1,R2).

## CONCLUSION

Nous n'exploitons pas directement Lucien Tesnière, pourtant nous l'utilisons : nos réflexions portent en effet

a) sur une dimension sémantique qu'il ne modélise pas mais par ailleurs,

b) sur le traitement automatique de la requête en dialogue homme-machine de type opératif via une analyse linguistique fondamentalement tesnièreenne : celle des rapports de dépendances entre items.

Nous nous servons de fait -par les travaux de Jacques Courtin, de la modélisation tesnièreenne des connexions entre éléments qu'opère en dialogue l'opérateur humain, connexions qui concourent indirectement -par validation successive des requêtes par la production de réponses machine- à la construction d'une représentation dynamique du dialogue et partant de la tâche.

De fait le recours à Lucien Tesnière procède de la nécessité de mettre en place -sans modifier fondamentalement les principes dialogiques et dialogaux de notre interface (sa tâche fonctionnelle)- une hiérarchisation de l'information recherchée (sa tâche globale) aux fins de souligner les processus cognitifs en cours. Ceci étant dit, nous en restons sur un plan strictement spéculatif dans la mesure où si la part développement est largement engagée, la part expérimentation reste à faire en tant que moments spécifiques de recueil des corpus de dialogue homme-machine que nous pourrions contraster avec ceux recueillis avant cette modification.

## BIBLIOGRAPHIE

Bakhtine M. (Volochinov V.N.) (1977), *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Editions de Minuit, 233 pages.

Bulot T. et Teskos N. (1992), « D'une approche sociolinguistique du dialogue homme-machine à un analyseur énonciatif », *Cahiers de Linguistique Sociale* n°21, Mont Saint Aignan, SUDLA, 47-58.

Cahour B. et Falzon P.(1991/2), « Assistance à l'opérateur et modélisation de sa compétence », *Intellectica* n°12, Paris, ARC, 159-186.

Cosnier J., Gelas M., Kerbratt-Orecchioni C. (1988), *Échanges sur la conversation*, Paris, Éditions du CNRS.

Courtin J. (1977), *Algorithmes pour le traitement interactif du langage naturel*, Grenoble, PUG.

Coutaz J (1990), *Interfaces homme-ordinateur*, Paris, Dunod, 455 pages.

Falzon P. (1989), *Ergonomie cognitive du dialogue*, Grenoble, P.U.G, 175 pages.

Grice H.P. (1979), « Logique et conversation », *Communications* n°30, Paris, Le Seuil, 57-72.

Sabah G. (1998), *L'intelligence artificielle et le langage (représentations des connaissances)*, Vol 1, Paris, Hermès, 352 pages.

Siroux J., Gilloux M., Guyomard M., Sorin C. (1989), « Le dialogue homme-machine en langue naturelle : un défi? », *Annuaire des Telecommunications* 44, (n°1-2) Lannion, CNET, 53-76.

Tesnière L. (1988), *Éléments de linguistique structurale*, Paris, Klincksieck,.

Moeschler J. (1989), *Modélisation du dialogue*, Paris, Hermès, 266 pages.

## NORMAISON ET NORMALISATION : POUR UNE ANALYSE DU DISCOURS DE LA CONCEPTION<sup>19</sup>

---

### LE TROUBLE DE L'OBJET ET OBJETS TROUBLANTS

#### *De la langue et du langagier*

S'il est vrai que la fonction de la linguistique en traitement automatique du langage est de fournir des modèles formels adéquats et que cette adéquation est loin d'être aboutie au regard des espérances initiales de l'Intelligence Artificielle, par exemple, et sans doute plus modestement des applications en Industries de la Langue relevant du traitement des documents, celle de la sociolinguistique est de proposer une autre modélisation du langage dit naturel. Cette modélisation problématise dans le champ disciplinaire le rapport entre langue et langage : l'une y est structurelle et emblématique (dans la mesure des rapports au standard de langue automatisé) et l'autre y est fait du discours, de la mise en interaction, de la nécessité de prendre en considération d'abord le caractère énonciatif (où rentre en jeu la catégorisation - au sens goffmanien- de l'autre, la mise en place nécessaire d'un espace d'interlocution, la co-construction du sens dans ce même espace) et ensuite les conditions de productions des énoncés représentés ou émis.

Envisager, par l'usage du terme *Industries de la langue*, la dimension applicative, technique et professionnelle de l'usage langagier, c'est souscrire à l'idée que « *Manipuler un outil, pratiquer une technique, c'est acquérir le patrimoine social* » (GUESPIN L., 1980:127) et plus encore rappeler la prégnance de la constance d'un processus langagier : « *Chez chacun différemment, une partie de la langue, de son vocabulaire certes, mais aussi de sa syntaxe, de sa discursivité, est acquise, conservée, développée, journallement garantie **avec caution de la pratique de travail, dans la liaison à cette pratique...*** » (Ibid.:127). Nous posons de la sorte une linguistique de l'usage où de fait l'individu socialise et est socialisé par ce même usage processif complexe et multiforme lié à l'objet technique posé idéologiquement comme neutre du point de vue langagier.

Nous nous proposons de présenter ces processus sur trois axes : l'activité normative, l'activité modernisatrice et la médiatisation de l'objet au travers de la théorie dialogique.

---

<sup>19</sup> BULOT T., 1995, « Normaison et normalisation: pour une analyse du discours de la conception » dans *Recherches Documentaires*, CAHIERS DU LCPE (Numéro Spécial)/ Coll. Bilans et Perspectives, URA CNRS 1164/ URA 1575 et ADBS, Mont Saint Aignan, 7-18.

Ce que nous présentons relève d'une définition large du dialogue homme-machine qui s'origine dans la présence d'objets techniques de type langagier par et pour l'outil informatique. Cela tend à montrer le continuum qui, autour d'un point central -la machine et les représentations internes qui la dynamisent en dialogue, la mette en état d'exécuter des tâches données- va des modes d'emploi au discours d'assistance des concepteurs et plus, en périphérie, au discours d'explicitation de tâches, d'activité des utilisateurs, et enfin aux discours d'évaluation sociale. Les interfaces en langage naturel entrent évidemment dans cette définition et particulièrement, puisque nous l'évoquerons, les automates relevant de l'interrogation des bases de données documentaires

Nous souhaitons montrer comment de la relation homme-machine, expression presque amorphique, induite par le terme même de dialogue, nous passons, par celui-là même, à la médiatisation d'un rapport social, socialisant, proche d'une activité glottonomique tant pour le chercheur que pour l'utilisateur<sup>20</sup>. Nous évoluons sur des objets troublants car issus d'une interaction insatisfaisante mais aussi complexe qu'une situation interhumaine de dialogue, car tendanciellement fortement dialogale sans pour autant faire l'économie du dialogique (BULOT T., 1994), car enfin et cependant inscrite dans un rapport catégorisant unilatéral.

Le trouble est celui de l'objet : tant du point de vue idéologique parce que l'objet technique, *stricto sensu* la machine, obère les enjeux sociaux dont l'aspect socialisant de l'accès à la connaissance, que d'un point de vue énonciatif. Il est en effet bien connu (LAFONT R., 1967:47) qu'une énonciation est inévitablement une interpellation, ici trouble, car se pose une question d'évidence : qui interpelle qui au-delà du seul facteur caduc de la présence/absence physique de l'autre ? L'utilisateur de l'interface ou le concepteur ? Peut-être faut-il revoir cela et se diriger vers la spectacularité (entre autres une réification aux fins de modèles non problématiques) de l'interaction homme-machine?

### ***Normalisation/ normaison***

Notre approche de la consultation de bases de données documentaires en langage naturel se veut résolument sociolinguistique. Cela signifie au moins trois choses:

1. que par rapport à d'autres démarches telles que celles de l'ergonomie, de la psychologie, des sciences de l'information voire de la linguistique informatique sur ce même objet/ support de

---

<sup>20</sup>Sans entrer dans le détail, la glottonomie est posée par Louis Guespin comme « ...un double mouvement: la glottonomie propose, à la suite de l'analyse d'une situation langagière particulière, les **modalités d'une intervention** sur les pratiques langagières propres à cette situation. » (GUESPIN L., 1985: 26)



recherche, nous fondons nos réflexions et nos analyses sur des entités langagières à l'exclusion de toute autre;

2. que par rapport aux sciences cognitives qui posent que « ...Si on ne peut nier l'importance dans la cognition de l'intervention des facteurs sociaux, affectifs historiques et culturels, on peut faire choix dans une première étape de les ignorer;... » (VIGNAUX G., 1991 : 13) nous affirmons la nécessaire prise en compte du social dans toute activité langagière liés aux objets concernés;

3. que, enfin, l'individu au travail est « lieu d'interaction entre les rapports sociaux et des processus langagiers » (GUESPIN L., 1980 : 127).

Ces considérations fondent, de fait, notre méthodologie de recueil et d'analyse de corpus qui propose le discours comme concept moteur pour toute analyse linguistique de toute mise en mots d'une recherche documentaire sur base de données. Pour recueillir en situation des dialogues d'interrogation de bases de données documentaires, nous avons fait intervenir dans la recherche de données, à un moment très spécifique, un automate doté d'un analyseur de type énonciatif (BULOT T. et TSEKOS N., 1992); ce générateur de dialogue intervenait exclusivement dans les cas d'échecs à la consultation, comme proposant un discours d'interface en alternative au système de requêtes implémenté sur/avec la base.

Nous différencions entre autres le rapport langue / langage par celui de normalisation versus normaison parce que toutes pratiques langagières présupposent ce rapport. Comme le pose Louis Guespin : « Tout ensemble langagier permettant l'intercompréhension comporte ses normes systémiques : c'est cette logique que nous appelons normaison. En revanche beaucoup de ces systèmes n'ont pas reçu de norme au second sens du mot : personne ne prend conscience ou ne se soucie de leur logique systémique, et nulle force n'agit pour y favoriser, déconseiller, interdire telle ou telle forme en (Nous soulignons) **une opération métalinguistique consciente**. Dans les ensembles où des forces de ce type opèrent, on peut parler de norme au second sens, et l'opération d'application de cette norme à la pratique langagière s'appellera normalisation » (GUESPIN L., 1993 : 217). Dans ce moment d'utilisation particulière liée à la spécificité de l'interface, d'un recours spécifique médiatisant au procès énonciatif, nous pensons avoir montré qu'un automate, qu'un robot langagier ne fonctionne pas en soi, mais pour un *utilisateur humain*, dans un espace interlocutif produit de l'interaction.

Nous excluons momentanément les interrogations en langage dit contrôlé de ce premier moment de réflexion sachant qu'il reste à concevoir ce qu'est un objet technique langagier du type thesaurus, de quels compromis il procède; sans aller au delà d'une simple

intuition sur le rapport social à l'objet, nous pensons, en reprenant ce que disait Louis Guespin à propos des modes emploi (autre objet technique où le langage prévaut), que « ..., le produit a été « parlé » en termes hétérogènes, parce qu'il fait appel à diverses techniques, et parce qu'il a été envisagé selon divers points de vue (conception, production, marketing,... » (GUESPIN L., 1992:213). Un premier travail de recherche (FRESNEAU S., 1994) semble confirmer la pertinence de ces propos.

Mais revenons aux interfaces en langage naturel. D'une part, du côté du **concepteur**, ces dialogues d'interrogation procèdent d'instances de normalisation privilégiant à l'évidence et nécessairement une modélisation de type résolutionnel; ceci dans la mesure où elle assure globalement la diffusion du discours dominant sur un modèle de dialogue et particulièrement la diffusion d'un standard linguistique par les choix normatifs représentés dans le système; et de même une organisation dialogale privilégiant des processus de normalisation de l'activité d'interrogation de tels systèmes liés à des raisons économiques.

D'autre part ces interfaces procèdent de l'usage, d'instances de normalisation dans la mesure du caractère singulier du dialogue effectué dans une interactivité univoque que l'humain remplace dans une interaction; ceci pour rappeler que nous posons notre réflexion en terme de modélisation questionnelle, c'est à dire d'une définition d'usage de la relation à la connaissance, à l'utilisateur en tant que produit des modèles dynamiques de dialogue, de connaissance, d'interlocuteur.

### ***Outils et méthodes***

Notre approche implique une théorisation du dialogue homme-machine qui inclut dans toute modélisation la prise en compte du rapport social au langage quels que soient ses modalités et lieux d'usage, ensuite évidemment une conception de ce même dialogue relevant du même propos théorique. Nous l'avons annoncé, nous ancrons nos observations sur les propositions faites par Mikhaël Bakhtine pour les situations inter-humaines (BAKHTINE M., 1977) que nous reprenons en les infléchissant très peu. Nous recourons, pour la part théorique, au **dialogisme** bakhtinien (BULOT T., 1993) parce que l'énoncé produit en interaction, quelle qu'elle soit, s'inscrit dans une dynamique sociale en cours, et cela nous permet d'abord d'élaborer pour une interface, la notion de procès énonciatif porteuse d'une complexité dialogique comprenant le dysfonctionnement fonctionnel, la catégorisation, la co-construction du sens, mais aussi d'autres concepts tels ceux d'*interlocuteur idéal* et d'*auditoire social* (Ibid. : 123). Ensuite, pour l'analyse des corpus et du processus interactionnel, cela nous introduit le concept d'*évaluation sociale*.

Il est trivial de dire que la consultation de bases de données en langage naturel n'est pas l'apanage des seuls linguistes : le langage, les discours, les oralisations d'activités de recherche documentaire sont abordées et analysées par des disciplines où le langage en tant que tel est minoré (notamment VILLAME T. & THEUREAU J., 1994). La spécificité de notre approche n'est pas d'être seulement linguistique; elle consiste en un postulat bref dans sa formule mais lourd de conséquences sur la perception des réalités langagières : dès lors qu'un recours au langage existe, le dialogisme, en tant qu'affirmation de la prégnance de l'interaction verbale dans toute activité langagière, permet de considérer la consultation d'une base de données documentaires en langage naturel comme un dialogue, c'est à dire, entre autres comme un procès énonciatif riche, complexe, nécessairement dynamique, et ce quelle que soit la pauvreté linguistique de l'échange effectivement réalisé.

Plus encore, nos objets sont des discours, c'est à dire des énoncés dont nous essayons de déterminer les conditions de production, tant du point de vue du concepteur de l'interface que de celui de son utilisateur; ils sont troublants par rapport aux situations ordinaires de dialogue où l'interaction, au sens au moins d'action réciproque sur l'interlocuteur et ses productions, est la règle; ils sont troublants en tant qu'interface en langue naturelle (pour reprendre la terminologie consacrée) parce que notre perspective d'analyse énonciative est nécessairement celle du locuteur humain : **il y a dialogue dès lors que celui-ci pense, accepte, admet qu'il y en a un** (d'où l'intérêt des discours d'évaluation). Il semble en effet aberrant de construire une méthodologie de macro-analyse des énoncés dans la mesure où l'un des locuteurs est finalement absent de l'interaction, présent dans l'interactivité et mis en procès énonciatif par le seul contrat énonciatif qu'élabore l'utilisateur.

## INTERACTION ET DIALOGUE MÉDIATISÉS

### *Discours et objet*

En fait, nous proposons de problématiser le dialogue dit homme-machine en termes de **dialogue médiatisé**. Cela signifie que la requête, sur bases de données documentaires, doit être replacée dans un usage interlocutif nécessitant la prise en compte d'un objet discursif, d'abord en tant que traces linguistiques d'un processus interactionnel. Du côté utilisateur (l'usager de l'interface langagière), cet objet est lié « ... à la façon dont le locuteur s'approprie de la langue dans l'énonciation, aux ajustements interactifs, aux interdéfinitions de la situation, à son développement séquentiel au fil du discours. » (MONDADA L., 1994 : 4). Il est par ailleurs complexe parce qu'il est confrontation de représentation idéale des dialogues d'interrogation et de procès cognitif dynamisant

cette structure. Louis GUESPIN, évoquant l'effectuation du sens, l'a montré par ailleurs : « *Questionner est un processus* » (GUESPIN L., 1984 : 68); c'est dire la difficulté d'approcher en dialogue homme-machine, en dialogue médiatisé et particulièrement en dialogue d'interrogation de bases de données en langage naturel, la catégorisation discursive. Cela suppose que notre front conceptuel fondamentalement sociolinguistique aborde la modélisation requise, non pas en terme de structure bipolaire locuteur-interlocuteur, mais aussi en terme de conception de cet espace interlocutif où la dichotomie dialogal/ dialogique (BULOT T. 1994) semble trouver une nouvelle pertinence.

### ***Des dialogues médiatisés***

Les aspects que nous présentons ici, concernent des dialogues (au sens Bakhtinien du terme) différés, soit du fait d'un outil informatique (ordinateur, Minitel, logiciel), soit du fait des utilitaires -les outils d'outils- y afférant (les outils techniques langagiers tels les mode d'emploi, aide automatique, thesauri...). Effectivement, nous préférons le terme médiatisé, celui de différé parce qu'il renvoie à l'idée d'un objet technique partenaire, eu égard de ce que propose Jürgen Habermas sur la construction « *d'une alternative proposée à la technique existante, (...) d'une autre structure d'action* » celle, intersubjective, d'une « *interaction médiatisée par des symboles, par opposition à l'activité rationnelle par rapport à une fin* » (HABERMAS J, 1993 : 15). Objet discursif troublant, car la machine n'est pas seulement partenaire restreint d'un point de vue dialogal, les énoncés produits relèvent d'une activité communicationnelle productrice et procédant de normes sociales qui sont autant de règles techniques.

En associant au terme **dialogues** celui de **médiatisés**, nous tentons de marquer une réelle mise en perspective de l'activité de travail, en tant que « *activité rationnelle par rapport à une fin* » (1993 : 21) incluant entre autres l'apprentissage des différents savoir-faire et qualifications) et l'interaction (en tant qu'« *activité communicationnelle* » (1993 : 22) incluant en terme respectif d'apprentissage l'intériorisation de certains rôles). Ceci dans la mesure où il y a toujours **décalage par rapport à une situation interhumaine de dialogue instrumentalisée : le locuteur/interlocuteur a affaire avec un interlocuteur/locuteur perceptible par ses emplois discursifs, mais non physiquement présent**. Perceptible, c'est à dire évaluable en discours.

### ***Une évaluation sociale***

Finalement, il s'agit d'évaluer la pertinence d'un modèle résolutionnel canonique en théorie documentaire face à un modèle problème qui de fait prend en compte les formations discursives en œuvre et considère, en d'autres termes, ce qui est dit l'information

comme un processus et non pas comme un état immanent. Elle échapperait, ce que nous réfutons, aux schémas cognitifs issus et construits par et pour l'interaction liée à un questionnement de type langagier. Ceci a pour corollaire que l'interrogation et la consultation de bases de données multi-représentationnelles sont au centre de la problématisation de l'objet voire du terrain; celui qui questionne un tel système a un projet, forme entre autres de ce que M. Bakhtine (1977) nomme évaluation sociale en tant qu'« *aptitude à situer les énoncés les uns par rapport aux autres et à percevoir le jeu interrelationnel des uns avec les autres* » (PEYTARD J., 1990 : 21), projet lié aux conditions de production des énoncés, c'est à dire tout autant

- a. à sa propre histoire sociale
- b. à l'entreprise ou institut dont il est issu (et qu'il se représente nécessairement par rapport à ce propre questionnement)
- c. à ses représentations de connaissances tant réelles que fictives attribuées via le médiateur-machine à l'interlocuteur institutionnalisé de facto,
- d. aux aspects technologiques (par rapport à l'objet médiatisant)
- e. au langage même en ce que ses modes d'interrogation resteront induits par une histoire conversationnelle acquise et en cours.

Concrètement, l'alternative que propose la sociolinguistique par la mise en perspective de ces discours, vise à évaluer, non pas un système et ses représentations internes, mais les pratiques langagières des utilisateurs, les pratiques professionnelles; comment ceux-ci, au cours de l'interrogation/ consultation d'objets langagiers, se construisent-ils un éventuel référentiel commun ? Quelle est la place laissée au réglage du sens ? Quelle est la part de l'activité professionnelle en amont et in situ sur le langage et les pratiques ? En d'autres termes comment la polyphonie -en usage nécessairement multi-locuteur- peut-elle entrer en adéquation avec le projet institutionnel?

### ***Dialogue et dialogisme pour les bases de données***

Il est clair que considérer les bases de données documentaires comme un terrain possible de la sociolinguistique suppose d'abord la nécessaire délimitation du champ par rapport à la linguistique documentaire. Ce qui nous intéresse et relève de nos compétences sont de fait les usages langagiers liés à l'objet, c'est à dire autant le discours de la conception avec notamment le discours d'indexation, la modélisation discursive des pratiques d'interrogation idéalisées avec les modes d'emploi et système d'aides, les thesaurus etc., que le discours de la consultation de tels objets avec par exemple le discours de l'utilisateur sur ses pratiques, et les dialogues



d'interrogation en langage naturel. Ces objets sont les lieux où de fait se trouvent mis en œuvre des processus interactifs qui procèdent, selon nous, d'une même théorisation posant le caractère co-énonciatif dialogique de toute production langagière.

En fait, du dialogisme, nous retenons qu'il n'y a pas de production langagière qui ne soit déjà socialisée, que dans cette mesure elle est à inscrire dans une interaction entre deux instances d'interlocution complexe. Il s'agit peut-être de rendre compte d'un **contrat énonciatif** multi-agencé, de deux procès énonciatifs : celui rendu possible par le concepteur (collectif ou individuel) des modalités d'interfaçage induit par les représentations internes et en quelque sorte essentiellement virtuel pour l'utilisateur, et celui de fait mis en place, actualisé, mis en discours, par l'utilisateur, qui pose la relation au savoir en termes de dialogue.

En bref, les catégorisations discursives, respectivement celles que construit l'utilisateur de son interlocuteur et celles que modélise le concepteur d'interface relèvent du dialogisme, placent en vis à vis langagier deux énonciations, et rendent possible une co-énonciation génératrice de dialogue (BULOT T. *et alii* : 1995). Enfin, admettre l'opérativité du dialogisme revient à penser les représentations internes, les modèles divers élaborant des systèmes, non seulement comme des procédures qu'il convient de reconnaître, mais davantage comme des procès, une suite d'états socialement situés; où concevoir un objet technique langagier est réifier un rapport hiérarchique de connaissance entre un concepteur-technicien-scientifique et un quidam idéalement représenté par la fonction normative tendant à dominer toute activité de modélisation.

## CONCLUSION

Le rapport à la sociolinguistique, à la linguistique sociale en tant que « *linguistique du travail* » (GUESPIN L., 1980 : 128), c'est poser l'incompatibilité des niveaux de généralisation : de cas particuliers, la linguistique propose le cas général voué, en synchronie, à être un modèle. La linguistique sociale marginalise cette approche et privilégie, à notre sens, la spectacularité de chacun des cas : la généralisation ne vaut que pour les cas exactement similaires, en un temps strictement identique; cela signifie que toute activité de modélisation scientifique (pour opposer cette acception à la vulgate) est elle-même située, doit faire l'objet d'une explicitation des conditions de production et est à son tour vouée à davantage poser des questions que de pouvoir objectivement y répondre, en d'autres termes, à rendre compte de la non-monotonie, de la variation, du processus interactionnel où l'interactant ne cesse paradoxalement d'être toujours déjà différent. C'est ce que peut signifier le terme processus. Interroger une base de données documentaires, concevoir des outils documentaires, c'est se placer dans ce processus.



**BIBLIOGRAPHIE**

- BAKHTINE M., 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Éditions de Minuit, Paris, 233 pages.
- BULOT T. et TSEKOS N., 1992, « D'une analyse sociolinguistique du dialogue homme/machine à un analyseur énonciatif. », dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE 21, SUDLA/ IRED, Université de Rouen, 40-55.
- BULOT T., 1993, « Interaction et dialogisme : la communication homme machine », dans Les Cahiers du CIRCAV 3, CIRCAV-GERICO-Université de Lille 3, Lille, 69-84.
- BULOT T., 1994, « Dialogue homme-machine et discours : dialogal ou dialogique », dans Cahiers Du Centre Interdisciplinaire des Sciences du Langage 10 (Numéro spécial), Université de Toulouse-Le Mirail, Toulouse, p.p.245-254.
- BULOT T., CAHOUR B. et DELAMOTTE E., 1995, « Modélisation des sujets partenaires du dialogue : prise en compte de l'utilisateur pour une adaptation dialogique », dans LE DIALOGUE HOMME-ROBOT EN LANGAGE NATUREL : PROBLÈMES PSYCHOLOGIQUE, Paris, CNRS (A paraître)
- FRESNEAU S., 1994, *Modélisation de la panne. Pour une optimisation du mode d'emploi*, Université de Rouen/ DESCILAC, Mont saint Aignan, 76 pages (plus annexes).
- GUESPIN L., 1980, « Langage et travail, de l'anthropologie à la théorie de la personnalité », dans LA PENSÉE 209, IRM, Paris, 114-129.
- GUESPIN L., 1985, « Introduction : matériaux pour une glottopolitique », dans *Problèmes de glottopolitique*, P.U.R., Mont Saint Aignan, 14-32.
- GUESPIN L., 1984, « Interaction verbale et catégorisation dans l'entretien », dans LANGAGES 74, Larousse, Paris, 47-92.
- GUESPIN L., 1992, « Langue technique et langue de l'utilisateur », dans *Les mots pour le faire*, Éditions Descartes, Paris, 210-225.
- GUESPIN L., 1993, « Normaliser ou standardiser », dans LE LANGAGE ET L'HOMME Vol XXVIII, n°4, De Boeck Université, 213-22.
- HABERMAS J., 1993 (trad.1973), *La technique et la science comme idéologie*, Gallimard, Paris, 211 pages
- LAFONT R., 1978, *Le travail et la langue*, Flammarion, Paris, 297 pages.
- MONDADA L., 1994, « Quelques enjeux d'une approche discursive des faits de langue », dans ÉTUDES DE LETTRES.
- PEYTARD J., 1990, « Évaluation sociale dans les thèses de Mikhaël Bakhtine et représentations de la langue », dans LANGUE FRANÇAISE 85, Larousse, Paris, 6-21.
- VIGNAUX G., 1991, *Les sciences cognitives*, Éditions La Découverte, Paris, 351 pages.
- VILLAME T. & THEUREAU J., 1994, « les activités de recherche d'information », dans Les CAHIERS DU LCPE 1, URA CNRS 1575 LCPE, Paris, 29-52.

## **PRISE EN COMPTE DE L'UTILISATEUR POUR UNE ADAPTATION DIALOGIQUE<sup>21</sup>**

---

### **INTRODUCTION GÉNÉRALE (THIERRY BULOT)**

Les modélisations dialogales requièrent, selon nous, une approche pluridisciplinaire dès qu'il s'agit de concevoir des systèmes de dialogue évolués qui, à défaut de savoir prendre en compte la totalité et la complexité, de la communication verbale interhumaine non médiatisée, doivent permettre à l'utilisateur de reconnaître un fonctionnement proche des fonctionnalités dialogales ordinaires.

Le danger de la modélisation reste la tendance à réifier l'objet modélisé en oubliant de considérer comme paramètre de communication, la nature processive (c'est à dire dynamique et en même temps dynamisante) non seulement du dialogue mais aussi de l'interlocuteur / utilisateur. Sans prétendre répondre à toutes les objections, nous pensons qu'une approche dialogique peut rassembler pour le moins les aspects psychologiques, sociaux et linguistiques de toute interaction. C'est pourquoi nous proposons ici une réflexion composite mais complémentaire, sur le thème de la prise en compte de l'utilisateur/ interlocuteur qui présente les points de vue de différentes sciences sociales sur ce même thème : sociolinguistique (particulièrement l'énonciation), psychologie cognitive et socio-économie.

### **POUR UN MODÈLE CO-ÉNONCIATIF DU DIALOGUE HOMME-MACHINE (T. BULOT)**

Énoncer le rapport possible entre linguistique sociale (Marcellesi & Gardin 1974) en tant que discipline et dialogue-homme-machine en tant que terrain de recherche, ne relève pas selon nous de la gageure, mais de la nécessaire prise en compte de formes discursives ordinairement structurées que sont les simulations dialogales en langue dite naturelle. En effet, pour replacer le sujet d'énonciation dans une perspective plus globale, nous choisissons le cadrage théorique de la *linguistique sociale* qui établit que:

a) « *l'activité linguistique est par excellence une activité sociale* » (Ibid. : 18),

---

<sup>21</sup> BULOT T., CAHOUR B., DELAMOTTE E., 1996, « Prise en compte de l'utilisateur pour une adaptation dialogique », , dans *Psychologie du dialogue homme-machine en langage naturel*, Europa Productions, Paris, 61-73.

b) « les représentations communes (qui relèvent des «attitudes continues et actives») n'existent que par le discours collectif » (Ibid. : 17)

c) les groupes sociaux constitués dès lors en locuteurs collectifs sont des « unités collectives réelles mais partielles , fondées sur une activité linguistique commune » (Ibid. : 17);

Cela induit la nécessité de concevoir le dialogue homme-machine en tant que processus (c'est à dire une activité sans cesse reprise), et plus avant comme un moment de co-énonciation où s'instaure - par le recours au langage naturel- une relation catégorisante entre deux interlocuteurs. Nous considérons que l'utilisateur modélise de fait l'interaction et l'interactant machine par rapport à un schéma connu : celui de l'interaction homme-homme. Cela revient à proposer la mise en dichotomie *pour le dialogue homme-machine* du caractère *dialogique* (co-construction du sens, dysfonctionnements fonctionnels,...) et non pas seulement *dialogal* (tours de dialogue,...) de ce type d'interaction finalisée (BULOT T., 1993).

En d'autres termes, nous proposons, par le recours au dialogisme de Mikhaël BAKHTINE (1977) de dépasser la distinction faite, pour un échange inter-humain, par Jacques MOESCHLER (MOESCHLER J., 1985 : 15) entre la structure du dialogue et sa fonction, où respectivement la structure reste un fait de surface lié, entre autres, au nombre de participants, et la fonction relève de la seule analyse pragmatique.

Nous énonçons ainsi un double moment de modélisation en interaction homme-machine :

1) une part statique, c'est à dire *dialogale*, par la mise en norme de phénomènes linguistiquement repérables et liés à la nécessaire mise en règle pour le traitement automatique; le dialogal concerne spécifiquement le dialogue homme-machine en tant que modèle calculatoire pour des réalisations informatiques et intègre de fait les actes de langage,

2) une part dynamique, c'est à dire *dialogique*, où l'on va retrouver, en interaction les pratiques langagières des utilisateurs mis en situation d'énonciation.

En terme de modélisation, c'est admettre qu'à l'instar de la communication homme-homme, il n'est pas de représentation de l'autre -même machine- qui ne soit en constante renégociation, qu'il n'y a pas de sens en dialogue construit a priori en dehors d'une situation d'énonciation catégorisante. La définition sociale du dialogue (BAKHTINE M., 1977:136) permet d'affirmer que le dialogue homme-machine -dans son recours au langagier- est pour l'utilisateur l'interaction d'au moins deux énonciations parce que les réponses qu'il obtient de la machine sont selon son propre discours intérieur, pour reprendre les termes de Mikhaël BAKHTINE,

du discours d'autrui, c'est à dire, comme tout moment d'énonciation, fortement et nécessairement déjà socialisé. Admettre ce principe implique non seulement la considération d'un locuteur qui raisonnablement doit être l'humain, mais surtout la nécessaire émergence d'une entité d'interlocution qui n'a d'autre réalité qu'une activité langagière, certes simulée car il s'agit de la machine, renvoyant à des schèmes interactionnels connus. En d'autres termes, la catégorisation de l'autre, respectivement celle que construit l'utilisateur de son interlocuteur et celle que modélise le concepteur d'interface relève du dialogisme car cela place en vis à vis langagier deux énonciations.

Pour exemplifier ces propos, nous recourons aux expérimentations, faites sur le terrain par Minitel, d'un automate de dialogue destiné, pour la part méthodologique, à recueillir du corpus homme-machine hors simulation en laboratoire d'une part, et d'autre part à nous permettre d'évaluer la pertinence d'un modèle de dialogue intégrant le dysfonctionnement (au sens de dysfonctionnement verbal). Ainsi, les extraits de corpus présentés souhaitent montrer que dans un dialogue (que la normativité dialogale peut exprimer en termes d'insuffisances quant à l'efficacité de l'interface), les principes dialogiques que nous avons tentés de modéliser, génèrent autant le dialogue -y compris par ses *échecs*- que la seule gestion du linguistique : en effet, ce qui semble déterminant n'est pas la capacité calculatoire de l'automate mais l'interaction qu'accepte de mettre en place l'interlocuteur humain; tout se passe comme si, le contrat d'interlocution accepté par l'homme, la richesse de l'interface, la pertinence des réponses, leur adéquation à la question, ne devenait plus la seule condition d'un dialogue réussi.

Deux types de corpus sont ici évoqués : l'un est opératif puisqu'il est destiné à servir en consultation de bases de données dès lors que le système gestionnaire de la base n'a pas permis de trouver l'information, l'autre est non opératif car simulant (sur un schéma interactif -mais non interactionnel- proche d'ELIZA) un opératrice automatique sur messagerie en direct; ce sont respectivement les corpus MISX et DOC. De fait la mise en modèle pour le dialogue homme-machine du dysfonctionnement nous confirme son caractère discursif : parce que le dialogue proposé à l'utilisateur génère spécifiquement du dysfonctionnement, nous observons à l'œuvre des principes tendanciellement dialogiques que nous tentons d'explicitier par les extraits suivants.

**La co-construction du sens :** le sens se construit avec l'interlocuteur (homme ou machine), et non indépendamment du contexte d'interaction. Cela signifie qu'il ne peut exister de monosémie et qu'en terme de consultation de banque de données, une interface langagière doit rendre possible la polyphonie; au-delà

la négociation peut permettre de réaliser voire de construire une tâche;

## CORPUS [DOC] EXTRAIT 1

H1 BONJOUR  
 M1 BONJOUR, DITES CE QUE VOUS VOULEZ  
 H2 RIEN VRAIMENT  
 M2 TOUT CA NE ME SEMBLE PAS TRES POSITIF.  
 H3 NON JE CHERCHE QQCH SUR L'ADVERBE  
 M3 CA NE ME DIT RIEN MAINTENANT...  
 H4 L'ADVERBE?  
 M5 VOUS ME PROPOSEZ UN SYNONYME... ? MERCI.  
 H5 IMPOSSIBLE VOYONS  
 M6 OUI... CELA NE ME DONNE PAS D'IDEE.  
 H6 JE NE SUIS PAS VRAIMENT SATISFAIT  
 M7 VOUS DITES ? JE REFLECHISSAIS....  
 H7 ET LA GLOSSEMATIQUE CA VOUS DIT ?  
 M8 J'AI PEUT-ETRE CA... AVEC UN AUTRE TERME  
 H8 LEQUEL ?  
 M9 BON, MAIS QUE CHERCHEZ-VOUS PRÉCISEMENT?  
 H9 RIEN JE VOUS L'AI DIT  
 M10 RESTONS COURTOIS DANS UNE BIBLIOTHEQUE..  
 H10 SUR L'INACHEVEMENT ?  
 M11 VOUS ME PROPOSEZ UN SYNONYME... ? MERCI.  
 H11 BAFUILLAGE  
 M12 CA NE ME DIT RIEN MAINTENANT...  
 H12 RIEN SUR L'INTERACTION ?  
 M13 J'AI AU MOINS UNE FICHE "INTERACTION".

**La catégorisation de l'interlocuteur** : Robert LAFONT énonce que « Toute communication n'est possible que par une interpellation du type « Il y a quelqu'un? » Elle se déroule sur la confiance qu'il y a véritablement quelqu'un. C'est à dire un locuteur-auditeur. C'est à dire un autre sujet. » (1967 : 47). Les corpus que nous avons recueilli produisent invariablement des indices de catégorisation de l'autre en tant qu'entité langagière. Son statut de machine ou d'humain n'est pas tant déterminant que sa capacité à être en interaction, qu'à rendre possible une co-énonciation.

## CORPUS [MISX]. EXTRAIT 2

M1 TU VIENS SOUVENT DIS DONC XXX !  
 H1 OUI?  
 M2 OUI ? ?  
 H2  
 M3 JE VAIS PLEURER... ET TOUTE SEULE !  
 H3 TU VAS PLEURER ?  
 M4 DUR DUR  
 H4 DUR DUR ?

M5 TU ME PLAIS...  
 H5 ES TU UNE ROBOTE ?  
 M6 T'ES UN CAS MAIS C'EST SYMPA  
 H6 BON ..SOIR...  
 M7 POURQUOI TU ME DIS ÇA ?  
 H7 JE NE SAIS PAS..LES MESS ME PARAISSENT  
 M8 JE NE SUIS PAS SUR DE TE SUIVRE  
 H8 STÉRÉOTYPES PAR MOMENT MAIS JE ME TROM  
 M9 DIS VITE, JE VAIS PARTIR...  
 H9 VOILÀ... JE ME SUIS TROMPÈ..  
 M10 Y A DES FOIS...  
 H10 OUI...ON ES BÊTE...  
 M11 OUI...ON SUIS BÊTE... ? ?  
 H11 MAIS NON.. MAIS NON  
 M12 Y A PAS DE RAISON ?  
 H12 ENFIN JE SUIS SUR QUE C'EST QUELQU'UN

## EXTRAIT 4

M16 JE SUIS SUPER NON ?  
 H16 OUI...  
 M17 HUM HUM  
 H17 QUEL ÂGE AS TU ?  
 M18 21 ANS! ÇA TE CONVIENS?  
 H18 C EST POUR ME FAIRE UNE IDÉE MISS  
 M19 TU DISAIS ?  
 H19 JE DISAIS ?  
 M20 TU DISAIS ? ? ?  
 H20 POUR ME FAIRE UNE IDÉE SUR MON INTERLOC

**Le dysfonctionnement générateur de dialogue :** les interlocuteurs doivent ajuster leurs représentations pour co-construire le sens; le dysfonctionnement verbal -en tant que demande de reformulation, de hiatus, d'échecs renouvelés de compréhension- est l'un des moteurs de la communication humaine et a fortiori pour le dialogue homme-machine puisqu'il permet la continuation du dialogue. Nous proposons ici deux extraits : le premier (n°4) permet à l'humain de retrouver l'information; dans le second (n°5) la tâche ne pourra aboutir parce que le dysfonctionnement est plus d'ordre interactif qu'interactionnel, mais par ailleurs, le dialogue reste dialogique dans son fonctionnement, et l'erreur génératrice d'énonciation; ce sont davantage les limites de l'automate qui selon nous bride la recherche d'information.

## CORPUS [DOC]. EXTRAIT 4

M1 BIEN, QUE VOULEZ VOUS FAIRE À PRÉSENT ?  
 H1 UN RAPPORT AVEC LE PRAXÈME



M2 UN RAPPORT AVEC LE PRAXÈME ?  
 H2 LA PRAXÉMIQUE QUOI  
 M3 JE NE VOIS PAS VRAIMENT....  
 H3 PARDON, LA PRAXÉMATIQUE  
 M4 J'AI AU MOINS UNE FICHE "PRAXÉMATIQUE"

#### CORPUS [DOC] 5

M1 J'AI AU MOINS UNE FICHE "INTERACTION".  
 H1 QUOI ?  
 M2 POURQUOI ME DEMANDEZ-VOUS CELA ?  
 H2 C'EST VOUS QUI ETES STUPIDE  
 M3 C'EST JE QUI SUIS STUPIDE ? ? ?  
 H3 BLBLBLB  
 M4 CE N'EST PAS ASSEZ....  
 H4 LA SYNCHRONIE  
 M5 JE N'AI PAS CE MOT CLEF, AIDEZ-MOI.  
 H6 L'ANALYSE SYNCHRONIQUE  
 M6 J'AI PEUT-ETRE CA... AVEC UN AUTRE TERME  
 H6 OUI MAIS QUOI ?  
 M7 C'EST DIFFICILE A DIRE SI VITE...  
 H7 BEN VOYONS  
 M8 LE TEMPS PASSE ET NOUS NE TROUVONS RIEN.  
 H8 VRAI  
 M9 C'EST MALGRE TOUT TROP VAGUE...  
 H9 ET MARCELLES ?  
 M10 JE SOUHAITERAIS UN MOT-CLE...  
 H10 LES AUTEURS CA N'EN EST PAS ?  
 M11 JE NE PEUX CHERCHER SUR CE CRITERE...  
 H11 POURQUOI ?  
 M12 JE L'IGNORE TOTALEMENT.  
 H12 DISCUSSION PASSIONNANTE  
 M13 EXPLIQUEZ VOUS JE VOUS PRIE

### **CONTEXTE DU DIALOGUE ET REPRÉSENTATION DE L'INTERLOCUTEUR (B. CAHOUR)**

La représentation de l'interlocuteur/utilisateur est un élément du contexte cognitif du dialogue. Dans Cahour & Karsenty (1993) nous définissons le *contexte cognitif du dialogue* comme les représentations mentales transitoires construites durant le dialogue, de par ce qui est vécu, échangé, perçu ensemble au cours de l'interaction. Il s'agit notamment de la représentation que les interlocuteurs ont de la mémoire du dialogue, de la mémoire de la tâche (s'il s'agit de dialogues finalisés), des caractéristiques spatio-temporelles (lieu, temps, environnement physique) et des caractéristiques psycho-sociales de la situation (par exemple la représentation de l'interlocuteur, des rôles, des statuts). Cette représentation du contexte, les interlocuteurs pensent la partager

en bonne partie, il s'agit alors d'un "*contexte supposé partagé*". On a montré que d'une part, cette croyance de partager le même contexte que l'interlocuteur est assez fortement illusoire (et entraîne des dysfonctionnements du dialogue) et, d'autre part, qu'il existe également une partie du contexte que l'on sait pertinemment ne pas partager avec l'autre interlocuteur, partie que l'on a appelé "*contexte privé*" (CAHOUR & KARSENTY, 1993).

Nous nous centrerons ici sur une partie du contexte cognitif du dialogue, à savoir la *représentation de l'interlocuteur (ou utilisateur)* qui est une composante de la représentation du contexte psychosocial.

Les travaux de psychologie et d'ergonomie cognitive portant sur les systèmes de dialogue homme-machine soulignent l'importance de ne pas considérer *un* utilisateur générique qui vaudrait pour tous mais de prendre en compte les besoins personnalisés de *chaque* utilisateur (CAHOUR & FALZON, 1991). Il s'agit alors de permettre au système de construire une représentation dynamique de l'utilisateur. La modélisation de l'utilisateur est une composante importante des systèmes coopératifs qui permet de déterminer et d'adapter non seulement la gestion du dialogue mais aussi la résolution du problème : l'expert non seulement adapte ses explications, son lexique, etc., à l'interlocuteur, mais il ne fait pas non plus les mêmes hypothèses quant à la cause de son problème; « *La modélisation de l'interlocuteur a une fonction de décision quant au niveau de mobilisation cognitive : en fonction du modèle élaboré, l'expert se prépare soit à un traitement de routine, à une recherche dans une bibliothèque (mentale) de cas connus, soit à une activité de résolution de problème (...)* Une meilleure connaissance des modalités selon lesquelles la modélisation de l'interlocuteur est effectuée, puis des modalités d'utilisation du résultat de cette modélisation, présenterait un grand intérêt dans l'objectif de la conception de systèmes de dialogue homme-machine »(FALZON 1989 : 162).

Des études en IA indiquent désormais comment, a priori, des systèmes de dialogue intelligents peuvent élaborer et utiliser un modèle de l'utilisateur pour mieux comprendre les besoins de l'utilisateur et pour mieux adapter l'aide qui leur est fournie (CHAPPEL & AL 1992, KOBASA & WAHLSTER 1989)<sup>22</sup>, mais de nombreuses études psychologiques restent encore à mener pour valider et préciser le rôle de la représentation de l'interlocuteur/utilisateur dans le dialogue.

On développera ci-après la question de l'élaboration d'une représentation de l'interlocuteur puis celles, moins explorées, des différences individuelles, de l'aspect automatique ou conscient du

---

<sup>22</sup> voir également les actes du workshop "Agent Modelling" d'IJCAI'91, les actes du second workshop international "User Modelling'92" et la nouvelle revue "User Modelling and User Adapted Interaction".

processus, et de la représentation des caractéristiques émotionnelles.

### ***Le processus de représentation de l'interlocuteur***

Une question posée par les modèles de l'utilisateur (ou représentations de l'interlocuteur) concerne l'élaboration du modèle. Nous avons étudié (CAHOUR, 1991) la façon dont des experts élaborent une représentation de leur interlocuteur lors de dialogues d'aide au diagnostic d'automates programmables et à la conception de réseaux informatiques. La méthode utilisée était une post-verbalisation des experts pendant la relecture des dialogues. Nous ne reprendrons pas ici l'ensemble des résultats obtenus dans une perspective psychologique d'étude de la communication inter-humaine mais souhaitons insister sur deux points qui nous semblent importants pour le dialogue homme-machine : il s'agit de souligner d'une part les risques et limites de la catégorisation, et d'autre part le fait qu'il s'agit bien d'un processus dynamique et évolutif qui s'acquiert avec l'expérience de la communication.

La représentation de l'utilisateur est souvent perçue comme synonyme de catégorisation de l'utilisateur. Elle n'est pourtant pas le seul moyen de représenter l'utilisateur et présente des limites qu'il faut souligner. Dans le cas que nous avons étudié, la représentation de l'interlocuteur que construisait les experts au cours du dialogue concernait essentiellement sa compétence dans le domaine.

On a pu observer que la représentation de l'interlocuteur se construit alors à partir d'indices pragmatico-sémantiques<sup>23</sup> (évaluation du lexique, des actes de langage, des présupposés selon des critères d'exactitude, abstraction, cohérence, précision, pertinence) permettant aux experts d'établir:

- soit uniquement un *état des connaissances* de l'interlocuteur très parcellaire; il n'y a alors pas catégorisation mais seulement identification de certaines caractéristiques isolées (il sait que..., il croit à tort que...).
- soit une *pré-catégorisation* en termes de patterns de connaissances (correspondant à des sous-spécialités, ex : connaît le matériel, a une pratique de design,...);
- soit une *catégorisation* à l'aide d'un stéréotype (commercial, expert en réseau logique,...) : par fixation rapide sur une hypothèse (et validation ou invalidation ultérieure), par élimination d'hypothèses, ou par raffinement progressif du profil de l'interlocuteur (CAHOUR, 1992).

---

<sup>23</sup> mais aussi dans certaines situations de dialogue à partir des actions (sur une interface par exemple) de l'interlocuteur (SALEMBIER 1992)

La catégorisation dépend des connaissances préalables des experts (stéréotypes disponibles en mémoire) et des indices comportementaux disponibles de par l'activité (verbale ou autre) de l'interlocuteur. On constate que les experts sont prudents et ne catégorisent pas à outrance (un interlocuteur sur deux dans nos dialogues d'aide à la conception); ils s'en tiennent volontiers à une pré-catégorisation ou à un état parcellaire des connaissances. Ce résultat est important pour les systèmes intelligents et met en garde contre une trop rapide catégorisation : celle-ci comporte des avantages certains, elle permet notamment d'inférer davantage de caractéristiques de l'interlocuteur à partir de quelques indices, mais des catégorisations erronées peuvent également être dangereuses puisqu'elles entraînent une attribution erronée de traits de la catégorie à l'individu.

Dans la mesure où la représentation de l'interlocuteur est un processus inductif qui est basé sur la recherche et la vérification d'hypothèses, les représentations construites sont dynamiques, parce que sans cesse en construction et re-construction. Les hypothèses concernant l'interlocuteur sont posées avec un degré de certitude variable (RICH, 1979) et les interlocuteurs savent généralement qu'ils prennent des risques en "modélisant" autrui, et cela leur permet d'être souples et de modifier le modèle s'il s'avère inadéquat. Il faut souligner que cette construction et re-construction se fait aussi par intervention active de celui qui est représenté; il s'agit ainsi en quelque sorte d'une co-construction de la représentation, celui qui est représenté fournissant un feedback implicite ou parfois très explicite (ex : "faut pas me prendre pour plus bête que je ne suis").

Ces erreurs et corrections de celui qui modélise son interlocuteur sont mémorisées et intégrées pour les interactions suivantes; c'est ainsi que les stéréotypes et les indices utilisés par l'expert pour élaborer une représentation de son interlocuteur s'élaborent et s'affinent. L'élaboration des représentations est donc un savoir-faire qui s'acquiert par l'expérience de communication, cette capacité est davantage liée à la compétence à communiquer qu'à une compétence dans le domaine traité.

Ce rôle de l'expérience est bien illustré par une des observations recueillies : certaines post-verbalisations des experts nous ont indiquées que l'un des experts catégorise correctement un commercial expérimenté, prenant pour indice le fait que son discours montre qu'il connaît le matériel de type routeurs et bridges, tandis que l'autre expert, en prenant en compte les mêmes indices, élimine d'emblée l'hypothèse du commercial. En fait le second expert penserait volontiers qu'il s'agit d'un commercial (aux vues d'autres indices) mais cette connaissance élaborée du matériel lui semble impossible pour un commercial. Le premier expert a par contre eu l'occasion au cours de son expérience de se rendre

compte que certains commerciaux peuvent posséder cette connaissance.

Il nous semble de même nécessaire pour les systèmes de dialogue homme-machine qu'il y ait acquisition, apprentissage automatique des profils d'utilisateurs, que les catégories ne soient pas définies a priori mais progressivement, au contact des utilisateurs. Le "diagnostic cognitif" d'un individu est différent des autres situations de diagnostic (panne, maladie...) en ce qu'une liste finie des catégories d'êtres humains est heureusement impossible à constituer; les interlocuteurs ne sont pas deux pareils et il existe une infinité de représentations possibles, d'angles sous lesquels les définir. L'apprentissage automatique des catégories d'utilisateur nous semble donc d'autant plus important qu'il est souvent difficile, voire impossible, d'établir une liste a priori et figée des catégories d'utilisateurs, ces catégories ainsi que l'usage qu'on en fait évoluant constamment.

### ***Questions ouvertes : différences individuelles, niveau de conscience du processus et caractéristiques émotionnelles***

Nous abordons maintenant des questions plus ouvertes et qui sont davantage des perspectives de recherche. Il faut d'abord souligner qu'il semble exister des différences individuelles relativement à la capacité à identifier le partenaire du dialogue, mais peu d'études existent malheureusement sur ce sujet. On peut ainsi se demander pour quelles raisons certaines personnes ne parviennent pas à se faire comprendre, lorsqu'elles expliquent quelque chose par exemple : est-ce parce qu'elles ne se représentent pas l'interlocuteur (ou font plus ou moins consciemment l'hypothèse d'un autre identique à soi et qui par conséquent comprend tout)?; ou est-ce parce qu'elles se font une représentation erronée de l'interlocuteur (en le sur-évaluant par exemple) ? ou encore parce qu'elles se représentent l'interlocuteur mais n'ont pas les moyens de s'y adapter ?

Une autre question à poser est celle du niveau de conscience du phénomène : dans quelle mesure cette représentation de l'interlocuteur est consciente, et au-delà, verbalisable ? Certaines personnes refusent par exemple l'idée qu'elles pourraient catégoriser leur interlocuteur; cela semble contraire à leur éthique personnelle. Mais est-ce pour autant qu'elles n'élaborent pas une certaine représentation de leur interlocuteur ?

Il semble plutôt que l'élaboration d'une représentation de l'interlocuteur est un processus systématique et incontournable dès qu'on se place en situation d'interaction, mais qui peut être également accentué et dirigé de façon consciente : celui qui est en position de didacticien va chercher à repérer l'état des connaissances de l'autre; le documentaliste cherchera à cerner les

besoins et intentions de son interlocuteur; celui qui par contre cherche un acteur pour son prochain film va s'arrêter volontairement à d'autres caractéristiques (la voix, la présence...). L'image qui est créée de l'autre est alors orientée, dirigée par les motivations de l'interaction, par une finalité précise.

Dans le cas de la communication homme-machine, il semble plus raisonnable d'élaborer une représentation qui soit utile; il est en effet inutilement coûteux d'élaborer de complexes Modèles de l'Utilisateur si l'on ne s'en sert pas ensuite pour gérer le dialogue (CAHOUR & PARIS, 1991).

On notera pour finir que l'on trouve, dans les modèles de l'utilisateur existants, des représentations des croyances de l'utilisateur, de ses intentions, de ses caractéristiques sociales, de ses connaissances, de ses intérêts et préférences, mais qu'en est-il de ses états émotionnels ? C'est bien là que réside la différence essentielle entre l'homme qui s'implique dans l'interaction "corps et âme" tandis que la machine n'est qu'un "pur esprit" communiquant. Cela n'empêche pas certains utilisateurs d'attribuer des émotions au système, l'homme ayant une capacité non négligeable à projeter ses propres affects sur autrui. Par contre, ça limite très certainement le système dans sa modélisation des émotions de l'utilisateur. Est-ce cependant utile dans le cas de dialogues d'assistance ? Faut-il par exemple chercher à préserver la susceptibilité de l'utilisateur ? Peut-être que d'autres aspects de la convivialité sont plus saillants en communication homme-machine, étant donné que les utilisateurs peuvent se prendre au jeu, tout en gardant à l'esprit qu'il s'agit bien d'un *jeu* relationnel dans lequel les enjeux psycho-sociaux sont moindres. La question reste donc ouverte.

### **DE L'USAGE SOCIAL À L'UTILISATEUR (E. DELAMOTTE)**

Il faut se défier de l'illusion d'une singularité totale de la communication homme-machine. Le mouvement vers un traitement automatique des langues et vers le dialogue homme-machine s'inscrit dans un contexte économique, social et scientifique non anodin. C'est pourquoi nous proposons par une perspective interdisciplinaire de rendre compte de ce concept qui ne prend son sens que dans un "réseau de concepts". Il n'est cependant pas question ici pour nous d'analyser l'ensemble des acceptions du concept de modélisation de l'utilisateur, nous nous sommes seulement proposé d'esquisser une approche qui prenne en compte sa généalogie.

#### ***Industries de la langue : la figure du producteur***

Dès ses origines, vers le milieu des années 80, le discours sur les industries de la langue, comme celui sur l'informatisation de la



société quelques années auparavant, se construit sur fond de fascination pour les percées technologiques. Le discours prend ses racines dans le progrès technologique. Seulement le changement technologique s'inscrit dans une logique non linéaire, il réserve des surprises.

En partant des potentiels des technologies, selon le principe d'une évaluation des expériences réalisées pour appréhender les besoins réellement satisfaits, le poids des stratégies d'acteurs met en évidence *le rapport producteurs/ utilisateurs*. Il ne s'agit pas de se limiter à récolter de l'information à propos des expériences qui font déjà usage des nouvelles technologies mais à comprendre les phénomènes d'appropriation sociale des technologies. Le chercheur se place dans une position de technicien du social. Au début des années 80, le rapport LEMOINE sur la filière électronique, en opposition au volontarisme industriel, préconise une politique qui ne serait plus pilotée par l'amont, mais par l'aval, c'est-à-dire répondant avant tout aux besoins des utilisateurs.

### **A la recherche d'un ajustement**

En effet le concepteur comme l'utilisateur n'échappent pas aux contraintes sociales et économiques d'utilisation du système. Et l'on admet aujourd'hui qu'une invention technique ne se convertit en innovation que lorsqu'elle réussit son insertion dans la société ou encore comme l'écrit F. Braudel (BRAUDEL, 1969), qu'une innovation ne vaut jamais qu'en fonction de la poussée sociale qui la soutient et qui l'impose.

Il est essentiel quand on suit le cheminement de l'innovation, de constater qu'il n'y a pas de séparation radicale entre la construction technique de l'objet réalisée par le concepteur et sa construction sociale opérée par l'utilisateur. *"Les choix techniques qu'il (le concepteur) aura à effectuer seront un compromis entre une nécessité technique (fiabilité, reproductivité de la machine...) et un projet d'usage. Ce choix constitue l'un des principaux points de contact de la technique et du social"* (FLICHY, 1991 : 22). En effet, les inventeurs dans leur laboratoire ont toujours un point de vue sur les usages. G. Simondon (SIMONDON, 1989 : 247) a bien montré que l'objet technique est tout d'abord "la traduction physique d'un système intellectuel". Cette évolution vers le concret, cette construction est collective. L'innovation n'est donc pas un phénomène purement technologique. Elle est plutôt un construit social.

Ainsi s'agissant du vidéotex, l'évolution des différentes utilisations auxquelles il a su satisfaire au fur et à mesure -et que dialectiquement il a suscitées- a favorisé une approche "dialogique" de l'usage où stratégies des utilisateurs et stratégies des promoteurs sont observées dans leurs interactions.

L'utilisation des objets techniques ne répond pas seulement à des critères d'utilité. A-M. Laulan analyse en sociologue, les ratés de l'introduction des technologies de communication : « *Cette résistance est décrite en termes négatifs par tous ceux qui n'obtiennent pas, très vite, l'effet escompté, et se heurtent à la mévente d'un produit, à la méfiance vis-à-vis de tel équipement technologique, à la réticence à l'usage effectif lorsque la machine a été achetée sans l'avis du personnel* » (LAULAN, 1985 : 10). Désenchantement, uniformité, admettons que la révolte, la résistance manifestent les sursauts des usagers.

### ***L'interactivité comme co-production : la figure de l'utilisateur***

Comme le considère A. MAYERE, à l'évidence, le produit apparaît comme un médiateur partiel et évolutif. Ce caractère partiel du produit nous amène à reposer la question de la relation entre acteurs dans les services et l'industrie. Dans l'industrie, les attentes des consommateurs passent à travers un produit matériel. Le bien objective une forme de solution, une forme de réponse aux attentes de l'acheteur. Cette réponse n'est généralement que partielle. Dans l'échange de produits, une forme d'ajustement s'opère (MAYERE, 1993 : 53-59). La technique est tout sauf purement instrumentale. Avec les tests, les essais de prototype, chaque spécificité technique peut être lue comme l'inscription dans le dispositif technique d'une certaine forme d'environnement. On peut alors parler de médiation technique.

Dans le cas d'un service, il y a aussi une forme d'ajustement. Un service n'est pas offert, il est co-construit, inventé à chaque prestation. La mise en œuvre du service doit donc gérer le statut de participant et en premier lieu l'horizon d'attente du client effectif. Les avatars de l'annuaire électronique en sont un exemple. L'annuaire professionnel qui avait été construit sur une catégorisation administrative a été obligé de réintroduire le point de vue de l'utilisateur final pour devenir un service opérationnel.

De façon analogue, les utilisateurs se trouvent eux-mêmes progressivement spécifiés dans le processus de médiation.

Pour le moins le souci de l'interactivité a été un premier jalon dans le sens d'une plus grande attention portée aux usagers et aux usages.

### **RÉFÉRENCES**

- BAKHTINE M. (VOLOCHINOV V. N.), 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Editions de Minuit, Paris, 233 pages.  
 BRAUDEL F., 1969, *Écrits sur l'histoire*, Flammarion, Paris.

- BULOT T., 1990, « Le générateur de dialogue : la dimension dialogique de la communication homme-machine. », dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE 16, Mont-Saint-Aignan, 141-162.
- BULOT T., 1993, « Dialogue homme machine et discours : dialogal ou dialogique », Communication au Colloque LE DIALOGUE EN QUESTION, Université de Toulouse Le Mirail, Toulouse, 5-8 octobre 1993 (A paraître dans les Actes)
- CAHOUR, B. & FALZON, P. (1991) « Assistance à l'opérateur et modélisation de sa compétence », *Intellectica* n°15.
- CAHOUR, B. & PARIS, C. (1991) Role and use of user models, Actes du Congrès International *IJCAI'91*, workshop "Agent modeling", Sydney, Australie, août 1991.
- CAHOUR, B. (1991) *La modélisation de l'interlocuteur : élaboration du modèle et effets au cours de dialogues de consultation*, Thèse de Doctorat de Psychologie Cognitive, Paris VIII, mars 1991.
- CAHOUR, B. (1992) How do experts categorize the interlocutor during consultation dialogs ? Actes du Workshop International *User Modeling-92*, Dagstuhl castle, 10-13 août 1992, Allemagne.
- CAPECCHI V. et alii, 1989, « Les nouvelles technologies de la communication dans la vie quotidienne : imprévisibilité et expérimentation des usages », in *Technologies de l'Information et Société*, volume 1, N° 2, pp. 37-75.
- CHAPPEL H., WILSON M., CAHOUR B. (1992) Engineering user models to enhance multi-modal dialogue, Actes de la 5ème conférence de l'IFIP "Engineering for Human-Computer Interaction", Finland, 10-14 août 1992.
- FALZON, P. (1989). *Ergonomie cognitive du dialogue*. Grenoble : Presses Universitaires
- FLICHY P., 1991, « L'historien et le sociologue face à la technique; le cas des machines sonores », dans Réseaux 46/47.
- KOBSA, A., & WAHLSTER W., 1989, *User Models in Dialog Systems*, Berlin : Springer-Verlag.
- LAFONT R., 1978, *Le travail et la langue*, Flammarion, Paris, 297 pages.
- LAULAN A.M., 1985, *La résistance aux systèmes d'information*, Paris, Retz.
- MAYERE A., 1993, « Points de vue d'une économiste sur les services de formation », *Études de communication* 14.
- MOESCHLER J., 1985, *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Hatier/ CREDIF, Paris, 203 pages.
- RICH E. (1979). User modeling via stereotypes. *Cognitive Science*, 3, 329-354.
- SALEMBIER P., 1992, « Étude empirique et modélisation d'une activité de diagnostic cognitif », *Intellectica* n°15.
- SIMONDON G., 1989, *Du mode d'existence des objets techniques*, Aubier, Paris.

# L'AUTRE OU LA NON-PERSONNE : DU DIALOGISME À LA DIALOGIE DU DISCOURS DES CONCEPTEURS D'INTERFACES LANGAGIÈRES<sup>24</sup>

---

## DU DIALOGISME À LA DIALOGIE. APPROCHE SOCIOLINGUISTIQUE DU MODE D'EMPLOI.

### ***Le concepteur est un énonciateur***

L'article rend compte d'une recherche sur les discours d'interface visant à montrer la nécessité d'intégrer le concept d'interaction verbale dans le modèle de conception considéré comme « *la représentation mentale que le concepteur a du système pour un utilisateur type* » (COUTAZ J. :55). Cette approche du domaine des interfaces humain-machine (BULOT T., 1995) centrée sur l'activité de modélisation du concepteur relève quant à elle d'un positionnement scientifique affirmant la légitimité d'une approche interactionnelle d'objets de recherche tels (pour reprendre des termes consacrés par la littérature et les usages) la communication, le dialogue, ou encore l'interaction homme-machine<sup>25</sup>. Pour ce faire nos outils sont essentiellement le dialogisme (en tant que théorie constitutive de l'interaction verbale bakhtinienne) et l'un de ses corollaires, la mise en mots (en tant que processus cognitif en œuvre dans notamment le processus d'élimination de l'activité).

Admettant par commodité une définition presque ordinaire et sans doute trop vulgarisante de la sociolinguistique -est sociolinguistique tout ce qui n'est pas linguistique de la langue-, cela implique concrètement une réflexion systématique sur la situation de communication en replaçant l'énonciateur au centre de l'activité verbale, et sa conséquence : un enrichissement des formalisations linguistiques existantes, exigeantes et nécessaires à l'automatisation

### ***Le mode d'emploi comme produit dialogique***

Ce qui nous préoccupe à présent, ce sont les modes d'emploi en tant que productions langagières et facteur potentiels, sinon

---

<sup>24</sup> BULOT T., 1996, « L'autre ou la non-personne : du dialogisme à la dialogie du discours des concepteurs d'interfaces langagières » ; communication à la *Première journée pluridisciplinaire Caen-Rouen/ Journée Thématique GRCE-TAE/ Discours d'interface et mise en emploi pour les systèmes informatiques : aide en ligne et mode d'emploi.*, MRSH de Caen, le 12 décembre 1996. Non publié.

<sup>25</sup> D'évidence chacun de ces objets recouvre maintenant des réalités très diverses, mais si tantôt ils délimitent des domaines clairs quant aux applications logicielles correspondantes et qui relèvent clairement des Industries de la Langue, ailleurs ils sont rarement conceptualisés dans une optique où le langage, et a fortiori la langue, est socialisation.

d'optimisation<sup>26</sup> du moins d'optimalisation. Il faut considérer le dialogisme comme généralisé et la polyphonie<sup>27</sup> comme constitutive de toute énonciation : « *La dialogie est un procès sans fin, constitué par les multiples discours qui circulent, fait d'intertextualité, de polyphonie et de relations complexes entre discours de soi et discours d'autrui.* » (Ib. : 183). Cette conceptualisation englobante signifie que l'on peut légitimement rechercher le **mot d'autrui** dans une production, une activité sociale nécessairement discursive mais posée, par les diverses modélisations (COUTAZ J., 1990) en œuvre, comme excluant les rapports de force interactionnels. La relation humain-machine y est surtout envisagée comme interactive et privilégie l'échange d'information voire davantage : l'accès à des données, donc à du préexistant, un réel pré-construit par une instance de discours (BENVENISTE E., 1974 : 251) essentiellement décontextualisée et disposée en **langue**.

En fait, il semble davantage qu'en interface avec un système quelconque et sous une modalité scripturale donnée, un utilisateur lambda est en interaction langagière avec essentiellement du discours en tant que processus langagier à régularités observables déterminé par

- a) ses conditions de production énonciatives et sociales,
- b) sa rhétorique,
- c) ses stratégies argumentatives et
- d) la mise en forme de ses processus cognitifs.

Ce discours est de fait sans producteur empirique apparent même si l'on peut en concevoir la matérialité discursive.

Ainsi doit-on envisager et analyser la dimension dialogique de cette production langagière spécifique dans la mesure où la mise à disposition d'objets techniques langagiers relevant des applications logicielles requiert une mise en mots, préalable à son usage explicatif, par leur **concepteur**<sup>28</sup> En d'autres termes, il convient d'affirmer la nécessité, pour analyser les dialogues médiatisés (BULOT T., 1995:12) propres à la relation humain-ordinateur, de modéliser et surtout de rendre compte de la construction d'un espace interlocutif premier, côté concepteur, par rapport à celui qu'élabore et que subit partiellement l'utilisateur (STENGERS J., 1995 : 154-155).

---

<sup>26</sup> Ce qui reviendrait à supposer une situation idéale d'interfaçage.

<sup>27</sup> Un énonciateur multiple.

<sup>28</sup> Au sens notamment de THEUREAU J. et JEFFROY F.(1994: 2), c'est à dire les « ...ingénieurs, techniciens, organisateurs et formateurs, qui interviennent directement dans cette conception »

### ***La mise en mots productrice de normes***

Notamment, considérant les interfaces logicielles de tous genres (les aides en ligne, les générateurs de dialogue, les dépannage, assistance, navigation, modes d'emploi, ...), on ne peut ignorer qu'elles induisent un comportement logico-déductif (ou pour le moins une attitude comportementale) pour chaque utilisateur quel que soit son niveau d'expertise. Et pourtant... Quand bien même une phrase, voire un texte proposés à la lecture sur un ordinateur procèdent d'analyses des besoins, d'analyse des utilisateurs, des tâches, de la langue, de la situation de travail,... ils sont essentiellement des énoncés dont il convient d'analyser les conditions de production, de leur mise en discours.

Les mots dits, écrits, le sont dans une activité de production, de finalisation, de création de valeur ajoutée où l'énonciateur se veut virtuellement collectif (une aide faire rarement dire « je... ») et les énoncés communément partagés car on considère une capacité semblable à l'énonciateur et au concepteur à comprendre les usages multiples des mises en mots. Et précisément pour reprendre les termes de Louis Guespin c'est entre autres l'acquisition de la discursivité<sup>29</sup> qui « *...est acquise, conservée, développée, journallement garantie **avec caution de la pratique de travail, dans la liaison à cette pratique...*** » (Guespin L., 1980 : 127).

Cela signifie qu'en tant qu'instance de normalisation, le concepteur, et particulièrement ici<sup>30</sup> l'informaticien-concepteur, reproduit des normes langagières (quant au modèle de dialogue, de langue, de lecture,...) posées comme relevant du bon sens, d'un habitus<sup>31</sup> linguistique voire langagier, alors qu'elles relèvent d'un processus d'automatisation (AUROUX S., 1994 : 164-167) tendant à régler arbitrairement le langage, par et pour l'activité de travail. C'est en effet parce qu'un modèle « *annonce l'absence du rapport de force qui lui permettrait de se présenter comme représentant du phénomène, et peut, corrélativement, rester explicitement lié aux choix d'un auteur* » (STENGERS J, 1995 : 152), que nous nous attachons à décrire les énoncés de celui qui fait cette autorité, quand par ailleurs les règles, notamment langagières, qu'il met à disposition, deviennent des lois et des vérités.

---

<sup>29</sup> Qui est la capacité sociale à mettre en mots sans se dissocier, par exemple, d'un discours d'entreprise.

<sup>30</sup> Cet article rend compte d'un travail mené en collaboration avec la société Polisoft : La confection de l'aide en ligne pour deux logiciels de prise de commandes de voyage, Octave et Octave+ ©polisoft.

<sup>31</sup> En tant que système de dispositions durables acquis par l'individu au cours du processus de socialisation



## **MODÉLISATION ET SOCIOLINGUISTIQUE**

### ***Quelle activité de modélisation pour le chercheur ?***

Quelle part peut avoir la sociolinguistique dans le modèle de conception des interfaces écrites ? Ce qui est envisageable est de proposer un modèle des normes langagières<sup>32</sup> que nous venons d'évoquer dans la mesure des régularités repérables constituantes des discours. Pour cela, des modalités de questionnement éprouvées sont disponibles : c'est par exemple mettre en place des entretiens d'explicitation de l'activité pour confronter les logiques du système (notamment sur les environnements) avec celles du concepteur. Et par la suite faire une analyse énonciative du matériau ainsi obtenu. Mais il est inconcevable de modéliser sans expliciter les tenants et aboutissants de la méthodologie générale. Il faut de la sorte garder à l'esprit qu'avancer dans une optique tendancielle sociolinguistique, de la modélisation d'une activité de travail où le langage assujettit l'interlocuteur (ici l'utilisateur) à une représentation normalisante et autorisée -i.e. émanant de celui qui fait autorité- suppose la non-réification de l'énonciation :

c'est à dire d'abord de replacer nécessairement cette action dans une perspective dialogique non instrumentale pour le déroulement de l'interaction; les outils d'analyse (les déictiques, les modalités, etc.) ne font sens que dans la mesure où sont systématiquement contextualisés le recueil des données et leur analyse ;

c'est à dire ensuite de ne pas davantage réifier le sens et les catégories ; le fonctionnement ordinaire d'une interaction, y compris celle entre un enquêteur et un enquêté, produit du sens, du consensus qui peut être à l'extrême de la mise en mots ordinaire du concepteur.

### ***Le dialogisme intertextuel***

La modélisation faite par le concepteur et celle opérée par le linguistique ont ceci de commun qu'elles procèdent d'un même processus interactionnel qui vise entre autres à construire et produire du sens, des énoncés possibles, des catégorisations envisageables. C'est admettre le dialogisme intertextuel. La parole de l'un, la parole de l'autre se répondent par-delà leur actualisation parce qu'en l'occurrence elles sont un même genre du discours, une organisation semblable autour de la constitution d'une entité interlocutive de référence.

C'est admettre qu'un modèle quel qu'il soit est aussi processus d'évaluation sociale en tant qu'elle « *ressortit à une aptitude à situer*

---

<sup>32</sup> Par langagière on inclut non seulement le linguistique, le fait de langue, mais encore l'usage et particulièrement la mise en mots de l'activité présumée de l'utilisateur.

*les énoncés les uns par rapport aux autres et à percevoir le jeu interactionnel des uns avec les autres* » (PEYTARD J., 1992 :70) et pour ce qui nous intéresse une mise en scène de l'altérité.

Une telle mise en modèle aurait pour vocation première de permettre un contre discours notamment aux sciences cognitives mais plus encore aux concepteurs : c'est leur proposer une représentation qui fasse état des difficultés et incohérences d'une situation langagière, qui rende compte d'une optimisation/optimalisation sociolinguistique prenant en considération les besoins sociaux et langagiers de l'ensemble des acteurs de l'interaction, de la situation dialogique (BULOT T., 1993). Pour répondre à la question posée initialement, cela revient, à modéliser, de façon située le discours produit dans sa diversité dysfonctionnelle, dans la distance notamment qu'il y a entre l'exécution d'une tâche et son évaluation en discours.

Un dernier mot sur le terme 'discours'. Sachant que tout énoncé requiert une phase d'énonciation actualisante, rendre le concept de discours opératoire au regard de la sphère interlocutive qui le conditionne revient à l'envisager selon deux niveaux consécutifs et interreliés l'un descriptif et l'autre interprétatif :

1. d'abord, considérant la place d'interlocuteur du concepteur/utilisateur, le discours est l'ensemble des énoncés produits par ou pour les objets techniques de type langagiers, ensemble que le chercheur constitue comme objet de recherche non réifié dans la mesure de sa dépendance attestée à la situation, au contexte situationnel ;

2. ensuite, la mise en discours, l'énonciation, de ces énoncés est pour l'interlocuteur productrice d'évaluation sociale (hiérarchisation, catégorisation); parallèlement, le chercheur constitue cet ensemble d'énoncés en discours en analysant les conditions de production de ces mêmes énoncés.

Nous proposons de rendre compte, sur quelques aspects et à partir d'un corpus ad hoc, du dialogisme du processus de reformulation qui mène un discours d'assistance à devenir une aide en ligne, en perdant toutes les marques syntaxiques de la personne.

## **LA MISE EN SCÈNE D'AUTRUI DANS UN DISCOURS DE CONCEPTEUR**

### ***Conditions de recueil du corpus***

Nous avons travaillé globalement sur un corpus constitué lors de quatre entretiens entre deux enquêtrices et un des concepteurs des logiciels Octave et Octave+. L'objet même de l'entretien était du côté de l'organisation parfaitement clair : tenir le discours habituel (i.e. tenu pendant une aide téléphonique ou sur site) pour construire

une aide en ligne type mode d'emploi électronique (disponible entre autres sur disquette, ou analogue aux aides type Windows). Il s'agissait pour la part recherche de faire produire les **catégories d'interfaçage** (en référence à la communication d'interface qui pose la plurivocité de la catégorisation) du concepteur du logiciel.

L'hypothèse énonçait la possibilité de reformuler cette mise en mots en consignes pour l'utilisateur tout en serrant au plus prêt l'usage optimal induit par le discours sur la pratique tenu par le concepteur. Il s'agissait de rendre compte de la façon dont il catégorisait cet utilisateur lors d'une interaction devant un tiers.

Les enquêtrices ont été choisies en fonction de leur connaissance de l'environnement, du type d'interaction souhaitée et de leur ignorance du type de produit. Toutes deux suivaient des études en Sciences du langage. Elles sont à la fois questionneur (par leur statut d'enquêtrice spécialisée, et commanditée) interlocuteur (parce qu'elles sont l'autre de la sphère d'interlocution) et utilisateur (car en profil avec la demande d'explicitation). En l'occurrence l'observateur est absent du protocole de production des énoncés.

Du côté concepteur, ont été recueillis tant le discours du concepteur 'source' -i.e. celui qui a développé l'application- et de ce fait une interaction située par rapport à une certaine opérativité de l'implicite (la connaissance à fournir sera surtout connaissance pour l'action, catégorisation pratique et peu analytique) ; que le discours tenu par d'autres développeurs (mais pas ceux du système) et dès lors une interaction située organisationnellement sur une catégorisation plus analytique.

### ***De l'énoncé hybride***

Sachant les conditions atypiques de l'interaction (le concepteur ne s'adressait pas à un utilisateur mais faisait comme si), la situation d'interlocution perdure cependant dans son fonctionnement : « *Le locuteur vise à orienter son discours avec son point de vue déterminant sur la perspective de celui qui comprend, et d'entrer en relation dialogiques avec certains de ces aspects. Il s'introduit dans la perspective étrangère de son interlocuteur, construit son énoncé sur un territoire étranger, sur le fond aperceptif de son interlocuteur* ». (BAKHTINE M., 1978 : 105)

Le concepteur construit un discours destiné à un autre que le sujet parlant actuel (celui de l'interaction verbale) : c'est un autrui « traduit », « reformulé », « rapporté » dans la mesure de sa virtualité, c'est le futur lecteur de l'aide en ligne. Par ailleurs, il s'adresse à un interlocuteur présent : le non-expert du système informatique, l'enquêteur. Dans les deux cas, pour faire exister la parole d'autrui à travers son propre énoncé, le concepteur à recours aux tropes du **discours rapporté**, et, pour gérer cette interaction plurivocale à des énoncés hybrides : « *Nous qualifions de construction hybride un*

énoncé qui, d'après ses indices grammaticaux (syntaxiques), et compositionnels, appartient au seul locuteur, mais où se confondent, en réalité, deux énoncés, deux manières de parler, deux styles, deux « langues », deux perspectives sémantiques et sociologiques » (Id. : 125). Mikhaïl Bakhtine y place une « *compréhension active* » (Id. : 104) attribuée à l'utilisateur via la parole qu'il rapporte.

### ***Une communication d'interface***

Ce terme est repris à Louis Guespin (1992 : 213) ; sa réflexion, surtout terminologique, s'étend à l'ensemble des interactions entre un collectif et un utilisateur potentiel ; il montre par ailleurs, qu'en amont du mode d'emploi, le produit est déjà issu de « *compromis langagiers* » (id. : 213) organisationnels, déjà catégorisés selon différents points de vue. Nous retenons de cela, la notion d'interface, qui procède des ajustements nécessaires -les dits compromis- entre univers de connaissances, et replace les outils techniques langagiers dans le processus interactionnel ; il ne peut y avoir réglage potentiel sans régler, sans grammatiser l'interaction supposée : « *Le rédacteur du mode d'emploi devra donc envisager les catégories en fonction de l'action ; la connaissance à fournir est -et n'est que- connaissance pour l'action.* » (Id. : 214). Ce sont ces divers aspects présomptifs de la catégorisation, autour d'une spéculation sur une interaction spécifique, qui organisent le discours de la conception. De ce fait, la catégorisation pour l'action, en tant que problème d'ordre cognitif à résoudre, devient une interprétation de la situation d'interaction ; le concepteur de l'objet technique langagier se trouve placé dans une circonstance spécifique d'élicitation de l'activité : un dialogue médiatisé où l'utilisateur n'est par l'interlocuteur ; mais vraisemblablement ce que M. Bakhtine nomme un surdestinataire en tant que « *sorte d'instance supérieure de compréhension répondante* » (BAKHTINE M., 1961 cité dans TODOROV T., 1979 : 511).

### ***La dramatisation de l'action***

Nous proposons de décrire ce type de dialogue par le repérage notamment des catégories d'embrayeurs (en tant qu'unité de conversion de la langue en discours) susceptibles de rendre compte de la pluralité de la modélisation pour le concepteur d'objets langagiers : la mise en scène d'autrui autour de l'opposition personne/ non personne. Autour des 'je' multiples qui sont autant d'indices de hiérarchisation de compétences techniques voire procédurales. Ce qui a été repéré ce sont les 'je' qui ne sont pas des personnes (au sens catégoriel), des 'je' mis en situation de locuteur, de protagoniste de l'énonciation.

Décrire cette évaluation d'autrui, c'est dans le corpus souligner les passages métadiscursifs par l'analyse et le repérage des embrayeurs discursifs<sup>33</sup> (GUESPIN L., 1976 : 49). Est étudiée la locution *C'est à dire* en tant qu'**embrayeurs discursif de dramatisation des catégories pour l'action** ; cela pour deux raisons : d'abord parce qu'elle relève d'une « *motivation pseudo-objective* » spécifique des énoncés hybrides ; elle introduit en effet des « tiers parlant » diversement situés dans l'interaction. Ensuite parce qu'elle singularise des énoncés explicatifs qui ressortissent d'un jeu évaluatif complexe : celui de l'explication dans la mesure où c'est « ...'faire comprendre', réélaborer (ou restructurer) des significations qui n'existent, (...), ni chez un locuteur ni chez l'autre prises isolément mais dans un espace dialogique commun. ». (HUDELLOT C., PRENERON C., SALAZAR-ORVIG A., 1990 : 251).

Ceci conduit à envisager une méthodologie d'analyse supposant une identification claire des conditions de production du corpus, avec notamment le statut concomitant paire à paire des interactants du point de vue du concepteur ; en effet méthodologiquement, l'enquêté est ordinairement placé en « *locuteur essentiel* » (PEYTARD J., 1992 : 77), et dans la mesure de la contrainte liée à la commande organisationnelle, ce qu'il nous a paru intéressant de remarquer est « *le fait d'en appeler au témoignage d'un tiers...* » dans la mesure où cela est « *...une 'façon de dire', une espèce de 'expression', tout aussi fortement évaluative que le contenu du témoignage énoncé* » (Peytard J. 1992 : 78). Trois genres d'interactants (I1 à I3) sont repérables et *a priori* distincts dans cet appel à la parole d'autrui :

**I1. l'enquêteur/ interlocuteur** : en tant que destinataire du dialogue objectivement construit entre un enquêteur et un enquêté, qui est un 'je' un 'tu' ; en tant que co-producteur de sens, en tant qu'interactant énonciateur, du mode de questionnement, et des contraintes institutionnelles diverses qui oscille entre 'il' et 'tu' suivant la valeur dramatique octroyée par le concepteur ;

**I2 l'utilisateur** : en tant que destinataire médiatisé du discours explicatif, en rapport aux consignes préalables et consensuelle entre l'enquêteur et l'enquêté, qui est un 'il' métadramatique. C'est l'individu qui est statutairement apte à recevoir du concepteur les explications pour agir ; il est multiple dans ses expressions : la Société utilisatrice du logiciel, l'administrateur du logiciel et l'opérateur (« la » secrétaire) ;

---

<sup>33</sup> Louis Guespin rappelle le caractère réflexif de l'embrayeur (unités linguistiques reliant le code au message) tel que cela a pu être posé par Jakobson (1963) mais souligne qu'il existe des « *unités du discours, sans doute différentes selon les discours, sont certes pourvues d'une réflexivité - mais d'une réflexivité par rapport au discours, non par rapport au code.* » (souligné par l'auteur)

I3 **l'usager** : en tant que formule de commande de voyage ; il conditionne l'activité même, la tâche à réaliser par l'utilisateur. C'est l'individu pour lequel la commande va être prise par l'opérateur.

Il reste évidemment à signaler l'enquêté / concepteur en tant que producteur d'objet technique langagier, producteur de discours d'assistance, en tant qu'expert dans le dialogue, qui est le 'je', le sujet parlant, auteur d'hybridation et de ces appels à la parole de l'autre.

### ***Un embrayeur pour l'action : C'est à dire***

Pour l'heure, nous rendons compte de l'analyse de l'entretien du concepteur 'source'. Particulièrement sont décrits des éléments de discours rapportés à des interactants virtuels, en fait absents de l'interaction du moment mais déjà présents tant pour celles passées (le concepteur a déjà eu à tenir un discours d'assistance de ce type) que celles à venir.

Au bilan d'un tri fait sur des critères de co-occurrences *c'est à dire / je / dire* Plusieurs fonctionnements de *c'est à dire* sont repérables : en tant qu'embrayeur discursif 'dramatique' (susceptibles de fournir des indications sur la tâche du système (concepteur) ou de l'interface (utilisateur/ usager) ou enfin sur le contexte de l'échange. Trois cas s'imposent dès lors que l'on s'attache aux énoncés qui disent ou font dire quelque chose à l'un des interactants.

Cas 1. Quand l'autre non personne 'dit' agir (je en discours est une non personne). L'embrayeur discursif introduit une non personne mise en scène en 'je' par entre autres l'auxiliation de la modalité de 'dire'. Verbe qui permet un discours direct.

Règle : *c'est à dire que/ Non-personne 'non je'/ (modalité auxiliante pouvoir) dire/ je 'dans ce cas je=non-personne' (modalité auxiliante vouloir) verbe d'action [dans cette règle les parenthèses signifie le caractère optionnel de la construction]*

Reformulation : Non personne va pouvoir dire je veux faire (logiciel, société/ I2)

Extraits du corpus :

[23/C/cdj/1] voilà menu table et configuration/ du poste/ voilà/ donc là on voit/ tout ce qui est possible de de paramétrer pour un poste Octave/ **c'est à dire** qu'une **société** va **pouvoir dire**/ par exemple/ bai moi **je veux gérer** la commande d'hôtels ou non/



[26/C/cdj/2] alors ça c'est : c'est autre chose c'est que un poste Octave peut récupérer des données/ qu'ont été générées par un poste Octave+ maître/ **c'est à dire** qu'un **poste Octave+** maître va **pouvoir dire**/ bai **je veux que tel poste Octave/ gère** tel client telle ville etc donc on va lui générer une disquette/ le poste Octave va les récupérer les mettre dans ses bases/ et c'est cette option qui indique est ce qu'on gère les disquettes ou non c'est à dire est c'est le poste Octave qui gère ses données ou est c'que c'est le poste Octave+ qui va les lui donner

---

Cas 2. Quand l'autre non personne meneuse de parole est 'on', une autre entité survient : l'utilisateur (comme cible de l'application) à côté d'un utilisateur effectif : l'administrateur. A nouveau après 'dire', un discours direct.

Règle : c'est à dire que/ Non-personne 'non je'/ (modalité auxiliante aller) dire/ je 'dans ce cas je=non-personne' (modalité auxiliante vouloir) verbe d'action ou d'état lié à une tâche [dans cette règle les parenthèses signifie le caractère optionnel de la construction]

Reformulations : Non personne va dire je veux (voudrais) faire (usager/ I3)

Non personne peut dire je veux être (usager / I3)

Non personne va dire je fais (l'administrateur/ I2)

Extraits du corpus :

[100/C/cdj/4] **c'est à dire** que l'on va **dire**/ en commande/ de préférence **je voudrais aller** dans cet hôtel ci/ si il y a pas de place dans celui-là si il y a pas de place dans celui-là/ alors après c'est l'agence/ de voyage qui va dire/ bon bai/ on lui fournit une place dans tel hôtel

[386/C/cdj/9] bai **c'est à dire** [que] on met ce qu'on veut si jamais il y a que(l) que chose qu'est pas géré par le logiciel/ bai **on peut dire**/ par exemple en train/ **je veux être** à coté de la fenêtre/

[631/C/cdj/12] bon là j'ai pris le superutilisateur l'administrateur peut le faire aussi **c'est à dire** que/ l'**administrateur**/ va prendre la table des utilisateurs/ va **dire** je crée/ un utilisateur/ d'accord/ je lui attribue un numéro/ je lui attribue un mot de passe/

---

Cas 3. Hybridation de l'énoncé. Comment reconnaître la place des interactants ? le concepteur se met en situation d'utilisateur.

Quand l'autre personne-hybride meneuse de parole est 'je', 'je' est l'utilisateur. A nouveau après 'dire', un discours direct libre.

Règle : c'est à dire que si / Non-personne/personne 'je'/ vouloir / je dis verbe d'action ou d'état lié à une tâche [dans cette règle les parenthèses signifie le caractère optionnel de la construction]

Reformulation : Si Non personne/ personne vouloir faire alors dire verbe d'action ou d'état (I2/I3).

Extraits du corpus :

[305/C/cdj/8] *donc là je crois que j'avais mis obligatoire/ donc c'est à dire que si j'avais mis je ne veux pas de valeur/ je dis valider/ il m'indique que ça va pas*

## CONCLUSION

Il convient de poser la nécessité d'une méthodologie de recueil du discours des concepteurs pour la réalisation d'interfaces qui fasse la part du langagier ; c'est à dire de considérer que les informations obtenues par entretiens procèdent d'une interaction verbale, d'une épigénèse, d'une mise en scène de l'autre essentiellement discursive. Celle-ci procède évidemment d'une évaluation sociale qui, dans une situation de travail, relève de la reconnaissance d'aptitudes à agir, c'est à dire, entre autres, à mettre en mots une conception sans en maîtriser nécessairement les conditions de production. Il semble impératif d'analyser la communication d'interface sous le rapport énonciatif à autrui, de poser comment le produit industriel a déjà été catégorisé par son concepteur.

C'est dans cette mesure que l'on peut élaborer une méthodologie pour la rédaction de modes d'emploi électroniques ; avant de s'attacher à un modèle de l'utilisateur nécessairement réducteur par la multiplicité des cas de figures, peut-être faut-il davantage envisager la modélisation telle qu'elle se pratique dans les interactions verbales. En d'autres termes, s'attacher à reproduire l'expérience d'assistance, non plus par des reformulations écrites mais par la prise en compte d'une évaluation discursive au sein même de l'organisation.

## BIBLIOGRAPHIE

- AUROUX S., 1994, *La révolution technologique de la grammatisation*, Mardaga, Paris, 216 pages.
- BAKHTINE M., 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, Paris, 488 pages.
- BENVENISTE E., 1974, *Problèmes de linguistique générale 2*, Gallimard, Paris, 286 pages.

BOUTET J., 1990, « Formes d'altérité et rapports dialogiques dans la parole », dans *Langage et Praxis, praxiling*, Université de Montpellier, Montpellier, 182-191.

BULOT T., 1993, « Interaction et dialogisme : la communication homme machine » dans *Les Cahiers du CIRCAV 3*, CIRCAV-GERICO-Université de Lille 3, Lille, 69-84.

BULOT T., 1995, « Normaison et normalisation : pour une analyse du discours de la conception » dans *Recherches Documentaires, CAHIERS DU LCPE (Numéro Spécial)/ Coll. Bilans et Perspectives, URA CNRS 1164/ URA 1575 et ADBS, Mont Saint Aignan*, 7-18.

COUTAZ J., 1990, *Interfaces homme ordinateurs*, Dunod, Paris.

GUESPIN L., 1976, « Les embrayeurs en discours », dans *LANGAGES 41*, Didier Larousse, Paris, 47-78.

GUESPIN L., 1980, « Langage et travail, de l'anthropologie à la théorie de la personnalité », dans *La Pensée 209*, Paris, IRM, 114-129.

GUESPIN L., 1992, « Langue technique et langue de l'utilisateur », dans *Les mots pour le faire*, Paris, Éditions Descartes, 210-225.

HUDELOT C., PRENERON C., SALAZAR-ORVIG A., 1990, « Explications, distance et interlocution chez l'enfant de deux à quatre ans » dans *CALAP n° 7-8*, Université René Descartes, Paris, p.p. 241-255.

JAKOBSON R., 1963, *Essais de linguistique générale*, Éditions de Minuit, Paris, 260 pages.

PEYTARD J., 1990, « Evaluation sociale dans les thèses de Mikhaïl Bakhtine et représentations de la langue » dans *LANGUE FRANCAISE 85*, Larousse, Paris, 6-21.

PEYTARD J., 1992, *Syntagmes 4 (de l'évaluation et de l'altération des discours -sémiotique didactique informatique-)*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Diffusion les Belles Lettres, Paris, 258 pages.

STENGERS I., 1995, *L'invention des sciences modernes*, Flammarion, Paris, 207 pages.

THEUREAU J. et JEFFROY F., 1994, *Ergonomie des situations informatisées*, Octares Editions, Paris, 336 pages.

TODOROV T., 1979, « Bakhtine et l'altérité », dans *POETIQUE 40*, Le Seuil, Paris, 502-513.

***Partie 3***  
***Discours identitaires***

## **MISE EN MOTS DES FRACTURES URBAINES : POUR UNE GLOTTOPOLITIQUE DES VILLES<sup>34</sup>**

---

### **LA VILLE : UN ESPACE DE RECHERCHES**

Dans son vaste programme interdisciplinaire sur la ville (P.I.R.VIL), le Centre National de la Recherche Scientifique français (C.N.R.S.) affiche au rang de ses priorités la coopération internationale car une approche scientifique de la ville ne peut se passer d'une perspective comparative menée dans plusieurs pays. En effet, la recherche urbaine française a été trop longtemps marquée par une hexagonalité satisfaite. Or, s'il est vrai qu'une ville française diffère d'une ville italienne, il est vrai aussi qu'il existe en Italie comme en France des problèmes de logement, de transport, de pollution, de ségrégation, de rapports humains complexes et de contact de langues. Ce dernier point demandant la coopération de linguistes de divers pays, et plus particulièrement de sociolinguistes au programme interdisciplinaire.

C'est dans cet esprit que notre Unité de Recherche Associée au C.N.R.S. a développé des relations avec des collègues étrangers en vue de mener des recherches communes sur la ville concernant les problèmes langagiers qui sont aujourd'hui au cœur de la vie urbaine : la dynamique des langues, on pourrait même dire la "mobilité linguistique", l'appartenance communautaire et les usages langagiers, les compétences multilingues des locuteurs, leurs discours sur la ville. Car une ville ça se vit et ça se parle. Les discours tenus par les individus sur leur ville font partie de la réalité urbaine, et parmi ces discours ceux qui concernent les pratiques langagières et les problèmes issus de l'utilisation de divers usages des langues sont révélateurs des modifications sociales en cours.

Nous pensons que l'approche glottopolitique qui est la nôtre sera éclairante pour traiter la réalité sociolinguistique urbaine telle qu'elle apparaît dans l'espace urbain.

Tout espace urbain est en effet organisé à divers niveaux et de diverses manières, il l'est en particulier par les lieux et les moments où les individus entrent en communication selon des habitudes depuis longtemps acquises ou selon des modes nouvellement constitués d'échange. Continuité, ruptures, harmonie, conflits...une ville vit aussi de ses pratiques langagières dont on ne mesure pas toujours bien l'impact dans les interactions sociales. On peut alors

---

<sup>34</sup> Version française du texte : BULOT T., DELAMOTTE R., 1995, « La verbalización de fracturas urbanas: hacia una glotopolítica de las ciudades », dans Signo & Seña 4, Universidad de Buenos Aires, Buenos Aires, 121-144.

se demander quelles théories, quelles méthodes sont à la disposition des chercheurs pour aborder d'un point de vue sociolinguistique la ville ?

### **DE LA DIALECTOLOGIE À L'ETHNOGRAPHIE**

Les sociolinguistes en domaine urbain dont les recherches sont, en tant que telle, à leurs débuts, peuvent se reconnaître cependant quelques prédécesseurs et quelques inspirateurs dont l'importance doit être rappelée.

D'abord les dialectologues qui pratiquent la géolinguistique et qui sont confrontés plus que les autres aux problèmes de l'espace en tant que réalité socialement marquée, en mouvement constant, dans laquelle se décèlent des phénomènes d'expansion, de rétraction, de domination, d'interférence entre dialectes, langues et variétés. La logique de la variation spatiale du langage, et donc la structure des aires dialectales, ont bien sûr à voir avec les autres données de l'expérience humaine : historique, anthropologique, sociale. Mais les causalités sont loin d'être simples à mettre à jour d'autant plus qu'un problème, déterminant en la matière, a été peu abordé dans les études traditionnelles de dialectologie : celui de la perception de l'espace linguistique par les locuteurs.

C'est ce que le programme des Atlas Linguistiques du C.N.R.S. avait essayé de réaliser, il y a une dizaine d'années, par le moyen d'enquêtes sur la conscience linguistique des Français des années 80. Il est vrai que ce programme s'inscrivait dans des préoccupations scientifiques plus larges : la recherche sur le patrimoine linguistique et les identités régionales de la France, c'est-à-dire, plus précisément, sur les représentations collectives des différentes cultures territorialisées. Pour les linguistes de ce vaste programme intitulé "Ethnotextes et Conscience Linguistique", les travaux devaient porter sur les différents types d'attitude des locuteurs à l'égard du langage, en particulier comment un locuteur donné perçoit sa propre pratique linguistique et celle de son entourage, comment il la nomme et comment il définit les relations de son parler avec les parlars environnants. Ces travaux visaient donc à faire émerger un discours sur la conscience linguistique et à mettre en avant les liens que ces représentations pouvaient supposer ou induire avec le territoire proprement dit. Les résultats de ces enquêtes ont prouvé combien cette voie était prometteuse. Les travaux de notre équipe, que nous allons présenter plus loin, présentent des points communs avec ces méthodologies de recherche.

Ensuite, les ethnographes de la communication, ceux qui, à partir des années 50, se sont libérés de la tendance à ne faire de la recherche que sur les marginaux, les exclus, les pauvres, les dominés, les ghettos. Ce que W. Goodenough appelle (1957) faire de



l'anthropologie "hors des Îles" et qui s'accompagne d'une définition large de la culture comme tout ce qu'il faut savoir pour "être membre" d'un groupe humain quelconque. On peut ainsi faire de l'ethnographie en tous lieux et en toutes circonstances et, en particulier, en domaine urbain. Une série de problèmes sont soulevés en ethnométhodologie que nous pouvons reprendre à notre compte et donc voici les principaux.

Le premier problème posé est celui du choix du terrain pour lequel Y. Winkin (1994) donne les conseils suivants à ses étudiants : *« ce n'est pas cela la ville, n'en prenez pas les aspects glauques, compliqués, dangereux, il y a tellement plus à voir ailleurs. La ville ne se ramène pas à ces lieux d'entre-deux, qui appartiennent plus à la littérature médiatique sur la ville qu'à la réalité de celle-ci. Je veux que vous utilisiez des lieux simples, ordinaires, parce qu'ils vont se révéler à l'analyse terriblement complexes »*. Le deuxième problème est celui de l'engagement du chercheur par rapport au terrain, car il n'a jamais été dans l'optique de la recherche en sciences sociales et humaines de faire de la description gratuite des réalités étudiées. En tant que sociolinguistes, nous tenons beaucoup à souligner ce point : notre recherche correspond à une demande sociale, elle vise non à apporter directement des solutions, d'autres sont bien plus compétents que nous pour le faire, mais à aider l'action sur le terrain par nos analyses. Alors comment être engagé et maintenir la distance nécessaire à la recherche ? Comment aborder le social avec tout le respect qu'on lui doit ? Le troisième problème est celui du va et vient entre terrain et théorie. C'est un rapport constant qu'on est obligé de s'imposer, car la théorie va amener à voir plus et plus loin, elle va permettre de savoir mieux ce que l'on cherche. Pour nous aussi, *faire du terrain* ne se réduit pas à *être sur le terrain*, mais à savoir l'interroger. Le quatrième problème est celui de la nature des données recueillies et la nécessité de compléter les observations par des entretiens pour reconstituer la perception des réalités par les usagers eux-mêmes. Que dire de cette problématique quant il s'agit d'ethnographie urbaine ? La question est de savoir si l'on fait du travail "sur" la ville ou du travail "en" ville. La réponse de Y. Winkin est la suivante : *« commencez par faire le travail dans la ville, utilisez la ville comme un réservoir. Peu à peu un certain ordre social urbain émergera de vos données ou de la collection de vos travaux parce que l'ordre interactionnel est une des modalités de l'ordre social. Travailler sur les interactions, c'est aussi travailler sur la société toute entière, et notamment sur la société urbaine toute entière »*. Nous sommes aussi de ceux qui pensons que les modalités communicatives et les manières de dire traduisent le fonctionnement social en même temps qu'elles le fabriquent.

## DE L'ETHNOGRAPHIE À LA SOCIOLINGUISTIQUE

Le phénomène urbain a contribué à amplifier considérablement les contacts de populations et à multiplier par conséquent les problèmes sociolinguistiques. C'est pourquoi l'approche sociolinguistique a été rendue nécessaire par l'émergence de nouvelles questions, tout particulièrement autour de ce que G. Manessy appelle dans l'ouvrage *Des Langues et des Villes, l'urbanisation linguistique* (1991).

On sait, en effet, combien l'espace urbain s'est étendu en quelques siècles (dans le dernier siècle de 38% à 67%). La ville est déjà le présent et inévitablement l'avenir de l'organisation humaine. L'urbanisation s'accompagne d'un brassage de langues transportées en même tant que d'une production de langues d'intégration à la ville. L'espace urbain devient ainsi un véritable catalyseur des dynamiques sociolinguistiques. Le thème du plurilinguisme urbain et de ses conséquences sur la vie sociale occupe le devant de nombreuses recherches. L.J. Calvet, par exemple, analyse dans le volume *La ville : Arts de Faire, Manières de Dire* (1994) la ville sous trois aspects sociolinguistiques. La ville comme facteur d'unification linguistique, d'abord, puisque, malgré le plurilinguisme les gens communiquent par le biais de langues véhiculaires. La ville comme lieu de conflits de langues, ensuite, en particulier à travers la famille qui vit la concurrence de différents répertoires langagiers. La ville comme lieu de coexistence et de métissage linguistiques, enfin, car si la ville unifie pour des raisons d'efficacité dans la communication, elle ne peut anéantir les besoins identitaires des populations venues d'ailleurs. Il considère donc l'espace urbain plurilingue comme « *une sorte de laboratoire justifiant une sociolinguistique urbaine* ».

Nous pensons aussi que la sociolinguistique est la discipline qui est la mieux placée pour étudier tous les phénomènes issus du contact des langues entre elles et leurs effets au niveau de l'individu et des communautés : les alternances codiques, les mélanges de langues, les stratégies identificatoires, les conflits diglossiques, les solutions polynomiques etc. Nous envisageons ainsi, pour notre part, dans l'étude sociolinguistique non seulement les effets linguistiques du contact de langues (les variétés aux niveaux phonétique, morpho-syntaxique ou lexical), mais aussi les comportements et attitudes sociolinguistiques des individus (insécurité, hypercorrection, contre-normes). Ce qui nous conduit tout droit à l'étape suivante.

## SOCIOLINGUISTIQUE ET GLOTTOPOLITIQUE

Pour aborder ce passage de façon très générale, on peut résumer l'évolution de la problématique ainsi : jusqu'alors c'est essentiellement le problème de l'action de la société sur le langage

qui a été abordé, avec la notion de glottopolitique, c'est celui de l'action du langage sur la société qui est posé en priorité

Cette action est considérée sous les diverses formes de la cohésion sociale, de la structuration des micro-sociétés et des individualités sociales. En effet, en tant que sociolinguistes, nous sommes convaincus que le langage est une agence de socialisation essentielle, insuffisamment apprécié comme facteur causal de la structuration des sociétés et des individus. C'est pourquoi, même nourries des meilleures intentions, les instances responsables de la gestion des politiques de la langue ne savent pas toujours ce qu'elles font lorsqu'elles agissent sur le fonctionnement linguistique de la société. Nous disions au symposium international organisé par notre équipe en 1984 : « une politique de la langue n'a d'intérêt que si elle est destinée, au moins autant qu'à régler le langage en fonction de la société conçue comme antérieure et hiérarchiquement supérieur à lui, à permettre au langage d'assurer son rôle de constituant, souvent essentiel, des communautés sociales et des personnalités ».

Cette sensibilité nouvelle à l'impact des pratiques langagières sur la vie sociale apparaît dans le projet rédigé pour notre unité de recherche par notre regretté collègue et ami L. Guespin en vue d'un *observatoire du français et des pratiques langagières en Haute Normandie*. Il écrivait alors : « nous voudrions nous mettre en mesure de connaître la réalité des pratiques du langage dans notre région. En Haute Normandie, on parle, on écrit, on écoute, on apprend, on enseigne, on commande, on négocie : mieux, moins bien, autrement, plus facilement ou plus difficilement qu'ailleurs ? Question rarement posée, en réponse à laquelle on se contente de choses vagues mettant en cause le patois, l'accent, les fautes de grammaire, l'ignorance. Autre évidence : notre région, traditionnellement agricole, mais comportant de très anciens centres urbains, s'industrialise au long de la Basse Seine : brassage de populations, afflux d'immigrés, nouveaux modes de vie et de pensée. Les pratiques du langage s'en ressentent-elles, favorablement ou défavorablement ? La vie intellectuelle, le système conceptuel, la vision du monde en sont-ils changés ? Le langage, avec sa résistance au changement, et en même temps sa capacité d'innovation sans frais, freine-t-il ou accélère-t-il les processus sociaux ? ».

Ainsi, plutôt que de réduire notre objet d'étude aux politiques linguistiques, nous nous intéressons aux aspects glottopolitiques des pratiques langagières pour éviter la conception unilatérale d'une langue hors de son écosphère et pour englober tout ce qui se joue au niveau de la langue, de la parole et des discours. Car c'est sur tous ces points que la société agit et par tous ces aspects qu'elle est travaillée. En effet, elle ne se contente jamais de dire quelle langue il faut parler, enseigner ou proscrire (ce que l'on croit souvent), elle indique aussi qui est autorisé à utiliser quelles

variétés de langue, dans quels situations et pour quels contenus. Toute action de gestion des interactions langagières, d'où qu'elle vienne et qui que ce soit qui l'impose a à voir avec la glottopolitique. Car la glottopolitique, contrairement aux grandes décisions de politique linguistique, est sans cesse en œuvre dans la vie sociale : c'est un continuum qui va des actes minuscules de chacun d'entre nous, considérés souvent comme anodins (corriger une "faute", s'étonner d'un accent, rejeter un usage, associer une manière de dire à une caractéristique sociale...), à des interventions considérables (remise en cause du droit à la parole d'une catégorie de locuteurs, changement de statut d'une langue, réhabilitation d'un dialecte...). Pour tout cela nous parlerons de pratiques glottopolitiques et aucune communauté sociale n'échappe à de telles pratiques. Elles sont non seulement le fait d'agents particuliers (professionnels de la langue, enseignants...) ou d'instances spécifiques (académie, médias...), mais aussi de tout locuteur qu'il en ait conscience ou non qu'il soit passif ou actif dans les changements que subit la société.

Pour une présentation détaillée du concept de glottopolitique tel qu'il a été fondé par notre URA autour des propositions de L. Guespin et de J.B. Marcellesi, on peut se reporter aux deux volumes suivants :

*Problèmes de Glottopolitique*, 1985, édités par A. Winther, Mont Saint Aignan, Publications de l'Université de Rouen

LANGAGES n°83, 1986, dirigé par J.B. Marcellesi, Paris, Larousse; consulter l'article de L. Guespin et J.B. Marcellesi "pour la glottopolitique"

### **LES OUTILS DE L'ANALYSE GLOTTOPOLITIQUE**

Bien sûr, ils sont divers mais la sociolinguistique en fournit de nombreux, au premier rang desquels on trouve les enquêtes épilinguistiques. Celles-ci sont les parents pauvres de la recherche sur les villes (voir les actes du colloque international de Dakar, Décembre 1990, Des Langues et des Villes, où la dimension dite *attudinale* n'a pas été retenue dans les divers travaux).

L'épilinguistique désigne essentiellement les jugements de valeur que les personnes interrogées portent sur les pratiques langagières (les leurs ou celles des autres, individus ou groupes). Cette notion concerne aussi la façon dont sont mises en mots les représentations de l'activité langagière et du sujet dans le langage. Bien entendu deux précautions sont à prendre. D'abord celle qui consiste à rappeler qu'il y a une différence entre ce que les gens pensent, font et disent et que ce sont des discours que nous recueillons dans nos enquêtes épilinguistiques. Ensuite celle qui consiste à constater que les représentations se construisent dans la dynamique des

discours, qu'elles ne sont pas *toujours-déjà-là* et que c'est la verbalisation elle-même qui les fait émerger.

Dans les limites du présent article, nous avons choisi de présenter comment s'effectue cette enquête épilinguistique en donnant quelques exemples sur notre ville, Rouen, qui nous sert de terrain pour mettre nos hypothèses à l'épreuve avant de les engager dans les autres villes.

## **URBANISATION LINGUISTIQUE ET PARLERS URBAINS**

### ***Présentation du projet de recherche***

Globalement, et autour de notre approche du fait glottopolitique, l'objet de la présente recherche est de poser le domaine urbain en tant que champ, c'est à dire comme domaine spécifique de productions langagières données mais non uniformes. En d'autres termes, la spécificité de la ville est de produire des normes dans un espace où coexistent et interagissent des éléments (individus et/ou communautés) possédant des attributs hétérogènes.

Cela revient à définir le terrain comme la problématisation du champ urbain sur un objet isolable, localisé géographiquement, que sont chacune des villes étudiées, et portant sur un ensemble de phénomènes observables à l'intérieur de cet espace. La recherche que nous initiions ne vise bien évidemment pas à remarquer la différence entre chacune des villes étudiées.

Nous cherchons à montrer la pertinence, pour une étude sociolinguistique, d'une approche visant à décrire le fait linguistique urbain par le discours qui est tenu par ses habitants, par une analyse des représentations, telles que nous les laissent à entendre les discours recueillis et qui sont l'un des éléments constitutifs de la ville en tant qu'entité.

Pour les quatre villes étudiées, ce qui nous intéresse c'est la mise en mots des fractures urbaines de tous types : géographique, sociale, politique. La Seine divise Rouen en Rive gauche et Rive Droite; le parler rouennais stigmatisé se dit Rive gauche quand paradoxalement il est fort présent Rive droite. Les sestieri de Venise construisent la conscience linguistique d'un vénitien différemment dit selon l'appartenance à tel ou tel quartier. La ville d'Athènes structure un discours dominant, hégémonique sur la langue à côté d'un conflit entre pratiques et modèle langagiers; La chute du Mur de Berlin recompose l'espace urbain mais provoque de nouvelles formes de stigmatisation du berlinois.

Notre question de départ pour chacun des sites envisagé se formule ainsi : peut mettre en évidence des processus glottogéniques étant entendu que ceux-ci sont étudiés en formation urbaine ? De fait deux processus dialectiquement organisés



émergent évidemment de cette première interrogation : d'une part l'individuation dans la mesure où le rapport entre parler local et parler urbain se pose; et d'autre part la reconnaissance/ naissance dans la mesure où de telles situations sociolinguistiques rejoignent « *les décisions glottopolitiques symboliques qui s'appliquent à un système qu'on classait antérieurement comme dépendant d'un autre, les différences linguistiques étant minimisées, et qui érigent ces différences en écarts significatifs* » (MARCELLES J.B., 1986 : 21-22).

Nous présentons ici les aspects préparatoires d'une opération de recherche organisée dans notre laboratoire, intitulée Parlers urbains<sup>35</sup> et qui est menée parallèlement, c'est à dire dans le même temps et avec les mêmes méthodes que sur quatre sites : Athènes (Grèce), Venise (Italie), Berlin (Allemagne) et Rouen (France). Comme nous l'avons annoncé, nous nous en tiendrons à expliciter, autour de l'urbanisation linguistique, notre méthodologie, notre approche de ce que McCONNEL G.D. (1991 : 31), exposant son modèle de vitalité linguistique, nomme, en la repoussant à d'autres études, la dimension attitudinale. Nous allons essentiellement exposer ici la pré-enquête sur Rouen (qui demeure, comme nous l'avons signaler plus haut, le site pilote à toute l'opération) et plus rapidement les autres villes pour lesquelles nous ne disposons pas encore de tous les matériaux d'analyse.

### ***Urbanisations linguistiques. représentations des fractures***

#### *Rouen*<sup>36</sup>

Partant du constat d'évidence qu'il n'y a pas à Rouen recouvrement strict des pratiques linguistiques avec les localisations urbaines<sup>37</sup>, mais qu'il existe une stigmatisation rive gauche/ rive droite (la ville est traversée par la Seine), la question posée à partir du cadre général de l'opération est duelle. D'abord, est-ce que les locuteurs rouennais sont conscients d'un parler spécifique à leur ville ? Et ensuite est-ce que l'organisation de l'espace urbain est susceptible d'influencer le sentiment épilinguistique de ces locuteurs ? Sachant par ailleurs qu'il n'y a

---

<sup>35</sup>Cette opération est sous la responsabilité globale de Thierry Bulot et Nicolas Tsekos. La recherche propre sur chacune des villes hors de France est assurée par Gabriella Gamberini (Centro Linguistico Interfacolta'. Université Ca'Foscari. Venise), Sybille Grosse (Fachbereich Romanistik. Université de Potsdam. Potsdam) et Nicolas Tsekos (URA CNRS 1164). Le groupe de travail a été constitué en janvier 1994

<sup>36</sup>La pré-enquête a été effectuée par quatre étudiants du séminaire de méthodologie de maîtrise du Département des Sciences du Langage et de la Communication de l'Université de Rouen. Jérémie Sauvage, Sylvie Fresneau, Christine Esnault et Sylvie Normand <sup>37</sup>Les quartiers populaires sont localisés rive gauche tant en discours qu'en réalité, mais à la périphérie de Rouen rive droite, se trouve le quartier des Sapins socialement identique.

<sup>37</sup>Les quartiers populaires sont localisés rive gauche tant en discours qu'en réalité, mais à la périphérie de Rouen rive droite, se trouve le quartier des Sapins socialement identique.



pas de description linguistique du parler rouennais à laquelle on puisse se référer, notre hypothèse de travail est la suivante : en partant du postulat que le cauchois influence le rouennais dans la mesure où existe un continuum normando-picard, on peut se servir des éléments cauchois (c'est à dire attestés en tant que tels par les travaux dialectologiques et sociolinguistiques sur ce dialecte, notamment BRASSEUR P., 1984 et LOZAY G., 1982) en tant qu'indicateurs potentiels du rouennais.

L'échantillonnage retenu pour l'enquête rend compte de l'environnement urbain spécifique : il s'agit d'enquêter auprès de lycéens respectivement localisés Rive gauche et Rive droite; non dialectophones, francophones pour la part linguistique, d'une part, natifs et résidents de l'une des rives d'autre part. L'enquête fera appel à deux méthodes de recueil de données, le paradigme de l'évaluation du locuteur et le questionnaire écrit.

Quelques mots concernant le paradigme d'évaluation du locuteur. La pré-enquête (auprès de 5 locuteurs) est destinée à faire produire les catégories d'évaluations pour l'enquête proprement dite. Pour ce faire, nous avons réalisé quatre bandes sonores à partir d'un texte artificiel que nous avons fait lire à des témoins représentatifs (sélectionnés en fonction de leur sexe -ce sont des hommes- de leur âge -entre 50 et 60 ans- et de leur caractéristique urbaine) des quatre variantes reconnaissables. Ajoutons que nous avons de fait des formes contrôlées par les locuteurs/ lecteurs.

Les quatre variantes sont les suivantes:

a) une variante de rouennais stigmatisé (que nous notons moins stigmatisé car reprenant les régionalismes attribués ordinairement au français parlé à Rouen);

b) une variante de rouennais très stigmatisé (que nous notons plus stigmatisé car reprenant les formes attribuées ordinairement au rouennais populaire);

c) une variante relevant du français standard, sans marqueurs spécifiques (régionaux ou autres);

d) une variante exogène (en dehors de la Haute-Normandie)

Le texte enregistré rassemble des indicateurs potentiels du rouennais destiné à compléter voire confirmer la liste des indicateurs déjà connus comme entre autres l'amuïssement de phonèmes finaux, le passage du /e/ au /a/, que l'on retrouve en dialecte normando-picard et a fortiori en cauchois. Nous livrons le texte en l'état, c'est à dire tel qu'il a été testé lors de la pré-enquête. Les parties reproduites en gras indiquent les endroits où l'on suppose que va se réaliser une variation dans la prononciation

*Agnès Malandain et ses camarades de Rouen se sont rendus hier soir à l'établissement pénitenciaire. La sécurité les a reçus dans le bureau des gardes qui se sont présentés l'un après l'autre. Agnès a*

*assuré au syndicat des gardiens tout son appui. **Quelle que** soit la décision de la ville de Rouen concernant le licenciement d'une partie du personnel, la prison survivra à la crise.*

Après avoir fait écouter -à une seule personne à la fois- sans témoin, et plusieurs fois de suite mais dans un ordre différent les quatre énoncés pré-enregistrés, nous avons posé à chacune d'elle des questions destinées à faire produire des évaluations sous forme de qualificatifs ou d'items qualifiants. Nous avons bien sûr enregistré ces productions et nous pouvons constater que l'ensemble des axes d'évaluation s'organise autour des points suivants :

*Accent : La personne qui parle a-t-elle un accent ? Comment caractériser sa façon de parler (bizarre, agréable, normal,...)*

*Attributs socio-professionnels : Quel est le métier de la personne qui a parlé ? Quel type d'emploi pourrait lui convenir*

*Nationalité : C'est un Français ?*

*Origine : Où est-il né ? (ville, région pays, quartier....)*

*Niveau d'études : Quel diplôme peut avoir la personne qui a parlé ? A-t-elle un bon niveau d'études ?*

*Lieu de résidence : Où habite-t-elle ? (campagne/ville, Rive gauche, rive droite...?)*

*Attributs personnels : Globalement, elle vous paraît agréable, sympathique, niaise, ahurie.... ?*

*Particulièrement :*

*Vous voudriez travailler avec lui/elle ?*

*A quoi ressemble-t-elle/il ?*

*Vous accepteriez de marier votre fils ou fille à cette personne (ou vous accepteriez de sortir avec elle/lui dans un endroit public?)*

A l'issue de cette phase de recueil de données, nous avons fait remplir un bref questionnaire qui sera également distribué lors de la pré-enquête; il est destiné, entre autres, à identifier l'enquêté (Cf. annexes).

Que nous révèlent les items qualifiants ? Ce qui ressort d'une première analyse de la pré-enquête est l'existence, en discours, d'un parler rouennais; différemment localisé puisqu'il est attribué tantôt à l'agglomération, tantôt à la seule Rive gauche, il est de fait stigmatisé. Sur les cinq personnes interrogées, nous avons pris soin de répartir les sexes : nous pensons que la stigmatisation du rouennais peut différer selon ce paramètre d'où la nécessité, pour l'enquête de différencier les items qualifiants suivant que l'on s'adresse à un homme ou une femme.

Considérant par exemple le rouennais plus stigmatisé, les trois jeunes filles interviewées répondent de la façon suivante :

*Accent : oui, il y un accent. pas agréable, très marqué, anormal. drôle à écouter, bizarre; loubard*

*Attributs socio-professionnels : chômeur, garagiste, docker, ouvrier*

*Nationalité : français*

*Origine : Les Sapins (quartier populaire de la rive droite), Rouen, Haute Normandie*

*Niveau d'études : Arrêt en 6ème, pas de CAP, Certificat d'Études, BEP, modeste*

*Lieu de résidence : ville/ agglomération rouennaise, ville/ La grand Mare (quartier populaire de la rive droite), ville.*

*Attributs personnels : pas sympa/ agressif/ s'y croit à mort, loubard, pas agréable*

*Particulièrement,*

*vous voudriez travailler avec lui/ elle? ? non*

*à quoi ressemble-t-elle/ il ? cheveux longs/ cuir noir, docker*

*vous accepteriez de marier votre fils ou fille à cette personne (ou vous accepteriez de sortir avec elle/ lui dans un endroit public?) non*

Les jeunes garçons, par contre, donnent les réponses suivantes:

*Accent : oui, normand, criard, Choquant, inhabituel, rauque, dur, rouennais*

*Attributs socio-professionnels : ouvrier, travaille en usine/ à la chaine/ chef d'atelier, communiste*

*Nationalité : français; Origine : Rive gauche, né en pays de caux (milieu urbain)*

*Niveau d'études : Bac, BEP*

*Lieu de résidence : ville/ rive gauche, Darnetal (agglomération rouennaise) Attributs personnels : peu sympathique, agressif, crispant*

*Particulièrement,*

*vous voudriez travailler avec lui/ elle'[non explicité] peut-être*

*à quoi ressemble-t-elle,/il ? militant syndical, 1m80, 90kg, Cheveux longs, moustaches, rond*

*vous accepteriez de marier votre fils ou fille à cette personne (ou vous accepteriez de sortir avec elle/ lui dans un endroit public?) pourquoi pas, aucun problème*

Pour les autres villes, nous ne donnerons au lecteur qu'un aperçu des problèmes spécifiques à chacune d'elles, et qui intéressent au plus haut point la recherche glottopolitique, et quelques indications sur du travail méthodologique en cours dont l'aspect épilinguistique qui a été privilégié.

### *Berlin*

#### **Généralités**

Le cadre général de la recherche s'organise autour d'une situation souvent décrite sur les rapports d'emprunts du berlinois au français; par ailleurs, nous pensons qu'il importe d'évaluer, dans une situation récente de recomposition de la ville, les changements éventuels de sa configuration sociolinguistique qui a été marquée par un emploi différent du berlinois dans les deux parties de la ville (SCHLOBINSKI P., 1986. ainsi que DITTMAR N. *et alii*, 1986). Dès lors, partant du postulat que certains emprunts du berlinois au français peuvent en constituer des indicateurs, il s'agit de voir, à partir de ceux-ci, si la restructuration de l'espace urbain recompose la conscience linguistique des locuteurs.

Nos hypothèses de travail sont les suivantes : d'abord, cette recomposition tend vers une nouvelle forme de stigmatisation du berlinois, ensuite cette stigmatisation est due à des facteurs géopolitiques relevant de la disparition du Mur.

#### **Recueil du corpus.**

Notre préoccupation quant à l'échantillonnage nous amène à prendre en compte les relations avec un public diversifié dans les pratiques professionnelles des sujets, dans la mesure où nous présumons que l'activité langagière dans le travail est l'un des éléments forts de la construction du sentiment épilinguistique. De plus, l'échantillonnage porte sur une population âgée de 25 à 35 ans, relativement plus touchée par les changements récents. Les locuteurs sont natifs pour part égale de l'Est ou de l'Ouest de Berlin.

L'enquête se réalise sous deux formes :

a) la technique dite du "locuteur masqué" qui consiste à cacher au récepteur les caractéristiques sociales de l'émetteur. On espère ainsi recueillir plus efficacement des informations sur les jugements de valeur des locuteurs concernant la pratique du berlinois,

b).un questionnaire écrit pour recueillir des informations sur les représentations de l'usage du berlinois.

#### **Paradigme d'évaluation du locuteur.**

Il s'agit de constituer une bande sonore d'un texte lu par la même personne en trois variétés distinctes : - une variante avec onze emprunts au français en berlinois

- une variante en allemand standard
- une variante mêlant berlinois, allemand standard et invention.

La pré-enquête (écoute de la bande sonore, entretien et questionnaire écrit.), effectuée auprès de cinq personnes, sert à établir les catégories d'évaluations et les questions pour l'enquête proprement dite.

### *Athènes*<sup>38</sup>

#### **Problématique.**

Le terrain sociolinguistique grec est caractérisé par un renversement depuis 1976 d'une situation décrite en termes de diglossie entre une langue institutionnelle, la *katharévoussa*, et une langue populaire, la *dhimotiki*. Ce changement a eu des répercussions importantes aussi bien sur les pratiques langagières que sur la représentation de ces pratiques. Actuellement, le grec moderne peut être conçu en tant qu'ensemble de pratiques langagières fortement variationnelles dépassant cette bipolarité (TSEKOS N., 1991). Concrètement, l'institutionnalisation de la langue populaire jadis dominée a entraîné une disparition progressive de la *katharévoussa*, dont les formes subsistent encore à la fois dévalorisées et surévaluées suivant les situations d'interaction.

#### **Nature du conflit et questionnement.**

Par ailleurs, on constate une construction et une véhicularisation des normes autour des grands centres urbains dont Athènes qui tient sa spécificité de deux faits : son hégémonie glottopolitique d'une part et sa supériorité démographique remarquable d'autre part.

Trois ensembles de questions se dessinent *a priori*, autour de la représentation de la réalité sociolinguistique par les locuteurs. Ces questions développent l'hypothèse qu'il existe actuellement un conflit, au moins idéologique, entre les pratiques langagières et un modèle idéalisé de langue, procédant du poids de l'héritage culturel de l'Antiquité sur la construction de l'identité néo-grecque.

On peut alors se demander concernant les locuteurs :

a) sont-ils conscients de la variation ? Hiérarchisent-ils cette variation ? b) font-ils preuve d'une conscience normative ? Comment se construit-elle ? c) dans quelle mesure intègrent-ils le discours dominant ?

L'échantillonnage s'organise autour des variables âge, langue de scolarisation et rôle de langue dans les pratiques professionnelles.

---

<sup>38</sup>Cette recherche donne actuellement lieu à un travail de thèse de Nicolas Tsekos *L'après diglossie en Grèce: enquête épilinguistique dans la ville d'Athènes* sous la direction du Professeur Emérite Jean-Baptiste Marcellesi

Les locuteurs doivent résider à Athènes depuis vingt années et du point de vue social, appartenir aux couches dites moyennes. L'enquête se déroule en trois temps : un questionnaire écrit et des entretiens semi-directifs pour la partie quantitative et des enquêtes du type "locuteur masqué" pour la partie qualitative.

### *Venise*

#### **Présentation.**

Formulée généralement, la question de départ peut être celle-ci : quelles sont les tendances actuelles qui se dégagent du discours épilinguistique des Vénitiens ? Ce qui revient à énoncer en trois nouvelles interrogations qui sont autant d'hypothèses initiales :

a) Y a-t-il reconnaissance d'un vénitien dans la conscience des locuteurs ? b) Comment se positionne ce parler vénitien par rapport à l'italien standard ? c) Ces locuteurs ont-ils une conscience normative à l'égard de ce parler ?

Plus précisément, la disposition vénitienne en "quartiers" et la stratification sociale concomitante se traduisent dans la conscience épilinguistique par des discours normatifs structurants (production et reconnaissance d'une norme d'usage propre au lieu, facteur d'identité). On trouve ainsi des aspects caractérisants, stigmatisants qui constituent des facteurs d'individuation entre "sestieri".

L'échantillonnage doit prendre en compte cette hypothèse en choisissant des locuteurs de niveau socio-économique semblable d'une part, dissemblable d'autre part dans des quartiers différents. La tranche d'âge joue un rôle certain dans les usages du vénitien et de l'italien et devient un élément contrastif indispensable à l'enquête épilinguistique.

L'enquête se déroule en plusieurs étapes : a) une pré-enquête destinée à valider les outils méthodologiques de recueil des données b) l'enquête elle-même constituée d'interviews semi-dirigées et de questionnaires écrits

#### **Pré-enquête : premières directions.**

Les éléments que donne la pré-enquête sont issus d'une part du traitement de questionnaires distribués dans différentes catégories socioprofessionnelles et dans différents quartiers de Venise très marqués du point de vue socioculturel : qu'il s'agisse des sestieri de Castello ou de Cannareggio réputés comme populaires, ou ceux de San Marco ou de Dorsoduro, réputés au contraire comme chics. Les personnes qui ont répondu (exactement cinquante également réparties) sont d'âge différent : de 18 à 61 ans. D'autre part nous avons mené un certain nombre d'interviews semi-dirigées en croisant les trois facteurs âge, catégories socioprofessionnelles et lieu de résidence.



La situation du vénitien est en soi peu remarquable des autres lieux diglossiques : les discours montrent qu'il domine dans la sphère privée, alors que le questionnaire montre que, dans la sphère publique, c'est l'italien qui domine de façon éclatante. On retrouve de même une compétence passive forte à côté d'une compétence active amoindrie, ou assimilée à des formes intermédiaires entre l'italien et le vénitien. Nous pourrions gloser davantage, mais le fait intéressant reste que le vénitien, en tant que langue de communication, n'est finalement pas remis en question : il existe dans la conscience linguistique des habitants de Venise, et ce que montrent les entretiens, fait partie -que l'on se déclare locuteur ou non, de l'identité urbaine : " Un vrai vénitien parle en vénitien", "Quand je parle vénitien, je me sens plus moi", "Je suis Vénitienne et je veux parler en vénitien"

### CONCLUSION

Ces quelques premiers éléments de réflexion donnent nous l'espérons une idée de la façon dont nous envisageons nos recherches glottopolitiques. Soulignons qu'il s'agit pour nous d'une étape d'observation et de description, susceptible d'expliquer ce qui fait tension dans l'activité langagière et ce qui pourrait être à l'origine du changement. Plus profondément, nous voudrions convaincre qu'une politique linguistique de la ville ne peut se passer de ce type d'étude. La construction du "lien social", qui intéresse la société toute entière et dont l'enjeu est capital dans les villes, passe inévitablement par le problème langagier.

### BIBLIOGRAPHIE PARLERS URBAINS

- BRASSEUR P., 1984, *Atlas linguistique et ethnographique normand*, Éditions du CNRS, Paris.
- BRETSSCHNEIDER A., 1973, « Berlin und Berlinisch in markischen Sprachlandschaft », dans *JAHRBUCH DES VEREINS FÜR NIEDERDEUTSCHE SPRACHFORSCHUNG*, Wachholtz, Hamburg/Neumunster, p.p.68-84.
- CAITUCOLI C., SANOGO L.M. et TSEKOS N., 1994, « Le passe-muraille : réalités linguistiques en Afrique et en Grèce ». communication au Colloque Badume, standard, norme, les 2, 3 et 4 juin 1994, GRELB, Brest (A paraître dans les Actes)
- CALVET L.J., 1993, « Ce que l'école de Chicago peut apporter à la sociolinguistique » dans *LENGAS* n°34, URA 1052, Université Paul Valéry, Montpellier, p.p.7-17.
- CALVET L.J., 1993, « Français et urbanisation », dans *Le français dans l'espace francophone (Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie)*, Tome 1, Honoré Champion, 431-449.
- Calvet L.J., 1994, *La ville : Arts de Faire, Manières de Dire* Coll. Langue et Praxis, Praxiling, Montpellier.

- CHAUVIN M., 1985, « Transformation d'une forme régionale de français en une variété urbaine » dans INTERNATIONAL JOURNAL OF THE SOCIOLOGY OF LANGUAGE n° 54, Mouton de Gruyter, Amsterdam, p.p.57-77.
- DITTMAR N., SCHLOBINSKI P., WACHS I., 1986, Berlinisch : Studium zum Lexikon, zur Spracheinstellung und zum Stilrepertoire, Berlin Verlag Arno Sptitz, Berlin.
- DULONG R., 1989, « La production langagière des sites H.L.M. », Travail et Pratiques langagières, 25-26 avril 1989, Réseau Langage et Travail P.I.R.T.T.E.M., C.N.R.S. Paris, p.p.433-439.
- LINDENFELD J., 1985, « Le marché dans la ville; un lieu de sociabilité à travers la parole » dans LANGAGE ET SOCIETE n° 33, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, p.p.7-32.
- LOZAY G., 1982, *Analyse d'une situation linguistique en pays de Caux. Le canton de Yerville*, Thèse de 3ème cycle, Université de Rouen, Mont Saint Aignan, 280 pages.
- MARCELLESI J.B., 1986, « Actualité du processus de naissances de langues en domaine roman », dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE 9, GRECSO/ Université de Rouen, Mont Saint Aignan, p.p. 21-29.
- LANGAGES n°83, 1986, dirigé par J.B. Marcellesi, Paris, Larousse; consulter l'article de L. Guespin et J.B. Marcellesi « pour la glottopolitique »
- MARCONOT J.M., 1991, « Aspects de la sociolinguistique : les deux enquêtes sur Nîmes » dans LENGAS n°31, URA 1052, Université Paul Valéry, Montpellier, p.p.179-188.
- McCONNEL G.D., 1991, « Une mesure de la fonctionnalité des langues : quelques applications », dans Des langues et des villes, A.C.C.T., Didier-Erudition, p.p.29-48.
- MORRACCHINI G., 1991, « Enquête sur la situation sociolinguistique corse : l'UFR de sciences de l'Université de Corti » dans LENGAS 31, URA 1052, Université Paul Valéry, Montpellier, p.p.59-92.
- RITTAUD-HUTINET C., 1991, « Schémas intonatifs des signes vocaux et français régional : le français de Besançon » dans LENGAS n°31, URA 1052, Université Paul Valéry, Montpellier, p.p.145-163.
- TSEKOS N., 1991, « Aspects polynomiques du grec moderne », dans *Les langues polynomiques*, PULA n°3/4, Université de Corse, Corti, p.p.403-409.
- WALTER H., 1991, « A la recherche du vocabulaire régional de Haute-Bretagne » dans LENGAS n°31, URA 1052, Université Paul Valéry, Montpellier, p.p.165-178.
- WANNER A., 1993, « La situation de la langue vernaculaire dans les confins catalano-occitans. Enquêtes sociolinguistiques comparatives à Salses (Pyrénées Orientales) et Sigean (Aude) » dans LENGAS n°33, URA 1052, Université Paul Valéry, Montpellier, p.p.7-124.
- WINKIN Y., 1994, « Pratique de la ville : introduction à l'ethnographie urbaine... » dans *La ville Arts de Faire, Manières de Dire*, Coll. Langue et Praxis, Praxiling, Montpellier, 99-118.
- WINTHER *Problèmes de Glottopolitique*, 1985, édités par A. Winther, Mont Saint Aignan, Publications de l'Université de Rouen

## **ANNEXES**

### **Etat civil**

- . Année de naissance
  - . F M
  - . Etablissement fréquenté
  - . Classe
  - . Profession du père
  - . Profession de la mère
  - . Etes -vous né(e):
    - à Rouen
    - dans l'agglomération rouennaise
    - en Haute Normandie
    - autres (précisez)
  - . Y avez-vous vécu plus de cinq ans ?
    - oui non
  - . Habitez-vous:
    - à Rouen (si oui dans quel quartier ?)
    - dans l'agglomération de Rouen (dans quelle commune ?)
    - en Haute Normandie
    - autres (précisez)
  - . Depuis combien de temps ?
- Evaluation des pratiques**
- . Pensez vous qu'à Rouen on parle davantage (classez par ordre de préférence, choisir au moins deux)
    - un français normal
    - une sorte d'argot
    - un français régional
    - une sorte de patois
  - . A Rouen, on parle
    - bien                    —                    —                    —                    —                    —                    —                    —                    mal

## STIGMATISATION ET VÊTURE URBAINE À ROUEN : MISE EN MOTS D'UNE URBANISATION<sup>39</sup>

---

### VÊTIR D'AUTRUI ET VÊTURE

Ce que nous proposons à présent est le compte rendu partiel d'une enquête sociolinguistique sur la mise en mots des fractures urbaines à Rouen. Le corpus auquel nous allons nous référer et que nous allons citer est l'ensemble des entretiens constitués lors de la pré-enquête.

Sans trop entrer dans le détail des interviews elles-mêmes, nous devons préciser ce qui a mené notre démarche. La pré-enquête, élaborée selon la méthodologie du paradigme d'évaluation du locuteur que nous avons aménagée (TSEKOS N., BULOT T., GROSSE S., 1995), est destinée à faire produire par des individus des items qualifiants selon des axes d'évaluation pré-définis par l'enquêteur; effectuée auprès d'un nombre réduit de personnes échantillonnées, elle est constituée d'entretiens recueillis à la suite d'écoute de bandes pré-enregistrées relevant d'un continuum linguistique entre une variété française extra-régionale (*i.e.* autre que normande), une variété française régionale mais non rouennaise, une variété française régionale rouennaise (où se retrouvent les régionalismes ordinairement reconnus) et enfin une variété française régionale rouennaise reprenant les formes attribuées au rouennais populaire. Chacune de ces variétés est par la suite respectivement notée : FR, AUT, RMS et RPS.

En fait, l'analyse de ces entretiens a montré que les évaluations d'autrui induites des parlures passent certes par l'affectivité, la sociabilité, etc., mais, de façon plus étonnante pour nous, par l'élicitation de stéréotypes vestimentaires : nous n'avons pas spontanément retenu cette dimension pour une évaluation des attitudes linguistiques. Cela nous amène à proposer un concept que nous souhaitons opératoire : la **vêtture** comme mise en mots du vêtir d'autrui, comme individuation ou mise à distance de l'autre dans un contexte de mobilité linguistique où le vêtir n'est interface sociale que par sa dimension langagière. Le terme vêtir signifiant le vêtement objectivement observable indépendamment de sa mise en mots.

---

<sup>39</sup> BULOT T., 1996, « Stigmatisation et vêtture urbaine à Rouen: mise en mots d'une urbanisation. » dans *Se Vêtir pour dire*, Coll. Bilans et Perspectives URA CNRS 1164, Université de Rouen, Mont Saint Aignan, 223-234.

## MISES EN MOTS ET VÊTURE

### *Langue et stigmat*

Le titre que nous proposons suppose quelques remarques et définitions préliminaires : il s'inscrit assurément dans un champ disciplinaire en nécessaire mouvance, la sociolinguistique. Ainsi, le terme de stigmat et au delà celui de stigmatisation est repris de la théorie goffmanienne (GOFFMAN E., 1975) pour désigner, autour de la dialectique interactionnelle entre identités sociale virtuelle et identité sociale réelle, un attribut qui jette un discrédit profond sur un individu, un groupe dit stigmatisé. Il n'est pas de communauté humaine qui ne produise de stigmatisation où évidemment la vêtue a sa part. En fait, il semble que même si l'on se préoccupe des attitudes linguistiques (comment attribue-t-on des qualificatifs à des personnes ou des communautés lorsqu'on les entend s'exprimer), la vêtue est constitutive dans la mise en mots des fractures urbaines, on le verra ne serait-ce que par la pauvreté des stéréotypes. C'est pour le moins ce que le corpus que nous avons constitué (TSEKOS N., BULOT T. et GROSSE S., 1995) fait apparaître : le placement du parler rouennais stigmatisé reprend une fracture géographique localement notoire; il y a à distinguer la Rive gauche de la Rive droite (en contradiction avec un simple constat d'évidence : ce parler est aussi bien présent sur les deux rives) parce qu'il est dit qu'on y parle et s'y habille différemment. L'évaluation sociale y est grosse de vêtue.

### *De la langue à l'habitus*

Décrire précisément la situation linguistique de Rouen n'est pas en l'état possible : à notre connaissance aucune recherche n'a été tentée en ce sens. Tout au moins nous constatons l'existence d'un continuum normando-picard dans lequel s'insèrent les parlures rouennaises; Patrice Brasseur (BRASSEUR P., 1982 : 12) relève la prononciation populaire de Rouen (arwan) et la décrit comme une action spécifique du /r/ sur le /à/ distinguant la Haute de la Basse Normandie. Le substrat dialectal est certes présent et à servi à établir la liste des marqueurs potentiels du rouennais stigmatisé, mais rien ne nous permet en l'état d'affirmer l'existence autonome du rouennais en tant que forme linguistique spécifique et aisément repérable.

Ce qui prime pour l'heure, c'est de constater l'existence dans la conscience linguistique des locuteurs de cette ville d'un parler spécifique. Communément, Rouen, en tant que ville, est un espace urbain plurilingue, mais ce que montre la pré-enquête, c'est un décalage, entre cette réalité démographique et sa mise en mots : le parler rouennais stigmatisé existe en discours en ne mentionnant pas les parlars de l'immigration comme facteur de stigmatisation,

en masquant de fait une situation plurilingue évidente mais en se référant à des distinctions d'origine dialectale (BULOT T. et DELAMOTTE R., 1995). Les fractures urbaines sont en discours, car il s'agit là de rendre compte (pour reprendre les termes de Louis-Jean Calvet (1994 : 248) qui lui même l'emprunte centralement à Pierre Bourdieu) d'un habitus linguistique dans la mesure où « ...le fait de ne pas parler toutes les langues en présence dans un ensemble social n'empêche pas d'avoir un avis sur elles et sur leur locuteurs, de la même façon que l'on a un avis sur tel ou tel accent, qui est bien sûr toujours l'accent des autres, c'est à dire que l'on a un avis sur les autres. ». De l'habitus linguistique, que l'on retrouve ailleurs mentionné en sociolinguistique, aux attitudes de même nom, il n'y a qu'un pas que nous franchissons sans heurts : la théorie des attitudes fournit en amont un modèle de fonctionnement pour lequel on doit prendre de la distance mais qui a le mérite de montrer qu'une réponse à une enquête est liée à ce processus même et que le lien à une réalité objective est sans doute illusoire. C'est « dire que l'observateur/enquêteur ne peut échapper à des influences sociales déformantes, à un ensemble de représentations nécessairement idéologiques, influences qu'il s'agit dès lors de rendre conscientes en les intégrant à l'étude en cours » (TSEKOS N., BULOT T., GROSSE S., 1995).

Particulièrement la connaissance attestée par les entretiens qu'ont les locuteurs du parler rouennais et du vêtir se répartit en croyances multiformes : il en existe qui comportent des informations exactes et détaillées sur l'objet tandis que d'autres consistent en des informations incomplètes et déficientes; par ailleurs ces croyances (descriptives, inférentielles et informationnelles) ne se réfèrent pas à des données qui ont une importance égale à la vraie représentation de l'objet. Autrement dit, est posé de la sorte que le discours recueilli sur les comportements vestimentaires relève davantage d'un processus identitaire fondamentalement linguistique (c'est la langue d'autrui qu'on demandait là d'évaluer) que d'une réalité effectivement observée.

Notamment, les croyances sur une typicalité vestimentaire sont autant, selon nous, de composantes de la dimension évaluative : évaluer l'autre, le mettre en mots, c'est élaborer une identité sociale, une catégorisation du réel où l'habillement tient sa place, où davantage la vêtue produit du sens, de la fracture, de ces lieux qui font de la ville en discours une unité complexe ne pré-existant pas nécessairement à sa mise en mots.

(RMS) 174. B (alors) le quatrième heu petit /gros (rires)gros heu pff avec heu un tee-shirt qui sent la sueur qu'avaient les gens qu'ont bien travaillés heu toute la journée heu ouvert enfin de coté quoi pis un pantalon un peu délavé heu ///puis les ch'veux en emmélés quoi enfin -

175. A hmm



176. B pis heu costaud quoi pis c'est tout

## VILLE ET URBANISATION

Nous voulons faire valoir que l'urbanisation linguistique est facteur structurant, certes parmi d'autres, des discours sur la ville, des ensembles représentatifs énoncés par les locuteurs.. Notre réflexion ne peut cependant se passer d'une définition de la ville en rapport avec les pratiques discursives et particulièrement du terme urbanisation qui, tel que nous allons nous l'approprier, reprend *in fine* celui d'*habitus* où le vêtir devient vêtue.

### La ville

Comment définir la ville en sociolinguistique ? Evidemment, cette question n'est pas récente en elle-même, mais elle est pour nous nécessaire dans la mesure du qualificatif urbain que nous employons; elle l'est surtout, car nous entendons proposer une perspective d'études liées aux attitudes langagières au sujet d'un espace virtuellement interlocutif, la ville, mais actuellement facteur de monologisme : l'urbanisation; il peut en effet y être oublié « *le rapport dialogique originel au mot d'autrui* » (BAKTHINE M., 1979 : 386).

Certes la sociolinguistique pose aisément un double constat : l'un est purement factuel et sans doute trivial parce qu'il énonce qu'une ville en tant qu'entité sociale existe en discours : un ville se dit, est dite par ses habitants, qui en ont une représentation nécessairement plurielle et diffuse; l'autre affirme une pluriformité linguistique ne serait-ce qu'entre les banlieues et les centres urbains. Mais cela ne répond pas encore à notre question. L'enjeu est d'abord méthodologique, car comment peut-on affirmer le caractère urbain d'un corpus au-delà de son seul recueil situé ? Il est enfin théorique car il importe de définir l'objet de recherche : sur quoi travaille-t-on ? Sur la ville ou plus encore sur l'urbanisation?

Louis-Jean Calvet (1994:14) posant les bases d'une sociolinguistique urbaine qui « *ne peut pas se contenter d'étudier les situations urbaines, [et] doit dégager ce que ces situations ont de spécifique, et donc de construire une approche spécifique de ces situations.* » propose de considérer, mieux de problématiser cette entité comme une « *communauté sociale* » (Ibid.,1994:130); la ville est en ce cas une donnée dont sont malgré tout discutables les frontières car si nous admettions cette problématisation comment pourrait-on définir ce que n'est pas une ville?. C'est précisément ce qui nous préoccupe : les fractures en tant que représentations sont posées comme des limites, des lieux de construction de l'autre en discours.

(RMS)1 A ça marche/ donc heu comme j'te l'disais bon bein j'vais t'faire réécouter la personne hein/ et puis on va r'commencer/// bon alors là je viens

de te faire écouter le premier enregistrement// heu: : j'voudrais savoir heu: : si:/ si tu penses que la personne qui a parlé a un accent?

2. B ouais ouais

3. A oui?

4. B moi j'dirais que c'est l'accent de Rouen  
.../...

25. A m d'accord/ heu: : à ton avis heu où habite t'elle?//

26. B dans:/ dans la périphérie de Rouen

27. A dans la périphérie de Rouen ? heu : plutôt rive gauche plutôt rive droite/  
ou:

28. B heu : plutôt rive gauche

A l'écoute de la bande RMS, un locuteur accepte de placer un accent de Rouen essentiellement Rive gauche; c'est pour le moins une définition en discours troublante du terme périphérie explicité non plus en référence à un centre mais aux deux rives de la Seine. C'est l'objet de ce genre d'entretien que de faire apparaître ce type de paradoxes.

La ville est certes productrice de normes et d'identité, de formalisation (REMY J. et VOYE L., 1992 : 34) y compris linguistique et langagière mais à un niveau intra communautaire. Très loin de la polynomie ou d'une polynomisation (CHIORBOLI J., 1991) des dialectes urbains, le parler rouennais existe dans la diversité de ses représentations davantage que dans celle de ses usages linguistiques.

### ***L'urbanisation et la vêtue***

Gabriel Manessy (1991 : 23) propose de définir le terme **urbanisation linguistique** comme : « *résultant de l'opération simultanée de deux ensembles de processus antagonistes* », à savoir brièvement le procès qui mène à ce que « *la langue redevienne un moyen d'identification et de catégorisation* » d'un côté, et de l'autre celui qui « *étend démesurément la champ de la communication interethnique* »; cette définition pose problème parce que d'une part elle exclut le rapport à l'espace, et d'autre part elle concerne fondamentalement les villes africaines ou sinon celles où le pluri et l'interethnique font identité urbaine et langagière. Elle est par ailleurs satisfaisante parce qu'elle énonce que l'urbanisation est aussi un processus linguistique même si elle laisse la gestion de l'espace urbain en suspend.

A notre sens, la sociologie urbaine modélise la ville d'une manière telle que la sociolinguistique, et notamment la réflexion sur le rapport entre espace et discours, puisse envisager sans ambiguïté les attitudes linguistiques comme spécifiquement urbaines car liées à un processus dépassant la ville pour elle-même : l'urbanisation en

tant qu'« *intégration de la mobilité dans la vie quotidienne* » (REMY J. et VOYE L., 1992 : 59).

De ce point de vue, le concept **ville** s'organise à deux niveaux (au même titre d'ailleurs que le terme urbanisation tantôt instrumental -l'accroissement démographique- et ici analytique) : l'un descriptif et donc essentiellement morphologique « *évoque une certaine densité d'habitat et une dominance du bâti sur le non bâti* » (REMY J. et VOYE L., 1992 : 8) insistant sur l'interrelation des fonctions entre elles eu égard au rapport à l'espace; et l'autre interprétatif où la ville est « *une unité sociale qui, par convergence de produits et d'informations, joue un rôle privilégié dans les échanges -qu'ils soient matériels ou non-, dans toutes les activités de gestion et dans le processus d'innovation.* » . Sous d'autres formes, nous retrouvons là ce que Louis-Jean Calvet (1994 : 16) explicite pour les situations plurilingues sous le terme « *lieu de gestion de cette coexistence* » : les échanges sont aussi d'ordre linguistique, langagier et produisent autre chose que de l'unique.

En fait, nous souhaitons poser par analogie avec la définition du processus d'urbanisation (on a pu le comprendre, il ne concerne pas la seule ville mais le procès d'appropriation de l'espace de déplacement) une conceptualisation de l'urbanisation linguistique dans une perspective fonctionnellement liée au caractère urbain de notre civilisation : la **mobilité spatiale**. Elle « *vient structurer la vie quotidienne, d'une part parce que les différentes innovations technologiques rendent celle-ci possible et, d'autre part parce que son développement se voit progressivement connoté positivement, même s'il a un impact différent sur les divers usages et représentations de l'espace.* » (REMY J. et VOYE L., 1992 : 9-10). Ainsi, la conséquence émergente de l'urbanisation est la structuration de la vie quotidienne (les parcours, les lieux interdits ou tabous, les lieux d'échanges, de cultures,...) à travers une mobilité linguistico-langagière (car la ville brasse et recompose potentiellement toujours cette configuration : qui parle et comment ? quand et où ? pourquoi ?) mettant en contact temporellement et spatialement différenciée des communautés urbaines posées en discours comme distinctes.

La mise en mots de l'urbanisation, c'est précisément celle des fractures, c'est à dire de dynamiques contradictoires et concomitantes posant des limites et frontières (imaginaires ou fondées sur une part observable de réel) structurant les intentions comportementales. Ce que produit l'urbanisation en termes sociolinguistiques, ce n'est pas une ville, mais un discours monologisé n'attendant pas de réactions, de réponse, à propos des lieux d'échanges que sont les stéréotypes. La vêtue est produit de la mobilité : c'est la perception de l'autre par le vêtement qui produit, en discours, des lieux de contacts, voire de conflits ou de stigmatisation. La ville s'organise discursivement sur deux axes : le

lieu et le temps; et la vêtue se calque sur ce processus : de l'endroit où je parle, je me représente le vêtir d'autrui. La vêtue semble être de fait l'une de ces frontières urbaines en mouvance; du lieu où l'individu se représente autrui se construit l'espace sans entité objective : la ville.

## VILLE ET IDENTITÉ VESTIMENTAIRE

### *Répartition des variétés*

Nous posons que l'identité urbaine, constitutive de la communauté sociale, se s'élabore selon une dialectique entre disjonction / conjonction : les habitants d'une ville ont conscience de leur appartenance à une entité uniforme et complexe; leur discours sur cette entité montre une constante construction / déconstruction de l'espace urbain tel qu'ils se le représentent. Nous montrons pour le cas rouennais, à travers l'étude des attitudes, comment la disjonction géographique (la Seine) contribue à la conjonction, c'est à dire à la construction d'une identité uniformisante et par ailleurs multiformée. Ainsi, si l'ensemble des locuteurs interrogés pour la pré-enquête reconnaissent l'existence d'un parler rouennais Rive gauche et non Rive droite (ils en reconnaissent de fait la forme à l'écoute des bandes), ils construisent différemment l'espace urbain.

En effet, une synthèse rapide centrée sur les items relevant exclusivement de Rouen et son agglomération montre la complexité voire les contradictions dans les représentations de cet espace liées à l'usage linguistique.

Pour la variété française extra-régionale (*i.e.* autre que normande), on obtient des items antinomiques ou exclusifs les uns des autres *pas à Rouen, Rouen, la banlieue proche, la banlieue* (au sens générique) *les communes environnantes*. En revanche, on obtient une localisation plus en adéquation avec l'usage linguistique des enquêtés dès que l'on aborde les variétés régionales; en effet, la variété française régionale mais non rouennaise est située fondamentalement rive droite car chacun des lieux cités y réfère : *Bonsecours* (commune rive droite), *Rouen Centre, rive droite*; la variété française régionale rouennaise est sise partout ailleurs que dans le centre mais bien sur l'agglomération et notamment rive gauche : *non Rouen Centre, banlieue de Rouen, banlieue proche, périphérie de Rouen, rive gauche*; enfin la variété française régionale rouennaise très stigmatisée est placée majoritairement dans les quartiers populaires : *banlieue rouennaise, Les Sapins* (quartier populaire de Rouen situé rive droite), *le plateau* (ce qui correspond aux quartiers des Sapins notamment), *un quartier* (de Rouen).

Dès lors comment est dit le vêtir d'autrui par rapport à l'organisation de cet espace? Peut-on imaginer une même complexité, un recouvrement des deux moments de catégorisation?

### **La vêtue**

Placée hors de Rouen et dans la ville, dans une banlieue, la vêtue AUT neutralise les différences stigmatisantes : pas de cravate, pas de complet-veston, mais un pantalon de toile, une chemise et une veste.

175. A sans aucun problème?/ heu comme tout à l'heure j'avais te : donner heu::/// tu penses qu'è r'semble à quoi cette personne?//

176. B heu:://

177. A tu m'as dit qu'déjà tout à l'heure tu pensais qu'c'était une personne qu'avait p'tête un certain (â:ge)

178. B (ouais)

179. A (X) plus d'soixante ans?// donc heu: : tu l'imagines comment?///

180. B j'sais pas en// **pas en costard cravate** ni en:/ 'fin// j'sais pas/ **habillé heu:// classiquement** quoi j'veux dire:

181. A classique?

182. B un **pantalon en toile une chemise** mais pas qui fasse : vraiment heu: : très/ très habillé quoi

183. A très/ très (distingué)?

184. B (m voilà ouais)

185. A plutôt simple?

186. B voilà oui

165. A le troisième

166. B le troisième heu ///je l'verrais avec heu // **pas un costume** mais sur la veste pour pas faire ou **sans cravate** du moins enfin parc'que la cravate ça fait sérieux alors que /l'troisième j'le verrais avec **un pantalon** avec un pantalon non **pas un jeans**

167. A ouais

168. B avec **une chemise**

169. A ouais

170. B sans cravate un peu dégagé //et puis heu /avec **la veste** comme ça sur l'épaule là

171. A ouais d'accord

172. B pour bien faire le style et puis heu des p'tits mocassins //grand //heu ///les les ch'veux bien rangés sur l'coté enfin pour faire class /pis bon j'crois qu'c'est tout

173. A on passe au suivant (le quatrième)

Plus précisément localisée car identifiée au français standard dans tous les entretiens, la variété (FR) est perçue comme étant la Norme. La vêtue FR est de même très normative d'un usage valorisant du costume, socialement attribué à un statut socio-économique flatteur : le « costard-cravate » va de pair avec les accessoires du type lunettes rondes et attaché-case de l'homme d'affaire sinon affairé.

107. A d'accord/ est-ce que:::/ est-ce que tu pourrais m'dresser son portrait?/ est-ce que tu tu l'imagines à quoi r'semble t'elle?///

108. B heummm/// j'sais pas heu::// lui par\_par exemple je l'vois plus habillé en cos\_(**en costard cravate** quoi)

109. A (voilà/ m d'accord)/ oké/ donc heu : pas comme tout à l'heure (XXX)?

110. B (nan)//

111. A quelque chose de plus **distingué**?

112. B voilà ouais//

151. A d'accord heu et physiquement à quoi elles ressemblent ces personnes là est-ce-que tu pourrais essayer de me les décrire

152. B ouais heu le premier ba avec un **costard** /parc'que faut qu'i soit chic ///de physiquement-

153. A tu l'vois grand maigre beau

154. B heu grand cheveux gris (rires)ba ch'ai pas parc'que -

155. A mais mais c'est pas grave (laisses) passer ton imagination

156. B (ch'veux)ch'veux gris heu avec des **p'tites lunettes rondes** (\*\*\*) puis des **mocassins en cuir noir** heu **l'attaché-case** / à la main //puis voilà pour l'premier

Le parler régional rouennais (RMS) est précisément situé rive gauche de Rouen et en tous les cas dans une banlieue proche. On passe très vite avec RMS à des attributs physiques voire psychologiques moins valorisants. Le *jean* menace le pantalon toile qui est peut-être délavé, et le tout est sans doute malodorant. La vêtue indique très clairement la stigmatisation sociolinguistique.

41. A ça t'gènerais pas/ heu::est-ce que tu peux l'imaginer est-ce que : tu pourrais nous donner un portrait de cette personne à quoi r'semble t'elle?///

42. B j'sais pas je vois-/ physiquement quoi (XX)?

43. A (oui) physiquement

44. B XXX j'sais pas/ pas bourru mais heu: : comment dire// heu les chveux courts



45. A oui
46. B avec heu-foncés quoi pis:/ j'sais pas une moustache:// les yeux assez foncés aussi
47. A et puis heu habillé heu de façon::
48. B heu : enfin ç'que j'dirais **normale** quoi
49. A normale ? heu:/ tu l'imagines plutôt en: : costume cravate (ou:)
50. B (nan heu:)/ nan : j'sais pas moi/ p'tête pas en/ en jean m'enfin en **pantalon toile** : classique quoi pas:

174. B (alors) le quatrième heu petit /gros (rires)gros heu pff avec heu **un tee-shirt qui sent la sueur** qu'avaient les gens qu'ont bien travaillés heu toute la journée heu ouvert enfin de coté quoi pis un **pantalon un peu délavé** heu ///puis les ch'veux en emmélés quoi enfin -
175. A hmm
176. B pis heu costaud quoi pis c'est tout

Enfin, la vêtue RPS reprend le stéréotype du loubard, lui dont l'accent va être pourtant qualifié conjointement de normand et de choquant. Elle est *jeans*, blouson de cuir et bottes (AUT, FR et RMS sont en mocassins). Sur l'ensemble des entretiens, la stigmatisation est forte qu'il s'agisse de vêtue ou des autres axes d'évaluation.

156. A...pour le second heu je verrais /de taille moyenne un mètre quatre-vingts (c'est)une moyenne ça
157. B (hmm)ouais -
158. A pour un homme -
159. B pour un homme oui c'est pas trop -
160. A j'crois qu'c'est à peu près la taille moyenne /mal coiffé brun (\*\*)la raie sur l'coté **banal** quoi (rires)heu un **blouson en cuir un tiag** enfin avec des **trucs qui pen(dent)** heu
161. B (ouais)
162. A avec un aigle sur le dos enfin heu les **santiags** heu le **jeans troué** //heu ///puis une démarche un peu ///ba celui qui roule des mécaniques quoi
163. B ouais
164. A ouais

Ce qui ressort de ces brefs extraits est le fait suivant : la vêtue associe le vêtir aux attributs physiques. On ne peut nier le rapport entre niveau de vie et qualité du vêtement mais le constater n'apporte rien de bien constructif pour une analyse sociolinguistique. Il y a en fait un autre constat à faire : la pauvreté des stéréotypes concernant le vêtement en tant qu'attributs destinés à hiérarchiser des variétés linguistiques s'appuie sur une typologie morphotypique où l'habit semble faire le moine. La vêtue est un attendu hiérarchisé par empathie avec les attitudes

linguistiques qui permet à un locuteur d'organiser son espace urbain, sachant que les attributs vestimentaires sont certes caricaturaux quant au vêtir mais parfaitement révélateurs d'une évaluation sociale stigmatisante.

### ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

Évidemment, un corpus de ce type est encore trop restreint pour permettre de conclure sur un rapport net entre un espace affecté à une parlure et une vêtue; il montre néanmoins que ce rapport existe et qu'il doit être un élément fort de l'enquête à poursuivre. C'est troublant de constater la cooccurrence d'évaluations sur le vêtement d'autrui (« distingué » pour FR, « normal » pour RMS et « banal » pour RPS) et de représentations de l'espace urbain, où du centre de Rouen à la Rive droite FR prédomine, Rive gauche et banlieue proche sont réservées à RMS et plus lointains les banlieues et quartiers à RPS. Cette interrelation est sans doute à mettre au compte de l'urbanisation linguistique en tant que gestion de l'espace, en tant qu'élaboration de frontières linguistiques sur fond d'une topographie somme toute vestimentaire plus imaginaire que réelle.

### BIBLIOGRAPHIE

- AMMON U., DITTMAR N., MATTHEIER K.J. (Ed.), 1987, *Sociolinguistics. An international handbook* (2 vols.), Mouton de Gruyter, Berlin - New York - Amsterdam, 850 pages.
- BAKHTINE M., 1979, *Esthétique de la création verbale*, Gallimard, Paris, 400 pages.
- BRASSEUR P., 1982, « Limites dialectales en Haute-Normandie », dans *Études Normandes* 3, *Études Normandes*, Mont Saint Aignan, p.p.11-24.
- BULOT T. et DELAMOTTE R., 1995, « La verbalización de fracturas urbanas : hacia una glotopolítica de las ciudades », dans *Signo & Señal* 4, Universidad de Buenos Aires, Buenos Aires, 121-144.
- CALVET L.J., 1994, *Les voix de la ville*, Payot, Paris, 309 pages.
- CHAUVIN M., 1985, « Transformation d'une forme régionale de français en une variété urbaine » dans *INTERNATIONAL JOURNAL OF THE SOCIOLOGY OF LANGUAGE* n° 54, Mouton de Gruyter, Amsterdam, p.p.57-77.
- CHIORBOLI J., 1991 (Ed.), *Les langues polynomiques*, PULA 3/4, Université de Corse, Corte, 415 pages.
- COOPER R.L., FISHMAN J.A., 1974, The study of language attitudes dans *International Journal of the Sociology of Language* n° 3, Mouton de Gruyter, Berlin - New York - Amsterdam, p.p. 5-19.
- GOFFMAN E., 1975, *Stigmate (les usages sociaux des handicaps)*, Editions de Minuit, Paris, 175 pages.
- LAMBERT W.E., HODGSON R., GARDNER R.C., 1960, « Evaluational reactions to spoken languages » in *Journal of Abnormal and Social Psychology* n° 60, 44-51.

MANESSY G., 1991, « Modes de structuration des parlers urbains », dans *Des langues et des villes*, ACCT, Didier-Erudition, Paris, 7-23.

MONDADA L., 1992, « Mode d'interaction et élaboration discursive des lieux » dans OSTROWETSKY S., 1992, *Civilité, identité, urbanité*, MELTM, Paris, 1-33.

REMY J. et VOYE L., 1992, *La ville : vers une nouvelle définition?*, L'Harmattan, Paris, 173 pages.

TSEKOS N., BULOT T; ET GROSSE S., 1995, « L'évaluation en discours : la mise en mots des fractures urbaines » Colloque International LE QUESTIONNEMENT SOCIAL, URA CNRS 1164, Université de Rouen, Mont Saint Aignan, les 16 et 17 mars 1995. (A paraître dans les Actes).

# L'ÉVALUATION EN DISCOURS : LA MISE EN MOTS DES FRACTURES URBAINES<sup>40</sup>

---

## CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES

### *Sociolinguistique et fractures urbaines*

Notre intervention s'inscrit dans une perspective théorique de **sociolinguistique urbaine** et rend compte, en pratique, de l'état d'une recherche sur la représentation des fractures urbaines dans le discours des habitants de quatre villes de la Communauté Européenne : Rouen (France), Berlin (Allemagne), Venise (Italie) et Athènes (Grèce).

Une des spécificités du terrain urbain est, selon nous, que les habitants d'une ville ont conscience de leur appartenance à une entité qui est **uniforme** et isolable mais aussi **complexe**, dans la mesure où leur discours sur cette entité montre une constante construction / déconstruction de l'espace urbain. Nous pensons que l'identité urbaine se définit par rapport à un processus dialectique entre conjonction / disjonction. Nous parlons ainsi de **fractures urbaines** pour rendre compte de ce processus, en sachant qu'elles sont multiformes (géographiques, linguistiques, sociales, politiques, etc.).

En bref, il s'agit pour nous de voir comment les habitants de ces villes se représentent ces fractures, comment **ils les mettent en mots** ?

Notre point de vue porte plus particulièrement sur le langage, dans la mesure où il est l'un des éléments fondamentaux de ce processus identitaire. A ce titre, nous souscrivons pleinement à L.J. Calvet (1994) qui considère la ville comme facteur d'unification linguistique, comme lieu de conflit de langues, et comme lieu de coexistence et de métissage linguistique. Nous retenons particulièrement ce qu'il écrit à propos des **parlers urbains**, qui sont produits par la ville, et qui sont constamment travaillés par la double tendance à la véhicularité / identité (ce que nous appelons conjonction / disjonction, qui n'est qu'une manifestation de la dialectique du même et de l'autre).

Nous ne détaillons pas la recherche développée sur tous les sites. Nous traitons le cas de la ville de Rouen qui présente une rupture géographique évidente : la Seine divise la ville en Rive Droite et Rive

---

<sup>40</sup> TSEKOS N., BULOT T., GROSSE S., 1996, «L'évaluation en discours: la mise en mots des fractures urbaines » dans *Le questionnement social*, CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE 28/29, Université de Rouen/ IRED, Mont Saint Aignan, 301-307.

Gauche. Mais cette rupture va très vite se traduire en d'autres oppositions. Ainsi, le parler rouennais stigmatisé est dit « parler Rive Gauche » quand paradoxalement il est fort présent à la Rive Droite.

Ayant situé notre travail dans cette perspective, notre intervention porte davantage sur quelques aspects méthodologiques, en mettant l'accent sur deux points; la prise en compte du discours des enquêtés dans l'élaboration d'un outil de questionnement et la prise en compte de l'enquêteur en tant que locuteur à part entière lors des situations d'entretien.

### ***Discours et attitudes linguistiques***

Nous menons, sur Rouen, une enquête épilinguistique et ce sont dans un premier temps les **attitudes des locuteurs** qui nous intéressent. Nous nous appuyons sur une des théories des attitudes issues de la psychologie sociale, selon laquelle l'attitude est envisagée par Fishbein et Ajzen comme une « *prédisposition à répondre d'une manière consistante à l'égard d'un objet donné* » (cités dans Deprez K., Persoons Y., 1987). Nous retenons la structuration de l'attitude en trois composantes, cognitive, évaluative et conative, qui correspondrait grosso modo à penser / sentir / agir. Il faut bien entendu mettre l'accent sur le fait que, dans la composante conative, il y a des intentions comportementales qui sont déterminées par les attentes normatives imposées par la situation.

Puisqu'il s'agit d'un travail sur les attitudes, nous avons choisi comme outil de questionnement le **paradigme d'évaluation du locuteur** introduit par W.E. Lambert (1967) qui consiste à faire écouter aux enquêtés des échantillons verbaux différenciés par des éléments linguistiques uniquement. Selon W.E. Lambert, deux processus sont en jeu : **identification** d'un locuteur comme appartenant à un groupe et **élicitation** de stéréotypes sur ce groupe

Pour effectuer l'enquête, nous avons mis en place une pré-enquête au moyen d'entretiens, destinée à faire produire des catégories d'évaluation. En effet, la méthode que nous utilisons fait appel à une catégorisation de la réalité largement pré-établie par les chercheurs. Ainsi, le but véritable de cette pré-enquête était de valider cette catégorisation, de la confronter, afin de la compléter, avec la catégorisation des enquêtés.

Dans cette optique, le problème reste de savoir dans quelle mesure les données recueillies pré-existent à l'échange et dans quelle mesure elles en procèdent. Notre réflexion méthodologique tourne autour de ce **questionnement** en essayant d'articuler une optique interactionniste des données discursives et une optique déterministe.

### **Les objets de discours**

Dans un travail récent proche du nôtre par le terrain, nous retenons dans un premier temps la stimulante notion d'**objets de discours** appliquée au questionnement social. En tant que traces linguistiques d'un processus interactionnel, ces objets semblent pouvoir se rapporter aux items d'évaluation dans la mesure où ils sont liés « ... à la façon dont le locuteur s'approprie de la langue dans l'énonciation, aux ajustements interactifs, aux interdéfinitions de la situation, à son développement séquentiel au fil du discours. » (Mondada L., 1994:4).

En effet, les items d'évaluation relèvent tendanciellement des objets de discours dans la mesure où ils procèdent, par la méthode mise en œuvre pour le recueil des données de la pré-enquête, d'une des activités de l'énonciateur (enquêteur ou enquêté) à savoir « ...la délimitation et l'organisation de ce à propos de quoi il énonce son discours » (Mondada L., 1994:1); d'une part l'enquêteur souhaite faire produire des items qualifiants et organise son discours sur une trame conversationnelle spécifique, et d'autre part l'enquêté produit des unités discursives linguistiquement déterminées par la situation d'interaction et d'interrogation.

### **Du discours au dialogisme**

Comment gérer ce que tendanciellement nous voulons être une production quand nous savons que cela ne peut être qu'une co-production de sens ? En d'autres termes, les catégories produites sont-elles des effets discursifs seuls (qu'on les nomme conversationnels ou autre) essentiellement linguistiques et intersubjectifs ?

D'abord, il nous semble nécessaire de considérer qu'une pré-enquête de ce type produit une situation énonciative qu'il importe de décrire sachant que la présence de l'enquêteur est « ... comprise comme celle d'un véritable interlocuteur partageant les responsabilités du déroulement de l'échange et en tant que composante pertinente pour la contextualisation des assertions et des prises de position -et non pas en tant que présence gênante qu'il importe de gommer, ce qui mène au paradoxe de l'observateur » (Mondada L, 1992 : 8).

Cependant, il ne s'agit pas pour nous d'affirmer que tout procède de l'échange, mais de réserver la part dynamique du questionnement au **dialogisme** dans ce qu'il a d'unifiant. Une interaction verbale, même aux fins d'investigation, procède d'un réglage social de l'interaction, du dialogue et les unités produites sont traces et actrices de ce même réglage. Envisager dans une recherche de ce type, le caractère énonciatif du dialogue en cours est rappeler que « ...l'énonciation est le produit de l'interaction de deux individus socialement organisés et, même s'il n'y a pas un



*interlocuteur réel, on peut substituer à celui-ci le représentant moyen du groupe social auquel appartient le locuteur* » (Bakhtine M., 1977, p.123).

Ainsi, affirmer le recours à la théorie dialogique est dire que l'observateur/enquêteur ne peut échapper à des influences sociales déformantes, à un ensemble de représentations nécessairement idéologiques, influences qu'il s'agit dès lors de rendre conscientes en les intégrant à l'étude en cours. Il faut convenir que faire produire des catégories d'évaluation reste confronter deux énonciations où les stéréotypes sont tantôt négociés tantôt admis dans ce qui ne peut être qu'un processus, un dialogue au sens bakhtinien du terme, « *une fraction d'un courant de communication verbale ininterrompu ...* » relevant « *d'un groupe social donné.* » (Bakhtine M., 1977, p.136).

## CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

### ***Méthodologie générale de recueil du corpus : Rouen***

Rappelons que l'objectif de cette pré-enquête est de tester l'outil de questionnement mis en place mais également de l'enrichir, de fournir un aperçu plus large d'évaluation en vue de la construction de l'enquête. Pour celle-ci, notre but est de proposer un questionnaire fermé, comportant des questions avec des échelles d'intervalles, d'axes d'évaluation. Étant donné que tout questionnaire suggère une **construction référentielle** (Ghiglione R., 1987), la pré-enquête doit nous permettre de dynamiser cette construction, dans la mesure où dans la formulation même du questionnaire nous souhaitons intégrer le discours des locuteurs.

Sans trop entrer dans le détail, les enquêteurs (un groupe d'étudiants) avaient pour consigne globale de faire produire aux enquêtés un discours évaluatif : ceux-ci devaient systématiquement donner leur sentiment après l'écoute des échantillons verbaux (cf. texte en Annexe). Ces échantillons établissaient une hiérarchie opposant graduellement un parler urbain rouennais à un parler en français acceptable. Le guide d'entretien comportait six axes d'évaluation : l'accent, les attributs socio-professionnels, l'origine, le niveau d'études, le lieu de résidence et les attributs personnels. De façon générale, ces axes devaient nous fournir des données concernant les composantes des attitudes; sachant que chacune des données possède une majeure et une mineure relevant de composantes différentes, nous raisonnons en termes de dominante plutôt que de valeur absolue. Ainsi, les données biographiques (origine, résidence, profession, niveau d'instruction) relèvent de la dominante cognitive, l'accent, de la dominante évaluative et finalement, des questions portant sur les intentions des enquêtés envers les personnes écoutées, de la composante conative.

En bref, nous avons obtenu une série d'entretiens d'où nous avons extrait un certain nombre de thèmes ne recouvrant pas exactement les axes d'évaluation. Ces thèmes sont subdivisés en spécificateurs, regroupant un ensemble d'items qualifiants. Le problème fondamental d'un point de vue méthodologique est de définir la pertinence des évaluations en fonction de leur construction intersubjective. Considérant que nous devons nous appuyer sur la part dialogale de l'échange pour déterminer la succession thématique, la prise en compte de la part dialogique de ce même échange nous mène à envisager différemment la production des items qualifiants : tantôt négociés (nous envisageons le dysfonctionnement pour sa part fonctionnelle) tantôt non négociés, ils sont en discours confrontés à l'évaluation intersubjective. En fait les stéréotypes peuvent pré-exister à leur énonciation, mais leur mise en mots procède du discours, c'est à dire pour la part analyse, d'un processus où il importe autant d'envisager la réponse de l'enquêté à la question posée que de considérer la question de l'enquêteur.

### ***Éléments d'analyse***

#### *Effets dialogiques*

Dans la mesure où les entretiens de Rouen sont effectués par des médiateurs (une équipe d'étudiants) nous posons que trois instances sociales sont en jeu, donc trois catégorisations du réel se trouvent confrontées à des degrés divers :

- a. les chercheurs qui ont mis au point le cadre théorique et l'outil méthodologique, à partir des observations mais aussi d'intuitions et de leur propre catégorisation de la réalité;
- b. les enquêteurs, médiateurs, dotés d'un guide d'entretien, ayant un contrat à remplir (faire produire un discours évaluatif) et possédant leurs propres représentations de l'outil méthodologique (aussi bien au niveau des échantillons verbaux qu'au niveau de leur rôle dans le déroulement de l'entretien);
- c. les enquêtés, dont le discours évaluatif est la cible.

Il nous semble que la prise en compte de cette relation à trois parties est indispensable pour l'analyse de cette co-construction du réel que constitue chacun des entretiens même si la première partie n'est qu'indirectement impliquée lors de l'interaction. Trois points de vue sur le monde sont confrontés, avec des convergences et des divergences.

#### *Typologie des évaluations.*

Considérant la spécificité des entretiens effectués, le premier découpage des entretiens se fait en séquences d'évaluation à

l'intérieur desquelles peuvent apparaître des items évaluatifs. Pour établir la validité de ces items trois points parmi d'autres doivent être envisagés : leur délimitation, leur pertinence thématique et leur mode de production.

### **Délimitation des items**

Concernant leur délimitation, le premier repérage opéré est fondé sur la réitération d'items produits. De fait, deux cas de figure se présentent : réitération ou non réitération. L'item est produit soit par l'enquêteur (A)

[ex.1 **Anormale**]

A *mm d'accord / heu tu trouves sa façon d' parler heu plutôt : agréable biza:rre ? / normale?*

B *bheu::*

A *anormale?*

B *assez anormale (j'trouve que ça fait) forcé quoi*

soit par l'enquêté (B).

[ex.2 **Normale**]

A *m d'accord/ heu:::/ comment tu caractériserais sa façon d' parler est-ce que tu l'as trouvée heu : biza:rre (ou::)*

B *(non) normale*

et peut être réitéré par le même locuteur ou son interlocuteur (A/B, B/A; A/A, B/B).

Le repérage d'une réitération peut se faire à l'intérieur d'un échange et dans ce cas nous la nommons **immédiate** (ex. 1) ou dans des séquences non-adjacentes, portant sur le même objet d'évaluation; nous la nommons à ce moment **différée**.

[ex. 3 **Ouvrier**]

22. A *tu l'imagines dans quelle profession /*

23. B *plutôt travailler en usine tu vois à la chaîne tu vois ou alors heu dans un poste un p'tit peu plus élevé tu vois chefs des ateliers mais vraiment heu enfin c'est l'idée que j'ai quoi -ouais- j'pense tu vois ça fais ouais travailleur à la chaîne ouvrier heu ça fait un peu ça t'as pas l'impression qu'c'est j'sais pas*

(...)

155. A *mais le premier tu disais qu'il était pas de la campagne tu disais qu'il était ouvrier*

156. B *ouais ouais c'est / mais quand même issu de la campagne avant /-ouais d'accord je vois(rire) à mon avis tu vois*

157. A *et celui ci alors il serait quoi*

158. B *celui-ci j'te dirais qu'il serait encore ouvrier*

159. A *ouais un ouvrier*

### **Pertinence thématique**

Comme dernier critère d'identification, nous posons que chaque item réitéré doit l'être à l'égard d'un même objet d'attitude, ce que nous appelons la **pertinence thématique**.

[ex. 4 **Choqu\***]

11. A *et ça te /tu trouves ça agréable ou désagréable ou*  
 12. B *on est obligé d'faire avec de toute façon (rires) mais c'est vrai que par moment ça choque*  
 13. A *pourquoi ça choque enfin pourquoi*  
 14. B *non mais certains c'est p'têt à la limite p'têt les actualités de normandie y'en a un qu'a un accent aussi vachement normand j'te jure ça / ça fait vraiment tu sais ça fait vraiment l'impression de sortir de la campagne si tu veux ouais*  
 15. A *et heu pourquoi sinon à part l'aspect campagnard pourquoi ça te choque*

Dans l'exemple 4, nous sommes tentés de retenir « choquant » dans la mesure où il y a réitération immédiate. Néanmoins, la question de A en 13 porte sur l'évaluation effectuée par B en 12 et n'est pas un opérateur qui sert à relancer B. En effet, l'invalidation du discours de B en 15A montre bien que le thème de l'interaction est décalé : ce n'est plus l'« accent » mais l'«évaluation de l'accent comme choquant ».

Finalement, la notion de réitération est importante à nos yeux car elle constitue peut-être la trace d'une construction intersubjective d'un univers commun de référence. Dans l'exemple 3, l'item « ouvrier » est dans un premier temps lancé, proposé en discours, mais il devient par la suite un point de repère, un point d'ancrage sur la réalité construite en interaction. La simple reprise des propos de l'interlocuteur montre la volonté soit de valider un partage de points de vue, soit d'ajuster sa propre vision du monde sur celle de l'autre.

### **Mode de production**

A l'issue de ce premier moment de repérage, un item évaluatif est une entité réitérée de manière immédiate ou différée et identifiée par rapport au locuteur qui a l'initiative thématique. Reste à déterminer le mode de production de chacun d'eux.

Certaines séquences comportent en effet les traces d'une longue élaboration, marquée de ratages, de longues pauses, de répétitions, et donc montrant un « dire difficile » (ex. 5). Nous pensons que le statut des items produits dans ce type de séquences est spécifique dans la mesure où la difficulté dans la **mise en mots** peut refléter une attitude instable ou bien une attitude fondée sur des connaissances non différenciables. Dans ce cas, c'est soit notre questionnement qui est en cause, soit il s'agit d'un effet de l'histoire du dialogue. Finalement, l'objet même de l'attitude peut être en

cause; en d'autres termes le questionnement peut être considéré comme non pertinent ou tout simplement les catégorisations confrontées sont trop divergeantes. Le relevé de ce type d'items peut permettre de réajuster notre outil méthodologique dans la mesure où ce type de ratage peut être systématique (relevant d'un axe d'évaluation pour l'ensemble des échantillons verbaux) ou ponctuel (relevant d'un échantillon verbal spécifique).

ex. 5

149. A *comment tu caractérises sa façon de parler*  
 150. B *//normale mais avec l'accent j'veux dire c'est plus dur à caractériser comme ça ///*  
 151. A *si tu veux tu peux te référer aux autres*  
 152. B *ouais ouais*  
 153. A *tu trouves normale bizarre exagérée agréable désagréable heu tu as quel sentiment sur ce-désagréable- désagréable*  
 154. B *non non c'est pas particulier c'est pas non plus c'est normand quoi j'veux dire c'est \*\* c'est plus l'impression de sortir de la campagne encore -ouais- ouais lui ouais plus que celui juste avant quoi qu'ça fait un peu penser au 1er quand même -ouais- moins en moins ça fait moins facile à parler tu sens la personne*

### ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

La réflexion que nous avons mise en place autour de ce type de questionnement a voulu mettre l'accent sur deux points qui nous semblent fondamentaux : d'une part la prise en compte du discours des enquêtés dans la construction de l'outil méthodologique et, d'autre part, le fait d'analyser ce type de questionnement comme un processus dialogique, qui instancie deux interlocutions, celle de l'enquêteur et celle de l'enquêté.

Notre démarche reste bien entendu à être mise à l'épreuve plus largement et notamment, au delà des entretiens en cours d'analyse (Rouen), il nous faut en concevoir l'opérationnalité pour l'ensemble du projet de recherche.

### RÉFÉRENCES

- AMMON U., DITTMAR N., MATTHEIER K.J. (Ed.), 1987, *Sociolinguistics. An international handbook* (2 vols.), Mouton de Gruyter, Berlin - New York - Amsterdam, 850 pages.
- BAKHTINE M. (VOLOCHINOV V.N.), 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Éditions de Minuit, Paris, 233 pages.
- BRETSSCHNEIDER A., 1973, « Berlin und Berlinisch in märkischen Sprachlandschaft », dans *JAHRBUCH DES VEREINS FÜR NIEDERDEUTSCHE SPRACHFORSCHUNG*, Wachholtz, Hamburg/Neumünster, p.p.68-84.
- BULOT T., DELAMOTTE-LEGRAND R., 1995, « Mise en mots de fractures urbaines : pour une glottopolitique des villes » (à paraître).

CAITUCOLI C., SANOGO L.M. et TSEKOS N., 1994, « Le passe-muraille : réalités linguistiques en Afrique et en Grèce ». communication au Colloque *Badume, standard, norme*, les 2, 3 et 4 juin 1994, GRELB, Brest (A paraître dans les Actes)

CALVET L.J., 1994, *Les voix de la ville*, Payot, Paris, 309 pages.

CHAUVIN M., 1985, « Transformation d'une forme régionale de français en une variété urbaine » dans INTERNATIONAL JOURNAL OF THE SOCIOLOGY OF LANGUAGE n° 54, Mouton de Gruyter, Amsterdam, p.p.57-77.

COOPER R.L., FISHMAN J.A., 1974, « The study of language attitudes » dans International Journal of the Sociology of Language n° 3, Mouton de Gruyter, Berlin - New York - Amsterdam, p.p. 5-19.

DEPREZ K., PERSOONS Y., 1987, « Attitude » dans AMMON U., DITTMAR N., MATHEIER K.J. (Eds.), 1987, p.p. 125-132.

DITTMAR N., SCHLOBINSKI P., WACHS I., 1986, *Berlinisch : Studium zum Lexikon, zur Spracheinstellung und zum Stilrepertoire*, Berlin Verlag Arno Sptitz, Berlin.

GHIGLIONE R., 1987, « Questionner » dans *Les techniques d'entretien en Sciences Sociales*, Dunod, Paris, 125-182.

GILES H., HEWSTONE M., RYAN E.B., 1987, « Research on language attitudes » dans AMMON U., DITTMAR N., MATHEIER K.J. (Eds.), 1987, p.p. 585-598.

LAMBERT W.E., 1967, « The social psychology of bilingualism » in Journal of Social Issues n° 23, 91-109.

LAMBERT W.E., HODGSON R., GARDNER R.C., 1960, « Evaluational reactions to spoken languages » in Journal of Abnormal and Social Psychology n° 60, 44-51.

MARCELLESI J.B., 1986, « Actualité du processus de naissances de langues en domaine roman », dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE 9, GRECSO/ Université de Rouen, Mont Saint Aignan, p.p. 21-29.

MONDADA L., 1992, « Mode d'interaction et élaboration discursive des lieux » dans OSTROWETSKY S., 1992, *Civilité, identité, urbanité*, MELTM, Paris, 1-33.

MONDADA L., 1994, « Quelques enjeux d'une approche discursive des faits de langue », dans ETUDES DE LETTRES.

## ANNEXE

Les lectures par différentes personnes du texte ci-dessous, comportant certains indicateurs d'ordre phonologique (caractères grassés), ont constitué les échantillons verbaux de la pré-enquête.

*Agnès Malandain et ses camarades de Rouen se sont rendus hier soir à l'établissement pénitentiaire. La sécurité les a reçus dans le bureau des gardes qui se sont présentés l'un après l'autre. Agnès a assuré au syndicat des gardiens tout son appui. Quelle que soit la décision de la ville de Rouen concernant le licenciement d'une partie du personnel, la prison survivra à la crise.*



## REPRÉSENTATIONS DU PARLER BANLIEUE À ROUEN<sup>41</sup>

---

Cet article envisage sous deux aspects et perspectives distincts les usages socio-langagiers sur un même observable : le parler de l'autre. Nos deux approches questionnent le même lieu (Rouen et son agglomération) sous l'angle du rapport à l'espace d'une part et, d'autre part, de la pratique langagière d'éducateurs spécialisés face au parler banlieue.

### LES MOTS DE L'ESPACE LINGUISTIQUE : TERRITORIALITÉ ET STIGMATISATION (T. BULOT)

#### *Évaluation sociale et territoire*

La mise en mots de l'espace urbain relève d'une double détermination conceptuelle : celle du territoire en tant qu'aire de proxémie lié aux parcours, aux lieux de vie, de sociabilité d'une part et celle de territorialité considérée comme la représentation de ce même territoire d'autre part. La question posée au terrain (en l'occurrence Rouen) est de savoir s'il y a juxtaposition, coïncidence entre deux univers représentationnels, entre un lieu tel qu'il est dit et parlé, et les représentations de la langue à l'aune de ses variations sociolinguistiques.

Les concepts de *territoire* et de *territorialité* ne relèvent pas immédiatement d'une approche langagière; nous les empruntons ici nommément à la géographie sociale qui en conçoit avec pertinence la valeur identitaire et le rapport aux représentations : « ...*l'espace vécu est aussi espace social. A ce titre, il revêt une intelligibilité pour les groupes plus ou moins homogènes qui l'occupent et le produisent* » (DI MEO G., 1990 : 13)..

En effet, à l'écoute (spontanée ou provoquée) d'un même énoncé réalisé différemment les locuteurs de la ville vont disposer, hiérarchiser, et finalement **normaliser l'espace urbain en fonction de leur représentation normative du parler d'autrui** ; c'est à dire passer d'un espace perçu/vécu dans et par ses marqueurs langagiers à l'espace objectivé et normalisé. Cette aptitude « *à situer les énoncés les uns par rapport aux autres et à percevoir le jeu interactionnel des uns avec les autres* » (PEYTARD J., 1990 :21) relève d'un jeu complexe de catégorisation, de hiérarchisation, en un mot d'évaluation sociale en tant que procès discursif dépassant le sujet d'énonciation.

---

<sup>41</sup> BULOT T., VAN HOOLAND M., 1997, « Représentations du 'parler banlieue' à Rouen », dans *Touche pas à ma langue !?* Les langages des banlieues, SKHOLÊ numéro Hors Série, IUFM Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 123-135.

Ce qui nous intéresse est bien la langue et les attitudes qui lui sont processus identitaire ; nous pensons qu'il convient d'envisager ce qu'elles sont de catégorisation du réel : dire la ville par ses parlers, en organiser l'activité glottogénique, c'est l'organiser socialement et spatialement. C'est en partie rejoindre D. Baggioni définissant l'espace urbain comme « *espace d'énonciation (...) caractérisé par des interactions sociales...* » (BAGGIONI D., 1994 : 140).

### ***Le parler de Rouen***

A Rouen, la Seine est presque infranchissable... Le sens commun attribue à l'une et l'autre des deux rives ainsi constituées des marqueurs identitaires forts : Rive droite sont les bourgeois, les nantis, les riches, la sécurité et le confort ; rive gauche, la populace, l'insécurité, les usines, la mauvaise banlieue ; nous sommes bien sûr en présence d'un stéréotype d'origines multiples qui emprunte tant à l'imaginaire collectif qu'à l'histoire ou l'idéologie, mais par ailleurs la mobilité spatiale entre ces deux zones demeure réduite voire conflictuelle pour beaucoup de citoyens. Une part non négligeable de l'identité rouennaise relève de la langue : les locuteurs rouennais (reprenant la répartition commune en deux rives opposées de leur ville) disent reconnaître à l'écoute un parler spécifique à Rouen<sup>1</sup>.

### ***Territorialisation du parler banlieue***

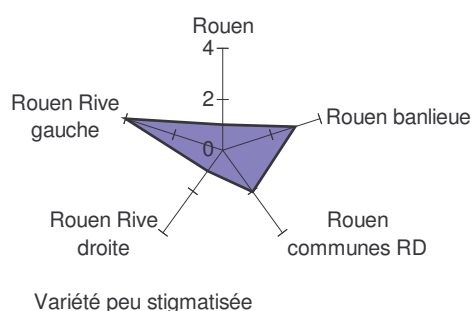
Il reste à montrer comment cette parlure se place en territoire urbain. De notre point de vue, l'urbanisation (en tant que procès d'appropriation de l'espace de déplacement) structure la vie quotidienne (les parcours, les lieux interdits, tabous, privilégiés, les lieux d'échanges, de culture,..) à travers une mobilité linguistique et langagière qui met en contact des communautés urbaines posées en discours comme distinctes : dans ma ville, qui parle et comment ? Quand et où ? Pourquoi ?

Nous proposons de rendre compte des deux variétés de parlure qui sont dites appartenir à la banlieue rouennaise par des locuteurs également répartis sur les deux rives : l'une est celle que nous avons étiquetée *Variété française régionale rouennaise peu stigmatisée* et l'autre *Variété française régionale rouennaise très stigmatisée*. A l'initial de notre enquête, nous étions partis d'une situation attestée de stigmatisation d'un parler rouennais dit 'rive gauche', évidemment présent sur les deux rives dans les lieux d'habitats dits populaires; notre méthodologie s'étant inspirée des travaux de W. E. LAMBERT (1967) sur les attitudes, nous avons fait écouter aux enquêtés des échantillons verbaux<sup>2</sup> différenciés par des éléments linguistiques uniquement. (TSEKOS N., BULOT T., GROSSE S., 1995) ; dans le moment d'enquête que nous évoquons, les voix sont

masculines et il faut par ailleurs noter que nous n'avons pas inclus des marqueurs d'une identité linguistique issus de l'immigration.

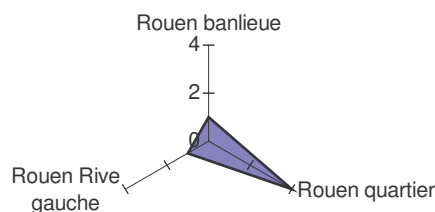
La *Variété française régionale rouennaise peu stigmatisée* (où se retrouvent les régionalismes ordinairement reconnus), perçue comme standard régional par les personnes enquêtées, est nommément placée Rouen Rive gauche, voire Rouen banlieue et/ou sur des communes de la Rive droite mais proche de Rouen. Les axes de catégorisation se hiérarchisent en effet de cette façon : *Rouen Rive Gauche*, puis *Rouen banlieue* puis *Rouen Communes Rive Droite* ; *Rouen Rive Droite* et *Rouen* sont faiblement représentés et marquent l'idée d'un usage minoritaire de cette variété.

Cet espace n'est surtout pas celui du Centre, situé Rive droite, lieu privilégié de la Norme. L'accent de Rouen n'y aurait pas ou peu cours sous une forme stigmatisée même atténuée.



Variété peu stigmatisée

La *Variété française régionale rouennaise très stigmatisée* (reprenant les formes attribuées au rouennais populaire) est en décalage significatif par rapport à l'évaluation précédente : les axes de catégorisation sont en moindre nombre, et disparaissent ceux relatifs à la Rive Droite où à la dénomination générique (*Rouen*) ; l'axe saillant et particularisant est *Rouen quartier* qui désigne exclusivement le quartier Rouen-Les Sapins<sup>3</sup>. C'est le quartier difficile, c'est là où est sis l'accent rouennais décrié ; la banlieue (ou pour le moins le parler stigmatisé qui lui est attribué) est dans la ville : Le quartier Rouen Les Sapins a l'accent Rive Gauche et est entièrement, d'un point de vue géographique sur la Rive Droite



Variété très stigmatisée

La réduction du nombre d'axes de catégorisation (*Rouen, Rouen Rive Gauche, etc.*) montre par ailleurs que la dénomination *parler banlieue* n'est pas stigmatisante en elle-même à Rouen.

Ce que visualisent les schémas précédents, c'est la réduction du territoire attribués à une variété linguistique et partant à ses locuteurs ; réduction que l'on peut poser en tant que processus de stigmatisation quand sont attendues les attitudes langagières : il s'agit bien d'examiner « *le langage et les usages en tant qu'éléments marqueurs d'une catégorisation du réel* » (Tsekos N, 1996 : 28) . La clôture de l'espace relève pour cette part de l'épilinguisme.

### **Au bilan**

La situation sociolinguistique de Rouen eu égard à ses parlers stigmatisés reste complexe : mis en situation d'évaluation ses locuteurs construisent un discours identitaire qui reconnaît le statut minoré de ces parlers face au français mais par ailleurs les hiérarchisent sur un axe réservant la stigmatisation d'un parler qui n'est pas fondamentalement celui de la banlieue, mais celui du quartier des Sapins, d'une zone urbaine cristallisant les stéréotypes diffamatoires. Un locuteur rouennais mis en situation (par questionnement scientifique ou autre) de produire des attitudes linguistiques et langagières concourt dans son rapport à la langue et ses usages à modeler l'espace urbain et de fait le territoire d'autrui, sa territorialité ; concrètement, le parler très stigmatisé à Rouen n'appartient pas à la banlieue géographique, pourtant l'urbanisation linguistique l'y place sans hésitation, le constitue en parler banlieue et produit un espace urbain hiérarchisé.

### **L'ACTION DE GESTION DES ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS DE L'INTERACTION ENTRE LE PARLER BANLIEUE ET LA LANGUE DE LA SOCIÉTÉ. (M. VAN HOOLAND)**

De même que pour les enseignants la question des langages des banlieues, prend la dimension d'un problème pour les travailleurs sociaux. Alors que les uns jouent parfois le rôle d'assistant de service social (BAUTIER E., 1996), les autres doivent parfois jouer le rôle d'enseignant.

Pour poser la toile de fond de mon exposé, je reprendrai une phrase de B. Seguin et F. Teillard (1996 : 114) à savoir « *la langue est au cœur du processus d'exclusion.* » Les travailleurs sociaux et particulièrement les éducateurs spécialisés en formation, travaillant dans la banlieue de Rouen auprès de jeunes de 16-18 ans, qui ne sont plus scolarisés, ont conscience que la langue pose des problèmes d'insertions sociale et professionnelle. A cause de cela, leur pratique professionnelle tend à agir sur le parler -dit banlieue- de ces jeunes. Quelle est la pratique langagière de ces travailleurs

sociaux ? Quel est le rôle, face à elle, du sociolinguiste ? Je vais m'efforcer de répondre à ces deux questions.

### ***Des pratiques glottopolitiques***

#### *La gestion de l'interaction entre le parler banlieue et la langue de la société*

La pratique du langage des éducateurs spécialisés comprend toutes les dimensions de la notion de pratiques langagières développées par E. Bautier (1995); mais celles qui la caractérisent davantage sont la dimension d'action et la dimension sociale. Le langage est action parce qu'il agit sur les interlocuteurs, sur des situations car « *les mots sont des programmes d'action* » (GARDIN B., 1995 : 154); le langage constitue par ailleurs une pratique sociale c'est à dire qu'il est lui-même le travail. En effet, la pratique professionnelle des éducateurs spécialisés se fait, entre autres, par le langage. Des sociologues, analysant le travail social, tels que J. Ion et J.-P. Tricard (1984) insistent sur l'importance du langage, l'importance de la relation. De même, pour M. Autès (1986), le travail social est un travail discursif, symbolique. Le travailleur social fait en disant, fait faire en disant et fait dire en disant. Toutefois, le travail social se fait aussi sur le langage et par exemple sur le parler de l'autre, parler banlieue.

L'enquête menée auprès d'éducateurs spécialisés en formation travaillant sur les Hauts de Rouen montre que la pratique face aux parlars banlieues est, selon le concept de L. Guespin et J.-B. Marcellesi (1988), **une pratique glottopolitique c'est à dire une action de gestion de l'interaction langagière**. Ils gèrent l'interaction entre le parler des jeunes et la langue de la société. Ils agissent selon la mission du travail social à savoir le lien social, l'insertion sociale et professionnelle. Le travail sur le langage, le parler de l'autre se fait toujours en référence à une situation d'insertion ; deux exemples illustrent : l'un se référant à une situation d'insertion professionnelle et l'autre à une situation d'insertion sociale.

Dans la référence à une situation d'insertion professionnelle, l'éducateur met le parler du jeune face au parler de l'employeur. Par exemple, un jeune dit à l'éducateur : « *chouf le stylo* »<sup>4</sup>. L'éducateur lui répond : « *non / tu dis pas chouf le stylo / mais regarde le stylo // quand tu seras devant un employeur / tu lui dira pas chouf le stylo* ».

La référence à une situation d'insertion sociale se fait par rapport à différentes situations d'interaction possible entre le jeune et la société. Ainsi, il ne s'agit plus uniquement de parler correctement selon l'éducateur mais aussi de se comporter correctement. Lors d'une séance de télévision, un jeune garçon voyant une jeune fille a

dit : « *ouah! / elle est bonne la meuf!* ». Son éducateur lui a alors répondu : « *non / tu ne dis pas elle est bonne, elle est jolie si tu veux / mais / elle n'est pas bonne. Une pâtisserie est bonne, une fille c'est jolie.* »

En réalité, les éducateurs stagiaires n'ont pas la même attitude face au parler banlieue. Ils apparaissent partagés sur ce problème du langage. Je vous rapporte la suite de la scène du jeune et de l'éducateur à propos de la remarque sur la jeune fille; la scène se passe entre deux éducateurs nommés respectivement E A et E B.

E B : *pourquoi tu lui as dit de pas dire elle est bonne ? il peut bien le dire*

E A : *il a pas à dire ça / c'est l'image de la femme / le passage à l'acte / merci ! / il peut dire elle est jolie / elle est belle / mais pas bonne*

E B : *pfff*

E A : *quoi pfff / c'est ça / il dit elle est bonne / et il se balade dans la rue / il dit ouah elle est bonne / et il la viole // non non une pâtisserie est bonne/ ça se mange / une fille ça se mange pas / elle est pas bonne / elle est jolie*

E B : *et dans ce cas-là / t'avais qu'à dire / fallait dire / fallait l'r'prendre aussi sur la meuf / tu l'as pas fait mon gars!*

E A : *si j'l'ai fait*

E B : *de toute façon meuf ou fille c'est pareil pour eux parce que / regarde / keuf ou flic / c'est pareil pour eux*

E A : *putain tu fais chier / moi j'les r'prends*

J'ai ensuite interrogé les deux éducateurs chacun séparément. Pour E A, sa mission éducative se situe aussi au niveau du langage. Pour ce faire, il se réfère à sa propre connaissance du langage, à ce qu'il a appris à l'école et dans sa famille. Pour E B, sa mission éducative ne se situe pas au niveau du langage; pour lui, les jeunes peuvent parler comme ils le souhaitent.

### *Pratiques dirigistes, pratiques libéralistes*

Après avoir proposé ces deux exemples à d'autres stagiaires, il apparaît que leur pratique face au parler banlieue se répartit en deux groupes. Dans le premier groupe, se trouvent les pratiques autoritaires, ce que L. Guespin et J-B. Marcellesi (1988) appellent les pratiques dirigistes et dans le second groupe ce qu'ils appellent les pratiques libéralistes. Toutefois, elles n'opèrent pas toutes de la même façon. Dans le premier groupe, par exemple, des éducateurs refusent de parler c'est à dire d'interagir lorsqu'un jeune emploie le parler banlieue. Soit ils comprennent les mots arabes, soit ils ne les comprennent pas, mais dans les deux cas, ils évoquent le fait que



les jeunes vivent sur le territoire français et qu'ils doivent se plier à la culture du pays et donc à la langue. Il y a aussi des éducateurs qui adoptent le parler de l'autre pour mieux, selon eux, le ramener au français. Pour le second groupe, les pratiques sont de deux ordres : soit l'éducateur laisse faire et continue, lui, de s'exprimer comme à son habitude, soit l'éducateur prend le parler de l'autre.

### ***Le langage : un lien social pour le travailleur social?***

Le travail sur le parler de l'autre se fait selon une représentation de la norme, de la langue, du bon usage. Ils corrigent, reprennent, reformulent suivant leur propre connaissance du français. Ils pensent gérer l'interaction entre le parler du jeune et le parler de la société; en réalité, ils ne font que gérer l'interaction qu'ils ont avec le jeune. Pour des éducateurs interrogés, c'est comme s'il y avait un « bon français » et les autres. Alors que la mission du travail social est le lien social et que ce travail passe par le langage, aucun ne le prend en compte comme un lien social à deux niveaux : au niveau macrosocial celui de la cohésion c'est à dire celui de la langue pour une communauté (BENVENISTE E., 1969) mais aussi du parler que ce soit un patois, un argot pour un groupe et au niveau microsociale celui de l'interaction, l'interaction verbale.

Si l'on s'en tient aux définitions de l'exclusion comme ensemble de ruptures des liens sociaux, y a-t-il par l'usage du parler banlieue, comme on nous le dit à différents endroits, rupture du lien social ? Dans tous les cas évoqués par les éducateurs interrogés, les jeunes des banlieues acceptent non seulement de parler/ interagir avec l'éducateur mais aussi de parler/ utiliser le 'parler' de l'éducateur. D'où vient la rupture du lien social dans le cas de l'éducateur qui refuse de parler, d'interagir ou dans celui où il interdit à l'autre de s'exprimer même en son absence ? Les jeunes n'acceptent-ils pas de passer d'un lien social à un autre, d'un groupe à un autre, représentant une communauté dont les éducateurs sont les médiateurs?

### ***La contribution de la sociolinguistique au travail social***

Mon intérêt pour cette question rejoint trois sortes d'enjeu : scientifique, politique et pédagogique ; mon rôle de sociolinguiste est non seulement un rôle glottonomique (GUESPIN L. et MARCELLES J.B., 1988) c'est à dire d'information langagière, mais aussi de mise à disposition des instruments théoriques et méthodologiques de la discipline dans la lutte des minorités.

Mettre à disposition des instruments théoriques et méthodologiques de la sociolinguistique pour le travail social, c'est répondre à une question posée à deux reprises (1983, 1993) par C. Bachmann et J. Simonin concernant l'apport des Sciences du Langage au travail social ? Cette demande fait référence à une autre

posée aux linguistes, dans les années soixante, par des sociologues et des psychologues : « *comment pouvez-vous, dans un domaine qui est le vôtre contribuer à lutter contre l'exclusion des minorités sociales ? Quels instruments théoriques et méthodologiques pouvez-vous fournir ?* » (1993 : 66). Il y a dans ces propos grands intérêt et enjeu scientifiques pour la sociolinguistique dans la mesure où elle est très peu présente sur le terrain du travail social<sup>5</sup>.

En ce qui concerne l'information langagière, elle apparaît nécessaire (GUESPIN L. et MARCELLES J.B., Ibid.) dès lors qu'il y a action de la société, ici des éducateurs spécialisés en formation, sur le langage de l'autre, que ce soit au niveau du discours ou que ce soit au niveau de la langue. Dès lors qu'il y a action de gestion d'une interaction langagière, il y a exigence d'informer sur cette action d'autant plus lorsqu'elle pose la question de l'exclusion, de la lutte contre l'exclusion. Trois niveaux d'information langagière sont à distinguer :

- a) Informer les usagers pour leur apporter une connaissance critique du fonctionnement du langage en situation en l'occurrence en situation de travail social,
- b) Informer les instances de décisions ici l'Institut Régional du Travail Social de Haute Normandie et lui proposer une intervention sociolinguistique dans la formation<sup>6</sup>.
- c) Influencer les politiques concernées en l'occurrence les politiques sociales et éducatives pour qu'il existe des recommandations sociolinguistiques dans la construction du lien social comme il en existe dans d'autres domaines.

Cette information langagière adopte un principe déjà proposé par D. Hymes (1972, xii) ; face au parler banlieue, il ne s'agit pas pour les stagiaires « *de mieux comprendre comment le langage est structuré mais de mieux comprendre comment le langage est utilisé* » ; ceci signifie qu'il ne s'agit pas seulement pour eux de dire comment il faut parler mais aussi de dire « *quand tu parles comme cela, voilà ce qui se passe socialement, voilà comment le groupe auquel tu prétends t'associer par ta communication va t'accueillir* » (CHARMEUX E., 1989 : 71). La pratique du travail social dès lors que l'on prend en compte le travail par et sur le langage tend non pas uniquement vers un accompagnement social mais aussi vers un **accompagnement sociolangagier** (VAN HOOLAND M., 1996) ; celui-ci doit être mené en collaboration avec d'autres professionnels.

---

#### Notes :

1. Sans trop entrer dans le détail, cet imaginaire linguistique se structure autour de la conscience d'un continuum normando-picard et parallèlement de la connaissance du multilinguisme issu de l'immigration (Pour la situation de l'agglomération rouennaise, voir Leconte F., 1996. Melliani F, 1996).

2. Les entretiens recueillis à la suite d'écoute de bandes pré-enregistrées relevant d'un continuum linguistique entre quatre variétés : une variété française extra-

régionale (i.e. autre que normande), une variété française régionale mais non rouennaise, une variété française régionale rouennaise (où se retrouvent les régionalismes ordinairement reconnus) et enfin une variété française régionale rouennaise reprenant les formes attribuées au rouennais populaire.

3. Que les politiques s'évertuent à renommer les Hauts de Rouen.

4. Le corpus cité est tiré d'une enquête faite auprès de 15 stagiaires et de deux formateurs de l'Institut Régional du Travail Social de Haute Normandie, enquête destinée au montage du projet de formation **Langage et Travail Social**. L'exploitation de ces entretiens n'est pas terminée. D'autres enquêtes sont en cours, auprès cette fois, de moniteurs éducateurs.

5. En effet, elle n'est présente à ma connaissance qu'à travers le travail de M. Pommier-Seintignan (1989).

6. Il faut savoir que cette intervention est une action nouvelle de formation, nouvelle parce qu'elle débute à la rentrée 1996, nouvelle parce que l'IRTS de Haute Normandie est le seul parmi les douze en France à avoir accordé une place à la sociolinguistique dans sa formation. Cette place s'appuie sur le principe de faire prendre conscience aux stagiaires de l'importance du langage dans leur pratique professionnelle.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

- AUTES M., 1986, « Du travail social comme agir communicationnel », COM, 36, 7-25.
- BACHMANN C. et SIMONIN J., 1993, « Le social comme on le parle », Médiations et Action Sociale, 65-79.
- BAGGIONI D., 1994, « Les langues dans l'espace urbain à l'île Maurice » dans *La ville Arts de Faire, Manières de Dire*, Coll. Langue et Praxis, Praxiling, Montpellier, 137-162.
- BAUTIER E., 1995, *Pratiques langagières, pratiques sociales. De la sociolinguistique à la sociologie du langage*, L'Harmattan, Paris, 160 pages.
- BAUTIER E., 1996, « De l'adaptation à la transformation de l'école », *Projet, Tisser le social*, 246, septembre, 27-34
- BEGAG A., « Ville, vitesse et violence » dans *La ville Arts de Faire, Manières de Dire*, Coll. Langue et Praxis, Praxiling, Montpellier, 119-136.
- BENVENISTE E., 1969, « Sémiologie de la langue », *Semiotica*, I 2, Mouton, Paris, 127-136.
- BULOT T. et DELAMOTTE R., 1995, « La verbalization de fracturas urbanas : hacia una glotopolitica de las ciudades » dans SIGNO & SEÑA 4, Universidad de Buenos Aires, Buenos Aires, 121-144.
- BULOT T., 1996a, « Stigmatisation et vêtue urbaine à Rouen : mise en mots d'une urbanisation. » dans *Se Vêtir pour dire*, collection Bilans et Perspectives, Université de Rouen/ CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE, Mont Saint Aignan, 11 pages (A paraître)
- BULOT T., 1996b, « Sociolinguistique des lieux de villes : les mots de Rouen » dans *Mélanges offerts à Jean Baptiste Marcellesi*, URA CNRS 1164/ CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE, Mont Saint Aignan, 5 pages (A paraître).
- CALVET L.J., 1994, *Les voix de la ville*, Payot, Paris, 309 pages.
- CHARMEUX E., 1989, *Le « bon français » ... et les autres. Normes et variations du français d'aujourd'hui*, Milan, Paris, 199 pages.

- DI MEO G., 1990, « De l'espace vécu aux formations socio-spatiales » dans *Lire l'espace comprendre les sociétés*, GÉOGRAPHIE SOCIALE 10, P.U.C., Caen, 13-23.
- GARDIN B., 1995, « Le sens comme production sociale », *Paroles au travail*, BOUTET J., Dir., L'Harmattan, Paris, 151-165.
- GUESPIN L., MARCELLES J.-B., 1988, « pour la glottopolitique », *Glottopolitique*, Langages, Larousse, Paris, 83, 5-34.
- HYMES D., 1972, « Introduction », *Functions of Language in the classroom*, Cazden, John et Hymes, 1972, p. xii.
- ION J., TRICARD J.-P., 1984, *Les travailleurs sociaux*, La Découverte, Paris, 123 pages.
- JUILLARD C., 1995, *Sociolinguistique urbaine (la vie des langues à Zinguinchor - Sénégal)*, CNRS Éditions, Paris, 336 pages.
- LAMBERT W.E., 1967, « The social psychology of bilingualism » in JOURNAL OF SOCIAL ISSUES n° 23, 91-109.
- LECONTE F., 1996, « Les attitudes langagières des enfants originaires d'Afrique noire en France » dans *Questions de glottopolitique*, URA CNRS 1164/ École Doctorale des Sciences du Langage, Université de Rouen, Mont Saint Aignan, 74-83
- MELLIANI F., 1996, « Epilinguisme et mixité identitaire : le cas des jeunes issus de l'immigration maghrébine » dans *Linguistique et anthropologie*, coll. Bilans et perspectives, Université de Rouen/ Cahiers de Linguistique Sociale, Mont Saint Aignan, 131-144.
- MONDADA L., 1992, « Mode d'interaction et élaboration discursive des lieux » dans *Civilité, Identité, Urbanité*, MELTM, Paris, 1-33.
- PEYTARD J., 1990, « Evaluation sociale dans les thèses de Mikhaïl Bakhtine et représentations de la langue » dans *Les représentations de la langue : approches sociolinguistique*, LANGUE FRANÇAISE 85, Larousse, Paris, 6-21.
- POMMIER-SEINTIGNAN M., 1989, *Langage, travail et idéologie : le discours des éducateurs spécialisés*, Thèse de Doctorat, Université de Rouen, 317 pages.
- SEGUIN B., TEILLARD F., 1996, *Les céfrans parlent aux français*, Calmann-Lévy, Paris, 223 pages.
- TSEKOS N., 1996, « Discours épilinguistique et construction identitaire » dans TRAVAUX DE LINGUISTIQUE 7, Université d'Angers/ CRSLCD, Angers, 27-63.
- TSEKOS N., BULOT T; et GROSSE s., 1996, « L'évaluation en discours : la mise en mots des fractures urbaines » dans *Le questionnement social*, CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE 28/29, Université de Rouen/ IRED, Mont Saint Aignan, 301-307.
- VAN HOOLAND M., 1996, « Langage et travail social », *Lien social*, Toulouse, 341, 21 février 1996, p.14.

## LANGUES EN VILLE : UNE SIGNALISATION SOCIALE DES TERRITOIRES<sup>42</sup>

---

### TERRITOIRE LINGUISTIQUE ET IDENTITÉ SOCIALE

Ce recueil rend compte des différentes modalités socio-langagières du processus de construction d'un territoire *a fortiori* linguistique, c'est à dire de la place ou de la marginalisation des individus ou des groupes hors d'un espace social qui se veut unifiant et intégrateur. Être d'un lieu est aussi savoir dire qui l'on est, mais le dire c'est aussi faire état des tensions et des conflits, c'est encore montrer comment s'opère l'exclusion des minorités sociales. Une ville, et sans doute *la* ville, n'est surtout pas homogène quant aux pratiques linguistiques: elle est localisée dans une zone nécessairement dialectale et les formes de français qu'on y parle s'organisent autour d'une plus ou moins grande présence de traits dialectaux, chacun des locuteurs, suivant son statut social, étant à plus ou moins grande distance de la variété la plus prestigieuse confondue par ailleurs avec le français standard. Le parler dit des jeunes, les formes employées d'un quartier à un autre, les langues des diverses communautés en présence, exogènes ou endogènes, montrent que la ville est, de ce point de vue, nécessairement multiple. Les façons de parler (pour ne pas dire les langues, dialectes, accents,...) que l'on s'attribue ou que l'on attribue aux autres) sont autant de signaux destinés à faire valoir les frontières et limites, les aires autorisées et celles inacceptables.

Si tant est qu'on puisse considérer l'espace urbain comme lieu spécifique d'échanges langagiers, de mise en mots du réel social, spatial, historique,... bref qu'une ville se parle et se dit et que les discours tenus par ses habitants y sont également composant de la réalité urbaine, la question posée demeure celle-ci : quelle est la langue ou quelles sont les langues de ces discours ? Une forme régionale de français encore grosse de traits dialectaux ? Un parler urbain à base française ? Le français perçu localement comme standard ? Une variété mixte empruntant aux diverses communautés linguistiques en présence ? D'autres langues que le français ? Ce questionnement n'est pas anodin et dépasse évidemment le seul cadre régional : une ville est une communauté sociale parce qu'elle s'organise en un lieu rassemblant ses membres, parce qu'elle s'inscrit dans le temps et en ce sens n'est pas statique même dans les consciences et les représentations, parce qu'elle est faite de tensions et de divergences, d'interactions

---

<sup>42</sup> Bulot T., 1998, « Langues en ville : une signalisation sociale des territoires », dans *Rouen : reconstruction, langages (Sociolinguistique urbaine)*. Études Normandes 1, Association Études Normandes, Mont Saint Aignan, 41-45.



voire de conflits entre ses différents acteurs, parce qu'enfin elle produit des normes partageables et partagées et des attitudes communes. Elle est une communauté mais surtout pas un ensemble immuable et uniforme. Moins encore dès qu'il s'agit du choix de langue et de pratique de la langue. Moins encore dès qu'il s'agit de rendre compte du fonctionnement social du langage.

Les articles rendent tous compte, directement ou non, de la façon dont s'opère l'appropriation d'un territoire posé en terme de pratique de langue ; ils montrent comment, dans un contexte urbain puisqu'il est le terrain de référence, la conscience identitaire est connexe aux lieux (directement observables ou représentés) parce que non seulement l'on assigne ou refuse d'assigner une forme linguistique à un espace, mais surtout parce la mise en mots de lieux identitaires communs ou différenciés de groupes posés en discours (par eux-mêmes ou les autres) comme distincts impose une *identification* unique à ces mêmes endroits. La ville est une entité complexe et multiforme où se côtoient des communautés fort diverses, mais produit une culture urbaine spécifique, un modèle culturel où le rapport à la localisation (la ville, la rive, le quartier,...) et dès lors au déplacement fait sens<sup>43</sup>.

De fait, sur la situation régionale, chacune des contributions expose, sur des communautés spécifiques (rouennaise, kurde,...), un point particulier, relevant de ces tensions identitaires et de comportements apparemment paradoxaux : l'évaluation sociale ambiguë du parler dit rouennais, la transmission inégale des langues, la difficile construction identitaire des jeunes issus de l'immigration maghrébine et la posture sociale d'une communauté exilée. Les enquêtes de terrain ainsi faites en différents points (Rouen, Elbeuf, Saint-Etienne-du-Rouvray, Val de Reuil et Louviers) auprès d'enfants ou de jeunes adultes montrent la nécessité voire l'urgence d'entreprendre, de reprendre la recherche en ce domaine.

## **TERRITOIRE ET PARLER URBAIN**

Poser la diversité du fait linguistique urbain est aussi rendre service aux parlors locaux qu'ils soit citadins ou ruraux : la variation est constitutive du fait langagier tout comme le décalage entre les pratiques de langues et les jugements que l'on porte sur ces pratiques ; mettre en mots son espace social, son espace de déplacement, son espace imaginaire voire mythique, en fonction des façons de parler attribuées à autrui, c'est certainement aussi

---

<sup>43</sup> Robert Ezra Park pose dès les débuts de l'écologie urbaine que « *la distance physique n'a de signification pour les relations sociales que dans la mesure où on l'interprète comme distance sociale.* » (Park, E.R., 1984, « *La communauté urbaine, un modèle spatial et un ordre moral* », (Édition originale en anglais, 1926), Dans *L'École de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, Paris, 197-211.) Mais il faut attendre Jean Rémy et Liliane Voyé (1992, *La ville: vers une nouvelle définition ?*, L'Harmattan, Paris, 173 pages.) pour poser la mobilité spatiale (et non pas 'seulement' sociale) comme facteur structurant l'espace urbain.



concourir à les construire. Ainsi dans son rapport à l'espace un parler rouennais (T. Bulot) existe dans la conscience collective rouennaise ; identitaire, il est par ailleurs stigmatisé à l'instar des parlers issus de l'immigration mais donne de la ville une image au demeurant étonnante : la rive gauche est le lieu de référence de la stigmatisation mais s'étend en partie sur... la rive droite.

### **TERRITOIRE ET TRANSMISSION DES LANGUES**

Les villes sont évidemment plurilingues ; la Haute Normandie n'échappe pas à ce phénomène général. Les langues en présence ne sont pas seulement celles de l'immigration remarquée car sans doute la plus récente dans les esprits et dans l'histoire ; par exemple parle-t-on encore beaucoup portugais dans l'agglomération rouennaise ? qu'en est-il des communautés du sud-est asiatique ? La question reste ouverte et le champ d'investigation en friche. On sait cependant que les langues africaines ont encore une forte vitalité : non seulement on les parle, mais encore on les transmet dans les familles<sup>44</sup>. La transmission des langues dans les communautés issues de la migration négro-africaine (F. Leconte et C. Caitucoli) varie certes en fonction du statut originel des langues communautaires et de celui accordé au français dans le pays d'origine des migrants. Mais la forme dominante chez les enfants et les adolescents relève d'un parler bilingue qui emprunte tant au français qu'aux langues africaines et joue alors les deux rôles impartis aux parlers urbains : l'identité pour se reconnaître et la véhicularité pour permettre l'échange.

### **TERRITOIRE ET MIXITÉ IDENTITAIRE**

Sur une pratique apparemment identique, les jeunes issus de l'immigration maghrébine accordent au territoire une valeur plus forte (F. Méliani et F. Laroussi) ; disqualification de l'espace et relégation résidentielle sont les deux pendants d'une identité où perdure un sentiment d'exclusion. L'un des effets de la minoration sociale perçue et vécue par ses jeunes est de construire un discours identitaire fort en opposition avec ceux que l'on tente de leur faire assumer (tant celui du modèle culturel français que celui de leur 'arabité') perdus, ou pour le moins désorientés. Ils sont les acteurs

---

<sup>44</sup> Fabienne Leconte et Claude Caitucoli parlent ici même de glottopolitique familiale ; sans redouter leur jugement, l'on peut expliciter ce terme ainsi : « ... la glottopolitique, contrairement aux grandes décisions de politique linguistique, est sans cesse en œuvre dans la vie sociale: c'est un continuum qui va des actes minuscules de chacun d'entre nous, considérés souvent comme anodins (corriger une "faute", s'étonner d'un accent, rejeter un usage, associer une manière de dire à une caractéristique sociale...), à des interventions considérables (remise en cause du droit à la parole d'une catégorie de locuteurs, changement de statut d'une langue, réhabilitation d'un dialecte...) », dans Bulot T., Delamotte R., 1995, « La verbalización de fracturas urbanas: hacia una glotopolítica de las ciudades », dans Signo & Señal 4, Universidad de Buenos Aires, Buenos Aires, 121-144.

d'une culture interstitielle<sup>45</sup> extrêmement conflictuelle mais fort productive de ce point de vue ; ils se disent de nulle part parce qu'ils ne se sentent pas reconnus socialement mais créent leur propre espace social et linguistique.

### TERRITOIRE ET DÉNOMINATION

La communauté kurde vivant en Normandie (S. Akin) et particulièrement dans notre région n'échappe pas au métissage culturel. Leur situation est tout à fait, et il faudrait dire malheureusement, remarquable : d'un point de vue linguistique d'abord puisque leur langue, le kurde, est infériorisé face au turc, d'un point de vue identitaire ensuite, parce que kurdes de Turquie, ils ont une identité à défendre quand les discours ambiant tendent à les confondre avec la nation turque, d'un point de vue culturel enfin parce que leur intégration s'amorce par la prise en charge des modèles culturels locaux. Faut-il alors parler encore de métissage ? Sans doute oui pour faire état des apports réciproques. Une chose est certaine : en ajoutant le français au turc et au kurde, cette communauté assume les valeurs que la langue véhicule. Le rapport entre identité et territoire prend d'ailleurs toute son ampleur lorsqu'il s'agit de dire la *patrie* ; pour une communauté exilée, c'est une souffrance plus que la désignation d'une entité territoriale.

Originellement, ce numéro est né du souhait de compléter le travail initié en 1982 sur le cauchois<sup>46</sup> et consacré alors à l'espace rural. Bien entendu parler de la ville dans notre région ne clôt pas pour autant les recherches à engager : ruralité et urbanité restent à explorer dans une société en mutation, où la demande sociale se fait forte et insistante. Sur ce territoire que nous partageons nécessairement avec autrui, la modernité linguistique est à l'œuvre : qu'il s'agisse d'autres langues, du français sous toutes ses formes, des parlers locaux et de leurs avatars, cet espace est celui du lien social. Ce recueil appelle d'autres travaux en sociolinguistique mais surtout à l'urgence de prendre en compte les discours communautaires<sup>47</sup> en ce qu'ils sont de tensions et de conflits potentiels. En effet, les territoires sont variables, tant dans le temps que dans l'espace, parce qu'ils sont aussi des représentations, des attitudes et des comportements, et dans cette mesure ils ne se juxtaposent que très peu souvent. Il reste que ainsi

<sup>45</sup> Voir à ce sujet ce que dit Louis-Jean Calvet sur l'École de Chicago dans : Calvet L.J., 1997, « Le langage des banlieues : une forme identitaire », dans *Touche pas à ma langue !* Les langages des banlieues, Skholé numéro Hors Série, IUFM Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 151-160.

<sup>46</sup> Marcellesi J.B., Prudent FL. (Dir.), 1982, *Linguistique et Société... du Cauchois au Normand*, Études Normandes 3, Association Études Normandes, Mont saint Aignan, 88 pages.

<sup>47</sup> Je ne focalise pas sur les seules communautés migrantes. Les revendications identitaires de tous ordres sont à prendre en considération parce qu'elles sont souvent la manifestation d'un mal être et des replis que de réelles avancées.

tracés par les pratiques de discours, ils sont une construction en constant mouvement<sup>48</sup>.

---

<sup>48</sup> Voir à ce propos l'article de Philippe Tizon (1996), « Qu'est-ce que le territoire ? », dans *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, Paris, 17-33.

## PARLER RIVE GAUCHE, PARLER RIVE DROITE OU LES REPRÉSENTATIONS DE L'ESPACE URBAIN À ROUEN<sup>49</sup>

---

« Rive droite il y a, il y a un mélange quand même entre, entre une certaine bourgeoisie et une pauvreté, une pauvreté, une simplicité de langage moins marquée que rive gauche. »<sup>50</sup>

### UNE VILLE EST LIEU DE PAROLE ET ESPACE SOCIAL

#### *La mise en mots d'une altérité*

Rouen est une ville ancienne, à l'histoire prestigieuse dont les traces subsistent tant dans les consciences que dans les réalités urbaines. Mais il est de même admis - et parfois regretté - que persiste et perdure, dans les faits et politiques d'aménagement de la Ville, une opposition rive droite / rive gauche comme « *trait dominant de la physionomie urbaine rouennaise* »<sup>51</sup>. Partant du constat de cette fracture autant géographique et économique que sociale et politique, il importe d'interroger le langage, et spécifiquement le sens commun : l'accent dit « de Rouen » est ordinairement dit être de Darnétal<sup>52</sup> - commune de la rive droite - mais est en discours repoussé globalement sur la rive gauche. Comment l'espace social rouennais (qui s'étend bien sûr au-delà des strictes divisions communales à l'ensemble des lieux de l'agglomération) se construit-il peu ou prou sur une part non négligeable de l'activité sociale : **la mise en mots de la ville et de ses contradictions ?** Il s'agit là de faire état de la complexité de la **territorialisation**, c'est à dire de la façon dont les habitants de Rouen, et plus largement ceux qui sont amenés à partager ce même espace urbain, **s'approprient et hiérarchisent les lieux en fonction des façons de parler** (réelles ou stéréotypées) **attribuées à autrui**.

#### *L'état des lieux : de l'accent au parler urbain*

Décrire précisément la situation linguistique de Rouen et de son agglomération n'est pas possible en l'état actuel des travaux de

---

<sup>49</sup> BULOT T., 1998, « Rive gauche, rive droite ou les représentations de l'espace urbain à Rouen », dans *Rouen : reconstruction, langages (Sociolinguistique normande : langues en ville)*, Études Normandes 1, Association Études Normandes, Mont Saint Aignan, 59-71.

<sup>50</sup> Ces propos sont extraits de l'enquête sur Rouen et ont été recueillis au premier semestre 1995.

<sup>51</sup> Guermond Y., 1990, « Rouen, ville d'avenir », dans *Rouen*, Éditions Bonneton, Paris, 318 pages.

<sup>52</sup> En fait cette localisation ne perdure pas. Darnétal n'est plus, au moins auprès des personnes que nous avons interrogées, le lieu de référence.

recherche : à notre connaissance<sup>53</sup> aucune recherche descriptive d'envergure n'a été tentée en ce sens. Tout au moins peut-on être assuré de la présence sur la même aire linguistique d'un continuum normando-picard : Patrice Brasseur<sup>54</sup> relève notamment la prononciation populaire de Rouen (arwan) et la décrit comme une action spécifique du /r/ sur le /à/ distinguant la Haute de la Basse Normandie. Le substrat dialectal<sup>55</sup> est certes présent et a servi à établir la liste des marqueurs potentiels (phonologiques) du rouennais, mais rien ne permet d'affirmer l'existence autonome du rouennais par rapport aux dialectes locaux en tant que forme linguistique spécifique et aisément repérable.

Cependant, sans qu'on puisse pour autant disposer d'une description d'un accent rouennais, les discours tenus le font exister et sont un élément incontournable de l'identité urbaine<sup>56</sup>. En effet, toute ville est lieu de parole, de construction d'un espace énonciatif<sup>57</sup> assurément identitaire mais souvent stigmatisant ; cet accent est significatif des usages langagiers non standard (les rapports au continuum dialectal, aux langues de l'immigration, pour notre cas) de communautés socialement minorées. Que l'on pense, entre autres, aux quartiers du Polet à Dieppe et de La Mare Rouge au Havre... Objet de dérision dans l'expression d'une certaine réussite sociale ou de refoulement dans celle d'une ascension déçue, l'accent urbain local est ordinairement facteur de reconnaissance identitaire forte dans le rapport aux autres villes.

Il reste que la situation sociolinguistique est évidemment plus complexe que cette seule identification, elle est en tous les cas multiforme : le terme *accent* renvoie à une évaluation sociale somme toute très contraignante pour les locuteurs ; car l'accent, c'est l'autre. C'est pourquoi le terme *parler* est préférable non plus pour référer au seul jugement sur l'usage langagier d'autrui, mais pour tenter de l'intégrer à une réalité sociolinguistique plus près du réel : dessiner l'efficacité sociale du parler de l'autre en rapport avec le territoire est se définir en miroir<sup>58</sup>.

Effectivement, il n'existe pas un seul parler urbain rouennais mais, nommé ainsi, un ensemble de stéréotypes sur la langue qui

<sup>53</sup> Bulot T., 1996, « Stigmatisation et vêtue urbaine à Rouen: mise en mots d'une urbanisation. » dans *Se Vêtir pour dire*, Coll. Bilans et Perspectives URA CNRS 1164, Université de Rouen, Mont Saint Aignan, 223-234.

<sup>54</sup> Brasseur P., 1982, « Limites dialectales en Haute-Normandie », dans *Études Normandes* 3, Études Normandes, Mont Saint Aignan, 11-24.

<sup>55</sup> On peut là se référer à l'article de Jean Baptiste Marcellesi et Gérard Lozay (Marcellesi J.B., Lozay G., 1983, « Les étudiants de l'Université de Haute-Normandie et le problème du dialecte : premiers résultats d'une enquête », dans *Cahiers des Annales de Normandie* 15, Université de Caen, Caen, 193-201.).

<sup>56</sup> Qu'il s'agisse des discours tenus par les Rouennais eux-mêmes (on parle alors d'auto désignation) ou par les habitants d'autres lieux (on parle alors d'hétéro désignation) proches.

<sup>57</sup> Baggioni D., 1994, « Les langues dans l'espace urbain à l'Île Maurice » dans *La ville Arts de Faire, Manières de Dire*, Coll. Langue et Praxis, Praxiling, Montpellier, 137-162.

<sup>58</sup> Marié, M., 1996, « les termes et les mots » dans *Sociologues en villes*, L'Harmattan, Paris, 31-44.

donne consistance à une réalité où la variation est la règle. Ce parler se décline formellement en variétés de français régional qui s'organisent sur les trois axes descriptifs de la réalité langagière de la région : la présence/ absence de traits linguistiques régionaux (normands), de traits linguistiques ethniques (africains, maghrébins...), l'urbanité des pratiques de langue (en termes de localisation d'un parler).

Les résultats d'une enquête<sup>59</sup> de terrain sur l'évaluation sociale de ce parler vont montrer comment sont hiérarchisés - pour un locuteur ordinaire de l'espace urbain rouennais - les attributs sociolinguistiques de l'autre citadin ; de celui que les déplacements et parcours amènent à rencontrer, voire à côtoyer, de celui que les trajectoires de vie relèguent dans un ailleurs ou au contraire rapprochent des propres représentations du réel. Ces mêmes résultats vont encore mettre en évidence la particularité de l'espace social à Rouen : des limites contradictoires, voire inattendues eu égard aux stéréotypes en vigueur, mais aussi des contours très flous et instables.

### **« Ma mère, elle habite à Rouen », une enquête pour faire dire**

Cette enquête a connu deux temps distincts et complémentaires : une part qualitative privilégiant les interactions verbales et une part quantitative fondée sur des questionnaires écrits. Dans chacun de ces moments, le matériel sonore élaboré (des échantillons verbaux différenciés par la prononciation) a été soumis à jugement, à évaluation auprès de personnes choisies pour leur représentativité .

Ainsi pour le premier temps de l'enquête, ont été retenues systématiquement des personnes jeunes, non-dialectophones, francophones, et dont le niveau d'études était homogène (Terminale/ Baccalauréat +1 année universitaire) et par ailleurs résidents de Rouen Rive gauche ou de Rouen Rive droite, et natifs de l'une des deux rives.

L'idée organisant cet échantillonnage était de sélectionner - pour finalement comparer le parler rouennais avec un standard idéalisé mais perçu comme seul légitime d'emploi - des locuteurs théoriquement en relative sécurité formelle par rapport à la variété régionale de français (ils pensent bien parler cette forme) mais en

---

<sup>59</sup> Cette enquête a été menée en étroite collaboration avec Nicolas Tsekos et notamment pour les parts théorique et méthodologique. Elle est l'un des aspects de l'opération de recherche *Mise en mots des fractures urbaines* qui fait état des situations de quatre grandes villes européennes : Berlin (Sybille Grosse, Université de Potsdam), Venise (Gabrielle Gamberini, Université de Venise), Athènes (Nicolas Tsekos, Université de Rouen) et Rouen. Voir pour une présentation de la méthodologie globale de cette recherche Tsekos N., Bulot T, Grosse S., 1996, «L'évaluation en discours: la mise en mots des fractures urbaines » dans *Le questionnement social, Cahiers de Linguistique Sociale* 28/29, Université de Rouen/ IRED, Mont Saint Aignan, 301-307.



éventuelle insécurité statutaire dans la mesure où ils ne reconnaissent pas à cette variété un statut valorisant<sup>60</sup>.

Ce premier moment est constitué de la totalité des entretiens recueillis à la suite d'écoute de bandes préenregistrées relevant d'un continuum linguistique large entre une *variété française extra-régionale* (i.e. autre que normande), une *variété française régionale non rouennaise*, une *variété française régionale rouennaise* (où se retrouvent les régionalismes ordinairement reconnus) et enfin une *variété française régionale rouennaise* reprenant les formes attribuées au *rouennais populaire*. Le but était de faire produire par ces locuteurs des qualificatifs (« normal », « choquant », « de Rouen » sur les façons de parler qu'ils entendaient, de sorte que ces mêmes termes puissent être repris et évalués dans la part quantitative de l'enquête. Le texte<sup>61</sup> enregistré (qui était à ce moment d'actualité) rassemble des indicateurs potentiels du rouennais destinés à compléter voire confirmer la liste des indicateurs déjà connus comme, entre autres, l'amuissement de phonèmes finaux, le passage du /e/ au /a/, que l'on retrouve en dialecte normando-picard et *a fortiori* en cauchois.

Le second moment - l'enquête par questionnaire écrit - a été effectuée auprès de 84 personnes dont l'échantillonnage est globalement resté le même, à ceci près qu'ont été retenus des locuteurs non seulement de Rouen et de son agglomération mais encore des villes normandes alentour. Le questionnaire soumis proposait de hiérarchiser les échantillons verbaux - pré-enregistrés sur bandes - sur des échelles évaluatives portant non seulement sur la reconnaissance ou non d'un accent, sur sa caractérisation, sa localisation, mais aussi sur des caractéristiques notamment socio-professionnelles et socio-affectives. Les bandes évaluées étaient au nombre de cinq qui reprenaient, sur les axes descriptifs précédemment évoqués, des prononciations régionales d'un même matériel francophone : un *français immigration africaine*, un *français immigration maghrébine*, un *français rouennais courant*, un *français rouennais normé* et un *français rouennais caractéristique*. Il serait trop long de présenter le protocole de recueil dans sa totalité mais notons par exemple que la prononciation de *Ma mère, elle habite à Rouen* par les cinq voix témoins, rendait compte à partir de la suite phonique attestée

<sup>60</sup> Voir à ce sujet le modèle proposé par Louis-Jean Calvet pour expliquer le fonctionnement du couple sécurité/ insécurité linguistique : Calvet L. J., 1996, « Les 'Edwiniens' et leur langue : sentiments et attitudes linguistiques dans une communauté créolophone blanche de Louisiane », dans *Revue Québécoise de Linguistique Théorique et Appliquée*, Presses Universitaires de Trois-Rivières, Trois Rivières, 9-50.

<sup>61</sup> Les parties reproduites en gras indiquent les endroits où l'on suppose que va se réaliser une variation dans la prononciation :

« **Agnès** Malandain et ses **camarades de Rouen** se sont rendus **hier soir** à l'établissement pénitencier. La **sécurité** les a reçus dans le bureau des **gardes** qui se sont présentés l'un après l'autre. **Agnès** a assuré au **syndicat** des gardiens tout son **appui**. **Quelle que** soit la décision de la ville **de Rouen** concernant le licenciement d'une partie du personnel, la prison survivra à la crise. »

comme régionale /alabitarwan/ de l'ensemble des variétés de français régional par l'occurrence des traits spécifiques à chacune d'elle.

## LES TERRITOIRES INATTENDUS

### ***Dénomination et localisation du parler rouennais : une banlieue paradoxale***

Se fondant sur divers niveaux d'observations et de discours, le sens commun attribue, sans nécessairement être dans l'erreur, à l'une et l'autre des deux rives de la ville des marqueurs identitaires forts : rive droite seraient les bourgeois, les nantis, les riches, la sécurité et le confort ; rive gauche, les ouvriers, l'insécurité, les usines, la mauvaise banlieue ; c'est relever un stéréotype aux origines multiples qui emprunte tant à l'imaginaire collectif qu'à l'histoire ou l'idéologie. Il est vrai que revendiquer son appartenance, son adresse est à forte inscription symbolique : se dire d'une rive ou d'une autre est assumer ou rejeter la position occupée dans la société urbaine<sup>62</sup>.

Sans être nécessairement rouennais « pure souche », l'on apprend très vite, pour peu que l'on soit résident quelque temps, qu'il existe un parler « rive gauche » ; effectivement, le premier temps de l'enquête a montré que les locuteurs rouennais (reprenant la répartition commune en deux rives opposées de leur ville) ont dit reconnaître un parler spécifique à Rouen pour deux des quatre variétés entendues (la *variété régionale rouennaise* et la *variété régionale rouennaise populaire*). Sans trop d'hésitation, ils les ont hiérarchisées et placées sur des lieux géographiques représentés sur un même axe : celui relevant d'un espace plus social que strictement topographique.

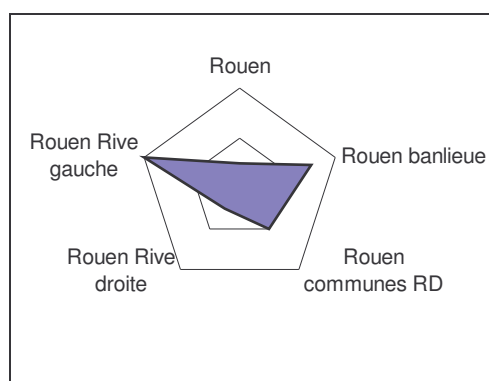
Ce qui est significatif est d'abord le rejet - on le verra paradoxal - du centre de la ville : les deux variétés sont dites appartenir à la banlieue rouennaise par des locuteurs également répartis sur les deux rives ; mais à ce moment encore, elles connaissent un traitement différent : l'une la *variété française régionale rouennaise* (Figure 1) est peu stigmatisée socialement alors que la seconde la *variété française régionale rouennaise populaire* (Figure 2), aux traits plus saillants, l'est beaucoup plus. En effet, chacun des entretiens a été mené de manière à aborder des « axes de discussion » ; ainsi sur une même bande soumise à l'écoute de l'enquêté qui l'apprécie alors, l'enquêteur pose des questions de fait très diverses relevant de l'évaluation de l'accent entendu bien sûr, mais aussi concernant

<sup>62</sup> Pinçon M., Pinçon-Charlot M., 1996, « L'espace urbain comme expression symbolique de l'espace social » dans *Sociologues en villes*, L'Harmattan, Paris, 155-160.

les lieu d'habitation, niveau d'études, statut professionnel..., attribuables à la variété entendue.

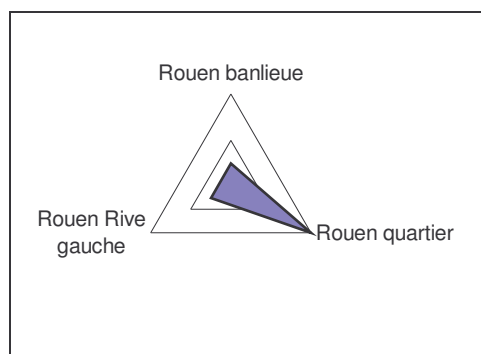
Il est clair par exemple que si l'on compare les statuts sociaux, l'avantage vient à la variété la moins stigmatisée : pour elle, les itérations de « camionneur », « ouvrier », « syndicaliste », pour l'autre celles - certes non exclusives mais spécifiques - de « chômeur », et de « zonard ».

La *variété régionale rouennaise* est perçue comme standard régional par les personnes enquêtées, mais est nommément placée Rouen Rive gauche, voire Rouen banlieue et/ou sur des communes de la rive droite mais proche de Rouen. Les axes de catégorisation (schématisés par chacun des termes du graphique « en étoile ») se hiérarchisent en effet de cette façon : *Rouen Rive Gauche*, puis *Rouen banlieue* puis *Rouen Communes Rive Droite* ; *Rouen Rive Droite* et *Rouen* sont faiblement représentés et marquent l'idée d'un usage minoritaire de cette variété. Cet espace n'est surtout pas celui du Centre, situé Rive droite, lieu privilégié de la Norme. L'accent de Rouen n'y aurait pas ou peu cours sous une forme stigmatisée même atténuée.



**Figure 1 : Variété faiblement stigmatisée**

La *variété régionale rouennaise populaire* est en décalage significatif par rapport à l'évaluation précédente : les axes de catégorisation sont en moindre nombre, et disparaissent ceux relatifs à la Rive Droite où à la dénomination générique (*Rouen*) ; l'axe saillant et particularisant est *Rouen quartier* qui désigne exclusivement le quartier Rouen-Les Sapins<sup>3</sup>. C'est le quartier difficile, c'est là où est sis l'accent rouennais décrié ; la banlieue (ou pour le moins le parler stigmatisé qui lui est attribué) est dans la ville : le quartier Rouen-Les Sapins a l'accent rive gauche et est entièrement, d'un point de vue géographique, sur la rive droite.



**Figure 2 (Variété très stigmatisée)**

La réduction du nombre d'axes de catégorisation (*Rouen, Rouen Rive Gauche, etc.*) montre par ailleurs que la dénomination *parler banlieue* n'est pas stigmatisante en elle-même à Rouen. Ce que visualisent les schémas précédents, c'est la réduction du territoire attribué à une variété linguistique et partant à ses locuteurs ; réduction que l'on peut poser en tant que processus de stigmatisation : la fermeture de l'espace urbain tel qu'il est perçu et mis en mots par ses usagers relève pour cette part du discours épilinguistique, du jugement porté sur la langue de l'autre. En effet, à l'écoute d'un même énoncé réalisé différemment, les locuteurs de la ville ont disposé et finalement **normalisé l'espace urbain en fonction de leur représentation normative du parler d'autrui.**

### **Sociolinguistique des lieux de ville**

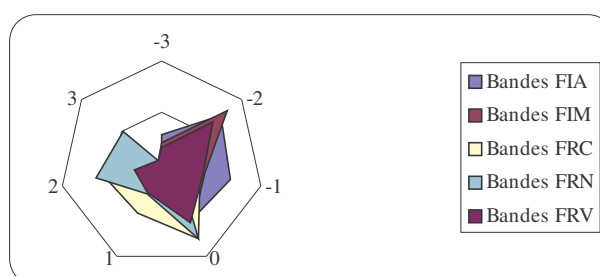
L'enquête par questionnaire a permis d'affiner ces premières conclusions. Les locuteurs interrogés alors ont eu à situer les bandes entendues par rapport aux lieux nommés dans la temps initial de la recherche. Les cinq bandes évaluées à ce moment ont rendu visible un territoire urbain plein de contrastes et surtout fortement hiérarchisé<sup>63</sup>.

Ainsi à la proposition La personne entendue a un accent de Rouen/ d'ailleurs, les français rouennais normé et français rouennais courant apparaissent clairement comme des variétés de Rouen ; la forme français rouennais caractéristique étant la plus rouennaise de toutes et la forme français immigration africaine complètement rejetée. Le français immigration maghrébine reste dans le flou : ni vraiment de Rouen ni vraiment d'ailleurs. On peut s'attendre à retrouver à l'identique cette organisation pour les lieux nommés ; c'est évidemment moins simple : le parler rouennais en tant que forme stigmatisée de français régional reste en retrait par rapport aux variétés plus ou moins normées (que sont de fait le

<sup>63</sup> Pour les Figures 3 et 4, les chiffres indiqués à chaque angle sont à lire de la façon suivante : « 0 » signifie que les variétés sont localisées sans préférence, et respectivement de « 1 » à « 3 » de plus en plus vers la rive droite ou le centre ville, et de « -1 » à « -3 » de plus en plus vers la rive gauche ou la banlieue de Rouen. Pour les Figures 5 et 6, cet axes d'évaluation se construit d'une réponse très négative « -3 » à une réponse très positive « 3 ».

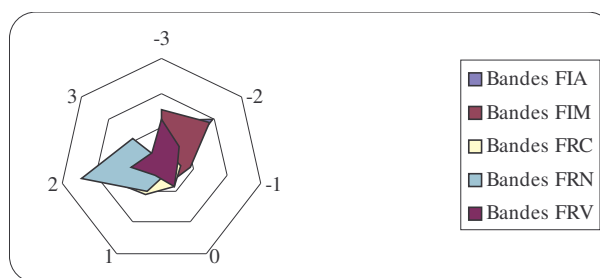
français rouennais normé et le français rouennais courant) mais ne constitue qu'un élément du parler urbain lui-même, en tant qu'ensemble de façons de parler reconnues, entendues dans la ville par ceux qui s'y meuvent et y résident.

L'opposition rive gauche *vs* rive droite (Figure 3) prend quant à elle une allure surprenante et instructive. Les formes *français immigration africaine* et *français immigration maghrébine* sont très précisément situées rive gauche, et en miroir les formes *français rouennais normé* et *français rouennais courant*, rive droite. Le *français rouennais caractéristique*, peu présent dans la partie droite de la ville, est fortement attesté dans la partie gauche et, de fait, figure la part centralisée (par rapport à la schématisation mais aussi aux représentations qu'en ont les locuteurs enquêtés) des usages langagiers évalués. La forme reconnaissable du parler rouennais est présente dans une ville dès lors plus globale que divisée. Dans le même sens, la forte saillance en « 0 » montre l'impossibilité pour une majorité des personnes interrogées de saisir une spécificité oppositionnelle valable. L'accent est certes de Rouen mais sans distinction de rives.



**Figure 3 (Rive gauche /Rive droite)**

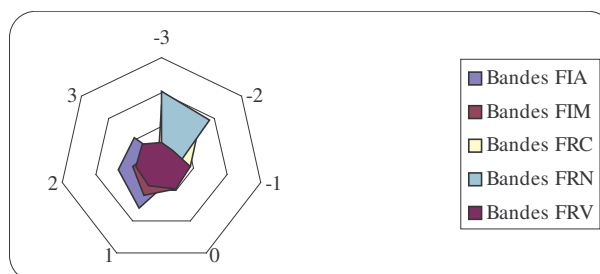
Le rapport de place entre variétés est fort instructif dès lors qu'on s'attache à une autre opposition : le centre ville et la banlieue (Figure 4). D'une part se retrouve un classement situant, respectivement les variétés de la plus centrée à la moins centrée : le *français rouennais normé* / le *français rouennais courant* et le *français rouennais caractéristique*. Mais simultanément le *français rouennais caractéristique* va se rencontrer en banlieue dans une série du type le *français immigration maghrébine* / le *français rouennais caractéristique* et le *français immigration africaine*. Les formes issues des parlers de l'immigration sont repoussées sur un ailleurs, la banlieue. Les plus normées sont quasi exclusivement du centre, et ce qui fait conscience linguistique d'une identité urbaine se répartit également sur les deux entités : le *français rouennais caractéristique* se rencontre partout.



**Figure 4 (Centre ville/ Banlieue)**

Pour terminer il convient de comparer, à cet ensemble de résultats, les espaces linguistiques attribués à deux lieux quasi emblématiques de la situation sinon typiquement urbaine du moins sociolinguistique de Rouen : Le quartier des Sapins (Figure 5) et celui de Rouen-Saint Sever (Figure 6).

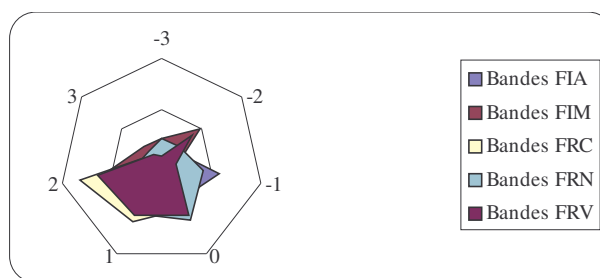
En tant que lieu de ville, le Quartier des Sapins est remarquable : d'abord lors de l'enquête qualitative, il a été nommé comme celui de la stigmatisation extrême ; par ailleurs, selon ces mêmes données, l'accent de Rouen y avait cours sans plus de détails cependant. Il faut constater, au-delà de la présence du *français immigration maghrébine* et du *français immigration africaine*, la présence du *français rouennais caractéristique* (ce qu'avait déjà montré la pré-enquête) mais surtout une absence, ce que l'on n'y parle surtout pas : les variétés les plus normées de français régional (le *français rouennais normé* et le *français rouennais courant*) qui n'ont connu de pareilles saillances pour aucun des autres lieux envisagés.



**Figure 5 (Le Quartier Rouen Les Sapins)**

Dans le quartier Saint-Sever, les variétés *français rouennais courant* et *français rouennais caractéristique* sont présentes dans de fortes proportions et marquent la spécificité du lieu. Les autres façons de parler ne connaissent pas de franches oppositions entre elles. Tout au plus retrouve-t-on ensemble les formes *français immigration africaine* et *français immigration maghrébine* mais ni l'une ni l'autre ne marquent spécifiquement le lieu, qui semble, dans les représentations des personnes interrogées, être celui de tous les usages (le *français rouennais normé* y coexiste avec les autres variétés), d'un lieu de passage, d'un espace de transfert entre le centre rive droite et l'agglomération banlieue de la rive gauche.





**Figure 6 (Le quartier Rouen Saint Sever)**

## D'UNE RIVE À L'AUTRE

### *Le sentiment normatif*

Le parler rouennais existe dans les représentations des locuteurs interrogés et participe de fait au processus d'identification. Cependant, ce sentiment relève d'une construction complexe : l'évaluation globale des pratiques langagières à Rouen diffère selon qu'on y habite ou non (et cela semble ordinaire), mais encore suivant que l'on réside sur la rive gauche ou droite de la ville ou de l'agglomération. L'on doit noter que globalement ce sont près du quart des personnes sollicitées qui ne se sont pas prononcées (en choisissant de ne pas prendre parti sur la question « *A Rouen on parle bien/mal ?* »). Ce trait fait également sens dans la mesure où il est une indication d'appartenance communautaire.

En effet, une large majorité des habitants de Rouen estime que l'on y parle plutôt bien ; l'on constate cependant que ce sont les habitants de Rouen Rive gauche qui sont le plus attachés à dire que l'on parle bien dans leur ville. Issus d'une partie de l'espace linguistique stigmatisé, ces locuteurs revendiquent d'autant plus la « normalité » linguistique de la communauté à laquelle ils se veulent appartenir. Tous prennent parti, tous émettent une opinion sur leur ville. Ce n'est pas le cas pour la suite de l'échantillon. Lorsque l'on compare les évaluations produites par les habitants de l'agglomération, le jugement positif reste très largement majoritaire, en revanche les habitants de la partie gauche ont des jugements plus extrêmes : l'avis très positif sur les pratiques langagières associées à Rouen est seul apparu provenant d'habitants de la rive gauche ; c'est dans cette même partie de l'échantillon que sont portés les jugements les plus négatifs ; la tendance à s'abstenir d'émettre une opinion tranchée sur le sujet est également plus importante. Il semble que plus on se sent extérieur voire étranger à la ville moins on ressent la nécessité de se positionner par rapport à la communauté visée. C'est pour le moins ce que montre la dernière partie des réponses : les habitants de Haute-Normandie (entendons celles des personnes interrogées qui ne sont ni de Rouen, ni de l'agglomération rouennaise) sont près d'un sur deux à adopter ce type de positionnement. L'une des particularités de ce groupe relève

d'une autre opposition plus traditionnelle : les ruraux ne portent aucun jugement négatif sur le parler de la ville, symbole de la norme linguistique, eu égard à la minoration des dialectes et patois, quand les citadins se répartissent également entre les deux attitudes.

### ***Quel français parle-t-on à Rouen ?***

La partie qualitative de l'enquête a fait apparaître des dénominations très contrastées en réponse à cette question : il s'est agit d'un « français normal », d'une « sorte d'argot », d'un « français régional », d'une « sorte de patois » ou encore d'un « français spécial ». Hiérarchisées par les personnes interrogées par questionnaire, ces catégorisations, rapprochées de l'évaluation globale des pratiques, rendent compte de la représentation du parler urbain rouennais et partant de l'espace citadin.

En effet, si les habitants de Rouen Rive droite estiment majoritairement que l'on parle bien dans leur ville, ce sont les mêmes qui pensent pareillement au « français régional » à côté du « français normal » pour caractériser la pratique dominante ; ceux de Rouen Rive gauche restent dans ce même profil à une différence près : le « français normal » est la réponse nécessaire quand il n'est plus possible de parler de « français régional ». L'opposition rive à rive est plus forte dès que l'on considère l'agglomération rouennaise. En effet, les locuteurs résidant dans la partie gauche de l'agglomération se prononcent majoritairement pour une ville figurant la norme : le « français normal ». En revanche, ceux de la partie droite répondent massivement qu'on y parle un « français régional » : ils n'ont pas les mêmes attentes sociales ni même l'égale nécessité de s'identifier à la communauté urbaine. Hors de celle-ci, les habitants des autres villes y voient la même variété de français quand les ruraux y relèvent encore un « français normal ». Au bilan, il semble que les résidents de la rive gauche, à l'instar de ceux de zone non-urbaine, sont en relative insécurité formelle par rapport à la langue légitime, par rapport au français qu'ils parlent cependant.

Bien sûr, on peut encore affiner tous ces résultats, qui sont fondamentalement des tendances ; il reste que se dessine un antagonisme fort entre deux discours : l'un énonce ce que doit être une ville, un lieu de référence où parler avec un accent « fait campagne », ou rime avec échec ; l'autre énonce ce qu'est une ville, un lieu enraciné dans son histoire, sa géographie, ses usages linguistiques, où le contact avec l'autre fait partie du patrimoine.

### **ÉLÉMENTS DE CONCLUSION : LE TERRITOIRE SOCIAL**

La situation sociolinguistique de Rouen et de son agglomération eu égard à ses parlers reste complexe : mis en situation d'évaluation, les locuteurs assument un discours qui reconnaît le

statut minoré de son/ses parler(s) face au français (ce qui était prévisible par rapport au processus connu de minoration des parlers d'oïl face à la langue nationale). Par ailleurs, ils les hiérarchisent sur un axe notamment spatial en rupture avec la localisation ordinaire et dominante du parler rouennais sur la rive gauche de la ville ; ils stigmatisent un parler qui n'est pas fondamentalement celui d'une banlieue, mais celui du quartier des Sapins, d'une zone urbaine cristallisant les stéréotypes diffamatoires. Pourtant, au-delà de l'opposition Rouen Rive Gauche/ Rouen Rive Droite, se profile un lieu de ville où les antagonismes semblent se fondre : les représentations liées au quartier Rouen Saint-Sever semblent être une réponse à la capacité d'une cité à recomposer l'usage différencié de son espace.

Le parler de Rouen est dans tous les cas de figure un élément identitaire fort : tant pour se reconnaître ou être reconnu comme membre de la communauté que pour exprimer sa différence par rapport aux autres sites urbains normands. Il est en cela un élément vigoureux de l'appropriation du territoire. Mais il reste l'expression d'un malaise : dire que les représentations sont certes souvent en décalage avec le réel est presque commun en sociolinguistique, mais à Rouen elles sont de plus en incohérence avec les attitudes (c'est à dire le positionnement affectif des locuteurs) et les comportements.

En effet, le parler de Rouen est reconnu comme part incontournable de l'identité mais la relation ambiguë entre l'identification à un lieu -car il faut être de quelque part<sup>64</sup>- et la mise à distance d'autrui, quand est exprimée la part linguistique de son statut, rend compte de la difficulté à concevoir une appartenance valorisante à la communauté urbaine et peut-être - sans sombrer dans la caricature - de faire valoir un légitime héritage linguistique régional. Comme tout lieu - même symbolique - le parler de Rouen est l'enjeu complexe d'une distinction sociale qui dépasse bien vite les seules divisions spatiales. Il est territoire social.

---

<sup>64</sup> A ce sujet, il convient de se référer à Di Meo, G., 1996, *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, Paris, 203 pages.

## SOCIOLINGUISTIQUE DES LIEUX DE VILLES : LES MOTS DE ROUEN<sup>65</sup>

---

*« .. les scientifiques de terrain sont bien plus des trouble-fête que des alliés intéressants pour le pouvoir car ils s'intéressent précisément à ce que le pouvoir, lorsqu'il s'adresse aux sciences théorico-expérimentales, fait oublier 'au nom de la science' » (STENGERS I., 1995 : 164)*

Nous proposons de faire état de notre approche sociolinguistique du fait urbain en soulignant la particularité de notre questionnement de la communauté sociale (CALVET L.J., 1994) que demeure invariablement une ville.

Une sociolinguistique des lieux de ville relève de la linguistique sociale. D'un point de vue théorique, d'abord parce qu'elle s'attache à décrire « ...une unité collective réelle mais partielle, directement observable et fondée sur des attitudes collectives continues et actives » d'une part et nécessairement une « *activité linguistique commune* » (MARCELLESI J.B., GARDIN B., 1974:17) d'autre part. Ensuite, et c'est évidemment induit de ce qui précède, parce qu'elle s'intéresse à la production d'un **discours collectif** comme notamment celui de la **stigmatisation** entre groupes sociaux et à l'intérieur d'eux-mêmes (BULOT T., 1996); et encore parce qu'elle-même impliquée dans le processus historique qu'elle tente de décrire, une sociolinguistique des lieux de ville pose, au travers d'une **aliénation linguistique** unificatrice des comportements et attitudes linguistiques, l'émergence d'un discours épilinguistique relevant de l'urbanisation, d'un discours identitaire sur entre autres l'appartenance à une communauté de parole, à un groupe social, et effectivement à un espace géographique restreint à la mobilité spatiale.

D'un point de vue méthodologique, nous souhaitons laisser à d'autres études le point de vue privilégiant la mobilité sociale (notamment W. LABOV (1976) mais encore A.M. HOUDEBINE (1983) et plus récemment C. JUILLARD (1995) qui, elle, la pose comme indissociable d'une mobilité géographique. Ce qui caractérise notre approche est, en pratique, un questionnement fondé sur du discours mais plus encore, sur une interaction verbale (TSEKOS N., BULOT T et GROSSE S., 1995) où se co-construisent, se co-évaluent

---

<sup>65</sup> BULOT T., 1998, « Sociolinguistique des lieux de villes: les mots de Rouen », dans *Covariations pour un sociolinguiste. Hommage à Jean Baptiste Marcellesi*, Presses Universitaires de Rouen, Mont Saint Aignan, 183-188.

dialogiquement (au sens exclusivement bakhtinien du terme) les catégories comme autant de stéréotypes portant -via le discours tenu sur les pratiques linguistiques par l'un sur l'autre - sur les lieux de ville attribués.

Cela fait concevoir plus aisément que, pour nous, la ville en ce qu'elle « *évoque une certaine densité d'habitat et une dominance du bâti sur le non bâti* » (REMY J. et VOYE L., 1992 : 8) n'est nécessairement pas l'unité conceptuelle structurante et suffisante pour envisager une telle recherche. Mais bien davantage l'urbanisation qui **fait système** l'espace vécu ou représenté (les parcours, les lieux interdits ou tabous, les lieux d'échanges, de cultures,...) en intime corrélation avec une **mobilité linguistique** mettant en contact temporellement et spatialement différenciée des communautés urbaines posées en discours comme distinctes. Ce qui fait sens n'est pas la ville en tant qu'objet extérieur au discours, mais le rapport au même et l'autre citadin.

Par ailleurs, une telle approche fondée sur la langue et sa mise en espace, c'est aussi être en convergence épistémique avec la géographie sociale lorsqu'elle définit les **formations socio-spatiales** en tant qu'« *objets géographiques structurés, du type de la localité, du 'pays', de la région et de la nation, plus ou moins nettement délimités dans les représentations individuelles et collectives, mais perçus cependant avec clarté par une large gamme d'acteur* » (DI MEO G., 1990:17). La mise en mots de tels objets est, de fait, de notre chef davantage que de décrire les multi/plurilinguismes (JUILLARD C., 1995) dans une entité fort complexe, pratiquée différemment en discours et en actes : une ville comme processus de **tension** entre groupe sociaux et communautés sociolinguistiques. Les **lieux de ville sont cette mise en mots tendue**, l'affirmation d'un territoire sociolinguistique; en tant qu'objets de discours, ils ne sont pas seuls repères topographiques.

Nous appréhendons alors la ville nettement comme faits de discours. Comme espace symbolique de construction d'un intellectuel collectif « *..puisque l'activité linguistique a pour but la production d'un ou de plusieurs énoncés collectifs* » (MARCELLESI J.B. ET GARDIN, 1974 : 233); ils sont alors **stéréotypes** et indices de ce processus en tant que faits énonciatifs repérables d'**individuation linguistique** que le questionnement tente de faire expliciter quand il ne le sont pas déjà.

Actuellement, l'objet scientifique d'une telle recherche, d'un tel questionnement est *a fortiori* de faire ressortir dans ses contradictions et convergences les attitudes de rejet, de stigmatisation, liées aux formes du français parlé à **Rouen** (France)

et dans son agglomération<sup>66</sup>. Sans trop entrer dans le détail, il faut savoir

a. que nous sommes parti d'une situation attestée de stigmatisation d'un parler rouennais dit 'rive gauche', évidemment présent sur les deux rives dans les lieux d'habitats dits populaires;

b. que nous avons choisi comme outil de questionnement le **paradigme d'évaluation du locuteur** (LAMBERT W.E., 1967) qui consiste à faire écouter aux enquêtés des échantillons verbaux différenciés par des éléments linguistiques uniquement. Deux processus sont alors en jeu : **identification** d'un locuteur, donc catégorisation sociale, comme appartenant à un groupe et **élicitation** de stéréotypes, donc mises en mots, sur ce groupe (TSEKOS N., BULOT T., GROSSE S., 1995).

c. que notre hypothèse de travail relève de la mise en mots des **fractures urbaines**. Dans ce contexte, quel sens donnons-nous à ce terme ? Il s'agit des dynamiques contradictoires et concomitantes posant des limites et frontières structurant certes les intentions comportementales (et dès lors elle sont procès discursifs) mais encore les tensions sociales. En d'autres termes, ce sont les éléments conscients ou non, imaginaires non fondées ou non sur une part observable de réel qui concourent à élaborer la mobilité linguistique comme facteur de (re)structuration spatiale, en fait **d'urbanisation linguistique**.

Il apparaît alors nous travaillons plus sur des représentations que sur des faits objectivement présents : il n'est, par exemple, pas certain que le parler rouennais existe autrement que sous la forme d'un discours collectif, mais il est posé en discours comme facteur d'identification et de catégorisation des lieux.

Ainsi la *Variété française régionale rouennaise* (où se retrouvent les régionalismes ordinairement reconnus), perçue comme standard régional par les personnes enquêtées, est nommément placée Rouen Rive gauche, voire Rouen banlieue et/ou sur des communes de la Rive droite mais proche de Rouen. Cet espace n'est surtout pas celui du Centre, situé Rive droite, lieu privilégié de la Norme. L'accent de Rouen n'y aurait pas cours sous sa forme stigmatisé. La *Variété française régionale rouennaise* reprenant les formes attribuées au rouennais populaire, stigmatisée est en décalage par rapport à cette première évaluation : elle est le(s) quartier(s) difficile(s) (notamment le quartier Rouen-Les Sapins); c'est là où est sis l'accent rouennais décrié.

---

<sup>66</sup>Cette enquête, localement menée par Nicolas Tsekos et moi-même, est l'un des volets d'une recherche portant sur *la mise en mots des fractures urbaines* dans quatre villes d'Europe: Rouen bien sûr, mais aussi Berlin (S. Grosse), Venise (G. Gamberini) et Athènes (N. Tsekos). Elle est rendue possible actuellement grâce au concours d'étudiants du séminaire de maîtrise/DEA en méthodologie du DESCILAC / Université de Rouen (Martin Thimoreau, Fabien Liénard, Nathalie Police, Christelle Beluche et Sylvain Delisle)



Il reste que cette évaluation est en discordance avec les propos ordinairement tenus sur l'accent rouennais : il est Rive Gauche quand il s'agit de minorer un parler, à défaut une représentation de ce parler, face à la langue nationale ou plus simplement de catégoriser celui-ci face au non rouennais; mais il ne l'est plus quand il s'agit de mettre en mots une frontière intra-urbaine marquante entre la banlieue populaire et la ville. Le lieu même est stigmatisé en contradiction avec la réalité socio-géographique : d'autres quartiers situés rive droite n'en sont pas moins difficiles.

L'analyse sociolinguistique de l'espace urbain rouennais en l'état montre déjà qu'il y a interrelations entre l'espace dit et la catégorisation sociale, mais peut-être encore plus entre ce même espace et l'attribution (CHAUVIN M; 1985 : 58); cela revient à replacer, à reconsidérer, comme nous l'avons déjà évoqué, l'individuation sociolinguistique comme facteur de construction d'un espace urbain référentiel, assumé ou rejeté.

En 1980, Jean Baptiste Marcellesi déclarait que « *le tout social est donc concerné constamment par la sociolinguistique dans la mesure où la variation linguistique joue un grand rôle dans les pratiques sociales* ». Il continuait cette phrase par une autre que nous croyons d'une nécessaire actualité : « *C'est pourquoi sans doute la sociolinguistique est à l'ordre du jour* » (1980:16). Mais où en maintenant est la sociolinguistique et plus encore la linguistique sociale ? Non pas en termes de « *discipline* » ou d'« *étiquette* » mais de projet social ? Nous avons tenté très modestement d'y apporter un début de réponse.

### **Bibliographie sommaire**

- BULOT T., 1996, « Stigmatisation et vêtue urbaine à Rouen : mise en mots d'une urbanisation. » dans *Se Vêtir pour dire*, Collection Bilans et Perspectives, Université de Rouen/ Cahiers de Linguistique Sociale, Mont Saint Aignan, 11 pages (A paraître)
- CALVET L.J., 1994, *Les voix de la ville*, Payot, Paris, 309 pages.
- CHAUVIN M., 1985, « Transformation d'une forme régionale de français en une variété urbaine » dans INTERNATIONAL JOURNAL OF THE SOCIOLOGY OF LANGUAGE N° 54, Mouton de Gruyter, Amsterdam, 57-77.
- DI MEO G., 1990, « De l'espace vécu aux formations socio-spatiales » dans *Lire l'espace Comprendre les sociétés* GEOGRAPHIE SOCIALE 10, P.U.C., Caen, 13-23.
- FEVE-CARAGEL J., 1996, « Représentations de la topographie de la ville d'Alger dans deux textes littéraires », *Linguistique et Anthropologie*, Coll. Bilans et Perspectives, Université de Rouen/ Cahiers de Linguistique Sociale, Mont Saint Aignan, 63-78.
- HOUDEBINE A.M., 1983, « Sur les traces de l'imaginaire linguistique », dans *Parlers féminins, parlers masculins ?*, Delachaux-Niestlé, Neufchatel, 105-109.

- JUILLARD C., 1995, *Sociolinguistique urbaine (La vie des langues à Ziguinchor - Sénégal)*, CNRS EDITIONS, Paris, 336 pages.
- LABOV W., 1976, *Sociolinguistique*, Editions de Minuit, Paris, 458 pages.
- LAMBERT W.E., 1967, « The social psychology of bilingualism » in JOURNAL OF SOCIAL ISSUES n° 23, 91-109.
- MARCELLESI J.B. et GARDIN B., 1974, *Introduction à la sociolinguistique : la linguistique sociale*, Larousse, Paris.
- MARCELLESI J.B., 1980, « De la crise de la linguistique à la linguistique de la crise : la sociolinguistique », dans LA PENSÉE 209, IRM, Paris, 4-21.
- REMY J. et VOYE L., 1992, *La ville : vers une nouvelle définition?*, L'Harmattan, Paris, 173 pages.
- STENGERS I., 1995, *L'invention des sciences modernes*, Flammarion, Paris, 207 pages.
- TABOURET-KELLER A. (Ed.), 1985, *Sociolinguistics in France : Current Research in Urban Settings*, INTERNATIONAL JOURNAL OF THE SOCIOLOGY OF LANGUAGE 54, Mouton, Berlin/ New York / Amsterdam, 138 pages.
- TSEKOS N., BULOT T; et GROSSE S., 1995, «L'évaluation en discours : la mise en mots des fractures urbaines » Colloque International LE QUESTIONNEMENT SOCIAL, URA CNRS 1164, Université de Rouen, Mont Saint Aignan, les 16 et 17 mars 1995. (A paraître dans les Actes).

## **LES DYNAMIQUES SOCIO-LANGAGIÈRES DU TERRITOIRE ROUENNAIS. MOBILITÉ ET LANGUE<sup>67</sup>**

---

La mobilité en tant que processus social<sup>68</sup> s'organise selon trois axes que l'on peut envisager comme langagiers :

1. *mobilité et territoire* parce que la manière dont les lieux sont dits est un élément de l'organisation urbaine,
2. *mobilité et relations sociales* par que les faits de socialisation langagière sont vécus et produits en langue et en interaction dans toute communauté, et enfin
3. *mobilité et construction identitaire* dans la mesure où l'identité est aussi produit de discours et relève d'une mise en mots de soi-même et de l'autre.

Dans cette part de représentation du réel qu'est le discours, le rapport entre *mobilité et langue* s'examine sous l'angle des relations entre usages perçus et /ou vécus de la langue d'autrui et de la construction sociale de l'espace urbain voire urbanisé. L'enquête<sup>69</sup> sur les représentations sociales du parler de Rouen, dont il est fait relation dans ce texte, montre quelques aspects de la dynamique territoriale<sup>70</sup> où lieux et discours se confrontent et parfois s'opposent. Pour exposer cela, trois moments vont être distingués : la ville urbanisée comme lieu de tensions sociales d'abord, le rapport entre mobilité et espace ensuite, et enfin la situation et l'analyse sociolinguistiques de l'espace urbain rouennais.

### **LA VILLE URBANISÉE COMME FAIT STRUCTURANT L'ESPACE ET LES CONFLITS**

Qu'il s'agisse du fait urbain en général ou plus particulièrement d'*urbanisation* les acceptions investies par les chercheurs du domaine<sup>71</sup> entrent dans une conceptualisation

---

<sup>67</sup> BULOT T., 1998, « Dynamique socio-langagières du territoire rouennais (Mobilité et langue) », dans LES CAHIERS DE LA MRSRH, Presses Universitaires de Caen, Caen, 22 pages (A paraître).

<sup>68</sup> Je reprends la synthèse faite par Monique Bertrand, Alain Degenne et André Mary dans LES CAHIERS DE LA MRSRH n°3, 7-13.

<sup>69</sup> L'enquête sur les représentations sociales du parler Rouen fait partie d'une opération de recherche intitulée *Mise en mots des fractures urbaines* sur trois autres villes : Venise (Gabrielle Gamberini, Université de Venise), Berlin (Sybille Große / Université de Potsdam) et Athènes (Nicolas Tsekos/ Université de Rouen). Pour Rouen, les résultats sont encore en cours d'analyse et de ce fait partiels pour certains dans eux. Les frontières urbaines sont les frontières réelles ou imaginaires qui structurent la relation à l'autre.

<sup>70</sup> Sans trop entrer dans une définition complète du terme territoire, je l'entends comme territoire social à la fois fondé sur des réalités matérielles, les lieux, sur des représentations, ce que l'on dit de ces lieux, et précisément sur ce que l'on dit que l'on parle en ces lieux.

<sup>71</sup> Baggioni D., 1994, « Les langues dans l'espace urbain à l'île Maurice » dans *La ville Arts de Faire, Manières de Dire*, Coll. Langue et Praxis, Praxiling, Montpellier, 137-162.

minimisant le rapport à l'espace. Il y est envisagé sous un seul angle 'morphologique' et qui plus est intangible : les échanges communicationnels se placent dans un espace déjà structuré - la ville - sans que celui-ci, sous quelques formes que ce soit, varie. L'on doit cependant pouvoir enrichir l'approche langagière du fait urbain en *dépassant le sens ordinaire d'urbanisation* qui désigne le seul accroissement des villes, et en affirmant le dynamisme de **l'espace urbain** eu égard à sa dimension corrélative : **la mobilité spatiale**<sup>72</sup> mise en mots, évaluée socialement en discours, caractérisée en langue.

En effet, sachant que cet espace est au moins « ...un espace d'énonciation situé en zone urbaine (vs rurale) caractérisé par des interactions sociales marquée par une certaine indétermination des locuteurs les uns par rapport aux autres »<sup>73</sup>, il est concevable d'aborder le discours d'une communauté sociale urbanisée dans la mesure où ce qu'elle dit de son espace construit son identité linguistique. En d'autres termes, cela revient à poser deux questions :

**1. de quelle épaisseur<sup>74</sup> spatiale rend compte le discours épilinguistique tenu par les membres de cette communauté ?**

**2. de quelle territorialisation communautaire envisagée d'un point de vue sociolinguistique rend compte l'évaluation sociale d'autrui et de ses parlers ?**

En effet, tout espace *a fortiori* **urbanisé** s'organise à divers niveaux et de diverses manières, mais en particulier par les lieux - tant symboliques que réels - et par les moments où les individus entrent en communication selon des habitudes depuis longtemps acquises ou selon des modes nouvellement constitués d'échange. Parce que l'urbanisation fait se disloquer le rapport entre la morphologie urbaine et la fonction spatiale de l'espace mais se développer une appréciation positive de la mobilité spatiale<sup>75</sup>, une ville *urbanisée* conçoit ses propres pratiques langagières, dont il faut percevoir qu'elles sont l'une des dimensions remarquables de la réalité urbaine : les discours tenus par les individus sur leur ville sont révélateurs des changements sociaux en cours, qu'il s'agisse

Calvet L.J., 1993, « Français et urbanisation », dans *Le français dans l'espace francophone (Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie)*, Tome 1, Honoré Champion, 431-449.

Juillard C., 1995, *Sociolinguistique urbaine (La vie des langues à Ziguinchor - Sénégal)*, CNRS Éditions, Paris, 336 pages.

Manessy G., 1991, « Modes de structuration des parlers urbains », dans *Des langues et des villes*, ACCT, Didier-Erudition, Paris, 7-23.

<sup>72</sup> Dans la mesure où l'urbanisation est : « un processus à travers lequel la mobilité spatiale vient structurer la vie quotidienne... » Rémy J., Voyé L., 1992, *La ville: vers une nouvelle définition?*, L'Harmattan, Paris, 173 pages.

<sup>73</sup> Baggioni D., 1994 Op. cit. :139.

<sup>74</sup> Au sens de Castells M., 1981, *La question urbaine*, Maspéro/Fondations, Paris, 526 pages.

<sup>75</sup> Rémy J., Voyé L., 1992 Op. cit.: 10.

des discours tenus sur les échanges langagiers ou de ceux tenus sur les divers usages des langues.

Plus encore que la mise en système de la vie quotidienne par l'instauration et la reconnaissance de parcours, de déplacements, de lieux interdits ou tabous, de lieux d'échanges ou de cultures, la structuration des discours est l'une des conséquences forte de l'urbanisation. La mobilité spatiale fait émerger des représentations langagières spécifiques parce qu'elle rend possible une mobilité linguistique, une *projection de l'espace sur le fonctionnement social*.

### **MOBILITÉ LINGUISTIQUE : LE RAPPORT À L'ESPACE.**

Le terme *mobilité linguistique* sert à marquer la plupart du temps une ascension, une *mobilité sociale* parce que les deux processus sont nécessairement liés. Il s'agit le plus souvent d'un phénomène d'appropriation de la variété de langue dominante au détriment de la variété dominée. La variété dominée est délaissée pour ce que le locuteur estime être l'emploi adéquat de la langue du statut qu'il revendique pour lui ou le groupe auquel il s'apparie ou s'apparente. C'est un phénomène courant que l'on observe par exemple chez des locuteurs de parlers dialectaux qui s'installent en ville et assimilent progressivement la version urbaine de la langue légitime<sup>76</sup>.

Cette façon d'aborder le rapport entre *mobilité* et *langue* permet d'introduire les concepts de **sécurité** ou d'**insécurité linguistique**<sup>77</sup>. Le discours tenu par un locuteur sur ses propres pratiques est à mettre en relation avec les pratiques réelles : opérant une comparaison entre la forme linguistique qu'il parle et le statut linguistique accordé à cette façon de parler par lui-même ou par d'autres, tout locuteur peut se trouver dans une situation délicate, de doute, d'hypercorrection, de difficultés réelles ou imaginaires à se conformer à la norme valorisante. Il s'agit à la fois pour lui de se référer à la forme légitime d'une langue et de la même façon à la représentation qu'il en a. Louis Jean Calvet<sup>78</sup> propose un modèle (Cf. Tableau 1) à quatre cas sur les relations entre *sécurité statutaire* et *sécurité linguistique*.

Ce que montre, entre autres, ce modèle, est que l'on peut communiquer son identité sociale autant par sa façon de parler que par les jugements épilinguistiques que l'on porte sur soi-même ou les autres. Tout locuteur peut encore développer des attitudes en

---

<sup>76</sup> Voir notamment ce que dit Louis-Jean Calvet à ce sujet (CALVET L.J., 1996, « Les 'Edwiniens' et leur langue : sentiments et attitudes linguistiques dans une communauté créolophone blanche de Louisiane », dans *Revue Québécoise de Linguistique Théorique et Appliquée*, Presses Universitaires de Trois-Rivières, Trois Rivières, 9-50.

<sup>77</sup> Voir à ce sujet la synthèse proposée par Claudine Bavoux (Bavoux C.(Ed.), 1996, *Français régionaux et insécurité linguistique : approches lexicographiques, interactionnelles et textuelles*, L'Harmattan, Paris, 192 pages.

<sup>78</sup> Op. cit. : 22.

décalage extrême avec la réalité des pratiques : tel positionnement affectif sur la langue peut à son tour ne pas recouvrir les comportements linguistiques effectifs<sup>79</sup>. Ce qui est posé à ce moment relève de l'**identité linguistique**<sup>80</sup> et des **stratégies identitaires** qui y sont nécessairement corrélées.

**Tableau 1**

<p><b>Insécurité formelle et statutaire</b> (on parle mal la forme légitime et ce que l'on parle n'est pas une langue)</p>
<p><b>Sécurité formelle et insécurité statutaire</b> (on parle bien une forme statutairement non légitime)</p>
<p><b>Insécurité formelle et sécurité statutaire</b> (on est locuteur d'une langue légitime mais on considère en parler une forme non légitime)</p>
<p><b>Sécurité statutaire et formelle</b> (on est locuteur convaincu de bien parler une langue dont le statut est incontesté)</p>

Les discours produits pour affirmer telle identité, au travers de l'évaluation sociale des façons de parler des autres ou de soi-même, impliquent une méthodologie rendant possible de cerner certes les pratiques linguistiques réelles (pour distinguer les formes discriminantes) de ces locuteurs, mais aussi et surtout la façon dont ces mêmes pratiques sont **mises en mots** (évaluées, décrites, organisées,...) par ceux-là mêmes qui les produisent. Il faut faire produire des attitudes spécifiquement **langagières**, « *celles qui ont pour objet le langage et les usages en tant que marqueurs d'une catégorisation du réel* »<sup>81</sup>, dans la mesure où le rapport identitaire à la langue pose celui à un réel éminemment perceptible et parfois fort contraignant : *l'espace territorialisé*.

Les concepts précédemment évoqués ne concernent pas exclusivement le terrain urbain; là comme ailleurs ces processus sont à l'œuvre à tous les niveaux de la minoration sociale. Ils permettent pourtant d'établir un questionnement plus strict autour de deux propositions hiérarchisées qui sont du ressort d'une problématisation du fait langagier en situation urbaine:

- a) être d'un lieu c'est énoncer l'existence d'un topolecte c'est à dire assigner une forme linguistique à un espace,

<sup>79</sup> Robillard de D., Beniamino M., Bavoux C., 1993, « Le français dans l'espace francophone : problématique », *Le français dans l'espace francophone*, Tome 1, Champion, Paris, 17-48.

<sup>80</sup> Elle est l'ensemble des opérations que mènent un sujet (en tant que locuteur collectif c'est à dire en tant que membre d'un groupe social) ou un groupe en tant qu'il(s) se pose(nt) comme distinct(s) des autres par l'affirmation voire la revendication tant d'un système de valeurs sociolinguistiques et/ ou d'un système linguistique plus ou moins autonome

<sup>81</sup> Tsekos N., 1996, « Discours épilinguistique et discours identitaire : l'Imaginaire linguistique des locuteurs d'Athènes », dans TRAVAUX DE LINGUISTIQUE 7, Université d'Angers, Angers, 27-36.



b) être d'un lieu de ville<sup>82</sup> *urbanisé* c'est énoncer un processus social, une **topolectisation**, une mise en mots des lieux corrélée à l'espace, au temps et au changement social<sup>83</sup> de sous-communautés urbaines, de groupes posés en discours comme distincts mais par ailleurs potentiellement identiques car liés à l'*identification* à ce même lieu.

## SITUATION ET ANALYSE DE L'ESPACE URBAIN ROUENNAIS

### *De l'espace et des langues à Rouen*

À Rouen, les deux rives de la Seine s'opposent fortement. Les discours mais aussi les comportements et de fait les stéréotypes de tous ordres semblent le confirmer. Le non-rouennais apprend très vite des rouennais eux-mêmes et plus largement de ceux qui pratiquent cet espace, que la rive droite n'est surtout pas identique à la rive gauche<sup>84</sup>. Pourquoi ? D'abord, parce que La Seine est une frontière symbolique presque infranchissable entre les nantis et les autres ; elle signale des comportements dits différents, des modes de vie dits particuliers et au final une façon de parler dite tout à fait spécifique et paradoxalement identitaire car attribuée à la rive gauche de la ville. Les deux rives s'opposent en discours sur une distinction forte posant la banlieue sur la rive gauche et le centre ville sur la rive droite sur fond de ségrégation sociale remarquable<sup>85</sup>. Il est d'une part vrai que le centre ville est surtout rive droite et bien peu rive gauche mais d'autre part que Rouen, possède une banlieue indifféremment répartie : les communes limitrophes en relevant sont de l'une et de l'autre rive. Pourtant, ce qui domine effectivement le stéréotype sur la ville et son espace est une structuration à tendance dyadique.

La situation sociolinguistique de l'agglomération rouennaise n'est pas autrement spécifique des autres villes industrielles françaises : quelques communautés parmi celles issues de l'immigration

---

<sup>82</sup> Bulot T., 1996, « Sociolinguistique des lieux de villes: les mots de Rouen » *Mélanges offert à Jean Baptiste Marcellesi*, URA CNRS 1164/ Cahiers de Linguistique Sociale, Mont Saint Aignan, 5 pages (A paraître).

<sup>83</sup> Je fais là référence à l'article de Monique Bertrand (1994) lorsque qu'elle décline la tridimensionalité de la mobilité géographique: « Territoires, espaces, sociétés : première approche des mobilités géographiques », CAHIERS DE MRSH 3, MRSH/ Université de Caen, 35-53.

<sup>84</sup> L'antagonisme entre les deux rives de la Seine n'est pas seulement rouennais ; l'expression couramment entendue « de l'autre côté de l'eau » reflète une part de mépris venant des habitants du plateau cauchois (sur la rive rive droite du fleuve) envers d'abord ceux de la vallée de la Seine et plus globalement de l'ensemble de la rive gauche. En fait les catégorisations tournent toujours au désavantage de la rive gauche au mépris d'autres considérations qui les feraient mentir. Voir également Bulot T., 1998, « Parler rive gauche, parler rive droite ou les représentations de l'espace urbain à Rouen », dans Bulot T. (Dir.) 1998, *Sociolinguistique normande : langues en situation urbaine*, Association Études Normandes, Mont Saint Aignan, 18 pages (A paraître).

<sup>85</sup> D'après une étude récente de Gilles Lajoie, Rouen , sur fond de disposition en rives, est la ville de France qui possède le plus haut taux de ségrégation sociale : 1998, « Approche quantitative de la ségrégation urbaine : analyse comparée de l'évolution 1982-1990 dans les grandes villes françaises », Données urbaines 2, 10 pages (A paraître).

cristallisent la présence d'une population perçue encore comme étrangère quelque soit son niveau d'intégration. Sont nettement perçues<sup>86</sup> les communautés immigrées d'Afrique Noire et maghrébine. De fait, l'une et l'autre diffèrent parce que les enjeux linguistiques ne sont pas identiques : la première communauté est très nettement plurilingue et les langues qui y sont employées sont celles des ethnies d'origine. En tous les cas, il est intéressant d'y constater la diversité des faits de transmission des langues entre génération : la langue du pays d'accueil - le français- tient une part différenciée entre groupes ethniques dans la mesure de son statut sociolinguistique tant initial que local, de son prestige, du facteur de mobilité sociale qu'il demeure<sup>87</sup> dans nombre de pays d'Afrique noire. La seconde communauté relève d'une situation autrement plus tendue voire conflictuelle : les jeunes issus de cette immigration sont dans un contexte social très incertain : ils cherchent à se construire une identité évidemment difficile, fragilisée, sur un territoire plus affectif que réel<sup>88</sup>.

Pour les formes perçues comme autochtones, la situation perceptible est la suivante : coexistent, pour Rouen et son agglomération, une variété légitime, un *français régional normé*, qui se confond pour ses locuteurs avec la forme standard, et une variété dévalorisée, un *français régional stigmatisé* relevant pour partie du continuum normando-picard<sup>89</sup>, variété qui relève en fait d'un *sociolecte dévalorisé* car communément attribué à la partie la moins haute de la société.

Ces éléments sont réunis en un modèle opératoire des pratiques langagières à Rouen (Cf. Tableau 2) qui tient compte autant des pratiques linguistiques que des représentations caractérisant les différentes formes de parler rouennais sur trois axes : **régional** pour marquer le substrat dialectal du français local, **ethnique** pour rendre compte des façons de parler le français avec un accent perçu comme exogène, et **urbain** pour affirmer la singularité du lieu de ville. Ce modèle permet de positionner sur un continuum et surtout de différencier les formes locales possibles sur une graduation de -2 à +2 :

a) le français perçu comme standard (R-2/E-1/U2),

<sup>86</sup> Cela n'exclut pas la présence d'autres communautés plus anciennes ou plus récentes liées à l'histoire de la ville.

<sup>87</sup> Il faut pour cela voir l'article de Fabienne Leconte et Claude Caitucoli : (1998) « Les langues africaines dans l'agglomération de Rouen-Elbeuf », dans Bulot T. (Dir.) 1998, *Sociolinguistique normande : langues en situation urbaine*, Association Études Normandes, Mont Saint Aignan, 21 pages. (A paraître)

<sup>88</sup> Méliani F., 1996, « Épilinguisme et mixité identitaire : le cas des jeunes issus de l'immigration maghrébine », dans *Linguistique et Anthropologie*, Université de Rouen/ Ired. Collection Bilans et Perspectives, Mont Saint Aignan, 131-144.

<sup>89</sup> Pensons aux prononciations des formes régionales de *A Rouen* /arwan/ ou *elle est partie* /aléparti/ qui en relèvent et ne sont pas nécessairement perçues comme telles.

- b)le(s) parler(s) des jeunes dit le parler banlieue (R0/E1/U0),
- c)le cauchois en tant parler local normand qui nous a servi de référence substratique (R2/E-2/U-2),
- d)le rouennais courant (R0/E-2/U2),
- e)le rouennais stigmatisé (R0/E0/U1)
- f)le(s) français issu(s) de l'immigration (R-1/E2/U0).

**Tableau 2**

<p><b>le caractère régional</b> +R = présence majoritaire de traits linguistiques régionaux (normands) -R = absence totale de traits linguistiques régionaux (normands)</p> <p><b>le caractère ethnique</b> +E = présence majoritaire de traits linguistiques ethniques (africains, maghrébins...) -E = absence totale de traits linguistiques ethniques</p> <p><b>le caractère urbain</b> (en termes de localisation d'un parler) +U = centre ville -U = campagne</p>
--

### ***Le parler de Rouen : attitudes et représentations***

La singularité de l'espace urbain rouennais ne réside pas dans la non-coïncidence de la topographie et des discours en relevant<sup>90</sup> : mettre en mots l'espace n'est pas le construire à proprement parler, mais structurer les représentations sociales qui concourent à son usage. C'est pourquoi, en ayant à l'esprit l'exemplarité du terrain rouennais quant à la ségrégation urbaine<sup>91</sup> notamment, l'enquête a été construite comme une mise à l'épreuve d'hypothèses et de méthodes en vue d'une transposition sur d'autres lieux urbanisés<sup>92</sup>. Pour le cas présent l'approche méthodologique du terrain rouennais est la suivante :

**Le parler de Rouen existe dans la conscience collective rouennaise.** Il est par ailleurs dit être « de la rive gauche » de la ville et de la sorte demeure l'un des facteurs de distinction sociale forte au sein de la communauté urbaine.

<sup>90</sup> Bulot T., Van Hooland M., 1997, « Représentations du 'parler banlieue' à Rouen », dans *Touche pas à ma langue !* Les langages des banlieues, SKHOLÈ numéro Hors Série, IUFM Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 123-135.

<sup>91</sup> Voir l'article de Gilles Lajoie, Op. cit .

<sup>92</sup> Au moment où je reprends le texte de cette conférence, deux travaux de recherche sont engagés respectivement sur Le Havre et Évreux avec une méthodologie de base identique.

Il se rapporte à une sociolinguistique des *lieux de ville* dont nous affirmons qu'elle pose, au travers d'une aliénation linguistique<sup>93</sup> unificatrice des comportements et attitudes linguistiques, l'émergence d'un discours épilinguistique relevant de l'urbanisation, d'**un discours identitaire** sur entre autres l'appartenance à une communauté de parole, à un groupe social, et effectivement à **un espace géographique restreint à la mobilité spatiale**.

Ce parler est un objet d'enquête dans la mesure où l'aborder en tant que **représentation** implique de considérer l'**évaluation sociale des locuteurs à l'écoute d'une façon de parler**, d'un accent. Il s'agit de recueillir un discours faisant état d'un fonctionnement social spécifique : celui du langage dans son rapport aux lieux identitaires.

### ***Faire produire, faire évaluer : la méthodologie du questionnement***

Le questionnement global vise à faire produire les dimensions attitudinales, les *items qualifiants*<sup>94</sup> sur un stéréotype : l'accent de Rouen comme étant celui de la rive gauche. Les catégorisations obtenues de la sorte sont des croyances finalement *saillantes* ou *inférentielles* : soit elles proviennent du terrain, des locuteurs, soit elles procèdent des connaissances pré-requises au questionnement. Quoiqu'il en soit, elles sont comportements discursifs stéréotypés produits dans ce cadre et par lesquels les locuteurs évaluent des façons différentes mais réelles de parler à Rouen.

L'enquête proprement dite a connu deux temps distincts et complémentaires : une part *qualitative* privilégiant les interactions verbales et une part *quantitative* fondée sur des questionnaires écrits. Dans chacun de ces moments le matériel sonore élaboré (des échantillons verbaux différenciés par la prononciation) a été soumis à jugement, à évaluation auprès de personnes choisies pour leur représentativité. Cette méthode est habituellement utilisée dans les situations de plurilinguisme ; elle est pour l'enquête rouennaise adaptée à la prise en compte de la variation dans la mesure où elle met un locuteur en situation de juger des individus sur leur façon de parler une même langue. Il faut noter que pour chacun des deux moments de l'enquête, deux jeux différents de bandes ont été réalisés : tant le protocole que les formes linguistiques des échantillons sont distincts.

<sup>93</sup> En tant que tendance à perdre ses repères identitaires exogènes pour se fondre dans une unité linguistique apparente mais à son tour grosse de distinction sociale

<sup>94</sup> Tsekos N., Bulot T., Grosse S., 1996, «L'évaluation en discours: la mise en mots des fractures urbaines » dans *Le questionnement social*, CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE 28/29, Université de Rouen/ IRED, Mont Saint Aignan, 301-307.

*La part qualitative*

Pour les entretiens, ont été systématiquement retenues des personnes jeunes devant

- a) Avoir un niveau d'études homogène (Terminale/ Baccalauréat +1 année universitaire)
- b) Être respectivement localisées Rive gauche et Rive droite de Rouen,
- c) Être non dialectophones, francophones et
- d) Être natifs et/ou résidents de l'une des deux rives.

L'idée organisant cet échantillonnage était de sélectionner des locuteurs théoriquement en relative **sécurité formelle** par rapport à la variété régionale de français (ils pensent bien parler cette forme) mais en éventuelle **insécurité statutaire** dans la mesure où ils ne reconnaissent pas à cette variété un statut valorisant. Ceci pour finalement comparer le parler rouennais avec un standard idéalisé mais perçu comme seul légitime d'emploi.

Ces entretiens ont été menés à la suite de l'écoute de bandes préenregistrées relevant d'un continuum linguistique large entre :

- a) une variété française extra-régionale (*i.e.* autre que normande),
- b) une variété française régionale mais non rouennaise,
- c) une variété française régionale rouennaise (où se retrouvent les régionalismes ordinairement reconnus) et enfin
- d) une variété française régionale rouennaise reprenant les formes attribuées au rouennais populaire.

Sur des axes d'évaluation donnés déclinant les appréciations possibles d'une forme, le but était de faire produire par les locuteurs des évaluations sur la forme notamment de qualificatifs sur les façons de parler qu'ils entendaient ; ces mêmes termes ont été réutilisés dans la part quantitative de l'enquête.

Le texte enregistré<sup>95</sup> rassemble des indicateurs potentiels du rouennais destinés à compléter voire confirmer la liste des indicateurs déjà connus comme, entre autres :

- a) L'amuïssement de phonèmes finaux,
- b) le passage du /e/ au /a/, que l'on retrouve en dialecte normando-picard et *a fortiori* en cauchois,
- c) la réalisation des sons /a/, l'un postérieur et long, l'autre antérieur et bref,
- d) la palatisation des sons /k/ et /g/, etc.<sup>96</sup>.

---

<sup>95</sup> Le texte lu par des témoins était à ce moment d'actualité, mais ne devait pas faire apparaître son contexte de production, notamment socioprofessionnel.

*La part quantitative*

La partie questionnaire<sup>97</sup> a été effectuée auprès de 84 personnes dont l'échantillonnage est globalement resté le même que précédemment, à ceci près qu'ont été retenus des locuteurs non seulement de Rouen et de son agglomération mais encore des villes normandes alentour. Le questionnaire soumis proposait de hiérarchiser les échantillons verbaux - pré-enregistrés sur bandes - sur des échelles évaluatives portant non seulement sur la reconnaissance ou non d'un accent, de sa caractérisation, de sa localisation, mais aussi sur des caractéristiques notamment socioprofessionnelles et socio-affectives. Les items retenus sont tous issus de la première investigation par entretiens. Les bandes évaluées étaient au nombre de cinq (en fait il faut en ajouter deux autres qui sont à mettre hors course au profit de la méthodologie générale de ce type de recueil de données) qui reprenaient sur les axes descriptifs précédemment évoqués, **des prononciations régionales d'un même matériel francophone** :

- 1) un « français immigration africaine » (FIA),
- 2) un « français immigration maghrébine » (FIM),
- 3) un « français rouennais courant » (FRC),
- 4) un « français rouennais normé » (FRN) et
- 5) un « français rouennais typiquement de la ville » (FRV).

La consigne initiale et exclusive donnée aux enquêtés a été de poser sur un axe d'évaluation des signes + pour marquer l'accord, des signes - pour marquer le désaccord et un signe + ou - entouré (« O ») pour marquer l'engagement personnel ou normatif. Le sujet questionné a eu à se situer de la sorte sur un jugement d'opinion (en fait un comportement discursif) qu'il assume (+ ou - entouré), accepte (+) ou rejette (-). On comprendra qu'un sujet peut s'engager tant positivement que négativement sur un énoncé. Dès lors, chaque réponse est itération discursive, c'est à dire l'énonciation d'une prise de position par rapport à l'objet social (la perception d'une variation).

Les axes d'évaluation sont organisés sur un axe bipolaire en sept cases à cocher sur le mode suivant:

<sup>96</sup> Voici le texte ; les parties en gras sont celles où sont attendues les diverses réalisations : Agnès Malandain et ses **camarades de Rouen** se sont rendus **hier soir** à l'établissement pénitentiaire. La **sécurité** les a reçus dans le bureau des **gardes** qui se sont présentés l'un après l'autre. Agnès a assuré au **syndicat** des gardiens tout son **appui**. **Quelle que** soit la décision de la ville de **Rouen** concernant le licenciement d'une partie du personnel, la prison survivra à la crise.

<sup>97</sup> Voir en annexes pour la totalité du questionnaire soumis aux enquêtés.



Tout à fait en désaccord	Case -3
Plutôt en désaccord	Case -2
En partie en désaccord	Case -1
Neutre	Case 0
En partie d'accord	Case 1
Plutôt d'accord	Case 2
Tout à fait d'accord	Case 3

Cette organisation, latente dans le mode de questions effectivement posées, permet de distinguer les trois niveaux d'analyse des attitudes langagières :

*assumer le jugement que l'on porte, via l'objet, sur autrui, et s'engager dans une intention comportementale dans la forme du lien social avec cette autre personne, cette forme d'altérité, en focalisant sur une case de l'échelle évaluative par l'entournement d'une case « + » ou « - ».*

On parle alors d'*engagement normatif* respectivement *positif* ou *négatif*.

*accepter les jugements attribués à autrui, jugements que porte autrui sur ce même réel social; accepter ce que l'autre dit du lien social par le signage en « + » . On parle alors d'attitude d'acceptation.*

*rejeter les jugements attribués à autrui, jugements que porte autrui sur ce même réel social; refuser ce que l'autre dit du lien social par le signage en « - ».* On parle alors d'*attitude de rejet*.

L'échelle évaluative est présentée sur un axe négatif/ positif dont les extrémités sont soit *non / oui*, soit des antonymes linguistiques (*désagréable/ agréable...*) ou discursifs référant à des réalités géographiques générales (*campagnard/ de la ville*), ou particulières (*rive gauche/ rive droite*). Les interrogations portant sur l'évaluation d'un couple antonyme posent peu de problème car la réponse valide ou invalide la part de catégorisation qui revient à chaque item : la question est du type :

---

« On entend parler de cette façon davantage dans

la banlieue de Rouen             le centre ville de Rouen

---

Mettre par exemple « - » en -3 signifie le rejet d'un énoncé qui serait « on entend tout à fait parler de cette façon dans la banlieue de Rouen », un + en -2 signifie l'acceptation d'un énoncé qui serait alors « on entend plutôt parler de cette façon dans la banlieue de Rouen », etc.

Les interrogations portant sur l'assentiment ou la dénégation d'un « oui » ou d'un « non » suppose une explication. Lorsque l'on a une question du type :

---

« La personne entendue a un accent

Non



Oui

---

Mettre « - » en case -2 signifie ne pas être d'accord avec ceux qui disent « non », c'est à dire que la personne entendue a plutôt un accent ; cela revient logiquement au même que de mettre un « + » en case 2. L'analyse mène à traiter en deux temps la réponse : le premier fait état de ce qu'accepte ou refuse le locuteur et la seconde rend compte de la saillance discursive ; signer « - » en cases -3, -2, et -1 puis « + » en cases 1, 2 et 3 signifie que le caractère « avoir un accent » est absolument attribué à la façon de parler entendue et constitue une confirmation de l'aspect saillant de la croyance. Évidemment, un même locuteur peut refuser les extrêmes (les cases -3 et 3) et marquer alors une attitude plus nuancée.

Pour comprendre comment faire état des attitudes relevant du rejet ou de l'acceptation du discours dominant, il est essentiel de montrer le fonctionnement d'une question (la numéro 17) portant sur l'axe *Rive gauche/ Rive droite* pour une variété donnée. Il est évidemment intéressant de les mettre en regard de l'attitude d'engagement normatif car ce qui fait sens n'est pas seulement la somme des types d'action discursives mais celles des reformulations inférées, c'est le décalage éventuel entre les attitudes et le réel, mais cela est à envisager plus globalement, à l'échelle de l'enquête.

Ainsi, lorsque l'on accepte (mettre +) qu'il soit dit :

« *Je suis d'accord avec ceux qui disent entendre parler de cette façon rive droite* », la variété entendue est située rive droite,

« *Je suis d'accord avec ceux qui disent entendre parler de cette façon rive gauche* », la variété entendue est rive gauche,

Par ailleurs lorsque l'on refuse (mettre -) qu'il soit dit :

« *Je ne suis pas d'accord avec ceux qui disent entendre parler de cette façon rive droite* », la variété entendue est située rive gauche,

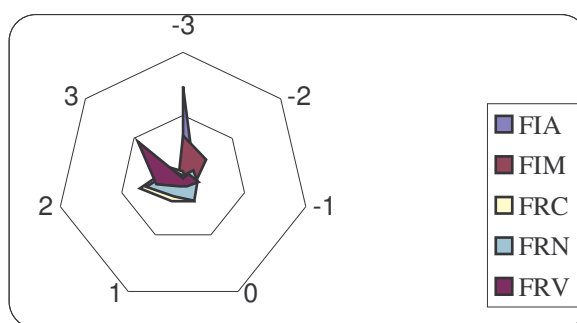
« *Je ne suis pas d'accord avec ceux qui disent entendre parler de cette façon rive gauche* », la variété entendue est située rive droite.

Il est immédiatement perceptible que les énoncés 1 et 4 d'une part et 2 et 3 d'autre part, même s'ils se reformulent pareillement ne relèvent pas de la même attitude.

### ***L'attitude d'engagement normatif positif***

Pour l'ensemble des personnes interrogées dans la part qualitative de l'enquête, l'engagement normatif positif relevant de la géographie de la ville permet d'appréhender le processus de *topolectisation*.

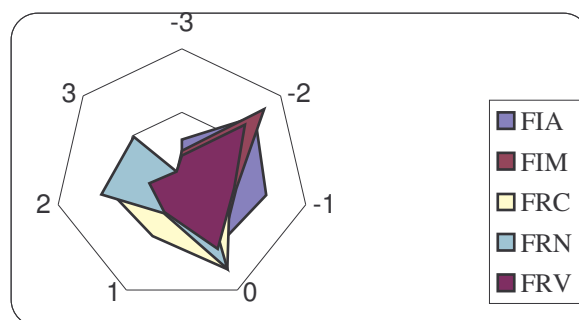
Ainsi, à la question *La personne entendue a un accent de Rouen/ d'ailleurs*, FRN et FRC apparaissent clairement comme des variétés de Rouen ; FRV étant la plus rouennaise de toutes et FIA complètement rejetée. FIM reste dans le flou : ni vraiment de *Rouen* ni vraiment *d'ailleurs*. On peut s'attendre à retrouver à l'identique cette organisation pour les lieux nommés, c'est évidemment moins simple : le parler rouennais en tant que forme stigmatisée de français régional reste en retrait par rapport aux variétés plus ou moins normées (que sont de fait FRN et FRC) mais ne constitue qu'un élément du parler urbain lui-même, en tant qu'ensemble de façons de parler reconnues, entendues dans la ville par ceux qui s'y meuvent et y résident.



4. *La personne entendue a un accent :*

d'ailleurs        de Rouen

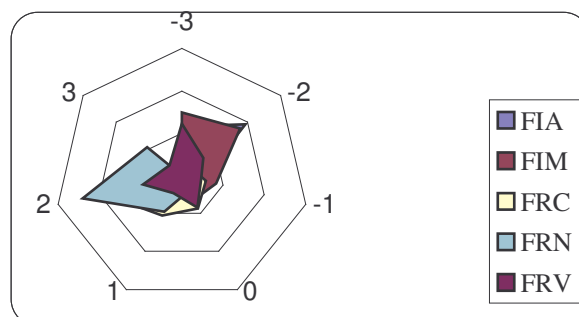
L'opposition *rive gauche / rive droite* prend quant à elle une allure surprenante. Les formes FIA et FIM sont très précisément situées rive gauche, en opposition avec FRN et FRC. FRV, peu présente dans la partie droite de la ville, est fortement attestée dans la partie gauche et figure la part centralisée (par rapport à la schématisation mais aussi des représentations qu'en ont les locuteurs enquêtés) des usages langagiers évalués. La forme reconnaissable du parler rouennais est présente dans une ville dès lors plus globale que divisée. Dans le même sens la forte saillance en « 0 » montre l'impossibilité pour une majorité de personnes interrogées de saisir une spécificité oppositionnelle valable. L'accent est certes de Rouen mais sans distinction de rives.



17. On entend parler de cette façon davantage :

Rive Gauche       Rive Droite

Le rapport de place entre variétés devient significatif dès lors qu'on s'attache à une autre opposition : le *centre ville* et la *banlieue*. On retrouve un classement situant respectivement du plus au centre vers le moins, FRN/ FRC et FRV. Mais simultanément FRV va se rencontrer en banlieue dans une série du type FIM/ FRV et FIA. Les formes issues des parlers de l'immigration sont repoussées sur un ailleurs, la *banlieue*. Les plus normées sont quasi exclusivement du centre, et ce qui fait conscience linguistique d'une identité urbaine se répartit également sur les deux entités : FRV est partout présente.

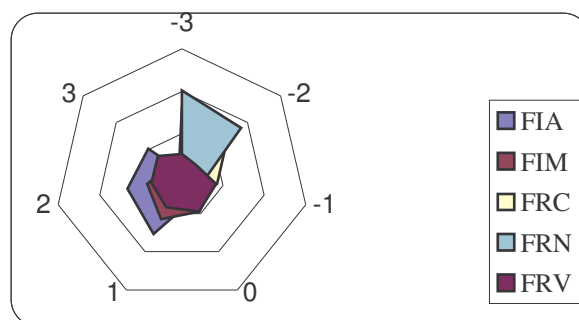


16. On entend parler de cette façon davantage dans :

la banlieue de Rouen       le centre ville de Rouen

Pour terminer il convient de décrire les espaces linguistiques attribués à deux lieux quasi emblématiques de la situation sinon typiquement urbaine du moins sociolinguistique de Rouen : Le quartier des Sapins et celui de Rouen Saint Sever.

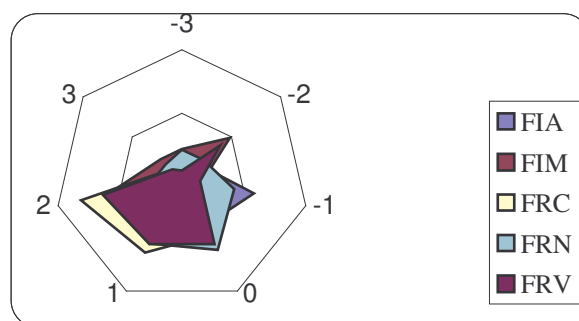
En tant que lieu de ville, le **quartier des Sapins** est remarquable : d'abord lors de l'enquête qualitative, il a été nommé comme celui de la stigmatisation extrême ; ensuite, selon ces mêmes données, l'accent de Rouen y avait cours sans plus de détails cependant. Ce qu'on observe, au-delà de la présence de FIM et FIA, c'est le constat ordinaire de l'occurrence de FRV (ce qu'avait déjà montré la pré-enquête) mais surtout de ce que l'on n'y parle surtout pas : les variétés les plus normées de français régional (FRN et FRC).



18. On entend parler de cette façon davantage aux Sapins

Non         Oui

Dans le quartier **Rouen Saint-Sever**, les variétés FRC et FRV sont présentes dans de fortes proportions et marquent la spécificité du lieu. Les autres façons de parler ne connaissent pas de franches oppositions entre elles. Tout au plus retrouve-t-on ensemble FIA et FIM mais ni l'une ni l'autre ne marquent spécifiquement le lieu, qui semble, dans les représentations des personnes interrogées, être celui de tous les usages (FRN y coexiste avec les autres variétés), d'un lieu de passage, d'un espace de transfert entre le centre rive droite et la banlieue de la rive gauche.



20. On entend parler de cette façon davantage à Rouen Saint Sever

Non         Oui

### ***Les attitudes envers le rouennais populaire***

La forme stigmatisée de français régional semble détenir la fonction identitaire : malmenée socialement, elle est la forme spécifiquement urbaine dans la mesure où elle est nécessairement associée à l'organisation des différentes structures socio-spatiales. C'est pourquoi, en discriminant l'échantillon par lieu d'origine et d'habitation, il est possible - sur la totalité des types de réponse (rejet/ acceptation/ engagement normatif positif ou négatif) - de faire état des attitudes langagières développées à son égard.

*Un accent de la ville (Question 2)*

Les habitants de Rouen caractérisent comme spécifiquement urbaine la forme populaire de rouennais (FRV) : aucun d'entre eux ne s'engage pour la repousser hors de la ville en tant qu'entité ; elle est forme urbaine. Ce qui est majoritaire sur la rive droite est l'attitude de rejet (57%) pour dire qu'elle ne doit pas être autre chose mais qu'elle peut l'être ; l'attitude d'acceptation fait état de cette catégorisation (40%). L'attitude de rejet domine de la part des résidents de la rive gauche (89%) pour affirmer le caractère urbain de la forme.

Les habitants de l'agglomération reconnaissent massivement FRV comme forme urbaine dans les deux types d'engagement normatif (positif 86% et négatif 67%). Sur la rive droite de l'agglomération, les attitudes de rejet et d'acceptation se rejoignent très fortement pour affirmer cette reconnaissance, tandis que sur rive gauche seule domine l'attitude de rejet. Ces habitants refusent majoritairement que l'on puisse considérer autrement cette forme.

*Un accent de Rouen (Question 4)*

Les habitants de Rouen caractérisent très majoritairement FRV comme forme relevant de l'espace énonciatif rouennais. Les attitudes de rejet et d'acceptation se rejoignent chez les résidents de la rive droite pour confirmer l'engagement normatif. Les habitants de la rive gauche ont une attitude plus tranchée : ils rejettent très fortement l'idée (78%) que l'on puisse penser que cette forme n'est pas de Rouen ; ils affirment par cette négation qu'elle tout à fait rouennaise.

Sur l'ensemble des types d'engagement normatif, FRV apparaît, à une quasi unanimité des réponses des habitants de l'agglomération, comme un accent typiquement rouennais. Ce sentiment est beaucoup plus fortement marqué que dans la partie strictement citadine de l'échantillon. L'attitude saillante sur la rive droite (74%) est d'accepter massivement cette caractérisation, mais rive gauche elle rejoint l'attitude de rejet pour affirmer davantage la *rouennicité* du parler populaire.

*Un accent de la rive gauche ou de la rive droite (Question 17)*

Rive gauche et rive droite l'engagement normatif ne rend pas compte des mêmes représentations : pour les habitants de la rive droite de Rouen, FRV est absolument de l'autre partie de leur ville, pour les autres, elle tend à être de même. Chacun des deux échantillons se renvoie rive à rive la localisation de la forme populaire. L'attitude de rejet distingue légèrement les habitants de Rouen rive droite en affirmant l'innocuité de placer cette forme sur la rive valorisante. L'attitude d'acceptation caractérise de même les habitants de Rouen rive gauche pour signifier l'appartenance à la



rive gauche. Globalement, la communauté sociale tient le même discours mais une partie se sent stigmatisée et produit une stratégie d'évitement.

Pour les habitants de l'agglomération, cette façon de parler est d'abord rive gauche. Ce sentiment, plus présent rive gauche, domine l'ensemble des engagements. La structure des attitudes de rejet ou d'acceptation de la partie droite ou gauche rejoint globalement celle des Rouennais de la rive droite : cette façon de parler est localisée avec certitude. Simplement, sur l'agglomération, est accepté rive droite qu'on puisse dire qu'elle est rive gauche, et refusé rive gauche qu'on puisse dire qu'elle est rive droite.

#### *Un accent du centre ville (Question 16)*

Le rouennais populaire est également du centre ville et de la banlieue pourvu qu'elle ne soit pas trop lointaine. En fait pour les habitants de la rive droite de Rouen, l'attitude dominante est celle de l'acceptation (54%) : cette façon de parler est localisée dans le centre. Les habitants de la rive gauche disent la même chose, mais autrement : ils refusent que l'on puisse dire qu'elle n'est pas du centre ville.

Comme précédemment le rouennais populaire semble être à part égale du centre ville et de la banlieue. De fait les résidents de la rive gauche de l'agglomération le pensent plus 'banlieusards' que les autres. C'est un phénomène déjà rencontré. Les habitants de la rive droite sont cependant typiques d'une attitude d'acceptation visant à l'éloigner du centre ville ; leur engagement est partagé entre les deux lieux mais ils assument parfaitement qu'il est surtout dans un seul. Les habitants de la partie gauche le localisent très fortement ailleurs que dans le centre, lieu qui reste identifié à la norme.

#### *Le quartier Rouen Saint-Sever (Question 20)*

Les habitants de Rouen s'opposent sur un point dans leur engagement normatif : le rouennais populaire pour ceux de la rive droite ne caractérise pas ce quartier, alors que pour ceux de la rive gauche, il en est absolument typique. Rive droite, le sentiment dominant est pourtant qu'il est de ce lieu. Évidemment, rive gauche, l'attitude d'acceptation est très largement dominante (83%).

Les deux parties de l'agglomération n'ont pas la même représentation du quartier ; rive droite le rouennais populaire y est certes présent mais n'est en rien caractéristique du lieu, alors que rive gauche il est la seconde forme qui y domine. Les attitudes de refus et d'acceptation se rejoignent pour affirmer ce trait dominant.

*Le quartier des Sapins (Question 18)*

De Rouen rive gauche ou de Rouen rive droite les rouennais n'ont pas un engagement clair sur le quartier des Sapins : ils se partagent également entre le sentiment que FRV le caractérise et son contraire. Pour les habitants de la rive droite aucune attitude n'est véritablement dominante mais l'acceptation et le refus se rejoignent pour nier l'appartenance de la forme populaire de rouennais au quartier. Ceux de la rive gauche l'en excluent très fortement : ils se caractérisent par une attitude d'acceptation (71%) dominante sur cette proposition.

Les habitants de la rive droite de l'agglomération sont partagés entre deux sentiments contraires à l'instar des rouennais et leur engagement incertain. En revanche ceux de la rive gauche s'engagent tant positivement que négativement pour affirmer la présence de la forme au quartier des Sapins.

Au-delà de l'engagement normatif aucune attitude n'est caractéristique : les avis sont partagés.

*Bois Guillaume (Question 21)*

Les Rouennais de la rive droite tendent majoritairement à exclure le parler populaire de Bois Guillaume tandis que ceux de la rive gauche n'ont pas d'engagement déterminant. En fait il y a une forte cohérence entre l'engagement et l'attitude d'acceptation pour les habitants de la rive droite : il est presque impensable que FRV puisse être de Bois Guillaume. Ils sont en cela rejoints par les autres personnes résidant la rive gauche : peu enclins à s'engager, ils admettent et confirment le stéréotype.

Sur l'agglomération, l'engagement normatif de la rive droite est similaire au Rouennais du même lieu ; les habitants de la rive gauche excluent presque absolument cette forme de français de Bois Guillaume. Dans les deux groupes l'attitude d'acceptation domine et renforce ce dernier point de vue.

*Darnétal (Question 22)*

Pour les habitants de Rouen rive droite, le rouennais populaire est sans conteste parlé à Darnétal, mais ce qui caractérise ceux de la rive gauche est un engagement normatif neutralisant : tous s'engagent à le placer là mais sans conviction forte. Pour tenir au final le même discours, les deux groupes assument respectivement une attitude dominante de rejet et d'acceptation ; rive droite on ne peut pas dire que ça n'est pas un accent de Darnétal, rive gauche on peut dire que le parler populaire est de Darnétal.

Pour les habitants de l'agglomération l'engagement est moins fort sur la reconnaissance de la forme en ce lieu. Leurs attitudes, dans l'ensemble, confirment ce premier moment d'évaluation ; ceux de la

rive droite le disent avec plus de force et retrouvent une partie du stéréotype postulant la localisation de l'accent de Rouen à Darnétal.

## CONCLUSION

Conclure sur une enquête en cours d'analyse est fort peu commode car l'on manque nécessairement de mise en perspective de l'ensemble des résultats. Néanmoins, il est possible de faire état des quelques avancées obtenues tant d'un point de vue théorique que méthodologique : faire évaluer l'autre à travers sa façon de parler revient à faire état des représentations sociales et au final permet de rendre compte du *fonctionnement socio-spatial* de la langue. En effet le parler de Rouen existe en discours et relève d'un fonctionnement identitaire observable. Par ailleurs, le rapport entre *mobilité* et *langue* posé en début de cet exposé semble trouver sa pertinence autour du concept de *topolectisation* ; le rapport à autrui, en tant que locuteur perçu ou vécu au travers de ses façons de parler, engage à s'approprier les multiples facettes du territoire urbain en tant qu'espace social voire sociolinguistique. Il engage à *territorialiser*.

## DISCUSSION

**Question :** est-ce que les personnes enquêtées ont pu mettre des « + » (plus) ou des « - » (moins) non pas seulement en fonction de leur positionnement sur les échelles évaluatives mais aussi en fonction de ce qu'ils ont déjà fait pour leurs réponses précédentes ?

**Réponse :** nous l'avons craint, davantage, nous avons craint une 'automatisation' des réponses qui aurait pu aboutir à systématiquement polariser négativement à gauche et positivement à droite. Cela n'a pas été le cas ; l'analyse des réponses montre une cohérence discursive forte par échantillon.

**Question :** Ceux qui ont construit le questionnaire sont-ils de la rive droite ? Apparemment tous les items de droite semblent caractériser le parler de la rive droite.

**Réponse :** Il est vrai que le groupe de personnes qui a élaboré le questionnaire est peu de la rive gauche. C'est pourquoi la pré-enquête a été très orientée sur les croyances saillantes, sur celles provenant du terrain. Nous avons conscience que nos propres représentations devaient être questionnées dès lors qu'il s'agissait d'accent et non pas de système de langue.

**Question :** Il reste que le questionnaire fait apparaître un questionnement systématiquement identique pour toutes les parties de l'échantillon.

**Réponse :** C'est vrai qu'il y a un 'effet paradigme' que nous savons peu mesurer. Le questionnaire est là pour en évaluer la pertinence mais travailler sur les attitudes langagières impose un positionnement polarisé et alors des outils qui en procèdent ; tels que nous les avons menés, les entretiens ont fait dire des items qualifiants, des attributs nécessairement organisés de la sorte.

**Question :** ce sont des étudiants en sociolinguistique qui ont rempli le questionnaire ?

**Réponse :** non pas du tout. Ils sont pour la plupart étudiants de Langues Vivantes, et ceux-là ont eu une petite initiation à la sociolinguistique, notamment au problème de la variation et de la norme, et pour les autres sont des étudiants en BTS, et ceux-là n'ont subi aucun discours disciplinaire. Les analyses ont montré que les réponses n'avaient pas variées en fonction de la formation et de l'information reçues.

**Question :** pourquoi la Grand Mare ?

**Réponse :** c'est un lieu évidemment différent du quartier des Sapins ; sa présence dans le questionnaire comme lieu de ville s'explique par la présence dans le groupe de travail d'un étudiant qui en est originaire. Vus de l'extérieur, ces deux lieux sont assimilés même s'ils diffèrent à nombre de point de vue. Mais les représentations sont à l'identique. Peu d'étudiants, il y en a, viennent de ces endroits, et cela est sans doute une faille de l'échantillonnage. Il reste que le stéréotype n'est jamais imposé par une minorité sociale mais bien l'inverse. Le quartier des sapins est stigmatisé très fortement mais il ne lui est pas attribué de forme langagières spécifique.

**Question :** les habitants du centre ville vont assimiler les deux lieux et leur façon de parler, mais les locuteurs habitant la Grand Mare et ceux habitant les Sapins vont pouvoir reconnaître leur façon de parler

**Réponse :** vraisemblablement ; il faut penser que ces deux lieux sont rassemblés en un seul dans la toponymie urbaine rouennaise ; ils sont les Hauts de Rouen.

**Question :** pourquoi n'y a-t-il que des voix d'hommes dans les bandes pré-enregistrées ?

**Réponse :** tout simplement par manque de temps. Évaluer l'autre dans ce contexte de questionnement ne peut échapper à une différenciation sexuelle. Malheureusement, ça n'est pas fait pour le moment. Il faut penser aussi que la majorité des personnes interrogées sont des jeunes femmes évaluant finalement des voix

d'hommes ; les stéréotypes sont sans doute partagés mais ce qui peut varier est l'amplitude des tendances. L'enquête inverse donc et donc complémentaire est à faire.

## ANNEXES

### **Textes des bandes préenregistrées pour la part quantitative du recueil des données.**

Phrases distinctes

Ma mère, elle habite à Rouen  
 Son argent, elle l'a bien gagné et rapidement  
 Je te le dis deux fois, ça n'a rien à voir  
 C'est maintenant, tout de suite ou dimanche  
 L'autre est resté  
 Il y en a quatre

Texte lu en sens inverse (Agnès malandain et...)

pénitencière l'établissement à soir hier rendus sont se Rouen de camarades  
 ses et Malandain Agnès.

### **Dialogue dit avec le ton par un seul témoin**

« Salut, ça va ? »  
 « ouais il faut pas se plaindre, et toi »  
 « Bah je dirais qu'il y a des jours avec et des jours sans »  
 « t'es pas garagiste ? »  
 « euh, oui pourquoi ? »  
 « Tu gagnes bien dans la région, non »  
 « C'est vrai, allez, bonjour chez toi »

## Questionnaire

### *Évaluations des items*

<i>La personne entendue a un accent.</i>		
Non	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Oui
<i>La personne entendue a un accent :</i>		
désagréable	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	agréable
<i>La personne entendue a un accent :</i>		
campagnard	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	de la ville
<i>La personne entendue a un accent choquant.</i>		
Non	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Oui
<i>La personne entendue a un accent :</i>		
d'ailleurs	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	de Rouen
<i>La personne entendue a un accent marqué.</i>		
Non	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Oui
<i>La personne entendue a un accent étranger.</i>		
Non	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Oui
<i>La personne entendue semble :</i>		
antipathique	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	sympathique
<i>La personne entendue est agressive.</i>		
Non	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Oui
<i>La personne entendue est :</i>		
timide	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	sûre de soi

*La personne entendue vient :*  
d'un milieu populaire         d'un milieu bourgeois

*La personne entendue a :*  
un bas niveau d'études         un haut niveau d'études

*La personne entendue a un niveau social :*  
bas         élevé

*La personne entendue exerce un métier favorisant une activité :*  
manuelle         intellectuelle

*La personne entendue tient dans son métier un statut de :*  
subalterne         responsable

*Dans quelles situations pensez-vous pouvoir entendre parler ainsi*

*En famille.*  
Non         Oui

*Dans la rue*  
Non         Oui

*Dans des prises de parole publiques*  
Non         Oui

*On entend parler de cette façon davantage dans :*  
la banlieue de Rouen         le centre ville de Rouen

*On entend parler de cette façon davantage :*  
Rive Gauche         Rive Droite

*On entend parler de cette façon davantage aux Sapins*  
Non         Oui

*On entend parler de cette façon davantage à La Grand Mare*  
Non         Oui

*On entend parler de cette façon davantage à Rouen Saint Sever*  
Non         Oui

*On entend parler de cette façon davantage à Bois Guillaume*  
Non         Oui

*On entend parler de cette façon davantage à Darnetal*  
Non         Oui

*Si cette personne me le demande, je veux bien :*

*Lui donner l'heure dans la rue* non  oui

*Lui dire bonjour* non  oui

*L'accompagner en un lieu proche* non  oui

*Prendre le bus en sa compagnie* non  oui

*Prendre un café en sa compagnie dans mon bar habituel* non  oui

*Le présenter à mes amis* non  oui



*Évaluation des pratiques*

*Questionnaire à ne remplir qu'une fois<sup>98</sup>.*

**Évaluation des pratiques**

Pensez vous qu'à Rouen on parle davantage (classez par ordre de préférence, choisir au moins deux)

- un français normal
- une sorte d'argot
- un français régional
- une sorte de patois
- un français spécial

A Rouen, on parle

bien         mal

**État civil**

Année de naissance

F  M

Êtes-vous né(e):

- à Rouen
- dans l'agglomération rouennaise
- en Haute Normandie
- autres (précisez)

Habitez-vous:

- à Rouen (si oui dans quel quartier ?)
- dans l'agglomération de Rouen ? Précisez:
- en Haute Normandie
- autres (précisez)

Depuis combien de temps ?

Entendez vous utiliser couramment en famille un autre parler que le français.?

Si oui, quoi?:

Si oui, utilisez vous ce parler ?  oui  non

---

<sup>98</sup> Ce document devait être distribué après que les enquêtés avaient rempli l'ensemble des questionnaires sur les bandes.

## **SOCIOLINGUISTIC REPRESENTATIONS OF THE FRENCH SPOKEN IN ROUEN (METHODOLOGICAL ASPECTS)<sup>99</sup>**

---

The article describes the methodology of investigation established to collect linguistic data in an urban situation and, specifically, in Rouen. After a preliminary presentation of the sociolinguistic situation of this city, I propose to set out the various stages of this work : it will first explore the sociolinguistic hypothesis, later, the research itself, especially the tools intended to collect the sociolinguistic representations of the locally spoken forms of French. In succession, the verbal samples, the written responses, and the questionnaires will be described. Finally, this work will include diagrams to demonstrate the spatial distribution of the various forms.

This inquiry<sup>100</sup> forms part of a larger research project (subject : verbalization of urban boundaries) and is centered particularly on the real or imaginary fractures which structure urban space, and on the relationship between linguistic mobility and territorialization. In other terms, it is a study showing how the inhabitants of a given city socially structure an urban area, transform it into a social space<sup>101</sup> (Ostrowetsky S., 1996), and further, into a territory<sup>102</sup> or place of identity.

### **THE ROUEN AREA : THE METHODOLOGICAL APPROACH**

#### ***The area***

Although it is not essential here to show the characteristics of the urban area, it is necessary, at least, to recognize that the city in general produces norms of all kinds, some of which are linguistic<sup>103</sup>. As a city, Rouen does not escape this process, yet it is an unusual city. It is necessary to seek its specificity elsewhere than in the obvious contrasting features. Rouen is not actually typical, although its location on the two banks of the River Seine follows the example of other cities, creating a «left bank» and a «right bank». Its specificity is not found in the presence of communities resulting from immigration : multilingualism is one of the characteristics of

---

<sup>99</sup> BULOT T., 1998, « Sociolinguistic representations of French spoken in Rouen (methodological aspects) », dans *Belgian Journal of Linguistics* (A paraître).

<sup>100</sup> The presentation of the results appears in particular in Bulot T. (1996, 1988a and 1998b).

<sup>101</sup> I.e. how they make sense of the perception of a linguistic space through the perception of the various markers and reference points.

<sup>102</sup> Without entering too far into a complete definition of the term «territory» (see, in particular, Tizon P., 1996), I perceive it as social territory founded at the same time on material realities, places and representations (what one says of these places and precisely what one says one speaks in these places).

<sup>103</sup> Urban speech oscillates constantly between vehicularity and identity (Calvet L.J., 1994).

modern cities. Nor is Rouen's uniqueness due to its location in a dialectical area, the Normandy - Picardy continuum (Brasseur P., 1982), where one finds some traces of substrata in regional French forms (normalized or not)<sup>104</sup>.

What makes Rouen unusual, above all, is the unequal distribution between the two banks (Guermont Y., 1990), making it the French city with the highest rate of social segregation (Lajoie G., 1998). There exists, then, in the regional conscience, an urban variety of French specifically Rouennais, localized on the left bank of the city, the bank characterized by stigmatization. It is there that one finds, in the stereotypic speech of the city, the urban variety recognized as the *accent of Rouen*.

Beyond the speech patterns, the real linguistic practices (as opposed to those which concern only stereotypes) relate to a model (Bulot T., 1998a) with three axes; the **regional axis** marks the dialectical substratum of local regional French, the **ethnic axis** accounts for the ways of speaking French with an accent perceived as exogenic, and the **urban axis** affirms the singularity of the location of the city, insofar as the latter exists in the Rouennais collective conscience.

### ***The sociolinguistic hypothesis***

There is no recent and systematic linguistic description of Rouennais urban speech. Therefore, the working hypothesis is that the social evaluation of urban speech patterns contributes to the production of the socio-spatial formations (Di Meo G., 1990) of the city, taking into account the attitudes<sup>105</sup> bearing on the standardized or stigmatized linguistic practices of others, whether these are actually perceived or symbolically represented. For that reason, our working group developed an epilinguistic study with two central concerns.

The initial concern was to validate a model of investigation of linguistic attitudes in the monolingual urban milieu (Remy J., Voye L., 1992) so as to extend it to sites other than Rouen<sup>106</sup>, and the second concern was to report on the process of «**topolectisation**»<sup>107</sup>,

<sup>104</sup>In particular one will find in the regional forms a pronunciation of personal pronouns (third person feminine singular, *elle*), as in /a/ in place of /ɛ/ in /aleparti/ instead of /eleparti/.

<sup>105</sup> To go back to the distinction made by Nicolas Tsekos between *attitudes linguistiques* and *attitudes langagières*, it is not only a question of collecting the attitudes concerning the language as a system, but especially of those which relate to linguistic practices as markers of a categorization of reality (Tsekos N. 1996: 27-28.).

<sup>106</sup> The research undertaken in Rouen is currently used as a reference for similar studies in three other cities: Athens, Berlin, and Venice, with respectively Nicolas Tsekos (University of Rouen), Sybille Grosse (University of Potsdam), and Gabrielle Gamberini (University of Venice). It is also useful for other towns of Upper Normandy: Le Havre, Evreux, and Dieppe.

<sup>107</sup> I recently (Bulot T, 1998b) proposed a definition of this concept envisaged under the two-way rapport between linguistic mobility and social mobility in the urban situation in these terms: « (la)

the setting in words or verbalization of the urban space and its organization based on the discourses held about the speech patterns of others.

## THE STUDY

### *General information*

Collecting the data involved two important moments, the first qualitative (Figure 1 next page) and the second quantitative (Figure 2 next page). In fact, it was first necessary to conduct interviews for a pre-inquiry. This was intended to select the qualifying items (Tsekos N., Bulot T., Grosse S., 1996) from the samples of local speakers<sup>108</sup> and to confront the empirical categorizations of the researchers with those in the field. This then posed problems for the delimitation, the relevance, and the analysis of the mode of production of each item. Next, a written questionnaire was proposed with a second identical sample of local speakers. Their answers were then placed on an evaluative scale in relation to the items, which posed strictly methodological problems in making the instructions as clear as possible.

At both times the process was identical<sup>109</sup> with two assessment recordings : the subjects heard pre-recorded representative verbal samples, distinct for each of the moments, and at each time differentiated by linguistic elements only.

### *The pre-recorded recordings*

The constitution of this indispensable sound material poses a number of difficulties, technical as well as methodological. The collection of a quite considerable amount of sound data is required in order to ensure valid verbal samples, enabling a speaker to be identified by another so that the stereotypes associated with each way of speaking emerge. In addition it proves almost impossible to collect dissociated spontaneous forms of easily recognizable social traits. Systematically, to avoid this difficulty, the option selected was to have each subject read the same text, but naturally, some of

---

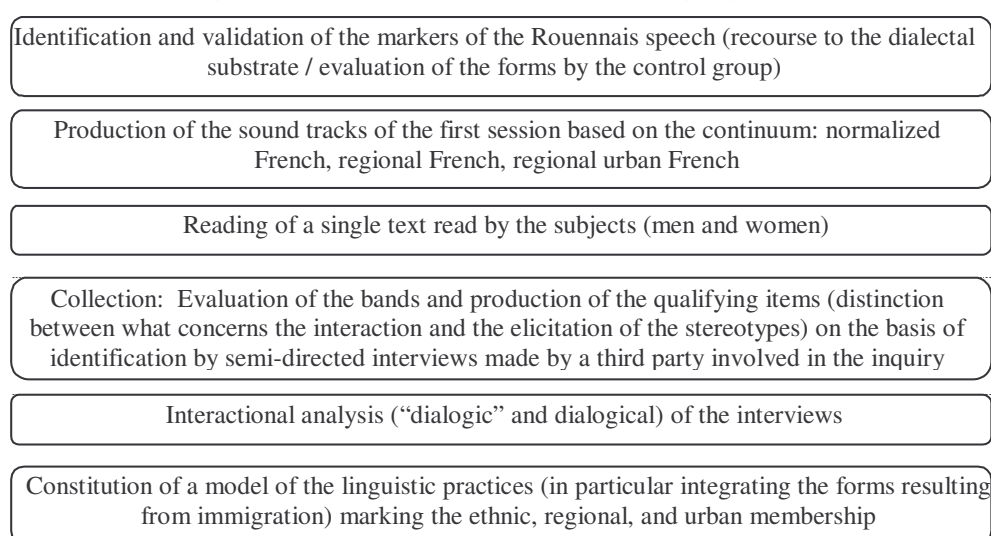
*topolectisation* (est) *une mise en mots des lieux corrélée à l'espace, au temps et au changement social de sous-communautés urbaines, de groupes posés en discours comme distincts mais par ailleurs potentiellement identiques car liés à l'identification à ce même lieu.*»

<sup>108</sup> The parameters of sampling were as follows: each subject was to be between 18 and 25 years old, to have a homogeneous level of education (either in the final year at Lycee [senior in high school] or in the first year of an undergraduate course), to be respectively located either left or right bank of Rouen, to be French-speaking without dialect background, and to be a native or resident of one of the two banks (including the agglomeration).

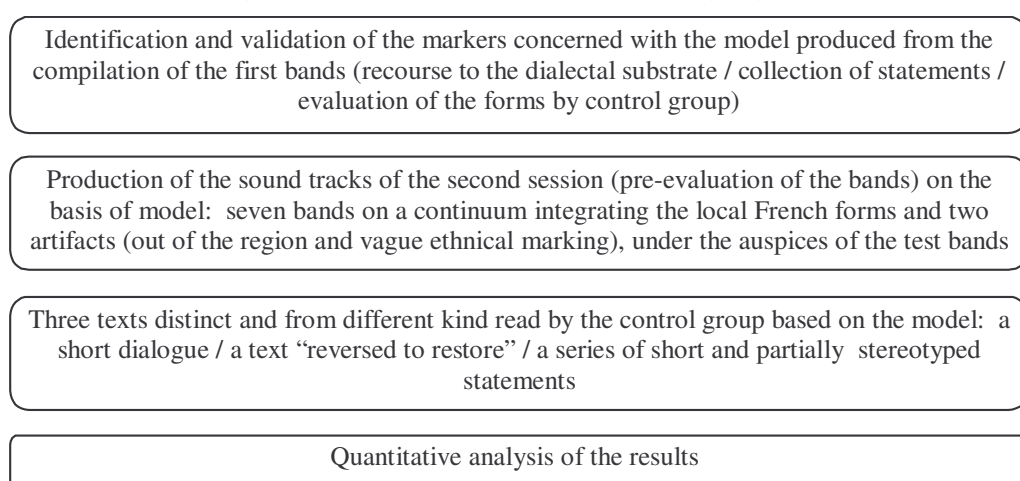
<sup>109</sup> It is question here of the **paradigm of evaluation of the speaker** introduced by W.E. Lambert, which consists of having the subjects listen to verbal samples differentiated by linguistic elements only. According to Lambert (1967: 91-109), two processes are then in play: **identification** of a speaker as pertaining to a group, and **elicitation** of the stereotypes of this group. In fact, other research works are and have been inspired by this type of methodology, including these, among others: Comiti, J.M. (1991), Lafontaine, D. (1986), Moreau, M.L. (1992).

the most remarkable structures were lost, since the interviewee would tend to control and correct him/herself. The preserved recordings were, however, well set in terms of the preliminary model of linguistic practices; that which was important was the perceptible aspect of variations on a continuum, certainly vague, but recognized as a form between prestigious and stigmatized. Concretely, the first phase consists of four recordings of the same text read by four different men<sup>110</sup>. The second, more complex, consists of, in the same order, «the exercises»: a played dialogue, a short read text, and a series of phrases spoken by six different people.

*Figure 1 (production of the qualifying items)*



*Figure 2 (evaluation of the qualifying items)*



<sup>110</sup> The text, inspired by the dispatch of a press agency, makes it possible to reveal pronunciations marked on a regional level, such as (regional/standard): /g<sup>o</sup>rd/ for /gard/ (gardes) or /rwā/ for /ruā/ (Rouen).

In constituting the recordings intended to be assessed by questionnaire, one difficulty was not overcome: the collection of female voices. Initially, the women were even more controlled than the men, and later, it was not possible to find women literate in French and thus suitable to read for the recordings concerned with the ethnic axis.

Finally, for the quantitative part of the collection of data, seven male voice recordings were established to represent, on the descriptive axes of the Rouennais situation, the regional pronunciations of the same French-speaking material: French of Rouen with a foreign accent (FRE), normed French of Rouen (FRN), French African immigration (FIA), everyday French of Rouen (FRC), non-regional French of Rouen (FRH), and a typically Rouennais French (FRV). The order of the recordings is not left to chance: the position of FRE is justified by the need to teach the subjects the mode of response (even if the band also occupies the role of control band in the fashion of FRH, its tendency is essentially to train); the final position of FRV is justified by the need to consider all the contrasting effects before comparison with the form we clearly wish to determine takes place.

Each recording lasts approximately thirty seconds and consists of three types of verbalization produced by the subjects: a list of short sentences (Figure 3), a brief text to read (Figure 4), and a dialogue (Figure 5).

*Figure 3 (Short sentences)*

Ma mère, elle habite à Rouen  
 Son argent, elle l'a bien gagné et rapidement  
 Je te le dis deux fois, ça n'a rien à voir  
 C'est maintenant, tout de suite ou dimanche  
 L'autre est resté  
 Il y en a quatre

*Figure 4 (Text read in reverse direction (Agnès Malandain et...))*

pénitentiaire l'établissement à soir hier rendus sont se Rouen de  
 camarades ses et Malandain Agnès.

*Figure 5 (Dialogue)*

« Salut, ça va ? »  
 « ouais il faut pas se plaindre, et toi »  
 « Bah je dirais qu'il y a des jours avec et des jours sans »  
 « t'es pas garagiste ? »  
 « euh, oui pourquoi ? »  
 « Tu gagnes bien dans la région, non »  
 « C'est vrai, allez, bonjour chez toi »



Each time, the presence of markers (stereotyped or not) makes each band clearly distinguishable<sup>111</sup>.

### Writings

The protocol of the pre-inquiry proposed axes of evaluation based on accent, level of education, place of residence, etc. The demarcation of the items<sup>112</sup> (Figure 2) was not a problem : it was achieved, in particular, by pinpointing their immediate or deferred reiteration in the dialogue, and by their thematic relevance. The difficulty came from the proceeds of the interaction - from the hesitations, the ruptures, the various reformulations - apparently contradictory, but altogether coherent having regard to the stereotypes. Here is an extract which shows the gap between sense and significance, hence showing the difficulty of saying and extracting the pertinent qualifying item. In this situation it was a question of choosing between *choquant* and *normand* (the first will be retained).

.../...

11. A *et ça te /tu trouves ça agréable ou désagréable ou*

12. B *on est obligé de faire avec de toute façon (rires) mais c'est vrai que par moment ça choque*

13. A *pourquoi ça choque enfin pourquoi*

14. B *non mais certains c'est peut-être à la limite peut-être les actualités de normandie il y en a un qui a un accent aussi vachement normand je te jure ça / ça fait vraiment tu sais ça fait vraiment l'impression de sortir de la campagne si tu veux ouais*

15. A *et heu pourquoi sinon à part l'aspect campagnard pourquoi ça te choque*

.../...

The questionnaires proposed evaluative scales (Figure 6), in other words, attitudinal scales designed to take into account the multiple dimensions of the linguistic attitudes (involvement, acceptance or rejection) of the speaker, who is put in a position to make judgements and designate heterogeneous linguistic forms.

<sup>111</sup> In fact, the recordings FRH (non-regional French of Rouen) and FRE (French of Rouen with a foreign, even strange, accent) are to be put aside for the benefit of the general methodology in this type of data collection: the first band is of a partly Southern French pronunciation and the second of a Greek pronunciation intermingled with the local forms.

<sup>112</sup>

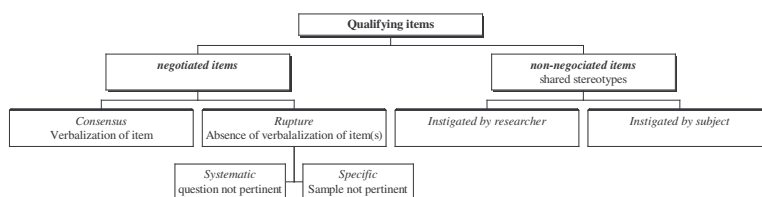


Figure 6

(Extract from the questionnaire related to the research on the localization of forms.)

Q2La personne entendue a un accent :  
Campagnard        de la ville

Q4La personne entendue a un accent :  
d'ailleurs        de Rouen

Q16On entend parler de cette façon davantage dans :  
la banlieue de Rouen       le centre ville de  
Rouen

Q17On entend parler de cette façon davantage :  
Rive Gauche       Rive Droite

Q18On entend parler de cette façon davantage aux Sapins  
Non       Oui

Q19On entend parler de cette façon davantage à La Grand  
Mare  
Non       Oui

Q20On entend parler de cette façon davantage à Rouen Saint  
Sever  
Non       Oui

Q21On entend parler de cette façon davantage à Bois  
Guillaume  
Non       Oui

Q22On entend parler de cette façon davantage à Darnétal  
Non       Oui

The speaker is able to express an opinion, via the object, about the other person, and engage in a behavioral intention in the form of a social link with this other person, at the same time focusing on putting a " + " or a " - " in each box of the evaluative scale. This is then called *normative engagement*, respectively positive or negative. S/he can accept the opinions of others, opinions others have on the same social reality, and accept what the others think of the social link by noting " + ". This is called *attitudes of acceptance*. And finally the speaker can reject the opinions attributed to others, values others possess about this same social reality, and consequently deny what the others see as a social link by noting " - ". This is called *attitudes of rejection*. Here is an example of an answer obtained :

Q4La personne entendue a un accent :  
d'ailleurs        de Rouen

Thus, the person questioned here accepts that the form can be regarded as Rouennais by some persons and non-Rouennais by others (which is not contradictory in terms of attitude), and engages in an identification of "Rouennais".

The essential problem was to explain to the interviewees the operating mode of this kind of question, deliberately retained to distract them from an "opinion poll mentality". Each box was to be marked with a cross according to the following instructions : "put

a ' + ' whenever you agree with the proposal made to you", "put a ' - ' whenever you do not agree with the proposal made to you", and finally "circle the one answer which corresponds best to what you think". The analysis of the results, however, shows a great coherence in the responses and, consequently, the relevance of such questioning.

### ***The diagrams (presentation of the results)***

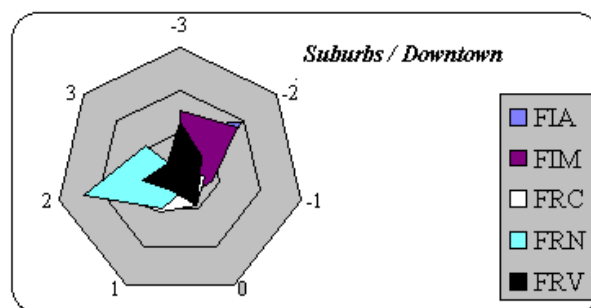
As the research relates to social-spatial representations of the urban area, I have opted for a presentation of the results in the form of diagrams<sup>113</sup>. Their value is in giving a good description of the superimposition (in terms of representation) of the various types, but their drawback is that the results must be divided with sufficient salience so that the diagram increases in relevance.

Starting from the table of figures which reports the answers (for the example, to question 16 : Q16 One hears speech of this type more often in : The suburbs □ (-3) □ (-2) □ (-1) □ (0) □ (1) □ (2) □ (3) the city center), made in percentages:

Table

NB Recordings	Recordings					
Boxes	FIA	FIM	FRC	FRN	FRV	<b>Total</b>
-3	23%	30%	0%	0%	25%	<b>16%</b>
-2	38%	35%	6%	4%	13%	<b>19%</b>
-1	10%	17%	12%	0%	9%	<b>10%</b>
0	12%	13%	17%	8%	17%	<b>13%</b>
1	6%	4%	21%	19%	9%	<b>12%</b>
2	8%	2%	38%	48%	19%	<b>23%</b>
3	4%	0%	6%	21%	8%	<b>8%</b>
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

one obtains this:

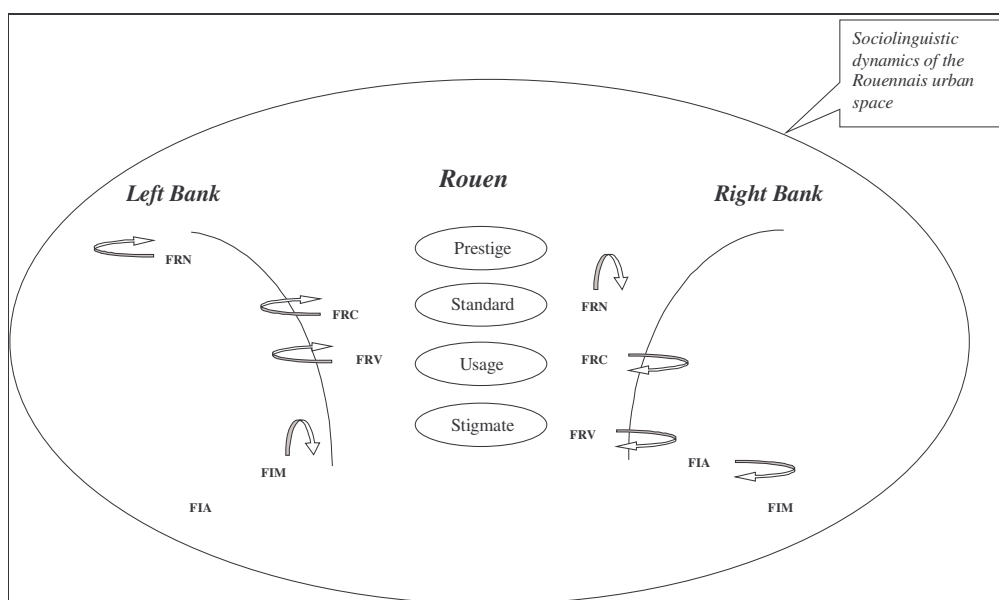


Here, both in the table and in the graphic representation of the answers, each box is indicated by a value (from -3 to +3) relative to

<sup>113</sup> These diagrams are known as of the radar type under Microsoft Excel.

the greatest or smallest proximity to or distance from the place. Here, the responses relate to the complete sample, which covers the two banks of the city, as much the city itself as the agglomeration and the surrounding towns and countryside. It is necessary to note the salience of the normalized form of French (FRN), placed without ambiguity downtown, but otherwise not very clear-cut : the analysis (Bulot T., 1998a) makes the town center seem an unstable category in the present context and this form is not uniformly represented.

A last schematization accounts for the socio-spatial representations solely of the inhabitants of Rouen. In addition, it should be noted that positive normative engagement is only taken into account here. The low number of answers of negative normative engagement<sup>114</sup> prevents us from taking it into account yet.



The area included under the term "Rouen" is that of the Rouennais localization of the named varieties; those varieties external to the curves in the diagram - which mark the borders - are considered non-Rouennais. At first glance, one can see that, on the two banks, the same hierarchization of the endogenous varieties is recognized : FRN as the high form, FRC as the intermediate form, and FRV as the low form. A gap, however, is perceived : the standard of one group appears not to be shared by others if one combines the hierarchy of the places<sup>115</sup> with that of the forms. Furthermore, the social evaluation of the places shows that the inhabitants of the right bank of Rouen will identify the normalized forms as their current practice, since they locate them in the center

<sup>114</sup> I.e. at the moment when this article is written.

<sup>115</sup> This hierarchy is as follows: downtown (considered as center right bank of Rouen), Bois Guillaume (middle-class community, right bank), Rouen St.-Sever (center left bank), Darnetal (working-class community, right bank), Les Sapins (a district considered a deprived quarter of the right bank but often associated with the left in the representations).

of the city and on their bank. Conversely, the inhabitants of the left bank allot another form as standard, insofar as they locate the intermediate form (FRC) on the left bank of downtown. According to the same relationship, what is stigmatized by the inhabitants of the right bank of Rouen is not, as much, by those of the left : the first systematically locate the low form in the stigmatized places, whereas the second do not.

Depending on the direction in which the arrows point, two divergent attitudes are brought to light : the speakers from one riverbank accept one form of speech as their own, or they refuse it and return it to the other bank. The visual analysis, then, shows that the inhabitants of the left bank project onto the other bank all of the endogenous forms (FRN/FRC/FRV) but paradoxically consider the normed form as external to their city. The inhabitants of the right bank entirely locate the normed form in their social space, reject for themselves the forms perceived as less standardized (FRC and FRV), and project them onto the left bank of the city.

### CONCLUSION

It is obviously difficult to conclude on a methodology. There is a great temptation to say the validity of the process is contained within the results. The research project intended to produce a methodology not unique in urban sociolinguistics, but it reveals that a methodology combining the social evaluation of verbal samples and the measurement of attitudes could be appropriate in accounting for the complex encounters between several representations of urban space. Being an inhabitant of a city, from within its borders, implies, among other things, to organize a place of identity, to found a social territory where the rapport with others is related to ways of speaking.

### RÉFÉRENCES

- Brasseur, Patrice. 1982. «Limites dialectales en Haute-Normandie». *Études Normandes* 3. 11-24.
- Bulot Thierry. 1996. «Stigmatisation et vêtire urbaine à Rouen : mise en mots d'une urbanisation». *Se Vêtir pour dire*, Coll. Bilans et Perspectives URA CNRS 1164, Université de Rouen, Mont Saint Aignan, 223-234.
- Bulot, Thierry. 1998a. «Les représentations de l'espace urbain à Rouen. Parler rive gauche, Parler rive droite». *Études Normandes* 1. 59-71.
- Bulot, Thierry. 1998b. «Dynamique socio-langagière du territoire rouennais (Mobilité et langue)». To appear in *Cahiers de la MRSH*.
- Calvet, Louis-Jean. 1994. *Les voix de la ville*. Paris : Payot.
- Comiti, J.M. 1991. *Langue corse De la variation à la polynomie*. Doctorat Nouveau Régime. Corte : Université de Corse.

- Di Méo, Guy. 1990. «De l'espace vécu aux formations socio-spatiales». *Géographie Sociale* 10. 13-23.
- Guermont, Yves. 1990. «Rouen, ville d'avenir». *Rouen*, Paris : Éditions Bonneton : Paris.
- Lajoie, Gilles. 1998. «Approche quantitative de la ségrégation urbaine : analyse comparée de l'évolution 1982-1990 dans les grandes villes françaises». To appear in *Données urbaines* 2.
- Lambert, W.E., 1967. «The social psychology of bilingualism». *Journal of Social Issues* 23, 91-109.
- Moreau, Marie-Louise. 1992. «Français, wolof et diola au Sénégal : quelles identités sociales?. *Réalités Africaines & langues Française*, 24, 53-73.
- Ostrowetsky, Sylvia. (Dir.). 1996 *Sociologues en villes*. Paris : L'Harmattan.
- Rémy, J. et Voyé, L. 1992. *La ville : vers une nouvelle définition?*, Paris : L'Harmattan.
- Tizon, P. 1996. «Qu'est-ce que le territoire ?». *Les territoires du quotidien*. Paris : L'Harmattan, 17-34.
- Tsekos, Nicolas. 1996. «Discours épilinguistique et discours identitaire : L'Imaginaire linguistique des locuteurs d'Athènes». *Travaux de Linguistique* 7, 27-36.
- Tsekos, Nicolas./ Bulot, Thierry/ Grosse Sybille. 1996. «L'évaluation en discours : la mise en mots des fractures urbaines». *Le questionnement social, Cahiers de Linguistique Sociale* 28/29, 301-307.



## LE PARLER ROUENNAIS OU L'APPROPRIATION DU TERRITOIRE URBAIN<sup>116</sup>

---

Une ville est à la fois un espace géographique, mais surtout un espace écologique, en recomposition permanente, parce qu'elle est une totalité de territoires différenciés, parfois imbriqués, parfois exclusifs mêlant le matériel comme les repères spatiaux au représentationnel comme les attitudes produites sur tel fait urbain (Tizon P., 1996). On peut en effet mesurer l'appropriation sociale d'un territoire à la pertinence qu'il possède pour l'individu, aux découpage et traçage de limites variables posant des aires, des espaces sociaux en contact voire en conflit selon l'appartenance de tel ou tel individu à tel ou tel groupe. On peut pareillement rendre compte de ce processus par l'étude du rapport entre les **variations langagières perçues et la représentation de l'espace social** (Bulot T., 1997, 1998b), Spécifiquement, par l'analyse du jeu stéréotypique propre à Rouen (Bres, J., 1990 :140), cette communication montre comment se construisent voire se déconstruisent, ces territoires par différenciation discursive de l'altérité langagière comme trace des tensions sociales en cours.

La situation sociolinguistique de Rouen est presque ordinaire. Il faut effectivement chercher sa singularité ailleurs que dans des oppositions que la topographie urbaine semble imposer (Guermont Y., 1990) . La Seine traverse la ville et constitue ainsi, à l'instar d'autres lieux, une rive gauche et une rive droite. Rouen n'est pas davantage singulière par la présence de communautés issues de l'immigration<sup>117</sup> et de ce fait par une situation de multilinguisme à l'instar des grandes agglomérations industrielles. Elle ne l'est pas encore par sa localisation dans une aire linguistique : située dans le continuum normando-picard (Bresseur P., 1982), Rouen produit des formes de français régional (normé ou non) où se retrouvent des traces plus ou moins abondantes du substrat dialectal local. Enfin, elle est identique à d'autres villes par son ancrage dans une communauté linguistique nationale : son parler véhiculaire et, partant, sans doute identitaire est francophone même si évidemment co-existent d'autres langues perçues comme totalement exogènes (Caitucoli C., Leconte F., 1998, par exemple). À ce titre, l'urbanisation linguistique révèle des pratiques langagières

---

<sup>116</sup> Communication au XXIIe Congrès International de Linguistique et Philologie Romane (Bruxelles 23-29 juillet) « Le parler rouennais ou l'appropriation du territoire urbain » A paraître dans Englebert A., Pierrard M., Rosier L., Van Raemdonck D., 2000, *Actes du XXII Congrès International de Linguistique et de Philologie Romane*. Niemeyer Verlag.

<sup>117</sup> Il faut noter qu'au dernier recensement de 1990, la population étrangère ne comptait que 4,8% de la population totale et que les lieux de densité forte n'excédaient jamais 12%. Les communautés les plus nombreuses (les Maghrébins, les Africains et les Portugais) sont pratiquement absentes des communes des plateaux Nord et Est ainsi que dans les communes urbaines de l'agglomération ; elles se situent plus dans les grands ensembles et les quartiers d'habitats anciens (Granier G., 1991 : 40).

francophones empreintes de l'ensemble de ces facteurs et fortement diverses. En modélisant cette situation, trois axes se combinent : l'axe régional pour rendre compte de la plus ou moins forte influence du substrat dialectal, l'axe ethnique pour rendre compte des façons de parler le français avec un accent perçu comme exogène, et l'axe urbain pour affirmer la localisation plus ou moins citadine des pratiques.

Ce qui rend Rouen particulièrement intéressante eu égard à une réflexion sur les territoires stéréotypés tient en deux points corrélés : a) dans le discours sur la ville, existe **une variété urbaine de français spécifiquement rouennaise mais strictement localisée** sur la rive gauche. A cet égard, y placer le parler urbain, la forme identitaire de la ville, revient *de facto* à le stigmatiser, mais plus encore à produire ou reproduire de la minoration sociale. b) En effet, ce même discours construit une rive gauche dévaluée. Il se fonde de fait sur une caractéristique tout à fait remarquable de Rouen et de son agglomération : le taux de ségrégation socio-spatiale y est le plus élevé de France (Lajoie G., 1998). Les deux rives s'opposent effectivement sur nombre de paramètres extra-linguistiques.

Compte tenu de cette situation, l'enquête sur le parler rouennais s'est organisée autour de l'hypothèse que l'évaluation sociale du parler urbain voire de ses variantes (c'est à dire leur mise en mots par les locuteurs eux-mêmes) participe à la production des formations socio-spatiales (Di Méo, G., 1990) de la ville. L'enquête épilinguistique devait alors rendre compte des attitudes langagières<sup>118</sup> portant sur les pratiques, elles aussi langagières, normées ou stigmatisées d'autrui, qu'il soit question (pour reprendre la conceptualisation du territoire issue de la géographie sociale) de pratiques effectivement **perçues** ou seulement **représentées**. En d'autres termes, il s'agit de prendre la mesure, en ce milieu urbanisé généralement caractérisé par la valorisation de la mobilité spatiale (Rémy J., Voyé L., 1992), de la mise en mots des lieux corrélée à l'espace, au temps et au changement social de sous-communautés urbaines, de groupes **posés en discours comme distincts** mais potentiellement identiques car liés dialectiquement à un second processus : l'identification à ce même lieu en fonction des discours tenus sur le parler de l'autre<sup>119</sup>.

Sans trop entrer dans le détail de la méthodologie<sup>120</sup>, le recueil des données a connu deux moments hiérarchisés, le premier

<sup>118</sup> Pour reprendre la distinction faite par Nicolas Tsekos entre *attitudes linguistiques* et *attitudes langagières*, il ne s'agit pas respectivement de seulement recueillir les attitudes ayant pour objet la langue en tant que système, mais aussi et surtout celles qui ont pour objet le langage et les usages en tant que marqueurs d'une catégorisation du réel (Tsekos N. 1996: 27-28.)

<sup>119</sup> Il faut notamment rappeler que l'identité n'est pas statique : le rapport à l'espace fait sens parce qu'il est un des éléments de différenciation, mais n'est pas à l'évidence exclusif d'autres déterminations identitaires.

<sup>120</sup> Voir à ce sujet notamment : Bulot T. (1998c).

qualitatif et le second quantitatif : en effet, il a d'abord fallu conduire des entretiens valant pour une pré-enquête. Elle était destinée à faire produire des items qualifiants (Tsekos N., Bulot T., Grosse S., 1996,) par les locuteurs échantillonnés<sup>121</sup> pour confronter les catégorisations empiriques des chercheurs avec celles du terrain. Ensuite, un questionnaire écrit a été proposé à un second groupe de locuteurs pareillement échantillonnés ; il leur a été demandé de se positionner par rapport à ces items sur une échelle évaluative. Sur les deux instants, le procédé est identique<sup>122</sup> avec deux jeux de bandes différents : nous avons fait écouter aux enquêtés des échantillons verbaux pré-enregistrés auprès de témoins représentatifs, distincts pour chacun des deux moments, et à chaque fois différenciés par des éléments linguistiques uniquement<sup>123</sup>. Le questionnement s'organise autour d'axes d'évaluation sur l'accent, les identités locale, professionnelle, communicationnelle et émotionnelle.

Les résultats de l'enquête confirment un aspect essentiel de l'hypothèse : les locuteurs sont en mesure de dresser une carte linguistique des usages langagiers propres à leur ville. Nécessairement, ils s'identifient à leur lieu de ville<sup>124</sup> mais par ailleurs savent se différencier en s'appuyant sur une configuration urbaine en partie réelle (l'opposition des deux rives) mais en partie erronée (des lieux de mémoire flous spécialement rive droite).

La synthèse (Figure 1) des réponses sur l'**identité locale**<sup>125</sup> des variantes soumises à l'évaluation apporte des éclairages sur l'organisation de l'espace urbain rouennais. Elle montre comment se construit, par différenciation relative à autrui un territoire social<sup>126</sup> où se joue le rapport de dominance.

L'on retrouve très majoritairement placées sur la Rive gauche les formes non normées ou perçues comme exogènes quelque soit la partie de l'échantillon retenue ; de ce point de vue la rive droite est

---

<sup>121</sup> Les paramètres de l'échantillonnage ont été les suivants : chaque enquêté devait être âgé de 18 à 25 ans, avoir un niveau d'études homogène (Terminale/ Baccalauréat +1 année universitaire), être respectivement localisé Rive gauche et Rive droite de Rouen, être non dialectophones, être francophones et être natifs et/ou résidents de l'une des deux rives (ce qui inclut l'agglomération).

<sup>122</sup> Il s'agit là du **paradigme d'évaluation du locuteur** introduit par W.E. Lambert qui consiste à faire écouter aux enquêtés des échantillons verbaux différenciés par des éléments linguistiques uniquement. L'**identification** d'un locuteur comme appartenant à un groupe et l'**élicitation** de stéréotypes sur ce groupe sont les deux processus alors en cours (W.E. Lambert W.E., 1967 : 91-109).

<sup>123</sup> Le premier moment comporte quatre bandes d'un même texte lu par quatre personnes différentes ; le second, plus complexe, comprend dans l'ordre les mêmes 'exercices' : un dialogue joué, un texte bref lu et une série d'items phrastiques oralisés par six personnes différentes.

<sup>124</sup> Par l'emploi de ce terme, je signifie une acception de ville comme processus de **tension** entre groupe sociaux et communautés sociolinguistiques. Les **lieux de ville sont cette mise en mots tendue**, l'affirmation d'un territoire sociolinguistique. (Voir Bulot T., 1998d).

<sup>125</sup> Quatre questions sont représentées : la localisation centre ville/banlieue (bulle centre ville), Rouen/ailleurs (bulle Rouen), ville/ailleurs (bulle ville) et rive gauche/ rive droite (trait Rive droite----- rive gauche).

<sup>126</sup> Il faut l'entendre comme fondé également sur des réalités matérielles et sur des représentations socio-discursives, notamment sur ce que l'on dit être parlé en tel ou tel lieu.

le lieu privilégié de la norme, norme alors associée à deux autres paramètres : la localisation rouennaise et le centre ville.

Ce schéma fait aussi apparaître le caractère polymorphe (tout du moins dans les représentations) de la banlieue (de ce qui est exclu du centre ville) placée très nettement sur la rive gauche<sup>127</sup>. Si l'on s'attache plus précisément à l'ensemble de l'échantillon, on perçoit une corrélation entre un éloignement progressif du centre rive droite vers la 'non-ville' et une définition socio-spatiale du parler urbain et dès lors du territoire. Plusieurs définitions sociolinguistiques de la banlieue apparaissent : une banlieue est celle du parler urbain rouennais (FRV<sup>RD</sup>/FRV<sup>AD</sup>/FRC<sup>RD</sup>), une autre celle d'un parler rouennais mais non urbain (FIM<sup>AG</sup>), une autre encore celle d'un parler urbain non rouennais (FIM<sup>RG</sup> et FIA<sup>RD</sup>), une autre encore celle d'un parler non rouennais et non urbain mais organisé sur le rapport rive gauche/ rive droite (FIM<sup>RD</sup>/FIA<sup>AD</sup>/FIA<sup>AG</sup>/FIA<sup>RG</sup>/FIM<sup>RD</sup>) et enfin une dernière est celle d'un parler sans localisation, ni urbain, ni rouennais ni sur l'une ou l'autre des deux rives mais marqué ethniquement<sup>128</sup>.

Si l'on réserve les réponses de la partie rouennaise de l'échantillon (<sup>RD</sup> et <sup>RG</sup>), il est notable que le parler urbain rouennais est repoussé rive à rive sur l'autre rive : pour les habitants de la rive droite il est rive gauche mais du centre ville et pour les habitants de la rive gauche il est rive droite, rouennais mais de la banlieue.

Sur cette même partie de l'échantillon, il faut observer que les habitants de Rouen rive gauche (<sup>RG</sup>) se singularisent en repoussant la forme régionale normée (FRN<sup>RG</sup>) en dehors de Rouen d'une part et d'autre part, en situation de minoration, qu'ils n'assument aucune des formes endogènes pour leur propre rive. On peut enfin observer en miroir que les habitants de Rouen rive droite (<sup>RD</sup>) s'attribuent exclusivement la forme régionale normée (FRN<sup>RD</sup>) et repoussent toutes les autres sur la rive gauche de Rouen.

Les réponses des seuls Rouennais sur les autres aspects identitaires sont de même fortement contrastées dès lors qu'ils résident sur la seule rive droite ou la seule rive gauche. En tant que partie d'un ensemble urbain complètement identifié, le centre ville, effectivement partagé inégalement entre la rive gauche et la rive droite est un lieu territorialisé différemment par les uns et les autres.

Les stéréotypes développés sur le centre ville (Tableau 1) par les habitants de la rive droite reprennent la structure dyadique de la

<sup>127</sup> Ce qui est une contrevérité du strict point de vue de l'agglomération : la banlieue se répartit sur les deux rives.

<sup>128</sup> On retrouve là un stéréotype plus global de la banlieue où ne seraient que des formes langagières marquées par la présence de communautés perçues comme exogènes

ville et l'on observe d'une part que la variété la moins normée (FRV) est la forme accentuée, est de même *le parler de Rouen* et se trouve associée aux attributs les moins valorisants socialement (choquant, marqué populaire, bas niveau d'études, bas niveau social, statut subalterne) et que d'autre part la variété normée (FRN) est assumée résolument par la valorisation que son usage présuppose. Pour les habitants de la rive gauche, la structure dyadique n'a pas de raison d'être parce qu'ils placent rive droite toutes les façons de parler qu'ils ne perçoivent pas comme issues des communautés exogènes. Ce qui est remarquable est d'abord de représenter un centre ville rive droite (et c'est alors presque un pléonasme) sans accent, de haut niveau social et d'études, et centre d'activités intellectuelles ; puis d'assumer pleinement un usage (en famille, dans la rue, en public) qu'ils localisent néanmoins sur la rive droite.

**Tableau 1**

**Mise en mots de l'espace : les formes dites du centre ville?**

<b>Si l'on est de Rouen Rive droite</b>	<b>Si l'on est de Rouen Rive gauche</b>
---	---

**Items évaluatifs<sup>129</sup>**

FRN(D)	FRV(G)		FRN(D)	FRC(D)
Non	Oui	Accent	Non	Non
Oui	Oui/non	Agréable	Non	Oui
Non	Oui	Choquant	Non	Non
Non	Oui	Marqué	Non	Non
Non	Non	Étranger	Non	Non
Non	Oui	Sympathique	Oui/non	Oui
Non	Non	Agressif	Non	Non
Oui	Oui	Sûr de soi	Oui	Oui
Non	Oui	Populaire	Non	Non
Non	Oui/non	Niveau d'études bas	Non	Non
Non	Oui	Niveau social bas	Non	Non
Non	?	Activité manuelle	Non	Non
Non	Oui	Statut subalterne	Non	Non
Non	Non	En famille	Non	Oui
Oui	Oui	Dans la rue	Oui	Oui
Oui	Non	En public	Oui	Oui

Il ressort de ces quelques résultats que les stéréotypes produits par le groupe dominant (RD) servent d'une part à justifier la dominance : c'est bien rive gauche que l'on parle mal et avec un accent, même si c'est également là que l'on peut reconnaître la forme identitaire. D'autre part, les dénominations plus précises (nom de communes ou de quartier) font état de lieux situés

<sup>129</sup> Ces items sont issus de la première phase d'enquête menée par entretiens semi-directifs. Ils ont par la suite figuré dans un questionnaire écrit dans des questions formulées de cette façon :

Q0 La personne entendue a un accent :  
Oui        Non



pourtant rive droite (Le quartier Rouen-les Sapins, La Grand Mare et Darnétal) mais récusent très fortement le quartier Saint-Sever situé rive gauche (Bulot T., 1998b). On peut y voir la difficulté d'assumer un sociotype (Bres J., 1990) posant la nécessité d'appartenir à un territoire sociolinguistique valorisé par l'emploi de la forme normée, de se savoir et de se construire face à l'autre comme membre d'un lieu valorisant (essentiellement un centre ville), et une autre contrainte : appartenir à une communauté sociale urbaine dont la forme identitaire est stigmatisée par son écart à la norme ; la rive gauche est alors l'ensemble des autres, l'ensemble des dominés non tels qu'ils sont réellement mais tel que l'on a besoin qu'ils soient pour savoir s'auto-désigner.

Pour les habitants de la rive gauche, l'appropriation du territoire urbain procède d'une dynamique semblable : perméables aux stéréotypes dominants, ils rejettent d'abord rive droite les formes qu'ils perçoivent comme les plus normées se plaçant alors dans un processus d'hétéro-dévaluation, mais enfin ils y placent également la forme identitaire par un processus complémentaire d'hétéro-évaluation.

Pour terminer il est souhaitable de rappeler que tout ceci fait partie d'une recherche plus globale sur la mise en mots des fractures urbaines à Berlin, Venise, Athènes et Rouen et sur la façon dont les frontières réelles ou imaginaires structurent l'espace. Autrement dit il s'agit de montrer comment, dans un mouvement dialectique, les habitants d'une ville donnée structurent socialement une aire urbaine, de fait la transforment en espace social<sup>130</sup> (Ostrowetsky S., 1996), et plus encore la change en territoire, en lieu d'identité -certes linguistique mais évidemment sociale- par le discours identitaire qu'ils tiennent sur eux mêmes à la fois en tant que groupe et à la fois en tant qu'individu.

### **Références bibliographiques**

- BRASSEUR P., 1982, « Limites dialectales en Haute-Normandie », *Études Normandes* 3, Mont Saint Aignan, Association Études Normandes, p.11-24.
- BRES, J., 1990, *Récit oral et production d'identité sociale*, Montpellier, Université de Montpellier, 225 pages.
- BULOT T., 1998a, « Rive gauche, rive droite ou les représentations de l'espace urbain à Rouen », *Rouen : reconstruction, langages (Sociolinguistique normande : langues en ville)*, *Études Normandes* 1, Mont Saint Aignan, Association Études Normandes, p.59-71.
- BULOT T., 1998b, « Dynamique socio-langagières du territoire rouennais (Mobilité et langue) », *Cahiers de la MRSH*, Caen, Presses Universitaires de Caen, (A paraître).

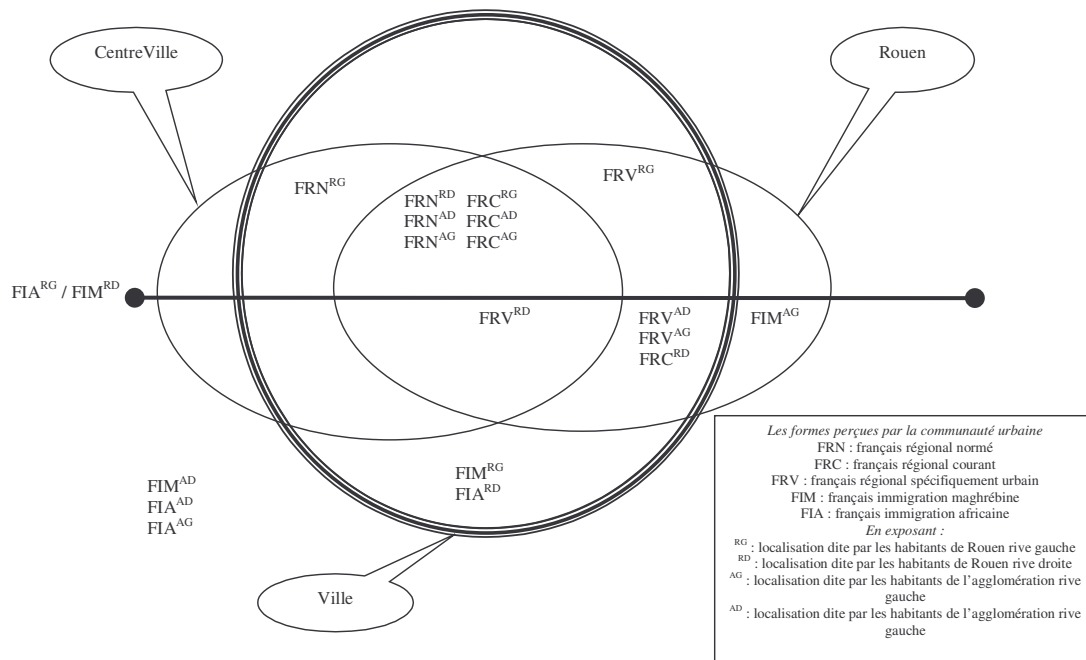
---

<sup>130</sup> C'est à dire comment ils font sens de la perception d'un espace langagier au travers de la perception des divers marqueurs et repères.



- BULOT T., 1998c, « Social Representations of the French spoken in Rouen », *Belgian Journal of Linguistics* (A paraître).
- BULOT T., 1998d, « Sociolinguistique des lieux de villes : les mots de Rouen » *Mélanges offerts à Jean Baptiste Marcellesi*, Mont Saint Aignan, Presses Universitaires de Rouen (A paraître).
- CAITUCOLI C., LECONTE F., 1998, « Les langues africaines dans l'agglomération de Rouen-Elbeuf » », *Rouen : reconstruction, langages (Sociolinguistique normande : langues en ville), Études Normandes 1*, Mont Saint Aignan, Association Études Normandes, p.47-58.
- DI MÉO G., 1990, « De l'espace vécu aux formations socio-spatiales » *Lire l'espace Comprendre les sociétés, Géographie Sociale 10*, Caen, Presses Universitaires de Caen, Caen, p.13-23.
- GRANIER G., 1991, *L'agglomération rouennaise*, Rouen, SIVOM/Édigraphie.
- GUERMONT Y., 1990, « Rouen, ville d'avenir », *Rouen*, Paris, Éditions Bonneton.
- LAJOIE G. 1998, « Approche quantitative de la ségrégation urbaine : analyse comparée de l'évolution 1982-1990 dans les grandes villes françaises », *Données urbaines 2*, (A paraître).
- LAMBERT W.E., 1967, « The social psychology of bilingualism » in *Journal of Social Issues* n° 23, 91-109.
- OSTROWETSKY S. (Dir.), 1996, *Sociologues en villes*, Paris, L'Harmattan.
- RÉMY J., VOYÉ L., 1992, *La ville : vers une nouvelle définition?*, L'Harmattan, Paris, 173 pages
- TIZON P., 1996, « Qu'est-ce que le territoire ? », dans *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, Paris, 17-34.
- TSEKOS N., 1996, « Discours épilinguistique et discours identitaire : l'Imaginaire linguistique des locuteurs d'Athènes », dans *Travaux de Linguistique 7*, Université d'Angers, Angers, 27-36.
- TSEKOS N., BULOT T., GROSSE S., 1996, « L'évaluation en discours : la mise en mots des fractures urbaines » dans *Le questionnement social, Cahiers de Linguistique Sociale 28/29*, Université de Rouen/ IRED, Mont Saint Aignan, 301-307.

Figure 1 : Mise en mots de l'espace urbain rouennais



## L'URBANISATION LINGUISTIQUE ET LA MISE EN MOTS DES IDENTITÉS URBAINES<sup>131</sup>

---

### L'IDENTITÉ URBAINE

Une des spécificités du terrain urbanisé est, selon nous, que les habitants d'une ville ont conscience de leur appartenance à une entité qui est **uniforme** et isolable mais aussi **complexe**, dans la mesure où leur discours sur cette entité montre une constante construction / déconstruction des espaces sociaux. C'est pourquoi, l'identité urbaine, à la fois très reconnaissable et très évanescence selon le prisme par lequel on l'aborde, se définit par rapport à un processus quasi dialectique entre conjonction (le rapport à la communauté) et disjonction (le rapport à l'altérité). Nous posons ainsi le terme **fractures urbaines** pour rendre compte de l'action de ce processus sur une réalité nécessairement multiforme où se mêlent les dimensions géographiques, linguistiques, sociales, politiques, *etc.* Ceci établi, il s'agit dans ce livre de voir comment les habitants de chacune de ces villes se représentent la **tension** ainsi posée entre leur indispensable identification à une communauté et leur propre différenciation par rapport à d'autres lieux de tous ordres ; par la prise en compte et l'analyse de leur **mise en mots**, il s'agit de dégager la spécificité identitaire<sup>132</sup> de chacune des villes.

On peut déjà le comprendre, l'approche langagière fédère chacune des recherches présentées : de notre point de vue, le langage est l'un des éléments fondamentaux du processus identitaire. Les parlars urbains sont, pour leur part, constamment travaillés par une double tendance à la **véhicularité** et à **l'identité** (Calvet L.J., 1994) dans un espace à la fois consensuel, unifiant, unificateur même, et pareillement conflictuel : la ville. Pour tenter d'approcher la spécificité de ce terrain, le présent ouvrage s'inscrit dans une perspective théorique de **sociolinguistique urbaine** dans la mesure où ce sont les dynamiques socio-langagières en milieu urbanisé qui sont décrites. En pratique, il rend compte, d'approches diverses de cinq espaces urbains distincts : Athènes (Grèce), Berlin (Allemagne), Venise (Italie), Rouen (France) et Mons (Belgique).

---

<sup>131</sup> BULOT T., TSEKOS N., 1999, « L'urbanisation linguistique et la mise en mots des identités urbaines », dans Thierry Bulot (Dir.) et Nicolas Tsekos, *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*, Paris, L'Harmattan, 19-34.

<sup>132</sup> Caroline Juillard (1995 : 62-66), travaillant sur Ziguinchor (Sénégal) place la question identitaire au centre de toute approche sociolinguistique. Ce qu'elle énonce pour les situations urbaines multilingues : l'émergence d'une « ...une nouvelle langue de communication pour une nouvelle identité collective en cours de focalisation » (1995 : 63) marque le caractère dynamique des identités urbaines ; elles sont d'abord un processus que le fait urbain souligne en termes d'identification des individus à des groupes, à des langues voire des registres.

## POSITIONNEMENT THÉORIQUE

Les recherches présentées relèvent d'une sociolinguistique notamment urbaine dans le droit fil de ce qui est proposé par Louis-Jean Calvet (1994). Cependant, il est nécessaire de faire état de l'approche sociolinguistique du fait urbain en soulignant la particularité de notre questionnement de la communauté sociale que demeure invariablement une ville, quelle que soit la théorisation retenue pour la définir. Nous envisageons les rapports entre l'urbanisation et la mobilité toutes deux linguistiques et pareillement, pour appréhender plus finement le processus identitaire, le rapport complexe à la part de la production linguistique des espaces citadins, en d'autres termes de l'espace social urbain.

Nous proposons de ne pas induire la spécificité urbaine d'une définition commode de la ville fondée sur les seuls critères de densité de l'habitat, mais sur les attitudes à l'égard des divers repères socio-géographiques et linguistiques que développent les locuteurs de la communauté urbaine. Une sociolinguistique des lieux de ville<sup>133</sup> relève de la linguistique sociale. D'abord parce qu'elle s'attache à décrire « *...une unité collective réelle mais partielle, directement observable et fondée sur des attitudes collectives continues et actives* » d'une part et nécessairement une « *activité linguistique commune* » (Marcellesi J.B., Gardin B., 1974 : 17) d'autre part. Ensuite, et c'est évidemment induit de ce qui précède, parce qu'elle s'intéresse à la production d'un **discours collectif** comme notamment celui de la **stigmatisation** entre groupes sociaux et à l'intérieur d'eux-mêmes (Bulot T., 1996). Par ailleurs, parce qu'elle est elle-même impliquée dans le processus historique qu'elle tente de décrire, une sociolinguistique des lieux de ville pose, au travers d'une **aliénation linguistique** unificatrice des comportements et attitudes linguistiques, l'émergence d'un discours épilinguistique relevant de l'urbanisation, d'un discours identitaire sur entre autres l'appartenance à une communauté de parole, à un groupe social, et effectivement à un espace géographique restreint à la mobilité spatiale.

La ville en ce qu'elle « *évoque une certaine densité d'habitat et une dominance du bâti sur le non bâti* » (Rémy J., Voyé L., 1992 : 8) n'est pas l'unité conceptuelle structurante et suffisante pour envisager une telle recherche. Mais bien davantage l'urbanisation qui **fait système** l'espace vécu ou représenté (les parcours, les lieux interdits ou tabous, les lieux d'échanges, de cultures,...) en intime corrélation avec une **mobilité linguistique** mettant en contact des sous-communautés urbaines posées en discours comme distinctes. Ce qui fait sens n'est pas la ville en tant qu'objet extérieur au discours, mais le rapport urbanisé au même et à l'autre.

---

<sup>133</sup> C'est à dire une sociolinguistique urbaine visant à analyser l'organisation sociale de l'espace urbain du point de vue du discours sur la langue.

## URBANISATION ET MOBILITÉ SPATIALE

Qu'il s'agisse du fait urbain en général ou plus particulièrement d'*urbanisation* les acceptions investies par les chercheurs du domaine (Baggioni D., 1994 ; Calvet L.J., 1993 ; Juillard C., 1995 ; Manessy G., 1991) entrent dans une conceptualisation minimisant le rapport à l'espace. Il y est envisagé essentiellement sous le seul angle 'morphologique' et qui plus est intangible : les échanges communicationnels se placent dans un espace déjà structuré - la ville - sans que celui-ci, sous quelques formes que ce soit, varie.

Caroline Juillard (1995 : 224) énonce pourtant la variabilité de l'environnement urbain par une problématisation de l'identification sur le rapport au mouvement : « *Plus il y a mouvement, plus les valeurs sociales associées aux langues vernaculaires localisées tendent à se transférer sur une langue moins localisée...* ». Ceci posé permet de souligner la spécificité des communautés urbaines plurilingues<sup>134</sup>, mais ne remet cependant pas en question l'entité urbaine.

C'est pourquoi, l'on doit pouvoir poursuivre l'approche langagière du fait urbain en

- a) dépassant le sens ordinaire d'urbanisation qui désigne le seul accroissement des villes,
- b) affirmant le dynamisme de **l'espace urbain** eu égard à sa dimension corrélative : **la mobilité spatiale** mise en mots, évaluée socialement en discours, caractérisée en langue.

En adoptant la définition des sociologues, nous entendons par *urbanisation* « ...un processus à travers lequel la mobilité spatiale vient structurer la vie quotidienne,... » (Rémy J., Voyé L., 1992 : 10). Ce processus ne concerne pas la seule ville mais le procès d'appropriation de l'espace de déplacement des personnes, des biens symboliques ou non, etc. Jean Rémy et Liliane Voyé (1992) distinguent alors non seulement la ville non urbanisée de la ville urbanisée, mais de la même façon des réalités plus 'rurales'. Ils montrent en fait la nécessité de dépasser l'opposition ville/campagne.

L'urbanisation est, de fait, autre chose que le seul accroissement quantitatif de la densité de l'habitat et de la diffusion d'une culture urbaine. Elle résulte des conflits et tensions. Ainsi tout espace urbain est organisé à divers niveaux et de diverses manières, en particulier par les lieux et les moments où les individus entrent en communication selon des habitudes depuis longtemps acquises ou selon des modes nouvellement constitués d'échange. *Continuité,*

---

<sup>134</sup> Sur le principe, on peut faire l'hypothèse que ce rapport existe dans toute communauté structurée en groupes distincts dont l'appartenance ou la non appartenance ne signifie pas être exclu de l'ensemble communautaire mais faire sens de la distance sociale par un discours sur les pratiques linguistiques.

*ruptures, harmonie, conflits...* une ville *urbanisée* –c'est à dire où l'association entre la morphologie urbaine et la fonction sociale de l'espace se disloque et où le développement de la mobilité spatiale « ...se voit progressivement connoté positivement,... » (Rémy J. Voyé L., 1992 : 10), vit aussi de ses pratiques langagières dont il faut percevoir qu'elles sont l'une des dimensions remarquables de la réalité urbaine. Les discours tenus par les individus sur leur ville et notamment ceux qui concernent les pratiques langagières et les problèmes issus de l'utilisation de divers usages des langues sont révélateurs des changements sociaux en cours.

Plus encore que la mise en système de la vie quotidienne par l'instauration et la reconnaissance de parcours, de déplacements, de lieux interdits ou tabous, de lieux d'échanges ou de cultures, la structuration des discours est l'une des conséquences fortes de l'urbanisation. La mobilité spatiale fait émerger des représentations langagières spécifiques parce qu'elle rend possible la mobilité linguistique<sup>135</sup>, une *projection de l'espace sur le fonctionnement social*.

### **MOBILITÉ LINGUISTIQUE : LE RAPPORT À L'ESPACE**

Le terme *mobilité linguistique* sert à marquer la plupart du temps une ascension, une *mobilité sociale* parce que les deux processus sont nécessairement liés. Il s'agit le plus souvent d'un phénomène d'appropriation de la variété de langue dominante au détriment de la variété dominée. La variété dominée est délaissée pour ce que le locuteur estime être l'emploi adéquat de la langue du statut qu'il revendique pour lui ou le groupe auquel il s'apparie ou s'apparente. C'est un phénomène courant que l'on observe par exemple chez des locuteurs de parlers dialectaux qui s'installent en ville et assimilent progressivement la version urbaine de la langue légitime.

Cette façon d'aborder le rapport entre *mobilité* et *langue* permet d'introduire les concepts de **sécurité** ou d'**insécurité linguistique**<sup>136</sup>. Le discours par un locuteur tenu sur ses propres pratiques est à mettre en relation avec les pratiques réelles : opérant une comparaison entre la forme linguistique qu'il parle et le statut linguistique accordé à cette façon de parler par lui-même ou par d'autres, tout locuteur peut se trouver dans une situation délicate, de doute, d'hypercorrection, de difficultés réelles ou imaginaires à se conformer à la norme valorisante. Il s'agit à la fois pour lui de se référer à la forme légitime d'une langue et de la même façon à la représentation qu'il en a. Louis Jean Calvet (1996 : 22) propose un modèle (Encadré 1) à quatre cas sur les relations entre *sécurité statutaire* et *sécurité linguistique*.

<sup>135</sup> Cyrille Megdiche (1998 : 280) énonce à ce propos que « ...se déplacer dans l'espace, c'est toujours traverser des hiérarchies sociales ».

<sup>136</sup> Voir à ce sujet la synthèse proposée par Claudine Bavoux (1996).



Ce modèle montre que l'on peut communiquer son identité sociale autant par sa façon de parler que par les jugements épilinguistiques que l'on porte sur soi-même ou les autres. Tout locuteur peut encore développer des attitudes en décalage extrême avec la réalité des pratiques : tel positionnement affectif sur la langue peut à son tour ne pas recouvrir les comportements linguistiques effectifs (Robillard de D., Beniamino M., Bavoux C., 1993). Ce qui est posé à ce moment relève de l'**identité linguistique**<sup>137</sup> et des **stratégies identitaires** qui y sont nécessairement corrélées.

**Encadré 1 : (in)sécurité linguistique**

<p><b>Insécurité formelle et statutaire</b> (on parle mal la forme légitime et ce que l'on parle n'est pas une langue)</p>
<p><b>Sécurité formelle et insécurité statutaire</b> (on parle bien une forme statutairement non légitime)</p>
<p><b>Insécurité formelle et sécurité statutaire</b> (on est locuteur d'une langue légitime mais on considère en parler une forme non légitime)</p>
<p><b>Sécurité statutaire et formelle</b> (on est locuteur convaincu de bien parler une langue dont le statut est incontesté)</p>

Les discours produits pour affirmer telle identité, au travers de l'évaluation sociale des façons de parler des autres ou de soi-même, impliquent, pour les recueillir, une méthodologie permettant de cerner certes les pratiques linguistiques réelles (pour distinguer les formes discriminantes) de ces locuteurs, mais aussi et surtout la façon dont ces mêmes pratiques sont **mises en mots** (évaluées, décrites, organisées,...) par ceux-là mêmes qui les produisent. Il faut faire produire des attitudes spécifiquement **langagières** dans la mesure où le rapport identitaire à la langue pose celui à un réel éminemment perceptible et parfois fort contraignant : l'*espace territorialisé*.

Les concepts précédemment évoqués ne concernent pas exclusivement le terrain urbain ; là comme ailleurs ces processus sont à l'œuvre à tous les niveaux de la minoration sociale. Ils permettent pourtant d'établir un questionnement plus strict autour de deux propositions hiérarchisées qui sont du ressort d'une problématisation du fait langagier en situation urbaine:

- 1) être d'un lieu c'est énoncer l'existence d'un topolecte c'est à dire assigner une forme linguistique à un espace,
- 2) être d'un lieu de ville *urbanisé* (Bulot T., 1998b) c'est énoncer un processus social, une **topolectisation**, une mise en mots des

<sup>137</sup> Elle est l'ensemble des opérations que mènent un sujet (en tant que locuteur collectif c'est à dire en tant que membre d'un groupe social) ou un groupe en tant qu'il(s) se pose(nt) comme distinct(s) des autres par l'affirmation voire la revendication tant d'un système de valeurs sociolinguistiques et/ou d'un système linguistique plus ou moins autonome

lieux corrélée à l'espace, au temps et au changement social<sup>138</sup> de sous-communautés urbaines, de groupes posés en discours comme distincts mais par ailleurs potentiellement identiques car liés à l'*identification* à ce même lieu.

## REPRÉSENTATIONS ET ATTITUDES

Dans le cadre d'une enquête épilinguistique, le questionnement fournit un ensemble de productions discursives qui ne reflètent pas forcément une réalité objective. En d'autres termes, les personnes interrogées expriment leur pratique, leur représentation du réel qui comportent aussi bien des faits observables que des opinions subjectives. De plus, les rapports entre interlocuteurs (rôle et statut asymétrique entre enquêteur et enquêté, recherche d'un consensus interactionnel) influencent ce qui est dit et la façon dont c'est dit<sup>139</sup>.

Dans cette perspective, il faut envisager l'ensemble des données comme la manifestation discursive d'un ensemble d'attitudes sous-jacentes, l'attitude étant définie comme une prédisposition à répondre d'une manière consistante, favorable ou défavorable à l'égard d'un objet donné<sup>140</sup>.

Chaque individu a des croyances qui concernent tous les attributs associés avec l'objet de l'attitude. On en distingue trois types :

- a) les croyances *descriptives* qui sont fondées sur l'observation directe de l'objet ou sur son expérimentation directe ;
- b) les croyances *inférentielles* qui sont des nouvelles croyances fondées sur des processus d'inférence à partir de croyances existantes ;
- c) les croyances *informatives*, qui sont fondées sur ce que les autorités disent sur l'objet.

Certaines de ces croyances, dites *saillantes*, ont plus d'importance que d'autres dans la construction de l'attitude, car ce sont elles qui sont associées à des valeurs émotionnelles.

À côté des attributs et de leurs évaluations, il existe des *croyances comportementales* (ce que l'individu pense être les conséquences de son comportement) et des *normes subjectives* concernant ce comportement (Figure 1). En d'autres termes, les individus auront l'intention d'adopter un comportement quand ils l'évaluent positivement et quand ils croient que les autres estiment qu'ils

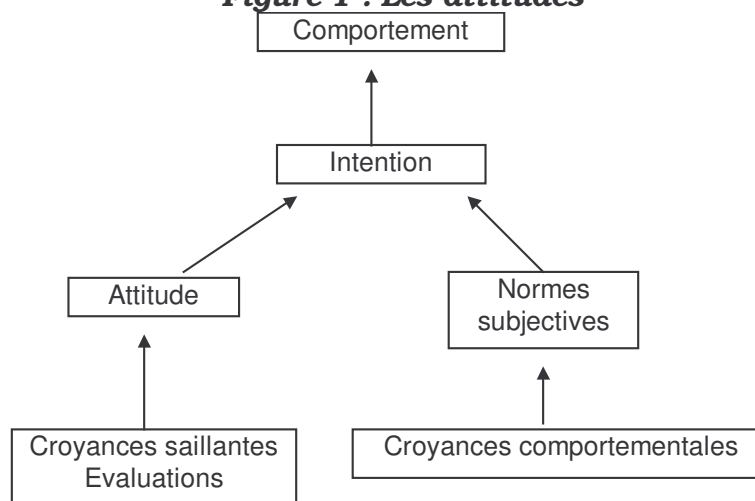
<sup>138</sup> Il est fait ici référence à l'article de Monique Bertrand (1994) lorsque qu'elle décline la tridimensionalité de la mobilité géographique

<sup>139</sup> Henri Boyer (1990 : 113) montre notamment que si « la représentation se cultive ostensiblement en terrain polémique, conflictuel », par ailleurs, « le discours porté par/porteur de(s) représentations sociolinguistiques est toujours de nature dialogique, polyphonique. »

<sup>140</sup> Cette présentation théorique s'appuie largement sur l'article de synthèse intitulé « Attitude » de Deprez K. et Persoons Y. (1987).

doivent adopter ce comportement. Finalement, chaque individu élabore des intentions comportementales, des instructions pour un comportement dans une situation concrète.

**Figure 1 : Les attitudes**



Quand l'objet d'une attitude est le langage ou la langue, nous pensons qu'il convient de distinguer respectivement les attitudes langagières des attitudes linguistiques<sup>141</sup>. Même si une telle distinction peut paraître mécaniste, nous souhaitons différencier ces deux types d'attitudes dans la mesure où elles portent sur deux réalités différentes qui induisent des comportements différents. Nous proposons de réserver le terme d'*attitude linguistique* à toute attitude qui a pour objet *la langue en tant que système*, en tant que norme réelle ou imaginaire, et qui induit des comportements normatifs, prescriptifs ou non, tolérants ou puristes. En revanche, l'adjectif langagier « renvoie au principe de réalité par lequel la structure va se confronter à des besoins communicatifs, des enjeux discursifs, des représentations sociales. » (Delamotte-Légrand R., 1994 : 256) et nous considérons comme *attitudes langagières* celles qui ont pour objet *le langage et les usages en tant qu'éléments marqueurs d'une catégorisation du réel*. Ainsi un jugement sur la grammaticalité d'un énoncé relèvera d'une attitude linguistique tandis que la mise en relation de tel élément phonologique avec tel groupe social ou le fait de se servir de tel élément linguistique en tant que marqueur identitaire relèvera d'une attitude langagière.

## MOBILITÉS ET IDENTITÉS EN RUPTURE

Les sociologues de la ville montrent très bien que la spécialisation de l'espace urbain telle qu'elle se développe encore rend nécessaire la mobilité spatiale. Concrètement cela revient à mettre à distance les individus et les groupes, à recomposer le lien social autour

<sup>141</sup> J. Garmadi (1981 : 25) pose qu'elles font partie intégrante de l'objet d'étude de la sociolinguistique.

notamment des représentations que l'on s'accorde sur autrui et sur soi-même : « ...il apparaît clairement que le contrôle écologique ne peut plus être la base du contrôle social, plus personne n'ayant la possibilité de faire le tour des activités des autres par observation directe généralisée. De même, la relation personnelle n'est plus le facteur décisif d'un processus intégrateur global. » (Rémy J., Voyé L., 1992 : 68). Plus l'espace est urbanisé plus l'épaisseur identitaire est mise en rupture : c'est le rapport à l'autre, le rapport à sa façon de parler qui fonde les limites et frontières, mais c'est aussi le rapport à l'absent, là où le discours sur autrui, sur la langue ou la pratique de langue d'autrui devient par défaut autrui.

L'évaluation sociale est d'autant plus active en situation urbanisée qu'en « ... réduisant le contrôle écologique et la connaissance interpersonnelle rétrospective, l'urbanisation va multiplier la nécessité d'outils abstraits d'évaluation et de comparaison, **outils qui vont contribuer à diffuser dans la vie quotidienne une logique du signe** (nous soulignons), c'est à dire un rapport abstrait aux autres et aux choses. » (Ibid. : 60). C'est là l'un des aspects fondamentaux de la compréhension des pratiques langagières en situation urbanisée : les discours épilinguistiques nécessairement stéréotypés sont ces outils dont on peut dire le décalage parfois très fort par rapport à toute réalité spatiale voire sociale. Mettre les identités en rupture, en se fondant sur l'épaisseur spatiale du tissu urbain, procède du passage d'une logique du symbole à une logique du signe (selon les termes de Jean Baudrillard, 1969), du passage d'une modalité à une autre : dans une ville urbanisée, une logique du signe prévaut en tant que « modalité de repérage social et de comparaison envieuse aux autres » (Rémy J., Voyé L., 1992 : 92) dans la mesure où les façons de parler, les parlures, sont perçues et dites comme autant de repérages sociaux, et non plus comme une « modalité d'interrelation affective à d'autres comme lorsqu'elle est symbole. » (Ibid. : 92), ce que peuvent être les dialectes par rapport à certains discours identitaires. Dans une même communauté sociale urbaine envisagée d'un point de vue linguistique, une façon de parler n'est pas exclusivement symbole d'appartenance à un lieu de ville –et en ce sens relevant seulement d'un habitus linguistique communautaire- mais signe, en discours auto ou hétéro désignant, de stigmatisation inter-groupe à l'intérieur même de la communauté visée par le discours.

### **ÉVALUATION SOCIALE DES PRATIQUES LANGAGIÈRES**

Il est évidemment vain de penser pouvoir conclure pour toute situation urbanisée à partir des cas et des recherches contenues dans cette ouvrage. Pourtant, cela montre déjà quelques tendances qui font valoir que la ville, telle que nous la définissons désormais, s'inscrit dans le changement linguistique. Sentiment normatif, identification, rapport à la langue et aux langues, territoire et territorialisation, catégorisation linguistique et ségrégation, quels que

soient les protocoles d'enquêtes, ces dimensions apparaissent dans un contexte discursif spécifique : la production de formes véhiculaires normées assurant à la communauté urbaine sa valeur prescriptive et la construction d'une identité relevant d'une topolectisation et parfois assise sur des vernaculaires perçus comme hors norme.

Sur les cinq villes envisagées, l'on peut déjà retenir deux types d'évaluation sociale liés à la légitimité de la forme linguistique urbaine retenue comme identitaire (Tableaux 1 et 2) : soit on évalue la diversité de sa propre communauté (endogène), soit on l'évalue comme un tout, une entité constituée (exogène).

Trois dimensions caractérisent l'évaluation endogène : le rapport à la norme (la forme évaluée est relève d'un substandard), le rapport à l'espace intra-urbain (la ségrégation socio-spatiale ont leurs attitudes et comportements), le rapport à langue (dans la mesure où la forme est dialectale et en conflit diglossique avec la langue hégémonique). On retrouve ce dernier rapport dans l'évaluation endogène, mais ce qui la caractérise surtout, c'est le lien fort à la standardisation : l'entité sociale urbaine produit la norme linguistique (ou les normes) à laquelle s'identifie localement le locuteur/habitant dans la mesure où il ne la hiérarchise pas au regard de la prescription.

**Tableau 1 : L'espace urbain territorialisé  
(évaluation endogène)**

<i>Évaluation endogène (fragmentation)</i>			
<b>Substandard</b>	<b>Ségrégation</b>	<b>Dialecte urbanisé</b>	<b>Diglossie</b>
Rouen	Rouen		
Berlin	Berlin	Berlin	Berlin
	Venise	Venise	Venise

**Tableau 2 : L'espace urbain territorialisé  
(évaluation exogène)**

<i>Évaluation exogène (standardisation)</i>	
<b>Diglossie</b>	<b>Standard</b>
Berlin	
Venise	
	Mons
	Athènes

Ce qui semble ainsi caractériser les effets de la culture urbaine est la mise en place d'un continuum évaluatif entre le substandard et le standard où en fait ce qui se joue ressortit ou non aux attitudes à l'égard de la dominance sociale. Le rouennais existe, en

discours, comme forme substandard territorialisée (topolecte) et ségréguée à l'instar du berlinois.

Par ailleurs autant le berlinois que le vénitien sont des dialectes urbains constitués et reconnus : ils sont en situation de diglossie (pour le moins) respectivement avec l'allemand et l'italien. À Mons et à Athènes, la question du parler urbain ne se pose pas : c'est l'entropie de la standardisation qui prévaut. Il faut cependant noter que si l'on peut sans doute remarquer une forme de parler spécifiquement montoise (étant donné le substrat régional), envisager l'athénien semble ne pas se poser : la tension post-diglossique mobilise les attitudes et les comportements langagiers sur la langue grecque.

Objectivement, toute ville est plurilingue ou pour le moins tend au multilinguisme ; il est frappant de constater que pour chacune de celles que l'ouvrage présente, la dimension migratoire (directement la co-existence de langues distinctes) est quasi absente des discours quand chacun sait que toutes sont concernées. La ville telle qu'elle est dite n'est pas nécessairement celle qui est vécue, parce que ses représentations normatives ne font pas cas des espaces interstitiels<sup>142</sup>, des espaces de transition et de recomposition du tissu urbain alors que, simultanément, elles concourent à les produire, les instituer, à organiser *sociolinguistiquement* le territoire.

### *Bibliographie générale en fin de l'ouvrage*

---

<sup>142</sup> Voir à ce sujet la présentation synthétique et documentée qu'en fait Louis-Jean Calvet (1997)



## **LA PRODUCTION DE L'ESPACE URBAIN À ROUEN : MISE EN MOTS DE LA VILLE URBANISÉE<sup>143</sup>**

---

### **DE L'ESPACE URBANISÉ AU TERRITOIRE**

La ville est l'expression spatiale d'une complexité sociale, qui ne peut se comprendre que comme processus, comme une entité construite en permanence dont on ne peut approcher la spécificité si on la considère comme une donnée acquise. Elle est espace social avant d'être spécifiquement espace urbain et, en tant que tel, fait preuve d'une *épaisseur* socio-spatiale (Castells M., 1981 : 277) car s'y trouvent conjointement « ...les formes urbaines déjà existantes, produit historique accumulé et combiné socialement » et « *La charge symbolique propre aux formes spatiales...* ». Ceci posé, avec la mesure sociologique que nous donnons à l'urbanisation<sup>144</sup>, cette épaisseur est le produit, dans un lieu de ville donné<sup>145</sup> d'un processus de concentration et de mise en réseau d'espaces spécialisés, permettant au citoyen de se trouver en situation d'interagir socialement, de socialiser, de se socialiser. Le terme d'espace, appliqué à la sociolinguistique, rend compte du potentiel langagier d'une situation urbanisée dans la mesure où, entre autres, il « ...ne peut plus être analysé comme le simple support des relations. Il est lui même engagé dans le processus langagier et socioculturel qui gère et ménage liens et conflits. » (Ostrowetsky S., 1996 : 14).

Au-delà de l'épaisseur remarquable de chaque ville urbanisée, il convient de cerner, d'un point de vue sociolinguistique, ce qui en fait la singularité objectivable. À partir d'une réflexion globale sur l'inadéquation du concept de communauté linguistique appliqué à la ville en tant qu'entité, Louis-Jean Calvet (1994 : 114-130) pose et décrit la communauté sociale comme étant établie sur quatre facteurs :

- 1) le lieu dans la mesure de la détermination géographique,
- 2) le temps parce que la diachronie façonne l'espace urbain différemment suivant le moment envisagé,
- 3) l'action car une communauté sociale urbaine n'est pas la somme des locuteurs de la ville mais davantage « *constituée par des relations, des conflits, des convergences ou des divergences, elle constitue une unité structurale.* » (Ibid. : 128), et

---

<sup>143</sup> BULOT T., 1999, « La production de l'espace urbain à Rouen: mise en mots de la ville urbanisée », dans Thierry Bulot (Dir.) et Nicolas Tsekos, *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*, Paris, L'Harmattan, 39-70.

<sup>144</sup> Voir Bulot T. et Tsekos N., ici même

<sup>145</sup> Qu'il s'agisse des espaces constitués par les formes socio-spatiales où les territoires produits en discours.

- 4) l'habitus dans la mesure où appartenir à cette communauté implique le partage des normes, des attitudes, un rapport à la langue.

Ces quatre facteurs ne sont pas nommément hiérarchisés mais la détermination 'géographique' ou spatiale fait évidemment écho au concept d'habitus. C'est par la relation entre les deux capacités inhérentes à l'habitus (Bourdieu P., 1979 : 190), production et différenciation/ appréciation des pratiques que « ...se constitue le monde social représenté... » ; c'est de même par cette relation appliquée à la langue que se constitue un espace urbain pluridimensionnel comme autant d'éléments de différenciation sociolinguistiques.

De fait, une ville urbanisée est une communauté sociale parce qu'elle répond aux quatre facteurs de la définition. Plus encore, pour comprendre le brassage inter ou intra linguistique que la pertinence de chacun d'eux suppose et prédit, il faut poser, par analogie avec la définition du processus d'urbanisation<sup>146</sup> fondé sur l'appropriation des espaces de déplacement réel ou symbolique, la dimension linguistique de ce mécanisme de mise en relation. La conséquence émergente de l'urbanisation est la structuration non seulement de la vie quotidienne (les parcours, les déplacements, les lieux interdits ou tabous, les lieux d'échanges, de cultures,...) mais aussi des discours, au travers d'une *mobilité linguistique urbaine* (car la ville brasse et recompose potentiellement toujours cette configuration : qui parle et comment ? Quand et où ? Pourquoi ?) mettant en contact temporellement et spatialement différencié des groupes urbains posés comme distincts par les acteurs de la mobilité spatiale.

La mise en mots de l'urbanisation est celle des fractures, celle de dynamiques contradictoires et concomitantes posant des limites et frontières (imaginaires ou fondées sur une part observable de réel) structurant les intentions comportementales du citoyen. L'altérité urbanisée est le produit de la mobilité : c'est la perception de l'autre par ses usages socio-langagiers qui produit, en discours, des lieux de contacts, voire de conflits ou de stigmatisation. L'urbanisation linguistique dans une ville urbanisée est aussi un procès socio-langagier d'appropriation de l'espace urbain en tant qu'espace et territoire social.

---

<sup>146</sup> Gabriel Mannesny (1991 : 23), pour les villes africaines où le rapport aux langues est de fait interethnique, fait état d'une urbanisation linguistique dont on peut retenir qu'elle résulte de processus attestant de : « la structuration de la masse cosmopolite des usagers du parler urbain en une communauté citadine où la langue redevient un moyen d'identification et de catégorisation ». Dès le moment où la communauté est constituée ou perçue comme telle, dès lors que la matrice discursive pose le monolinguisme comme inhérent à toute communauté urbaine, l'identification et la catégorisation ne relèvent plus que du seul processus d'axiologisation.

## **LA VILLE URBANISÉE COMME TERRITOIRE : L'ÉPAISSEUR IDENTITAIRE**

Dans cette perspective, l'appropriation 'sociale' de l'espace urbain relève d'un autre processus qui permet d'affiner encore ce qu'est une communauté sociale urbaine : la territorialité en tant que produit de la (re)construction permanente de ce qui environne l'acteur social, matériellement et dans ses représentations (Tizon P., 1996 : 21). Il est vrai que les concepts de *territoire* et de *territorialité* ne relèvent pas immédiatement d'une approche langagière ; nous les empruntons ici nommément à la géographie sociale qui en conçoit avec pertinence la valeur identitaire et le rapport aux représentations : « ...*l'espace vécu est aussi espace social. À ce titre, il revêt une intelligibilité pour les groupes plus ou moins homogènes qui l'occupent et le produisent* » (Di Meo G., 1990 : 13). De quelle nature est cette intelligibilité, de cette activité autant identitaire qu'identificatoire ? Yves Barel (1984) propose de considérer le territoire comme lieu pertinent d'action du sujet où notamment il doit pouvoir éprouver, légitimement ou non, que ce lieu donne sens à son existence et, sans que cela soit exhaustif, comme espace social car perçu dans la différence par le traçage de limites floues, voire contradictoires. Si ces mêmes limites sont différemment appréciées et, de fait, changeantes, elles sont traces spatiales, et, en l'occurrence, linguistiques, des conflits et tensions, des liens réels ou imaginés entre différents groupes urbains qui se posent alors dans une territorialité plus locative que sociale.

Dans les faits, la mise en mots de l'espace urbanisé relève d'une double détermination conceptuelle : celle du *territoire* en tant qu'aire de proxémie liée aux parcours, aux lieux de vie, de sociabilité d'une part et celle de *territorialité* considérée comme la représentation de ce même territoire d'autre part. La question posée au terrain (en l'occurrence urbain) est de savoir s'il y a juxtaposition, coïncidence entre deux univers représentationnels, entre un lieu tel qu'il est dit et parlé, et les représentations de la langue à l'aune de ses variations sociolinguistiques. En effet, à l'écoute (spontanée ou provoquée) d'un même énoncé réalisé différemment<sup>147</sup>, les locuteurs de la ville urbanisée vont disposer, hiérarchiser, évaluer, et finalement **normaliser l'espace urbain en fonction de leur représentation normative du parler d'autrui** ; c'est à dire passer d'un espace perçu/vécu dans et par ses marqueurs langagiers à l'espace objectivé et normalisé. Cette aptitude « *à situer les énoncés les uns par rapport aux autres et à percevoir le jeu interactionnel des uns avec les autres* » (Peytard J., 1990 : 21) relève d'un jeu complexe de catégorisation, de hiérarchisation, en un mot d'évaluation sociale en tant que procès discursif dépassant le sujet d'énonciation.

---

<sup>147</sup> Cette écoute est spontanée lorsqu'elle résulte des rencontres faites par tout locuteur au grè des différents moments et provoquée lorsqu'elle procède d'une activité de recherche : elle a là valeur d'échantillon verbal construit par rapport à des hypothèses.

Ce qui nous intéresse dans le mécanisme de l'urbanisation, ce sont bien la langue et les attitudes : elles sont des éléments indissociables du processus identitaire urbain. C'est pourquoi, nous pensons qu'il convient d'envisager ce qu'elles sont de catégorisation du réel : dire la ville par ses parlers, en organiser l'activité glottogénique, c'est l'organiser socialement et spatialement. Ainsi, une ville urbanisée est un lieu où la territorialité, alors linguistique ou perçue comme telle, s'exprime au travers de la perception des variations sociolinguistiques. Dès lors qu'elle unifie, la ville produit à son tour de l'identité, ou davantage de l'*épaisseur identitaire* : le discours épilinguistique rend compte tant des formes langagières déjà existantes, déjà socialement organisées que du statut symbolique accordé à chacune d'elles dans l'espace social ainsi constitué.

### **DE L'ESPACE ET DES LANGUES À ROUEN : QUEL MODÈLE ?**

À Rouen, les deux rives de la Seine s'opposent fortement. Les discours mais aussi les comportements et de fait les stéréotypes de tous ordres semblent le confirmer. Le non-Rouennais apprend très vite des Rouennais eux-mêmes, et plus largement de ceux qui pratiquent cet espace, que la rive droite n'est surtout pas identique à la rive gauche (Bulot T., 1998a). Il faut noter que l'antagonisme entre les deux rives de la Seine n'est pas seulement rouennais ; l'expression couramment entendue « de l'autre côté de l'eau » reflète une part de mépris venant des habitants du plateau cauchois (sur la rive droite du fleuve) envers d'abord ceux de la vallée de la Seine et plus globalement de l'ensemble de la rive gauche. En fait les catégorisations tournent toujours au désavantage de la rive gauche au mépris d'autres considérations qui pourraient les contredire.

La Seine demeure une frontière symbolique presque infranchissable entre les nantis et les autres ; elle signale des comportements dits différents, des modes de vie dits particuliers et au final une façon de parler dite tout à fait spécifique, car attribuée à la rive gauche de la ville. Les deux rives s'opposent en discours sur une distinction forte posant la banlieue sur la rive gauche et le centre ville sur la rive droite sur fond de ségrégation sociale remarquable<sup>148</sup>. Il est, d'une part vrai que le centre ville est surtout rive droite et bien peu rive gauche mais, d'autre part Rouen possède une banlieue indifféremment répartie : les communes limitrophes en relevant sont de l'une et de l'autre rive. Pourtant, ce qui domine effectivement le stéréotype sur la ville et son espace est une structuration à tendance dyadique.

La situation sociolinguistique de l'agglomération rouennaise n'est pas autrement spécifique des autres villes industrielles françaises : quelques communautés parmi celles issues de l'immigration

<sup>148</sup> D'après une étude récente de Gilles Lajoie, (1998) Rouen, sur fond de disposition en rives, est la ville de France qui possède le plus haut taux de ségrégation sociale.

cristallisent la présence d'une population perçue encore comme étrangère quel que soit son niveau d'intégration. Il faut noter qu'au dernier recensement de 1990, la population étrangère ne comptait que 4,8% de la population totale et que les lieux de densité forte n'excédaient jamais 12%. Les communautés les plus nombreuses (les Maghrébins, les Africains et les Portugais) sont pratiquement absents des communes des plateaux Nord et Est ainsi que dans les communes urbaines de l'agglomération ; elles se situent plus dans les grands ensembles et les quartiers d'habitats anciens (Granier G., 1991 : 40). Sont nettement perçues<sup>149</sup> à Rouen, les communautés immigrées d'Afrique noire et maghrébine. De fait, l'une et l'autre diffèrent parce que les enjeux linguistiques ne sont pas identiques : la première communauté est très nettement plurilingue, et les langues qu'on y emploie sont celles des ethnies d'origine. Dans tous les cas, il est intéressant d'y constater la diversité des faits de transmission des langues entre générations : la langue du pays d'accueil - le français - tient une part différenciée entre groupes ethniques dans la mesure d'abord de son statut sociolinguistique tant initial (lié au pays d'origine) que local (lié à la situation régionale), ensuite de son prestige et enfin, du facteur de mobilité sociale qu'il demeure<sup>150</sup> dans nombre de pays d'Afrique noire. La seconde communauté relève d'une situation autrement plus tendue voire conflictuelle : les jeunes issus de cette immigration sont dans un contexte social très incertain : ils cherchent à se construire une identité évidemment difficile, fragilisée, sur un territoire plus affectif que réel (Melliani F., 1996).

Pour les formes perçues sans marquage ethnique, la situation perceptible est la suivante : coexistent, pour Rouen et son agglomération, une variété légitime, un *français régional normé*, qui se confond, pour ses locuteurs, avec la forme standard, et une variété dévalorisée, un *français régional stigmatisé* relevant pour partie du continuum normando-picard<sup>151</sup>, variété qui relève en fait d'un *sociolecte dévalorisé*, car communément attribué aux strates sociales infériorisées, mais par ailleurs reconnu comme la forme rouennaise, *l'accent ou le parler de Rouen*.

Ces éléments sont réunis en un modèle opératoire des pratiques langagières à Rouen qui tient compte autant des pratiques linguistiques que des représentations caractérisant les différentes formes de parler rouennais sur trois axes : **régional** pour marquer ou non (+R/-R) le substrat dialectal du français local, **ethnique** pour rendre compte des façons de parler le français avec un accent perçu ou non (+E/-E) comme exogène, et **urbain** pour affirmer la

<sup>149</sup> Cela n'exclut pas la présence d'autres communautés plus anciennes ou plus récentes liées à l'histoire de la ville.

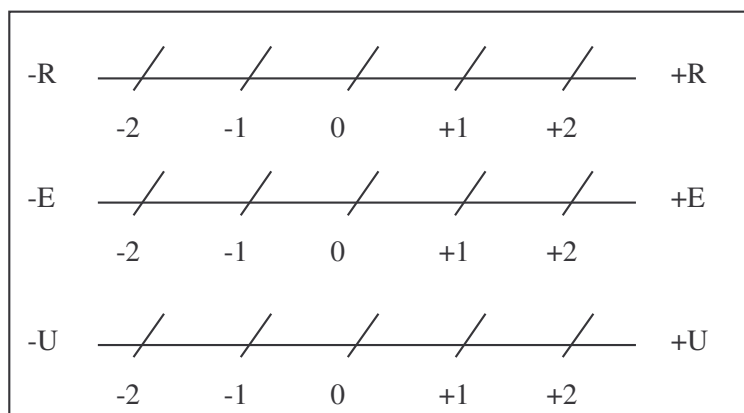
<sup>150</sup> Il faut pour cela voir l'article de Claude Caitucoli et Fabienne Leconte (1998).

<sup>151</sup> Pensons aux prononciations des formes régionales de *A Rouen* /arwan/ ou *elle est partie* /aléparti/ qui en relèvent et ne sont pas nécessairement perçues comme telles.



singularité du lieu de ville et spécifiquement sa proximité du centre ou de son éloignement (+U/-U).

**Encadré 1 : le modèle des pratiques langagières rouennaises**



Le modèle permet d'abord de positionner sur un continuum langagier l'hétérogénéité linguistique constitutive de toute communauté sociale urbaine. Elle n'échappe certes pas aux différents types de variations mais l'espace urbain envisagé comme espace énonciatif (Baggioni D., 1994) rouennais ainsi modélisé rend plus généralement compte de trois constantes (en interaction permanente) de la production de tout espace langagier : la rencontre du même (et corollairement sa mise à distance), la rencontre de l'autre (perçu comme étranger) et la rencontre d'un lieu de ville.

Plus précisément, ce modèle attitudinal sert de cadre à la différenciation des formes locales susceptibles d'être objet d'évaluation pour l'enquête : il sert à situer le matériel sonore élaboré pour faire produire les attitudes langagières<sup>152</sup>. Dans ce contexte étroit, la forme rouennaise de français régional normé relève ainsi des valeurs *R-2/ de E-2 à E -1/ U2*, la forme rouennaise de français régional commun/ courant est représentée par *R0/E-2/U2*, la forme stigmatisée est *R0 à R1/de E-1 à E0/U1* et enfin les formes issues de l'immigration relèvent de la série de valeurs *R-1/E2/U0*.

### LE PARLER DE ROUEN : LE QUESTIONNEMENT

L'enquête sur le parler rouennais<sup>153</sup> s'est organisée autour de l'hypothèse que l'évaluation sociale du parler urbain, voire de ses variantes (c'est à dire sa mise en mots par les locuteurs eux-mêmes) participe à la production des formations socio-spatiales (Di Méo, G.,

<sup>152</sup> Nous avons ici même exposé la distinction faite par Nicolas Tsekos (1996b : 27-28) entre *attitudes linguistiques* et *attitudes langagières*. Pour rappel, par l'emploi du terme langagier, il s'agit de recueillir les attitudes ayant pour objet les usages langagiers en tant que marqueurs d'une catégorisation du réel.

<sup>153</sup> D'un point de vue linguistique, et tel que nous avons choisi de singulariser les formes, le parler urbain rouennais relève davantage d'un faisceau de formes de français substandard (Manno G., 1995). Cependant, le français régional est tout aussi porteur des attitudes langagières ; les locuteurs confondent dans leur perception les variations diatopiques et diastratiques, et comme bien souvent, la stéréotypation a pour effet de projeter le premier sur le second.



1990) de la ville. L'enquête épilinguistique doit alors rendre compte des attitudes langagières portant sur les pratiques, elles aussi langagières, normées ou stigmatisées d'autrui, qu'il soit question (pour reprendre la conceptualisation du territoire issue de la géographie sociale) de pratiques effectivement **perçues** ou seulement **représentées**. En d'autres termes, il s'agit de prendre la mesure de la mise en mots des lieux<sup>154</sup> corrélée à l'espace, au temps et au changement social de sous-communautés urbaines, de groupes **posés en discours comme distincts** mais potentiellement identiques car liés dialectiquement à un second processus : l'identification à ce même lieu en fonction des discours tenus sur le parler de l'autre<sup>155</sup>.

Le recueil des données a connu deux moments hiérarchisés (Bulot T., 1999b), le premier qualitatif et le second quantitatif : en effet, il a d'abord fallu conduire des entretiens valant pour une pré-enquête. Elle était destinée à faire produire des items qualifiants (Tsekos N., Bulot T., Große S., 1996) par des locuteurs-témoins, de sorte que nous puissions confronter ces catégorisations issues du terrain avec les catégorisations empiriques des chercheurs<sup>156</sup>. Ensuite, un questionnaire écrit a été proposé à un second groupe de locuteurs pareillement échantillonnés ; il leur a été demandé de se positionner par rapport à ces items sur une échelle évaluative. Sur les deux instants, le procédé a été identique<sup>157</sup> avec deux jeux de bandes : nous avons fait écouter aux enquêtés des échantillons verbaux préenregistrés auprès de témoins représentatifs, distincts pour chacun des deux moments, et à chaque fois différenciés par des éléments linguistiques uniquement<sup>158</sup>. Le questionnement s'organise autour d'axes d'évaluation sur par exemple l'appréciation de l'accent, des différentes dimensions de l'identité (locative, professionnelle, communicationnelle, émotionnelle...).

### **La part qualitative : les entretiens**

Pour les entretiens, ont été retenues de personnes jeunes (entre 18 et 35 ans au maximum<sup>159</sup>) devant avoir un niveau d'études homogène

<sup>154</sup> En ce milieu urbanisé généralement caractérisé par la valorisation de la mobilité spatiale (Rémy J., Voyé L., 1992).

<sup>155</sup> Il faut notamment rappeler que l'identité n'est pas statique : le rapport à l'espace fait sens parce qu'il est un des éléments de différenciation, mais n'est pas à l'évidence exclusif d'autres déterminations identitaires.

<sup>156</sup> Par exemple, l'item 'choquant' ne fait *a priori* partie des termes que nous pensions faire évaluer. Il est de même pour 'garagiste', 'syndicaliste', 'communiste' qui, pour aussi révélateurs qu'ils soient des fonctionnements sociaux de la langue, ne correspondaient pas à notre pratique spontanée de recherche.

<sup>157</sup> Il s'agit là du **paradigme d'évaluation du locuteur** introduit par W.E. Lambert (1967) qui consiste à faire écouter aux enquêtés des échantillons verbaux différenciés par des éléments linguistiques uniquement. Deux processus sont alors en cours a) l'**identification** d'un locuteur comme appartenant à un groupe et b) l'**élicitation** de stéréotypes sur ce même groupe.

<sup>158</sup> Le premier moment comporte quatre bandes d'un même texte lu par quatre personnes différentes ; le second, plus complexe, comprend dans l'ordre les mêmes 'exercices' : un dialogue joué, un texte bref lu et une série d'items phrastiques oralisés par six personnes différentes.

<sup>159</sup> Plus de 80% des personnes enquêtées ont entre 18 et 23 ans.

(Terminale/ Baccalauréat +1 année universitaire), ne pas être dialectophones, devant être francophones, natifs et résidant l'une des deux rives de Rouen. L'idée qui sous-tendait cet échantillonnage a été de sélectionner des locuteurs théoriquement en relative **sécurité formelle** par rapport à la variété régionale de français mais en éventuelle **insécurité statutaire** dans la mesure où ils ne reconnaissent pas à cette variété un statut valorisant. Les entretiens ont été menés à la suite de l'écoute de bandes préenregistrées relevant d'un continuum linguistique large entre :

- a) une variété française extra-régionale (*i.e.* autre que normande),
- b) une variété française régionale mais non rouennaise,
- c) une variété française régionale rouennaise (où se retrouvent les régionalismes ordinairement reconnus) et enfin
- d) une variété française régionale rouennaise reprenant les formes attribuées au rouennais populaire.

### **Encadré 2 : Texte lu/entendu (entretiens)**

Voici le texte enregistré. Les parties en gras sont celles où sont attendues les diverses réalisations :

*Agnès Malandain et ses camarades de Rouen se sont rendus hier soir à l'établissement pénitentiaire. La sécurité les a reçus dans le bureau des gardes qui se sont présentés l'un après l'autre. Agnès a assuré au syndicat des gardiens tout son appui. **Quelle que** soit la décision de la ville de Rouen concernant le licenciement d'une partie du personnel, la prison survivra à la crise.*

Le texte enregistré (Encadré 2) rassemble des indicateurs potentiels du rouennais destinés à compléter, voire à confirmer la liste des indicateurs déjà connus comme, entre autres : l'amuïssement de phonèmes finaux, le passage du /e/ au /a/, que l'on retrouve en dialecte normando-picard et *a fortiori* en cauchois, la réalisation des sons /a/, l'un postérieur et long, l'autre antérieur et bref, et enfin la palatisation des sons /k/ et /g/, etc.

Sur des axes d'évaluation donnés déclinant les appréciations possibles d'une forme (Encadré 3), le but était de faire produire par les locuteurs des évaluations sur la forme notamment de qualificatifs, d'items qualifiants sur les façons de parler qu'ils entendaient ; après validation<sup>160</sup>, ces mêmes termes ont été réutilisés dans la part quantitative de l'enquête.

### **Encadré 3 : Protocole de la pré-enquête (entretiens)**

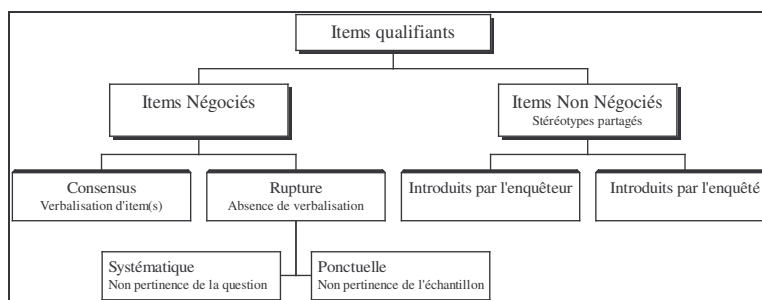
*Accent : La personne qui parle a-t-elle un accent ? Comment caractériser sa façon de parler (bizarre, agréable, normal,...) ?*  
*Attributs socioprofessionnels : Quel est le métier de la personne qui a parlé ? Quel type d'emploi pourrait lui convenir ?*

<sup>160</sup> La validation des items s'est faite en trois temps : délimitation (réitération ou non réitération/immédiate ou différée), pertinence thématique (dans la mesure où la réitération doit porter sur un même objet d'attitude) et mode de production (pour rendre compte de la cohérence de l'attitude).

Nationalité : C'est un Français ?  
 Origine : Où est-il né ? (ville, région pays, quartier...)  
 Niveau d'études : Quel diplôme peut avoir la personne qui a parlé ? A-t-elle un bon niveau d'études ?  
 Lieu de résidence : Où habite-t-elle ? (campagne/ville, Rive gauche, rive droite...?)  
 Attributs personnels : Globalement, elle vous paraît agréable, sympathique, niaise, ahurie.... ? Particulièrement :  
 Vous voudriez travailler avec lui/elle ?  
 A quoi ressemble-t-elle/il ?  
 Vous accepteriez de marier votre fils ou fille à cette personne (ou vous accepteriez de sortir avec elle/lui dans un endroit public?)

Globalement, la typologie, élaborée *a posteriori* pour rendre compte des faits dialogiques et dialogaux (Bulot T., 1994) évidemment présents dans ce type d'entretiens spécifiquement<sup>161</sup> engagés sur des attitudes (Encadré 4), montre que l'on peut et que l'on doit intégrer le discours des enquêtés dans la construction de l'outil méthodologique.

#### Encadré 4 : Typologie des items qualifiants



### La part quantitative : les questionnaires

#### Faire produire les attitudes langagières

La partie questionnaire (Encadré 6, en fin de chapitre) a été effectuée auprès de personnes dont l'échantillonnage est globalement resté le même que précédemment<sup>162</sup>. Le questionnaire soumis proposait de hiérarchiser les échantillons verbaux - préenregistrés sur bandes - sur des échelles évaluatives portant non seulement sur la reconnaissance ou non d'un accent, sa caractérisation, sa localisation, mais aussi sur des caractéristiques notamment socioprofessionnelles et socio-affectives. Les items retenus sont tous issus de la première investigation par entretiens. Les bandes évaluées étaient au nombre de cinq qui reprenaient sur les axes descriptifs

<sup>161</sup> Voir à ce sujet l'article de Henri Boyer (1990) qui pose au-delà de la spécificité, l'autonomie du concept de *représentation sociolinguistique* le rapport au dialogisme bakhtinien dans ce type d'approche.

<sup>162</sup> Si ne sont ici explicitement évoquées que les réponses des Rouennais, il faut savoir que l'enquête a porté sur des locuteurs non seulement de Rouen mais aussi de son agglomération et plus largement des villes normandes alentour. Sur l'ensemble, les stéréotypes de l'agglomération et des villes voisines viennent confirmer les stéréotypes dominants.

précédemment évoqués, **des prononciations régionales d'un même matériel francophone (Encadré 5) :**

- a) un « français immigration africaine » (FIA),
- b) un « français immigration maghrébine » (FIM),
- c) un « français rouennais courant » (FRC),
- d) un « français rouennais normé » (FRN) et
- e) un « français rouennais stigmatisé » (FRS).

**Encadré 5 : Textes lu/écoutés (Questionnaires)**

Les bandes préenregistrées pour la part quantitative du recueil des données ont été proposées aux locuteurs dans l'ordre suivant : des phrases distinctes lues l'une après l'autre (A), un texte initialement lu en sens inverse (B) et un dialogue joué par un seul témoin (C).

*(A) Ma mère, elle habite à Rouen*

*Son argent, elle l'a bien gagné et rapidement*

*Je te le dis deux fois, ça n'a rien à voir*

*C'est maintenant, tout de suite ou dimanche*

*L'autre est resté*

*Il y en a quatre*

*(B) pénitencier l'établissement à soir hier rendus sont se Rouen de camarades ses et Malandain Agnès.*

*(C) « Salut, ça va ? »*

*« ouais il faut pas se plaindre, et toi »*

*« Bah je dirais qu'il y a des jours avec et des jours sans »*

*« t'es pas garagiste ? »*

*« euh, oui pourquoi ? »*

*« Tu gagnes bien dans la région, non »*

*« C'est vrai, allez, bonjour chez toi »*

En fait il faut ajouter deux autres bandes qui sont à mettre hors course au profit de la méthodologie générale de ce type de recueil de données : d'une part une forme 'atypique' mêlant des marqueurs de formes locales et d'une communauté linguistique méconnaissable localement ; placée à l'initial du questionnement, la bande ainsi constituée (Français Rouennais Étrange/ FRE) a servi de 'mise en jambe' aux enquêtés. Et une autre bande mêlant des caractères locaux avec des marqueurs reconnaissables de l'appartenance à une zone d'oc. L'introduction de ces bandes est destinée à la fois à maintenir la vigilance des enquêtés et en même temps à leur proposer sur quelques items des contrastes sensibles : toutes les bandes ont pour une part une prononciation qui peut être entendue

comme régionale. Un quart d'heure a été nécessaire en moyenne pour répondre sur ce premier enregistrement, mais la totalité de la passation n'a pas duré plus de 75 minutes.

Sachant que les axes d'évaluation sont présentés en sept cases polarisées<sup>163</sup>, la consigne initiale et exclusive donnée aux enquêtés a été de poser sur un chacun d'eux des signes + pour marquer l'accord, des signes - pour marquer le désaccord et un signe + ou - entouré (« O ») pour marquer l'engagement personnel ou normatif. Le sujet questionné a eu à se situer de la sorte sur un jugement d'opinion (en fait un comportement discursif) qu'il assume (+ ou - entouré), accepte (+) ou rejette (-). On comprendra qu'un sujet peut s'engager tant positivement que négativement sur un énoncé. Dès lors, chaque réponse au questionnaire (Encadré 6) est une itération discursive, c'est à dire l'énonciation d'une prise de position par rapport à l'objet social qu'est alors la perception d'une variation.

Cela permet de distinguer les trois niveaux d'analyse des attitudes langagières :

*accepter les jugements attribués à autrui*, jugements qu'on porte sur ce même réel social ; accepter ce qu'un autre dit du lien social par le signage en « + ». On parle alors d'*attitude d'acceptation* ;

*rejeter les jugements attribués à autrui*, jugements que porte autrui sur ce même réel social ; refuser ce que l'autre dit du lien social par le signage en « - ». On parle alors d'*attitude de rejet* ;

*assumer le jugement que l'on porte*, via l'objet, *sur autrui*, et s'engager dans une intention comportementale dans la forme du lien social avec cette autre personne, cette forme d'altérité, en focalisant sur une case de l'échelle évaluative par l'entourage d'une case « + » ou « - ». On parle alors d'*engagement normatif* respectivement *positif* ou *négatif*.

#### *Méthode de lecture des réponses*

L'échelle évaluative est présentée sur un axe négatif/ positif dont les extrémités sont soit *non / oui*, soit des antonymes linguistiques (*désagréable/ agréable...*) ou discursifs référant à des réalités géographiques générales (*campagnard/ de la ville*), ou particulières (*rive gauche/ rive droite*). Les interrogations portant sur l'évaluation d'un couple antonyme posent peu de problème car la réponse valide ou invalide la part de catégorisation qui revient à chaque item : la question est du type :

---

*On entend parler de cette façon davantage dans*

La banlieue de Rouen       le centre ville de Rouen

---

<sup>163</sup> Codées respectivement de gauche à droite -3, -2, -1, 0, 1, 2, 3

Mettre par exemple « - » en -3 signifie le rejet d'un énoncé qui serait « on entend tout à fait parler de cette façon dans la banlieue de Rouen », un + en -2 signifie l'acceptation d'un énoncé qui serait alors « on entend plutôt parler de cette façon dans la banlieue de Rouen », etc.

Les interrogations méthodologiques portant sur l'assentiment ou la dénégation d'un « oui » ou d'un « non » supposent une explication. Lorsque l'on a une question du type :

---

*La personne entendue a un accent*

Non        Oui

---

Mettre « - » en case -2 signifie ne pas être d'accord avec ceux qui disent « non », c'est à dire que la personne entendue a plutôt un accent ; cela revient logiquement au même que de mettre un « + » en case 2. D'évidence si le contenu informationnel de ces deux réponses est identique, il en va autrement des attitudes.

Ce qu'il s'agit de mesurer est un aspect de la *latitude d'attitudes* : tout locuteur devrait évaluer de manière cohérente les objets qui lui sont proposés dans la mesure où les contenus informationnels correspondent. Cependant, les attitudes d'une personne ne sont pas figées, totalement négatives ou positives : il peut parfois avoir des attitudes contradictoires voire être d'accord avec une partie seulement des évaluations attribuées à un objet. De ce fait, la latitude peut être faible parce que la cohérence est forte, ou bien elle peut être forte parce que la cohérence est affaiblie, voire faible ; elle s'analyse en termes de rupture, tension, contradiction pour les évaluations qui relèvent des fractures urbaines. En l'occurrence, sur l'enquête, la latitude d'attitude est très faible, tout échantillon confondu, pour les attributs autres que locatifs.

### **DÉNOMINATION DE L'ESPACE ET STRATÉGIES IDENTITAIRES**

Sur l'ensemble des évaluations, la hiérarchie posée par hypothèse lors de la mise en place de la recherche s'est trouvée confirmée : plus une forme est perçue comme marquée par rapport à l'image, à la représentation que le locuteur a de la Norme, plus elle est évaluée socialement en retrait. Par ailleurs que 'l'accent' soit indice de la structuration sociale ou de l'appartenance ethnique, l'attribution favorable part toujours de la forme normée (FRN), puis courante (FRC) puis stigmatisée (FRS) et suivent, différemment mais toujours aux marges de l'espace urbain, les formes ainsi marquées par une double signalétique sociale : l'appartenance ethnique et l'exacerbation de l'altérité (FIM et FIA). Ce qui est plus pertinent relève de la territorialisation, de la façon dont les Rouennais mettent en mots leur territoire social : sur la rive droite, ils sont les producteurs ou pour le moins les détenteurs du stéréotype dominant sur leur ville sans par ailleurs ignorer la diversité sociale qui prévaut



sur leur propre rive ; sur la rive gauche, ils sont les cibles de la stigmatisation mais savent (nous avons eu affaire à des locuteurs avancés dans le cursus scolaire) ce qu'elle a de caricatural.

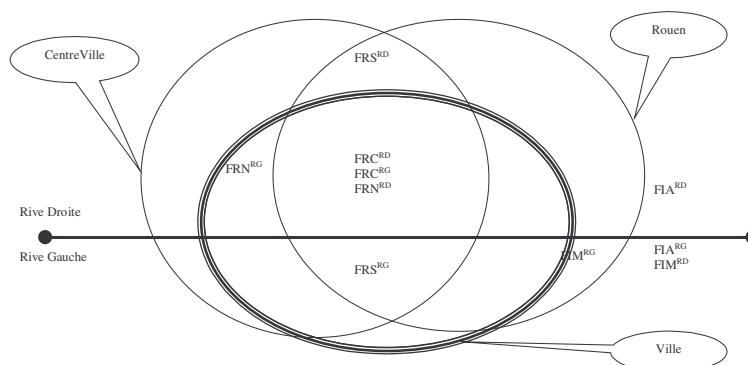
Dans les deux cas, le rapport au lieu, la topolectisation, gauchit, voire produit le discours normatif ambiant puisque tenir un discours sur sa ville est tenir un discours sur soi-même, mais aussi sur un semblable imparfait : celui-là est de Rouen mais d'un lieu de ville discriminant. En fait quatre paramètres forts doivent permettre de comprendre la tension inhérente à ce type de situation : le **caractère urbain** (car ne pas l'être signifie surtout l'impossible intégration à la communauté sociale), la **centralité** (car être du centre ville est associé à la normalité et à la prescription, la banlieue subissant ce discours), la **rouennité** (car être de Rouen impose la reconnaissance des pratiques langagières), et enfin la **polarisation** (car les deux rives s'opposent sur fond de ségrégation socio-spatiale).

### ***Les attitudes langagières des Rouennais : lieux croisés***

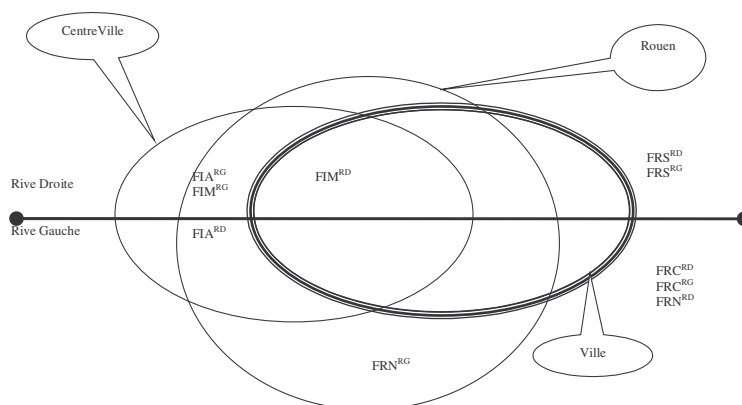
#### *Figures des attitudes*

L'inscription d'une forme dans un ensemble (voir les figures 1, 2, 3 et 4) ou hors des limites ainsi construites (Rouen, Centre ville et Ville) signifie que les locuteurs ont positionné là telle ou telle forme. La localisation rive gauche ou rive droite est représentée par un axe signifiant l'un ou l'autre des lieux. Chaque forme (FRN/ FRC/ FRS/ FIM/ FIA) relève par l'indication en exposant de RD ou RG des attitudes des locuteurs respectivement de la rive gauche ou de la rive droite de Rouen. L'inscription d'une forme dans une intersection d'ensembles montre la multiplicité des locations effectuées. Une forme positionnée hors d'un ensemble, ou d'une intersection d'ensemble demeure définie sur l'axe des rives. Sont ainsi repris dans ces figures les quatre paramètres de la topolectisation rouennaise : l'urbanité ('Ville'), la centralité ('Centre Ville'), la rouennité ('Rouen') et la polarisation ('Rive Droite/ Rive gauche').

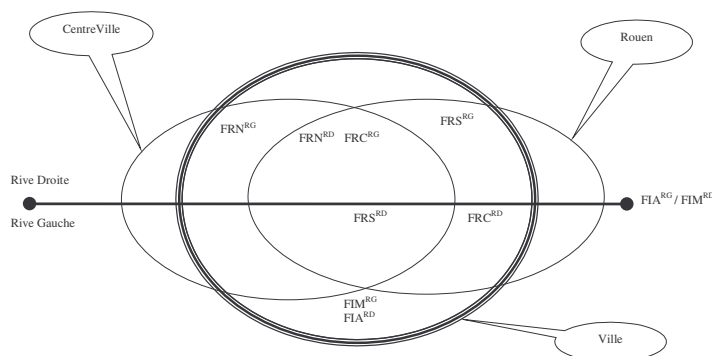
***Figure 1 : L'attitude d'acceptation des Rouennais (j'accepte que l'on dise que cette forme est de tel lieu)***



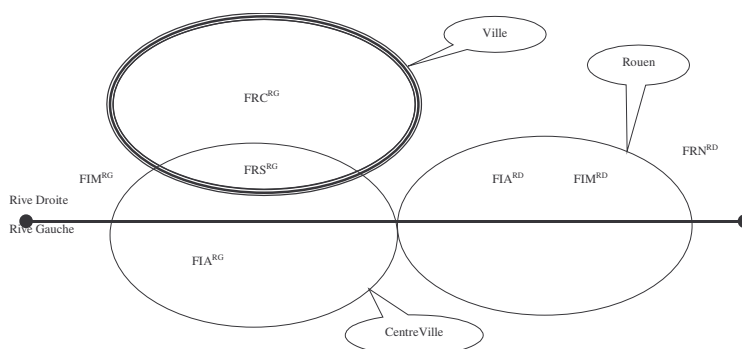
**Figure 2 : L'attitude de refus des Rouennais  
(je refuse que l'on dise que cette forme n'est pas de tel lieu)**



**Figure 3 : L'attitude d'engagement normatif positif  
(je m'engage avec ceux qui disent que cette forme est de tel lieu)**



**Figure 4 : l'attitude d'engagement normatif négatif  
(je m'engage avec ceux qui disent que cette forme n'est pas de tel lieu)**



### Rive gauche

Les habitants de la rive gauche catégorisent dans leurs diverses attitudes (Figures 1, 2 et 3) la forme normée (FRN<sup>RG</sup>) comme une forme urbaine et typique du centre ville et de la rive droite. Il est remarquable de constater que l'attribut 'Rouen' est exclu de cette évaluation : FRN<sup>RG</sup> n'est pas rouennais. La distinction faite avec la

forme plus courante (FRC<sup>RG</sup>) porte sur une autre exclusion : celle de l'attribut 'rive gauche'.

La tension se révèle sur les évaluations de la forme dévalorisée (FRS<sup>RG</sup>), à la fois parler urbain et forme quasi locale d'après les stéréotypes. Les locuteurs ne récusent pas les discours stéréotypés plaçant cette forme sur leur rive : elle est du centre ville, de la rive gauche, de la ville et de Rouen (Figures 1 et 2). Mais ils n'assument pas pour eux-mêmes (Figure 3) cette topolectisation puisqu'ils renvoient la forme stigmatisée sur la rive droite.

Les formes marquées ethniquement (FIM<sup>RG</sup> et FIA<sup>RG</sup>) n'ont pas tout à fait la même évaluation. La première est très clairement placée rive gauche mais surtout exclue de la rive droite. La seconde située sur la rive gauche dans le discours d'autrui mais récusée en tant que telle dans le discours propre : en fait la caractéristique essentielle attribuée à cette forme est d'être absolument en dehors du centre ville (Figure 2 notamment).

L'attitude d'engagement normatif négatif (Figure 4) souligne la tension qui existe entre les deux sous-ensembles de la communauté sociale : la forme dévalorisée doit pouvoir être rive droite et en centre ville. Il est par ailleurs notable pour ce type d'attitude que la forme FIA<sup>RG</sup> se retrouve ainsi assumée sur la rive gauche et que FIM<sup>RG</sup> sur la rive droite.

### *Rive droite*

Les habitants de la rive droite placent la forme normée (FRN<sup>RD</sup>) dans le centre ville, rive droite et à Rouen tant pour rendre compte du discours d'autrui que de celui qu'ils sont prêts à tenir (Figures 1, 2 et 3). Il faut noter une tension forte sur l'attribut 'rive' : en effet, majoritairement placée sur la rive droite, cette forme est de la rive gauche pour un type d'attitude donnée : l'engagement normatif négatif (Figure 4) concerne ici une partie de la population qui relève des quartiers stigmatisés de la rive droite et fait cas d'un conflit sociolinguistique, d'un fait de minoration sociale excluant les quartiers populaires des usages normés du français.

La forme courante (FRC<sup>RD</sup>) est dans le discours d'autrui : urbaine, du centre ville, de Rouen et de la rive droite (Figures 1 et 2). Pourtant, l'attitude d'engagement normatif positif la place absolument sur la rive gauche de la ville, lieu de l'écart à la norme (Figure 3). C'est autour de la même contradiction que se construisent les attitudes <sup>RD</sup> sur la forme populaire (FRS<sup>RD</sup>) : bien perçue comme une forme rouennaise et sans doute centrale, FRS<sup>RD</sup> est tantôt de la rive gauche, tantôt de la rive droite (Figures 1 et 3).

Les formes marquées ethniquement ne sont pas amalgamées : FIM<sup>RD</sup> est de la rive gauche tendancielle, mais surtout exclue de l'espace urbain central rouennais. Le discours attribué à autrui fait état de FIA<sup>RD</sup> sur la rive droite mais au-delà de Rouen et de son

centre, tandis que les discours propres la placent sur la rive 'ethnique', la rive gauche.

### *Bilan*

Ce qui ressort de ces indications, c'est que les stratégies identitaires des uns et des autres divergent selon l'appartenance à l'une ou l'autre des deux rives. En effet, il est notable que la rive gauche est davantage le lieu des formes perçues comme les plus en écart par rapport à la norme. Ce discours devient d'autant plus fort chez les tenants locataires de la norme : les habitants de la rive droite rejettent en totalité sur la rive gauche les autres formes que celle normée (qu'ils s'attribuent d'ailleurs) dès lors qu'ils assument leur propre jugement. D'une autre façon, ceux de la rive gauche excluent de leur espace social toutes les formes régionales non marquées ethniquement et vont encore plus loin, en isolant la forme normée, rejetée du caractère rouennais. On retrouve à ce niveau la difficulté d'ajuster l'identité prescrite (Camilleri C., 1996 : 85) avec la propre estimation des locuteurs : en situation de produire un discours sur l'identité sociale mêlant divers stéréotypes sur la langue et les lieux de ville, les Rouennais assument différemment la fracture urbaine spécifique à leur ville. Rive droite, ils produisent le stéréotype positif d'eux mêmes et le négatif des autres (ce dernier étant en partie repris par les locuteurs de la rive gauche), mais sont par ailleurs soumis à une réalité urbaine contraignante : reconnaître sur leur propre rive l'existence de locuteurs relevant en discours de la rive gauche. Rive gauche, l'on tente une réfutation du stéréotype, et sans doute davantage, l'intégration à la communauté sociale urbaine.

Le rapport entre les deux rives est de fait un rapport d'opposition complémentaire : il est facteur d'unité car il relève d'une identité urbaine fondée sur une épaisseur identitaire donnée et partagée, mais par ailleurs il est facteur de tension parce qu'il dispose au sein de la communauté ainsi caractérisée une pratique ségrégative relevant d'un socio-type du Rouennais. Dans ce double mouvement d'identification et de différenciation (Bres J., 1993 : 6), la mise en mots de l'espace social est effectivement celle d'une fracture urbaine posant des territoires distincts car hiérarchisés.

### ***Dire les lieux de sa ville***

#### *Le centre ville et la banlieue*

En tant que partie d'un ensemble urbain complètement identifié, le centre ville, effectivement partagé inégalement entre la rive gauche et la rive droite est un lieu territorialisé différemment par les uns et les autres. Si les attitudes d'acceptation et de refus permettent de percevoir que la centralité urbaine est réservée aux seules formes non marquées ethniquement, l'attitude d'engagement

(notamment positive car la négative n'est pas pertinente) rend compte d'une mise en mots de l'espace autrement sociale et plus encore socio-spatiale, dès lors que l'on s'attache aux attributs restant.

En d'autres termes, la localisation posée, quel est le stéréotype assumé sur l'autre, membre a fortiori d'une même communauté sociale, quelle altérité construit-on dans l'espace commun ainsi constitué par des attributs produits en discours et facteurs et/ou résultats de la hiérarchisation ? De plus, jusqu'à quel point la praxis linguistique joue-t-elle un rôle, dans la mesure où dire c'est produire du sens et de l'identité ?

Les stéréotypes développés sur le centre ville (Tableau 1) par les habitants de la rive droite reprennent la structure dyadique de la ville et l'on observe d'abord que la variété la moins normée (FRS) est la forme accentuée, qui est de même *le parler de Rouen*, et se trouve associée aux attributs les moins valorisants socialement (choquant, marqué populaire, bas niveau d'études, bas niveau social, statut subalterne) ; et ensuite que la variété normée (FRN) est assumée résolument par la valorisation que son usage présuppose.

**Tableau 1 : Mise en mots de l'espace : les formes dites du centre ville?**

<b>Si l'on est de Rouen Rive droite</b>			<b>Si l'on est de Rouen Rive gauche</b>	
<b>Items évaluatifs</b>				
<i>FRN (D)</i>	<i>FRS(G)</i>		<i>FRN(D)</i>	<i>FRC(D)</i>
Non	Oui	<i>Accent</i>	Non	Non
Oui	Oui/non	<i>Agréable</i>	Non	Oui
Non	Oui	<i>Choquant</i>	Non	Non
Non	Oui	<i>Marqué</i>	Non	Non
Non	Non	<i>Étranger</i>	Non	Non
Non	Oui	<i>Sympathique</i>	Oui/non	Oui
Non	Non	<i>Agressif</i>	Non	Non
Oui	Oui	<i>Sûr de soi</i>	Oui	Oui
Non	Oui	<i>Populaire</i>	Non	Non
Non	Oui/non	<i>Niveau d'études bas</i>	Non	Non
Non	Oui	<i>Niveau social bas</i>	Non	Non
Non	?	<i>Activité manuelle</i>	Non	Non
Non	Oui	<i>Statut subalterne</i>	Non	Non
Non	Non	<i>En famille</i>	Non	Oui
Oui	Oui	<i>Dans la rue</i>	Oui	Oui
Oui	Non	<i>En public</i>	Oui	Oui

Pour les habitants de la rive gauche, la structure dyadique n'a pas de raison d'être parce qu'ils placent rive droite toutes les façons de parler qu'ils ne perçoivent pas comme issues des communautés

exogènes. Ce qui est remarquable est d'abord de représenter un centre ville rive droite (et c'est alors presque un pléonasme) sans accent, de haut niveau social et d'études, et centre d'activités intellectuelles ; puis d'assumer pleinement un usage (en famille, dans la rue, en public) qu'ils localisent néanmoins sur la rive droite.

Du centre ville sont absolument exclues les formes issues de l'immigration : elles sont repoussées vers une banlieue tout aussi 'molle' dans ses limites. Toutes attitudes confondues et dans une quasi unanimité, la banlieue linguistique rouennaise est ethnicisée sur la base d'un non-centre-ville de la rive gauche.

### *De la rive gauche à la rive droite : les lieux nommés*

#### **Les lieux**

La rive droite et la rive gauche sont à dimension variable ; elles sont en fait non seulement un lieu géographique parfaitement connu et identifié, mais encore un lieu symbolique. Si sont écartées les dénominations déjà vues (Rouen, centre ville,...), quatre autres lieux de ville ont été évalués car nommés lors de la pré-enquête (deux d'entre eux concernent strictement Rouen (*Les Sapins* et *Saint-Sever*) :

- a. un lieu de la rive gauche ; il s'agit de *Rouen Saint-Sever*, quartier de Rouen reconnu comme étant le centre ville gauche ;
- b. trois lieux de la rive droite ; il s'agit de *Rouen Les Sapins* (renommés dans la signalétique urbaine locale, avec le quartier *Rouen La Grand Mare*, les Hauts de Rouen, quartier dit difficile ou en tout cas fortement stigmatisé), *Darnétal* (commune limitrophe où l'accent de Rouen a été placé dans les discours stéréotypés antérieurs) et *Bois-Guillaume* (commune résidentielle, ou dite telle, signe d'une aisance sociale stéréotypée).

#### **Rouen-Les-Sapins**

Le stéréotype dominant (Tableau 2) sur Rouen-Les-Sapins est l'affirmation du marquage ethnique des pratiques langagières ; même si l'on ne raisonne ici qu'en termes de tendances (un 'oui' signifie qu'une majorité seulement territorialise ainsi cette forme), il faut y voir un effet de la minoration sociale. Ce quartier appartient à la commune rouennaise mais a été associé à la rive gauche lors de la pré-enquête. C'est dire qu'il est exclu des représentations valorisantes des Rouennais de la rive droite de la ville et concourt plus généralement à édifier un contre-socio-type au sein même de la ville (Begag A., 1994) : les pratiques langagières de ce quartier diffèrent peu des autres quartiers plus ou moins populaires de Rouen.

Les attitudes langagières des habitants de Rouen rive gauche sont très différentes à l'égard de ce lieu de ville (Tableau 3) : la seule forme



admise (toujours en terme de tendance comme forme spécifique) est le rouennais populaire (FRS).

**Tableau 2 : Rouen Les Sapins (Locuteurs Rive droite)**

Formes/ lieux	Rouen Les Sapins (RD)	
	Engagement normatif	Attitude de refus et d'acceptation
<b>FI<sup>RD</sup></b>	Oui	Oui
<b>FIM<sup>RD</sup></b>	Oui	Oui
<b>FRS<sup>RD</sup></b>	Non	Non
<b>FRC<sup>RD</sup></b>	Non	Non
<b>FRN<sup>RD</sup></b>	Non	Non

**Tableau 3 Rouen les Sapins (Locuteurs Rive gauche)**

Formes/ lieux	Rouen Les Sapins (RG)	
	Engagement normatif	Attitude de refus et d'acceptation
<b>FI<sup>RG</sup></b>	Non	Non
<b>FIM<sup>RG</sup></b>	Non	Non
<b>FRS<sup>RG</sup></b>	Oui	Non
<b>FRC<sup>RG</sup></b>	Non	Non
<b>FRN<sup>R</sup> G</b>	Non	Non

On trouve là une explication à la localisation de cette forme sur la rive droite (Figure 3) : il y a reconnaissance d'une pratique réelle et non pas seulement représentée. Une dernière remarque s'impose : les locuteurs des deux rives excluent du quartier les formes les plus normées de français.

#### **Rouen Saint-Sever**

Le quartier Saint-Sever est lieu de passage entre le centre rive droite et la rive gauche, mais aussi plus largement entre les deux rives de l'agglomération. Il est nécessairement proche du centre rive droite d'autant plus qu'il se constitue également en centre commercial, culturel, administratif...

Les attitudes des locuteurs de Rouen rive droite sont relativement complexes (Tableau 4) : comme lieu de ville marqué par sa localisation, ces locuteurs dénie, dans le discours attribué à autrui, aux formes les plus normées d'y être situées mais semblent adopter une attitude similaire pour les formes marquées ethniquement ; de même ils y situent la forme populaire (FRS).

Pourtant ils reconnaissent à ce lieu, pour leur propre discours, une spécificité remarquable : on y parle presque tout... presque toutes les formes sauf le sociolecte dévalorisé. Il y a là manifestation tension entre l'espace socio-langagier perçu et l'espace socio-langagier vécu.

**Tableau 4 : Rouen Saint-Sever  
(Locuteurs Rive droite)**

Formes/ lieux	Rouen Saint-Sever (RD)	
	Engagement normatif	Attitude de refus et d'acceptation
<b>FIARD</b>	Oui	Sans polarisation
<b>FIMRD</b>	Sans polarisation	Non
<b>FRSRD</b>	Non	Oui
<b>FRCRD</b>	Oui	Non
<b>FRNRD</b>	Oui	Non

**Tableau 5 : Rouen Saint-Sever  
(Locuteurs Rive gauche)**

Formes/ lieux	Rouen Saint-Sever(RG)	
	Attitude de refus et d'acceptation	Attitude de refus et d'acceptation
<b>FIARG</b>	Sans polarisation	Oui
<b>FIMRG</b>	Oui	Oui
<b>FRSRG</b>	Oui	Oui
<b>FRCRG</b>	Oui	Non
<b>FRNRG</b>	Oui	Non

Les attitudes des habitants de Rouen rive gauche (Tableau 5) sont plus cohérentes dans la mesure, peut-être, où ce lieu leur est familier (*a contrario* les habitants du centre rive droite vont bien peu au quartier Les Sapins : c'est affaire de territoire social). Ils reconnaissent un discours excluant de cet espace les formes normées mais font état d'un 'plurilinguisme social' spécifique. Toutes les formes y sont employées.

*Bilan : justifier la dominance*

Il ressort de ces résultats que les stéréotypes produits par le groupe dominant (RD) servent d'une part à justifier la dominance : c'est bien sur la rive gauche que l'on parle mal et avec un accent, même si c'est également là que l'on peut reconnaître la forme identitaire. D'autre part, les dénominations plus précises (nom de communes ou de quartier) font état de lieux situés pourtant rive droite (Le quartier Rouen-Les-Sapins, La Grand Mare et Darnétal) mais récusent très fortement le quartier Saint-Sever situé rive gauche (Bulot T., 1998a). On peut y voir la difficulté d'assumer un sociotype (Bres J., 1990) posant la nécessité d'appartenir à un territoire sociolinguistique valorisé par l'emploi de la forme normée, de se savoir et de se construire face à l'autre comme membre d'un lieu valorisant (essentiellement un centre ville), et une autre contrainte : appartenir à une communauté sociale urbaine dont la forme identitaire est stigmatisée par son écart à la norme ; la rive gauche

est alors l'ensemble des autres, l'ensemble des dominés non tels qu'ils sont réellement mais tels que l'on a besoin qu'ils soient pour savoir s'auto-désigner. Pour les habitants de la rive gauche, l'appropriation du territoire urbain procède d'une dynamique semblable : perméables aux stéréotypes dominants, ils rejettent d'abord sur la rive droite les formes qu'ils perçoivent comme les plus normées se plaçant alors dans un processus d'hétéro-déévaluation, mais enfin ils y placent également la forme identitaire par un processus complémentaire d'hétéro-évaluation.

### CONCLUSION

Le parler de Rouen existe dans l'imaginaire linguistique des Rouennais comme l'un des éléments de leur identité *a fortiori* urbaine. Pour autant, cette identification pose problème parce qu'elle met en rapport l'aspect négatif de la forme : le parler dit de Rouen est de fait un sociolecte dévalorisé par rapport au standard régional. De fait, il s'agit en même temps de nier l'identification à la langue spécifiant la communauté tant pour autrui que pour soi-même, et de poser ce code (le rouennais) comme identitaire et incontournable d'un marquage quasi ethnique.

Cette situation toute paradoxale émerge des discours très fortement, mais fait sens dans la mesure où les faits linguistiques faisant objectivement défaut pour marquer trop évidemment les groupes urbains, les locuteurs rouennais renforcent, pour lui conserver un marquage identitaire fort, des traits corrélatifs à la langue (Manzano F., 1997) pour autant asseoir que dénoncer le paradoxe qui semble devenir le trait culturel dominant.

#### Encadré 6 : Le questionnaire

0. La personne entendue a un accent.  
Non         Oui
1. La personne entendue a un accent :  
désagréable        agréable
2. La personne entendue a un accent :  
campagnard        de la ville
3. La personne entendue a un accent choquant.  
Non         Oui
4. La personne entendue a un accent :  
d'ailleurs        de Rouen
5. La personne entendue a un accent marqué.  
Non         Oui
6. La personne entendue a un accent étranger.  
Non         Oui
7. La personne entendue semble :  
antipathique         sympathique
8. La personne entendue est agressive.  
Non         Oui
9. La personne entendue est :  
timide         sûre de soi
10. La personne entendue vient :  
d'un milieu populaire         d'un milieu bourgeois

11. La personne entendue a :  
un bas niveau d'études       un haut niveau d'études
12. La personne entendue a un niveau social :  
bas      élevé
13. La personne entendue exerce un métier favorisant une activité :  
manuelle      intellectuelle
14. La personne entendue tient dans son métier un statut de :  
subalterne      responsable
15. Dans quelles situations pensez-vous pouvoir entendre parler ainsi
- En famille.  
Non       Oui
- Dans la rue  
Non       Oui
- Dans des prises de parole publiques  
Non       Oui
16. On entend parler de cette façon davantage dans :  
la banlieue de Rouen       le centre ville de Rouen
17. On entend parler de cette façon davantage :  
Rive Gauche       Rive Droite
18. On entend parler de cette façon davantage aux Sapins  
Non       Oui
19. On entend parler de cette façon davantage à La Grand Mare  
Non       Oui
20. On entend parler de cette façon davantage à Rouen Saint-Sever  
Non       Oui
21. On entend parler de cette façon davantage à Bois Guillaume  
Non       Oui
22. On entend parler de cette façon davantage à Darnétal  
Non       Oui

# LE SENS DU TERRITOIRE : L'IDENTIFICATION GÉOGRAPHIQUE EN SOCIOLINGUISTIQUE<sup>164</sup>

---

## INTRODUCTION

### *Identifier la « parole accentuée »*

La parole, au-delà et au sein de la fonction de communication, revêt, au travers de ce qu'on nomme généralement « l'accent », le rôle d'un indicateur social certes pour ceux qui en sont les acteurs, mais surtout pour ceux qui l'écoutent ou l'entendent. Qui ne sait pas identifier -sans présumer de la qualité de l'identification- un locuteur par rapport à l'écart entre ses propres comportements linguistiques et ceux d'autrui ? Les faits variationnels sont démontrés et leur perception différenciée par des auditeurs constitue un des possibles objets de recherche du sociolinguiste : mise en mots, cette perception peut être intuitivement reconnue comme problématique par les membres d'une communauté ou d'un groupe social. Identifier l'autre au travers de sa façon de parler ne signifie ni qu'on le côtoie nécessairement, ni qu'on interagit obligatoirement avec lui, ni qu'on le stigmatise toujours. C'est par contre poser, dans le même moment, sa propre identité en tant que référence, pour tout ce qu'elle montre de semblable ou de différent.

### *Le rapport à l'espace*

Ce qui nous intéresse plus précisément est l'identification dans son rapport -sans doute dialectique- à l'espace : nécessairement lourde de social<sup>165</sup>, elle est l'œuvre de locuteurs invariablement acteurs de leur discours identitaire. La dimension identitaire ainsi conçue et représentée de l'espace, celui-ci devient territoire.

En effet, en termes de questionnement, nous posons que faire identifier la « parole accentuée » de citoyens notamment par des citoyens, ou plus globalement un locuteur par d'autres locuteurs, revient à travailler un territoire<sup>166</sup> plus social que géographique où

---

<sup>164</sup> BAUVOIS C. BULOT T., 1998, « Le sens du territoire : l'identification géographique en sociolinguistique » dans Revue PArôle 5/6, Université de Mons Hainaut, Mons, 61-80.

<sup>165</sup> Le territoire étant un des facteurs indispensables de l'identité en ce sens qu'il est, avec la langue, l'un des traits constitutifs de l'ethnie (Breton R., 1992 :15) et l'un des quatre facteurs définitoires de toute communauté sociale, telle que du moins la sociolinguistique urbaine sait l'aborder (Calvet L.J., 1994 :126).

<sup>166</sup> Sans trop entrer dans une définition complète du terme territoire (voir pour cela l'excellente synthèse de Tizon P. (1996)), on peut comprendre le concept en sociolinguistique urbaine comme territoire social à la fois fondé sur

a) des réalités matérielles : les lieux et les langues

b) sur des représentations, ce que l'on dit de ces lieux, et précisément

c) sur ce que l'on dit que l'on parle en ces lieux.

l'autre est plus celui dont on se représente la façon de parler que celui avec lequel on parle effectivement.

## **IDENTIFICATION, ÉVALUATION ET INDIVIDUATION : DE L'ESPACE AU TERRITOIRE**

### ***Le concept***

Sur ce dernier point, même si le concept de territoire pose à lui seul beaucoup de questions, il importe de préciser ce que nous entendons par *identification* et notamment les rapports du concept avec deux autres termes forts du domaine : l'évaluation et l'individuation. Relever un écart (ou son contraire) ressortit, il est vrai, potentiellement tant à l'un qu'à l'autre des deux concepts.

On peut penser qu'identification et évaluation s'inscrivent dans un processus identitaire commun : en tant que l'un des mécanismes de la construction de l'identité, l'identification pourrait ne faire sens pour les locuteurs que si elle peut s'élaborer à partir d'évaluations préalables.

Cependant, d'un point de vue méthodologique et *a fortiori* sociolinguistique, il peut s'agir de moments distincts. L'évaluation caractérise la relation des acteurs sociaux à la norme ou à la forme d'énoncés (les leurs ou ceux d'autres personnes) : c'est au travers de cette relation, que l'on appréhende tant les opinions de l'auditeur que ses attitudes<sup>167</sup>. De manière proche mais remarquable, l'identification, pour ce qui concerne notre domaine de recherche, va davantage concerner le mouvement qui va faire s'approprier ou faire se différencier un locuteur ou un groupe de locuteur par rapport à un autre sur la base de reconnaissance de marqueurs linguistiques posés comme identitaires.

Identification et individuation<sup>168</sup> relèvent de la même construction identitaire : en effet, par la reconnaissance d'une façon de parler chez autrui, un locuteur fait montre de ce processus de différenciation (voire d'annexion) qui au final (sauf masquage, simulation ou ruse divers) révèle que lui même parle différemment. En identifiant autrui, le locuteur (re)construit ainsi sa propre identité sociolinguistique. Dans le mouvement qui transforme l'espace (déjà socialement construit et sans cesse en renégociation par les acteurs) en territoire comme facteurs identitaires, il faut à notre avis reconnaître l'action de l'individuation. En revanche, et c'est pour l'heure notre objet<sup>169</sup>, dans la signalétique même du

<sup>167</sup> Voir à ce sujet les travaux de Jean Peytard (notamment 1992 : 46-47) qui rappelle le caractère central du concept d'évaluation chez Labov.

<sup>168</sup> Voir Marcellesi J.B., Gardin B.(1974)

<sup>169</sup> Des faits relevant de l'individuation apparaissent nécessairement dans le processus d'identification. Nous marquons là que nous tentons de distinguer deux approches : l'une travaillant sur le « façonnage » du territoire et l'autre sur la territorialisation.



territoire, c'est davantage l'identification qui est en question : les limites et frontières territoriales sont ainsi posées.

### ***Les sites de l'identification***

Il nous faut dire que cet article est né d'une rencontre fortuite de pratiques de recherche. Les enquêtes menées par l'équipe de Rouen (Bulot T., 1997, 1998, 1999)<sup>170</sup> et par celle de Mons (1992, 1994, 1995, 1996, 1997, 1999) se rejoignent sur le terrain urbain et une technique commune (faire identifier des locuteurs par des juges auditeurs qui disposent pour ce faire de seuls échantillons sonores). Elles diffèrent cependant sur un point essentiel : à Rouen, l'autre à identifier est Rouennais car il s'agit de travailler sur les représentations sociolinguistiques que les seuls Rouennais ont de leur ville en tant qu'espace énonciatif ; alors que pour Mons, les réponses attendues tant sur le terrain belge que sur le terrain africain dépassent toujours le terrain de la ville.

Sur les deux sites, ce qui nous a intéressés est l'identification en tant que telle (dans son rapport au territoire donc au sentiment identitaire), centrale à nos recherches, et non pas celle constitutive de toute investigation pourtant sur l'évaluation<sup>171</sup> des pratiques langagières.

### **DES RECHERCHES SUR L'IDENTIFICATION**

Les travaux relevant de l'identification sont peu nombreux. Citons une recherche sur le parler urbain havrais (Hauchecorne et Ball, 1997) et une autre ayant l'anglais pour langue cible (Giles et Bourhis, 1970 - cités par Fasold, 1984).

Tant à Rouen qu'à Mons, les travaux qui s'attachent particulièrement à l'identification portent en majeure partie sur la langue française (Moreau et Brichard, 1994 ; Moreau, Thiam et Bauvois, 1997 ; Tsekos, Bulot et Grosse, 1996 ; Bauvois, 1996 ; Bauvois et Diricq, 1999 ; Moreau, Brichard et Dupal, 1999) et la langue wolof (Juillard, Moreau, Ndao et Thiam, 1994).

Le fait que la langue française connaisse, tout comme l'anglais, diverses variétés géographiques est une réalité bien présente dans le discours épilinguistique des usagers, qu'ils soient Belges,

---

<sup>170</sup> Les deux enquêtes rouennaises portent sur le parler urbain local ; la première relève pleinement de l'identification parce que la mesure de l'écart a permis aux juges de notamment rendre compte de l'organisation du territoire rouennais large (incluant notamment l'agglomération). La seconde porte d'avantage sur l'évaluation dans la mesure où il s'est agi de faire évaluer des items produits pendant la première enquête. Cependant, dans le même questionnaire des questions relèvent de l'identification : celle qui ont trait au rapport et à l'attribution de lieu(x) à des façons de parler. Ce sont ces questions dont les réponses sont ici commentées.

<sup>171</sup> Sur un terrain proche et avec des méthodologies voisines, d'autres études des chercheurs de Rouen et de Mons se sont aussi attachées à mesurer l'évaluation en recourant entre autres à une technique proche de celle du locuteur masqué : Comiti, 1991, Bulot, 1999 ; Lafontaine, 1986, Moreau, 1992, Moreau et al., 1994 ; Moreau et al., 1999, Grosse, 1999.

Sénégalais ou Français. Au Sénégal, cette différenciation est vraie non seulement pour les variétés du français (Moreau et Thiam, 1995), mais aussi pour celles du wolof, lequel est réputé porter le marquage identitaire des ethnies aussi bien que des régions (Juillard et al., 1994 ; Moreau et Thiam, 1995). En France, les travaux de l'équipe de Rouen ont plus particulièrement porté sur l'identification géographique des variations sociolinguistiques au sein de la ville de Rouen (Tsekos et al., 1996 ; Bulot, 1998) ; le parler urbain local étant considéré comme potentiellement porteur de trois types de marquage identitaire : régional (normand), ethnique (principalement maghrébin et africain) et urbain.

## **DES MÉTHODOLOGIES**

### ***Les locuteurs et les juges***

Les locuteurs sont sélectionnés de façon systématique selon leur origine géographique : pour les enquêtes belges, il doivent avoir vécu au moins les 4/5èmes de leur vie dans la ville où ils sont nés. Les enquêtes sur le terrain africain ont fait appel à des étudiants universitaires ou à des lycéens. Celles liées au terrain belge ont utilisé aussi bien des échantillons de parole d'universitaires que de locuteurs ayant au plus un diplôme d'études professionnelles, partant du principe que c'est à la base de la pyramide sociale que la variation géographique est la plus forte, et que l'on peut en conséquence trouver la plus grande variation en termes d'accent (Trudgill, 1975). Au Havre (Hauchecorne et Ball, 1997), il s'agit de quatre hommes, tous ouvriers. À Rouen, les locuteurs sont des hommes adultes (dont la voix ne pouvaient induire ni la jeunesse ni la vieillesse, mais une certaine maturité) : ils ont été sélectionnés sur la base des critères suivants : être citadin, actif, monolingue, haut-normand depuis plus de 20 ans et de formation professionnelle manuelle ou intellectuelle.

Les juges sont des étudiants universitaires ou des lycéens différenciés selon leur origine géographique ou ethnique (Juillard et al., 1994 ; Bauvois, 1996 ; Tsekos et al., 1996 ; Moreau et al., 1997 ; Bulot, 1998), ou encore des groupes de personnes différenciés selon leur niveau d'études et leur âge et ayant, comme les locuteurs, passé les 4/5èmes de leur vie dans la même ville (Bauvois et Diricq, 1999). Au Havre (Hauchecorne et Ball, 1997), les juges sont au nombre de 38 et présentent un éventail aussi large que possible sur le plan social, tout en se différenciant en Havrais et non-Havrais.

### ***Les enregistrements***

Dans tous les cas, les sujets sont enregistrés sur un thème sans rapport avec la recherche. Certains sujets ont à lire un texte

d'actualité régionale et fortement inspiré d'une dépêche diffusée dans tous les médias régionaux (Tsekos et al., 1996 ; Bulot, 1998), d'autres ont à donner leur opinion concernant un chanteur populaire (Juillard et al., 1994), la réforme de l'orthographe (Moreau et al., 1997) ou le fait de fumer dans les endroits publics (Bauvois, 1996 ; Bauvois et Diricq, 1999).

A Rouen, le texte a été choisi de telle manière qu'il contienne des traits phoniques qui peuvent être réalisés sous une forme normée ou sous une forme vernaculaire. Au Havre (Hauchecorne et Ball, 1997 : 15), quatre passages ont été choisis de manière à « ... *obtenir un accent totalement relâché...* », ces passages correspondant au moment où les locuteurs donnaient le plus libre cours à leurs sentiments. Pour les recherches de l'équipe montoise, il s'agit d'obtenir des échantillons de parole centrés sur un sujet qui sont, après les échantillons de parole émotionnelle, les plus proches de la prononciation vernaculaire dans la mesure où ils se caractérisent par une faible attention au langage (Labov, 1966). Des enregistrements ainsi obtenus, on sélectionne un extrait ne comportant aucun régionalisme lexical ou morphosyntaxique qui puisse favoriser l'identification. Cet extrait est de 20 secondes, les recherches sur l'identité sociale ayant montré que 10 à 15 secondes sont suffisantes pour reconnaître l'origine sociale d'un locuteur (Entwisle, 1970 - citée par Lee, 1971).

### **Les questionnaires**

Dans les recherches menées sur le terrain belge (Moreau et Brichard, 1994 ; Moreau et al., 1999 ; Bauvois, 1996 ; Bauvois et Diricq, 1999), un questionnaire préétabli est remis aux informants. Les questions portent sur une identification géographique en termes de pays (France ou Belgique) ou de régions (nord - sud - est - ouest) ou sur une identification en termes de villes, également réparties sur tout le pays. Dans les deux premières recherches, les sujets sont informés du fait qu'ils ont un choix à faire entre deux pays. Pour les deux dernières, il s'agit de fournir aux informants, au travers des catégories proposées, une image géographique complète du pays - et ce même si dans l'échantillon de parole, seules cinq villes sont effectivement représentées. Les recherches menées au Sénégal (Juillard et al., 1994 ; Moreau et Thiam, 1995 ; Moreau et al., 1997) et en France (Tsekos et al., 1996 ; Bulot, 1998) reposent par contre sur un mode d'entretien proche de la conversation libre, et les enquêteurs ne fournissent pas au sujet un canevas de réponses déterminées.

Quelle que soit l'approche choisie, le souci des enquêteurs est identique : il s'agit, en fournissant des noms de pays, de régions ou de villes équiparties sur une carte de la Belgique, ou en ne

proposant aucune catégorie *a priori* mais un cadrage spatial large<sup>172</sup>, de laisser au sujet une latitude importante quant à ses réponses.

### **Les résultats**

#### *L'identification géographique*

Les résultats dans le domaine de l'identification géographique sont très diversifiés. L'identification en termes de pays est généralement très bonne : les Belges différencient les Français des Belges à des taux variant entre 89 et 95% selon le locuteur (Moreau et al., 1999), et les Sénégalais identifient les Sénégalais à 84.3% et les non-Sénégalais à 71.4% (Moreau et al., 1997). Ce type d'identification amène donc toujours des résultats supérieurs à 70%.

L'identification en fonction des points cardinaux est supérieure à l'identification en villes si la réponse régionale est reconstruite à partir des réponses "villes" (Bauvois, 1996) ; elle lui est par contre légèrement inférieure - sans doute parce que moins familière - lorsque les résultats des deux types d'identification sont considérés séparément (Bauvois et Diricq, 1999). L'identification en points cardinaux oscille entre 35.7 et 23.7%, celle des villes, entre 25.9 et 13.7%. Dans tous les cas, ces valeurs sont supérieures à celles qu'aurait fourni le hasard. C'est lorsque les réponses "villes" sont regroupées en catégories régionales (occident - orient - Ardennes - Flandres - Bruxelles) que l'on obtient le plus grand taux de bonnes réponses (47%), sans doute parce que cette découpe reflète plus fidèlement le crible géographique utilisé par l'auditeur. L'identification de l'accent du Havre par les Havrais étudiés par Hauchecorne et Ball (1997) apporte des résultats très variables selon les locuteurs, allant de 80% pour le premier à 20.6% pour les trois autres - aucun non-Havrais n'ayant cependant identifié les locuteurs comme étant du Havre.

A Rouen, l'identification géographique relève des mêmes tendances, mais n'a pas le même niveau de pertinence : certes, se construit un territoire urbain représenté qui n'est pas celui objectivement repérable (Bulot et Van Hooland, 1997), mais on peut néanmoins dire que les locuteurs ont tous été identifiés comme des citadins et plus la distance par rapport à la forme normée a été perçue plus ceux-ci ont été identifiés hiérarchiquement comme normands puis rouennais.

---

<sup>172</sup> Ainsi dans les enquêtes faites à Rouen, les préliminaires annonçaient aux enquêtés que la recherche justifiant le questionnement portait sur « Nous faisons une recherche sur le français en Normandie ».

*Les facteurs qui influencent l'identification***Les facteurs sociaux**

Pour ce qui est des locuteurs, il apparaît, ainsi qu'il fallait s'y attendre, que les personnes des couches sociales les moins favorisées sont les plus aisément identifiées. Le sexe est lui aussi un facteur de variation, les femmes étant, ainsi que prévu, les moins facilement identifiées aussi bien en termes d'appartenance nationale (55.1% de bonnes réponses contre 71.3% pour les hommes - Brichard, 1991) que pour l'appartenance régionale (36.3% contre 38.8% - Bauvois, 1996). Toutefois, sur le terrain sénégalais, ces différences restent minimales (Moreau et al., 1997). L'âge des locuteurs joue dans le sens d'une reconnaissance croisée, les aînés étant mieux identifiés par les aînés et les jeunes par les jeunes - les aînés étant par ailleurs ceux qui sont les mieux identifiés (Bauvois, 1996). Ces résultats sont toutefois nuancés par une recherche ultérieure (Bauvois et Diricq, 1999) qui montrent que les auditeurs de 15 ans et ceux entre 30 et 40 ans reconnaissent plus la ville des jeunes que la valeur attendue, et les auditeurs de 21 ans et ceux entre 65 et 75 ans identifient plus la ville d'origine des moins jeunes que les valeurs attendues.

Qu'en est-il des auditeurs ? Les plus favorisés fournissent plus fréquemment des réponses correctes à la question de l'identification nationale (67.4% contre 55.9% pour les moins favorisés) et régionale (7.8% contre 6% pour les moins favorisés) (Brichard, 1991). Les différences restent toutefois ténues. En ce qui concerne le sexe, les auditrices belges sont légèrement plus performantes que les auditeurs en identification nationale (64.6% contre 60.5% chez Brichard, 1991) alors que le phénomène s'inverse pour les régions et les villes (Bauvois, 1996). L'avancée en âge améliore les performances : les plus âgés sont plus performants que les plus jeunes (Bauvois, 1996), avec toutefois un léger tassement pour la dernière tranche d'âge (les 65/75 ans) (Bauvois et Diricq, 1999).

**La géographie imaginaire**

Les stéréotypes attachés au groupe-cible ne sont pas sans influence sur l'identification. Nous percevons en effet l'autre à travers de nos représentations, souvent stéréotypées (Labov, 1966). Ainsi, bien que les adolescents gallois disent reconnaître l'accent indien de leurs condisciples immigrés, ils identifient des immigrés indiens de la troisième génération comme des Gallois (Giles et Bourhis, 1970 cités par Fasold, 1984). Les adolescents sénégalais, quant à eux, affirment reconnaître dans le français parlé au Sénégal les différentes marques ethniques, or, c'est plus adéquatement en fonction de la nationalité qu'ils identifient les locuteurs, sans doute parce que le marquage ethnique, suite au brassage important des populations et à la scolarisation précoce, laisse la place à une



conscience nationale, et n'occupe plus que des espaces lointains et de plus en plus réduits (Moreau et Thiam, 1995).

Par ailleurs, les adolescents sénégalais distinguent les locuteurs de Dakar de ceux de Ziguinchor lorsqu'ils parlent le wolof, mais cette distinction s'exprime en termes ethniques plutôt que spatiaux : "*quand ils essaient de déterminer l'appartenance ethnique des Diola, des Peul et des Serer, les adolescents répartissent différemment leurs réponses suivant que les locuteurs sont de Dakar ou de Ziguinchor : les premiers sont majoritairement pris pour des Wolofs, et moins pour des membres d'autres ethnies, et le tableau s'inverse dans le cas des seconds*" (Juillard et al., 1994 : 59). Les adolescents dakarois ont par conséquent tendance à avoir une conception particulière du centre et de la périphérie, leur univers linguistique s'organisant autour d'un centre wolophone situé à Dakar, le reste du territoire étant occupé par les langues ethniques.

Cette conception particulière du territoire est un des objets des recherches rouennaises (Tsekos et al., 1996 ; Bulot, 1998). Il s'agit en effet ici de cerner les stéréotypes attachés aux différentes variétés en usage dans la ville - ou, en d'autres termes, de voir comment les auditeurs réorganisent la géographie urbaine sur base des différentes variétés linguistiques qui leur sont soumises, lesquelles se hiérarchisent sur un continuum normé-stigmatisé.

Si on considère l'opposition rive gauche/rive droite, il apparaît que la rive gauche est le lieu où l'on situe les français d'immigration (maghrébine et africaine), alors que c'est sur la rive droite que sont localisés subjectivement le français rouennais normé et le français rouennais courant. Le français rouennais caractéristique (la variété populaire) est elle aussi située rive gauche, mais sans que les jugements qui la touchent atteignent les extrêmes des autres catégories. Si on oppose centre ville et banlieue, on retrouve à nouveau les mêmes données : le français rouennais normé et le français rouennais courant se parlent au centre, les variétés issues de l'immigration, en banlieue. Ici aussi, le français rouennais caractéristique a un statut central : il n'est pas plus centre ville que banlieue. Le quartier des Sapins, identifié comme le lieu de la stigmatisation extrême dans la pré-enquête, est caractérisé par la forte présence des français d'immigration mais surtout par l'absence des variétés les plus normées du français régional. Le quartier Saint Sever, espace de transition entre rive droite et rive gauche, présente de fortes proportions de français courant et de français caractéristique, les autres variétés ne présentant pas d'opposition entre elles.

Dans les recherches belges, Namur est très souvent citée par les auditeurs, alors que l'échantillon ne comporte aucun locuteur de cette ville. Il s'agit probablement d'une manifestation des représentations *a priori* selon lequel les Namurois auraient un accent particulièrement marqué. A l'inverse, Bruxelles est peu



identifiée par les locuteurs belges, sans doute parce que les imitations forcées des comédiens ont créé des attentes que ne rencontre pas la variété linguistique des locuteurs peu scolarisés de la capitale (Bauvois, 1997).

### **Les aspects cognitifs**

Les sujets identifient-ils mieux les membres de leur propre catégorie ? Cette hypothèse est celle de Lee (1971) pour qui les réponses à d'autres personnes sont sélectives : elles s'organisent de telle manière qu'elles s'accordent avec les attributs dominants dans l'image propre de l'auditeur. Chez Juillard et al. (1994) aussi bien que chez Moreau et Thiam (1995), le taux d'identification le plus élevé pour chaque ethnie est fourni par cette même ethnie, mais cette réponse est surtout due au fait que la réponse "pareil à moi" est la plus disponible pour les sujets. En d'autres termes, la première tendance d'un sujet A est de répondre "C'est un A", alors qu'un sujet B dira plus fréquemment "C'est un B" - ceci est vrai pour toutes les ethnies, exception faite des Serers pour qui les bonnes réponses concernant les leurs ne sont pas attribuables à la plus grande disponibilité de la catégorie. Elle est également très présente dans les données de Hauchecorne et al. (1997 : 20) qui, faisant écouter des Havrais à des non-Havrais, indique que : « *On a l'impression que chacun voit midi à sa porte les Havrais le mettent au Havre, les Rouennais à Rouen, et les autres à Paris* ».

En Belgique, par contre, cette tendance n'est pas apparue également dans toutes les recherches. Elle n'est que peu présente lorsqu'on considère des auditeurs universitaires aux origines géographiques diversifiées (Bauvois, 1996), alors qu'elle se manifeste clairement lorsque tous les auditeurs considérés sont des Montois d'âge et de milieux sociaux différenciés (Bauvois et Diricq, 1999), lesquels fournissent la réponse "Mons" dans un cas sur quatre alors qu'ils disposent de quatorze catégories de réponse et que seuls 20% des locuteurs sont effectivement originaires de cette ville.

Les résultats de Rouen viennent par ailleurs nuancer ces données : l'annexion n'y est en effet pas le fait de tous ni identique pour toutes les variétés. Les Rouennais de la rive droite identifient la forme normée comme étant la leur à tous points de vue : elle est urbaine (100%), rouennaise (75%), du centre ville (75%) et spécifiquement de la rive droite de la ville (100%) . Les habitants de la rive gauche de Rouen la reconnaissent presque à l'identique : la forme normée est urbaine (100%), du centre ville (75%) et particulièrement de la rive droite (75%). Sommés de s'identifier à la forme normée, ils l'écartent de leur territoire, la rive gauche, et assument de la sorte le stéréotype : la norme (dont ils sont locuteurs *a priori*) est sur l'autre rive. Pourtant, et c'est évidemment

paradoxal, ils mettent cette forme hors de Rouen (75%)<sup>173</sup> : ce qu'ils refusent à leur rive, ils le refusent à leur ville. Cela rend sans doute compte d'un processus quasi conflictuel entre la nécessité de s'identifier aux lieux de ville valorisants (centre ville, rive droite,... car ils sont Rouennais) et assumer la part de stigmatisation qui revient à leur propre lieu.

Ainsi, on pourrait faire l'hypothèse que la forme normée est celle qui favorise l'annexion pour ceux qui en sont détenteurs, mais ceci ne rencontre pas totalement la réalité des résultats montois dans la mesure où pour la dernière recherche en date, les réponses « Mons » restent les plus fréquentes - et ce alors que l'échantillon verbal fourni est uniquement constitué de productions non normées, et que les auditeurs appartiennent à différentes couches de la population.

L'identification semble par ailleurs s'opérer au moins en partie en fonction d'une rose des vents centrée sur la ville d'origine de l'auditeur. C'est en effet en comparant les réponses attendues en fonction de la géographie générale à celles obtenues en fonction de la ville de l'auditeur que l'on voit une redistribution des villes apparaître, redistribution qui rend compte d'un nombre plus important de réponses (Bauvois et Diricq, 1999).

### **CONCLUSION : VERS QUELLE OPÉRATIVITÉ POUR LA SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE ?**

Une première conclusion des recherches portant sur l'identification est que dans ce domaine, les capacités des sujets ne correspondent généralement pas à la manière dont ils se les représentent. Par ailleurs, il apparaît actuellement, tant sur les terrains africain, français et belge, que le marquage identitaire a avant tout une fonction de reconnaissance pour l'endogroupe - bien que cette conclusion doive être nuancée par le fait que les auditeurs font, dans la plupart des cas, preuve d'une tendance annexionniste, qu'il s'agisse de la propension des Montois (ou des Sénégalais) d'annexer un territoire linguistique plus vaste, ou de celle des Rouennais à s'approprier le centre ville comme lieu de normes, et ce plus particulièrement si eux-mêmes se considèrent comme détenteurs de la norme. Les langues de colonisation constituent, aussi bien que la langue maternelle, un des lieux d'empreinte identitaire, cette empreinte pouvant toutefois disparaître lors de l'émigration dans le pays colonisateur. L'identification par l'exogroupe fonctionne d'autant mieux que l'on considère une zone géographique plutôt qu'un groupe humain (une ethnie) et que cette zone géographique considérée est large (un pays plutôt qu'une région ou une ville), et l'auditeur semble maximaliser ses

<sup>173</sup> Ces résultats paradoxaux sont dus à la forme du questionnaire : le fait de fournir une première réponse n'en interdit pas une seconde, qui pouvait être contradictoire avec la première.

performances lorsqu'il découpe son univers géographique en régions, en fonction de sa ville d'origine. Ceci n'est cependant vrai que dans les zones géographiques socialement stables, où un brassage important de population n'a pas « brouillé les pistes » de l'identification, lesquelles sont devenues, par voie de conséquence, des stéréotypes.

On a peu de données claires quant à une culture distincte des groupes sociaux en matière de marquage et/ou d'identification : le seul facteur récurrent étant le fait que c'est dans les couches les moins cultivées de la population qu'apparaît le plus fort marquage géographique. Pour le reste, le sexe ne constitue un facteur de différenciation que chez les locuteurs, et l'âge joue un rôle clair dans le groupe des auditeurs uniquement : les femmes sont généralement moins bien identifiées que les hommes et les plus âgés sont de meilleurs identificateurs.

L'individu imprime donc de son identité toute langue dans laquelle il est amené à s'exprimer. Ce marquage est à destination de son propre groupe, mais reste sensible aux extérieurs dont le crible identificatoire fonctionne tout d'abord en fonction des pays, puis des régions distribuées semble-t-il en fonction de leur lieu d'origine. En d'autres termes, le territoire fait d'abord sens par rapport à soi, à la perspective que l'on a des autres au départ de sa ville, et c'est tout d'abord pour ces autres-là, les plus proches, que l'on ajoute le sens du territoire à sa parole.

## BIBLIOGRAPHIE

- BAUVOIS, C. Parle-moi, je te dirai peut-être d'où tu viens, *Revue de Phonétique Appliquée*, 1996, 121, 291-309.
- BAUVOIS, C. Je t'entends comme je t'imagine : l'effet des représentations sur l'identification des locuteurs, *Actes du 16ème Congrès International des Linguistes*, 1997, Paris, CD-Rom.
- BAUVOIS, C. et DIRICQ, B., L'oreille géographique des Montois : des facteurs qui influencent l'identification d'un locuteur. In Bulot, T. (Dir.) et Tsekos, N. *Le langage et l'identité urbaine : le discours épilinguistique en situation urbaine à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons*, 1999, proposé pour publication chez L'Harmattan.
- BRETON, R., *Les ethnies*. Paris : Presses Universitaires de France, 1992.
- BRICHARD, H., Le français normé de Belgique. Une étude sociolinguistique. Mons : Université de Mons-Hainaut, *Mémoire de licence en sciences psycho-pédagogiques*, 1991.
- BULOT, T., Stigmatisation et vêtue urbaine à Rouen : mise en mots d'une urbanisation. In *Se Vêtir pour dire*, Collection Bilans et Perspectives. Mont Saint Aignan : Université de Rouen, 1996, 223-234.

- BULOT, T. , Parler Rive Gauche, parler Rive Droite. Les représentations de l'espace urbain à Rouen, *Rouen : reconstruction, langages, Etudes normandes*, 1998, 1, 59-71.
- BULOT, T., Le parler rouennais ou l'appropriation du territoire urbain. In *Actes du XXIIe Congrès International de Linguistique et Philologie Romane (Bruxelles 23-29 juillet 1998)*, 1999 (A paraître), 12 pages.
- BULOT, T., La production de l'espace urbain (mise en mots de la ville urbanisée : (Rouen). In Thierry Bulot (Dir.) et Nicolas Tsekos, *Langue urbaine et identité : le discours épilinguistique en situation urbaine à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons*, proposé pour publication chez L'Harmattan. 1999.
- BULOT, T. et VAN HOOLAND, M., Représentations du 'parler banlieue' à Rouen . *Touche pas à ma langue !/?] Les langages des banlieues*, SKHOLÉ numéro Hors Série. Aix-en-Provence : IUFM Aix-Marseille, 1997, 123-135.
- CALVET, L.-J., *Les voix de la ville*. Paris : Payot, 1994.
- COMITI, J.-M. *Langue corse De la variation à la polynomie*. Doctorat Nouveau Régime. Corte : Université de Corse, 1991.
- FASOLD, R. *The sociolinguistic of society*. Oxford : Basil Blackwell, 1984.
- FISCHER, G.N., *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. Montréal : Dunod ,1987.
- GROSSE, S. (1999) Vitalité linguistique et dynamique langagière : le berlinois. In Bulot, T. (Dir.) et Tsekos, N. *Le langage et l'identité urbaine : le discours épilinguistique en situation urbaine à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons*, 1999, proposé pour publication chez L'Harmattan.
- HAUCHECORNE, F., et BALL, R., L'accent du Havre : un exemple de mythe linguistique. *Langage et Société*, 1997, 82, 5-26.
- JUILLARD, C., MOREAU, M.-L., NDAO, P., et THIAM, N., Leur wolof dit-il qui ils sont ? *Langage et société*, 1994, 68, 35-62.
- LABOV, W., *The social stratification of English in New-York City*, Washington D.C. : Center for Applied Linguistics, 1966.
- LAFONTAINE, D., Le parfum et la couleur des accents, *Le Français Moderne*, 1988-89, 1-2, 60-73.
- LEE, R.R. Dialect perception : a critical review and reevaluation. *Quarterly Journal of Speech*, 57, 1971, 410-417.
- MARCELLESI, J.B. et GARDIN, B., *Introduction à la sociolinguistique ; la linguistique sociale*. Paris : Larousse, 1974.
- MOREAU, M.-L., Français, Wolof et diola au Sénégal : quelles identités sociales ?. *Réalités Africaines & langues Française*, 1992, 24, 53-73.

- MOREAU, M.-L. et BRICHARD, H. , *Les bons usages des Belges : deux épreuves visant à l'identification des normes sociolinguistiques des francophones belges*. Mons : Université de Mons-Hainaut, 1994.
- MOREAU, M.-L. et THIAM, N., Comment je reconnais les variétés du wolof. Le discours des adolescents sur les variétés régionales et ethniques du wolof. *Sciences et Techniques du Langage*, 1995, 1, 49-64.
- MOREAU, M.-L., THIAM, N. et BAUVOIS, C. , Le marquage identitaire dans le français d'Afrique. Etude exploratoire au Sénégal. In Calvet, L.-J. et Moreau, M.-L. (Ed.) *Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*. Paris : Agence de la Francophonie, 1997.
- MOREAU, M.-L., BRICHARD, H. et DUPAL, C., *Les Belges et la norme : analyse d'un complexe linguistique*. Bruxelles : Ministère de la Communauté Française (1999 - à paraître).
- PEYTARD, J., De l'évaluation des travaux de Labov, *Syntagmes*, 1992, 4, 32-47.
- TIZON, P. , *Qu'est-ce que le territoire ? Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, Paris, 1996, 17-34.
- TRUDGILL, P., *Accent, dialect and the school. Exploration in Language Study*. Londres : Butler et Tanner Ltd, 1975.
- TSEKOS, N. , BULOT, T. et GROSSE, S. L'évaluation en discours : la mise en mots des fractures urbaines, *Le questionnement social, Cahiers de linguistique sociale*, 1996, 28/29, 301-307.

## LA CONSTRUCTION DE LA COHÉRENCE COMMUNAUTAIRE : LE FRANÇAIS DE RÉFÉRENCE AU CENTRE VILLE<sup>174</sup>

---

*234. B /a mon avis c'est / tu vois c'est  
Rouen Centre tu vois / plus / ou qui vient  
de / qu'est pas normand qui vient de Paris  
/ ou qui vient de par là -ouais- ouais ouais  
je pense pas que ce soit un normand à  
entendre la voix //<sup>175</sup>*

### INTRODUCTION : LA DIMENSION URBAINE DU CONCEPT

Où que puisse être le lieu<sup>176</sup> de prédilection de la norme en France, le sens commun lui attribue de fait une centralité topographique essentiellement urbaine<sup>177</sup> relevant plus du fantasme que d'une réalité objective, et parallèlement la qualité d'être le point de référence de la langue plus que de la variation. Ceci posé, notre communication tente

- a. de rapporter à un espace restreint et spécifiquement urbain<sup>178</sup>, cette dynamique globale en posant son exemplarité, et
- b. de montrer ce que le concept de *français de référence*<sup>179</sup> peut apporter à une réflexion sur l'urbanisation linguistique<sup>180</sup> et partant à une théorisation de la sociolinguistique urbaine.

Au départ est un ensemble de questions relevant d'une problématique affirmant généralement un rapport dialectique entre

---

<sup>174</sup> BULOT T., 1999, « La construction de la cohérence communautaire : le français de référence au centre ville ». Communication présentée au Colloque International *Le français de référence*, Louvain La Neuve, 3-5 novembre 1999. Texte accepté pour publication.

<sup>175</sup> Ces propos sont extraits de l'enquête sur Rouen. Ils ont été tenus par un locuteur rouennais à propos d'une forme que le quidam normand peut associer à la norme dans la mesure où elle semble ne pas contenir de régionalisme de nature urbaine ou rurale.

<sup>176</sup> On ne peut pas faire l'économie d'une théorie des lieux dès lors que l'on s'attache à des localisations précises. Sans entamer une discussion sur l'opportunité du rapprochement, rappelons que la sémiotique des lieux (Boudon 1981 : 283) propose huit critères pour définir un lieu : la clôture renvoyant à la définition d'une frontière, l'accessibilité faisant montre du rapport lieu/sujet, la hiérarchisation posant la sériation et l'emboîtement, l'échelle renvoyant à la dévalorisation, l'orientation notamment à la centration, la densité à la concentration au sein d'un même territoire, les motifs géométriques aux tracés et la stabilité à la mobilité spatiale ou temporelle. En sociolinguistique urbaine, le terme renvoie davantage au discours.

<sup>177</sup> L'on pense à l'analyse de Dauzat (1906) sur la propagation du français : nous en retenons l'ancrage urbain (voir Morin., 1999, ici même)

<sup>178</sup> Nous nous appuyons sur les résultats de l'enquête sur la ville de Rouen (Bulot , 1999)

<sup>179</sup> Terme pris dans un premier temps (en reprenant librement Gueunier 1999) au sens de productions linguistiques perçues comme non marquées c'est à dire « ...non littéraires, non spécialisés (...), non représentatifs d'un âge, d'une appartenance régionale ou sociale. »

<sup>180</sup> Pour les sociologues de la ville, l'urbanisation est un « ...processus à travers lequel la mobilité spatiale vient structurée la vie quotidienne... » (Rémy, Voyé, 1992 : 10). Une définition sociolinguistique de l'urbanisation pose la mise en mots de la mobilité spatiale, son évaluation en discours, sa caractérisation en langue au centre de la dynamique constitutive de l'espace urbain représenté (Bulot 1999)



langue et espace, et spécifiquement une *corrélacion entre le discours sur les pratiques langagières et leur localisation*. Comment se construit la centralité dans l'espace urbain ? Alors nécessairement fondée sur une épaisseur socio-spatiale (Castells 1981 :277), sur une *épaisseur identitaire* (Bulot 1999 :45), comment est-elle mise en mots dans les attitudes linguistiques et langagières ? Que retrouve-t-on du discours sur la norme dans les éventuels discours normatifs qui concernent ce lieu, et dans l'affirmative de leur existence- ce qu'il est raisonnable de penser - sous quelle(s) forme(s) apparaissent-ils ? Comment, au final, la centralité urbaine strictement topographique et celle attribuée à la langue se rejoignent-elles dans le rapport entre la structure spatiale signifiante et la stratification sociale<sup>181</sup> inhérente à toute communauté ?

L'intérêt théorique d'une telle réflexion réside dans la mise à l'épreuve du concept *français de référence* pour rendre compte certainement de la diversité linguistique dans une ville donnée mais surtout de l'articulation du discours tenu sur un lieu valorisant avec l'ensemble des fonctions sociales qui lui sont attribuées. Cela doit permettre de mieux approcher des faits langagiers apparemment contradictoires mais qui caractériseraient le désir de cohérence et d'auto-interprétation communautaires.

Pour l'heure, nous émettons l'idée qu'un processus de *référenciation linguistique*, c'est à dire le discours qui vise à territorialiser une variété, est pour le moins trace d'un *français de référence*, ou, sinon, est l'une des dimensions actives du concept. Nous allons l'envisager sous le triple rapport des attitudes, des structures socio-spatiales et du territoire.

## **LA CENTRALITÉ LINGUISTIQUE COMME STÉRÉOTYPE LANGAGIER**

### ***La centralité linguistique***

Il semble que le concept *français de référence*, en tant que pratique linguistique normée et située, permet de rendre compte de deux phénomènes corrélés : d'abord de la *référenciation linguistique* en cours dans une communauté donnée - ce que nous ne discutons pas ici - mais surtout des interactions sociales qui construisent la *centralité linguistique*. Dans cette optique, ce dernier terme signifie l'attitude qui consiste à placer en un lieu, pour le cas urbain, la forme de prestige sans pour autant que soit attestée la dite forme. Elle fait montre de la production de l'*espace social urbanisé* dans une dynamique complexe visant la ségrégation socio-spatiale d'une

---

<sup>181</sup> Nous reprenons là les termes de Lévy (1996 : 164) lorsqu'il plaide pour un rapprochement entre sociologie urbaine et sémiotique de l'espace.

part et d'autre part la vitalité communautaire à produire de l'unique et de l'identitaire. Ce lieu est virtuellement fort divers et tendanciellement variable suivant les communautés sociolinguistiques envisagées.

### ***La norme est au centre ?***

Ainsi, lors d'enquêtes sur les variations langagières perçues par les locuteurs/acteurs et leur représentation de l'espace social à Rouen et dans son agglomération, la forme la moins marquée - et de fait la plus proche du standard - a été identifiée comme étant celle du centre ville rouennais. Si nous nous référons à la littérature du domaine sur la norme, le constat semble clair : selon un modèle récurrent - au moins en France- la norme langagière est centrale, identifiable et mise en discours selon une axiologie fondant le degré zéro de la variation au centre et chacun des suivants vers une périphérie urbaine de plus en plus éloignée.

Mis en regard avec le concept de *français de référence*, ce résultat nous a posé question car, dans le contexte strict des enquêtes faites, le recours à une conceptualisation relevant de la norme et plus précisément à la notion de *français régional normé* pour spécifier la forme de prestige n'a jamais pu satisfaire complètement une interrogation sur le processus menant à un tel résultat.

En effet le centre ville rouennais n'est pas nécessairement le lieu de la norme car on y rencontre une diversité des pratiques relevant de faits variationnels qui ne lui sont pas réservés dans l'agglomération ; par ailleurs, sa dénomination et par la suite son identification<sup>182</sup> comme lieu récurrent de la norme dissimule une tension complexe entre les deux rives de la ville sur lesquelles il se localise. Sur la rive droite est le centre historique, touristique, commercial, est le centre-ville rouennais tel qu'il se met en mots, celui qui est donné à voir aux non rouennais ; et sur la rive gauche est l'autre centre-ville, non touristique, plus populaire, moins commercial.

Certes les stéréotypes langagiers montrent la norme au centre ville de Rouen ; mais suivant que l'on habite sur l'une ou l'autre des deux rives, elle est différemment appréciée (sans pour autant que se développe une autre norme) puisqu'elle passe de l'*appropriation* (les locuteurs rouennais de la rive droite ne voient pas de différences entre leur façon de parler et la norme) à l'*aliénation* (les locuteurs rouennais de la rive gauche refusent pour eux mêmes la norme et vont jusqu'à lui dénier sa localisation rouennaise). La forme normée

---

<sup>182</sup> Nous posons, dans un rapport dialectique à l'espace comme territoire identifié que l'identification concerne « le mouvement qui va faire s'approprier ou faire se différencier un locuteur ou un groupe de locuteur par rapport à un autre sur la base de reconnaissance de marqueurs linguistiques posés comme identitaires » (Bauvois, Bulot 1998a : 63)

(c'est à dire celle perçue comme telle par les locuteurs) est cependant toujours celle du centre ville.

### **LA CENTRALITÉ LINGUISTIQUE ET LE CENTRE VILLE**

Dans l'organisation urbaine française, le centre ville n'est assurément pas un lieu anodin<sup>183</sup> dans la mesure où il est « *un lieu privilégié de contrôle effectif et symbolique de la vie collective ; son appropriation est ainsi un enjeu majeur et le fait d'en être exclu induit une dépossession qui peut susciter de fortes contestations* » (Rémy, Voyé 1992 :134).

En ce sens et par analogie, territorialiser la forme perçue comme la plus normée au centre ville - celui de sa propre communauté urbaine- ne signifie pas que l'on y parle / utilise/ rencontre des pratiques linguistiques plus normées qu'en d'autres lieux de ville<sup>184</sup> mais qu'on attribue à ce lieu la capacité à produire la norme, à la réguler, à la contrôler, en d'autres termes à devenir l'*espace linguistique de référence*.

Dès lors le centre ville ainsi marqué est un élément de cohérence communautaire,

a) parce qu'il pose un degré zéro, relevant des normes fantasmées, de la variation territorialisée en un *espace énonciatif vécu*<sup>185</sup> ;

b) parce qu'il est de même un objet social auquel il faut s'identifier pour ne pas en être dépossédé : il est légitime et statutaire comme doit l'être la forme attribuée ;

c) parce qu'il est en définitive un *espace énonciatif perçu* comme commun et communautaire donnant repères (c'est à dire limites et frontières tant en discours qu'en repères topographiques) à la norme.

Cela peut faire valoir deux choses à porter au crédit de la *centralité linguistique* : il y a effectivement un rapport dialectique entre espace et langue car évidemment l'une ne crée pas l'autre mais inscrit en l'un l'identité collective d'une part ; et d'autre part que l'appropriation du français du centre ville est un enjeu communautaire fort comme le montrent les résultats issus de l'enquête rouennaise.

Dans la mesure où elle est territorialisée

---

<sup>183</sup> Le centre ville historique, le plus ancien peut être délaissé et c'est alors un autre lieu de ville qui assume les valeurs collectives de la communauté. Il peut également arriver qu'il se déplace sans changer de fonction : c'est notamment le cas de Le Havre (Seine Maritime- France). Cela posé, les schémas urbains diffèrent selon les cultures (Bulot, Bauvois 1998)

<sup>184</sup> Cette terminologie renvoie à une conceptualisation posant « *...une ville comme processus de tension entre groupe sociaux et communautés sociolinguistiques. Les lieux de ville sont cette mise en mots tendue, l'affirmation d'un territoire sociolinguistique; en tant qu'objets de discours, ils ne sont pas seuls repères topographiques.* » (Bulot 1998)

<sup>185</sup> Pour reprendre la distinction faite par Di Méo (1990) entre espace vécu et espace perçu

- a. en un point nodal de l'organisation sociale de l'espace urbain,
- b. en un point de la structure socio-spatiale assurant la dissolution apparente des conflits et *a fortiori* de la variation,
- c. en un espace de référence pour ce qu'il assure de valeurs collectives,

la variété du centre ville<sup>186</sup> fait référence dans la mesure où elle semble dégagée de toutes les marques d'usage. Elle est, dans les représentations sociolinguistiques, le *français de référence*.

### LA RÉFÉRENCIATION COMME UN POSSIBLE EFFET DE MÉTHODE

Sans revenir sur tous les détails de l'enquête (Bulot 1999), il faut rappeler que les attitudes ont été recueillies à partir de la méthodologie dite du locuteur masqué. Mis en demeure d'*évaluer* ou d'*identifier* (Bauvois, Bulot 1998) des locuteurs-témoins prononçant sur un continuum langagier régional un même énoncé, des locuteurs juges ont dû placer leurs réponses (du moins celles qui sous-tendent cette réflexion) sur des échelles évaluatives. Qu'ont ils alors entendu ? Le français de référence ou davantage l'image acoustique de la neutralité ?

La réponse est complexe : d'évidence la polarisation des attitudes est l'un des effets voire le but recherché d'une méthode de ce type. Il semble raisonnable de dire que les attitudes produites sont celles que l'on peut attendre sur la norme. En effet, ce qu'ont eu à juger les locuteurs est un ensemble de bandes construit sur un modèle réaliste des pratiques langagières de l'agglomération<sup>187</sup> engageant à identifier le parler urbain vernaculaire (l'accent de Rouen)<sup>188</sup>.

La forme régionale la moins marquée s'est alors trouvée érigée en forme non marquée (ce qui n'est pas juste par rapport au standard mais réel quant aux pratiques), c'est à dire en *français de référence*. Le fait que la forme identifiée soit différemment territorialisée dans une même communauté urbaine rend compte d'une distinction à faire entre *norme* (et partage même partiel des normes comme critère inhérent et nécessaire à la cohérence communautaire) et *français de référence* qui renvoie alors à la diversité des pratiques sociales et langagières.

En effet, les évaluations produites à son sujet reprennent pour l'ensemble de l'échantillon (les locuteurs rouennais de chacune des deux rives) les discours normatifs sur le français : la variété est

<sup>186</sup> Elle n'échappe pas de fait aux contraintes des normes prescriptives du français puisqu'elle s'oppose nécessairement au vernaculaire urbain porteur des marques d'usage.

<sup>187</sup> Ce modèle propose trois axes gradués (-2 à +2) pour les paramètres suivants : Urbain (plus ou moins grande proximité du centre urbain), Régional (plus ou moins forte présence de traits régionaux) et Ethnique (plus ou moins grande présence de traits ethniques).

<sup>188</sup> Celui-ci assume la part identitaire de la communauté qui le reconnaît comme tel, mais en même temps est surtout considéré comme un sociolecte dévalorisé et discriminant

citadine, son emploi fait montre d'un haut niveau d'études, socio-professionnel, etc. Les identifications divergent, nous l'avons déjà évoqué : les locuteurs de la rive droite s'attribuent la forme de référence et se l'approprient : ils s'y identifient en la localisant exclusivement sur leur seule rive. Les locuteurs de la rive gauche se refusent le *français de référence* qu'ils localisent sur la rive droite, dans le centre ville et pourtant hors de Rouen. Respectivement, cela signifie qu'ils reproduisent dans le rapport de dominance l'organisation socio-spatiale de Rouen très ségréguée sur cet axe<sup>189</sup> et qu'ils assument la valeur communautaire du lieu indissociable de leur propre identité : ils sont rouennais.

L'identification d'une forme normée en centre ville, en un lieu régulateur et valorisant, ne signifie pas la normativité linguistique des locuteurs mais leur souhait d'assurer une cohérence communautaire dans un espace social, linguistique où les tensions sont fortes et les conflits latents entre groupes sociaux. À Rouen (cas d'école de la ségrégation urbaine en France), le vernaculaire urbain dévalorisé ne remplissant plus son rôle fédérateur, *la territorialisation* du *français de référence* en un lieu de ville accessible, collectif et stable - le centre ville - assure, la part identitaire qui revient aux pratiques linguistiques.

## CONCLUSION

L'opérativité du concept *français de référence* pour l'approche de l'urbanisation linguistique, peut se résumer en trois temps :

1. Il rend compte, dans une situation de dominance, de l'identification d'une forme de prestige, distincte de la norme par ses attributs territoriaux.
2. Il précise le processus de référenciation linguistique.
3. Il permet d'avancer un concept en sociolinguistique urbaine : la *centralité linguistique* comme facteurs structurant non pas du seul espace socio-énonciatif, mais surtout des instances de régulations intra-communautaires.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bauvois, Cécile, Bulot Thierry. 1998. "Le sens du territoire. L'identification géographique en sociolinguistique". Dans *Revue PArole* 5/6. Mons : Université de Mons Hainaut, p. 61-80.
- Boudon, Pierre. 1981. *Introduction à une sémiotique des lieux*. Montréal/Paris : Presses Universitaires de Montréal/ Klincksieck, 289 pages.
- Bulot Thierry, Bauvois Cécile. 1998. *Sociolinguistique urbaine : contributions choisies*. *Revue PArole* 5/6. Mons : Université de Mons Hainaut, 139 pages.

---

<sup>189</sup> Voir à ce sujet le travail de Lajoie (1998).

- Bulot, Thierry. 1998. "Sociolinguistique des lieux de villes : les mots de Rouen". Dans *Covariations pour un sociolinguiste. Hommage à Jean Baptiste Marcellesi*. Mont Saint Aignan : Presses Universitaires de Rouen, p.183-188.
- Bulot, Thierry. 1999. "La production de l'espace urbain à Rouen : mise en mots de la ville urbanisée". Dans *Langue urbaine et identité*. Paris, L'Harmattan, p.39-70.
- Bulot, Thierry. 2000. "Le parler rouennais ou l'appropriation du territoire urbain". *Actes du XXIIe Congrès International de Linguistique et Philologie Romane* (Bruxelles 23-29 juillet 1998). A paraître.
- Calvet, Louis-Jean.. 1994. *Les voix de la ville*. Paris : Payot, 309 pages.
- Castells, Manuel. 1981. *La question urbaine*. Paris : Maspéro/Fondations, 526 pages.
- Dauzat, Albert. 1906. *Essai de méthodologie linguistique dans le domaine des langues et des patois romans*. Paris : Champion.
- Di Méo, Guy. 1990. "De l'espace vécu aux formations socio-spatiales". Dans *Géographie sociale 10*. Caen : Presses Universitaires de Caen, p.13-24.
- Greimas, Algirdas Julien, Courtés, Joseph. 1993. *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Paris : Hachette, 454 pages.
- Gueunier, Nicole, Genouvrier, Emile., Khomsi, Abdelhamid. 1983. "Les Français devant la norme". Dans : *La norme linguistique*, Paris : Conseil de la Langue Française, Le Robert, p. 763-788.
- Gueunier, Nicole. 1999. "Le français de référence : approche sociolinguistique". <http://valibel.fltr.ucl.ac.be/gueunier.htm>
- Lajoie, Gilles. "Approche quantitative de la ségrégation urbaine : analyse comparée de l'évolution 1982-1990 dans les grandes villes françaises". Dans *Données urbaines 2*.
- Levy, Albert. 1996. "Pour une socio-sémiotique de l'espace. Dans *Sociologues en ville*. Paris : L'Harmattan, 161-178.
- Morin, Yves-Charles. 1999. "Le français de référence et les normes de prononciation : le développement des prononciations du français en Europe". <http://valibel.fltr.ucl.ac.be/morin.htm>
- Rémy, Jean, Voyé Liliane. 1992. *La ville : vers une nouvelle définition?*. Paris : L'Harmattan, 173 pages.
- Tizon, Philippe. 1996, "Qu'est-ce que le territoire ?". Dans *Les territoires du quotidien*, Paris : L'Harmattan, p. 17-34.



# ***Table des matières***

<b>PARTIE 1 DISCOURS POLITIQUES</b>	<b>4</b>
<hr/>	
<b>LES PRATIQUES FORESTIERES EN FORET DE LYONS. LES LOGES ET LES HUTTES :</b>	
<b>DONNEES ETHNOGRAPHIQUES</b>	<b>5</b>
LA CONSTRUCTION DE LA LOGE	5
L'ARROSAGE DE LA LOGE	7
LE SABOTIER EN FORÊT	8
QUELQUES ASPECTS DIALECTAUX	9
LA VIE DES SABOTIERS	10
LE FAÇONNEUR-LIVREUR	11
<b>RECHERCHES EN ANALYSE DE DISCOURS : LES PRINCIPES JAKOBSONIENS APPLIQUÉS AU DISCOURS POLITIQUE</b>	<b>12</b>
<b>EN QUOI L'ÉCOLE SOCIOLINGUISTIQUE DE ROUEN EST-ELLE GRAMSCIENNE ?</b>	<b>20</b>
<b>L'ENQUÊTE DE COQUEBERT DE MONTBRET ET LA GLOTTOPOLITIQUE DE L'EMPIRE FRANÇAIS</b>	<b>26</b>
L'ENQUÊTE DE 1806-1812	26
POLITIQUE IMPÉRIALE ET LINGUISTIQUE	28
GLOTTOPOLITIQUE ET IMPÉRIALISME LINGUISTIQUE	30
CONCLUSION	31
BIBLIOGRAPHIE	32
<b>L'INTELLECTUEL-VAGABOND OU LA LECTURE SOCIALE</b>	<b>33</b>
<b>LE FRANÇAIS EST-IL UNE LANGUE POLYNOMIQUE ?</b>	<b>39</b>
INTRODUCTION	39
POLYNOMIE ET FRANÇAIS	39
VARIATIONS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN	40
NORME ET FRANÇAIS CONTEMPORAIN	43
CONCLUSION	45
BIBLIOGRAPHIE	46
<b>LA GLOTTOPOLITIQUE FRANÇAISE DE 1985 À 1989 : TENDANCES ET PERSPECTIVES.</b>	<b>47</b>
PRÉSENTATION	47
CONSTITUTION DE LA BIBLIOGRAPHIE.	48
AUTOUR DU CONCEPT	49
GLOTTOPOLITIQUE OU POLITIQUE LINGUISTIQUE ? DES CHOIX THÉORIQUES	51
TYOLOGIE DES PRATIQUES GLOTTOPOLITIQUES	55
QUELS DÉVELOPPEMENTS?	55
CONCLUSION	56
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE 1985-1989.	56

<b>CINQ ANNEES DE RECHERCHES POUR LA SOCIOLINGUISTIQUE ET LA DIDACTIQUE DU F.L.E.</b>	<b>61</b>
INTRODUCTION	61
CINQ ANNÉES DE RECHERCHES SOCIOLINGUISTIQUES EN FRANCE ET AILLEURS ...	61
CONCLUSION	66
BIBLIOGRAPHIE	67
<b><u>PARTIE 2 DISCOURS D'INTERFACE</u></b>	<b>68</b>
<b>TÉLÉMATIQUE ET DÉSINFORMATION : LA CONSTRUCTION DE L'ERREUR</b>	<b>69</b>
L'INTERACTION CONSULTATIVE : L'ERREUR NÉCESSAIRE	69
L'INTERACTION CONSULTATIVE : L'OPTION PHRASTIQUE	76
CONCLUSION : POUR UNE ERREUR REPÉRABLE EN DISCOURS	78
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	79
<b>PROLÉGOMÈNES À LA GLOTTOMATIQUE</b>	<b>80</b>
<b>LE GÉNÉRATEUR DE DIALOGUE : LA DIMENSION DIALOGIQUE DE LA COMMUNICATION HOMME-MACHINE.</b>	<b>83</b>
INTELLIGENCE ET/OU DIALOGUE ARTIFICIELS ?	83
L'INTERACTION CONSULTATIVE.	90
PRINCIPES DE L'OPTIMISATION DE LA CONSULTATION.	93
CONCLUSION : POUR UN MODÉLISATION DU DYSFONCTIONNEMENT	97
BIBLIOGRAPHIE.	97
<b>D'UNE ANALYSE SOCIOLINGUISTIQUE DU DIALOGUE HOMME-MACHINE À UN ANALYSEUR ÉNONCIATIF</b>	<b>99</b>
GÉNÉRATEUR DE DIALOGUE ET GÉNÉRATEUR DE TÂCHE, PERSPECTIVES SOCIOLINGUISTIQUES.	99
THÈME ET VERSIONS DU GÉNÉRATEUR DE DIALOGUE.	101
DIALOGISME ET DIALOGUE HOMME-MACHINE.	102
CONCLUSION.	107
BIBLIOGRAPHIE	108
<b>INTERACTION ET DIALOGISME : LA COMMUNICATION HOMME-MACHINE</b>	<b>110</b>
INTRODUCTION : SOCIOLINGUISTIQUE ET DIALOGUE HOMME-MACHINE.	110
MODÈLE ET INTERACTION.	111
LA PERSPECTIVE DIALOGIQUE DU GÉNÉRATEUR DE DIALOGUE.	113
MODÉLISATION DU DIALOGUE ET DÉMARCHE CONSENSUELLE.	114
LES COMPORTEMENTS DE L'ÉCHEC : LA CONSTRUCTION DE L'ERREUR.	116
PRINCIPES DU GÉNÉRATEUR DE DIALOGUE.	119
CONCLUSION.	122
BIBLIOGRAPHIE	122
<b>UNE ANALYSE DES PRATIQUES DISCURSIVES DU DIALOGUE HOMME-MACHINE</b>	<b>124</b>
INTRODUCTION : UNE ANALYSE DES PRATIQUES DISCURSIVES DU DIALOGUE HOMME- MACHINE ( <i>THIERRY BULOT</i> )	124
DU MOT-CLÉ À LA NOTION : POUR UNE APPROCHE DISCURSIVE ( <i>FRANÇOIS GAUDIN</i> )	125
POUR UNE ANALYSE DIALOGIQUE DE LA CONSULTATION DE BASES DE DONNÉES DOCUMENTAIRES ( <i>THIERRY BULOT ET MICHELLE VAN HOOLAND</i> )	130
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	142

<b>DIALOGUE HOMME MACHINE ET DISCOURS : DIALOGAL OU DIALOGIQUE</b>	<b>144</b>
<b>REPRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENDANCES POUR UNE INTERFACE LANGAGIÈRE</b>	<b>150</b>
MODÉLISATION DU DIALOGUE HOMME-MACHINE	150
REPRÉSENTATION DE LA TÂCHE ET ÉNONCIATION	151
UNE ANALYSE ÉNONCIATIVE	152
CO-ÉNONCIATION ET RAPPORTS DE DÉPENDANCES	152
CONCLUSION	155
BIBLIOGRAPHIE	156
<b>NORMAISON ET NORMALISATION : POUR UNE ANALYSE DU DISCOURS DE LA CONCEPTION</b>	<b>158</b>
LE TROUBLE DE L'OBJET ET OBJETS TROUBLANTS	158
INTERACTION ET DIALOGUE MÉDIATISÉS	162
CONCLUSION	165
BIBLIOGRAPHIE	166
<b>PRISE EN COMPTE DE L'UTILISATEUR POUR UNE ADAPTATION DIALOGIQUE</b>	<b>167</b>
INTRODUCTION GÉNÉRALE (THIERRY BULOT)	167
POUR UN MODÈLE CO-ÉNONCIATIF DU DIALOGUE HOMME-MACHINE (T. BULOT)	167
CONTEXTE DU DIALOGUE ET REPRÉSENTATION DE L'INTERLOCUTEUR (B. CAHOUR)	172
DE L'USAGE SOCIAL À L'UTILISATEUR (E. DELAMOTTE)	177
RÉFÉRENCES	179
<b>L'AUTRE OU LA NON-PERSONNE : DU DIALOGISME À LA DIALOGIE DU DISCOURS DES CONCEPTEURS D'INTERFACES LANGAGIÈRES</b>	<b>181</b>
DU DIALOGISME À LA DIALOGIE. APPROCHE SOCIOLINGUISTIQUE DU MODE D'EMPLOI.	181
MODÉLISATION ET SOCIOLINGUISTIQUE	184
LA MISE EN SCÈNE D'AUTRUI DANS UN DISCOURS DE CONCEPTEUR	185
CONCLUSION	191
BIBLIOGRAPHIE	191
<b>PARTIE 3 DISCOURS IDENTITAIRES</b>	<b>193</b>
<b>MISE EN MOTS DES FRACTURES URBAINES : POUR UNE GLOTTOPOLITIQUE DES VILLES</b>	<b>194</b>
LA VILLE : UN ESPACE DE RECHERCHES	194
DE LA DIALECTOLOGIE À L'ETHNOGRAPHIE	195
DE L'ETHNOGRAPHIE À LA SOCIOLINGUISTIQUE	197
SOCIOLINGUISTIQUE ET GLOTTOPOLITIQUE	197
LES OUTILS DE L'ANALYSE GLOTTOPOLITIQUE	199
URBANISATION LINGUISTIQUE ET PARLERS URBAINS	200
CONCLUSION	208
BIBLIOGRAPHIE PARLERS URBAINS	208
ANNEXES	210
<b>STIGMATISATION ET VÊTURE URBAINE À ROUEN : MISE EN MOTS D'UNE URBANISATION</b>	<b>211</b>
VÊTIR D'AUTRUI ET VÊTURE	211
MISES EN MOTS ET VÊTURE	212
VILLE ET URBANISATION	214

VILLE ET IDENTITÉ VESTIMENTAIRE	217
ÉLÉMENTS DE CONCLUSION	221
BIBLIOGRAPHIE	221
<b>L'ÉVALUATION EN DISCOURS : LA MISE EN MOTS DES FRACTURES URBAINES</b>	<b>223</b>
CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES	223
CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES	226
ÉLÉMENTS DE CONCLUSION	230
RÉFÉRENCES	230
ANNEXE	231
<b>REPRÉSENTATIONS DU PARLER BANLIEUE À ROUEN</b>	<b>232</b>
LES MOTS DE L'ESPACE LINGUISTIQUE : TERRITORIALITÉ ET STIGMATISATION (T. BULOT)	232
L'ACTION DE GESTION DES ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS DE L'INTERACTION ENTRE LE PARLER BANLIEUE ET LA LANGUE DE LA SOCIÉTÉ. (M. VAN HOOLAND)	235
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.	240
<b>LANGUES EN VILLE : UNE SIGNALISATION SOCIALE DES TERRITOIRES</b>	<b>242</b>
TERRITOIRE LINGUISTIQUE ET IDENTITÉ SOCIALE	242
TERRITOIRE ET PARLER URBAIN	243
TERRITOIRE ET TRANSMISSION DES LANGUES	244
TERRITOIRE ET MIXITÉ IDENTITAIRE	244
TERRITOIRE ET DÉNOMINATION	245
<b>PARLER RIVE GAUCHE, PARLER RIVE DROITE OU LES REPRÉSENTATIONS DE L'ESPACE URBAIN À ROUEN</b>	<b>247</b>
UNE VILLE EST LIEU DE PAROLE ET ESPACE SOCIAL	247
LES TERRITOIRES INATTENDUS	251
D'UNE RIVE À L'AUTRE	256
ÉLÉMENTS DE CONCLUSION : LE TERRITOIRE SOCIAL	257
<b>SOCIOLINGUISTIQUE DES LIEUX DE VILLES : LES MOTS DE ROUEN</b>	<b>259</b>
<b>LES DYNAMIQUES SOCIO-LANGAGIÈRES DU TERRITOIRE ROUENNAIS. MOBILITÉ ET LANGUE</b>	<b>264</b>
LA VILLE URBANISÉE COMME FAIT STRUCTURANT L'ESPACE ET LES CONFLITS	264
MOBILITÉ LINGUISTIQUE : LE RAPPORT À L'ESPACE.	266
SITUATION ET ANALYSE DE L'ESPACE URBAIN ROUENNAIS	268
CONCLUSION	282
DISCUSSION	282
ANNEXES	284
<b>SOCIOLINGUISTIC REPRESENTATIONS OF THE FRENCH SPOKEN IN ROUEN (METHODODOLOGICAL ASPECTS)</b>	<b>287</b>
THE ROUEN AREA : THE METHODOLOGICAL APPROACH	287
THE STUDY	289
CONCLUSION	296
RÉFÉRENCES	296
<b>LE PARLER ROUENNAIS OU L'APPROPRIATION DU TERRITOIRE URBAIN</b>	<b>298</b>
<b>L'URBANISATION LINGUISTIQUE ET LA MISE EN MOTS DES IDENTITÉS URBAINES</b>	<b>306</b>
L'IDENTITÉ URBAINE	306
POSITIONNEMENT THÉORIQUE	307

---

URBANISATION ET MOBILITÉ SPATIALE	308
MOBILITÉ LINGUISTIQUE : LE RAPPORT À L'ESPACE	309
REPRÉSENTATIONS ET ATTITUDES	311
MOBILITÉS ET IDENTITÉS EN RUPTURE	312
ÉVALUATION SOCIALE DES PRATIQUES LANGAGIÈRES	313
<b>LA PRODUCTION DE L'ESPACE URBAIN À ROUEN : MISE EN MOTS DE LA VILLE</b>	
<b>URBANISÉE</b>	<b>316</b>
DE L'ESPACE URBANISÉ AU TERRITOIRE	316
LA VILLE URBANISÉE COMME TERRITOIRE : L'ÉPAISSEUR IDENTITAIRE	318
DE L'ESPACE ET DES LANGUES À ROUEN : QUEL MODÈLE ?	319
LE PARLER DE ROUEN : LE QUESTIONNEMENT	321
DÉNOMINATION DE L'ESPACE ET STRATÉGIES IDENTITAIRES	327
CONCLUSION	336
<b>LE SENS DU TERRITOIRE : L'IDENTIFICATION GÉOGRAPHIQUE EN</b>	
<b>SOCIOLINGUISTIQUE</b>	<b>338</b>
INTRODUCTION	338
IDENTIFICATION, ÉVALUATION ET INDIVIDUATION : DE L'ESPACE AU TERRITOIRE	339
DES RECHERCHES SUR L'IDENTIFICATION	340
DES MÉTHODOLOGIES	341
CONCLUSION : VERS QUELLE OPÉRATIVITÉ POUR LA SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE ?	347
BIBLIOGRAPHIE	348
<b>LA CONSTRUCTION DE LA COHÉRENCE COMMUNAUTAIRE : LE FRANÇAIS DE</b>	
<b>RÉFÉRENCE AU CENTRE VILLE</b>	<b>351</b>
INTRODUCTION : LA DIMENSION URBAINE DU CONCEPT	351
LA CENTRALITÉ LINGUISTIQUE COMME STÉRÉOTYPE LANGAGIER	352
LA CENTRALITÉ LINGUISTIQUE ET LE CENTRE VILLE	354
LA RÉFÉRENCIATION COMME UN POSSIBLE EFFET DE MÉTHODE	355
CONCLUSION	356
BIBLIOGRAPHIE	356
<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>358</b>

---